

ROYAUME
DE
NAVARRÉ

ATIN
3324

Cat. Secours. n.° 2627.

Bibl. Hist. Nat. Paris. n.° 37673.

(53)

Por Gabriel Chappuis.



H-13293 / R-39450

ATN
3324

L'HISTOIRE
DV ROYAVME
DE NAVARRÉ,

CONTENANT DE ROY EN
Roy, tout ce qui y est aduenu de re-
marquable des son origine:

*Et depuis que les Roys d'Espagne l'ont usurpé: Ce qui s'est fait
& passé iusques aujour d'huy par ses Roys legitimes,
seruant ausy d'abregé de l'Histoire de ces der-
niers troubles de France.*

Tirce des meilleurs Historiens, Latins, François,
Espagnols, & Italiens, & dédicé

AV ROY,

Par l'un des Secretaires Interpreteres de sa Maieité.



A PARIS,

Chez NICOLAS GILLES, rue saint Jacques aux trois
Couronnes, & à la boutique au Palais sur le Perron vis
à vis de la gallerie par où on va à la Chancellerie.

M. D. XCXVI.

Avec privilege au Roy.

THE
D'ARROYAUME
DE LA VILLE

DE LA VILLE
DE LA VILLE

DE LA VILLE
DE LA VILLE

DE LA VILLE
DE LA VILLE

DE LA VILLE
DE LA VILLE

DE LA VILLE
DE LA VILLE



AV ROY,

I R E.

S Je ne seray reprins (sinon de voz
Ennemys) de dire en ce lieu que
tous les Princes Chrestiens se peu-
uent proposer les Royales & genereuses actions
de vostre Maiesté, comme vn clair & luisant
miroir deuant leurs yeux, qui leur represente &
fait veoir à toute heure, que pour se soumettre
toutes choses, ils doiuent obeir à la Raison, &
que celuy est tresdigne de commander à plusieurs,
qui ha la Raison pour Royne & Maistrresse:
Moyennant laquelle fortifiée & soustenuë de
vostre auguste valeur & magnanimité, & as-
sistee d'un petit nombre de voz fideles subiects
& seruiteurs, principalement de vostre belli-
queuse Noblesse Françoise, vous auez conquesté
cest estat, bien qu'il vous appartienne par la loy
fondamentale d'iceluy. Ceste loy est forte &

EPISTRE.

inuiolable; & ou elle n'auroit lieu en ce Roy-
 aume (ce qui ne peut sans sa totale ruine) qui ne
 void clairement en vostre dicte Maieſte, toutes
 les marques d'un grand Roy, tel que vous estes de
 la probite, pieté & religion catholique, la pre-
 ſtance du corps, les particuliers traitz du vi-
 ſage, la clemence portant la tranquillité, &
 d'autant plus admirable qu'elle eſt rare es Roys:
 le grace venant du ciel, de pouuoir tout ce que
 vous voulez, & de penſer que vous ne pouuez
 que ce qui eſt du deuoir; de retenir vostre force
 & defendre les petites de l'injure & violence des
 plus puiffans; de prouoier à toutes choſes par
 vostre prudence, de ſurmonter tous dangers,
 & de vostre main liberale d'allier & re-venir
 ſagement les cœurs & volontez de ceux d'entre
 voz ſubieets, qui vous eſtoient contraires. Ce
 qui donne occaſion à ceux qui tousiours ſont de-
 meurez fermes en vostre party, comme ils de-
 uoyent, ont ſouſteuu vostre cauſe avec l'eſpee &
 la plume, encouru mille dangers & ſouffert
 grandes pertes & rigueurs pour vostre ſeruiſe,
 deſperer vn iour quelque recompence, du moins,
 payement, des gages & autres appointemens
 qu'il pluſt à vostre dicte Maieſte leur donner.
 Iay ceſt honneur d'eſtre du nombre de ceux qui
 volontiers vous ont ſeruy par eſcrit: & pluſt

à Dieu que ie fusse de ceux qui vous ont fait paroistre qu'une belle plume n'a moins esté utile & necessaire à l'establissement de vostre Maieité, qu'une forte & roide lance: pource que cestecy a terracé la force; l'autre, les pretextes de voz ennemis. Enquoy ie ne veux taxer les bons François que vostre sainte conuersion vous ha reuny, mais voz subiectz rebelles, espagnolises, qui en sont encores aujourdhuy plus obstinés & endurez. Or bien que ie n'aye que bien petite part en la louange que ces excellentes plumes se sont acquis, mais tresgrande en la perte, qu'elles peuuent indifferemment auoir faicte pour vostre seruice, ie ne laisseray de supplier en toute reuerence, vostre admirable facilité de donner sil luy plaist, congé & sauf cōduit à ceste brieue, mais vraye Histoire de vostre Royaume de Nauarre (tirée des meilleurs Historiens Latins & Espagnols, pour continuer le seruice que ie vous doÿ en ma charge) de se presenter, & prosterner humblement aux pieds de vostre Maieité, à fin que par son fauorable accueil, elle publie plus hardiment, la naissance & origine dudict Royaume, les faicts des Roys qui vous y ont précédé, & les gestes & merueilleuses prouesses, de vostre dicte Maieité, laquelle Dieu vueille tousiours preseruer, pour

EPISTRE.

voir, sous son ioug gracieux, ce pauvre Roy-
aume reflorir & ioyr d'une perdurable paix &
generale tranquillite.

vostre treshumble & tresobeissant subiect &
seruiteur C. Secretaire Interprete de vostre Ma-
jesté.

Extrait du Priuilege du Roy.

Par grace & Priuilege du Roy il est permis à Nicolas Gilles marchand libraire demeurant à Paris, d'imprimer ou faire imprimer & exposer en vente vn liure intitulé *Histoire du Royaume de Nauarre*, contenant de Roy en Roy tout ce qui y est aduenu de remarquable des son origine, & depuis que les Roys d'Espagne l'ont usurpé, ce qui s'est fait & passé iusques auourd'huy par ses legitimes Roys, seruât aussi d'abrege de l'*Histoire de ces derniers troubles de France*, tirée des meilleurs *Histoires, Latins, François Espagnols & Italiens*, & dedee au Roy par vn des Secretaires interpretes de sa Maiesté, & sôt faictes défêces à tous Libraires, Imprimeurs & autres de quelque estat & condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer lesdicts liures d'autre impressiõ que de ceux que ledict Gilles aura imprimé ou faict imprimer, & ce iusques au temps & terme de dix ans finis & accomplis, sur peine de confiscation desdicts liures par eux imprimés ou vendus, & de deux cens escus d'amende, moitié applicable a nous & l'autre moitié audict Gilles. Voulant en outre que mettant en brief au commencement ou a la fin de chacun desdicts liures l'extrait dudict priuilege, il soit tenu pour signifié & venu a la cognoissance de tous, comme plus amplement est declaré audict priuilege. Donnée a Paris le premier iour de Mars. 1569.

Signé par le conseil.

Le Roy



*GENEALOGIE DES ROYS QUI
ont regné au Royaume de Nauarre, depuis Gar-
cia Ximenes . premier Roy iusques à Henry de
Bourbon III. de ce nom à present regnant.*

Garcia Ximenes premier Roy de Nauarre, commença à regner l'an sept cés 16. eut à femme Yniga de laquelle il eut son filz appelé Garcia Ynigo, regna quarante deux-ans, gist à Sainct Iean de la Penna.

1 Garcia Ynigo succeda à son Pere l'an 758. & de sa femme il laissa vn filz nommé Fortun, regna 44. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

3 Fortun 1. du nom surnommé Garcés, commença à regner l'an 802. eut à femme Theude fille de Gallinde Comte d'Arragon, de laquelle il eut Dom Sancho Garcés, mourut l'an 816. regna 13. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

4 Sancho Garcés succeda à son pere, & de sa femme il laissa Ximen Ynignes, mourut l'an 832. apres auoir regné 17. ans.

5 Ximen Ynignes 1. du nom, regna environ 8. ans, & mourut l'an 840.

6 Ynigo Arista succeda par election, aucuns disent qu'il estoit filz de Ximen Ynignes, il com-

seruent que Naua est la planure qui est naturellement au pied des montagnes, & Erria en langage Cantabrien, duquel le peuple vie fort en ce pays, signifie terre, de sorte que ces deux mots, *Naua erria* ioints ensemble signifient terre plaine, d'aultant que à la verité, le Royaume est assis au pied des monts Pyrenees, & est bien vray semblable, que du temps des grâdes guerres des Maures, Sarasins, en Espagne, les pauures Chrestiens qui s'estoient retirez aux monts Pyrenees eleurent vn Roy, & avec l'aide & faueur diuine, estans descenduz, reconquirent & recouurerēt ce qu'ils auoyent perdu, leur pais de Planure, qu'ils appelloiēt pour ceste cause, du nom susdit *Naua erria*: & depuis, par la corruption du nom, on l'a nomme Nauarre, nom qui luy demeure encore auiourd'huy. Or ce Royame est vn des plus anciens qui soyēt en Espagne, aussi sont les Roys d'iceluy, fondateurs des Royaumes de Castille, & d'Aragon, mais les enfans ont ruiné leurs fondateurs comme ie diray cy apres.

ESTANT donc l'Espagne saccagee & pillée, par les Sarrazins d'Aphrique en l'an 716. les Chrestiens qui estoient du costé des monts Pyrenees, Proclamerent, pour

leur Roy de Navarre (ou ainsi q̄ quelques vns veulēt de Sobrabre) Garcia Ximenes de maison illustre & valeureux liberateur d'Espagne, qui fut seigneur d'Amescua & d'Abarguga places non eslongnees du lieu où depuis fut fondee la ville d'Estella. Ce Roy ayant assemblé pour son commēcemēt six cēs hōmes assurez & resolus fit grandes prouesses Il espousa vne dame de noble maison, nōmee Yniga, de laquelle il eut vn fils apellé *Garcia Yngo*, & disent les auteurs Espagnols, qu'ayāt pris la ville d'Insa en Sobrarue il s'intitula Roy de ceste cōtree, & nō de Navarre, dequoy les Navarrois indignez, le quiterent & se joignirent au Roy de Ouiedo. Don Alonse catholique qu'ils appellent Roy de Leon. La premiere occasion que prindrent les Chrestiens de ces mōtagnes Navarroises & d'Arragō, de dresser vn Estat entre-eux pour faire teste aux Mores, fut d'une assemblée, à l'enterrement d'un Hermite, qui se tenoit es lieux solitaires pres de Iaca en vne mōtagne appallee Vruel. Cest Hermite fut enseuely au lieu où fut depuis basty le monastere de S. Iehan de la Penna, qui fut premierement vn college de Chanoines. Garcia Ximenes regna quarente & deux

17 Piette 1. du nom succeda à son pere, eut à femme Berthe ou Ignes Italiennne, de laquelle il eut Pierre & Isabel, il regna 10. ans & 3. mois, gist à saint Jean de la Penna.

18 Alphonse 1. du nom surnommé le Bataillant, succeda à son frere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il n'eut enfans, fut tué par les Maures l'an 1134. gist au monastere de Iesus de Nasareth.

19 Garcia Ramites 7. & dernier de ce nom succeda au deffunct Roy, la couronne luy appartenant de droict & equité, comme estant filz de l'Infant, D. Ramir petit filz de Sancho Garcia, eut à femme D. Marguerite fille du Comte de Perche, de laquelle il eut Sancho, Alphonse, Marguerite, mariée à Guillaume filz de Roger pere & mere d'un autre Guillaume Roy de Naples & Sicille en secondes nopces, le Roy D. Garcia espousa D. Vrraca, de laquelle il eut vne fille appelée Sancha, regna 16. ans, gist à la grand Eglise de Pampelone.

20 Sancho 7. du nom surnommé le Sage, succeda à son pere, eut à femme D. Sancha. de Castille, de laquelle il eut Sancho Fernand qui mourut de la cheute d'un cheual ne laissant enfans, & D. Ramir Euesque de Pampelone, Berâguela femme de Richard Roy d'Angleterre, Thérésa ou Constance qui deceda vierge, & Blanche femme du Comte Thibault de Champagne, regna 43. ans & 7. mois & mourut l'an 1194.

21 Sancho 8. du nom surnommé l'Enfermé, succeda à son pere, eut à femme Françoisse fille de Raymond, Comte de Thoulouse, de laquelle il eut un filz nommé Fernand, qui mourut courant

vn Ours, & ainsi mourut le Roy Sancho sans enfans ayant regné 40. ans, mourut l'an 1234. gist à saincte Marie de Roncevaux, icy prend fin la 1. lignee des Roys de Navarre, laquelle dura 518. ans.

22 Thibaud 1. du nom Comte de Champagne & Brie, & fils de D. Blanche fille de Sancho le Sage, cōme plus proche parent succeda à la Courōne de Navarre, eut pour premiere femme vne Dame de Lorraine, de laquelle il n'eut enfans, en 2. nopces il espousa la fille de Guichard seigneur de Beaulieu, de laquelle il eut Blanche femme de Iean Duc de Bretagne, & en 3. nopces il eut Marguerite, de laquelle il laissa Thibaud, Henry, & Leonor, il deceda l'an 1253. gist à la grand' Eglise de Pampelone.

23 Thibaud 2. du nom succeda à son pere, eut à femme Alix de France, de laquelle il n'eut enfans, seulement vne fille bastarde, il deceda l'an 1271. ayant regné 17. ans.

24 Henry 1. du nom surnommé le Gros, succeda à son frere, il eut à femme Ieanne fille de Robert Comte d'Artoys, frere de S. Loys, de laquelle il eut Thibaud, lequel sa nourrisse tua, & Ieanne regna 3. ans 7. moys, mourut l'an 1224. gist à la grand Eglise de Pampelone, ces Comtes de Champagne ne regnerent en Navarre que 40. ans.

25 Ieanne de Navarre succeda à son pere Henry estāt aagé de 3. ans, eut pour mary Philippes le Bel, Roy de France, duquel elle eut Loys, Philippes, Charles & Isabel femme d'Edouart 2. Roy d'Angleterre : ladicte Ieanne mourut l'an 1305. gist aux Cordeliers de Paris.

26 Louys 1. du nom, surnommé Hutin succeda à

sa meté au royaume de Nauarre, & par la mort de son pere à celuy de France, eut pour femme Marguerite, de laquelle il laissa Ieanne qui espousa Philippes d'Eureux, & en 2. nopces il espousa Clemence fille de Charles 2. Roy de Naples, de laquelle il ne lussa enfans, mourut l'an 1313. gist à S. Denys.

27 Philippes 1. du nom succeda à son frere tant au royaume de Nauarre que de France, eut pour femme Ieane fille d'Othelin de Bourgogne, de laquelle il n'eut enfans, mourut l'an 1321. gist à S. Denys.

28 Charles 1. surnommé le Bel, succeda à ses freres, eut pour premiere femme Blanche, laquelle il repudia, & en 2. nopces il eut Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & pour 3. femme il eut Ieanne fille de Loys de France, Comte d'Eureux, de laquelle il laissa Blanche, qui fut femme de Philippes Duc d'Orléans, il regna 7. ans & mourut l'an 1328. gist à sainct Denys.

29 Philippes Comte d'Eureux 2. du nom succeda à la Coutonne de Nauarre, à cause de Ieanne de Nauarre fille vniue de Loys Hutin, & de laquelle il eut Charles, Philippes qui fut Comte de Longueuille, Loys Comte de Beaumont le Roger, Ieanne femme du Viconte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, Blanche Royne de France, Agnes femme de Galton Comte de Foix, mourut l'an 1347. gist à la grand Eglise de Pampelone, & Ieanne sa fille mourut en France l'an 1249.

30 Charles 2. du nom surnommé le Mauuais, succeda à son pere, eut pour femme Ieanne de France fille du Roy Iean, de laquelle il laissa Charles, Philippes qui fut Comte de Mortaing en Normadie, Marie Comtesse de Denia, Blanche qui mourut

âgée de 13 ans, Jeanne Duchesse de Bretagne, puis
après Royne d'Angleterre, & vn bastard nommé
Leonel, il regna 37. ans & mourut à Pampelone,
âgée de 55. ans l'an 1386.

31 Charles 3. du nom surnommé le Noble succe-
da à son pere, eut pour femme Leonor de Castille,
de laquelle il eut Jeanne femme de Jean de Foix,
Marie qui mourut fille à Pampelone, blanche qui
fut Royne de Sicille & de Navarre, beatrix Com-
tesse de la Marche, femme de Jaques de Bourbon,
Isabel aussi decedée fille, & Loys qui mouru-
rent ieunes, il regna 39. ans, mourut l'an 1425.
âgée de 64. ans, gist en la grâd Eglise de Pâpelone.

32 blanche 2. du nom succeda à son pere, eut pour
mary Jean Roy d'Arragon, duquel elle eut Charles
qui fut Prince de Vienne, femme de Henry
Roy de Castille, & Leonor femme de Gaston
Comte de Foix, elle mourut l'an 1442. & Jean son
mary l'an 1479.

33 Leonor 1. de ce nom, succeda à son pere l'an
1479. eut pour mary Gaston Comte de Foix, du-
quel elle eut Gaston qui eut pour femme Madelai-
ne de France, lequel mourut d'vn esclat de lan-
ce, laissant François Phebus & Catherine: en ou-
tre D. Leonor laissa Jean qui fut Vicomte de Nar-
bonne, Pierre qui fut Cardinal, Jaques lequel mou-
rut sans estre marié, D. Marie femme du Marquis
de Mont-ferrat, Jeanne femme du Comte d'Armi-
gnac, Marguerite femme de François dernier, Duc
de Bretagne, Leonor femme du Côte de Cádale,
& encor Leonor qui mourut promise au Duc de
Medina Cely, elle deceda l'an 1479. gist en Tafala
au Couuent de S. Sebastien de l'ordre S. François.

- 34 Francois Phebus t. du nom succeda à ses pere & mere, estant aagé de 12. ans, il regna 4. ans, mourut l'an 1483. sans estre marié, estat empoisonné, gist à l'Éscar en l'Eglise cathedrale, & par sa mort la Courõne de Nauarre entra en la maison d'Albret.
- 35 Catherine succeda à son frere François, eut pour mary Iean d'Albret, duquel elle eut Iean & André qui moururent ieunes, Henry, Charles ou François qui moururent à Naples, Catherine, Anne femme du Comte de Candale, Quiterye, Madelaine, Isabel, & cinq autres qui moururent ieunes, pere du Comte de Rohan en bretagne, le Roy Iean d'Albret & la Royne sa femme moururent l'an 1517. gisent en l'Éscar en bearn.
- 36 Henry 2. du nom, succeda à ses pere & mere, eut à femme Marguerite de France, sœur du Roy François 2. de laquelle il eut Ieanne leur sculle heritiere, il deceda l'an 1555.
- 37 Ieanne d'Albret 7. femme qui regna en Nauarre, succeda à son pere, eut pour mary Antoine de Bourbon Duc de Vandosme, l'an 1547 lequel fut tué deuant Rouan l'an 1562. & ladiète Ieanne l'an 1572. laissant Henry & Catherine.
- 38 Henry de Bourbon succeda à sa mere au royaume de Nauarre, & apres la mort de Henry de Valois au royaume de France, comme son plus proche heritier, a pour femme Marguerite de Valois, de laquelle il n'a eu enfans, Dieu luy doint la grace de recouurer sur l'Espagnol son royaume de Nauarre, iniustement occupé par ledict Espagnol, nostre ancien ennemy.



HERIBERT ou Herbert, (que la plus part de nos Historiens intitulent Comte de Vermandois, & qui est appellé Comte de Troyes en la charte de Ledgarde sa fille donant Gisey a S. Pierre en Va
peu apres fut tué par les gens de Bauldoin le Chamme Comte de Flandres & frere de Raoul environ l'an 902. lequel Heribert estoit frere de Pepin & de Bernard ou Berthold tous enfans de Pepin fils
blablement ce me semble) le prend pour Bernard qui eut les yeux creuez & mourut l'an 918. lequel estoit fils de Pepin Roy d'Italie, né de concubinage, comme de Thegnus. Cest Heribert apres
que les Chroniqueurs de ce mesme age comptent 943. & fut enterré a S. Quentin par ses enfans qu'il eut de la sœur de Hues le Grand, lesquels possederent toutes ses terres par indivis & en commun.

EVDES ou Eon
qui garda
au vivant
de son pe-
re ses for-
teresses de
Hau &
Chateau
Thierry,
& depuis
s'empara
d'Amiens
environ
l'an 944.
de France.

HUES ou
Huon le-
quel son pe-
re fit arche-
vesque de
Rheims, qui
fut comme
vn nouveau
subiect des
querelles
entre les
Carlins, &
la plus part
des grands
Seigneurs

ROBERT qui s'empara de la ville de Troyes environ
l'an 958. & en dechassa l'Euclique Ansegisus qui avoit fait
grand deuoir contre les Normans: ce qui fut cause que
Brunon oncle de la Royne Gerberge assiegea Troyes, &
le chateau de Dijon, duquel aussi Robert s'estoit fait l'an
959. sur le Roy Louys. Il eut a femme Verra fille de Gis-
lebert Duc de Bourgogne, sœur de Leudegarde femme
d'Otton frere de Hues Chaper, & eut Adelays ou Aliz
de laquelle il eut vn fils nommé Robert.

HERIBERT Comte qui se rendit avec son pere du parti de Loys d'Outremer l'an 941. & depuis environ
951. a l'aide d'Adalbert son frere espousa Ottogeba, que les autres appellent Edguit ou Origina fille d'Edou
Roy d'Angleterre & veuve de Charles le Simple, l'ayant retirée de Laon où le Roy son fils luy avoit donné le re-
nu d'vne Abbaye de Nonnains. Ce Comte s'empara de Victry par trahison d'un Gaultier, & de quelques au-
places en Champagne & Brie des environs l'an 951. & fortifia Monteflix avec son frere Robert, auquel il succé-
da au Comté de Troyes, & est appellé par Glaber Comte de Troyes & de Meaulx. Il rebatit l'Abaye de Lagay sur
par les Payens, & y fut enterré apres sa mort qui est marquée au 28. de Decembre environ l'an 993.

ESTIENNE 1. Comte de Troyes
& de Meaulx, que le Roy Robert en
la charte de Lagay appelle son nep-
veu, Glaber, coustu, deceda sans hours
de son corps environ l'an 1030.

AGNES ou Anne, qui fut
seconde femme de Charles
frere de Lothaire, avec lequel
elle mourut a Orleans l'an 992.
ou environ, delaisant deux fils
qui se retirerent en Allemagne.

EON ou Eudon, autrement appellé Eudes, surnommé le Char-
& tieur pour vn temps de Coney par oüroy d'Odelric Archeve-
qu'Herbert son oncle, & fut enterré a Merimoustier. Il eut a fe-
me de Normandie, de laquelle il n'eut enfans: & en secondes espous
de Conrad & de Mahault sœur du Roy Lothaire, laquelle fut de-
rée pour comerage. De ceste Bete Eudes eut

EVDES ou Eon, Comte Blois, de Chartres & de Tours, seigneur de Sancerre par eschange de partie du Comté de Beauvais avec l'Euclique Roger (qu'aucuns luy donnent pour frere) & depuis Co-
Roy Robert, qui se pretendoit heritier plus proche Il fut tué en vne bataille pres Barle Duc, par Gozlon Duc de Lorraine l'an 1037. le 17. de Decembre, & fut sa teste enuoyée a l'Empereur Conrad,
gneu par sa femme, qui est nommée en quelques chroniques assez anciennes, Machilde ou Machilde troisieme fille de Hues le Grand: Mais ez plus vrais titres des Monasteres de S. Pierre en vallée &

THIEBAULT 1. Comte de Chartres, de Blois & de Tours (qu'il quitta a Geoffroy Comte d'Anjou pour sa rançon l'an 1042.) depuis encor Comte de Troyes & de Meaulx, eut a femme Aliz.

ESTIENNE 2. Comte de Chartres, de Blois & de Meaulx
appellé par les Barons d'oultre mer, le Pere du conseil: espou-
sa Ale fille de Guillaume le bastart Duc de Normandie, la-
quelle apres la mort de son mary (qui fut tué en vne bataille
contre les Sarrazins pres Rames l'an 1101.) se rendit religieuse
a Marcigny l'euclique de Chartres le nomme Palau: &
Guitbert dit de luy, qu'il avoit autant de chateaux qu'il y a de
jours en l'an.

EON ou Eudes selon la genealogie de S. Arnoul de
Mers, laquelle seule j'ay suyvi en cest endroit, n'ayant
trouvé mention de cestuy cy ailleurs, sinon que ce soit
celuy auquel le Roy Louys donna le chateau de Vi-
ctry apres qu'il eut prins sur le Comte Thiebault, qui
est appellé en quelque chronique nepveu de cest E-
udes la, lequel au contraire l'Abbé du mont S. Michel
appelle nepveu de Thiebault.

HVON ou Hues Comte de Troyes, lequel en quelques chartes faisant mention de
pes, est intitulé Comte de Champagne, & en autres Comte de Troyes, eut a femme Ce-
laquelle il fut separé pour contanguntité, & fut ladicte Constance remariée en la ville
de la race des Normands qui occuperent l'Apoille & la Calabre. Il eut encor vne fe-
semblent appeler Lombard, & vn fils nommé

HVON ou Eudon qu'il eut hereda par despit de sa femme, & vendit son Comté a son
oultre mer (où il mourut le 14. Jun fait chesualier du temple, comme il est appellé p
Chartres) il delaisa ceste seconde femme enceinte. Cest Eudon seroit plustost celuy,
bault le Roy Louys, lequel luy donna le chateau de Victry qu'il avoit pris l'an 1143.

GVILLAYME qui fut priné de son droit d'ai-
nesse par les pratiques de sa mere, pour l'imbecillité
de son esprit: & dit G. de Jumieges, *He honorum Sororj*
a *pater regendum suscipit* (qu'aucuns estiment estre le
Comte de Surrey en Angleterre) & adiouste, que
Henry Comte d'Eu espousa sa fille, combien qu'ils
fussent proches parens & qu'il eust d'elle trois fils
& vne fille. Aussi la Chronique vulgaire de Norma-
die baille a ce Guillaume vn fils Abbé de Fescamp.

THIEBAULT 2. surnomé le Grand ou le vieil, Côte
de Chartres, de Blois & de Meaulx ou de Prouins, & de-
puis encor de Troyes par acquisition de Huon son oncle,
eut a femme Mahault fille de Bauldoin Comte de Fian-
dres. Cestuy-ci a porté en les titres celuy de Palatin, &
par aucuns est appellé Thiebault a la belle lignée. Il mou-
rut a Lagay sur Mars le 10. iour de Janvier l'an 1151. ou
comme autres cōptent a la Romaine, 1152. & gist en l'Ab-
baye dudit lieu, sous vn sepulchre de pourpre sans
incription.

HENRY moyne de Clugny, Abbé de Glattomberey ou Radin-
gues, depuis Euclique de Vincestre, se retira a Clugny apres la
mort de son frere environ l'an 1156. & mourut aveugle l'an 1172.

ESTIENNE Comte
Jongne a cause de Mahault
d'Angleterre le iour S. Esti

EVSTACE, qu'aucuns ont intitulé
Duc de Normandie, deceda avant son
pere, estant fiancé a Constance sœur
du Roy Loys, laquelle fut depuis ma-
riée a Remond fils d'Aufort Comte
de Tholose.

GVILLAYME Comte de Morraing ou de Confla-
que & heritiere de Guillaume de Vvarences troisieme
a Kairluid par le Roy Henry d'Angleterre le iour saint
sur cause que le Roy Henry remit entre ses mains ledit Co-
corda de ce Comté avec Mathieu Comte de Bologne

HENRY 1. surnommé le Large,
Côte Palatin de Troyes, sœur Fro-
dal des Comtez de Chartres, Blois,
de Sancerre & de la Vicité de Cha-
steaudun, n'asquit l'an 1127. Espousa
Marie fille aisnée du Roy Loys le
jeune & d'Alienor Duchesse de
Guyenne: deceda peu apres son re-
tour d'oultre mer, eüst eschappé des
mains des infideles, l'an 1180. le 17.
de Mars sur le vespre, & gist en l'E-
glise de S. Estienne de Troyes, qu'il
fonda & donna de grands biens par
sa charte de l'an 1173.

THIEBAULT surnommé mesmes par les
anciens titres, le bon, Comte de Chartres & de
Blois, grand Seneschal de France, qui s'appelle
en quelque epistre *Procurator regni Francorj*, c'est
à dire Regent en France: mourut d'vn flux de
sang au siege d'Acce environ l'an 1201. Il es-
pousa Aliz fille puisnée de Louys le Jeune &
d'Alienor, de laquelle il eut

ESTIENNE Comte ou plustost Seigneur de
Sancerre, auquel de la fille de Geoffroy de Donzi,
autrement dict de Gien, qui avoit esté promise a
Anceuls de Treignel, aucuns donnent vn fils
nommé Guillaume, duquel ils deduisent la race
de Sancerre par Estienne qui fut marié a Marie
de la Matche 1288. les autres dient que cest Esti-
ne se rendit Chartreux.

GVILLAYME aux blanches mains chanoine de
S. Quiriace de Prouins, esleu Euclique de Chartres,
fut fait Archevesque de Sens 1168. puis Archeves-
que de Rheims 1177. Regent en France avec la
Royne, en l'absence du Roy Philippe environ l'an
1200. ayant esté fait Cardinal au titre de S. Sabine
par le Pape Clement 3. mourut soudainement en la
ville de Laon. 1202.

AGNES fen-
qu'aucuns intitule
nault & frere de
duquel mariag
par la genealog
Moufon, & R
S. Martin de T
Chartres l'an 1

**THIE-
bault** qui
deceda en
son ieune
age.

LOYS Comte de Blois & de Chartre
noble Baudouin le Duché de Nike. Il se croisa avec Thiebault l'an 1199. & fut tué deuant
femme Catherine fille aisnée de Raoul Comte de Clermont en Beauvoisis, de laquelle il eut

ESTIENNE Comte ou plustost Seigneur de
Sancerre, auquel de la fille de Geoffroy de Donzi,
autrement dict de Gien, qui avoit esté promise a
Anceuls de Treignel, aucuns donnent vn fils
nommé Guillaume, duquel ils deduisent la race
de Sancerre par Estienne qui fut marié a Marie
de la Matche 1288. les autres dient que cest Esti-
ne se rendit Chartreux.

GVILLAYME aux blanches mains chanoine de
S. Quiriace de Prouins, esleu Euclique de Chartres,
fut fait Archevesque de Sens 1168. puis Archeves-
que de Rheims 1177. Regent en France avec la
Royne, en l'absence du Roy Philippe environ l'an
1200. ayant esté fait Cardinal au titre de S. Sabine
par le Pape Clement 3. mourut soudainement en la
ville de Laon. 1202.

HENRY PHILIPPE
qui mou-
rut fort
sans hoirs de
son corps.
BLOIS.

HENRY 2. surnommé le Jeune, Comte Palatin de Troyes, ayant creanté Isolant fille
de Baudouin de Henault, espousa Hermanfette fille & heritiere d'Henry de Namur
laquelle estant morte sans enfans, il alla oultre mer, où il mourut d'vne chute en Acce
l'an 1197. delaisant d'Isabeau Royne de Cypre & de Hierusalem (qu'on pretendit de-
puis n'avoir esté sa femme legitime, d'autant qu'vn frere de Toron son premier mary,
auquel le defunt Marquis de Monferrat Conrad l'avoit ravie par force, estoit encor
lors vivant) deux filles.

THIEBAULT 3. Comte Palatin de Troyes par succession d'Henry son frere, eut a fem-
me Blanche fille de Don S
de Navarre, & sœur de Berengere Royne d'Angleterre, par contract de l'an 1199. Il mourut a Troyes le 25. de May l'an 1
ou environ: & fut enterré en l'Eglise saint Estienne.

GVILLAYME aux blanches mains chanoine de
S. Quiriace de Prouins, esleu Euclique de Chartres,
fut fait Archevesque de Sens 1168. puis Archeves-
que de Rheims 1177. Regent en France avec la
Royne, en l'absence du Roy Philippe environ l'an
1200. ayant esté fait Cardinal au titre de S. Sabine
par le Pape Clement 3. mourut soudainement en la
ville de Laon. 1202.

ALIX Royne de Cypre
qui eut vne fille aussi no-
mée Aliz Royne de Cy-
pre, laquelle mourut
Thiebault le Postume
l'aide des Barons de Frâce
& depuis accorda avec luy
l'an 1234. & mourant de-
laisa entre plusieurs autres
enfans Marie femme de
Gaultiers de Briene fils de
Gaultiers & de la veuve de
Tancred Roy de Sicile.

PHILIPPE mariée l'an 1214. contre les
defenses de Loys fils aisné de Philippe Au-
guste a Erars de Rameru fils d'André de
Bonne qui perdit sa cause par l'arrest de
Melcan l'an 1216. & depuis accorda avec
Thiebault 1211. Elle eut vn fils nommé
Henry, & quelques filles, a l'escuot Izabel-
le femme de Henry Comte de Grād-prey,
Marie femme de Gaultier de Nanteuil, &
deux autres, dont l'vne fut mariée a Ance-
lia de Dampierre, & l'autre a Thietry de
Beurres.

[La premiere fut Gertrude, fille du Comte de-
Mers & d'Aubourg, veuve de Thiebault Duc
de Lorraine, qu'il espousa estant encor en la
garda de sa mere & de sa sœur ou environ, &
fut separé d'elle par jugement Ecclesiastique.

BLANCHE qui fut accordée a Othe fils d'Othe de Met anie Comte de Bourgogne
de France, a Jean de Bretagne dit le Roux, fils de Pierre de Dreux autrement de Brinne
fonda le couvent des Jacobins de Kemperle 1154. & l'Abbaye des nonnains de la Loye pe

THIEBAULT 5. surnommé le Jeune, Roy de Navarre, de
Champagne & Brie Couens Palazins, qui espousa Isabel fille ais-
née du Roy S. Louys l'an 1158. Il deceda a Trapes qui est en la
côte d'Afrique a cent mil de la Golette sans enfans le Védredy
5. iour du moys de Decembre 1270. & fut son corps porté aux
Cordeliers de Prouins, & son cœur aux Jacobins dudit lieu.
Aucuns Navarrois luy donnent vne fille bastarde qu'ils nom-
ment Marqueta, & dient quelle fut mariée a Don Fernandez
Seigneur d'Yzar fils du Roy lame d'Arragon: ce qu'autres at-
tribuent a Thiebault le grand. La Royne Isabel femme de cestuy
cy mourut a d'Hiens en Prudence le Ludy 27. iour d'Avril 1271.
& fut enterrée au monastere de Barra en France, ce dict samal-
loa de Mondragon.

PIERRE ou
Perré Seigne-
ur de Muraual
en Navarre mou-
rut fort ieune,
& ha sa sepultu-
re aux Corde-
liers de Prou-
ins, où il est
apelé frere ger-
main du Roy
Henry.

HENRY 3. surnommé le gros ou il gos
Navarre, succeda a son frere Thiebault
ayant espousé l'an 1269. Blanche fille de P
permission de son frere Thiebault, dont
l'employ 20000. en propre. En fin apre
beaux freres, mourut le 22. iour de Juillet
Cordeliers de Prouins. Il eut vn fils non-
nastere des Cordeliers de Pampelune. Au-
Carra qu'il nomment Henriquez Marc
qui s'appellent encor Henriquez de Nau
laisa vntre lie vnique



IEANNE Royne de Navarre, Comtesse Palatine de Champagne & de Brie, qui fut accordée du consentement des estats de Nau-
tract de l'an 1275. & depuis mariée le 15. Aoust 1284. a Philippe le Bel, lequel en l'an 1288. luy fit de de tous ses conquests en Nau-
accorda avec Edmoïd fils de Henry Roy d'Angleterre (auquel par le conseil de sa mere, & contre la volonte de Robert d'Attois il a-
quests faits pendant son premier mariage. C'est Aymon qui est enterré en l'Eglise de S. Spire de Gurbell a main gauche du grand
Champagne, iouyt a ces pays & s'intitula Comte Palatin de Champagne & Brie: comme depuis en or fait le ieune Duc de Bourgo-
Eudes son ayeul au nom de Ieanne sa niece fille de Loys Hurin & de Marguerite sa premiere femme, le 27. de Mars 1317. Apres la m-
de France par le Roy Iean au mois de Novembre l'an 1361. depuis laquelle furent encor quelques autres traittes & accords faits &
particulierement & au long ou dernier liure de nos Memoires. La Royne Ieanne mourut a Paris le ardy 6. iour d'Avril 1305. & fut i

Double de l'aduis en-

uoyé au Roy Philippes iij. de ce nom fils de S. Louys, par Messire Eustache de Beau-marchez, ou plustost (comme la forme faict congnoistre) par Messire Robert d'Artois, Gouverneur & Vice-Roy en Nauarre pendant le bas aage de Madame Ieanne de Châpaigne, fille de Héry, & petite fille de Thibault Roys de Nauarre, & Comtes de Châpaigne & Brie, mariée a Philippes le Bel, qui fut aussi Roy de France, 1285.



*ON tres-cher Seigneur, la
coustume & li usages dou
Royaume de Nauarre est
telle entre li Roys & li*

*Nauarrois, que quand li Roys vient pour
estre Rois nouuians, li sires ou cil qui tiét
son lieu, mande a un iour certain tel com-*

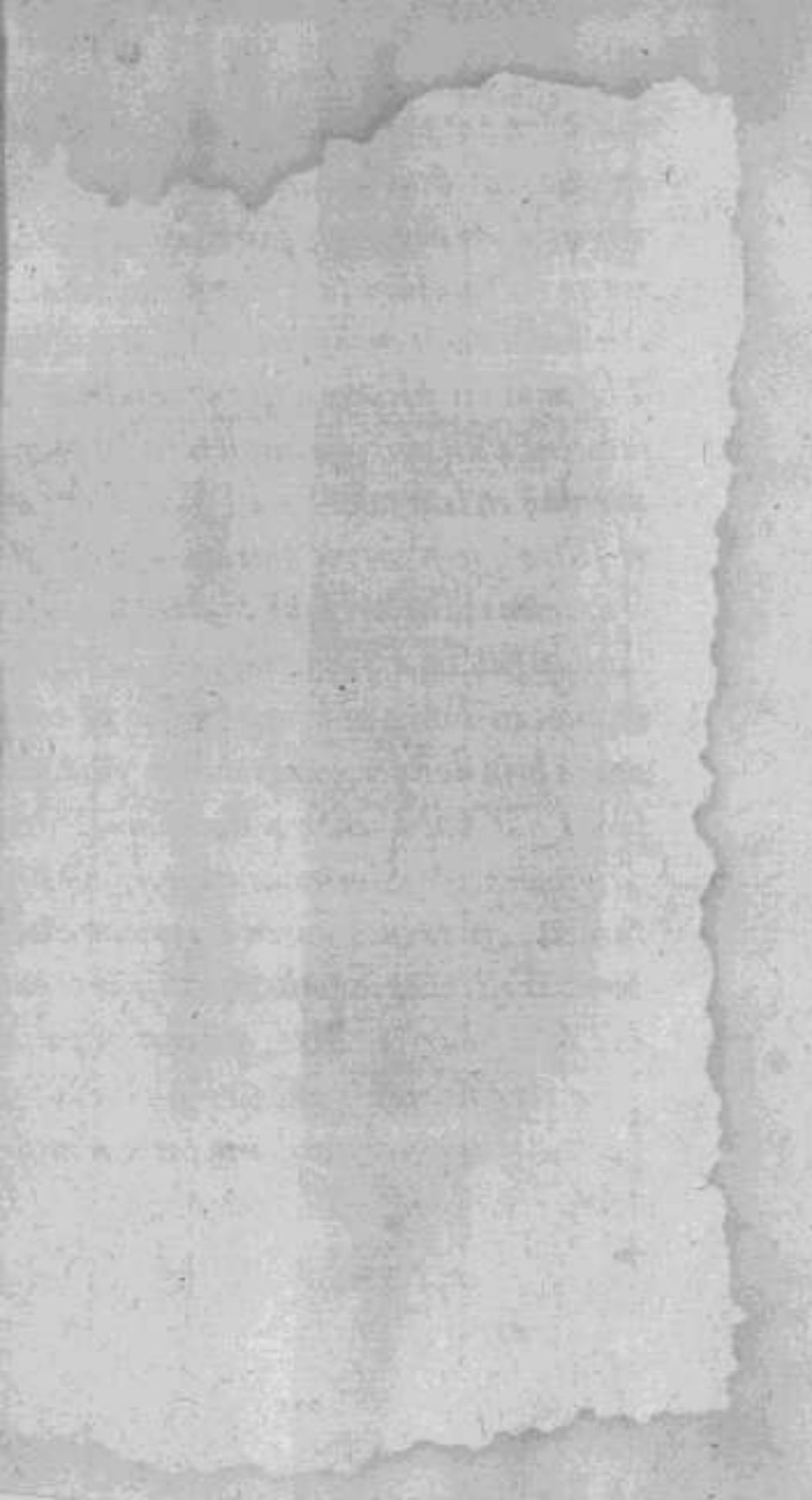
me il plaist au Seigneur, les Prelats de la terre, & les riches hommes, & des cheualiers ce qu'il li semble raisons; (car assez en y vient sans mander) & faiēt ascauoir as bonnes villes que elles y enuoient de leurs gens, & qu'ils soyent a Pampelune au iour qu'il mande: & celuy iour ou lendemain, lequel qu'il plaist au Seigneur, il & tuit vont a l'Eglise nostre Dame Cathedrale de Pampelune, & enqui deuant l'autel, li Nauarrois le requierent que il iure sur Saints qu'il les mainterra a leurs bons fuers & a leurs bonnes costumes: & encore li requierent que il iure a tenir la monnoye qui est a tel temps sans faire autre dusque a douze ans, & de qui en auāc n'en face que vne en toute sa vie: & encores li requierent que les forces que ses peres, ou ses ayeuls, ou ses besyeuls firent a tort, soyent defaiētes par esgart de preudhes hommes qui y seront mis par li Roys & par aus par accort, c'est asca-

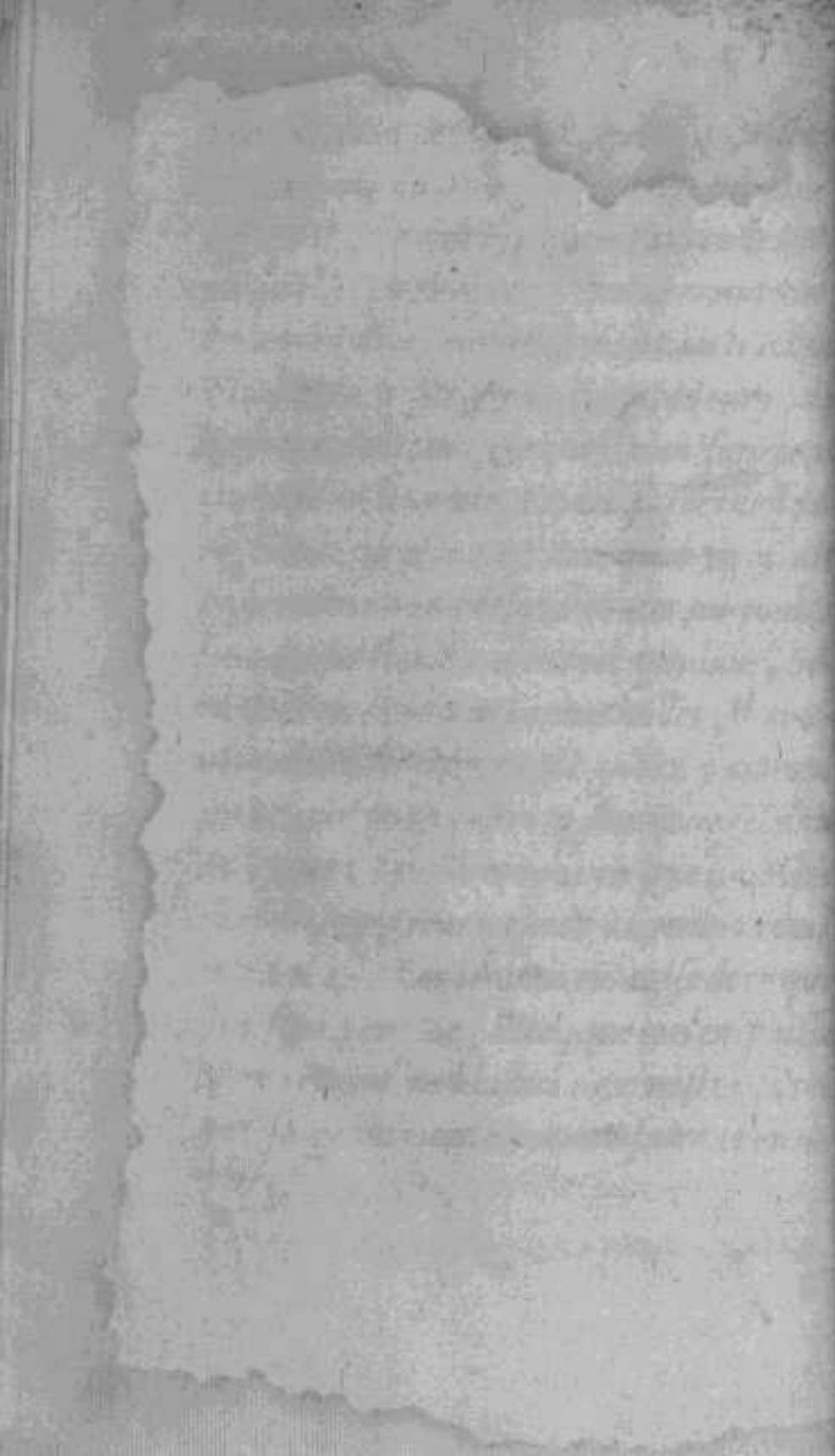
uoir pour li Roys & pour li Prelas, &
pour li Gentilshommes, Cheualiers, Gen-
tilhommes doiuent estre mis qui iurront,
qu'ils feront bien & loyaument: & de-
uant ceuls venront li demandeur & li
procurateur li Roy pour mōstrer son droit.
& oyes les raisons & les defenses, li che-
ualiers qui seront mis, & qui orront, iu-
geront: & ce qu'il iugerōt, doit estre tenu,
mais que li Roys ne truisse faulseté. & en
telle moismes maniere, li Roys & cil des
bonnes villes metteront hommes des bon-
nes villes par accord pour ce mōsmes fai-
re. Et encores li requierēt, que cil qui sont
fors de Nauarre banni ou autrement, se
ce ne sont iugie pour trahyson, ou s'il ne
sont fors pour fame efforcbier, ou pour
briser chemins, & rober, ou pour tres-
grands maux-faiets, soyent rappellez, &
puissent entrer ou Royaume, donnant
pleige & seurte. d'amende faire a tous
ceauls qui dans se plaindront: & ce mes-

mes requierent il des prisonniers. Je ancüs
en y a. Et quand li Roys a ce oëtroyé &
ce iuré, il le mettent tuit suz un escu, &
le lieuent haut, & dient tuit, Rois, Rois.
Et ce fait, li Rois s'en va a son hostel &
chascun au sien, & va chascuns l'au il
vent: ne autres feantes, ne autres hom-
mages li Roys ne reçoit des Nauarrois, ne
ils plus de luy que dit est. Biē a Sire hom-
mages aucuns en Nauarre par conue-
nance, comme li sires de Rade, & li sires
d'Aigremont, & li vicueus de Tartais, li
hoir dan Raymon Guillaume de Caupe-
ne: & ceus reçoit li sires quant il li plaist,
& viennent a luy quand il les mande,
ou dedans quarāte iours que il est en Na-
uarre doiuent venir a luy, ne ja n'atten-
mie Sire plus de huit iours, ne tant li
conuiengne a demeurer. Pour toutes ces
choses li Roys Thiebault sires li fils
purchassa a Rome qu'ils fust ensins &
sacrés & coronnés. Et moult vourroyent

cil dou pays que nostres sires vostre fils
le fust, se il vous plaisoit. Et Sire, ie ay
parlé a l'Euesque de Pampelune, que pour
reuerence de nostre Seigneur vostre fils,
l'on chantera en l'Eglise nostre Dame le
iour qu'il entrera en Pâpelune: & a laide
de Dieu, Sire, & dou grant bienfaict que
vous auéz fait & faictes chascun iour
as gens de Nauarre, ie croy pourchassier
que tuit le receuront si honorablement cõ-
me plus on pourra: & tuit seront appa-
reilleZ a son commandement sans nulle
maniere de debat, que ie y puisse entēdre.
Et li enfançon qui souloyent estre rebel-
les, si comme vous auéz oy plusieurs fois,
sont tout mis a ma volenté. De ces choses
Sire, vous auoyz ie mādē ma volenté par
maistre Iean mon clerc, & toutes voyes,
ie le vous enuoye ci a dire plus claiement:
& vous auise encores, que li Roys Thie-
bauld li peres fit deux monnoyes, & ne
iura la monnoye si comme ie enten plus

que a dix ans : & disoit , que si ancesseur
en auoyent deus aussins faites ou plus :
& qu'il en pouuoyt faire apres le ter-
me qu'il auoit iuré tant comme voudroit,
& ainsi l'auoit encōmancé. Mais li Roys
Thiebault li fils, & li Roys Henry, là
iurerent a xij. ans, & que il n'en feroient
que vne en leur vie. Et des forces deffai-
re, Sire, ie n'entens mie qu'il en y ait
gramment : car presque toutes, ou toutes
sont desfaictes. Et as lettres pendans, Si-
re, que l'en donra as bonnes villes, il con-
uenra bien donner garde qu'il n'y ait nul
point qui puist estre a dampnage dou
Seigneur : & Sire vous en ayez vostre
conseil, & prenez garde au temps com-
ment il est. car ie vous en auise de ce que
i'en sçai, pour-ce, Sire, que ie n'en puisse
estre repris ne blasmé : & nostre Sires
par sa grace vous en doint faire le meil-
leur.







HISTOIRE DV

Royaume de Nauarre.



LE Royaume de Nauarre est vn petit angle de la prouince d'Espagne, qui se confine du costé d'Orient, au Royaume de France, & dans lequel il entre en partie, par les monts Pyrenées: d'Occident au long du fleuue Ebrus, & prouince de Rioia, de Septentriõ, au pays de Guipuzcoa, & du costé de Midy, au Royaume d'Aragon: Ses principalles villes sont Pampelone, Estelle, & Tudelle, de la les monts: sainct Iehan de pied de port, deça les mōtagnes en la terre des Valcos, avec quelques autres places du Royaume de Nauarre, ainsi appellé, selon qu'aucuns ont escrit, par la corruption du nom de la montagne qui est en iceluy, qu'on appelle encor auiourd'huy Nauaca: les autres ob-

Gasibay
lib. 21. hist.
Hist.

seruent que Naua est la planure qui est naturellement au pied des montagnes, & *Erria* en langage Cantabrien, duquel le peuple vlc fort en ce pays, signifie terre, de sorte que ces deux mots, *Naua erria* ioin ensemble signifient terre plane, d'autant que à la verité, le Royaume est assis au pied des monts Pyrenees, & est bien vraisemblable, que du temps des grâdes guerres des Maures, Sarasins, en Espagne, les pauvres Chrestiens qui s'estoient retirez aux monts Pyrenees élurent vn Roy, avec l'aide & faueur diuine, estans descenduz, reconquirent & recouurerēt ce qu'ils auoyent perdu, leur pais de Planure, qu'ils appelloiēt pour ceste cause, du nom susdit *Naua erria*: & depuis, par la corruption du nom, on l'a nomme Nauarre, nom qui lui demeure encore auiourd'huy. Or ce Royaume est vn des plus anciens qui soyēt en Espagne, aussi sont les Roys d'iceluy fondateurs des Royaumes de Castille, & d'Aragon, mais les enfans ont ruiné leurs fondateurs comme ie diray cy apres.

ESTANT donc l'Espagne saccagee & pillée, par les Sarrazins d'Aphrique en l'année 716. les Chrestiens qui estoient du costé des monts Pyrenees, Proclamerent, pour

leur Roy de Navarre (ou ainſi q̄ quelques vns veulēt de Sobrabre) Garcia Ximenes de maifon illuſtre & valeureux liberateur d'Eſpagne, qui fut ſeigneur d'Amefcua & d'Abarguga places non eſlongnees du lieu où depuis fut fondee la ville d'Estella. Ce Roy ayant aſſemble pour ſon commécemēt fix cēs hōmes aſſeurez & reſolus fit grandes proueſſes. Il eſpouſa vne dame de noble maifon, nōmee Yniga, de laquelle il eut vnſils apellē Garcia Yngo, & diſent les autheurs Eſpagnols, qu'ayāt pris la ville d'Inſa en Sobrarue il ſ'intitula Roy de ceſte cōtree, & nō de Navarre, dequoy les Navarrois indignez, le quiterent & ſe ioinrent au Roy de Ouiedo. Don Alonſe catholique qu'ils appellent Roy de Leon. La premiere occaſion que prindrent les Chreſtiens de ces mōtagnes Navarroifes & d'Arragō, de drefſer vn Estat entre-eux pour faire teſte aux Mores, fut d'vne aſſēblée, à l'enterrement d'vn Hermite, qui ſe tenoit és lieux ſolitaires pres de Iaca en vne mōtagne appellee Vruel. Ceſt Hermite fut enſeuely au lieu où fut depuis baſty le monaſtere de S. Iehan de la Penna, qui fut premierement vn college de Chanoines. Garcia Ximenes regna quarante & deux

ans, & laissa son petit Royaume à Garcia Ynigo son fils auquel se rangerét derechef les Nauarrois: Mais Froila Roy d'Ouiedo qui premier de tous en Espagne vfa de nom de Don, regnant à Ouiedo, les contraignit par armes de retourner à son obéissance.

De D. Garcia Ynigo. II. Roy de Nauarre.

AV Royaume naissant de Nauarre succeda Don Garcia Ynigo à son pere Garcia Ximenes, l'an sept cens 50. huiét. Ce Roy estendit ses limites à cause des dissentions qui estoient entre les Maures: car il print sur eux la ville de Pampelone, laquelle nous lifons auoir aussi esté prinse enuiron ce tēps par Charles le Grand, Roy de France: qui faiét iuger, que allant en Espagne au secours de Ibnaballa, Roitelet de Saragosse, il se voulut saisir de Pāpelone sur le Roy Don Garcia Ynigo, pour mieux asseurer sō passage, & pour auoir eu differant avec luy, le Roy Charles fit desmanteler ladite ville. Ce Roy Don Garcia Ynigo estoit Prince guerrier, qui recouura en Nauarre la ville de Pampelone, qui estoit entre les

maines des Maures, & print autres places hors de Navarre, & chassa les Sarrasins de celles qu'ils tenoient pres des montagnes, & se nomma Roy de Pampelone: estoit bon Roy, & fonda plusieurs Eglises. Ayât eu a son seruice Asnar petit fils du Comte Eude de Guienne luy dōna les terres qui sont entre les deux riuieres nommees Arragon, avec tiltre de Comte. Le siege de ce Côté estoit Iaca recognoissant la souueraineté des Roys de Navarre. Don Garcia regna quarante & quatre ans, laissant vng fils appellé Fortun, il gist à sainct Iehan de la Penna en la sepulture du Roy son pere.

Don Fortun III. Roy de Navarre.

D On Fortun 3. Roy de Navarre, premier de ce nom, surnommé Garces ou Garcia, commença à regner l'an huiët cens deux. Il eut la guerre non seulement contre les Maures, mais aussi cōtre les François, qui couroyent & pilloyent le pais de Navarre & d'Arragon aussi bien que celuy des Mahumetistes, car les gens de guerre n'ont rien de sainct que ce qui est sterile & sans bu-

*Respecté
des gens de
guerre.*

tin : Du temps de ce Roy, fut la fameuse bataille de Roncevaux, où il se trouua avec les Nauarrois, pour le party des Espagnols en l'an 809. Ce Roy fust maryé à Theude, fille de Don Galinde Comte d'Arragon, à cause de laquelle il fut Comte d'Arragon : toutesfois ceste vnion de Arragon & Nauarre, n'est pas receue de tous auteurs, ains est faite par aucuns plus tard. De ce mariage sortit l'Infant. Don Sancho Garces, qui succeda au Royaume auquel possible ceste D. Theude fut mariee en secondes nopces : car aucuns auteurs disent, qu'elle auoit esté mariee auparauant a vng Capitaine de Charles le Grand, & du sang d'iceluy, nommé Bernard, autre que celuy qui gouerna Cathelogne : Dom Fortun eut forte guerre avec les Arabes Maures, tant qu'il vescu, & se faisoient perpetuellemēt les vns aux autres tous les dōmages qu'ils pouuoient. La ville de Pampelone desmentee par Charles le Grand, estoit tantost en la puissance des François, tātost des Nauarrois, souuent des Maures, auxquels Dom Fortun & les Arragonnois, & autres siēs alliez donnerent vne bataille, au lieu dit Olcasa, ou Olaast, en laquelle mourut D. Ximen.

Aznar, Côte d'Arragon, l'an 803. ou enuiron, frere de Dom Theude : neantmoins les chrestiens la gagnerent, par la vaillance de ceux de Roncal, qui en eurent pour *Prisileges des habitans de Roncal.* tesmoignage, & marque, le tiltre, & priuilege de Noblesse, dont ils iouissent encor de ce temps. Il regna 13. ans & mourut l'an 815. & dit-on qu'il fut enterré à sainct Iehâ de la Penna.

De D. Sancho Garces IIII. Roy de Nauarre.

DOm Fortû mort, son fils Don Sâcho premier de ce nom, surnômé Garces ou Garcia luy succeda, lequel cõtina de faire la guerre aux maures, avec heureux succez. Il est faict mention d'vne bataille par luy gaignee cõttré les Mahumetistes l'an 821. en vn lieu nommê Ocharan, que autres appellent Ochauierre, en laquelle les habitans du Val de Roncal, qui auoient l'auantgarde, firent si bien leur deuoir, qu'ils meriterent nouvelle confirmation, & validation de leurs priuileges de noblesse, & leur en furent leurs lettres despeschées à Pampelone, au moys de Feburier que l'on comptoit huiët cês soixante, qui est l'an de la Natiuité de nostre

Seigneur, 822. Ces peuples encor qu'ils soient subiets de Nauarre, leuoient tribut annuel des François leurs voisins, par paches, & paix faicte anciennement. C'est vn lieu du ressort de Sanguesse, situé és môts Pirences Nauarrois, confinant à ceux du Val Breton, qui sont de Frâce, desquels ils exigeoient trois vaches chacun an, le trezieme iour de Iuing feste de S. Antoine, avec certaines ceremonies obseruees de l'ogue anciēneté. On estime ce tribut estre venu des guerres que ce Roy eut avec les Gascons & François, lesquels indignez de la route de Roncevaux, couroyent ordinairement les terres de Sobraruc, & Nauarre, & ce apres auoir par luy, ou autres siens successeurs, esté viuement repoussez, & contrains de faire la paix, & l'hommage susmentionné, D. Fortun Ximenes Comte d'Arragon mourut combattant vaillamment contre les Maures d'Espagne, ne laissant aucuns hoirs. Don Sancho Garces eut beaucoup a faire à se defendre contre les Maures, & quand il en fut deliuré, il alla à S. Iean de la Penna, où il fit de grands dons, fit bastir la plus grande Eglise, où il fit transporter les corps des saincts Hermites. D. Sancho Garcia mourut en

vne bataille qu'il eut contre les Maures, l'an 832. fut valeureux & sage Roy, qui regna enuiron 17. ans, & fut enterré à S. Iean de la Penna.

De Don Ximeno Yniguez, v. Roy de Nauarre.

A Dom Sancho Garces, Roy de Nauarre succeda vn fils Don Ximen premier de ce nom, surnommé Garcia, & autrement Yniguez, enuiron l'an 832. Des faits de ce Roy & de ces mœurs & qualitez, les histoires sont muettes : mesme plusieurs autheurs passent tous ces premiers Rois de Sobrarue ou Nauarre, & cōmencent seulement l'histoire de ce Royaume à Dó Yngo Arista, qui vint depuis à la Couronne. Ce neantmoins si l'on prend garde à l'année que mourut le Roy Don Sancho Garcez, & à la succession du Roy Don Ynigo Arista son fils, ce Roy Don Ximeno, regna enuiron 8. ans, & mourut l'an 840. & tient on qu'il est enterré au Conuent de S. Sauueur de Leyre, avec D. Nugna sa femme. Du temps de ce Roy commencerent à s'esprendre par toute Europe les miracles que faisoit Sainct Iacques en Cōpostelle.

De Don Ynigo premier & seul de ce nom, sur-
nommé Ximenes, & communement appelle
Arista VI. Roy de Navarre.

ENviron l'an 840. vint à la Cou-
ronne Don Ynigo Arista, aucuns
disent qu'il estoit fils de Don Xi-
menes susmémentionné, autres (entre lesquels
est Curile Espagnol Autour graue) affer-
ment qu'il estoit fils d'un Comte de Bi-
gorre, nommé Simon, & qu'il fut eslu par
les suffrages des gés de guerre Roy de So-
brarue ou Navarre, à cause de ses vertus &
proïesses, tât y a peu de certitude en l'an-
tiquité, principalement aux races, & ori-
gines. Le nom d'Arista luy fut baillé à rai-
son de sa vehemence, & ardeur à la guerre.

Les Espagnols nommēt Arisco vn hom-
me courageux & hardy. Ce fut le premier
des Roys de Navarre qui fut oingt & cou-
ronné, à la façon de noz Roys de France:
ce qui fut obserué aux autres Roys suiuañs,
combiē qu'aucuns croyēt que telle cōustu-
me vint seulemēt en Navarre, depuis qu'il
y eut des Roys de la maison de Châpaigne.
Or les François, entre les peuples Chre-
stiens, ont retenu cela des ceremonies de
l'ancienne Loy des Iuifs, par le conseil de

Premier
Roy de Na-
uarre sacri.

leurs Euesques. De son temps, & depuis quelques années, le Siege Episcopal de Pampelone estoit en l'Abbaye Royale de sainct Sauueur de Leyre, gardant neantmoins le tiltre d'Euesque de Pampelone, ou d'Iruua, a cause des guerres & du degast des Maures. Il a faiect long temps la guerre aux Maures, & a reprins sur eux en la plaine de Nauarre, beaucoup de places, & quelques Auteurs tiennent qu'il print sur eux la ville de Pampelone, & qu'il les chassa de toute cette contrée. Du temps de ce Roy, de sa mort, ne de sa Sepulture, non plus que de ses faits ne se trouue grande certitude entre les Auteurs, ny encore de la maison ou famille de sa femme, qu'aucuns nommēt Oneca qui est à dire Yniga autres Theude, tirāt l'vne de Pampelone, l'autre de Biscaye: possible qu'il en cut deux ainsi nommées. Il mourut à ce que disent quelques Auteurs enuiron l'an 867. & regna enuiron 27. ans.

De Dom Garcia III. de ce nom & VII. Roy de Nauarre, surnommé Yniguez, comme le second.

DOm Garcia surnommé Yniguez 3. de ce nom & 7. Roy de Nauarre succeda à son pere Don Ynigo

Arista, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 867. Il vnit le Comté d'Arragon à son Royaume par le mariage de luy & de Dame Vrraca, fille de Don Fortun, dernier Comte, ou de Dame Endregot Galinde, de la mesme maison & famille d'Arragon. De ceste Dame il eut deux fils D. Fortun & D. Sancho Abarca, & vne fille nommée D. Sanctina, ou Sâcha. De la naissance de D. Sancho on escrit ceste fable: c'est assauoir qu'allant le Roy avec sa femme inconsideremét par les monts de Nauarre, il fut surprins par des coureurs Maares, & tué: & la Royne portée par terre, percée d'vn coup de lance Morefque par le ventre, estat enceinte de ce D. Sancho. Quelques heures apres vn Cheualier qu'on appelloit D. Sancho de Gueuara, passant par là, rencontra ce piteux spectable, & vid que l'enfant auoit passé vne main par la playe de la mere, & l'efforçoit de sortir: parquoy ce cheualier descendant, couppa, & agrandit la playe, en sorte, qu'il en tira cest enfant viu, & sans aucune blessure: puis l'emporta en sa maison avec bôs temoins, où il le fit nourrir cōme il apartenoit, iusques à ce qu'il fut grand, & puis le presenta aux estats du Royaume, & le fit

Fable de
D. Sancho.

recongnoistre pour leur Roy legitime: mais comme nous difons, cela refsemble à vne fable, & n'a pas grande autorité. Sa fille D. Sanctina fut mariée au Roy Ordogno 2. fils d'Alphonse le grand Roy d'Ouiedo. Du temps de ce Roy la prouince d'Alana estoit grande, & portoit tiltre de Royaume de ce temps entre les Maures, possesseurs d'une partie d'icelle, residans au val de Burunda, cõtre lesquels les Roys de Nauarre auoyent cõtinueles guerres: & notamment de ce temps que viuoit le Roy D. Garcia Yniguez, est faite mëtion par les Autheurs, & aussi par les tiltres de l'Eglise de Pampelone, d'une bataille donnée au val d'Inuquerra, entre Abderramé Roy de Cordoue, & les Roys Chrestiens, D. Ordogno & ce Roy Don Garcia, qui fut perduë par les Chrestiens: lors le Roy Abderramen entra en Nauarre, & y print & posseda plusieurs villes & places. En ladicte bataille fut pris l'Euesque de Tuy, nommé Don Hermoge qui ne pouuant supporter la rudesse de la prison à cause de son viel aage, bailla en ostage pour sa rançon vn sien nepueu, appellé Pelage, beau ieune enfant, d'environ quatorze ans, au surplus nourry religieusement, & en gran-

de crainte de Dieu. Des qu'il fut entre les mains des Maures, le Roy Almāfor pouſſé de deteſtable apétit, en voulut abuser à ſon plaifir, & l'induire à prendre la Secte de Mahimel à quoy ce ſainct enfant reſiſta vertueuſement. Parquoy le Roy indigné, le fit tuer par diuers tourmens, & icetter dans la riuere de Guadalqubir, où ſon corps eſtant trouué, fut enſeuely par les Chreſtiens : la memoire duquel, pour ſa grande vertu en ſi bas aage, eſt digne de durer à iamais. Don Garcia Yniguez n'auoit que 17. ans quand il commença à regner, & de ſes tendres ans exerça l'art militaire contre les Maures : fut Prince belliqueux, franc & liberal, & ſur tout Catholique & grand ſeruiteur de Dieu, frequen- tant les Eglises avec grande deuotiō, mourut au val d'Ayuar, en vne bataille contre les Maures l'an 885. dont fait foy l'eſcription de ſon tombeau, à ſainct Iean de la Penna. Il regna 18. ans. l'on trouue neantmoins eſcrit au liure des Reigles de ſainct Sauueur de Leyre, que le Roy don Fortunio ſon fils l'enterra en Leyre.

*Pelage S.
enfant cruel
lemēt meur-
tri.*

*De Don Fortunio II. & dernier de ce nom &
VIII. Roy de Nauarre.*

LE Sceptre de Nauarre, depuis la mort de D. Garcia Yniguez quoy qu'on ait voulu escrire d'un interregne de plusieurs années, durant que Don Sancho estoit incogneu, nourry en la maison de ceux de Gueuare, vint sans aucune doute à son fils aîné D. Fortunoz. & dernier du nom l'an 885. au defaut duquel il n'y eut peu auoir interregne, attendu qu'il y auoit vne fille mariée a D. Ordogno z. du nō Roy d'Ouiedo, laquelle indubitablement auroit succedé à son pere: car des-ja commençoit à preualoir le droit de succession, mesmes des femmes, par dessus les electiōs accoustumées d'ancienneté entre ces peuples. De ce Roy Don Fortunoz donne tesmoignage vne charte de donation, qu'il fit au monastere de Leyre l'an 901. Il est escrit és memoires de saint Sauueur de Leyre, que lors que le Roy D. Garcia son pere fut tué, il estoit en Cordoue: par ou il y auroit apparence, que les Maures qui le tuerent n'estoient de la ligue du Roy de Cordoue, mais quelques voleurs, ou factieux selon que ceste nation auoit de coustume de viure en perpetuelle diuision & querelles. Estant Roy de Nauarre D. Fortunoz, il fut

Don. For-
tun se fait
moine.

pareillement Comte d'Aragon, par succession naturelle. Des faits de ce Roy n'y a aucune chose notable escrite par les Auteurs, sinon qu'il estoit fort religieux, & cherissoit les moynes auxquels il fit beaucoup de dons puis l'an 901. Se voyant vieil & sans enfans meu de deuotion, se rendit moine au monastere de sainct Sauueur de Leyre, laissant à son frere Don Sancho Abarca le Royaume de Nauarre & Comté d'Arragon. Il regna 16. ans, & apres sa mort fut enterré au mesme monastere de sainct Sauueur, où il auoit prins l'habit de Religieux.

*De D. Sancho Abarca II. du nom IX. Roy
de Nauarre.*

D On Fortu estât moine laissa son Royaume à D. Sancho surnomé Abarca, lequel avec la Royne sa femme D. toda alla au susdict monastere de Leyre receuoir la benediction de son frere le Roy D. Fortuno duquel ils receurent vne couronne & plusieurs autres riches ioyaux. De la Royne Toda le Roy D. Sancho eut vn fils nommé D. Garcia Sanches, du nom de son ayeul, & de son pere

pere Affésbles. Il eut d'elle aussi cinq filles,
 dont l'aînée nommée D. Vitraca Ximenes, fut femme du Roy D. Alphonse 4. du
 nom, Roy d'Ouiedo, & Leon. La 2. D. Marie, Genealogie de Navarre.
 Contesse de Barcelonne, pour avoir esté mariée à D. Scuiosfrid 5. Comte. La 3.
 D. Theresa qui fut mariée à D. Ramir, Roy d'Ouiedo, frere de D. Alphonse. La 4.
 D. Sancha, Contesse de Castille secôde femme de D. Fernâd Gonçales, & la plus
 ieune D. Blanche Velasque, le mariage de laquelle est incertain. Ce Roy fut gene-
 reux & magnanime, & en perpetuelle guerre contre les Maures, regnans en Ala-
 ua, & aux confins de Navarre: les terres desquels il courut & fouragea plusieurs
 fois, print & demolit plusieurs places, & en rebastit d'autres les particularités des-
 quelles sont incertaines, à cause de la negligence, ou defaut des escriuains de ce
 temps là: mais en general, on tient qu'il assubietit à la couronne, & rendit tribu-
 taires tous les peuples qui estoient depuis ses confins, iusques au mont d'Oca, d'un
 costé & d'autre, suiuant le Cours d'Ebro Confins anciens de Navarre.
 iusques à Tudelle, & contre les môtagnes, à Huesca: mesme passant les Pirenées, cō-
 questa sur les François celle partie de Gas-

congue, ou sont les Basques, qui est au pied des Môtagnes, ou pédant qu'il estoit occupé, les Maures vindrēt assieger Pam pelone, estimans la prendre auant que le Roy D. Sancho la peüt venir secourir, mais le contraire aduint: car non seulement les assiegés furent secourus, mais les Maures chassés & poursuinis bien auant en leurs terres, avec grande perte de leurs gens. En ces guerres, illustre fut la vertu & prouesse de ceux de Sobrarue & Ribargorca, spécialement d'vn capitaine nommé Centullo. L'histoire d'Espagne fait mention d'vne guerre qu'il eut contre le Comte de Castille D. Fernand Góngales, fondée sur la reparation de plusieurs dōmages faits par les Nauarrois, passant & repassans par le pays de Castille, sous pretexte de faire la guerre aux Maures, avec lesquels D. Sancho fit vne paix au desauantage des Castillans & autres siens voisins: ce qui mescontenta fort vn chacun. Parquoy le Comte D. Fernand demanda restitution des degasts & excessifs faits en son pays: mais ces messagers furent renuoyés avec parolles iniurieuses & de mespris, à raison dequoy on vint aux armes, & y eut vne aspre rencontre des deux

armées, à vn lieu nommé Era de Gollan-
da, où fut respandu beaucoup de sang.
Durant ce combat s'estant rencontrés les
deux Princes, D. Sancho & D. Fernand,
ils coururent l'vn sur l'autre de telle ani-
mosité, qu'eux & leurs cheuaux estās por-
tés par terre, le Roy D. Sancho se trouua
mort du coup de lance, & D. Fernand
griuemēt blessé. Ce malheur entendu en
l'armée des Nauarrois, les rendit laches &
descouragés, si que le chāp demeura aux
Castillans. Celle mesme histoire raconte
qu'estant venu au secours du Roy D. San-
cho, vn Comte de Thoulouse, avec gran-
de armée, desireux de vanger la mort d'i-
celuy, comme amy & allié qu'il estoit, &
s'estant ioint avec le reste des forces de
Navarre, fut derechef combatu, vaincu,
& mis à mort par D. Fernand, lequel tēdit
les corps de ces Princes occis aux leur
pour les enseuelir. Or du temps de ceste
defaictē, ny de la façon de mort du Roy
D. Sancho Abarca, il n'y a grāde assuran-
ce en ce qui est narré par ceste histoire
generalle: on estime toutesfois que ce fut
en uiron l'an 920. Il est hors de doute que
ce fut vn Prince vaillant & magnanime,
& tellemēt renommé, qu'encor de temps il

*Victoire des
Castillans &
mort du Roy
D. Sancho.
Roy de Na-
uarre.*

ny a si simple femmelette au Royaume de Nauarre, ny autre perionne, quoy quil ignore les noms des autres Roys, qui ne sache celuy de D. Sancho Abarca, qui n'en parle, & face honorable mention, comme d'un Prince sage & vertueux. Il estendit ainsi que cy deuant nous auons dit, les limites du Royaume de Nauarre, conquestant sur les Maures fort auant de tous costez, mesmes le long du cours de la riuiera d'Ebro, dont fait foy vn chasteau prez de Saragosse, qui porte encor de ce temps son nom. Plusieurs autres marques se treuuent de luy en Espagne. Le chasteau de Ses, & celuy d'Arrasate, depuis dit Mordragon en Gui Puscoa, à present demoly, sont fabriques d'iceluy. On tient quil peupla: & ceignit de murs la ville de Lugrogno en la Rioje. Ample memoire fait de luy vne charte de priuilege, & de donation des lieux de saint Vincent, & Ledena, au monastere de S. Sauueur de Leyre, en datte de l'an 919. par ou plusieurs choses qu'on a escrit de ce Roy ambiguement, sont esclarcies & confirmées. Entre autres il apert par icelle, que de fait il estoit fils de D. Garcia Yniguez, frere de D. Fortunio, & mary de Donna Toda. D.

*Memorie
celebre du
Roy D. San
cho Abarca*

*Bastiments
faits par le
Roy D. San
cho Abarca.
Donations
aux Eglises
du dit Roy.*

Sancho frere de D. Ordogno 18. Roy de Leon quita son frere se rebellant contre luy, & se retira vers Don Sancho Abarca pour auoir gens de guerre pour molester son frere. Don Sancho regna 19. ans ou enuiron, & mourut en l'an 920. ou vn peu deuant, fut enterré au monastere Royal de S. Jean de la Pena.

De Don Garcia III. du Nom, & X. Roy de Nauarre, surnommé Sanches.



Pres la mort de D. Sancho Abarca il y a erreur aux histoires remarquable en cest endroit, assauoir qui estoit celuy qui re-

gnoit lors en Nauarre. Car les vns tiennent que ce ieune Prince Don Sancho vint à recours au Roy D. Sancho Abarca, son ayeul maternel: autres disent que ce fut à son fils D. Garcia Sancho, ce qui est plus probable, affermans les plus diligens autheurs, que le Roy Don Sancho Abarca de Nauarre mourut des le regne du Roy D. Ramir, pere de ce Roy D. Ordogno, enuiron l'an 920. ayant regné enuiron 20. ans, ou peu moins, sur les siens, & vaillamment repoussé les Maures infidelles, dominans en Alaua, ou ailleurs en

ses confins : Auquel vint à succeder son
 fils D. Garcia Sanches au Royaume de
 Nauarre & Comté d'Aragon. Durant le
 tēps que D. Fernand demeura en la Court
 du Roy D. Sancho, il fut traitté particu-
 lierement du mariage du Comte D. Fer-
 nād veuf avec D. Sancha, Infante de Na-
 uarre fille de D. Sācho Abarca, & sceur de
 D. Garcia à lors regnant, & fut mis en a-
 uant iceluy mariage par la Royne mere du
 Roy D. Sancho Gordo, D. Therosa qui
 estoit sceur de D. Sancha, non pour bien
 veillance aucune enuers le Comte de Ca-
 stille, mais pour le ietter dans les rets quel-
 le luy preparoit, en hayne & par vangean-
 ce de ce qu'il auoit occis son pere le Roy
 D. Sancho Abarca : quoy que c'eust esté
 en guerre ouuertē. Partāt leur desir estant
 d'atraper le Comte sous feintise & pre-
 texte de nopces, le Comte alla en son pais
 de Castille pour se preparer au futur ma-
 riage, mais il trouua que pendant son ab-
 sence, les Nauarrois auoyēt couru ses ter-
 res, & fait plusieurs actes d'ennemis, dont
 il se plaignit premierement par messages,
 demendant restablissement de ce qui auoit
 esté violé & pillé, mais ce fut en vain : par-
 quoy luy qui estoit courageux, se mit in-

*Sancho Roy
de Leon.*

*Fernand
Comte de
Castille.*

*Vengeance
de femme.*

continent en armes, & entra dedans les terres de Nauarre, defit ses ennemis, & se fit faire raison. Les pratiques du mariage ne laisserent d'aller en auant, par la sollicitation & entremise de la Roynie mere de Leon, sœur de l'Infante de Nauarre, Don Sancha, laquelle auoit comploté avec le Roy D. Garcia Sanches son frere, d'atirer & atraper le Comte sous l'apast de ces nopces, & prendre vengeance de luy à leur volonté. Tant fut parlé & allé de part & d'autre que le Comte D. Fernand se laissa persuader d'aller en Nauarre, pour cōclurre ce mariage: & ayant conuenu avec le Roy D. Garcia de Nauarre, que leur entreueue se feroit en vn lieu nommé Ciruegna, acōpagné de cinq Cheualiers seulement. Quand le Comte fut arriué, le Roy y comparut avec trente cinq hommes de cheual: parquoy le Comte se voyant surpris, se cuida sauuer dans vn hermitage, mais la Saincteté du lieu ne le peut garantir, qu'il n'y fut assiegé, & contraint de se rendre, à cōdition qu'on ne le feroit point mourir. Estant prins, il fut enfermé dedās vn fort, nommé le Chasteau Vieil, & allés durement traité. Quelque temps apres vn cheualier Italien, allant en pelerinage à S.

*Guerre entre
Castille,
& Nauarre.*

*Le Comte
D. Fernand
de Castille
surpris en
Nauarre &
retenu pri-
sonnier.*

Iacques, & entendant que le Comte D. Fernand estoit là detenu prisonnier, eut grand desir de le voir, d'autant qu'il auoit ouy sa renommée, vertus & proüesses en plusieurs endroits, trouua moyen de luy parler. Au partir de là ce chevalier alla trouuer l'Infante D. Sancha qui estoit belle & gracieuse: à laquelle, avec douces remonstrances il flechit le cœur, tellement qu'elle commença à aymer & desirer la liberté du Comte D. Fernand. Ceste Dame poussée de ceste affection, fit en sorte que elle le deliura, & mit hors de prison vne nuit, s'estans donnés foy & promesses de mariage l'vn à l'autre, sans le sceu du Roy D. Garcia, & par ensemble prindrent la route de Castille d'où à peine auoyent ils touché ses limites, qu'ils rencontrerent grand nôbre de gens de guerre. C'estoyét les subiets du Comte, lesquels aux nouvelles de son emprisonnement s'estoyent assemblés en armes, & ayant dressé vne effigie à la semblance de leur seigneur, auoyent presté le serment deuant icelle, & juré qu'aucun d'eux ne retourneroit en sa maison que le Comte ne fut deliuré, & quiconque feroit autrement, seroit tenu pour traître. Ainsi deliberez venoyent en

Femo aussi
legere a ay-
mer qu'à
hoyr.

Delirance
du Comte
de Castille.

Navarre, quand ils eurent cest heureusc rencontre du Comte D. Fernand, & de la Comtesse D. Sancha, son espouse. Le Roy D. Garcia Sanches aduertý de la fuitte de sa sœur & deliurance du Comte, irrité à merueilles, assembla son armée, & entra és terres de Castille, où le Comte luy vint au deuant à grand puissance, & luy liura bataille, en laquelle les Navarrois furent deffaits, & le Roy D. Garcia prins prisonnier, ayant esté abatu d'un coup de lance, par le Comte mesme qui l'auoit cherché & rencontré durant le combat. Ainsi fut mené à Burgos, où il demeura treize mois en bonne & seure garde, puis aux prieres de la Comtesse D. Sancha fut mis en liberté, & renuoyé avec honorable compagnie en ses terres de Navarre. Ce neantmoins ne furent terminés leurs differents, car quelques temps apres, estant le Comte D. Fernand allé à Leon, le Roy D. Garcia reuint derechef par les monts d'Oca & Bureua, courir iusques à Burgos avec grand nombre de gens d'armes, & fit tout ce qu'il peut pour persuader à la Comtesse D. Sancha sa sœur de s'en retourner avec luy: mais elle n'y voulut entendre: par ainsi il s'en retourna avec grand butin

*Defaite des
Navarrois
& prinse
du Roy D.
Garcia Sanches.*

ayant fait fort grand degast par le pays de Castille. Dont aduertty le Comte demâda reparation & mena vne armée en Nauarre, donna bataille aux plaines de Valpure, prez de Nagera & Brion, où eut le Comte entiere latisfactiō du Roy de Nauarre. En ce temps le Roy D. Garcia de Nauarre confirma en ses terres le vœu de Sainct Emylian par lettres expediees l'an 934. Galinde Euesque de Pampelone, pour la grâde deuotion qu'il auoit enuers le Couuent de sainct Sauueur de Leyre, où auoit esté autresfois le siege Episcopal de Pampelone, donna à l'Abbé & religieux de ce lieu toutes les decimes de l'Archipresbiterat du val d'Onsella par lettres de l'an 938. A la mesme maison & monastere le Roy D. Garcia & sa femme Don Theresâ donnerent le villar de la tout, prez Nagera, avec tout son territoire & iurisdiction l'an 943. Itē par autres de l'an 944. le Roy D. Garcia, la Royne sa femme, & D. Galinde Euesque, qui est là appellé par le Roy son maistre & Seigneur, confirment la donation de la part des decimes appartenans à l'Euesque des lieux la nommés: & en outre autre donation est faiçte de tout ce que le Roy de Nauarre pourra

conquerir de là en auant sur les Maures, infidelles & barbares. Mourut enuiron l'an 969. regna 49. ans ou enuiron, & gist au monastere de saint Sauueur de Leyre qui estoit de ce temps là vne maison plus au-torifée que saint Iean de la Pena, pource que là estoit le siege Episcopal de Pampe-lone. Il laissa de sa femme D. Theresia Don Sancho Garces son successeur, D. Ramir qui gouerna la contrée diète Vicaria & trois filles assauoir D. Vrraca, Ermesilda, & Ximena.

De D. Sancho Garces III Du nom & XI.

Roy de Nauarre.

IL y a peu de certitude des faits des Roys de Nauarre de ce temps, par la negligence des historiens, ou defaut de leurs eserits, ne pouuās sçauoir vrayement l'année qu'il succeda à son pere, ny que fort peu de ses faits, tant y a qu'il eut a femme vne dame nommée D. Vrraca, de laquelle il cust 3. fils, D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir, lequel D. Ramir mourut auant son pere, D. Sancho qui donna pour l'ame de son fils au monastere de S. Emylian, la vil-

le de Cardègnas & toutes ses appartenances, renouuela l'accord que son pere auoit fait avec le Roy D. Sancho Garcès Roy de Castille l'an 992. & l'an 993. Mourut & regna 24. ans selon que l'on peut recueillir du commencement de son regne, & fut enterré à sainct Sauueur de Leyre.

*De Don Garcia dict le Tremblant V. du nom
& XII. Roy de Nauarre.*

DON Garcia cinquième de ce nom, surnommé le Tremblant succéda à son pere au Royaume de Nauarre, l'an 993. Il fut surnommé ainsi, pource que lors qu'il entroit au combat il fremissoit, non pas de peur, mais par vne façon naturelle: ce qui se conuertissoit apres en force & vaillance, depuis qu'il estoit vn peu eschauffé. En certain priuilege & donation de l'an 996. de la ville de Herrero, octroyé par ce Roy D. Garcia au monastere de S. Emylian de la Cogolla, est faicte mention de D. Sancho & de D. Garcia ses nepeux, qui furent enfans de D. Ramir, frere d'iceluy, lequel on nommoit Roy d'Arragon, c'estoit possible le tiltre seulement: iceluy mourut du vivant

du Roy D. Sâcho leur pere, & par la mort
Gonçalo leur autre frere est dit aussi re-
gner en Aragon, avec la Royne, mere de
ces trois Princes, D. Vrraca, & non les en-
fans de D. Ramir, qui cōferme encor plus
que ce n'estoyent que tiltres. Auquel lieu
de sainct Emilian, ce Roy D. Garcia, & D.
Ximena sa femme, font autre donation,
de l'eau qui vient du val d'Alençon pour
arrouser leurs champs & vergers, vn iour
& vne nuit de la semaine, auquel tiltres
est nommée tousiours D. Vrraca : Car la
coustume des Princes estoit en Espagne,
de nommer tousiours par honneur leurs
meres & femmes, és lettres de dons & pri-
uileges qu'ils oëtroyoient : pour leur ame
(disent ceux cy) & pour celle de leur pere,
& font ceste donatiō à sainct Emylian, le-
quel ils appellent leur patron. Grâce pour
certain estoit la deuotion qu'on auoit en
ce temps à sainct Emylian, lequel estoit in-
uoqué pour aduocat & patron, par les
chrestiens d'Espagne, depuis Burgos, jus-
ques à la mer Occane, duquel font deux
monasteres, l'vn appelle d'enhaut, l'autre
d'embas.

Or le Roy D. Garcia le tremblant es-
pousa D. Ximena, quoy que sur le nom de

ceste Dame y ait grandes diuersités entre
 les autheurs, de laquelle il eut D. Sancho
 qui fut Roy apres luy. Il recōmāda la nour
 riture & instruction d'iceluy à D. Sancho,
 Abbé de sainct Sauueur de Leyre, qui fut
 puis Eueque de Pampelone. Les qualitez
 de ce Roy sont peu cognues, par faute
 d'anciens tesmoignages d'histoires: on en
 celebre vne, qu'on doit à bon droit dou
 ter s'y c'estoit vertu, ou vice, c'est qu'il ne
 scauoit refuser chose qu'on luy demādaſt.
 La liberalité és Princes est vertu louable:
 mais lors ils meritent d'estre tenus pour
 liberaux, quād ils donnent avec iugemēt,
 par meſure, à gens dignes & qui le meritēt:
 autrement on les qualifie prodigues, igno
 rans, negligens & cōtempteurs de la prin
 cipalle partie de leur office, qui est de bien
 apliquer les salaires & les peines. Des
 guerres de son temps, entreprites, ou sou
 ſtenues par luy, ne ſe trouue non plus me
 moire. Il regna à ce qu'on eſtime, ſept ans,
 & ainſi viendroit ſon decēs à l'an millie
 me de la Natiuité de noſtre Sauueur, ſon
 corps fut, ſelon aucuns, enſeueli a ſainct
 Iean de la Pena, ſelon autres a ſainct Sau
 ueur de Leyre, qui eſtoit lieu plus fameux,
 & de plus grande autorité.

Que c'eſt
 qu'on doit
 appeller libe
 ralité en un
 Prince.

1000.

De D. Sancho, IIII. du Nom, & XIII. Roy
de Navarre.



Vx estats du Roy Don Garcia le
Tremblant, succeda D. Sancho
son fils treziesme Roy de Na-
uarre, Prince vertueux, magnanime & il-
lustre, pour la grandeur de ses faits: Au re-
gne duquel l'histoire & principalement la
raison des temps, commence d'estre plus
claire & certaine, qu'en ceux de ses prede-
cesseurs. Il fut surnommé le grand, princi-
palement pour la grande estenduë de ses
estats, & puis pour les grâds exploits qu'il
executa, tant en paix qu'en guerre, à rai-
son dequoy il s'intitula Empereur des Es-
pagnes, ce que les Gots avec toute leur
grandeur & puissance n'auoyent osé faire.
Il espousa D. Nugua, fille aisnée de D. San-
cho Garcia, Comte de Castille, nonob-
stant que les histoires d'Aragon la nom-
ment autrement, & donnent au Roy en-
cor vne autre premiere femme, D. Caya,
Dame d'Ayuaz, laquelle plustot fut con-
cubine, que femme legitime, d'où n'asquit
Don Ramir premier Roy d'Arragon. Par
ceste Dame D. Nugua, il herita le Comté
de Castille, ainsi que nous dirons & d'elle

D. Sancho
Emper. des
Espagnes.

eut D. Garcia Roy de Nauarre, apres luy D. Fernand premier Roy de Castille, & Don Gonçalo. Roy de Sobrarue & Riborga il se trouua en personne, ou enuoya a toutes les guerres qui furent entre les Princes Chrestiens & les Maures, l'estat desquels estoit de son temps fort esbrailé, à cause des diuisions & seditions de ceste gent mutine, ainsi que nous auons plusieurs fois declaré: & fut ce Roy plus heureux dehors, qu'en sa maison.

Les histoires qui traittent des faits d'iceluy, disent qu'estât absēt de son Royaume en quelque guerre contre les Arabes, son fils D. Garcia demanda à sa mere vn tres-beau cheual de l'escuirie du Roy, qu'il aymoit sur tous les autres, & auoit estroitement recommandé à sa femme, de ne permettre qu'aucun le trouuast: neantmoins elle desirant complaire à son filz ayfné, le luy accorda, mais estât depuis diuertie par vn cheualier, nommé Pedro de Sefé, ou selon autres, Fernand de Ordoñaua grand Escuyer du Roy, elle s'en voulut excuser, considerant la deffense que le Roy luy en auoit faicte: dequoy D. Garcia trop irrité, pour vne chose de neant, se va mettre en la teste, qu'entre ce grand Escuyer

euyer & sa mere y auoit quelque familiarité & conuersation peu hōneste: somme, ou qu'il eueust, ou bien que par mechanceté il le controuuaft, oubliant Dieu & toute pieté filiale, il propofa de les accuser d'adultere: & ayant communiqué fon defsein à fon frere D. Fernand, qui estoit de meilleur naturel que luy, le voulut forcer de luy seruir de tésmoins, ou adioint en telle mechanceté: ce qu'il refusa plusieurs fois & fit deuoir de conseiller D. Garcia de se deporter d'vne si lache entreprise, mais ce fut en vain. A la fin la ieunesse de D. Fernand vaincue ou par l'importunité, ou par la crainte de son frere aîné, le precipite iusques là, qui luy promit de ne reueler point la fraude & mensonge qu'il luy auoit déclarée. Le Roy estant de retour en son chasteau de Nagera, ce peruers enfant D. Garcia ne faillit point de mettre en auant l'accusation contre sa mere, dont le Roy fut esbahy extremement, d'autant plus qu'il n'auoit oncques veu chose en sa femme qui l'eust induit à soupçonner d'elle aucune deshonesteté: & ne voulut croire legerement à ce que le

*Le Roy de Navarre
accusé d'adultere.*

couvrir la verité : Il fist toutesfois mettre la Royne en prison, dans le Chasteau & maison forte de Nagera, puis tirant à part D. Fernand son deuxiesme fils, l'enquit de ce qu'il pouuoit sçauoir de ce faict, à quoy il respondit au Roy son pere ambiguemēt & en sorte qu'il le mit en plus grand soupçon qu'il n'estoit auparauant. Partant ayāt le Roy fait assemblée des grāds Seigneurs & gens de son conseil, leur proposa ce pitoyable cas, leur demandant aduis de ce qu'il deuoit faire. Eux respondirent, qu'il estoit necessaire que la Royne se purgeast par contraires preuues, selon les loix, ou bien que suivant la coustume lors en vſage, elle trouuaſt vn cheualier qui deffendist sa cause avec les armes: autremēt qu'il falloit qu'elle souffrit la peine deuē à vn tel forfait, qui estoit d'estre brulée. La pauvre dame attēdant ce iugement, estoit en continuelles prieres à Dieu, de vouloit declarer son innocence, en quoy sa misericorde l'exauça: car estans del-ja passēs quelques iours, sans qu'aucun s'osast presenter pour soustenir qu'elle estoit chaste & honneste Princeſſe, D. Ramir, fils Bastard du Roy D. Sancho, se mit en auant, offrant de combattre pour la iustice de la

Veu de D.
Ruy, Ba-
ſtard.

Royne, contre tous ceux qui voudroyent
 maintenir l'accusation formée cõtre elle.
 Or ainsi qu'on s'aprestoit pour le combat,
 il se trouua vn Religieux de bonne renõ-
 mée, & fort reueré en Nauarre, lequel se
 doutant de la fraude, ou autrement ad-
 uerty, selon sa prudence & bonne diligen-
 ce, vint trouuer les deux enfans Royaux,
 D. Garcia & D. Fernand, & les sceut par
 bonnes & sainctes remonstrances si bien
 persuader, qu'ils furent touchés tres viue-
 ment en leur conscience, & commence-
 rent à aprehender l'enormité de leur pe-
 ché, d'auoir osé machiner la mort à celle
 qui estoit instrument de leur vie, contre la
 verité, & pour chose de si peu de comptes:
 parquoy se iettās aux pieds de ce bõ per-
 sonnage, confesserent leur faute, deman-
 dans pardon à Dieu, & prians le religieux
 de trouuer quelque remede, afin que ceste
 poursuite cessast, estant l'innocence de la
 Royne cogneuë, & qu'ils r'entraissent en la
 grace du Roy. Le religieux les ayant con-
 solés, & donné bonne esperance, alla de
 ce pas vers le Roy, auquel il declara ce
 qu'il auoit fait & entendu de ses enfans:
 le prians au surplus de leur pardonner ceste
 faute, à laquelle leur ieunesse & la colere

*Louable di-
 ligence d'un
 Religieux.*

*Innocence
 de la Royne
 Aurtée.*

les auoyent induits. Le Roy content de merueilles de l'innocence auerée de la Royné sa femme, la deliura de prison, & voulut que la grace & faueur que ses enfans pretendoyent recouurer enuers luy, dependist totalement de leur mere, à laquelle il les renuoya: mais elle se monstret vrayemēt mere, oublia le mal qu'elle auoit cause de vouloir à ses deux mal auisés enfans, & leur pardonnant de vraye affectiō, les remit en la bonne grace du Roy. En ce fait se monstra grande la vertu & magnanimité de Don Ramir, laquelle prit plus grand lustre par ceste constance, que luy qui estoit fils d'une autre femme: voulut maintenir l'honneur de sa marastre cōtre les propres enfans d'icelle: en reconnaissance dequoy le Roy D. Sancho, faisant de son viuant le partage entre ses enfans, donna apres sa mort le Comté d'Aragon à D. Ramir, avec tiltre Royal. Par ce partage & reglement fait par le Roy D. Sancho, & D. Nugna fut orné D. Fernand de mesme tiltre Royal, à la succession de Castille, qui etcheut à icelle par la mort violente de son frere D. Garcia, ainsi qu'il est escrit en l'histoire d'Espagne: estant demeuré Nauarre à l'ainé D. Garcia, & l'anciē Royaume de Sobraruc à D. Gonçalo:

*Affectiō
de mere.*

voulans honorer tous leurs enfans de ce nom & tiltre de Roys, qui fut cause de grandes diuisions entre ces freres, lesquelles possible eussent cessé, si vn d'iceux eust esté estably Roy souuerain sur les autres, lequel eut maintenu l'estat des Chrestiens en Espagne vni & plus puissant, pour repousser les Maures. Le Roy D. Sancho fut tres-deuotieux & religieux Prince: car outre la confirmation des donations que luy & sa femme firent au monastere de saint Emilian, de la ville de Ventost, anexée à ce lieu par D. Garcia son pere & autres: il fit vœu de donner au Conuent de saint Sauueur de Leyre, le dixme du pain, vin, & herbages des lieux qu'il prendroit sur les Maures: & sur ceste esperance dressa l'an 1015. vne armée, pour aller assaillir les Infidelles, par la frontiere de Funes: auquel lieu de Funes il assigna & donna à ce mesme monastere vn vignoble qu'il eut des habitans, pour auoir tué dix Maures en ce temps de paix, pour lesquels ils deuoyent d'amende mille sols, qui estoient autant descus, ou enuiron. Plus en Falses vne possession, maison, vigne & autres appartenances: Et en Nagera les maisons, vignes, & champs du Roy Antrayo, duquel nous

Actes religieux du Roy D. Sanchos le grand.

1015.

n'auons aucune certitude qui il fut. Ces choses donna-il au temple de S. Sauueur de Leyre. Or ne sçait on point quel lucces eut ceste guerre du Roy D. Sancho contre les Maures, sinon par coniectures, qu'il fut bon, & à son souhait, d'autant qu'il y a en ce temps confirmation de luy, de la noblesse, & exemptions oëtroyées par ses predecesseurs aux habitans de Roncal. Le zele de ce Prince religieux fut tel qu'il assembla vn Concille a S. Sauueur de Leyre, l'an 1022. Mais le principal decret d'iceluy fut la confirmation des priuileges oëtroyés à ce monastere par son ayeul D. Sancho, & D. Vrraca son ayeule, & D. Garcia, & D. Ximena ses pere & mere: laquelle confirmation fut souserite par le Roy & tous ses enfans. L'an apres 1023. fut tenu autre Concille en la ville de Pampelone, auquel lieu l'Euesché fut remise & transferee de S. Sauueur de Leyre, où elle auoit eu son siege quelque temps. La fut aussi enquis des anciens limites de la iurisdiction & ressort de l'Euesché de Pampelone, & les bornes & termes plantés, c'estoit matiere des Concilles de ce temps. Alors estoit Euesque de Pampelone, & Abbé de S. Sauueur D. Sancho le majeur,

Conciles en
Nauarre.

qui auoit esté precepteur du Roy, mais il ne peut voir ce remuement, à cause qu'il mourut ceste année, son successeur portât mesme nom que luy, surnômé le mineur, le veid, l'an 1026. qui fut le septiesme Eues-^{1026,} que de ceste Eglise en nombre, laquelle on ne sçait bonnement à quel Archeuesque elle estoit pour lors subiette. De nostre temps c'est a celuy de Saragosse. Or le Roy D. Garcia estant mort le Comté de Castille tomba par heredité à D. Sancho le grand, à cause de D. Nugna sa femme, sœur aisnée du deffunt, & fut la premiere femme qui succeda en Castille, il y eut ^{Premiere femme qui succeda en Castille,} guerre entre luy, & le Roy D. Bermond de Leon, qui auoit espoulé l'autre sœur du Comte, nommée D. Theresá, par laquelle le Roy de Leon fut despouillé du pays qui est depuis la riuere de Cea, iusques aux anciens limites de Castille. Mais par l'entremise des grans seigneurs & bons conseillers de ces deux Princes beaux freres: ils firent paix & accord ensemble, par lequel mariage fut contracté, entre D. Ferdinand, second fils du Roy de Navarre, & la sœur du Roy D. Bermond, D. Sancha, qui auoit esté promise au Comte D. Garcia de Castille. Par ce traitté, les terres prises par

*Erection du
Comté de
Castille en
Royaume.*

1033.

*Euesques de
Palace Cõ-
tes de Pernia*

*Mort du
Roy Don
Sancho de
Nauarre.*

le Roy de Nauarre sur celuy de Leon, demureroyent deslors du mariage aux espoux: & fut dict que le Comté de Castille assigné à D. Fernand, prendroit tiltre de Royaume, quand il commenceroit à en iouyr. Ainsi furent bons amis, & maintindrēt paix, & concorde entre eux ces deux Estats de Leon & Castille, iusques apres la mort du Roy Don Sancho le grand: lequel enuiron l'an 1033. restaura la ville de Palence, pour opinion qu'il eut d'auoir esté gueri miraculeusement d'vne entorse qu'il s'estoit faite à vn bras, en voulant enferrer vn sanglier à la chasse, parmy les ruines de ceste ville, iadis destruiete par les Maures, & à l'édroit où auoit esté le temple de saint Antoin. A ce lieu il restitua son siege ancien Episcopal, & luy fit grans dons. Les Euesques de Palence se disent Comtes de Pernia de ce temps. Il fit plusieurs autres donations à diuers monasteres, & mesmes par deuotion qu'il auoit aux reliques d'Ouiedo, s'achemina ainsi que pelerin celle part: mais par chemin il fut tué, comme on dit, & fut enseuely à Ouiedo, & depuis transferé au monastere d'Ogna, l'an 1034. Apres son decez, les enfans prindrent possession des Royaumes

à eux ordonnés par leur pere, & mere, à
 fauoir D. Garcia de celuy de Navarre, D.
 Fernand de celuy de Castille, D. Gonçalo
 de Sobrarue & Ribagorça, & D. Ramir
 d'Arragon. Ainsi vn grand Estat, à raison
 duquel D. Sancho s'estoit fait appeller
 Empereur des Espagnes, & surnommer
 le grand, fut mis en pieces, au grand dom-
 mage de la chrestienté. Des qu'il fut hors
 d'entre les viuâs, le Roy D. Bermond son
 beau-frere, ne voulut tenir les conditions
 portées par le traicté de mariage d'entre
 sa sœur & D. Fernand, nouveau Roy de
 Castille, ains se mit en effort de luy raurir
 les terres confinantes à la riuere de Cea,
 conquestées par D. Sancho le grand, &
 qu'il auoit depuis laissées à D. Fernand, &
 à la femme d'iceluy, sa sœur en mariage
 faisant. Entendant Don Fernand qu'il se
 mettoit en armes à son dommage, se mit
 en deffense de sa part, & eut secours de son
 frere D. Garcia, Roy de Navarre, de grand
 nombre de gens de guerre, qu'il conduisit
 luy mesme en personne, à vn lieu nommé
 Liantada, les deux armées ennemies se
 rencontrerent sur la riuere de Carion, &
 cōbattirent furieusement entre elles, avec
 grand meurtre d'vne part & d'autre: mais

*Erection de
 Royaumes
 l'an 1035.*

Vison de
Leon & Ca
stille, 1037.

Don Bermond y perdit la vie, percé d'un coup de lance: par la mort duquel, d'autant qu'il n'auoit aucuns legitimes enfans, la succession de Leon, & Ouiedo fut deuotue à D. Fernand, mary de Don Sancha, sœur du deffunt. Ce fut l'an mil trente & sept, que les deux Estats de Leon & Castille furent vnis. D. Bermond fut enterré à Leon, avec sa femme en grand honneur & magnificēce, laquelle D. Theresia estoit decedee quelque temps auparauant. Ainsi il finit pour auoir esté perfide & ne vouloir tenir sa promesse à sa propre sœur, laquelle il congnoissoit estre son heritiere, comme nous auons dit cy dessus assez amplement.

De Don Garcia Sanchez de Nagera V. I. du Nom, & XIII. Roy de Nauarre.

DOn Garcia sixiesme du nom, surnommé Sanchez & communement appellé de Nagera, heritier du Royaume de Nauarre, vint à la Couronne ainsi que les autres freres, l'an mil trente quatre, viuant encor sa mere, la Royne D. Nugna: Il fut surnommé Sanchez de Nagera, à cause qu'en ce lieu il fut

nourry, & fit sa demeure iusques à la mort, voire mesme y fut enterré. Les partages faits par le Roy D. Sancho le grand leur pere, luy furent grandement preiudicia- bles, d'autât que comme aîné qu'il estoit, la souueraineté de tous ces Estats luy ap- partenoit, desquels ne demeura à D. Gar- cia que la Couronne de Navarre, le pays qui est depuis Burena, & Oña, courant par la contrée de Frias, contenant sept res- sors, appellés anciennement Castille la vieille propremēt, & en outre Alana, Na- gera, & partie de Biscaye. Or le Roy Don Garcia s'accorda du commencement assez bien avec Don Fernand son frere, Roy de Castille, & luy ayda ainsi que nous auons dist, à la guerre qu'il eut contre le Roy D. Bermōd, à s'establir au Royaume de Leō: mais depuis ils vinrent en querelles, com- me aussi entre luy & D. Ramir, tant qu'il veseut ne fit oncques bonne paix. Il fut marié des qu'il estoit encor Infant de Na- varre, à vne Dame Françoise, nommée Estiennette, de la maison de Foix: mais possible estoit de la maison de Carcasson- ne, ou Besiers, d'où sortirent depuis les Côtes de Foix, de laquelle il eut plusieurs enfans, assauoir, quatre fils, Don Sancho

*Estadue du
Royaume
de Navarre
sous le Roy
D. Garcia
Sanchez*

*Genealogie
de Navarre.*

Garcia qui fut Roy apres son pere, Don Ramir Seigneur de Calorra, Torrefilla, de los Cameros, Riuafresca, Lea, Villoria, Trebejan, & autres, D. Fernand le troisieme Seigneur de Iubera, Lagunilla, & autres places, & D. Raymond le quatrieme Seigneur de Murillo, Agon, & Agoncillo, & quatre filles, D. Ermesilda, ou Ermiseude, qui fut Dame de Villa Mediana & Matres, D. Ximena, Dame de Corcueros, & Hornos. La troisieme D. Major Dame de Ianguas, & D. Vrraca, ou selon aucuns Oguenda la derniere Dame, d'Aluerite, Lardero & Mucrones. Telle fut la posterite du Roy D. Garcia Sanchez de Nagera: du regne duquel les Espagnols mettent l'invention de l'image de la Vierge Marie, du monastere Royal de la ville de Nagera, en l'honneur de laquelle D. Garcia, & sa femme Estephana, ou Estiennette, firent bastir ce Conuent de l'ordre de S. Benoist: & en outre, institua le Roy vn ordre de cheualiers du Lis, a cause qu'en icelle peinture y auoit vn vase de fleurs de lis blancs: & voulut que les cheualiers portassent en leurs robes des lis peincts a lesquille, d'ouurage de broderie. Ceste fut la deuise des Cheualiers de l'or-

*Ordre du
Lis en Na-
uarre.*

dre de Navarre, duquel furent honorés les enfans Royaux & plusieurs chevaliers Navarrois, & estrangers, & depuis fut trāsmis à la posterité en ceste maison de Navarre. Le Roy D. Garcia honnora fort la noblesse, & confirma l'an 1043. Les priuileges des gentilshommes du val de Roncal, en tesmoignage de leur perpetuelle fidelité enuers les Roys Navarrois leurs Princes, desquels il receut de bons seruices contre les Maures, mesme contre vn Prince Maure aussi nommé Aly Maymō comme le Roy de Toledo, contre lequel D. Garcia eut vne aspre rencontre, au lieu de Recorbasca, ou ce Maure fut vaincu & tué. Sur ceste gēt il print la ville de Calorra, l'an mil quarante quatre ensuiuant: guerre à la verité plus heureuse que celle qu'il eut depuis contre D. Fernand Roy de Castille, son frere, homme fatal pour ses parens & alliés. L'enuie qui travaille ordinairement les hommes, à cause des prosperitez d'autruy, engendra vne haine en D. Garcia, contre D. Fernand, laquelle fut acreuë, & nourrie par le different meurtre entre eux pour la ville de Nagera en la Rioye, ou D. Garcia tenoit sa court, & les terres de Burena, lesquelles le Roy Don

Fernand maintenoit estre des appartenances de son Royaume de Castille. Le premier & plus indigne effect, par lequel ceste mal-veillance se descouurit, fut la trahison brassée contre le Roy D. Fernand en la ville de Nagera: car estant iceluy venu visiter, selon le debuoir de fraternelle amitié, son frere D. Garcia malade au lit, il fut aduertí que par son commendement on le voulut detenir, & de faict s'il ne le eust sauué, il estoit arresté prisonnier: ce les enflamma tellement l'vn contre l'autre, qu'estans venus aux armes, la mort de l'vn ensuiuit. Ce mauuais tour fut longuement dissimulé par D. Fernand, attendant temps oportun de s'en ressentir, quelque excuses que luy en sceut faire D. Garcia, voyant que le coup auoit failly. Ainsi vécut ce Roy de Nauarre en continuelles haynes de ses freres, D. Ramir, & D. Fernand, comme il auoit pourchassée par son mauuais naturel celle de ses pere & mere. Prince à la verité peu digne de faire la guerre aux Maures, pour l'auencement de la religion Chrestienne: contre lesquels (non obstant qu'il fust en ce mauuais menage avec les siens) il ne laissa d'enuoyer

*Mathimatio
du Roy D.
Garcia, con-
tre son frere*

armée, & leur osta la ville de Funes, l'an mil quatre-vingt-cinq. Pour recouurer sa santé il auoit enuoyé meslagers à tous les Euesques, & Abbés renommés en Espagne, afin d'impetrec par leurs prieres la guetison de Dieu. En ceste deuotiō il se fit porter au monastere de S. Sauueur de Leyre, croyant que par les oraisons des religieux de leans sa santé luy auoit esté rendue, pource & en recompense, donna à icelle maison le Couuent de Centurifontes, ensemble plusieurs autres biens. Mais pour tout cela il ne diminua en rien le mal talent contre D. Fernand son frere, lequel ne s'estoit voulu laisser prendre. Or ces Roys Chrestiens, ambitieux & perfides les vns aux autres, iusques à n'espargner leur propre sang, pensoyent se purger de tous leurs pechez, & en demeurer quittes pour biē batir des temples, & les enrichir & doüer de rentes & grans reuenus, à l'entuy l'un de l'autre. Sur ceste opinion le Roy D. Garcia oAroya plusieurs dons & priuileges à l'Eglise de saincte Marie la Royale de Nagera, qu'il auoit fait bastir pour sa sepulture, declarant que ses dons estoient pour le remede de son ame, de celles de son pere, de la Royne sa femme,

Donations
aux Eglises.

& de ses enfans, avec aprobatio des grâs Seigneurs de son Royaume: lesquelles donations & priuileges il entendoit deuoit durer iusques a la fin du monde, sur peine, à qui les enfreindroit, de mille milliers de talens, applicables au monastere. En tels termes sont conceuz les memoires & lettres qui se treuent audit monastere, de l'an mil cinquante & deux veues par Garribay.

1052.

Par mesme persuasion le Roy D. Fernand de Castille bastit le temple de sainct Isidore en la Cité de Leon. Et afin qu'il eut dequoy rendre ce lieu plus authorisé, il recouura le corps dudiect S. Isidore qui estoit en la ville de Seuille, d'où il auoit esté Euesque, dont furent receueurs D. Auito, Euesque de Leon, & D. Ordoigno, Euesque d'Astorga: lesquelles reliques il fit porter à Leon, fit rebastir la ville de Zamora, qui auoit demeurée en monceaux de pierre despuis le regne de Don Ramir troisieme. Le Roy Don Garcia de Nauarre fit pareillement bastir la ville de Deratta, & fit autres œures. Or pour reuenir à l'inimitie qui regnoit entre ces deux freres, elle reuerdit l'an mil cinquante quatre, en maniere que le Roy D. Fernad estant

1054.

estant deuenu malade à Burgos, rendit à D. Garcia la pareille: car s'estant transporté vers luy D. Garcia, pour le visiter, & luy oster le soupçon de ce qu'il auoit attenté contre luy, il fut saisi, & emmené prisonnier à Cea.

*Detention
du Roy D.
Garcia en
Castille.*

Don Garcia, par belles paroles & argent, fit en sorte que les gardes le laisserét eschapper. Ainsi plein d'ire & malalent, s'en retourna en Nauarre, où il mit ensemble vne puissante armée de ses subiets, de Gascons & de Maures, alliés ou mercenaires, laquelle il mena par les môts d'Oca, iusques à Actapuerca, à quatre lieuës de Burgos: dequoy estant desja aduertty le Roy D. Fernand s'estoit preparé de son costé pour luy resister, avec grand nôbre de gens de guerre, tirez de Castille, Leon, & Asturie. Neantmoins, auât que de ioindre ces deux armées au combat, il sollicita par plusieurs messagers le Roy D. Garcia de se retirer, le priaüt qu'il oubliast les choses passées, & que deormais il luy voulut estre bon frere & amy: mais tant estoit irrité D. Garcia, qu'il ne voulut entendre à aucun salutaire conseil: parquoy s'aduençans les armées d'une part & d'autre, eurēt rencontre aspre & furieuse, en laquelle fut

*Guerre en-
tre Nauarre
& Castille.*

respédu beaucoup de sang chrestien: mais le malheur fut tel pour le Roy D. Garcia, qu'il fut rencontré en la meslée par deux cheualiers Nauarrois, qui s'estoyent retirez malcontens de luy en l'armée du Roy D. Fernand. Lesquels coururent sur luy, & le tuerent: parquoy l'armée Nauarroise fut tost mise en route, & deffaite. La mort du Roy D. Garcia fut griefue au Roy D. Fernand, lequel deliura son corps aux siés, pour l'enseuelir, & ne poursuiuit point ceux de Nauarre, mais seulement les Mures, qui estoyent venus à ceste guerre: Telle fut la fin du Roy D. Garcia, ayant regné vingt ans, l'an mil cinquante quatre, son corps fut enseuely a sainte Marie la royale à Nagera. Il s'intitula Roy de Pampelonne, Nagera, Alaua, d'Oca, de Bureua, & de Castille la vieille, & encor de Biscaye, où à la verité il possédoit la plus part du pays, en foy dequoy il se trouue lettres contenant que l'an mil cinquante trois D. Nuguo Sanches, Comte de Durango, & D. Luguncia sa femme fonnerent vne Eglise de S. Augustin, qui s'appelle à present S. Augustin de Echauarri, pres du lieu où long temps apres fut fondée la ville de

Mort du
Roy D. Garcia de
Nauarre.

1054.

Helorrio, lesquelles lettres furent confirmées par le Roy D. Garcia, comme régnant en ce pays là.

En outre le Roy de Castille la neuue s'empara de Castille la vieille de la terre de Bureua, du mont d'Oca, & partie de la Rioya; il est fait mention d'un debat d'entre le défunt Roy D. Garcia de Nauarre, & S. Dominique dict de Silos, qui estoit vn religieux natif de Cagnas, en la Rioya, de berger detreuu Moyne, & nourry au monastere de S. Emylian de la Cogola, là où il print l'habit de l'ordre de S. Benoist, & y vescu si religieusement, qu'il en fut Abbé: mais pour estre trop grand protecteur des droits de l'Abaye, & de leurs exemptions, il tomba en la defaueur du Roy, qui le chassa de là, & de toutes ses terres, dequoy toutesfois il se repentit par apres, le voyant s'estre retiré en Castille & bien receu du Roy Fernand son frere,

*Vsurpations
du Roy de
Castille sur
le Royaume
de Nauarre.*

*De Don Sancho V. du nom, & XV. Roy de
Nauarre, surnommé Garcia.*

EN ce Royaume de Nauarre, apres Don Garcia Sanches, auoit succedé son fils D. Sancho Gar-

cia, par lequel ne peut estre empesché le cours des victoires, & conquestes du Roy D. Fernand son oncle, qui luy osta apres la bataille d'Atapuerca, bonne partie des terres que son pere auoit possedées : Parquoy il s'allia avec son autre oncle D. Ramir, Roy d'Arragon, contre le Roy Don Fernand. Par ceste alliance, disent les auteurs Espagnols, que ces Roys se baillèrent en gage plusieurs villes & forteresses, & mesmes que le Roy de Nauarre quitta à celuy d'Arragon, & aux siens à perpetuité, les villes de Sanquessa, Lerda, & Ondues. Le Roy eut à femme vne Dame, nommée D. Plaisance, de laquelle il eut des enfans, mais d'iceux ne se trouue memoire aucune certaine. Il fut de peu de vertu, & partant eut D. Fernand de Castille son oncle, moyë de le resserrer, & luy limiter son Royaume de Nauarre, ainsi que bon luy sembla, fut à droict, fut à tort, & pour purger son ame donnoit tous les ans à l'Abbaye de Clugny, mille pieces d'or, & mourant laissa trois enfans masles qui se ruinerent l'un l'autre. Or si les freres Castellans estoient mal d'accord, ceux de Nauarre n'auoyent pas plus de charité entre eux.

Freres Nauarrais en discord.

car entre D. Sancho Garcia, & D. Raymond son frere, estoient des enuies & mal-vucillances seerettes, lesquelles avec le temps se descouurirent: car ayant Don Raymond quelques places fortes à luy, & aucunes en gouuernement du Roy son frere, attira à luy par dons, & largesses plusieurs, à qui l'Estat present du Royaume ennuyoit, il se rebella, & voulut tenir fort en ces places: mais le Roy D. Sancho, avec la Noblesse de Nauarre l'en chasserent aisement. Cela fut vn nouveau destourbier aux Nauarrois, de pouuoir auoir raison des Roys de Castille, qui detenoyent les terres cy dessus mentionnées.

D. Raymond ainsi chassé n'eut recours à aucun des Princes Chrestiens voisins: lesquels, cōme il se doubtoit bien, auoyēt en detestation ses entreprises, mais se retira vers les Maures, ennemis de nostre foy, & guerroyant avec eux contre son frere, fut donnée vne bataille prez de Penalen, où le Roy D. Sancho fut tué, qui fut environ l'an mil septante six, ayant regné en-^{1076.}

viron vingt & deux ans. Il auoit eu de sa femme D. Plaisance, entre autres enfans, D. Ramir Sanches, & D. Garcia, D. Ramir qui pour lors estoient fort ieunes, à la nou-

uelle de la mort de son pere, se mit en la protection de D. Sancho Ramires, Roy d'Arragon, lequel aussi les Seigneurs, & cheualiers de Nauarre appellerent pour regner sur eux, à cause de la minorité de leur Roy, pour s'opposer aux efforts, & entreprises du mauuais D. Raymond qui poursuiuoit de se faire couronner Roy de Nauarre, & des-ja s'estoit faiszy de la ville de Pampelone, & vsurpoit le tiltre de Roy d'icelle, mais il en fut vertueusement repoussé, tellement que descheu de son ambition, & ne scachât plus quel conseil prendre, il se retira à Sarragosse, vers le Roy Mauré d'icelle, où il passa sa vie banni, & de la liberalité de ce Payé, y posseda quelques terres & places, qui passerent depuis avec vne sienne niepce, nommée Marquise femme d'Aznar Lopez, cheualier, laquelle en fit donation à l'Eglise colegiale de Saragosse, de saincte Marie Majeur,

*De Don Sancho Ramires VI. de ce nom, XVI.
Roy de Nauarre & II. d'Arragon.*

*Arragon &
Nauarre
ioins.*



Vand D. Sancho Ramires vint à la Couronne de Nauarre, il y auoit des-ja quelques années

qu'il regnoit en Arragon. Il auoit espouſé vne Dame, fille du Comte d'Urgel, appelée D. Felicie, de laquelle il eut trois enfans, Don Pedro qui luy ſucceda en ſes Royaumes, D. Alphonſe, lequel regna apres ſon frere, & D. Ramir religieux au monaſtere de ſainct Ponce de Tomeres, prez de Beſiers, & deſpuis Roy par le decez de ſon frere D. Alphonſe mort ſans enfans. En ce Prince donc ſe reünirent les deux Royaumes de Nauarre & d'Arragõ, quarente & deux ans apres la ſeparation d'iceux: Il fut guerrier & poliſiq. Il ſe trouue vnn volume de Loix particuliers données par ce Roy à ceux de Iacca, qui eſt inferé entre les vz, & couſtumes de Nauarre d'aujourd'huy: mais les principaux actes ſont grandes donations & exemptions aux monaſteres, parroiffes & colleges d'Eſpagne.

Or le Roy de Caſtille D. Alphõſe eſtoit fort mary de ce que les Nauarrois auoyēt appellé pour regner ſur eux, le Roy Don Sancho Ramires Roy d'Arragon, pluſtot que luy, de qui le droict eſtoit plus valable, eſtant couſin germain du Roy Don Sancho Garcia deſſunt, par ligne legitime, au lieu que le Roy d'Arragon ne luy

touchoit que par ligne bastarde. En fin ils s'accorderent par ensemble au tres-grand dommage du pupille, & demeura Pampelone, & toutes ses appartenances, osté Nagera, & les autres pays, dont estoit faisi Don Alphonse, au Roy d'Arragon, moyennant qu'il en feroit recognoissance, & se confesseroit estre vassal pour ce regard du Roy de Castille. Ce Roy auoit fait la guerre aux Maures, durant le temps qu'il fut Roy d'Arragon seulement, & auant que d'obtenir le Royaume de Nauarre, les auoit chassés des montagnes d'Arragon, Sobrarue & Ribagorca, & en outre guerroyé le Roy Abderramen d'Huesca, pris la ville de Barbastro, estant puis acru du Royaume de Nauarre, il continua ses entreprises, & conquestes contre les Maures, leur ostant le chasteau de Mugnoues és enuiron de Secastilla, en Ribagorca: Cobin, & Pitilla, & eut apres de Saragosse vne grande & cruelle bataille. Pour satisfaire aux frais desdittes guerres, ce Roy estoit contraint de mettre la main quelques fois sur les reuenus Ecclesiastiques, n'estans ses finances suffisantes à tant de charges: mais les Euesques de ce pays s'opposèrent viuement à luy, & le

travaillèrent en sorte, par la crainte d'estre
 d'anné, qu'ils luy firent faire amende hō-
 norable, & confesser en public dedans
 l'Eglise de Roda, & deuant l'autel de S.
 Vincent, estans presens & ce poursuiuans
 l'Euesque du lieu, D. Raymond Dalma-
 ce, & celuy de Iacca D. Garcia, propre fre-
 re du Roy, qu'il auoit grieuement offencé,
 cela auint enuiron l'an mil huitante deux
 auquel temps D. Ramir, fils du Roy Don
 Garcia, meü de grande deuotion, donna
 de nouueau, & confirma ce qu'il auoit dō-
 né au monastere de saincte Marie de Na-
 gera, qui estoient les lieux de Torrefille,
 Cameros, Treuxan, Rilafresca, Lea, Vil-
 loria, & sainct Pelage de Cerezo, S. Pierre
 de Torefille, saincte Marie de Veraca, &
 autres places & Eglises iusques à faire les
 moynes, & Abbé de ce lieu, ou il est enter-
 ré, ses heritiers vniuersels. Le Roy D. San-
 cho Ramires gaigna l'an suiuant 1083. le
 chasteau de Groas, dont il fit vn present
 au Monastere de S. Victorian pour s'ac-
 quiter de certain vœu fait par le Roy D.
 Ramir son pere. Aucuns escriuent que peu
 apres il receut vne grande route autour de
 Roda, où on dit que le Roy D. Alphonse
 gardant tousiours en son cœur quelque

Roy d'Ara-
 gon faisant
 Amende
 honorable
 aux Eccle-
 siastiques.

1082.

1083.

colere, de ce que le Roy d'Arragon possedoit le Royaume de Nauarre, donna secrettement aide & faueur aux Maures, & fut cause de ceste deffaite de Chrestiens.

1084.

Mais l'année suiuantte cependant que le Roy D. Alphonse ordonnoit les affaires de sa nouvelle conqueste de Toledo, & que les Maures plus desunis que iamais, ne pouuans congnoistre le malheur qui les poursuiuoit, continuoyent à s'entrepiller & à susciter nouueaux troubles entre eux, D. Sancho Ramires, ne voulut demeurer oysif de son costé, ny laisser eschapper si belles & si opportunes occasions d'elargir ses terres, & aduancer la puissance des Chrestiens en Espagne. Il gaigna donc sur ces infidelles vne bataille, pres d'vn lieu dit Piettra Pisida, print sur eux la ville d'Arquedas, & eut derechef vne autre bataille contre ceste gent Moresque, prez la cité de Tudelle: & en troisieme lieu les combatit autour de Morella, lesquelles rencontres aduindrent toutes heureusement pour les Chrestiens. Et l'année suiuantte voyant qu'il auoit fait conquestes notables au plat pays, donna à son fils ayiné le Royaume de Sobrarue, & Ribagorca, le faisant nommer Roy: & quelques temps apres mou-

1085.

rut la Royne D. Felicie sa femme, laquelle
 fut enterrée à S. Jean de la Pena, & conti- 1086.
 nuant tousiours contre les Maures l'an mil
 octâte & neuf pres la ville de Mōçô, tou- 1089.
 tesfois avec grande difficulté, à cause de la
 forteresse du lieu, & de l'obstinée defence
 de la garnison. Ceste mesme année furent
 par luy confirmés les priuileges de No-
 blesse, & totale exemption à ceux du val
 de Ronçal, (tesmoignage qu'ils estoyent
 tousiours vaillans, & fidelles à leurs Roys.)
 L'an 1091. il contraignit Abderramé, Roy 1091.
 Maure, de la cité de Huesca, de luy payer
 tribut, donna secours à son cousin D. Al-
 phonse de Castille, és guerres qu'il faisoit
 és marches de Toledo, & ayât fait dessein
 d'assieger avec le temps la cité de Saragos-
 se, pourcc commença vne forteresse pres
 la riuere d'Ebro, à cinq lieuës de Saragos-
 se, qu'il nomma Castellar : gaigna depuis *Fort de Ca-*
 sur les Maures Olalla, Almenara, Naual, *stallar.*
 peupla Liue, & pour tenir enserré le Roy
 d'Huesca, fortifia les Chasteaux de Mar-
 ciello, Loarre, & Alquecar, aux marches
 de la terre de Sobrarue, & mit en sa puis-
 sance tout ce qui est despuis ce lieu, iuf-
 ques à Mottaragon, prochain d'vne lieuë
 d'Huesca. Parquoy le Roy Abderramen

se voyant retrainst & pressé de jour en jour, eut recours au Roy D. Alphonse de Castille, offrant de luy payer plus grand tribut qu'il ne faisoit au Roy de Nauarre, s'il le vouloit prendre en sa protection: à quoy D. Alphonse de Castille entendit, comme celuy qui estoit prompt à s'agrandir en quelque façon que ce fut, tant peut l'ambition aux cœurs humains, que mesme n'espargnant son cousin le Roy Don Sancho, il luy auoit soustraiect la seigneurie de Guipuscoa, vnie de tout tēps à la couronne de Nauarre, & en auoit estably Cōte & gouuerneur en son nom Don Lope Dias, de Haro, Seigneur de Biscaye. Ces façons despleurent grandement au Roy D. Sancho Ramires, lequel a ceste cause, ayant despeché à la frōtiere d'Alaua quelques troupes de gens de guerre pour entretenir le Castillans, alla au siege de Huelca, resolu de la prendre à quelque pris que ce fut: la luy tindrent compagnie ses enfans, D. Pierre Roy de Sobrarue, & D. Alphonse avec les forces de Nauarre & Aragon: mais comme il procedast en ce siege par trop grande affection, il auint que voulant recongnoistre les endroits de la place plus foibles, ainsi qu'il la tournoyot

avec ses capitaines, il fut atteint d'une fleche Moreſque au deſſous de l'aiffelle au deffaut du harnois, ainſi qu'il hauſſoit le bras, pour monſtrer à quelqu'un qui eſtoit pres de luy, vn lieu qui luy ſembloit propre à faire ſa batterie. Ce coup fut mortel, ce que ſentant D. Sancho, ſe retira en ſa tente, diſſimulant plus qu'il pouuoit ſon mal: eſtant la, il fit promettre & iurer à D. Pierre, & D. Alphonſe ſes enfans, qu'ils ne partiroyent point de ce ſiege, que la ville ne fuſt en leur puissance, & toſt apres rendit l'ame, ainſi qu'on luy tiroit la fleche de la playe. Il fut Prince magnanime & guerrier, lequel acrut ſes terres des cōqueſtes heureuſement faiçtes ſur les Maures: mais il eut ſes voiſins Chreſtiens peu fidelles, meſmes D. Alphonſe, Roy de Caſtille, ay-
 ma la Juſtice & police: ce fut par luy que la ville d'Eſtella eut ſon origine, qui eſt de ce temps vne des trois citez de Navarre, & la deuziefme en dignité, il fit le plus ieune de ſes enfans D. Ramir religieux de l'ordre de S. Benoift, au monaſtere de ſainct Ponce de Tomeres. D. Ramires mourut l'an mil nonante & quatre. en l'aage de 49. 1094.
 ans, regna 18. ans en Navarre, & 31. an & 26. iours en Arragon, laiſſant comme deſ-

D. Sancho
 Ramires
 Roy d'Ar-
 ragon occis
 au ſiege de
 Huſca.

fus est dict trois enfans: la mort fut vn iour de Dimenehe, quatriesme de Iuin de la susdicte année 1094. & le corps iusques à la prinse de la ville, fut porté au monastere de Montaragon, & de là à S. Ican de la Pena.

De Don Pierre, I. du Nom, XVII. Roy de Nauarre, & III. d'Arragon.

PAr le decez de Don Sancho Ramires, vint à la Couronne Don Pierre seul de ce nom entre les Roys de Nauarre, & 1. entre ceux d'Arragon, l'an mil nonante quatre, ayant ja regné en Sobrarue & Ribagorça neuf ans. A son aduenement il iura de maintenir les Loix & priuileges du pays: il s'intitula Roy de Pampelone, & d'Arragon, & suiuant la promesse faite à son pere il continua le siege d'Huesca, lequel fut long & difficile à cause de la force du lieu, & de la resistance des Maures la habitās, aydés par le Roy Almocabeu de Saragosse, & autres Maures, & aussi d'aucuns Chrestiens, du nombre desquels le Comte D. Garcia de Cabra, & D. Gonçales vassaux du Roy de Castille, estoient. Ceux ey estans venus au

1094.

secours d'Huesca, avec vne grāde & puissante armée l'an mil nonante six, & cuidās 1096. faire leuer le siege, eurent bataille aux champs dictés Alcoras, avec les Nauarrois, & Arragonnois, qui la gaignerent, mettāt à mort plus de trente mille Maures, & le surplus en totale routte, & fuitte: tellemēt que la ville destituée du secours esperé, se rendit au Roy D. Pierre de Nauarre & de Arragon. Icy sont forgées les anciennes armoiries d'Arragon, sur vne vision que les Espagnols escriuains disent estre apparue à plusieurs Arragonnois, durant le combat: assauoir S. George à cheual, avec vn escu d'acier, avec croix de gueules, combatant pour les Chrestiens: & qu'apres la deffaitte des Maures, furent trouués quatre testes de Princes Maures fort remarquables, à raison dequoy, disent que le Roy D. Pierre print pour armoiries d'Arragon la croix rouge, en champ d'argent, avec quatre testes de Maures, de mesme couleur aux quatres quatres de l'escu. En ceste journée d'Alcoraz furent renommés pour leur vertu & prouesse, Gaston Biel, souche de la famille, des Cornels, Federic Atrocillo, Lopez, Ferencio de Lune, Gomes de Lune, Fortun Maza, Simon

*Prise de
Huesca par
le Nauar-
rois & Ar-
ragon.
Anciennes
armoiries
d'Arragon.*

Aznar, Oteicia & Sâcha Pegna, cheualiers Arragonnois. Huesca prinle, la Molquée Majeur d'icelle fut a l'instant dediée en Eglise cathedrale, & le siege Episcopal de Iacca transferé en icelle cité, ainsi qu'il auoit esté autresfois. Dans la ville furent trouués des Chrestiens Muzarabes, lesquels auoyent vescu durant la domination des Mautes en icelle, tousiours en liberté de leur religion, exerçans leurs offices dans le temple de S. Pierre. Le Roy Don Pierre doua magnifiquement ceste Eglise cathedrale d'Huesca, & inuita par grans priuileges les hommes de toutes pars à la venir peupler, & si habituer. Le Roy D. Pierre, du viuant de D. Sancho son pere, fut marié à vne Dame nommée par aucuns Berthe, par autres Ygnes, Italienne, de maniere qu'il est incertain s'il eut vne seule femme, à qui ces deux noms soyent attribués, ou bié s'il fut marié deux fois. Tant y a qu'il eut de sa femme espoulee, vn fils nommé comme luy, D. Pierre, & vne fille, diète D. Isabel, l'vn & l'autre de ses enfans moururent auant le pere: l'enfant D. Pierre neantmoins estant marié avec D. Solin fille du Cid Ruis Dias. Quât à l'autre fille du Cid, D. Eluira, elle eut de son

son mary D. Ramir Sanches, fils du Roy D. Sancho Garcia, vn fils nommé D. Garcia Ramires, lequel despuis vint a la Couronne de Nauarre, & vne autre fils appellé D. Sancho Ramires, qui fut Seigneur de Degna Corrada, & vne fille, D. Eluira Ramires, laquelle fut mariée en Castille, avec D. Rodrigo Gomes, fils du Comte D. Gomes de Candespina, & Garmas. Par ces alliances, estant la maison de Nauarre & d'Arragon fauorable au Cid Ruis Dias, qui possedoit Vallance, il fut souuēt aydé & secouru contre les Maures, d'hômes & d'argent, par les Prince d'icelle. Or apres la prinse d'Huesca, le Roy D. Pierre laissant dans icelle en garnison D. Fortun Garces de Biel, & D. Ferris de Licaua, & D. Pierre de Vergas, assallit & print vñ chasteau tres-fort, pres de Beloa, appellé Calafanzo, & eussent fait luy & les autres Princes Chrestiens plus grans effects, s'il y eut eu plus de fidelité & de bonne intelligence entre eux, voire plus de zelle, & de bonne religion, mais chacun taschant d'agrâdir sa maison, & pour ce faire se dônâs les vns aux autres plusieurs destourbiers, & empeschemens, la force des Maures ac-creut, par l'vnion qu'ils auoyēt faiçte d'Es-

pagne & d'Afrique. C'estoit au temps que plus bruyoyent les armes d'Orient, & que tous les Princes, Seigneurs & Gentils-hommes guerriers de France, Allemagne, Italie, Angleterre, voire mesme d'Espagne, brusloyent du desir de faire ce voyage, oubliant leurs pays, affaires, familles & maisons, pour s'acheminer a ceste entreprise. Parquoy ce n'est de merueilles, si le estat des Maures presque aterré en Occident, par leurs seditions & partialités, ayent trouué l'appuy des Miralmumins d'Afrique en temps que chacun courroit a la conquete de Leuant, fut restably & remis par les Almorauides.

Dismes octroyés aux Laics.

Ce fut de ce temps que les Seigneurs seculiers, ou laiz, commencerent à iouyr de propriété, & s'acômoder des reuenus Ecclesiastiques, des dismes par touttel Empire, ayant le Pape Urbain expedié ses bulles aux Princes & potentats Chrestiens confirmatiues de celles du Pape Gregoire vij. donnés a saint Jean de Latran, l'an 1073, dont les Nobles de la Gaule Narbonnoise seurent bien faire leur profit. Toutes ces permissions, & facultés de iouyr des biens qu'ils appellent spirituels de l'Eglise, estoient octroyoit le Pape, pour donner coura-

aux hommes de faire la guerre aux infidèles.

En ce temps, le pays de Navarre estoit gasté par vne multitude de sauterelles & chenilles, dont les Navarrois eurent recours au sainct Pere, luy faisans entendre leurs calamités: Le Pape, par l'aduis des Cardinaux, enuoya vn Euesque d'Ostia, nommé Gregoire, lequel les aduertit que cela aduenoit pour leurs pechez, possible que l'Euesque de Pampelone, D. Pierre de Roda, ni autres leurs pasteurs ne leur en auoyent rien dit, ou bien ne les auoyent seu persuader que telle fut la cause de ce chastiment. Cest Euesque d'Ostia fut creu, & partant quelque amendement aduint entre les peuples de Navarre: à raison de quoy le fleau des sauterelles, & chenilles cessa. Pour cela ce Gregoire d'Ostia fut estimé Sainct, & est aujourd'huy le patron & protecteur des vignes, & fruits de la terre à l'encontre des chenilles, & semblable vermine, en Espagne. Disciple d'iceluy fut sainct Dominique, dict de la Calcada, lequel se tint long temps es terres voisines de Navarre, à quatre lieuës de Nagera, receillant les pelerins estrangers, qui de diuers endroits de l'Europe alloient visiter

Gregoire Euesque d'Ostia protecteur des vignes & fruits en Navarre.

1098.

le sepulchre de saint Jacques. Ce S. Grégoire mourut depuis a Logroño, & enseuely a la Berneça en Navarre. En me me temps fut institué l'ordre de Cisteaux au diocèse de Chalon en Bourgongne par vn certain personnage nommé Robert. Cependant le Roy D. Pierre ne cessoit de faire guerre contre les infidelles de son voisinage, & sur eux auoit pris le lieu de Pertusa. Despuis il se mit au siege de la cite de Barbasto, laquelle apres grans efforts tant des assiegeans que des assiegés, luy fut rendue, ensemble le chasteau de Vililla & autres forteresses de ceste contrée l'an mil cent vn. Il rendit incontinent a ceste cite son siege Episcopal, comme elle auoit fait autres fois, & en fut lors Euesque D. Pierre, qui l'estoit de Rode,

1101.

Ce fut en ce temps que la cheualiere du temple de Hierusalem fut premierement instituée par vn certain Hugues de Paganis, & Geoffroy de saint Adelman, pour a tenir le chemin assésurés, depuis le port de Iassa (Ioppe anciennement) iusques au temple, despuis meslans la cheualiere avec les regles monacales, ils constituerent vn ordre approuué par les Papes, & par succession de temps, acumulerent si grand

*Ordre des
Temples.*

richesses par toute la chrestienté, que les Roys, & les Papes mesme leur en portèrent enuie, & dura leur ordre l'espace de deux cens ans: de la despouille desquels plusieurs s'acommoderent. Ces templiers furent la source de tous les ordres militaires qui sont depuis venus en la Chrestienté. Ce Roy D. Pierre, & ses enfans, furent enseuelis a sainct Iean de la Pena, dernier des Roys qui y sont enterrés ensemble ses enfans, apres auoir regné tant en Nauarre qu'en Arragon dix ans & trois mois.

*Templiers
source de
tous les or-
dres militai-
res de la
Chrestienté.*

De Don Alphonse, XVIII. Roy de Nauarre & IIII. d'Arragon, Empereur des Espagnes, surnommé le bataillant.

Tous les Royaumes Chrestiens d'Espagne furent ioints comme en vn corps, l'an mil cent huit par la succession de Leon, Castille, Tolede, & autres conquestes eschues a D. Vrraca, femme de D. Alphonse, Roy de Nauarre & d'Arragon. Or entra le Roy Don Alphonse de Nauarre en Castille, estant en armes, menant avec luy sa femme D. Vrraca, mais il ne luy fut besoin d'yser de forces, car tous luy furent obeissans, villes,

1108.

forteresses & grans Seigneurs du pays, lesquels il regit & gouverna en toute douceur, humanité, & bonne iustice, il fit forte guerre aux Maures qui confinoient sur les marches de son Royaume d'Arragon. Il fut surnommé le bataillant, a raison des faits d'armes, & batailles ou il se trouua durant son regne: affermans les historiens qu'il fut neuf fois en bataille rangée, & emporta la victoire en toutes, excepté es deux dernieres batailles qu'il eut prez de Fraga. Des qu'il eut le pied en Castille, il commença à penser a ce qui pourroit aduenir, si sa femme venoit a mourir sans enfans de luy, partant mit es principales places, & villes fortes de ce Royaume, des gouuerneurs & capitaines de ses pays de Nauarre & d'Arragon, afin que s'il estoit besoin de quitter ses Royaumes, il se peut desaisir avec son honneur & aduantage. Il cognoissoit aussi la femme Vrraca superbe, ingratta, legere, & assez peu honeste de sa perionne, partant comme bien aduisé, il se munissoit pour tous euennemés que le temps pouuoit amener. Ceste femme sur legere occasion, conceut vne haine tres-maligne cõtre le Cõte D. Pierre Anspres, Seigneur de vailledolit, qui l'auoit

*D. Vrraca
incõstante
superbe &
legere.*

nourrie, & luy auoit gardé ses Estats apres la mort du Roy son pere, seulement pour ce qu'es lettres qu'il auoit escripttes au Roy son mary, & à elle, les aduertissant qu'ils vissent prendre possession de leur heritage: Il auoit intitulé son mary Roy de Castille, pour ceste cause elle entreprit de luy oster sa terre de Vailledolit, & autres biés, mais le Roy le restablit en iceux incontinent: & afin qu'il fut plus asseuré contre la rage de ceste femelle, il l'enuoya en Aragon, avec D. Elo sa femme, leur donnât en gouuernement le ieune Conte d'Vrgel son nepueu.

La premiere expedition qu'il fit contre les Maures, fut enuiron l'an 1110. sur ses frontieres de ses pays d'Arragon & Navarre, ou il fut assisté par plusieurs Seigneurs François desireux d'aquerir honneur & renommée. Discourant le long du cours d'Ebro, il print Tihauste, Borja, Magallon, & autres places de ces marches: tellement que l'heureux succès qu'il eut en ceste entreprise, luy donna courage d'effectuer ce que ses predecesseurs Roys de Navarre auoyent de long temps designé, sçauoir est, de presser, & d'assaillir la cité de Sarragoſſe par tous moyens, pour la re-

duire a son obeissance : laquelle comme il faisoit semblant d'assiéger, commençant à donner le gast, & se saisir des lieux propres environ icelle, le Roy Abucalem luy vint presenter la bataille, acompagné de grande puissance, laquelle se desmela pres de Valtierra, ou fut ce Maure vaincu, & tué sur le champ. A la faueur de ceste victoire le Roy D. Alphonse print Morella, & resolut d'assiéger plus estroictement la cité de Sarragosse : parquoy il mit en premier lieu dans le fort du Castelar vne grosse & forte garnison de viels soldats, appellés pour lors en Espagne Almogarabes, gens continuellemēt entretenus a la solde des Roys, sur les frontieres des Maures. Ce siege fut long & perilleux : car les Maures deffendirent celle cité, grande, peuplée, & bien munie, courageusement. En ce siege se trouuerent plusieurs Seigneurs François, & autres desquels furent Gaston, Seigneur de Bear, le Comte de Commiges, & Rotron Comte de Perche par lequel la ville de Tudelle, située sur Ebro, entre Sarragosse, & Calaorra, fut prinse d'emblée. Le Roy D. Alphonse pour remunerer le Comte de Perche d'vne prinse de si grande consequence, pour le siege ou il estoit,

Almogarabes soldats.

Siege de Sarragosse.

Tudelle prinse par le Comte de Perche.

luy donna ceste place, laquelle despuis demeura iointe au Royaume de Nauarre.

Pendant que le siege se continuoit, se trouuant le Roy D. Alphonse en la Cité de Barbastro, vint en sa court le Comte Bertrád de Toulouse, fils du Comte Raymond, & de D. Eluira fille bastarde du defunt Roy Alphonse vj. Ce ieune Prince estoit depossedé, par le Côte de Poictiers, de toutes ses terres, a raison dequoy estat bien receu & honoré par le Roy, & aussi pour estre par luy aydé au recouurement de ses biens, il se fit vassal d'iceluy le reconnoissant pour son Seigneur souuerain, de tout ce qu'il possédoit & posséderoit (seló les histoires Espagnoles) qui fut enuiron l'an 1116. Neantmoins cela ne profi- 1116.
ta de rien au Comte Bertrád: car les guerres continuelles que le Roy eut contre les Maures, ne luy donnerent loisir d'entendre aux affaires de Toulouse, ioint que le Comte Guillaume de Poictiers estoit amy du Roy, & vint luy mesme en personne a la guerre contre les Maures d'Espagne, & notamment au siege de Sarra- gosse, avec les Comtes de Cominges: & de Bigorre. Enuiron l'an mil cent dix-huit 1118.
fut prinse par les François la place de Al-

*Almudebar
forte place
prise par les
François.*

Almudebar, forte & bien munie, qui donna grand effroy aux Maures circonuoifins, & leur fit abandonner plusieurs places, les affiegez de Sarragoffe commençans à se deffier de pouuoir garder long temps leur cité employerent tous leurs deniers, credits, & moyens, prians, & follicitans les Maures voisins & loingtains de les fecourir en leur extreme befoin. Parquoy leur fut enuoyé vn Capitaine appellé Tenin, avec gens & viures, pour mettre dans la ville, il fut rencontré, mis en routte, & deualifé prez de Doraca, par le Roy D. Alphonse, & le Comte de Poictiers lequel selon Curite, autheur Arragonnois, s'y trouua avec six cens cheualiers. La prise de ceste grandeville fut en Decembre mil cent dix-huit, en laquelle estant entré le

*Prise de
Sarragoffe.*

Roy D. Alphonse, il se logea dans le Palais des Roys Maures, appellé Açuda pres la porte de Toledo, puis se mist a ordonner de l'Estat d'icelle, pour en faire sa capitale ville. On trouua en Sarragoffe plusieurs Chrestiens, appelez Muzarabes, qui viuoient la entre les Arabes, en affés grande liberté de leur religiō, laquelle ils exerceoyent au temple appellé Nostre Dame del Pilar, edifice fort ancien. Ces choses

ainsi executées, on fit mettre le siege deuant la ville de Tarassonne, laquelle ne fit pas grande resistance. Elle auoit esté auparavant de la Couronne de Navarre, demeura par ceste derniere conqueste, en celle d'Arragon: Puis institua vn ordre de Cheualiers, à l'imitation des Templiers de Hierusalem, qui s'appella de sainct Sauueur, leur assignant rentes & reuenus, afin qu'ils s'employassent de meilleur courage à extirper, par armes, les Infidelles de la terre d'Espagne, ce qu'il auoit proposé & fut l'an mil cent vingt.

*Ordre des
cheualiers
de S. Sau-
ueur.*
1120.

Voyant le Roy que sa femme D. Vrraca estoit impudique: la fit reserrer en la forteresse de Castelar, prez la ville de Saragosse, d'où elle essaya par tous moyens d'euader: ce qu'elle fit, estant aydée par aucuns Seigneurs de Castille, mal contās, avec lesquels elle se retira en ses Royumes, là où elle print conseil de faire diuorce d'avec son mary, prenant occasion sur ce qu'elle auoit esté mariée outre son gré, & par contraincte, & aussi qu'elle estoit sa cousine remuée de germain, ne pouuans son mariage estre sans dispense de l'Eglise Romaine, les grans Seigneurs & Estats de Castille considerans les grans troubles, &

*D. Vrraca
impudique.*

miseres qui deuoient aduenir, si ce des-
 seing estoit effectué contre le Roy D. Al-
 phonse, ils n'y voulurent consentir, ains
 prindrent en toute reuerence leur Roy-
 ne, & la ramenerent en Arragon, au Roy
 son mary, lequel dissimula les iniures re-
 çuës d'elle, & la receut en grace: mais cõ-
 me elle continuast en ses meurs des-hon-
 nestes, & oubliast de plus en plus son hon-
 neur, le Roy la chassa de sa compagnie à
 iamais, sans se soucier beaucoup du gou-
 uernement ou administration du Royau-
 me de Castille.

Haut pour certain fut le courage de ce
 Roy, & monstra bien qu'il faisoit plus d'e-
 stat de la vertu, & de son honneur, que des
 biens mondains, se dessaisissant de si am-
 ples iurisdctions que celles de Castille
 Leon, Toledé, & autres, que luy auoit ap-
 porté D. Vrraca: laquelle estant remise en
 ses pays, se plaignit de ce que plusieurs for-
 tereffes luy estoient encores retenues, de-
 mandant aduis & aide pour les recouurer.
 Celles qui estoient gardées par capitai-
 nes, & gouuerneurs Castillans, luy furent
 rendues sans attendre le mandement du
 Roy. Entre autres D. Pedro Ansures, in-
 continent apres la restitution, par luy fai-

êtes de quelques places, s'en vint trouuer le Roy, qui estoit en Castellaz & comparoissant deuant luy, monté sur vn cheual blanc, & vestu d'escarlate, mit pied a terre, & tenant vn licol en sa main, luy dit qu'il auoit fait enuers sa Royne & Princesse naturelle, deuoir d'un fidelle vassal, neantmoins qu'ayant failly enuers le Roy, auquel il auoit iuré, hommage & fidelité, il luy apportoit la main, & la bouche, instruments du serment qu'il luy auoit faict, afin que d'icelles, & de tout son corps, fut fait ce qu'il plairoit à sa Majesté commander.

Le Roy D. Alphonse, tousiours semblable à soy mesme, quoy qu'il fut ennuyé de la reddition de ses forteresses, luy pardonna, acquiescant au conseil & remonstrances des sages, qui louerent fort la fidelité, & rondeur de ce cheualier, laquelle deuoit seruir d'exemple à la posterité: parquoy il fut renuoyé avec honneur en Castille.

De là en auant D. Vrraca ne fit aucune chose de bon: elle obtint son diuoree par l'authorité du Pape Pascal. Lors se voyât sans bride, elle se desborda estrangement. Elle eut des-honneste conuersation avec le Comte D. Gomes de Candespina, & d'iceluy engendra à la desrobée vn fils

*Eidetieli &
intégrité de
D. Pedro
Aufares.*

*Magnani-
mité du Roy
D. Alphon-
se.*

Maison &
famille des
Hurtados.

nommé à ceste cause D. Fernãd Hurtado, ou le desrobé duquel est descendu la famille des Hurtados, illustre maison en Espagne. Il est certain que le Comte Don Gomes, en bref temps eut l'entier gouvernement du Royaume, & disposa des affaires d'iceluy, tât de la guerre que de la paix, à son plaisir & volonté, il y eut aussi Don Pedro de Lara qui sinuua aussi en la bonne grace de la Royne, & fut en peu de tēps de ses plus agreables mignons, dont le Comte Gomes estoit fort ialoux. La vie dissolue de D. Viraca, estoit tellement connue de tous, & par tout, que le Roy Don Alphonse meū de iuste deſdain, se resolut d'entrer en Castille, avec grande armée, mit au feu & à l'espée tout ce qu'il rencontroit.

Entrée du
Roy D. Alphonse en
armes en
Castille.

Contre luy se mirent aux champs les deux amoureux de la Royne D. Gomes, & D. Pedro avec les forces de Castille, & Leon, & ayans rencontré l'armée du Roy, composée de Navarrois & Arragonnois, vaindrent aux mains, prez de Caudespina non gueres loing de Sepulueda. D. Pedro qui conduisoit l'auantgarde, fut des premiers chargé, & premiers à fuir, se retirant à Burgos, où estoit la Royne, portât nou-

belles de la route, qu'il n'auoit pas eu loisir de voir. L'armée de Castille fut deffaitte, & mise en route, plusieurs bons cheualiers tués, & autres prins, notamment D. Gomes, Comte de Candespina, avec un sien frere, appellé D. Diagomes y moururent sur le champ. Grâce fut la vertu d'un de la maison d'Olea, qui portoit l'estandart du Comtes Gomes, lequel estant mis bas de son cheual, ayant les deux mains coupées, retint l'estandart serré entre ses bras, tant qu'il eut l'esprit, criant a haute voix, Olea, Olea. Apres ceste victoire, le Roy D. Alphonse passa iusques a Leon, par le territoire de Campos, faisant cruel degast & massacre par ou son armée passoit, à l'endroit des partisans de D. Pedro. Et pource que les deniers defailloyent, les soldats s'abandonnans au pillage, commirent infinis brigadages & sacrileges. Ayant le Roy D. Alphonse penetré iusques en Galice, avec le mesme desordre, la noblesse de ces contrées assembla ce qui estoit propre à porter armes, & vint au deuant de ce furieux ennemy, menant en l'armée le ieune D. Alphonse Raymond, fils de D. Vrraca, & de son premier mary, le Comte Raymond de Bourgogne. Et de rechef

*Deffaitte des
Castillans.*

*Marque illustre de la
maison d'Olea.*

*Autre de
faicte des
Castillans
Leonois, &
Gallegos.*

eut le Roy D. Alphonse bataille prez d'un lieu appellé Carrora de Augnas, entre les villes de Leon, & Astorga, ou les Navarrois & Arragonnois eurent encor du meilleur, & fut prins prisonnier D. Pedro de Trauas, D. Alphonse Raymond se sauua en Portugal. Le Roy de Nauarre ramena son armée victorieuse, en vn lieu appellé Nençon ou il enferma la Royne puis retourna en ses pays, avec grande quantité de prisonniers, & de butin.

*Conspiratiõ
cõtre la Roy
ne en Ca-
stille.*

La Royne deliurée d'un si grand danger, ne laissa pourtāt de se donner du bon temps, avec son mignon D. Pedro de Lara: lequel faisant le Roy, & passant outre iusques à extreme tirānie, irrita les cœurs de la noblesse, en sorte que plusieurs des plus grans conspirerent d'abandonner la Royne, & appeller au gouuernement du Royaume D. Alphonse Raymõd son fils, & malgré la Royne sa mere, & son amoureux, l'establirent Roy de Castille, & Leon, l'an 1122. ayant regné le Roy D. Alphonse de Nauarre en ces Royaumes prez de quatorze ans, en perpetuels troubles & grans tourmens.

En fin D. Alphonse Raymond assiegea sa mere Vrraca dās la Tour de Leon: mais
par

par l'entremise des grās Seigneurs, la paix fut faicte à telle condition, qu'elle se deporteroit de tout gouuernement & manniement d'affaires, & se contenteroit d'vne pension conuenable à sa dignité. Quāt a Don Pedro de Lara, son mignon apres auoit longuement tournoyé ça & la en fuyant en fin se retira a Barcelone.

L'an mil cent vingt cinq le Roy D. Alphonse de Nauarre dit le combatant mena vne armée contre les Maures de Valance, dont il courut & fouragea le pays, puis celuy de Grenade, & apres tournant par Cordoue, ainsi qu'il s'aprestoit pour l'assieger, fut empesché par vne armée suruenante des Maures Almoradides, auxquels il liura la bataille, & les desfit. Neātmoins ne luy semblant bon de s'arrester pour lors à ce siege s'en retourna chargé de proye, de toutes sortes.

Il mena au voyage de Cattelogne l'infant D. Garcia, fils & heritier de D. Ramir Sanches, auquel appartenoit de droit la succession du Royaume de Nauarre, pour estre issu de ligne directe & legitime du Roy D. Sancho Garcia son ayeul. Ce ieune Prince fut laissé par son pere mourant, en gouuernement à D. Sol, veufue de l'in-

1125.

*D. Garcia
vray heri-
tier du
Royaume
de Nauarre.*

fant D. Pedro, la tante maternelle, fille du Cid Ruys Dias, par laquelle il fut nourry, en sa premiere ieunesse, en toute vertu & saincteté, & l'appelloit on Seigneur de Monçon. Apres ceste expedition, le Roy peupla le nouveau bourg de Pampelone, qu'il auoit fait construire prez l'ancienne ville, qui s'appelloit de ce temps la Iruna, c'est a dire bonne ville : & y mit des habitans François, prins d'entre les gens de guerre qui l'auoyent serui contre les Maures, lesquels il voulut remunerer de leurs bons seruices, en les logant en ceste nouvelle creue, leur donnant les priuileges & exemptions de la ville de Iaca : on tient qu'ils estoient venuz de Cahors en Quercy.

Ce fut enuiron ce temps que le Roy D. Alphonse de Nauarre, eut quelques debats avec les habitans des Pyrenées, du costé de France, au Duché de Guyenne, que ie coniecture estre, que fauorisant au Comte de Toulouse, & de S. Gille, il fit guerre au Comte de Poitiers qui detenoit les terres dudit Comte de Toulouse, il assiegea la ville de Bayōne, laquelle il print. Durant ce siege, il fit son testament, il donna à l'Eglise de Pampelone, & au mona-

*Prise de
Bayōne.*

stere de Leyre, la ville & chasteau d'Estella, avec tous les droits, profits, & emolumens d'icelle, fit aussi plusieurs laigs, & dōs de grande consequence: mais le plus important de tous, fut celuy qu'il fit aux religieux du Sepulchre, & a l'ordre des cheualiers templiers, & celuy des hospitaliers de Hierusalem, de tous les Royaumes de Nauarre, & d'Arragon, & outre-plus de ce qu'il pourroit conquerir de là en auant sur les Maures, ordonnāt particulieremēt, que ses armes, & son cheual fussent enuoyés aux chēualiers du Temple. Toutes ces ordonnances fit ce Roy, par la hayne qu'il portoit a ceux de son sang, se voyant viel, & sans aucuns heritiers engendrés de son corps, mais il y en eut peu d'excuté, à cause du grand trouble, & detrimēt que cela eust peu porter à l'Estat des Chresties d'Espagne. Si est-ce que son testament fut fait avec toutes les solennités, & corobore par les peines, & comminations qui estoyent en vsage en ces siecles là. Estant de retour en les Royaumes, il erigea vn siege, & court particuliere aux habitans de la ville de Calataiub, leur octroyant plusieurs priuileges, & immunités, iusques à ordonner que les reuenus Ecclesiastiques

*Testament
prodigieux
du Roy D.
Alphonse
Roy de Nauarre.*

1133.

fussent patrimoniaux, afin que les habitans
 & naturels seuls, en peussent iouyr. Au
 commencement de l'année mil cent treize
 le Roy fit vne assemblée des Euesques,
 & grans Seigneurs de ses pays à Saragoſſe
 pour deliberer de la guerre contre les
 Maures, la fut decreté de la guerre contre
 les Maures, vsurpateurs des terres d'Eſpa
 gne, & quant & quant fut donné ordre
 à tout ce qui estoit necessaire pour vne
 grande entrepriſe. Ayant deliberé de deſ
 truire de tout point les Maures, il comen
 ça au deça d'Ebro d'assaillir ceux de Ler
 da, & Fraga, sur lesquels il print par com
 position la ville de Mequinencia, lors forte
 & merueilleuse, & ayât fait les Maures le
 plein pouuoir de se deffendre. De la il vint
 deuant Fraga ville munie, & naturellement
 forte, alize sur la riuiera de Cinca, laquelle
 il commença de ferrer de prez, en uin
 mois d'Aouſt, mais l'hyuer suruenât, il fut
 contraint de leuer le ſiege, & rompre son
 camp, avec bonne volonté d'y retourner
 sur le printemps, ce qu'il fit, des le mois de
 Feurier mil cent trente quatre. Or si la place
 estoit forte auparauant, les Maures n'auoyent
 tellement beſoigné, durant la relache de
 l'hyuer, qu'ils l'auoyent rendu

1134.

inexpugnable. L'ayāt le Roy D. Alphonse assiegée, & essayé en toutes les façons possibles à luy fut contraint en fin de leuer vne autresfois le siege de deuant ceste place, cognoissant quelle estoit imprenable. Ainsi qu'il se retiroit, les assiegés prenants courage, tāt de la retraicte des Chrestiens, que de quelque secours qu'ils auoyent eu du costé de Lerida, se iesterent aux champs, & donnerent sur la queuē de l'armée Nauarroise, laquelle ils contrainrent d'arrester, & tourner visage, pour combattre. La aduint au Roy D. Alphonse d'estre vaincu, chose du tout nouuelle, & dure a luy, qui auoit par tout battu ses ennemis, despuis qu'il auoit commandé aux armées. Partant se retira extremement indigne, & confus, ayāt perdu en ceste iournée grand nombre de Chrestiens, & entre autres quantité de vaillans cheualiers & grans Seigneurs de Nauarre & Arragon. Les Maures enorguellis de ceste victoire, & de ce qu'ils auoyent chassé le Roy hors leurs limites, entrerēt aux terres d'iceluy, mettant a feu & a sang tout ce qu'ils ne pouuoient amener, & paruinrēt iusques a Mouçon: dequoy depité le Roy se mit en vn malheur indigne d'vn si grand &

sage capitaine qu'il s'estoit tousiours mon-
stré : mais on court pour neant contre la
volonté de Dieu. Estant ses forces diffi-
pées, & chacun retiré en sa maison, apres
la routte qu'ils auoyēt receuë, il rapela les
plus prochains, & sans attendre qu'ils fus-
sent arriués en nombre conuenable, pour
acompaner sa personne, se mit tout viel
& cassé qu'il estoit, avec quatre cens hom-
mes de cheual seulement, à la poursuite de
ces Maures, qui emmenoyēt grãde proye
de toutes sortes de biens, & innumerables
prisonniers Chrétiens : les ayant attains
pres de leur fort de Fraga, il s'apperceut de
sa faute, & se cuida retirer, mais il n'estoit
plus temps : car les Maures s'estans assez
aperceue du petit nōbre qui les auoit pour-
suiuis, se retournerent contre eux, & ayã
estandu leurs bandes par assez grand cir-
cuit, enuironnerent le Roy, & la troupe
qu'ils mirent presque toute au tranchant
de l'espée, entre autres le Roy y fut tué
cela aduint au moys de Septembre, de l'an
mil cent trente quatre. Telle fut la fin de
Roy D. Alphonse le bataillant, excellent
Prince, & heureux, si les calamités dome-
stiques, la hayne des siens, & sa trop gran-
de superstition n'eussent miné, & affoibli

Mort du
Roy D. Al-
phonse le
bataillant
1134.

la vigueur de son esprit, qui luy faillit du tout en ses derniers iours. On dit que son corps fut recueilly, & enseuely au Monastere de Iesu de Nazareth, de Montaragõ; toutesfois plusieurs estiment, qu'il ne se trouue point, s'estant perdu en ceste defaite escarte de ses gens, comme il est aduenu a autres grãs Princes, en semblables rencontres. Le bruit courut entre le peuple, qu'il s'estoit sauué de la meslée, & que se voyant pour la deuziesme fois vaincu, chose non acoustumée à luy, il en print si grand creueccœur, qu'il ne s'osa plus montrer à ses subiets, mais s'en alla en Hierusalem d'ou il ne reuint plus. Il auoit regné l'espace d'environ de trente ans. A son decez, les Estats de Navarre & d'Arragon se trouuerent en grande perplexité, tant a cause que leur deffunt Roy ne laissoit aucun successeur direct de luy, que pour raison aussi du desesperé testamēt qu'il auoit fait, les difficultez furent acreeues par les partialitez des Seigneurs qui ne se pouuoient accorder en l'election d'vn nouveau Roy.

Pendant qu'ils debattent entre eux, le Roy D. Alphonse Raymond de Castille estant aduertuy du decez de son beau pere,

reueilla, par l'aduis, & sollicitation de ses conseillers, ses viels droits, & prétendant que les Estats de Nauarre & Arragon luy appartenoyent, comme arriere fils qu'il estoit de D. Sancho le grand, qui fut Roy de Nauarre, & Comte d'Arragon, eut moyen de s'emparer des terres de la riuere d'Oija de Villaroda, Grauon, Nagera, Logrogno, Arnedo, Biguerra, & plusieurs autres places, iusques à Calaorra, qui furent lors retranchées du corps de Nauarre, tellement que la iurisdiction de ce Royaume fut bornée du costé de Castille, par le Fleuue Ebro, courât le pays d'Alaua, & print la ville de Maragnon, & autres forts mettât telle terreur aux Nauarrois, & Arragónois que n'eut esté la crainte qu'ils auoyent de perdre leurs exemptions & priuileges, & recepuoir quelque mauuais traitement du Roy D. Alphonse ils se fussent volontiers rendus tous a luy. Apres auoir bien rauagé, il fut admonesté de n'oublier l'expiation de ses excès, pour ce fit plusieurs belles donations au monastere de saint Emilian, qui se trouuent escrites & receues par Berengir, Arche-diacre de Toledé. Estant puis entré en Arragon, fit le mesme d'égalt qu'en Nauarre.

*Expiations
des pechez
& usurpa-
tions du Roy
D. Alphonse
de Castille.*

Lors les nauarrois & arragõnois se voyãs pressés par le Roy de Castille, se hastèrent de remedier à ce mal, qui leur venoit par faute d'auoir vn chef: partant s'estans assemblés au lieu dict Boria, ville appartenante a D. Pedro de Atares, cheualier du sang Royal, qu'on estime fils de D. Garcia, fils de D. Sancho bastard de D. Ramir, premier Roy d'Arragon, & de D. Therese Caxal sa femme, grande partie deus estoit d'aduis qu'on l'esleut pour Roy de Nauarre & d'Arragon, d'autant qu'ils auoyēt cognu en luy plusieurs qualitez Royales, scauoient que le feu Roy l'auoit grandement estimé, & que pour recongnissance de ses merites, il luy auoyent donné la ville ou ils estoient & plusieurs autres dõs.

Toutesfois ce personnage autrement doué de grandes vertus, estoit graue & seueré outre mesure: à raison dequoy il estoit moins aymé de la noblesse de Nauarre, dont mesmes aucuns se sentoient particulièrement offencés, de ce que quelques fois l'ayans voulu visiter, on leur auoit refusé l'entrée, disans les portiers que monsieur estoit empesché en affaires de grande consequence: mais ils entendirent depuis, que les occupations de Don Pedro

D. Pedro de Atares vint à la dignité Royal le de Nauarre par son arrogance.

estoyent, qu'il se faisoit testonner par son
 barbier: partant sa grande outrecuidance,
 & importune grauité luy fit ce dommage,
 » qu'il ne fut point esleu Roy de Nauarre
 » disans l'assemblée, que les principales ver-
 » tus, qu'estoyent requises aux Roys deffail-
 » loyent a D. Pedro : assauoir, la clemence.
 » S'il a monstré (disoyent-ils) son outrecui-
 » dance & arrogance insupportable, estant
 » en estat priué, qui pourra doubter qu'a-
 » pres qu'il sera monté au trosne Royal, il
 ne se iette du tout hors des termes de mo-
 destie, & qu'il ne vilipende les Seigneurs,
 & Gentilshommes ses subiets. Partant cō-
 cluoyent, qu'il se failloit bien garder de se
 soubmettre à vn tel homme, mais auisai-
 sent de choisir autre Seigneur, qui fut des-
 cendu du mesme sang, dont le pays, par la
 prouidēce diuine n'estoit pas despourueu:
 qu'ils auoyēt D. Ramir, frere du Roy des-
 funt, D. Garcia Ramires seigneur de Mou-
 çon, & autres qui auoyent dōné meilleur
 esperence d'eux, que n'auoit fait D. Pedro.
 A la persuasion de ceux cy les Seigneurs,
 & gens d'Estat assemblés à Boria, inclinē-
 rent à D. Frere Ramir, qui estoit moyns
 de l'ordre de sainct Benoist: mais affin que
 cela se peut faire avec plus d'ordre, &

moins de difficulté, ils resolurent de changer le lieu de l'assemblée & s'en aller a Mouçon pour la y declarer & ordonner en bref temps à suruenir a leurs affaires, ce qu'ils firent comme vctrez.

De Don Garcia Ramires, VII. & dernier de ce nom & XIX. Roy de Navarre.

EN ce deslogement qu'ils firent de Borja pour aller à Mouçon, il vint vn autre pensemēt aux Navarrois, considerans qu'ayant esté D. Fre-re Ramires l'espace de quarante ans nour-ry entre les moynes, il estoit croyable qu'il sçanoit mieux les choses appartenantes à la vie monastique, qu'il n'entendoit la charge de regir vn Royaume, outre qu'ils furent piquez de quel que soupçon, que les Arragonnois eslisans vn Prince Royal d'Ar-ragon, se faisoient voir par ce moyē, aux premiers lieux, & faueurs, & honneurs de la cour : parquoy ces choses estant mises en auant en assemblée particuliere, par D. Sancho de Rosas. Euesque de Pampelone Ladrou de Gueuara, fils d'Ygnes, chef de la maisō de Gueuara en Alaua, Guillaume Azuares d'Oteyça, Fortunion Yniques de Lect, Ximen Azuares de Tores, & autres,

*Diuisiō des
Royaumes
de Navarre
& d'Ar-ra-
gon par ia-
louſie entre
la noblesse.*

il fut concludu qu'au lieu de se trouuer en l'assemblée generale à Mouçon, les Estats Nauarrois s'assembleroyent à Pampelone: ce qu'ayans executé en grande diligence, ils esleurent D. Garcia Ramires, Seigneur de Mouçon, pour Roy de Nauarre lequel estoit fils de l'Infant D. Ramir, petit fils du Roy D. Sancho Garcia, & arriere fils du Roy D. Garcia vj. qui estoit fils du Roy D. Sancho le grand. Lors de ceste election, estoit D. Garcia à Mouçon, terre de son appanage, avec les Arragonnois assistant à l'assemblée qui se faisoit là, pour l'election du Roy futur, ne pensant rien moins que de paruenir à ce degré, quand Guillaime Añares d'Oteyca, & Ximen Añares de Tores, enuoyés par l'assemblée de Pampelone, le vindrent aduertir de ce qui s'estoit passé, & l'emmenerent secrettement à Pampelone. Ainsi fut estably Roy de Nauarre D. Garcia Ramires, au mois d'Octobre, mil cent trente quatre, estant aagé d'environ quarente ans. Quand les Arragonnois entendirent qu'il y auoit un Roy en Nauarre, ils esleurent sans delay D. Frere Ramir pour leur Roy, lequel auoit esté destiné Euesque de Roda, & Barbastro, l'ayant auparauant esté de Burgos,

& de Pampelone, & estoit prestre à ce qu'escriit l'Archeuesque D. Rodrigo Ximenes, par ce moyē les Royaumes de Navarre, & Arragon, qui auoyent esté vnīs l'espace de cinquante huit ans, depuis le Roy D. Sancho Ramires, furent separez en ces deux Roys.

Le Roy de Navarre, D. Garcia Ramires, voyant le progres que le Roy de Castille auoit fait, tant ez terres de Navarre, que celles d'Arragon se doubtant d'estre du tout impuissant pour resister a vne si grande force, que celle de ce Roy D. Alphonse, principallemēt s'il se rendoit maistre du Royaume d'Arragon, comme il y auoit grande apparencē, se resolut d'acquiescer la paix, & l'amitie d'iceluy, par quelque submission qu'il luy fit de son Royaume de Navarre. Estant doncques D. Alphonse de retour en Arragon, apres les ceremonies de son couronnement, ces deux Princes s'entreueirent, avec grand signes de bien vueillance, en Pradella, ou leurs accors, & confederation furent cōfirmés.

Le Roy D. Ramir d'Arragon, qui ne pouuoit obtenir son Royaume, pretendoit neantmoins d'occuper celuy de Navarre sur D. Garcia Ramires, disant, qu'il luy ap-

Le Roy de Navarre se fait vassal de celuy de Castille.

partenoit, comme estant frere, & legitime
successeur du feu Roy D. Alphonse le cō-
batant, combien qu'au contraire, D. Gar-
cia y auoit plus de droict que luy, ny les
predecesseurs Roys d'Arragon, d'autant
qu'il estoit fils de l'Infant Don Ra-
mir Sanches, & petit fils du Roy D. San-
cho Garcia, occis par son frere D. Ray-
mond, par conuoitise de regner, apres le-
quel parricide les Nauarrois appellerent
D. Sancho d'Arragon, pere de ces Roys
D. Pedro, D. Alphonse, & de ce moyns,
pour regner sur eux, à cause de la minori-
té des enfans de leur deffunt Roy, & pour
rembarter avec les forces d'Arragon le
meurtrier D. Raymond & sa faction, &
l'empecher de regner en Nauarre : voire
mesme auoit le Roy D. Garcia Ramires
meilleur droict en Arragon, que n'auoit
D. Alphonse Raymond de Castille, pour
estre descendu du Roy D. Garcia Sâches,
fils aîné de D. Sancho le majeur: mais où
la force regne, le droict se tait & n'a lieu.
Non obstant toutes ces raisons, D. Fre-
re Ramir vouloit faire la guerre en Nauar-
re, & s'estant mis en armes, contraignit le
Roy D. Garcia d'armer de son costé, le-
quel pour euiter les inconueniens qui le

menaçoient, si D. Ramir se fust accordé avec le Roy de Castille premier que luy se basta de luy faire hommage: ce qui ne fut de longue durée: car tost apres le Royaume de Navarre reprint son ancienne, & hereditaire souueraineté. D. Ramir qui se tenoit a Monclus, aux Montagnes de Sobrarue, ne demeura gueres à se soumettre aussi au Roy de Castille, & luy faire hommage de son Royaume d'Arragon: parquoy D. Alphonse luy rendit ce qu'il tenoit de ses terres, hormis Sarragosse, & quelques autres places qu'il retint pour les garder, & deffendre, & s'en seruit contre les Maures. Ce pendant aux frontieres des deux Royaumes, entre les Navarrois & Arragonnois, se demenoit mortelle guerre: mais la negotiation de l'Euesque de Pampelone, D. Sancho de Rosas, Arragonnois de nation, qui se mesloit des plus auant au traité de paix qui se fit, fut telle, qu'il donna occasion au Roy Don Garcia de le soupçonner de luy estre traître, & pour-ce le chassa de ses pays: dont il fut notté de trop grande seuerité.

*Hommage
du Roy d'Ar
rago à celuy
de Castille.*

*Guerre en-
tre Navarre
& Arragó.*

Les prelatz qui auoyent entrepris de traiter l'appointement ne cesserent de travailler, iusques à ce qu'ils le reduirent à

tels termes, qu'on esliroit six cheualiers,
 trois de chacun Royaume, par l'arbitrage
 desquels les differents seroyent accordés,
 & déterminés. Pour la part de Nauarre,
 furent esleus Ladron de Gücuarra, Guil-
 laume Azuares d'Oteyca, & Ximen Az-
 uares de Tores: Pour Arragon, on choisit
 D. Pedro d'Athares, D. Caxal, & D. Ferris
 d'Huesca. Ces six assemblés au lieu de Va-
 doluengo, apres plusieurs conseils, & con-
 ferances, iugerent que les armes posées
 d'une part & d'autre, les Roys demeure-
 roient de là en auant bons amis, & pour
 reglement entre eux, assignerent au Roy
 D. Garcia Ramires la superiorité sur la no-
 blesse, lequel conduiroit les armées côm-
 me chef, & capitaine general des deux Royau-
 mes, & que le Roy D. Ramir auroit com-
 mandement sur le demeurant du peuple,
 & feroit administrer la iustice, ce qui de-
 uoit auoir lieu pour le regard de leurs per-
 sonnes, & leur vie durant, sans tirer à con-
 sequence, de laquelle sentence ne furent
 trop contents les Roys. Neantmoins D.
 Ramir voulant satisfaire à D. Garcia, vint
 en personne à Pampelone, où il fut receu
 avec grand honneur, & procura en pre-
 mier lieu la restitution de l'Euesque Don
 Sancho,

Sancho, lequel il remit en la grace du Roy D. Garcia. La fut aduisé d'establir certains, & euidens limites entre les deux Royaumes de Navarre & d'Arragon. La separation fut tirante la ligne depuis saincte Eucralie, iusques à Bisfal, demeurant le val de Ronçal a la part d'Arragon. De là passant par la riuere de Sarazas, iusques ou ses eaux entrent dans celle d'Yda, & le pont sainct Martin, & de là iusques ou se descharge Yda dans le fleuve Arragon, & celles d'Arragon en Arga, & celles d'Arga en Ebro, & le long d'Ebro iusques à Tudela.

Ce partage fait, il sembloit bien qu'entre ces deux Princes ne demeureroit aucuns restes d'inimitié, & que Don Garcia Ramires reuereroit D. Ramir comme pere, D. Ramir cheriroit D. Garcia ainsi que son fils, auquel mesme il oëtroya, sa vie durant, des terres de son appannage, Valtierra, Quadreita, & ce qui est depuis Ronçal, iusques a Bisfal, lesquelles il tiendroit en fiefs de la Courone d'Arragon, pour estre reünies à icelles apres sa mort. Toutesfois D. Garcia n'estoit point content de cest accord, & auoit ie ne sçay quelle persuasion, qu'il n'appartenoit point a D. Ramir

de regner, mesme en Arragon, d'autant qu'il auoit esté moyne profets, tellement que sur la poursuite qu'il fit d'estre deliuré de l'hommage qu'il auoit fait a D. Ramir, à cause des places, & terres cy dessus mentionnées, il entreprint de l'arrester d'Arragon, & donna charge à aucuns de ses gens de ce faire : mais il ne le sceurent pas bien executer, car le Roy d'Arragon en fut aduertit par vn cheualier, dit Inigo d'Ayuar, si qu'ayant conferé avec D. Pedro d'Athares, & autres cheualiers d'Arragon, il sortit incogneu, luy cinquiesme de la ville. & ne cessa de piquer qu'il ne fust arriué à sainct Sauueur de Leyre, là où il attendit trois iours ses gens, qu'il auoit laissés d'as la ville, lesquels le vindrét trouuer, comme il auoit donné ordre qu'ils fissent : & de là se retira à sauueté à Huesca. Par ainsi il en print au Roy D. Garcia Remires comme à son bisayeul Don Garcia Sanches, qu'ad il voulut retenir prisonnier D. Fernand, premier Roy de Castille, son frere puisné, en la ville de Nagera. A ceste cause commença D. Ramir à remettre ensemble gensdarmes pour la guerre future de Nauarre, de laquelle le Roy D. Garcia se tenant tout assuré, fit plusieurs prouuer-

fions pour la deffense & feureté: la meilleure desquelles, de plus grâde conséquence, & digne d'estre imitée, fut qu'il choisit douze familles principales de ses pays, lesquelles il obligea à foy par honneurs, & bienfaits, les constituans comme chefs de tout le reste de la noblesse de Navarre. Ce furent celles de Guevara, d'Almoravit de Baftan, d'Aybar, de Lect, de Subica, de Rada, de Bidaurre, de Montagut, de Vroix, de Cascant & de Maileon. A ces nobles maisons il establit vn chef, lequel seroit reueré sur tous, apres la personne du Roy: ce fut D. Ladron de Guevara, auquel il bailla tiltre de Côte, & fut le premier qui se dit Comte en Navarre: cela fit-il pour ce qu'il voyoit qu'aucûs Gentilshommes de ses pays se debandoyent pour suiure le patty d'Arragon, & se retiroyent vers le Roy D. Ramir, qui les recueilloit, & leur assignoit terres, & heritages, en Arragon. De ce nombre fut D. Caxal, grand Seigneur pour le tēps d'alors, ayant des biens es deux Royaumes, dont il quitta ceux de Navarre, pour seruir le Roy d'Arragon, mais comme il se mesloit de grande affection de ces differens, il en pensa porter griefue peine peu apres: car estant chuoÿé

Premier
Comte en
Navarre.

par le Roy D. Ramir vers l'Empereur D. Alphōse de Castille, pour restablir la paix avec luy, afin de pouuoit mieux entendre aux affaires de Nauarre, ainsi qu'il passoit inconsiderement riere les terres de Nauarre, lecluy en estant aduertit, le fit prendre pres d'vn lieu appellé lors Cares, petit Bourg, lequel a creu avec le temps, est de present comme ville, nommée Pont de Royne, sur la riuere d'Arga, au tour de laquelle croissent les meilleurs vins de tout le pays de Nauarre. D. Caxal fut mis en estroitte prison, où il demeura quelque temps: mais l'Abbé de saint Sauueur de Leyre, qui estoit son parent, & grand amy, bailla au Roy tous les ioyaux, & thresors de son Eglise pour le rachepter. Parquoy apres sa deliurance, il se monstra estre bien recognoissant enuers ce monastere, luy donnant tous les heritages qu'il auoit en Tudelle.

*Dexterité
du Roy D.
Alphonse
Raymond
de Castille.*

Telle fut la dexterité du Roy de Castille, ayant reduit Nauarre & Arragon sous sa souueraineté, & comme fondateurs de son Empire, qu'encores qu'ils eussent grande volonté de s'entrecourir sus l'vn l'autre, il les empecha qu'ils ne vinssent de fait aux armes, tant par son authorité, que par

autres moyens, ores les retenuis par promesses, ores par menaces, estimant que demeurans en l'estat present, il les auroit plus a son commendement, que si l'vn croissant par le dommage, ou ruine de l'autre, deuenoit si puissant, qu'il se vint à rebeller contre luy, & luy refuser la recognoissance, & hōmage qu'il luy auroit iurée. Toutesfois apres que D. Ramir se fut retiré en vn monastere & qu'il eut marié sa fille a D. Raymond Berenger Comte de Barse-lone, ledit Côte alla trouuer D. Alphonse de Castille où furent couchées & arrestées les conditions & articles de la guerre qu'il se deuoit faire en commun, contre le Roy D. Garcia de Navarre, entre lequel estoit capitulé le partage de la peau de l'Ours, auant qu'il fut prins par vn article, portant que les terres du Royaume de Navarre à conquerir, D. Alphonse en auroit la tierce partie, & les deux tiers restans appartiendroyēt au Prince d'Arragon D. Raymond, à la charge de les tenir en fief du Royaume de Castille.

Estant l'armée de Castille en point de marcher D. Alphonse passa à la frontiere de Navarre, sur la riuere d'Ebro, le long de laquelle marchant, il vint a la ville de

Calaorra, là où luy vindrent au deuant D. Sancho Euesque de Calaorra, D. Estienne prieur de sainte Marie la Royale de Nagera, D. Michel Euesque de Tarassonne, avec le Comte D. Ladron de Gueuara, & autres lesquels s'employèrent heureusement à apaiser l'ambition de ce Prince, conuertissant la guerre en vne bõne paix, qui fut conclue par l'entreueue des deux Roys, de Castille & Nauarra, entre Calao-ra, & Alpharo : pour lien de laquelle fut acordé le mariage de l'Infant D. Sancho aîné de Castille, & de D. Blanche, fille du Roy D. Garcia de Nauarre, l'an 1140. & les promesses faictes par parolles de futur, à cause du bas aage de l'Infante, qui fut des lors mise en la puissance du Roy Don Alphonse son beau pere, pour estre nourric en Castille, iusques à ce qu'elle fut capable pour la consommation du mariage.

Cela fut pour la v. fois vn arrest, & barriere aux desseins du nouveau Prince d'Arragon, qui ne laissoit pas en paix D. Garcia Ramires, lequel se tenant sur ces gardes, se sentoit bien assez fort pour luy resister : car encor que le Comte fut sage & preux cheualier, le Roy Don Garcia ne luy cedoit en rien de vertu & grandeur de

courage, sçauoir, & bonne discipline de guerre, & li estoit tres-bien assisté de bõs & sages cheualiers, entre lesquels luy faisoient fiddle service l'Euesque de Pampelone reconcillié D. Sancho de Rosas, le Comte D. Ladron de Gueuarra, Seigneur en Ayuar, Guillaume Aznares, Seigneur en Samquesse, Ximen Aznates, Seigneur en Tofalla, Ramir Garcia, Seigneur en la ville de sainte Marie de Vxe, Martin de Lect, Seigneur de Gallipenco & Peralta Pierre Tison, Seigneur en Cadresta, Rodrigo de Acagra, Seigneur en Estella, Rodrigo Abarca, Seigneur en Funes & Valtierra, Jean Dia Seigneur en Cascant, Ramir Sanches, Seigneur en Maragnon (cestoyent gouuerneurs ou capitaines en ces places) & autres en bon nombre, tant de son Royaume que de France. Il maintint ses places frontieres bien garnie, selon que des-ja il y auoit donné bon ordre, ainsi que Prince preuoyant, & bien aduisé, comme la forteresse de Tudelle qui luy estoit aduenue par mariage, Bureta & Sos. Il auoit mis dedans la forteresse de Nalon vn vaillant capitaine, nommé Girard le Diable, dans celle de Frescano vn autre capitaine estranger, dit Robert de Matalon, & ainsi

aux autres situées sur la lisiere d'Arragon. Outre ce auoit pratiqué l'amitié & alliance de France, premierement avec Louys sixiesme dict le Gros, & puis avec Louys septiesme dict le Ieusne, des forces duquel il fut secouru, & son armée renforcée, lors que l'Empereur D. Alphonse se presenta premierement entre Cortes & Calur, & puis en la derniere expedition de Calaurra, où la paix fut conclue, & confirmée par le mariage de l'Infant de Castille D. Sancho, avec l'Infante de Navarre D. Blanche, laquelle le Roy D. Garcia auoit eue de D. Marqueale sa femme, fille du Comte de Perche Rotron, qui luy auoit apporté pour dot la ville de Tudelle, obtenue par le Comte Rotron, du Roy D. Alphonse le bataillant, pour les merites & vaillances, comme nous auons dit cy deuant. De ceste Dame eut le Roy D. Ramires plusieurs enfans: c'est assauoir, D. Sancho qui fut Roy apres luy, D. Alphonse Ramires, Seigneur en Castro Vieijo, plus l'Infant D. Marguerite, laquelle fut Royne de Naples, & Sicille, mariée a Guillaume fils de Roger, pere & mere d'un autre Guillaume Roy de Naples & Sicille. La Royne Marguerite deceda enuiron l'an

mil cent quarente & vn, apres laquelle se remaria le Roy Don Garcia en secondes nopces avec D. Vrraca, fille bastarde de L'Empereur D. Alphonse, & d'une gentille femme nommée D. Gontrude, sœur d'un certain Diego Abregon, ou Apricio. De ceste seconde femme eut le Roy vne fille, appelée D. Sancha laquelle fut femme en premiere nopces de Gaston, Seigneur de Bear, & en second mariage de D. Pedro de Molina, duquel sortit D. Almerigo, ou Maurique, qui fut visconte de Narbonne, par succession de son ayeule paternelle D. Ornesinde. Aucuns disent que la seconde femme du Roy D. Garcia ne fut point ceste D. Vrraca, fille bastarde du Roy de Castille D. Alphonse, mais vne fille de Don Lopes dias de Haro, Seigneur de Biscaye troisieme du nom, & premier qui s'intitula de Haro, laquelle s'appelloit D. Geoffreyde, dont la sœur D. Vrraca Lopes fut femme du Roy D. Fernand de Leon deuziesme de ce nom, fils de l'Empereur Don Alphonse lors regnant. Ces deux Dames eurent aussi vn frere, nommé D. Lopes de Haro, appelé le bon, qui fut braue, & vaillant chevalier. Toutesfois la premiere opinion prinse de l'Archeuesque D. Rodrigo

Ximenes de Toledo Nauarrois, est plus
aprouuée, & creuë des Espagnols. Cest ce
que nous trouuons des mariages du Roy
D. Garcia.

1143.

■ Durant l'année mil cent. quarente trois
que la guerre duroit entre D. Raymond &
D. Garcia Ramires comme dessus est dit,
ledit Comte Raymond se trouuoit non
seulement empesché en ceste guerre mais
encore contre les Maures voisins d'Arra-
gon, & Catelogne, ains aussi cōtre aucuns
cheualiers Prouençaux ennemis de Don
Berenger Raymōd son frere qui s'estoyēt
emparez de quelques places, tellement
qu'il fut contraint d'y aller en personne.
Parquoy ses terres furent fort endomma-
gées, & traueillées par les Nauarrois, les-
quels se trouuans assurez du costé de Ca-
stille, faisoÿēt toutes choses à leur auanta-
ge. Neantmoins à son retour il print sur
eux la ville de Sos. Le Royaume de Na-
uarre eut de ce temps plus grands limites,
qu'il n'a eu despuis, luy estant osté le moyē
de les acroistre sur les Maures, à cause que
les Royaumes d'Arragon, & Castille fai-
soÿent barriere entre deux: tellement que
estoit aux Castellans, Arragonnois, &
Cattelans à les guerroyer comme frontie-

res, à Vallance, & autres leurs terres & seigneuries. Et tant s'en faut que les Roys de Navarre qui sont depuis venus, se soyent peu estendré d'avantage, qu'au contraire ils ont souvent esté encor plus reserrés, par la violence, & trop grande puissance des Roys de Castille.

Au voyage que fit D. Alphonse Roy de Castille contre les Maures il fut secouru des forces de Navarre & Arragon, car avant son despart il s'entremitt de faire la paix entre Navarre & Arragon, & pour ce faire il les conuoqua à saint Estienne de Gormas, où estans venus, il ne peut obtenir d'eux autre chose, qu'une trefue de peu de iours: car les forces d'Arragón estât occupées contre les Maures, le Roy de Navarre rompit la trefue accordée, pource que ayant le Roy D. Garcia fait solliciter, & admonester le Comte par l'Empereur D. Alphonse, & autres Seigneurs, & Prelats de se desmettre, & laisser les pretentions, qu'il se vantoit avoir au Royaume de Navarre, il n'en voulut rien faire ains menaçoit de les poursuivre en temps & lieu. Parquoy les Navarrois coururent le pays d'Arragon, & prindrent la ville de Thauste, & les Fayos qu'ils garnirent de bons

hommes, pour faire frontiere contre les Arragonnois. Durant ce temps les habitans de la ville de Pampelonne luy estans desobeissans il fut incité d'y aller pour les reprimer & chastier. Estant arriuéjà l'Orca, pour chasser, ainsi qu'il picquoit & brochoit par les bois & montagnes, son cheual heurtant à vne pierre, vint à broncher si lourdement, que renuersant luy & sa charge en lieu estroit & rabotteux, le Roy se rompit le pied, & autrement s'offensa si violemment qu'il mourut sur la place, sans qu'on y peut remedier, ayant regné seize ans, & quelques iours. Son corps fut porté à Pampelone, fut enseuely, avec pompe Royale, en la grande Eglise & fut le premier des Roys de Nauarre, qui y ait eu la sepulture.

Mort du
Roy de Na-
uarre D.
Sancho Ra-
miras,

De Don Sancho, VII. du nom, surnommé le sage & vaillant, XX. Roy de Nauarre.

Estant venu a la Couronne de Nauarre D. Sancho surnommé le sage & vaillant, fils de D. Garcia Ramires, se fit vne assemblée & entreuene de Princes en Tudilem, pres de Aigues chaudes, où se trouuerét l'Empereur

D. Alphonse, & son fils D. Sancho Roy de Castille & le Comte D. Raymond Berenger, Prince d'Arragon : lesquels conspirerent contre le nouveau Roy de Nauarre, & escriuirent plusieurs articles pour le fait de la guerre. Entres autres fut accordé, que le Royaume de Nauarre se cōquesteroit à communs frais, & se partiroit par moitié entre l'Empereur, & le Comte, excepté les forteresses que les Nauarrois tenoyent, appartenantes à la Couronne d'Arragon, lesquelles prealablement seroyent reunies. Quant à la ville de Tudelle, sa juridiction se partiroit entrant la moitié d'icelle en la portion des terres qui sont despuis Ebro iusques à Moncayo : & que pour la moitié du Royaume de Nauarre que perceuroit le Comte, & en feroit comme gouverneur d'Arragon, foy & hommage au Roy de Castille. Que le iour de saint Michel de celle année venu, l'Infant D. Sancho, retireroit par deuers luy l'Infante de Nauarre D. Blanche, pour l'espouser, ou bien (si bon luy sembloit) la pourroit quitter. Telles & autres semblables conditions furent escrites par ces princes, à la ruine du ieune Roy D. Sancho de Nauarre, & de ses Estats, s'y Dieu

ne l'eust guarenty. En ceste resolution se partirent les Castellans, & Arragonnois de Tudilem, & se mirent chacun endroit soy a donner ordre à ce qui estoit besoin pour faire la guerre, estimans que leur ennemy, qui n'estoit qu'un enfat, ne se pourroit guarentir contre si grande puissance, mais Dieu qui en auoit arresté autrement, ne donna lieu a leurs complots. Peu apres deceda D. Pedro Athares, qui auoit failly d'estre Roy de Nauarre & d'Arragon, fondateur du monastere de sainte Marie de Veruela, où il fut enterré.

Les Nauarrois soupçonnans quelque entreprise contre leur Prince en ceste assemblée de Tudilem, furent diligens a munir les places frontieres, & à renoueller les alliances de la maison de Nauarre, avec les Roys de France, & autres grans Seigneurs de ceste nation. Le ieune Roy D. Sancho fut couronné apres la mort de son pere, en l'Eglise de Pampelone, où il iura d'observer les Loix, & ordonnances du pays, qui estoient celles mesmes qu'on appelle de ce temps, le droit d'Arragon, selon lequel se gouernoient lors Nauarre, Guipuscoa, & lieux adiacens, & conioints à Nauarre. Saint Sebastien qui

estoit de ce temps là lieu de grand trafic, eut du vinant, & par l'oütroÿ de ce Roy, ses droitz & priuileges, comme eut pareillement la ville de Durango en Biscaye. On surnomma ce Roy le sage, pource qu'à la verité il fut sage & aduisé Prince, & pour sa vaillance, & magnanimité est par aucuns appellé le vaillant. Il eut quelque instruction aux lettres, honnora les gens sçauans, & fut studieux de la Saincte Es-
cripture, il se monstra grand iusticier: pour toutes lesquelles vertus il fut fort prisé des autres Princes, & honoré, craint & aymé de ses subiets. Les armes de la ligue de Tudilem le commencerēt à trauailler des son aduenement, & luy firent quelque dommage aux frontieres de son Royaume, mais si ne perdit-il aucune place de consequence: car combien qu'il fut fort ieune, il auoit vn esprit vif, & le cœur magnanime, avec ce qu'il estoit bien, & fidèlement aydé par ses alliés, & seruy par ses Nauarrois. Les armes se demenerēt pour le plus par le val de Ronçal: mais il ny a memoire, que n'y en ceste année, ny autres suiuanes fut fait aucun exploit memorable, & tient on que Louys Roy de France, qui auoit esté fort grand amy du

*Qualitez
du Roy D.
Sancho.*

*Le Roy de
France fa-
uorise le Roy
de Nauarre.*

Roy D. Garcia defunt, affoiblit grandement les efforts de la ligue de Tudilem, & les empecha tant qu'il peut, & par tous moyens, estant ou sur le traité de Mariage, ou bien marié nouvellement à l'Infant de Castille D. Isabel, en faueur de laquelle alliance D. Alphonse se deporta de ceste guerre, ou la negligea, & D. Sancho Roy de Castille son fils, aux choix duquel estoit remis d'espouser D. Blanche, ou de la laisser, l'espousa, & en eut vn fils au bout de l'an, nommé D. Alphonse, lequel fut Roy de Castille, & Toledo, apres le pere, Aucuns tiennēt que les nopces du Roy Louys, & de D. Isabel se firent apres ces choses l'an mil cent cinquante & quatre, & que le Roy de Nauarre se trouua à Burgos, aux pompes & magnificences d'icelles, qui furent admirés par les François, pour leur excessiue sumptuosité. Les terres de Nagera estoyent lors vn des principaux gouuernemēs de Castille: car les gouuerneurs d'icelles estoyent capitaines generaux des frontieres vers Nauarre. L'Infant D. Sancho designé Roy de Castille les possedoit & y auoit vn lieutenant nommé Roderigo Gomes, fils de D. Gomes de Candespina, qui estoit vn des plus grans Seigneurs de Castille,

1154.

Castille, cependant le Cōte D. Raymond Beréger ne cessoit de chercher les moyès d'empieter le Royaume de Navarre, tant il estoit desireux de le ioindre à Arragon & estoit continuellement apres Don Alphonse de Castille pour le faire declarer ouvertement, & de fait enuemy du Roy D. Sancho tant que l'an mil cent cinquante six fut derechef fait vne nouvelle ligue entre eux, & entre autres chefs de leurs conuentions pour plus grande corroboration d'amitie, le mariage fut acordé d'entre le ieune Infant d'Arragon D. Raymond, qui despuis eut nom D. Alphonse, & l'Infante D. Sancha, fille de l'Empereur D. Alphonse, & de sa deuziesme femme D. Rica, fille du Roy de Poulogne Vladislaus, qu'il auoit espousée enuiron l'an mil cent cinquante & vn. Toutesfois iamais on ne sceut induire l'Empereur Don Alphonse à nuire par effect au Roy de Navarre qu'il ayuoit, ains soubs main luy aidoit plustost, de la en auant on ne trouue memoires d'aucun acte digne de recit fait par ce Cōte, si ce n'est qu'il suborna quelques infidelles cheualiers, qui passerent de Navarre en Arragon, mesmes vn des plus grans, nommé Garcia Almorauit, lequel

1156.

Nouvelle ligue
contre
Navarre.

Il vint trouuer à Lerida, & se fit son vassal.

1157.

Mort de D.
Alphonse
Roy de Ca-
stille.

L'an mil cent cinquante sept mouut
D. Alphonse de Castille, auquel succeda
en Castille D. Sancho son fils ce que sca-
chant D. Sancho le sage de Nauarre cou-
rut & fourragea presque iusques à Bur-
gos, en hayne de ce que D. Sancho auoit
toufiours signé les traittés, & ligues que le
Comte de Barcelonne auoit fait contre
son pere, & contre luy : & outre ce luy de-
tenoit Nagera, & les terres de la riuere
d'Oya, D. Sancho de Castille enuoya vne
armée soubs la conduite de D. Pero Pé-
ee de Minerua, laquelle ayant rencon-
tre celle de Nauarre pres de Baguare elles
vindrent aux mains ez campagnes de Val-
pierre, pres de Assencio. En l'armée Na-
uaroise D. Lopes Dias de Haro, Côte de
Biscaye, menoit l'auantgarde. Le Comte
D. Ladron de Gueuare auoit charge de
l'arriere garde, avec le Comte D. Sancho
de Larrincar, Inigo Ramires d'Ayuar, &
autres : le Roy estoit en la bataille : Ceux
de Castille passoyent en nombre ceux de
Nauarre, lesquels pour n'auoir voulu at-
tendre les forces qui leur venoyent de
France furent deffaits des Castillans &
contrains de se sauuer aux prochaines for-

teresses, le secours leur estant venu, & voulans effacer ceste ignominie, ataquèrent les Castellans, qui leur liurerent derechef la bataille és mesmes plaines de Valpiere, & les desfirent. Ces choses sont escrites en quelques histoires de Navarre, mais non creües, ny receües des autres auteurs Espagnols, pour-ce qu'ils y meslent des choses peu apparentes, & d'autres du tout fauces, comme ce qu'ils disent, que le Comte D. Pedro Ponce de Minerva, vsa d'une liberalité inusitée enuers les prisonniers, tant Navarrois, que François, les laissant tous aller sans payer aucune rançon, qui n'est pas vray semblable: & aussi qu'ils afferment que le Roy D. Sancho mourut en la premiere bataille, ce qui est reprouué par les autres auteurs, & par lettres & titres qui se trouuent encores, telmoignans qu'il vescu plus de trente sept ans apres: par ces raisons, ce qui est inseré és histoires de ces deux victoires est tenu pour suspect a bon droit.

Bien est plus authentiq' ce qui est dict du Comte D. Raymond Berenger, Prince & gouverneur d'Arragó: c'est que brulant de conuoitise d'auoir le Royaume de Navarre, il sollicitoit le Roy D. Sancho de

1158.

Castille par tous moyens de se declarer avec luy, & que ces Princes cōmuniquans leurs armes, coururent sus au Roy de Nauarre, & que l'an mil cent cinquante huit D. Raymond vint luy mesme en Castille acompagné de grand nombre de prelatz, & cheualiers pour renouueller, & amplifier leurs ligues, & accords, neantmoins sans aucun efect du costé de Castille, partant luy seul fit la guerre en Nauarre, & print Buereta & quelques autres petits forts de peu de consequence. En fin voyant que c'estoit vn os à luy dur à ronger, & qu'il s'efforçoit en vain cōtre vn ennemy, qui auoit non seulement moyen de se defendre de luy, mais aussi de l'offencer: il le rendit traitable aux persuasions de certains bons personnages: Parquoy l'an mil cent cinquante neuf apres plusieurs negociations de paix entre ces deux Princes, ils s'entreurent, & dementerent amis, mettant fin à toutes leurs querelles, & debats, qui auoyent duré presque vingt cinq ans, le Roy de Nauarre portoit pour deuise vne bade d'or en champ coloré, tirée des deux bouts, par deux Lions, par lesquels il entendoit lesdits deux Roys de Castille & Arragon.

1159.

Paix entre
Nauarre &
Arragon.

Il ne se faut esbahir si les Princes seculiers estoient en troubles pour dominer les vns sur les autres, possible avec quelque raisonnable pretexte, puis que les prelates d'Espagne leur estoient en exemple, sans aucune raison. Car la primauté sur les autres Euesques que celuy de Toledo tenoit, n'estoit recogneue de tous; car l'Archeuesque de Braga, & celuy de S. Jacques refusoyét de luy obeir, mais le primat des primats, Adriaan iij. enuoyant de Rome son Legat le Cardinal Hyacinte, les y contraignit par sentence.

Après la mort du Roy Don Sancho de Castille luy succeda son fils Alphóse quatriesme du nom & septiesme Roy en Castille n'estant pour lors aagé que de quatre ans, & comme ordinairement la menorité des Roys engendre des partialitez pour le gouvernement il en aduint aussi au ieune Roy D. Alphonse par la faction de deux grandes maisons de Castille, assauoir l'une de Castro & l'autre de Lara. Ces tumultes & confusions inuitoyent le Roy de Navarre D. Sancho, surnommé le sage, à faire son profit, qui est le but ou visent tous les hommes du monde: de ce faire toutesfois il auoit quelque droit, mes-

mes d'enuahir le traict de la riuere d'Oja, que l'Empereur D. Alphonse auoit emble durant le siege vacquant, ou interregne de Nauarre & Arragon. Si se mit en armes, & entre hostillemēt en icelle Prouince, print Logrogno Entreu, & Cerezo: & passant outre, print aussi Birbiesca, & presque tout ce qui se presenta en son chemin, iusques a Burgos: rempara & fortifia toutes ces places, dōt toutesfois il ne fut long temps iouyssant. Toutes ces choses fit le Roy de Nauarre sans resistance de la part de Castille, fauorisē du temps turbulent & de l'enfance du petit Roy D. Alphōse: iuste que du costē d'Arragon il se trouuoit asurē par la paix peu auant concludue avec le Comte D. Raymond Berenger, laquelle fut d'auantage coroborēe par le decez d'iceluy, qui suruint l'an 1162. en Piedmōt au bourg de sainct d'Almace, prez la citē de Thurin. Ce Prince s'estoit acheminē par mer en Italie, avec son nepueu le Cōte de Prouence, pour conferer avec l'Empereur Federic Barberouffe, qui pour lors faisoit guerre aux Milanois.

1162.

Mort du
Comte Ray-
mond de
Barcelone.

Reuenant au Roy de Nauarre D. Sanchō, il gouuerna son Royaume avec grand sagesse, & bonne iustice, ayans autour de

luy plusieurs bons, & vertueux prelats & chevaliers. Quant à ses affaires domestiques, il fut marié avec D. Sancha Infante de Castille, qu'autres appellent D. Beacia, fille de l'Empereur D. Alphonse, & d'elle eut belle generation, assavoir, D. Sancho, qui fut Roy apres son pere D. Fernand, & D. Ramir, lequel fut Euesque de Pampe lone: car les offices Eeclesiastiques chargés de grans reuenus, n'estoyent de long temps plus chargés de pasteurs, & surueillans aux consciences, & meurs des Chrestiens, mais appanages des enfans des Roys, & fut autrement appellé D. Remy. Outre ces trois fils, elle enfanta trois filles, sçavoir est, D. Berenguela, qui fut mariée au Roy Richard d'Angleterre surnommé cœur de Lyon, & laquelle ayant eu pour douaire le pays du Mayne en France, y vescut le reste de ses iours, apres le decez de son espoux, en louable viduité, la seconde fille du Roy Sancho, & de D. Sancha, fut D. Theresa autrement Constance, qui deceda vierge: & Lacz fut D. Blâche, mariée, au Comte Tibaud de Champagne, & de Brie, dont eut source la race des Roys de Navarre de la famille de Champagne & Tibaud leur fils. Environ l'an mil cent

*(Genealogie
de Navarre.*

1165.

soixante cinq, la sentence du procez d'en-
tre les Euesques de Pampelone, & de Sar-
ragosse, commença du temps de D. Lopes,
predecesseur de D. Viuian, avec D. Pedro
de Zarroyan pour lestandue de leurs Dio-
ceses, & iuridictions, qui auoit esté iugé
par le Legat Hyacinte, Diacre Cardinal
du tiltre de saincte Marie en Cosuedin, fut
confirmée par le Pape Alexandre troisiè-
me successeur d'Adrien quatrièsmes, estant
a Mompelier en France, le quel par sa bulle
confirma aussi les priuileges de l'Eglise de
Pampelone, & l'ordre des chanoines re-
guliers de sainct Augustin, institué par l'E-
uesque Don Pedro de Roda, ainsi qu'a-
uoyent fait les autres Papes ses predeces-
seurs.

1173.

L'an mil cent septante trois le Roy D.
Alphonse de Castille entra au Royaume
de Nauarre, avec vne grosse armée, con-
tre son oncle le Roy D. Sancho le sage,
inuité tant par les courtes & princes que
iceluy auoit faites ez terres de la Rioye, &
Bureua, durant s'a pupillarité qu'aussi a
l'instigation du Roy d'Arragon son cou-
sin, le pays duquel D. Sancho auoit assailly
pendant que l'armée d'Arragon estoit au
Royaume de Valence, contre les Maures.

estimant qu'en l'absence du Roy, & de la gendarmerie d'Arragon il pourroit bien faire ses besongnes. Estans doncques en armes ces deux Roys de Castille & d'Arragon, & passans par divers endroits le Roy D.Sancho, il se trouua aucunement foible, pour leur resister, & souffrirent ses pays infinis dommages & calamités. Car du costé de Castille estât son armée vaincue, les Castillans coururent iusques à Pampelone: de l'autre costé le Roy d'Arragon print sur luy la ville & chasteau de Milagro, dont la garnison tenoit perpetuellement sa frontiere en alarme, à raison dequoy il la rasa, mais despuis elle fut rebastie par les Nauarrois. Nonobstant ces deux forces coniuurées à la ruine de ce D. Sancho, il se deffendit vaillamment contre le Roy d'Arragon, luy ostant les chasteaux de Trasmis, & Caxuelos, les cheualiers plus renommés qui fussent lors au Royaume de Navarre, comme on voit par les viels tiltres des priuileges des villes & monasteres, estoient Inigo Almoravid en Ronçal, Sancho Ramires, en Aybar, Iordain en Sainte Marie de Vxue, Ximen Almoravid en Peralta, Garcia de Albero en Tudelle, & Martin Ruys en Estella les-

- quels auoyent en gouuernemēt ces lieux & forteresses, & commandoyent aux armées Nauarroises de ce temps. En outre
1177. l'an mil cent septante sept le Roy de Castille entra de rechef en Nauarre avec vne armée qui fut de peu d'effet, par les courses que les Maures firent en Castille & Arragon: à raison dequoy les deux Roys iougnans leurs forces ensemble, assiegerent la ville de Cuenca. Plus l'an mil cent septate
1179. neuf nouvelle ligue se fit derechef entre ces deux Roys de Castille & d'Arragon, pour faire guerre à celuy de Nauarre, à communs frais, & à commune cōqueste: suivant laquelle D. Alphōse le noble Roy de Castille pressa tellemēt le Roy D. Sancho, du costé de la riuere d'Oja, qu'il luy osta les places, dont iceluy s'estoit emparé durāt son enfance, reprint aussi Birbiesca, Cereso, Brauon, Entreua, & Lugrognos demeurant par ce moyen Seigneur, & maistre de la Rioye & Bureua, sans que despuis les Roys de Nauarre les ayent peu recouurer. A ceste perte saioignit la mort de la Roynē de Nauarre, Princeſſe de grande vertu, laquelle selon aucuns fut enterree en l'Eglise principale de Pampelone.
1181. Le Roy D. Sancho de Nauarre l'an mil

cent huitante vn fortifia vne petite ville qui s'appelloit lors Gasteiz, pour seruir de barriere contre le Roy de Castille & munit sa frontiere en la prouince d'Alaua. Ce lieu despuis accreu, & augmenté de pourpris, & de peuple, fut appellé Victoire, la partie de laquelle qui de ce temps est appellée Vila de Luco, est ce bourg de Gasteiz, à sa nouvelle ville il octroya, le mesme droit qu'à ceux de Logrogno, l'amençant & corrigeant en certains lieux: donna aux habitans plusieurs priuileges, mesmes qu'il ny auroit sur eux aucuns iuge ny gouverneur estranger, mais naturel du pays, & qu'il seroit par eux esleu, & changé, s'il ne se trouuoit fidelle, & capable: lequel priuilege s'appelloit, le priuilege Merino, selon le stile du pays. Ils ont gardé cest ordre en l'administration de leur ville, laquelle est des mieux regies d'Espagne, l'occasion de ce nom Victoria; fut pour quelque victoire obtenue en ceste contrée cõtre les Castillans, ainsi qu'il est bien à presumer: mais par le deffaut des histoires de ce temps, la particularité n'est sceuë. Apres que ceste ville fut venue en la puissance des Castillans, ils l'acruent de beaucoup plus grand circuit, & y firent bastir les quatre parrois-

les, de saint Michel, saint Vincent, saint Pierre, & saint Illesonce, ou Alphonse. De ce Roy D. Sancho le sage, est racomté qu'ayant enuiron ce temps, couru la terre de la Rioya & Bureua, laquelle Don Alphonse luy auoit ostée les années precedentes, & estant paruenu iusques prez de Burgos, au lieu dit Atapuerca, il donna vn coup d'espée cõtre vn Oulnée, pour marquer que iusques là s'estendoyent les limites de Nauarre: puis en retournant avec vne quantité incroyable de bestail, & autre butin, ainsi qu'il auoit vn peu passé le monastere de saint Pierre de Cardegna, l'Abbé du lieu, qui estoit vn venerable religieux, print l'estandart du Cid Ruis Dias, bifayeul du Roy Don Sancho (qui estoit enseuely en ce monastere) monta sur vn mulet, accompagné de dix de ses moynes le plus robuste desquels portoit cest estandart, & ce mist apres cest armée, piquant & courant à toute bride, tãt qu'il eut atteint le Roy deuant lequel il s'inclina fort humblement. Le Roy esbay de voir ces moynes ainsi equippés avec vn estandart de guette, leur fit neantmoins assez bon recueil, comme il estoit deuotieux: & demandant qu'il les menoit, l'Ab-

bé luy dit, qu'il estoit l'Abbé de S. Pierre de Cordegnas, & qu'il estoit venu le supplier pour l'honneur du deffunt Cid Ruis Dias son bisayeul (qui estoit enterré chez eux) & de l'estandart d'iceluy, qu'il voyoit entre leurs mains, il luy pleust laisser la proye qu'il emmenoit. Le Roy y pensa vn peu à la fin il se sentit tant pressé de la memoire du Cid Ruis Dias, & de la deuotion & grande veneration qu'on auoit lors enuers les religieux, qu'il leur laissa ceste grande proye qu'il auoit faitte de toutes sortes de biens, pour les rendre à leurs maistres, dont chacun ne fut pas content. Entre le Roy de Castille, & celuy de Navarre furent les contentions de longue durée, combien que par interualles il y eut quelque repos, mais c'estoit vne paix fourrée, ou soupçon de guerre. L'Ogrognos & Aguleros estoient, par quelque accord fait entre ces Roys, comme neutres entre Navarre & Castille, es mains de Ramir de Barea: mais la cité de Calaoorra estoit tenue par vn cheualier nommé Don Diego Ximenes, au nom du Roy D. Alphose de Castille. Or pource que les guerres que ces Roys auoyent entre eux estoient avec grand deshonneur & dommage de

la religion Chrestienne, dont ils se renom-
 moyét tous, le Pape Luce troisiésme pour
 lors regnant enuoya vn Cardinal Legat
 en Espagne, pour voir de les appointer, le-
 quel y vfa de grande diligence, mais non
 avec tel effect qu'il eust bien voulu. En ce
 temps le Roy Don Alphonse d'Arragon
 ayant fait tenir vn Concile prouincial en
 Cattelogne, en la ville de Taragone fit vn
 decret entre autres, que les notaires delà
 en auant ne mettroyét plus le nombre des
 années du regne des Roys de France es
 contrats qui se feroient en Cattelogne,
 comme ils auoyent obserué iusques alors,
 ains seulement l'an de l'incarnation de no-
 stre Seigneur Iesus Christ: c'estoit ne vou-
 loir plus recognoistre la souueraineté de
 France, dont la Cattelogne, & Comte de
 Barzelonne mouuoit. Puis voyant que le
 Roy de Castille ne luy tenoit nul acord,
 de grand ennemy qu'il estoit avec le Roy
 de Navarre il deuint son amy. Pour ce fai-
 re les deux Roys s'entreurent au lieu de
 Boria, & firent ensemble vne alliance of-
 fensue & defensue: la fut accordé que les
 amis, & ennemis de l'vn de ces Prince se-
 roient reputés pour tels, par l'autre, & se-
 roient tenus de s'entrecayder l'vn l'autre, à

deffendre leurs Estats, pour l'observation duquel accord ils mirent en gage, chacun de sa part, les villes & Chasteaux suyans: sçauoit est, de la part de Navarre, les villes de Valtierra Ablitas, Mōragu, saincte Marie de Vxe, Chastillon de Sanguesse, avec leurs fortereffes, & de celle d'Arragon, les villes de Borja, Sob, Malon, Ruesta, & Pettillas, pour la garde de ces dix places, fut esleu de commun vouloir des deux Roys, D. Fernād Ruys d'Acagra, cheualier d'O-rigne Navarrois, mais qui demeueroit en Arragon, & estoit gouverneur & capitaine de Daroca, & Calataiub. Cestuy fit foy & serment a tous les deux Roys, de bien & fidellement garder ces places, pour les deliurer toutes dix à celuy des deux, au preiudice & dommage duquel l'autre auroit contreuenu au present traicté: lequel fut iuré non seulement par les Roys, mais aussi par les ayfnés de leurs enfans, D. Sancho de Navarre, & D. Pedro d'Arragon. Et fut adiousté qu'ou, & quand D. Fernād Ruys se voudroit descharger de la charge de ces lieux, & fortereffes, que quatre cheualiers de chascque part seroyēt nommés, pour d'entre eux en choisir deux: l'vn de ceux qui auroyent estés nommés par le

1190.

Roy de Nauarre, l'autre de ceux du Roy d'Arragon, és mains desquels seroyent remises les fortteresses avec mesme serment, asçauoir les cinq de Nauarre au cheualier Arragonnois, & les cinq d'Arragon au Nauarrois. Ceste ligue faicte l'an mil cent nonante fut suiuié d'vn autre d'entre les Roys d'Arragon & celuy de Leon, ou pareillement D. Sancho Roy de Portugal fut attiré tous contre Castille. Ces alliances faictes & confirmées avec tous les sermens, & solemnités requises, ne produirét pas si grand orage qu'elles auoyét menacé. En fin apres que le Roy D. Sancho le sage Roy de Nauarre eut fait quelques courtes legeres en Castille, il mourut l'an mil cent nonate quatre, ayant regné quarante & trois ans sept moys, & quelques iours, le corps duquel gist en la grande Eglise de Pampelone.

1194.

De Don Sancho VIII. & dernier du nom & XXI. Roy de Nauarre: surnommé le Fort, & autrement l'Enfermé.



E Roy de Nauarre D. Sancho le Fort à son aduenemēt à la Couronne fut conseillé de proceder enuers

enuers le Roy de Castille avec prudence, c'est à dire, dissimulant iusques à tant qu'il fut bien estably: cest pourquoy le Roy D. Alphonse bastit tout a son aisé la ville de Navaret, dás le pays de la Riøye, qui estoit litigieux entre eux, & sur la frontiere de Navarre. Son surnom de Fort luy fut donné pour sa magnanimité, mais on l'appella aussi l'enfermé, à cause que sur ces derniers iours, luy estant venu vn cancer à vn pied, qui le luy rendoit gros, enflé, & douloureux, il s'enferma dans le chasteau de Tudelle, sans qu'il premist qu'aucun le vit, ny parlast à luy, sinon ses seruiteurs ordinaires, & domestiques. Ce fut le xxj. Roy de Navarre en nombre, descendu par ligne masculine du premier Roy D. Garcia Ximenes, laquelle auoit continuée en successeurs males par cinq cens dix huit ans, deffailant en cestuy cy par la mort de l'Infant D. Fernand son fils, deffunt durant la vie du pere, ainsi que nous dirons.

Ce Prince fut grandement estimé en vertu, prouesse, iustice, & police, de maniere que les Navarrois tiennent que ce fut le meilleur Roy qui eut encor regné sur eux. Entre autres memoires qu'il laissa de luy, il dinertit le cours de la riuere d'E-

bro, qui couloit par Mirepoix, & le mena
 passer par Tudelle, de luy fort aymée, &
 fréquentée, laquelle il orna d'une Eglise
 colegiale, d'assés belle fabrique, bien & ri-
 chement par luy douée. Il rempara & for-
 tificia les places de ses frontieres deuers Ca-
 stille & Arragõ, & en erigea de nouvelles,
 cõme en la Prouince d'Alaua, le chasteau
 de Treuigno: amplifia la ville de Victoria,
 & en la Rioye, la Garde, & sainct Vincent:
 & du costé de Guyenne, que les Anglois
 possedoyent en ce temps-là, il fortificia la
 ville de sainct Sebastien, & Fontarabie en
 Guipuscoa, mais ce fut pour autruy. Quant
 aux bastimens de religion, outre l'Eglise
 colegiale de Tudelle, il fit, & fonda pour
 sa sepulture, saincte Marie la Royale a Rõ-
 ceuaux, colege de chanoines, & en outre
 les monasteres de saincte Marie de Hite-
 ro, & de saincte Marie de Oliua, tous deux
 de l'ordre de Cisteaux, dõt les Abbés ont
 siege, & voix és cours, ou Estats de Nauar-
 re, cõme aussi a le prieur de Ronceuaux:
 neantmoins il ne fut gueres liberal hors la
 necessité, a ces œuures religieuses: par-
 quoy il amassa grans thresors, & richesses,
 voire plus que Roy qui fut en Espagne.
 Par ceste sienne chicheté, possible aduint

qu'il diminua ses terres, & perdit les Provinces d'Alaua, & Guipuscoa, lesquelles furent iointes à Castille. La iurisdiction de Nauarre n'auoit jamais esté tant retranchée, ny restrainete, que du regne de ces deux Roys Sanches, pere & fils.

Or ce Roy, donna luy mesme occasion au Roy D. Alphonse le noble de luy courir sus: car le voyât fort empesché a garder ses pays des inuasions des Maures, enorgueillis par la recente victoire, & mesme qu'il gisoit au liêt blessé, il luy sembla téps conuenable de recourir ses terres de la Rioye, & Bureua, que le Roy de Castille luy detenoit. Parquoy ayant comploté avec le Roy de Leon son allié, & confederé, il entreprit la guerre contre le Roy D. Alphonse le noble, & entra l'an mil cēt 1196. nonante six dans le pays de Castille, mettant tout à feu, & à l'espée, principalemēt en la cōtrée de Soria, & Almacan. Le Roy de Leon s'auançant de son costé es terres de Campo, fit encor pis: car il y mena des Maures du pays d'Extremadura, avec lesquels il auoit ligue, & ne faut douter que ledit Roy de Castille n'eust esté assailly de celly d'Arragon, si la mort dudit Roy d'Arragon ne fut suruenue l'année mesme

mil cent nonante six en la ville de Pampignan. Et fut telle l'affection de ce Roy Alphonse de Castille, de se vanger des Roys de Nauarre & Leon, que pour y pouruoir plus seurement & aysement entendre, il mesprisa les iniures & dommages qu'il auoit receu du Miralmumin Roy Maure, & fit trefues avec luy, tant auoit-il plus à cœur la vengeance contre les Chrestiens, que contre les infidelles.

La maison de Nauarre approchant de sa fin, par faute d'heritiers masles, il est raisonnable que nous preparions les lecteurs à l'accès qu'ont eu à ceste Couronne les descendans des femmes qui en sont issues, disans quelque chose de la maison de Champagne en Frâce, ou D. Blanche, fille du Roy D. Sancho le sage, & sœur de ce Roy D. Sancho le fort, regnât en ce tēps, fut mariée. Les Comtes de Champagne ont esté des plus grans terriens de France, illustres par ancienne noblessé, tant de leur estoce, qu'à cause de leurs alliances & mariages és plus grandes maisons de l'Europe, l'an 909. est faicte mention d'Odon premier Comte de Champagne, de Brie, & en outre de Blois, de Chartres & de Touraine: lequel fut vn grand remueur d'affai-

res, eut plusieurs contentions contre le Duc Ricard de Normandie, duquel en fin il espousa la fille en secondes nopces, fit la guerre au dernier Roy de Bourgongne, Rodolphe, & fut cause qu'il resigna sceptre & couronne à l'Empereur Conrad: la fille duquel Odon auoit eue a femme en premieres nopces, & d'elle engendré Estienne & autres.

Cest Estienne fut Comte de Champagne l'an mil trente deux apres le decez de son pere, & Seigneur des autres Estars d'iceluy par successions fraternelles. Il mourut a la Guerre sainte en Syrie, ayant engendré de sa femme Alix, ou Adella, fille de Guillaume le conquerrant bastard de Normandie, & qui conquist le Royaume d'Angleterre, Thibaud & autres enfans.

Thibaud fut Comte de Champagne, premier de ce nom, l'an mil cent vn, surnommé le grand: posseda aussi les Côtes de Brie, de Blois, & de Chartres surnommé pere des pauvres: eut a femme Mahaut Princesse Allemande de grande maison, de laquelle il eut, entre plusieurs autres enfans, Henry qui fut Comte de Champagne & de Brie apres luy, l'an mil cent cinquante vn.

Cest Henry furnommé le large, quatriesme Comte de Champagne, fut en Asie avec le Roy Louys le ieune, & puis avec Philippes Auguste, où il fit grands seruices à la cause: espousa Marie de France, fille du Roy Louys septiesme diét le ieune, & de sa premiere femme Leonor, Duchesse de Guienne, & Comtesse de Poitiers. De ce mariage sortirent Henry, & Thibaud, qui furent successiuemēt Comtes de Champagne, l'vn apres l'autre. Henry alla à la guerre d'Asie, & se mariait avec la fille du Roy Almaric, ou Amaury de Hierusalem, veufue de Conrad, marquis de Montferat, fut fait Roy de Hierusalem, mais s'en reuenant en France, il mourut sans enfans masculles. Parquoy son frere Thibaud deuziesme de ce nom se saisit de la Comté de Champagne, l'an mil cent nonante six, au preiudice de deux filles du Comte Henry defunt: & fut fiziesme Côte Palatin d'icelle. Ce fut ce Thibaud qui espousa D. Blanche, fille du Roy D. Sâcho le Sage, laquelle enfanta vn fils posthume, assauoir, apres le decez de son mary, environ l'an mil deux cens vn nommé Thibaud, comme le pere qui fut Comte de Champagne & de Brie, nonn obstant les preten-

1196.

1201.

tions d'une sœur qui estant née durant la vie de leur pere : laquelle en vain debatit ceste succession. Outre-ce par le decez de D. Sancho le fort, dont nous traittons à present, sans enfans, il vint a la Couronne de Nauarre, par succession maternelle, Prince grandement allié és maisons de France, & d'Angleterre, duquel nous traiterons amplement en son lieu. Maintenant reuenons au Roy D. Sancho, surnommé le fort, regnant de ce temps en Nauarre.

Ce Prince se maria avec une Dame Françoisse fille de Raymond, Comte de Toulouse quatriesme de ce nom, qui s'appella D. Clemence : d'icelle tient-on qu'il n'eut aucuns enfans, parquoy selon certains auteurs, il la laissa, & espousa une fille de l'Empereur Federic Barberousse : toutesfois ce deuziesme mariage est assés incertain, mais quant au premier, Garcia d'Euqui, Euesque de Bayone, a laissé par escrit, qu'il en eut un fils, nommé D. Ferdinand, dit Calabaça lequel mourut du vivant de son pere, de la cheute d'un cheual, courant apres un Ours, & fut enterré en l'Eglise collegiale de Tudelle. Il n'eut autres enfans legitimes, mais bien est fait métiõ d'un fils bastard, nommé Guillaume,

Or estans les anciennes Ligues de Castille, & d'Arragon renouvelées entre les Roys D. Alphonse le noble, & D. Pierre, ils s'armerēt au dommage du Roy de Navarre, environ l'an mil deux cens, ce que voyant iceluy, chercha de s'apuyer des Princes estrangers, & en vint iusques la, qu'il sollicita le Roy des Arrabes, Abem Ioseph Mazemut, de rōpre la trefue qu'il auoit faicte, pour dix ans, avec le Roy de Castille: affermans aucuns autheurs que D. Sancho alla luy mesme en personne en Aphrique traiter cest affaire avec ce Prince Mahumestiste: lequel neantmoins ne voulut rompre sa foy, bien luy fit-il present de grande somme de deniers, & de plusieurs riches ioyaux. Durant son absence les Roys coniuers entrerent par diuers endroits es terres de Navarre, où il auoit laissé pour son Lieutenant general vn cheualier appellé Alphonse Fernandes de Guendulayn: & prindrent Ayuar, & le val de Ronçal, qui demeurerent au Roy d'Arragon, & d'autre costé Miranda, & Insura, lesquelles places le Roy de Castille retint à luy, estans d'acord ces deux Roys colligues de partir ainsi leurs conquestes qu'ils feroient sur le Roy de Navarre. Ce

1200.

*Prince Mahumestiste
tenant religieusement
sa foy.*

*Le Royaume de Navarre en
proye aux
Castillans &
Arragonois.*

fut tout ce qu'ils firent pour ceste année. Quant au Roy D. Sancho, il tomba malade, en son voyage, d'une maladie aigue, & pestilentielle, laquelle se resolut, & termina en fin en vn cancer qui luy dura toute la vie comme cy deuant nous auons dit. Ceste indisposition entendue en Espagne, donna courage au Roy de Castille de poursuivre son heur, & essayer par tous les efforts a luy possible, de joindre cest Estat aux siens, estimant que le Roy D. Sancho, qui n'auoit point d'enfans, ne la feroit pas longue, & que iceluy mort, il n'y auroit pas grande resistance qui le peut empêcher, d'autant que l'un de ses freres. Don Ramir estoit d'Eglise, l'autre ieune, & absent, & le Comte de Châpaigne, son beau frere, estoit ou mort, ou acheminé pour le voyage de la terre Saincte: quoy que ce fut, il estoit tant esloigné, qu'auant qu'il fut venu de France, debattre le Royaume de Navarre, où il auoit droict, il esperoit d'en estre desja possesseur. Sur ce dessein il remet dessus nouvelle armée, & entra en Alaua, courut toute ceste Prouince, & finalement assiegea la ville de Victoria, laquelle fut vaillamment defendue par D. Alphonse Fernandes de Guendulain qui

s'estoit ietté dedans avec plusieurs bons soldats du pays d'Alaua & de Nauarre, & souffrit le siege longuement, sans estre aucunement secouru, ny mesmes auoir nouvelles du Roy D. Sancho, tant que les viures leur commencerent à faillir. Durant ce siege vindrent vers le Roy D. Alphonse de Castille les deputés de la Prouince de Guipuscoa, luy offrir que s'il alloit en personne en ceste part, ils se rendroyent a luy, desireux de long temps d'estre vnis à la Couronne de Castille, à cause des nouueautés, & surcharges a eux imposées par les Roys de Nauarre, l'heur ou malheur desquels ils auoyent suivis l'espace de septante sept ans. Cest offre fut tres-agreable au Roy D. Alphonse comme chose fort auantageuse; parquoy laissant au siege de Victoria pour continuer iceluy D. Diego Lopes de Haro, il se transporta en personne en Guipuscoa, laquelle Prouince se mit en sa protection, & des Roys de Castille, a certaines conditions, & liurerent entre ses mains la forteresses de saint Sebastien, & Fontarabie, ensemble le chasteau de Veloaga, qui est en la vallée d'Oriareum frontiere de France, lieu propre pour luy assurer au besoin vn passage en Guyenne,

*Guipuscoa
acquis par
les Roys de
Castille.*

tenue lors par les Anglois, d'autant qu'il auoit espouſé vne Princeſſe Angloiſe. Outre ces places il luy baillerent le chasteau d'Arhau, en la frontiere de Navarre, qui est ruiné de ce temps le chasteau d'Archotos, du val de Lenix, & le chasteau d'Arrasate, dit a present Mondragon, en la frontiere de Biscaye, avec le fort qui estoit lors basti sur la montagne de Helosua, duquel aparoissent encor auiourd'huy les ruines, laquelle montagne est en la iurisdiction de la ville de Vergara, & est dicté autrement Arizuoa. Ainsi obtint le Roy de Castille, D. Alphonse le noble, ceste Province de Guipuscoa, sans venir a la rigueur des armes, & s'en retourna grandement content au siege de Victoria, qui continuoit, estans les assiegés au bout de leurs viures : à raison dequoy ils sollicitoyent par frequens messagers, selon les moyens qu'ils auoyent, le Roy D. Sancho leur Seigneur, l'aduertissant de la necessité ou ils estoient reduits, qui les iettoit es mains de son ennemy, s'il ny pouruoyoit, mais luy ne scachant pas tout ce qui s'y estoit passé, absent, mal disposé, & esloigné de son conseil, leur fit entendre qu'ils se rendissent au Roy D. Alphonse, aux

1200.

meilleurs conditions qu'ils pourroyent. Ayant receu ceste responce, les assiegés tinrent encores bon, l'espace de dix sept iours, attendant si le Roy auroit point prins meilleur aduis, mais voyans qu'il ne leur venoit chose de sa part qui leur donnast esperance d'estre deliurés, estés extrêmement pressés de la faim, & de necessité de toutes choses, rendirent la ville, autrement par son assiette, & par l'artifice de ses murailles, & tours estimée inexpugnable. Par la prise de Victoria, le Roy de Castille fut maistre de ceste autre Prouince d'Alaua: la contrée de Araxa se rendit: il print Irrurita, & Maragnon, sainte Croix, & toute la vallée de Campeco. Ceste belle conquête fit ce Roy D. Alphonse, l'année mil deux cens, partie par armes, partie par redditió volótaire: ce qui diminua beaucoup le Royaume de Nauarre, combien qu'aucunes places se remirent derechef en l'obeissance du Roy D. Sancho, & si la Prouince d'Alaua, ny son hermaudad, ou confrerie, ne prindrent oncques droit, ny iustice de Castille, excepté Victoria, & Treuigno. Or pour s'assurer plus des Guipuscoans, & pour les gratifier aussi, le Roy de Castille fit rebastir en ceste Prouince,

sur son riuage maritime, les villes de Guetarra, & Motrico, lesquelles il fortifia de bonnes murailles, & tours, & doua de priuileges. Apres que toutes ces choses furent faictes, le Roy de Navarre arriua à Carthagene, & s'escoula par Arragon dās son pays, avec grandes richesses qu'il apportoit d'Afrique, estant arriué il trouua que le Roy de Castille auoit assiegé freschement la ville d'Estella, laquelle fut deliurée du siege par le bruit seul de sa venue (tant à de pouuoir le nom, & la reparation d'un Roy present) que s'il eut demeuré d'auantage en Afrique, son Royaume de Navarre estoit totalement perdu. Ayant veu oculairement les dommages que le Roy D. Alphōse de Castille luy auoit faits, il luy enuoya des Ambassadeurs le prier de luy restituer ce que sās iustice, ny droit, il luy auoit prins durant son absence, contre la maniere de guerroyer accoustumée en ce siecle plein de loyauté, mais le Roy de Castille l'entretint par delais, & respōces ambigues, laissant le Roy D. Sancho considerer ses pertes tout à loisir.

L'an mil deux cens trois ils conclurent ^{1203.}
entre eux vne treue, pour la conclusion ^{Treue entre}
de laquelle le Roy D. Sancho vint en per- ^{Castille, &}
^{Navarre.}

sonne avec assurance, a Guadalaiaza en Castille: la fut accordé que les armes cesseroient pour cinq ans, entre les deux Royaumes, avec resolution de quelques places de celles que le Roy de Castille auoit prinſes de Nauarre: & pour obseruation de treues furent mises en depost entre main de cheualiers, nommés par les deux partis, les chasteaux d'Abusejo, Clamio, & Iuuera, de la part de Castille, & Itureta, Luzula, & sainct Adrian, du costé du Roy de Nauarre, & pource que la guerre d'entre Nauarre & Arragõ duroit toujours, le Roy de Castille print sur luy la charge de les apointer, & ce pendant fit cesser les armes de toutes pars.

1207. Le Roy de Nauarre D. Sancho le fort n'ayant eu encor assez de pertes, il luy en arriua vne l'année mil deux cens sept. Ce fut la pitoyable mort de l'Infant D. Ferdinand son frere, Prince bien aymé des Nauarrois, dont estoit mise au rang des calamités aduenues à ce Royaume en ce tēps, assauoir, Qu'estant celebrés par festes, & superflues resiouissances, la feste de sainct Nicolas d'icelle année 1207. en la ville de Tudelle, selon la coustume des Chrestiens, ainsi que ce Prince genereux couroit à

cheual armé, faisant certains ieux, & exercices par luy ordonnés, vn porc entrepassant par les iambes de son cheual le fit tomber si mal a poinct, qu'il se froissa la teste contre vne colonne de pierre, dont il mourut treze iours apres, estant aagé de tréte ans. De ce Prince, lequel les auteurs louent pour vn braue, & vertueux cheualier, n'est faite métion aucune en la guerre d'entre Castille, & Navarre: parquoy est à presumer que le Roy son frere se doutant qu'il n'entreprint quelque nouveauté contre luy en son absence, & a son preiudice, l'auoit amené avec luy en Afrique, ores qu'il luy portast grande amitié. Ainsi sont les affaires du mode meillées de plaisir, & d'ennui, d'amitié, & de ialousie, ou que ce ieune Prince volontairement fust allé avec son frere en Afrique desirieux de voir, & se faire cognoistre.

Suiuant ce que le Roy de Castille auoit promis à celuy de Navarre de faire auoir paix entre luy & Arragon, en fin l'an mil deux cens neuf elle fut du tout conclue: ou fut notable le deuoir qu'y fit l'Archeuesque D. Roderigo Ximenes de Toledé. Ceste paix fut faiète estans assemblés en campagne les deux Roys és enuiron de

*Mort de
l'Infant de
Navarre
D. Fernad.*

1209.

Malleu. Entre autres particularités que les Espagnols escriuent des accords d'icelle, le Roy de Nauarre presta à celuy d'Arragon vingt mille marauedis d'or, pour lesquels furent baillés en gage, & depollés les chasteaux de Gallur, Pitilla, Pina, & Esco, qui furent mis, pour le temps de six mois, és mains de D. Ximeno de Rada, cheualier, au bout desquels, si le Roy d'Arragon ne rendoit les deniers, les places seroyent mises en la puissance du Roy de Nauarre, pour en iouyr iusques à réboucement. Les dissentions, & guerres qui auoyent duré entre Nauarre, & Arragon, par l'espace de soixante cinq ans, furent alors terminées, & fut establie bonne, & longue paix entre ces deux Estats. De ce temps il aduint grand desordre, & mutineries entre les subiets, de Pampelone, à quoy auoyent donné occasion les ieunes filles de la ville, qui s'estoyent iniuriées les vnes les autres, & comme souuent d'une petite estincelle s'alume vn grand feu, qui embrase tout vn edifice voire vne ville. ainsi ces querelles firent, que les habitans de Pampelone se diuisans en partialitez, ceux du bourg de saint Seruin, & ceux du bourg de saint Michel, pour soustenir chacun

*Mutinerie
en Pâpelone*

chacun ses femelles, vindrent aux coups, & aux meurtres, sans qu'on y sceut dōner aucun ordre, en l'absence du Roy, lequel neantmoins les appaisa, par sa presence, pour quelque temps: mais s'estant despuis retiré dedās son chasteau de Tudelle, sans plus se communiquer à personne, tant a cause du mal incurable de son pied, qui rengregeoit, que pour autres occasions, les ieunes hōmes de Pampelone recommencerent leurs insolences, & inimities, de sorte qu'un iour s'estans ataquez ceux dudit bourg saint Michel, à ceux de saint Seruin, à belles armes, la furie, & rage fut telle, qu'il demeura sur le pavé plus de huit cens personne, tant hommes femmes, que filles, & furent bruslés plusieurs maisons, tant estoient ils montés de venimeuse rage les vns contre les autres. Ce qui fit sortir le Roy D. Sancho de sa volontaire prison, afin d'y remedier comme il fit. Entre autres remedes, qui pouuoÿt seruir pour l'aduenir, il cognut que la paix ne pouuoit point durer entre un grand peuple, ou estoit multitude de ieunesse, qui n'auoit gueres affaire, & qu'il estoit necessaire que entre eux sourdift tous les iours quelque haine, si on ne trouuoit moyen de les em-

*Autre mo-
tinerie en
Pampelone
avec grand
meurtre.*

*Oisiveté
mere des
querelles.*

ployer. Voyant donques que son peuple estoit adonné aux armes, plus qu'à autre exercice, il s'auisa, puis qu'il n'auoit aucune guerre avec ses voisins, de dresser quelque garnison en la frontiere des Maures, ou seroyent enuoyés les ieunes hômes de ces pays, pour se façonner a certaine discipline de guerre, & pratiquer les armes honorablemēt cōtre les ennemis des Chrestiens : A ceste cause il pria le Roy D. Jacques, ou ceux qui pour lors regissoyēt son Royaume d'Arragon, de luy vendre les fruiçts, & la iouyssance des villes d'Ademus. Castelfabib, Ferrera, Ferrelon, & la Catamor, pour sa vie, pour y dresser son escole d'Armes, & les obtint, confirmans les mesmes moyenneurs, la paix accordée entre les Roys D. Sancho, & D. Pedro, les années precedâtes, laquelle commençoit a se troubler entre ces deux Estats.

Ce siecle produisit au monde des ordres nouveaux de religion tous contraires aux precedants ordre de moines : car au lieu que iceux la ne se pouuoient saouller de biens & richesses temporelles qui leur estoyent données par les Roys, & grans Seigneurs, comme à l'enuy les vns des autres, ceux cy les reiectoyent, & faisoient

estat d'estre pauvres, & ne posseder rien au mode: le premier fut celuy des freres prescheurs, que nous appellons en France Iacobins, l'autheur duquel fut ce chanoine d'Osma, venu d'Espagne en France, avec son Euesque, pour soustenir l'authorité de l'Eglise Romaine contre les Albigeois, & leurs adherans, declarés heretiques par le Pape Innocent iij. Et fut le veu, & profession de ceste regle, de prescher cõtre ceux qui se deuoyeroient de la foy. Environ le commencement de l'an mil deux cens vingt deux. D. Ramir Infant de Navarre, frere du Roy D. Sancho l'enfermé fut fait Euesque de Pampelone, de la charité duquel les autheurs escriuent, avec admiration, qu'il donnoit tout ce qu'il auoit aux pauvres, & que tant plus luy abondoit, plus il donnoit.

Le Royaume de Navarre en ce temps estoit assés mal gouverné, à cause de la vie solitaire, & enfermée du Roy, qui ne se communiquoit a personne, qu'à ses seruiteurs domestiques, & ne vouloit ouyr parler d'affaires. A ce mal suruint encor la mort de l'Euesque de Pampelone, D. Ramir son frere lequel pouuoit encor aucunement retenir par son autorité, & reue-

rence ceux qui eussent voulu troubler cest
 Estat, domestiques, ou estrangers: parquoy
 1231. environ l'an mil deux cens trente vn. D.
 Lopes dias, Seigneur de Biscaye, qui auoit
 quelques terres en la souueraineté de Na-
 uarre, incité, & soustenu par le Roy Don
 Fernand de Castille, trouua occasion, &
 pretexte de faire quelques rauagemens en
 ce Royaume. D'autre part, le Comte Thi-
 baud de Champagne prétendant droit au-
 dit Royaume de par sa mere D. Blanche,
 fille du Roy D. Sancho le sage, eut intelli-
 gences, & pratiques secrettes en Nauarre,
 pour estre admis a la regime du Royaume,
 durant la vie du Roy D. Sancho l'enfer-
 mé: dont iceluy auerti, apres longue ne-
 gligence, commença à s'appercevoir de
 son dommage. Partant desplaisant, & des-
 pité, de ces entreprinse, tant du Roy de
 Castille, que du Comte de Champagne, il
 se delibera de les fruster tous deux de leurs
 pretensions, & se vanger spécialement du
 Roy de Castille: Il fit entendre au Roy D.
 l'Aime d'Arragon, qu'il auoit chose a luy
 communiquer, qui redonderoit grande-
 ment à son profit: & pource le prioit de se
 vouloir rendre a Tudelle, s'excusant de ce
 qu'il n'estoit luy mesme venu le trouuer,

sur l'empeschement, & indisposition de sa personne. Le Roy d'Arragon ne faillit de venir à Tudelle: & pource que le Roy de Navarre ne pouvoit bouger de la chambre, il entra'au chasteau, & parlerent ensemble. Le Roy D. Sancho s'estant grandement plaint du Roy D. Ferdinand de Castille, qui ne se contentant de posseder tant de terres que ses predecesseurs luy auoyent rauies, auoit encor nouuellemēt couru, & fourragé son pays, luy demanda conseil, & ayde, pour s'en ressentir: & ayāt discouru pareillement sur la desobeissance, & peu de respect du Comte Thibaud de Champagne, d'auoir attenté de trācher du Roy de Navarre luy vinant, conclud que s'il vouloit faire vne ferme alliance avec luy, & entre Navarre, & Arragon, pour assaillir le Royaume de Castille, & ne cesser qu'ils n'eussent contraint le Roy D. Ferdinand à luy restituer les terres de la riuere d'Oja, Bureua, Alaua, & Guipuscoa, ou icelles conquestes, luy faire rendre les fruits, & reuenus d'icelles, & payer les frais, & despenses de la guerre, il seroit content d'entendre a vne mutuelle donation des deux Royaumes fort auantageuse pour le Roy d'Arragon, & son fils Don

Alphonse, assauoir, que les suruenãs d'en-
tre eux deux heritaissent de tous les deux
Royaumes. Le Roy D. Iayme trouua cela
fort bõ: car il estoit ieune, & en fleur d'a-
ge, & son fils aussi donnoit espoir de viure,
la ou le Roy D. Sancho auoit desia passé
la soixante huitiesme année de son aage,
& au demourant estoit si gras, & plein de
humeurs, & tant traouillé de son cancer,
qu'il n'attendoit que l'heure de desloger
de ce monde. Cest accord entre eux fait,
ils arresterent que l'année suiuaute les ges
de guerre, de l'vn & de l'autre Royaume,
seroyent prests, & se trouueroyent en lieu
assigné au moys de May. Rien n'estoit plus
à cœur au Roy D. Sancho, que de recou-
urer la Prouinee de Guipuscoa, estimant
que par la separation d'icelle, le Royaume
de Nauarre estoit priue d'vne des princi-
pales cõmodités que puisse auoir vn pays,
qui est la marine, les Seigneurs, & princi-
paux du cõseil du Roy D. Sancho, en cest
accord, furent D. Garcia Almõrauid, D.
Sancho Fernandes de Montagu, D. Guil-
laume Baudouin, & D. Guillaume Iustico
de Tudelle, qui est vne principale dignité.
Ceux cy, & autres Seigneurs, avec les de-
putés des villes de Nauarre, signerent les

conventions & accords d'entre ces deux Roys : ce qu'ils firent du costé d'Arragon les plus grands Seigneurs, & qui tenoyent les principales charges, entre lesquels sont nommés D. Pedro Fernandes d'Acagra, Seigneur d'Albarrazin, Athon de Foces, grand Maistre, Guillaume de Moncade, Rodorigo Lizaue, Artal de Lune, Simon Vrrea, Blasco Maza, Pedro Perez, Iustice Majeur d'Arragon, & Pedro Sanches, secretaire d'estat d'Arragon. Pour fournir à ceste guerre, il falloit que le Roy D. Sancho mit la main a ses thresors, qui estoyēt grands, car ayant fait assés longue années vne vie retirée, il auoit peu aisement accumuler, estant exempt de despenses : il desbourça doncques au Roy d'Arragon cent mil sols d'or, cest à dire escus, ou ducats, par prest, & aduance, & eut en gage Herrera, Pegna retonda, Ferrelon, & Faxiue : & comme il estoit homme prudēt, & fort entendu au fait de la guerre, il ordonna tresbien ce qui estoit de faire en ce commencement : mais l'amour qu'il portoit a ses thresors, gasta tout : ioinct que le temps venu qu'il faut marcher contre Castille, & que les armées estoyent en point, il vint nouvelles au Roy d'Arragon que l'isle de

Majorque s'estoit rebellée: parquoy ayant plus à cœur de garder le sien, que d'endommager autrui, il se seruit pour loy des gens de guerre qu'auoit mis ensemble, pour la guerre de Castille, lesquels il mena à Majorque: tellemēt que le Roy de Nauarre se trouua foible, pour entreprendre d'entrer en Castille, ou le Comte D. Lopes de Haro estoit en armes, pour le combatre au passage Il luy sembla que le Roy D. Iaime s'estoit mocqué de luy, si qu'entrant en grande colere contre luy, il voulut rompre tout l'accord, & paches qu'ils auoyent faictes ensemble. De tout ce qu'il disoit & faisoit, estoit le Roy D. Iaime aduertit par quelques cheualiers Nauarrois peu fideles à leur Prince, & ennuyés de ces façons de viure estranges & desdaigneuses, dont D. Pedro Ximenes de Valtierra en estoit l'vn. La guerre de Majorque en bref temps paracheuée, le Roy D. Iaime retourna a Tudelle pour s'excuser, & s'offrir de satisfaire en l'aduenir, & mesme de fournir pour la guerre de Castille deux milles cheuaux, & autres forces: mais il ny eut ordre que le Roy D. Sancho voulust entrer en conserance avec luy. Dauantage, estant D. Garcia Almoravid, & D. Iean Perez de

*Effiez au
Conseil des
Rois dom-
nables.*

Batezan, capitaines de l'armée qu'il auoit sur la frontiere contre Castille, a la veue des ennemis, reduits a tel point par Don Lopez Dias de Haro, qu'ils pensoyent de iour a autre deuoir estre attirés a la bataille, il mit a nonchaloir eux & tout ce qu'ils faisoient: & escrit-on qu'un géttilhomme enuoyé de leur part, pour communiquer au Roy l'estat des affaires, & luy demander deux cens cheuaux de renfort, moyenant lesquels les capitaines se faisoient forts de donner bataille aux Castillans, demeura quatre iours entiers sans pouuoir auoir entrée, ny audience. Ces meurs farouches & delpiteuses firent que le Roy D. Iaime se retira en Arragô, fort mal content, & que les Castillans firent des dommages en Navarre, à quoy il eut peu reparer aysement, dont il saigrit encor d'auantage, en sorte qu'il deuint insupportable a ses officiers, mesmes domestiques, qui ne pouuoient trouuer moyen de faire chose a son gré. Ce chagrin & trauail d'esprit ioint avec la grande charge de son corps replest & mal aisé, sa maladie longue & incurable avec le bon nombre d'ans qu'il auoit, le mirent au tombeau l'an mil deux cens trente quatre, ayant regné tréte neuf

*Meurs e-
stranges du
Roy Don-
Sácho en sa
vieillesse.*

ans, neuf mois, & dix iours. Il fut enseuely au monastere Royal des Chanoines de saincte Marie de Rancevaux, qu'il auoit luy mesme fait construire.

*De D. Thibaut, premier du Nom, & XXII.
Roy de Nauarre, surnommé le Majeur &
Comte de Champagne, premier Roy,
qui par ligne maternelle ba regné
en Nauarre.*

SI tost que le Roy D. Sancho fut mort, les Nauarrois enuoyerent en France, au Comte Thibaut de Champagne, fils de D. Blanche sœur du Roy deffunt, luy dōner nouvelles de ceste succession a luy escheue, l'admonestant de se haster, auant que le Roy Don Jacques d'Arragon s'en faistr, en vertu des droits pretendus, à cause du don mutuel passé entre les deux Roys a Tudelle, & par le moyen aussi des intelligences qu'il pouoit auoir au pays: en quoy le Comte ne se montra paresseux, car ayans eu des partisans en Nauarre, qui l'auoyent aduerty de tout ce qui s'estoit passé entre ces deux Roys, & finalement de la mort de son oncle, les Ambassadeurs le trouuerent ja en

ordte & equipage de marcher vers Nauarre, ou il arriua en tēps oportun, pour faire ses affaires avec aise & commodité, a cause des empeschemens qui detenoient le Roy D. Iayme, lesquels luy importoyent plus, que non pas de poursuiure ceste donation faite au preiudice des vrais heretiers de la Couronne de Nauarre, sans raison que conque, par vn Roy troublé de violentes passions, tant de corps, que de sprit. Aussi est certain que le Roy d'Arragon n'en fit iamais grand estat: car mesme aucūs ont laissé par escrit, qu'il quitta, sans difficulté aucune, les Nauarrois (eux de ce le requerans) du serment, foy, & hommage qu'ils luy auoyent presté lors que le cōtract d'entre luy & le Roy D. Sancho defunct fut passé à Tudelle: autres disent que despuis il en fit vn don, & remit tout ce droit à D. Pedro son fils, pour le poursuiure avec le temps, comme de chose ou il y auoit peu d'esperance. Ainsi fut receu, déclaré, & Couronné Roy de Nauarre Don Thibaud Comte de Champagne, avec grand contentement & resiouissance de tous les bons Nauarrois. A son aduenement il iura & confirma les dats & priuileges du Royaume, & mesme les augmen-

2. Ligne des
Rois Na-
warrois.

ta en mieux, ce fut l'origine de la seconde ligne masculine des Roys de Nauarre, estant en D. Sancho acheuée la premiere, qui depuis D. Garcia Ximenes auoit duré l'espace de cinq cens dix-huit ans. Les successions tombantes en quenouilles, des estats, & souuerainetés, contre tout droit diuin, naturel, & humain, & contre tous exemples des bien ordonnés Royaumes es premiers aages, causant que les Princes estrangers incognus, & diuers en meurs, viennēt à regner sur les nations, dōt quelquesfois il en est bien pris, mais bien souuent maux, & troubles pernicieux en sont aduenus. Or pour ce coup, les Nauarrois ne se trouuerēt point mal d'auoir vn Roy de race Françoise, lequel fut moyen d'accroistre ses forces, & la dignité de ceste Couronne, par plusieurs accessoires du costé de France: sa mere D. Blanche, fille du Roy D. Sancho le sage, & sœur du dernier Sancho, fut la premiere femme qui introduisit en Nauarre la succession feminine, combien quelle ne regnast point estant decedée auant le Roy D. Sancho le fort son frere D. Pedro Ramires de Pedrola Euesque de Pampelone, entre autres tint la main fidellement, & diligem-

ment à la conseruation des droits de ce Roy Thibaud, qui fut appellé le Majeur, & la difference de son fils, & successeur nommé Thibaud, comme luy, des faits duquel nous n'auons gueres d'enseignemens par les histoires, seulement on a peu recueillir de luy par memoires, & escriptures tédans à autres fins ce que nous en traiterons. Il fut marié trois fois, selon que escriuent les Espagnols. En premieres nopces il espousa vne Dame de Lorraine, fille d'vn Côte de Mets, de laquelle il fut separé par authorité du Pape, sans en auoir aucuns enfans. Sa secóde femme estoit fille de Guichard, Seigneur de Beaujeu qui peut estre, fut le troisieme de ce nom, duquel mariage n'asquit Blanche, mariée au Duc Jean de Bretagne, surnommé le Roux. En troisiemes nopces il espousa Marguerite, fille de Archembaud, des Comtes de Foix (possible y a il faute au nom: car de ce tēps n'est faicte mention és histoires d'aucun Archembaud de Foix) de laquelle il engendra Thibaud, & Henry, qui luy succederent l'vn apres l'autre au Royaume de Navarre, & vne fille nommée D. Leonor, & D. Pedro, Seigneur de la maison de Muruabal, qui est de ce tēps destruit, autour

*Genealogie
de Navarre.*

de Mandegortia, ainsi dit en langue Bascaïne, qui signifie montagne rouge. Tous ces mariages, ou au moins les deux, furent par luy contractés avant que de venir à la Couronne de Navarre, qui fut l'an trente & trois de son aage: les meurs de ce Prince sont louées par les Espagnols, disans, qu'il estoit liberal, modeste, grand bastisseur, ayant la musique, curieux des choses appartenâtes à l'agriculture, à raison dequoy il peupla le pays de Navarre de plusieurs especes de fruits qui n'y estoient encores, lesquels il fit porter de France: tellement qu'il s'est conserué encor en Navarre vne sorte de poires, qui s'appellent Thibaudinas, ou Thibaudines: sur tout il fut Catholique, & grand zelateur, de ces bastiments est le chasteau de Treuas.

De son temps fut acheué vn procès de grande contradiction, entre les moynes noirs Benedictins, & ceux de Cisteaux, sur ce que le Roy Don Sancho defunct auoit voulu changer les anciens religieux de S. Sauueur de Leyre, & y mettre de l'ordre de Cisteaux: ce qui n'auoit peu acomplir, pour la résistances que firent les Benedictins: lesquels en fin, regnant le Roy Thibaud, perdirēt leur caule: mais quoy qu'ils

furent condamnés, & depossédés, s'y ne
cesserent ils jamais qu'ils ne fussent remis
en leur ancienne possessiō: ce qui fut apres
la mort du deuziesme Thibaud, regnant
Henry son frere, auquel ils obligerent de
payer six cens charges de bled par an, ius-
ques à tāt qu'ils luy eussent liuré la somme
de huit mille maravedis d'or. Finalement
pour terminer les nouvelles instances que
les vns & les autres faisoient continuelle-
ment, l'Archeuesque D. Sancho de Tole-
de, Infant d'Arragon, & euluy de Taragō-
ne, munis de l'authorité Apostolique du
siege Romain, imposèrent perpetuel silēce
aux moynes de sainct Benoist, & remirēt
en possession ceux de Cisteaux. Et apres la
mort du Roy D. Henry, le gouverneur de
Navarre quitta les moynes de ce tribut,
pour la descharge de la consciēce du Roy,
comme impost excessif, & inique. Ainsi
demeurerent les moynes Cisterciens de
S. Bernard, parcifiques iouyssans de ce
monastere de sainct Sauueur de Leyre.
A l'occasion des debats, & contētions de
ces freres, s'esgarerēt, & perdirēt plusieurs
tiltres, lettres, & documents de ce mona-
stere, qui seruiroyent de beaucoup en ce
temps, pour l'illustration des affaires de

Nauarre.

Estās les affaires de Syrie, & du Royaume des Chrestiens en ces contrées la fort mal maniés, & en grande decadence, le Pape Gregoire neufiesme fit precher la croisade par toute la chrestienté, par les moynes de S. Dominique, & de S. François principalement: parquoy plusieurs Princes, & grands Seigneurs de Frâce, & d'autres Prouinces voisines se croiserēt, & fut chef de ceste expedition le Roy Thibaud de Nauarre. Les Seigneurs & Cheualiers Chrestiens desirans passer leurs troupes par mer, ne peurēt estre accommodés par les republicques de Genes, & Pize, qui estoyēt lors puissantes de vaisseaux, a cause des guerres mutuelles qu'ils auoyent ensemble, au grand dommage de la Chrestienté. Les Venitiens pareillement embrouillés és affaires de l'Empire des Grecs ne leur donnerent aucun moyen pour faciliter le voyage: parquoy le Roy D. Thibaud & sa compagnie, furent contraints de prendre le chemin par terre, & se conduire par long, & perilleux voyage en Syrie, où estans arriués à Antioche, avec infinitis trauaux, ayans eu a combattre contre la faim, les maladies & necessités de toutes

*Voyage du
Roy D. Thi-
baud pre-
mier en Sy-
rie.*

tes choses, outre les ennemis, qui s'estoyent
laisés des passages, aux destroits du mont
Taurus, il se trouua que les deux tiers des
gens de guerre, qui estoyent partis de Frã-
ce, Nauarre, & des frontieres d'Allemai-
gne, estoyent demeurés par les chemins,
mors de maladie, ou tués par les Turcs. Le
reste de ces pauures croisés arriuerent à
Acre, qui est l'ancienne Ptolomaide, d'où
ils commencerent a guerroyer les Turcs,
peu heureusement, d'autant que l'Empe-
teur Federic deuziesme, ayant laissé par la
Palestine des garnisons Allemandes, ne
voulurent prester aucun secours au Roy
de Nauarre, d'autant qu'ils reputoyent les
François pour gens dédiés, & affectés au
Pape, avec lequel leur Empereur auoit
plusieurs controuerses, & grandes querel-
les. Encor aduint-il, pour plus destourner
l'heur du Roy D. Thibaud, que plusieurs
Seigneurs qui estoyent venus en sa com-
pagnie, se desbanderent, & retournerent
en leurs maisons, entre lesquels fut le Duc
de Bretagne. Parquoy il fut force au Roy
de Nauarre, apres plusieurs malheureuses
rencontres, de s'en retourner par mer en
Occident. Arriué qu'il fut en Frãce, il y fit
quelque seibur, pour visiter ses terres, &

1238.

puis passa en Nauarre. Ce voyage du Roy D. Thibaud de Nauarre ne fut point fait en compagnie du Roy saint Louys de France, ainsi qu'aucuns escriuent, ains quelques années auparauant, assauoir, l'an mil deux cens trente huit, ou celuy du Roy S. Louys fut fait dix ans apres, ou douze, selon aucuns, comme il apert par les histories Françoises. Estant de retour en son Royaume il eut de grandes contentions avec les Seigneurs, & communautés ses subiets, ou tenans fief en iceluy, lesquels il desiroit, & luy estoit besoin, comme a nouveau venu, & estranger, contenter: ce qu'il fit, avec prudence & grande patience & non moindre dexterité. Ceux qui luy baillerent le plus d'affaires, furent D. Guillaume Visconte de Sola, & D. Raymond Arnaud Visconte de Tartax, & D. Gastó de Moncade, Seigneur de Bearn, lesquels auoyent des griefs, & plaintifs contre le Roy: il les contenta tous le mieux qu'il peut. Au Visconte de Tartax bailla Ville-neau avec toute la terre de Miexa, & Hostaures, aux autres, autres choses: tellement qu'il pacifia tout. Avec l'Euesque de Pampelone, D. Pedro de Gaçolas, eut le Roy plusieurs differents, pour les droits

& immunité de son Eglise, qui procederent si auant, que l'Euesque presuma d'excommunier le Roy, & mit interdit non seulement au diocese de Pampelone, mais en toute Navarre: ou a cause de ses pretensions & controuerses, ne se disoit messes, ny matines, sinon ou le Roy les faisoit par force celebrer, dont estoit appellé: & cependant l'Euesque estoit en Arragon, au lieu de Nauardun, d'où estant quelques fois sorti, le Roy le fit attrapper, & mettre en prison comme traistre. Ces tempestes durerēt trois ans, ou les Espagnols ne faillent pas de ietter toute la coulpe sur le Roy. En fin par la diligente sollicitation des Seigneurs, cheualiers & prelatz. L'accord fut fait entre le Roy, & l'Archeuesque, & l'interdit leuë, ce fait l'an mil deux cens cinquante trois. Le Roy D. Thibaud mourut en Iuliet & fut enterré en la grande Eglise de Pampelone: en la mesme année mourut aussi la Royne D. Blanche de Castille mere du Roy de France, Sainct Loys, laissant vn beau droict en Castille à son fils (s'il eut voulu poursuiure) & à ses descendans aussi qui tous n'en firent oncques grand comte, & suiuant sa derniere volonté elle fut enterrée a S. Denis en

*Les messes
cesserent en
Navarre.*

France prez Paris, la sepulture de laquelle se peut voir encor de ce temps mil cinq cens nonante six.

De Don Thibaud le ieune deuxiesme, & dernier de ce nom X.XIII. Roy de Nauarre, & Comte de Champagne.

1253.

THibaud denzieme succeda a son pere, l'an mil deux cens cinquãte trois n'ayant encor accompli la quinzieme annẽe de son aage, la tutelle duquel, & regẽce du Royaume, estoit entre les mains de sa mere Marguerite de Foix. Les histoires de Nauarre disent que le Roy d'Arragon, D. Iayme ou Iacques, vint en personne a Tudelle visiter la Royne veufue, & le Roy Thibaud son fils: & firent là vne ligue offensiue & defensiue entre eux contre Castille: offrant le Roy D. Iayme à la veufue, & à ce pupille, tout ce qu'il pouuoit, & qu'ils sceurent demander, sans preiudice toutesfois des droits qu'il pretendoit en Nauarre, desquels il cheuiroit amiablement, apres que le Roy Thibaud seroit paruenue en aage: & cependant fut accordẽ que lors qu'il seroit majeur, il esponseroit vne des filles du Roy

d'Arragon: assavoir D. Constance, ou D. Sancha au defaut d'elle: & en cas de mort du Roy D. Thibaud, le mariage se feroit avec D. Henry frere d'iceluy: promettant en outre le Roy d'Arragon de ne marier ses filles en la maison de Castille, sans le consentement de la Royne D. Marguerite: elle aussi promit de sa part d'empescher à son pouuoir que le Roy son fils n'esponsast aucunes des filles de Castille, legitimes, ny bastardes, specialement du secõd mariage du Roy D. Ferdinand. En ceste ligue fut compris le Roy de France, & l'Empercur, de la part de la Royne Marguerite: & voulut le Roy d'Arragon mettre condition, que la presente ligue seroit approuvée, & confirmée par autorité du Pape, dans certain terme, & qu'il y aposerait grandes peines, & censures pour les contreuenans. A la Royne veufue assisterent D. Garcia Almoravid, Don Sancho Fernãdes de Montagu, D. Garcia Gomes d'Agoucillo, D. Gonçalo Ynances de Batzau, D. Corbaran de Leot, D. Martin Garcès d'Eusa, D. Pero Gonçales de Morentiu, & D. Martin Gonzales de Morentiu, D. Guerrero Sierre, Simon Giros, D. Pedro Ximenes de Valtierra, & D. Lopez

Arceſ, doyen de l'Egliſe colegiale de Tudelle: leſquels iurerent tous ſolemnellement l'oſſervation des articles de ceſte confederation. L'aſſemblée partie de Tudelle, le Roy de Caſtille eut incontinent aduis de ceſte ligue faite à Tudelle: parquoy il ordonna pluſieurs compagnies de gens de cheual, & de pied, qu'il fit acheminer à la frontiète de Nauarre, pretendanſt que ce Royaume luy appartenoit, & qu'il vouloit pourſuiure ſon fait par armes. D'autre coſté la Royne D. Marguerite regente munit ſes villes, & châteaux contre Caſtille de fortes garniſons, & fut pareillement ſecouruë du Roy d'Arragõ: de ſorte, que les Caſtillans ne paſſerent point auant pour ceſte fois. Cependant le Roy D. Thibaud accomplit le quinzieme an de ſon aage: parquoy on trouua bõ de le declarer Roy majeur, & le courõner, ce qui fut fait, l'an mil deux cens cinquante quatre, en la grande Egliſe de Pampe lone, où il iura l'oſſervation, & melioration des droits du Royaume. Des qu'il ſe vit auoir l'adminiſtration en main de ſes affaires, il voulut que l'alliãce, & ligue que ſa mere auoir faite avec le Roy d'Arragõ, fut de nouveau ſtipulée: & pource ſe virēt

les deux Roys en l'Eglise appellée nostre Dame de Montagu, là où ils capitulerent, & fut dit que le Roy D. Iayme defendroit le Royaume de Navarre contre tous, & qu'aucun des deux Roys ne feroit paix ny trefue, sans le consentement de l'autre. Pour l'assurance desquelles choses, mesmes des mariages susmentionnés, furent mis en depost, de la part du Roy Thibaud, les fortresses de Gallipienço, Arquedas, Montreal: & du costé d'Aragon, les chasteaux de Rueda, & Sos, & le lieu de Vncastello: lesquelles places deuoient demeurer és mains de cheualiers Nauarrois, qui neantmoins seroyent absous, & quittes par le Roy de Navarre, du serment qu'ils luy deuoient, & de son consentement seroyent serment a celuy d'Aragon, avec reseruation, & promesse de rendre toutes les places à celuy contre lequel seroit par l'autre fait faute. Tout cela fut iuré, fait & promis par les Roys, & leurs principaux hommes. En ceste ligue furent aussi comprins, & nommé par le Roy de Navarre le Roy de France, & tous ses freres: & par le Roy D. Iayme, Charles Comte de Prouence, frere du Roy de France. Cela arresté entre ses Princes, cō-

mença la guerre fort chaude, & furieuse
 és frontières de Nauarre & Castille, a quoy
 entédoit tant plus volôtiers le Roy d'Ar-
 ragon, pource que s'estans celle année re-
 bellés les Maures du pays de Vallence, en
 nombre de plus de soixante mille, sous
 vn certain Alardrac leur chef, & capitaine,
 le Roy de Castille les soustenoit, & aydoit
 sous main, par hayne couuerte, & enuye
 qu'il portoit au Roy D. Jacques: si est-ce
 neantmoins que par la diligence de plu-
 sieurs grans personages, il se fit incont-
 nent vne trefue de quelques mois: durant
 laquelle estant venu le Roy D. Iayme en
 Nauarre, D. Diego Lopes de Haro Sei-
 gneur de Biscaye le vint trouuer, & se fit
 son vassal, estant mal content du Roy de
 Castille, qui ne fut pas petit aduantage aux
 affaires de ceste ligue contre Castille: car
 D. Diego estoit vn braue & vaillant capi-
 taine. Le Roy D. Alphonse pretendoit les
 droits anciens de ses predecesseurs au
 Royaume de Nauarre, ou pour le moins
 que D. Thibaud luy en fit hommage tel
 que le Roy D. Garcia Ramires, & les Roys
 D. Sanches, fils, & petit fils d'iceluy, auoit
 faite au Roy D. Alphonse huietieme Em-
 pereur des Espagnes, & aux Roys de Ca-

stille : ce que le Roy D. Thibaud refusoit, alleguant que c'estoit vne recognoissance extorquée par violence, sans aucune raison, & que tant s'en falloit qu'il voulust se soumettre à chose aucune aux Roys de Castille, qu'au contraire il entendoit recouurer d'iceux les terres de Bureua, Reoya, Alaua, & Guipuscoa, & autres terres de Castille la vieille, que les predecesseurs de D. Alphonse auoyent rauies, & vsurpées des appartenances du Royaume de Nauarre. C'estoyent les causes de faire entrer en guerre ces Roys, lesquels la trefue expirée, mirent leurs gens aux champs: les Nauarrois, & Arragonnois faisans la masse de leur armée és enuirons de Tudelle, & les Castillás vers Alfaro, & Calorra.

Le Roy de Castille, & celuy d'Arragon menoyent en personne les armées contraires, lesquelles estât si près l'vne de l'autre, qu'on n'attendoit que l'heure de les voir venir aux mains: mais sur ce il n'y eut faute de bõs personnages, qui s'employèrent pour empescher tel desordre. Le Roy D. Alphonse fit remonstrer a celuy d'Arragõ, que c'estoit chose indigne, & du tout contre son esperance, de voir, que luy, qui estoit son beau pere, portast les armes cõ-

tre luy, n'en ayant reccu iniure ny offence aucune: & le prioit ne l'empescher en iuste poursuite, des droits qu'il auoit au Royaume de Nauarre, que le Comte Thibaud luy occupoit, le Roy Don Iayme luy respondit, qu'il ne pouuoit en bonne conscience, ny selon le deuoit abandonner la defense d'un ieune Prince qui luy auoit esté recommendé, les affaires duquel il estimoit comme les siennes propres. Plusieurs prelatz, & gens de grande authorité festâs en vain employés pour mettre paix entre ces Princes, vn simple gentil-homme Cattelan, natif de Sefalu, de la maison de la Royne de Castille D. Violant, y fit plus que tous les autres. Cestuy cy vint trouuer le Roy d'Arragon, & luy sceut si bien persuader, & avec si viues raisons, qu'il ploya son ceura la paix. L'office fait enuers cestuy cy, fut par le cheualier reiteré a l'androit du Roy de Castille: & fut si heureuse la negotiation, qu'il eut promesse de conferer presents de leurs differents & querelles. Parquoy estans dressées quelques tentes en vn champ entre les deux armées, les trois Roys s'entreurent & caresserent fort amiablement, se banquetterent les vns les autres, & auant que se sepa-

rer furent de bon accord. Car nonnoblât quelque ligue qu'eusse fait les Roys de Navarre & d'Arragon', & quelque bon courage qu'eut mōstré le ieune Roy Thibaud, si est-ce qu'il condescendit à faire hommage au Roy de Castille, ainsi qu'auoyent fait ses predecesseurs pour son Royaume de Navarre. Car le Roy de Castille estimant auoir gagné son beau pere le Roy d'Arragon, par ceste entreueue, qui à la verité luy seruoit de beaucoup, mesme a cause que la Roync D. Violant la femme se trouua la present, demanda au Roy D. Thibaud les plus extremes choses qu'il peut, ne desirant rien moins que d'entrer en accord avec luy: mais ne luy estant rien refusé, ils transigerent, & composerent en sorte que le Roy D. Thibaud demeura vassal du Roy D. Alphonse: & fut dit qu'il tiendroit vn lieutenant en la court de Castille avec ses tiltres, & que toutes les fois que le Roy de Navarre seroit appellé pour le besoin des guerres qui pouroyent suruenir, il seroit tenu de venir seruir en personne, ou par sondit Lieutenant, avec deux cens hommes de cheual. A toutes ces conditions condescendit le ieune Roy, ou pour ne se sentir assés fort pour resister a

*Entreueue
des Roys de
Castille ara
gon & de Na
uarre.*

*Le Roy de
Navarre se
fait vassal
de celuy de
Castille.*

son aduerfaire, ou se doubtant, ou s'aperceuant que le Roy d'Arragon s'estoit laissé gagner, ou bien en consideration du repos public: ioint qu'il ne faisoit rien de nouveau, & que les predecesseurs n'eussent fait, nonobstant que D. Sancho Fernandes de Cascante, & autres cheualiers Nauarrois l'en desconseillassent, & meisme les bourgeois & habitans du bourg de saint Seruin de Pampelone, lesquels, apres que tous les autres, tant prelats, cheualiers, que communautés du Royaume eurent consenti, & approuué ceste paix, persisterent à la reprouer, & ne si voulurent oncques trouuer: à raison dequoy ils furent chasties par le Roy comme mutins, par amendes pecuniaires, toutesfois estant quelques iours par apres son couroux passé, il considéra que ces Pampelonois estoient bons, & fidelles patriots, & aymans son honneur, & grandeur, & qu'ils auoyent resisté à sa volonté par vray zele, & amour qu'ils portoyent à la courōne de Nauarre, pour ce leur fit rendre leurs deniers: de là proceda la coustume, qui a duré, qu'es choses concernantes à Castille, ce bourg ne mettoit point son seel.

On pensoit que les affaires d'entre Ca

stille & Navarre d'eussent estre pour long temps paisibles, mais les effects monstrent ceste année mil deux cens cinquante sept, que la paix d'être les Princes n'est bié ^{1257.} souuēt entretenue par autre lien, que leur plaisir, & commodité, sans auoir esgard a accords, sermés, ny promesses. Car le Roy de Castille ayant mis sus vne puissante armée, sous couleur d'auoir soupçon des Maures, la faisoit tourner vers la frontiere de Navarre, pour y faire quelque notable bresche, pendant qu'on ne se doubtoit de luy. Parquoy les deux Roys, Don Iayme d'Arragon, & Thibaud de Navarre se remirent hastiuement en armes : & ne tarda gueres, que D. Henry Infant de Castille, frere du Roy, & D. Diego Lopes Diaz de Haro. vindrēt trouuer le Roy d'Arragon, en la ville d'Estelle, avec lesquels ils se liquerent contre Castille faisant l'Infant grandes plaintes contre le Roy Don Alphonse son frere, & avec eux encor plusieurs grands & notables Seigneurs, qui tous firent hommage audit Roy d'Arragon, luy promettans le suiure contre tous les Princes du monde, où il les voudroit mener. Les choses estans en branle de venir au plus grand desordre du monde. Il

fut tant trauaillé par les conciliateurs & amateurs de paix, que lesdits Roys firent derechef nouuel appoinctement.

Or pource que les Estats que le Roy D. Thibaud auoit en France, assauoir, la Champagne, & Brie, requeroient sa presence, ou de quelqu'un de grande authorité, la Royne D. Marguerite s'y en alla mais elle mourut en la ville de Prouins, d'où elle fut portée au monastere de Cleruaux, & la inhumée. A ceste cause il falut que le Roy son fils s'y acheminast, pourtant il recommanda son Royaume de Nauarre au Roy d'Arragó, & laissa pour Senechal & Gouverneur en iceluy vn cheualier François, appellé Geoffroy de Beaumont, dont les Nauarrois ne firent pas grand compte, & encor moins du Roy d'Arragon, auquel ils ne voulurent prester aucune obeissance: & pour-ce commença a se rompre l'amitie entre les Nauarrois, & Arragónois, l'an 1557. Le Senechal voyant le Royaume a luy commis, entrer en troubles, vint trouuer en diligence le Roy D. Iayme qui estoit a Barcelone, & obtint de luy assurance de paix, pour quelque temps entre les deux Estats.

II Le Roy de Nauarre qui estoit en Fran-

ce, trouuant ses affaires fort embrouillés, s'employoit à esclarcir, & soustenir les droicts des Comtes de Brie, & de Champagne, qui luy estoient debarus, lesquels par la faueur & autorité du Roy saint Louys, luy furent conserués: & d'auantage fut fait le mariage de luy, & d'Isabel de France, fille du Roy, à Melun, laquelle il emmena en Nauarre. Le Roy D. Iayme fut celuy qui moyenna ces nopces, lequel presque en mesme temps donna sa fille Isabel en mariage à Philippe le hardy, fils du Roy saint Louys, & heritier de la couronne de France, a luy accordée long tēps auparauant. Or n'eut le Roy Thibaud aucuns enfans de ceste Princeesse: parquoy apres la mort luy succeda au Royaume de Nauarre son frere Henry, ainsi comme nous dirons cy apres: Bien eut il vne fille bastarde appellée D. Marquise, la mere de laquelle estoit nommée D. Marquise Lope de Rada, qu'on peut iuger parente de Gor de Rada, qui possible pour ceste iniure se despaisa de Nauarre, & se retira en Arragon, où il fit foy & hommage de son chasteau de Rada au Roy D. Iayme. Ceste fille fut despuis mariée a D. Pero Fernandes Seigneur de Ixar, fils du Roy D. Iayme

& de Don Theresá Gil de Bidaura, qu'il auoit espouſée clandestinemēt, durāt l'absence du Roy D. Thibaud, qui estoit cōme dessus est dit en France. Plusieurs choses se faisoient par excés en Nauarre, ou par la faute des gouuerneurs, ou par la ruse & finesse des Princes voisins. Vn principal cheualier de Nauarre, nommé Gonçalo Ynanes, de Batzan, se retira vers le Roy d'Arragon, & fit vn fort aux frontieres d'entre Arragon, & Nauarre, qu'il nomma Boeta, d'où il fit plusieurs courses & dommages és terres de Nauarre. Quelque amitié qu'il y eust entre le Roy d'Arragon, & celuy de Nauarre, si n'y auoit il point faite de doleances, & semences de querelles entr'eux : Vne des plus apparētes pretentions, & couuertures que le Roy D. Iayme auoit, c'estoit qu'il disoit, que pour secourir le Roy Don Thibaud il auoit fait plusieurs grans frais, desquels il vouloit estre remboursé: & a tout propos se seruoit de elle, quand il auenoit quelque desordre. La somme qu'il demandoit estoit si grāde, que ny ce Roy Thibaud, ny son frere Héry, qui regna apres luy, ne la peurent acquiter. Or enuiron ce temps, ou bien tost apres le passage de la Princesse Blanche

fille

file aînée du Roy sainct Louys & sœur de la Royne de Nauarre qu'on menoit en Castille, le Roy D. Thibaud arriva en Nauarre, où il essaya de mettre quelque bon ordre, & prepara les choses necessaires au voyage d'oultre mer, qu'il entendoit faire avec le Roy sainct Louys son beau pere. Là il renoua aucunement l'amitié & alliance avec le Roy D. Iayme, & renouuella l'accord avec celui de Castille: & ayât laissé gouverneur en Nauarre Henry son frere Comte de Bonax, s'en reuint en France menant avec luy D. Jean Nugnes de Lara fils aîné de D. Nugno Gonçales de Lara, & plusieurs autres cheualiers Nauarrois, & Castillans. Il emmena pareillemēt avec luy sa femme la Royne Elisabeth, ou Habel, laquelle il laissa gouuernante de ses Comtes de Champagne & Brie: puis partit avec ledit Roy sainct Louys qui s'embarqua a Marseille, avec toute son armée, au mois de May, mil deux cens soixante neuf, pour passer en Syrie: mais agité par les tourmentes & tempestes marines, il luy falut prendre terre en Sicille, d'où par apres il passa en Aphrique: mais l'issuë de ceste expedition fut mal-heureuse, ainsi qu'on peut voir es histoires de France.

Pour lors il y auoit plusieurs grans Seigneurs en Espagne lesquels se sentans offensés du Roy Don Alphonse de Castille firent ligue par ensemble, & la premiere chose qu'ils firent apres qu'ils leurent iurée entre eux, ce fut d'enuoyer l'Infant D. Philippe en Navarre, pour essayer de ioindre a leur cause le regent de ce Royaume, D. Henry, pour l'interest qu'il auoit d'abbaisser le Roy D. Alphonse, detenteur de tant de Prouinces, des appartenances de la Couronne de Navarre: luy promettās les confederez (contre leur intention toutefois) de luy ayder à recouurer icelles, s'il les vouloit fauoriser, avec les forces du Royaume qu'il auoit en gouuernement, auquel ils pretendoyent faire leur demeure, & la assembler toutes leurs forces, amis & moyens. Le regent D. Henry ayant pensé, & consideré la consequence de telle entreprise, cōme sage, & ainsi qu'il estoit s'excusa sur ce qu'il n'estoit que Lieutenant de son frere, auquel il deuoit rendre cōpte de son administration, & qu'il ne desiroit rien plus que de luy remettre son Royaume en l'estat qu'il le luy auoit baillé, sans essayer par nouvelles entreprises de remuer l'estat d'iceluy, sur incertaine espe-

rance de melioration. Auec telle responce s'en retourna D. Philippe en Castille frustré de son intètion. Peu apres eut nouvelles D. Henry de la mort de son frere, le Roy D. Thibaud, aduenue en la ville de Tripam en Sieille, au retour du voyage de Tunes, ou le Roy sainct Louys estoit decedé aussi. Le Roy tint son Royaume de Nauarre l'espace de dix sept ans, & quatre mois, & estant decedé sans aucuns hoirs legitimes, son frere D. Henry luy succeda. La Royne veufue D. Isabel qui se trouua en France lors du decez de son mary receut son corps, qui fut porté avec celui du Roy sainct Louys, & le fit enterrer en l'Eglise de Prouins: & soit pour le desplaisir de la mort de son mary, ou autre infirmité, elle ne suruesquit gueres à luy.

*De Don Henry le Gros premier de ce nom, &
XXIIII. Roy de Nauarre: Comte de
Champaigne & de Brie, & Pair
de France.*

DOn Henry succeda a son frere, l'an mil deux cens septante vn. Il fut surnommé le gros, à cause 1271. qu'il estoit excessiuement gros & gras. Et

combien que la commune oppinion, soit que les hommes gras sont volontiers de douce, & benigne nature, si est-ce que cestuy fut fort aspre, & de difficile conuersion: ce qu'il monstra bien, principalement a l'endroit de Don Armingel Euesque de Pampelone, qu'il trauaillast incessamment. Les Seigneurs confederez de Castille voyās que D. Henry estoit acru en estat, & qu'il estoit receu Roy de Nauarre, luy enuoyerent derechef D. Philippe, pour le solliciter de se ioindre a leur ligue. Le nouveau Roy D. Henry fit responce, que puis qu'il estoit desormais maistre, & n'auoit a rendre raison a personne de ses actions, il estoit trescontent de recepuoir les confederez en son Royaume, & leur ayder en tout ce qu'il pourroit: mais a la charge qu'eux prealablement viendroyent avec toutes leurs forces, & celles de leurs amis, le mettre en pleine possession des terres de Bureua, Rioya, Alaua, Guipuscoa, & autres que le Roy D. Alphonse & ses predecesseurs auoyent iniustement vsurpees, & detenues appartenantes a la couronne de Nauarre. La demande sembla grande & difficile à l'Infant D. Philippe, & cōme celuy qui n'auoit du tout despouillé la

mour fraternelle, ny celle de son pays, se resolut de repudier ceste alliance si chere, & onereuse, & pattant respondit, que luy, ny ses compagnons n'estoyent de tel pouuoir, qu'ils peussent accomplir ce qu'il leur demandoit pour lors, & si confessa franchemēt qu'ils ne voudroyent faire si grād dommage au Roy leur Seigneur, que de le despouiller d'vne si grande estandue de pays. La responce ouye, le Roy D. Henry se desporta d'estre de leur parti, ne voulant sans grand profit rompre les accords que Navarre auoit avec Castille, & fit sage-ment de n'attirer, vn si puissant ennemi contre luy. Don Philippes retournant en Castille, rencontra ses cōfederēs, ausquels il fit le rapport de ce qu'il auoit faict avec le Roy D. Henry, ce qu'ils approuerent.

Au commencement que le Roy Don Henry vint a la couronne de Navarre, il auoit eu a demesler avec D. Pedro Infant d'Arragon, pour le droit qu'il pretēdoit, comme cessionaire du Roy D. Iayme son pere, au Royaume de Navarre: mais il luy vint bien a propos, qu'entre le pere & le fils ressourdirent grandes contentions, & debats: à raison desquels l'Infant D. Pedro sacointa du Roy de Navarre, afin d'estre

par luy fauorisé en ses entreprinſes , & pour luy en donner meilleur courage, enuoya par deuers iceluy vn cheualier nommé D. Guillaume de Cruillas, pour cheuir & acorder entre eux de ce preté du droit, dont le Roy D. Henry ne faisoit pas grand compte, toutesfois vloit de bonnes paroles, & entretenoit ce ieusne Princee, donnant tousiours quelque crainte au Roy D. Iayme, qu'ils s'accorderoyēt ensemble, pour luy nuire, qui fut vn bon moyen au Roy de Nauarre pour s'asseurer d'iceluy, car D. Iayme, de peur que ceste ligue ne s'effectuast, preuint son fils, & rechercha le Roy D. Henry d'amitie, & confederation, faisant avec luy vne trefue de plusieurs années, durant lesquelles il ne se parloit de pretentions, droits ny actions reelles, ny personnelles quelconques, ainsi tint le Roy D. Henry le gros son Royaume paisiblement, par les discordes d'autruy.

Or s'estoit marié ce Roy D. Henry auât que de venir a la Couronne, & lors qu'il n'estoit que Comte de Ronai, Jeanne fille de Robert Comte d'Artois frere de saint Louys, parquoy elle appartenoit aux maisons Royales de France, & d'Espagne. De ce mariage n'asquirent au Roy Don

Henry D. Thibaud , lequel sa nourrisse
 laissa tomber du hault d'vne galerie, en la
 ville d'Estelle, & le tua : autres disent que
 ce fut son gouuerneur, ou nourriffier , qui
 le laissa imprudément tomber, & en eut
 tel regret, que luy mesme se precipita a-
 pres l'enfant, & se brisa: autres fils n'eut-il,
 parquoy la ligne masculine des Comtes
 de Champagne finist en Nauarre en ce
 Roy, n'ayant duré que quarante ans. Il eut
 en outre de sa femme vne fille, appelée
 D. Ieâne, comme leur mere, qui vint a he-
 riter du Royaume de Nauarre, Comtes
 de Brie & Champagne, & autres Estats de
 son pere. Les auteurs Espagnols escriuēt
 que le Roy & la Royne, ses pere & mere,
 la firent recepuoir, & declarer Royne aux
 Estats de Nauarre, n'estant aagée que de
 deux ans, & sept mois, & fut moyen de
 l'vnion de Nauarre avec Frâce, pour quel-
 ques années. Ce Roy D. Henry estant en
 Nauarre lieutenant de son frere le Roy D.
 Thibaud, & n'estant encor marié, eut a-
 moureuse priuauté avec vne Dame, heri-
 tiere de la maison de Lacarra, de laquelle
 il engendra vn fils, qu'il nomma Henry,
 comme luy. Cestuy-cy estant creu, fut
 cheri par les Roys successeurs de son pere,

*Fin de la
 lignée mas-
 culine des
 Comtes de
 Châpaigne
 en Nauarre.*

1274.

& tint la dignité de Maréchal, ou chef des armées au Royaume de Navarre, & tiét on que la maison, & noble famille des Héry de Navarre, Seigneur d'Ablitas, est descēdue de luy. Or les ans du regne de D. Henry le gros, furent seulement trois, ans sept mois dix sept iours. Il mourut en la cité de Pampelone, en l'hostel Episcopal, l'an mil deux cens septante quatre, & fut enterré en la grande Eglise d'icelle. Il n'y a particuliere memoire de ses faits, ni de son gouuernement en Navarre, horsmis qu'il rompit vne vnion faite du temps du Roy son predecesseur Don Sancho, entre les bourgeois, & habitans de Pampelone, de ce temps diuisés en Navarretie, Bourg, & habitation, ou peuplement: la cause qui le meut n'est par les auteurs mise autrement sinon que cela estoit dommageable à la cité.

*De Don Ieanne premiere du nom & XXV.
regnant en Navarre.*

Don Ieanne, fille vniue, & heritiere du Roy D. Henry demeura entre les mains des Estats de Navarre, estant seulement aagée de trois

ans. Grands troubles s'esmeurent incontinent entre les Navarrois, tant sur l'administration & gouvernement du Royaume, que sur la tutelle & nourriture de l'Infante. Le gouvernement du Royaume ou Interregne fut és mains de D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Cascante: mais pour le regard de la nourriture de l'Infante, qui estoit lors és mains de la Royne veufue sa mere, il y eut grandes cōtrouerses en l'assemblée faicte a ceste occasion, en la cité de Pampelone: car les vns vouloyent qu'elle fut baillée au Roy Don Alphonse: & de ce nombre estoit D. Garcia Almoravid: contre ceux cy estoit D. Pero Sanches de Montagu, D. Armingel Euesque de Pampelone, avec autres en bō nombre, estoient d'aduis qu'elle fut mise és mains du Roy Don Jayme d'Arragon: mais la Royne sa mere desiroit qu'elle vint en la puissance des François, & demâdoit pour tuteur de sa fille & du Royaume Philippe Roy de France. En ces disputes & contentions, qui n'estoyent conduittes ny avec raison, ny avec modestie, la Royne craignant que quelque mal n'aduint a elle, & a sa fille, estant aydée par quelques Seigneurs, & chevaliers tenans son parti, se

desroba vne nuit, & emporta avec elle en France l'Infante qui cauſoit la querelle, où elle fut humainement recueillie par le Roy Philippes troiſieſme lors regnât ſon couſin germain. Les Nauarrois ſachant ſon deſpart ne diſputerent plus de la fille, ains entendirent deſormais aux brigues qui ſe faiſoyent de la part des Roys de Caſtille, & d'Arragon, pour eſtre chacū deux receu Roy de Nauarre, ſoubs la faueur de leurs droits, qu'ils allegoyent reſpectiue-ment y auoir. Le premier qui fut aduertie de la mort du Roy Henry, fut le Roy D. Iayme d'Arragō, partant deſpecha prōprement Ambaſſadeurs vers les Eſtats, les prier de ne l'empêcher en la iouiſſance de ce Royaume, qui luy appartenoit de droit non ſeulement a raiſon de la doption, & donation que le Roy D. Sancho le fort luy en auoit fait, mais auſſi de plus long temps: pour-ce diſoient-ils que les Roys qui auoyent tenu ce Royaume deſpuis D. Alphonſe le bataillant, iuſques a ce temps, l'auoyent poſſedé par force, & s'y eſtoyēt introduits ſans cauſe legitime, au domage & iniure des Rois d'Arragon. Outre-ce leur remonſtrèrent, qu'il eſtoit deu par les feus Rois de Nauarre a leur Roy, ſoixantē

mil mares d'argent, qui augmentoit d'autant l'actiõ qu'il pourſuiuoit audit Royaume, pour lesquelles choses ils demãdoyẽt qu'ils euſſent le Roy D. Iayme, ou ſon fils le Roy D. Pedro pour leur Roy lequel ils eſtimeroient le meilleur pour eux, leur promettans bon & doux traitemẽt. D'autre part, le Roy D. Alphonſe deſirant que ſon fils D. Ferdinand de la Cerde obtint ce Royaume, luy ayant renoncẽ les droits qu'il y pretendoit d'anciennetẽ : & ſans entrer en autre requeſte, luy bailla vne armẽe, pour s'en emparer par voye de faiẽt, & aduint que ces deux pretẽdans s'entredemanderent aide & faueur, pour vaindiquer chacun a ſoy ce que tous deux deſiroient & brigoient. Les Seigneurs & deputẽs des eſtats voyans ces troubles menacer le Royaume de quelque grand mal, furent d'aduis d'enuoyer l'Eueſque de Pãpelone, & le gouverneur a Sos, pour aduiſer d'accõmoder en quelque faõon leurs affaires avec D. Pedro d'Arragon, lequel s'y trouua, & confererent enſemble, ou ils reſolurent, que pour le regard de ſoixante mille mares d'argẽt, ils en demeureroient à ce qu'en ſeroit dit par l'Archeueſque de Toledẽ. D. Sãcho frere d'iceluy D. Pedro,

estime prelat fort entier, & de bonne conscience: & quant au reste, il ne seroit procedé par armes d'un costé ni d'autre, ains avec moyens iuridiques, & paisibles: à raison dequoy ils firent treues pour quelque temps. Les ambassadeurs retournés, le lieu de l'assemblée des Nauarrois fut chargé au Pont de la Royne, où trouuerent prelats & cheualiers du Royaume, & les deputés des villes de Pampelone, Tudelle, Estella, Olite, Sanguessa, Pont de la Royne, & autres. Là en la presence de ceste assemblée D. Garcia Ortiz d'Acagra, vn des agents de l'Infant d'Arragon, demanda que le Roy D. Iaime fut receu pour Roy de Nauarre, deduisant les droits d'iceluy fort copieusement, avec promesses que cela resulteroit au grand bien de ce Royaume. Cependant qu'ils estoient en ces procedures, D. Ferdinand de la Cerde Infant de Castille entra en armes dans la pays, où il auoit plusieurs cheualiers de son parti. Venant doncques par le pays de la riuere d'Oja, passa Ebro, & assiegea la ville de Vrana: mais voyant quelle estoit bien gardée, partit de là, & vint à Médauia, laquelle il print, & puis gaigna la tour de Moreda, & fit plusieurs autres degastz, sans trouuer

resistance en campagne. Ceste force faite aux Navarrois du costé de Castille, fit qu'ils enclinerent plus a Arragon, & afin de pouuoir donner quelque ordre, & reparer au danger qui les pressoit, enuoyerét derechef vers l'Infant D. Pedro, qui estoit a Tarassone, l'Euesque D. Armingel, lequel, ores qu'il fut Castillan, ne tenoit nullement le parti de D. Ferdinád, pour lors, & avec luy le gouverneur Don Gonçalo Ynanes de Batzan, & son fils D. Iean Góçales de Balzan, & D. Gil Balduin, gouverneur de Tudelle, & D. Martin Garces de Vnca. Ces deputés luy firent entendre de la part des Estats, qu'ils seroyent tres-aises qu'ainsi fut, qu'il eut quelque bon droit au Royaume de Navarre, & qu'ils desiroient fort de sçauoir de luy quelle bõne amitié ils pouuoient pour le present traiter ensemble: Ausquels D. Pedro fit responce, qu'il desiroit que le mariage se promit d'entre l'Infante D. Ieanne & son fils aîné D. Alphonse son heritier: & où il viendroit à deffaillir auant qu'elle fut en aage, qu'elle seroit mariée avec D. Iaime son second: & si le mariage ne pouuoit estre accompli avec l'Infante, que ce fut avec quelqu'vnes de ses cousines germai-

nes, issue des filles du Roy Thibaud premier, spécialement de la Duchesse de Bretagne. Offert de leur bailler, pour assister au gouvernement de leur Royaume, ledit D. Alphonse son fils: leur exhiba quant & quant le droit que son pere le Roy D. Iaime auoit au Royaume de Nauarre, & la cession qui luy en auoit esté faiète: Concluant, que si ces choses ne leur estoient agreables, qu'ils aduisassent de le receuoir luy mesme pour Roy, d'as vn an. Luy remettans & deliurans librement tout le Royaume. Les Ambassadeurs renuoyés avec ceste responce, l'assemblée fut remise en la ville d'Olite, & ayans la consulte sur-ce qui estoit de faire, accorderent avec l'Infant d'Arragon selon les articles qui s'ensuiuent: Que le mariage d'entre Don Alphonse d'Arragon, fils aîné de D. Pedro, & l'Infante Don Ieanne de Nauarre s'accompliroit: & où elle viendroit a mourir auant le temps, pourchasseroient les estats de luy faire espouser vne de ses cousines germanes, fille du Duc Iean de Bretagne: Et au cas que D. Alphonse vint a deceder auant que ce mariage se parfit, l'Infante ou l'vne de ses cousines seroit baillée a celuy des fils de Don Pierre, qui

seroit plus proche & habile a heriter du Royaume d'Arragon : & où les estats de Navarre, pour quelque legitime empeschement, ne pourroient accomplir ce que dessus, ils payeroient à D. Pedro la somme de cent quarente mille marcs d'argent, pour les frais & despens qu'il auroit peu faire pour la deffense du Royaume de Navarre, & ce des deniers du royal patrimoine d'iceluy, outre les soixante mille mares qui estoient desia deuz, faisant en tout la quantité de deux cens mille marcs d'argent, de l'alloy ayant cours en ce temps, payables dans vn an apres le fait dudit empeschement, à compter du iour de Pasques, sans que ces accords portassent aucun preiudice aux droits & pretétions que son pere Don Iaime & luy auoient au Royaume de Navarre, esquels les Estats promettoient de leur estre favorables, & leur aider en tout ce qu'ils pourroient. Ces promesses furent faites, & iurées par la pluspart des Seigneurs deputez l'an 1274. 1274. sur peine de choit en crime de leze Majesté, s'ils y failloient, excepté pour le regard des mariages, d'autant que les Princesses n'estoient en leur puissance. Mais D. Garcia Almoravid, & autres, autrement affe-

étés, ne trouuerēt point ces accors bons, & n'y voulurent consentir, ni les iurer, dont naquirent grands troubles & diuisions au Royaume: & n'eut aucun de ces articles effect, pource que le Roy Philippe de France print le Royaume de Nauarre en sa protection, & en fit Roy son fils, auquel il fit espouser l'Infante D. Ieane, frustrāt le Roy d'Arragō. Car la Royne Ieane veufue de D. Henry s'estant retirée en France, avec l'Infante sa fille heritiere du Royaume, estant aduertie de tout ce qui s'estoit passé en l'assemblée des Estats d'Olite, en fut tellement picquée, qu'elle bailla sa fille entre les mains du Roy Philippes: lequel la receut, & son Royaume de Nauarre, en sa protection, la faisant nourrir avec ses deux filles, Marguerite, & Blanche, qu'il auoit euës de sa deuziesme femme Marie de Brabant, lesquelles estoyent aussi petites & en mesme aage. Ceste Infante D. Ieane creut en beauté corporelle, grace, & gentillesse, autant que Princesse de son temps: Parquoy le Roy Philippes ne tarda gueres de la faire espouser, toute ieune qu'elle estoit, par parolles de futur, à son fils Philippes, furnommé le Bel, qui luy succeda au

*Royaume
de Nauarre
en la puis-
sance des
François.*

*Mariage
entre Philip-
pe le Bel &
l'heritiere
de Nauarre.*

Royau

Royaume de France.

Les choses de Navarre estants en l'estat que dit est, D. Garcia Almoravid, grand aduersaire du gouverneur D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Cascante, ^{Querelles entre les Navarrois.} & fauteur du parti de Castille, print occasion d'entrer en querelle, & troubler le Royaume, sur les piques qui estoient entre les habitans de Pampelone, de long temps diuisées, & mutinés les vns contre les autres. Ceux du quartier appellé le Nauarrais, auoyent voulu faire certaines fortifications contre le bourg, en quoy ils furent empeschez par le gouverneur, qui estimoit que telles barrières entre des habitans d'une mesme ville, estoient vray accroissement, & nourriture de haines, & seditions: ce qui est veritable: parquoy D. Garcia prenant à soustenir les habitans de la Navarretie, le Royaume en bref temps fut tellement bandé qu'on n'entendoit parler que d'excès, meurtres, voleries, & autres meschancetés par toute l'estandue d'iceluy: pour à quoy remedier, fut conuoquée derechef vne assemblée des Estats en la ville de Pampelone, là où ne pouuās conuenir du personnage du pays pour les regir & gouverner, il fut arresté qu'on en-

uoyeroit en France supplier le Roy Philippes d'enuoyer quelque Seigneur qui tint lieu de Viceroy, pour leur Princeſſe, laquelle eſtoit en ſa tutelle. Le Roy Philippes leur enuoya vn cheualier ſage, & de grande vertu, appellé Eufſtache Beumar, ou Bellemarche, qui fut reccu, & reueré, & entre ſes mains iurerent les Eſtats fidelité à leur Royne, dont il repreſentoit la perſonne. Ce cheualier, par prudence & moyens amiables, en peu de temps remit le Royaume en paix. Le Roy Don Iaine d'Arragon ialoux de ce que les François empietoient ce Royaume, & eſtant hors d'eſperance des mariages arreſtés avec ſon fils D. Pedro a Olite, commença à demander l'autre chef de la capitulatiō, qui eſtoit de luy deliurer le Royaume, & que les Eſtats luy aidaffent à leur pouuoir, pour obtenir ſes droits, ce que n'eſtant accompli, la guerre commença aucunement à ſ'eſmouuoir entre Navarre & Arragon. La pacification eſtablie dans le Royaume par le Viceroy François, ne fut de longue durée: car aucuns cheualiers ennemis de repos, ſe mirent à ſemer des accusatiōs, & tenir par tout propos ſeditieux contre le gouverneur, diſans, que c'eſt choſe igno-

minieuse aux Navarrois d'estre regis par
 vn estrangier, & spécialement essayoyent
 d'esmouuoir le peuple de Pampelone.
 Dauantage ayant pratiqué quelques gen-
 tilshommes de Castille, voisins de la frô-
 tiere de Navarre, les firent venir dedans le
 Royaume en façon de coureurs, & enne-
 mis, afin de faire mettre le gouverneur en
 armes, & auoir moyen en quelque rencô-
 tre, & meslée de s'en despecher. Le gou-
 uerneur François voyant les affaires se
 troubler du costé de Castille, vint à Estel-
 la, ayant ordonné que tous les cheualiers,
 & gés de guerre se rendissent là, avec leurs
 armes, & cheuaux, là où il eut aduertisse-
 mêt de la trahison qu'on luy brassoit: par-
 quoy partant de nuit, s'en reuint à Pam-
 pelone & s'estant plaint en plein conseil
 de ceste perfidie, estonna grandemêt ceux
 qui n'en estoyent participâs, & encor plus
 les coupables, voyant leurs malices de-
 couuertes. Parquoy comme souuêt il ad-
 uient que le vice remonstré, ou reproché
 aux mauuais, les rend plus hôteux & enra-
 gés, ces coniués furêt si temeraires, qu'ils
 luy commanderent de se retirer en Fran-
 ce, disans, qu'il y auoit des hommes affés
 en Navarre, qui s'auroyêt mieus les gou-

uerner que luy: à quoy le gouuerneur respondit, qu'il ne doutoit point de la suffisance des Seigneurs de Nauarre, & que de sa part il n'auoit affecté, ny brigué ceste charge, ains luy auoit esté commadée par le Roy de France son Seigneur, tuteur, & protecteur de leur Royne, & de son Royaume: en quoy ils ne deuoyent, eux particuliers, luy donner empeschement, qu'il n'estoit pas delibeté de leur obeir: neantmoins qu'il feroit assébler les Estats, & si par commun arrest il estoit dit qu'il se retirast en France, il y obtempereiroit, moyennât qu'ils luy donnassent descharge, & tesmoignage de son administration, autrement il ne pourroit comparoistre deuant son Roy, avec son honneur, lequel il estimoit plus que sa vie. L'assemblée communiquée à Pampelone, il ne si conclud rien, ne trouuant chose pour laquelle ils d'eussent refuser le gouuernement du cheualier François, parquoy apres plusieurs altercations, & propos seditieux proferés par les partisans de Don Garcia Almoravid, principal authcur de ce desordre, ils se partirent, & de ce pas coururent aux armes: tellement que le gouuerneur fut contraint de se remparer, & fortifier

*Don Garcia
Almoravid
chef du
pays.*

dedans le bourg de saint Sernin: les habitans duquel promirent de le secourir, & mourir tous à ses pieds, plustost que de souffrir que luy, qui estoit lieutenant de leur Princesse souveraine, eust aucun mal, ny desplaisir: là dedans se retira aussi Don Corbaran de Bidaure. Contre ce bourg se banderent pour l'autre party ceux de la Navarrerie, ayàs pour chef D. Garcia Almoravid, & se mirent à faire les vns cõtre les autres tous les efforts que la colere, & fureur de gens plebeyiés, & barbares peut conseiller: tellement que l'authorité, ny les remonstrances, & prieres des prelates, & autres grands personnages, qui se monstroyent neutres & moyenners de paix, n'y seruit d'autre chose, que d'adiouster de l'huile au feu. Ils trauaillerent grandemēt pour faire vne trefue de quarante iours, mais ce fut leur dõner loisir de se fortifier pour commettre toutes les cruautés qui s'en ensuiuirent: car les mutins de la Navarrerie, durant la trefue, tirerent, par le moyen de l'Euesque de Pampelone Don Armingol, grand renfort de gens estrangers, avec lesquels, la trefue expirée, ils se ruerent contre le bourg: mais voyàs qu'ils ne le pouuoient forcer, ils coururent les

La Cité de Pampelone partie en deux factions.

Euesque fauteur des sediteux.

*Comté
des Judo-
ceux Pam-
pegnols.*

champs, où estoient les vignes de leurs
contraites, qu'ils couperent, & arracherēt,
& ne pouuans allés encor assouir leurs
ertautés, tuerēt tous les petits enfans que
ceux du bourg auoyent baillé à nourrir
aux villages, les froissans, par horrible in-
humanité contre les pierres, & murailles,
adioustant à ces impietés de fait, infinies
iniures de parolles contre leurs aduertai-
res, & au deshonneur de leur Royne. Ou-
tre ce, ayant ce peuple brutal entendu que
D. Pero Sanches de Montagu, lequel en
ce dernier tumulte auoit esté contraire au
gouuerneur Eustache de Bellemarche, se
vouloit reconcilier avec luy, vindrent de
nuit en son hostel, & le massacrerēt cruel-
lement. Telles, & autres meschancetés cō-
mirent les habitans de la Nauarrie, con-
tre la Majesté de Dieu, & de leur Royne:
parquoy ils attirerēt vn grief iugement
fureux, car ayant esté le Roy de France ad-
uertí des desportemens des rebelles, dès le
commencemēt de leur conspiration des-
couuerte, s'en sentit grandement offensé.
Partant pour chastier ceux qui auoyent
porté si peu de respect à sa grandeur, &
causé les maux qui s'en estoient ensuiuís,
enfin ble les executeurs d'iceux, il mit sus

*Meurtre de
D. Pero Sa-
ches de
Montagu.*

vne puiffante armée, qu'il voulut mener en perfonne en Navarre, l'an 1276. mais^{1276.} eftant arriué à Saulueterre en Bearn, contraint d'y feiourner quelque temps, a caufe des neges, qui eftoyent tóbées en grande abondance, qui occuoyent les passages des montagnes, il fut tant follicité par ceux à qui ce voyage ne plaifoit, qu'il refolut de s'en retourner, baillant la fleur de fon armée pour conduire en Navarre à Charles (les hiftories de France l'appellét Robert ij.) Comte d'Artois, lequel traufferant les monts par Iacca, vint par Sanguella, camper à Pampelone, n'ayant voulu paffer par le val de Ronçal, pource que les habitans tenoyent le parti de ceux de la nauarrerie: Au fecours defquels eftoyét entrés au Royaume quelques bandes de Caftillans, lesquels fe voulurent retirer quand ils entendirét la venuë des François: mais eftans chargés fur l'arriere garde, firent quelque perte de leurs gens; & comme ils se retiroyent lentement, les François, & les Navarrois de leur parti, les affaillerent derechef fur la queüe: à raifon de quoy ils tournerent vilage, mais ils furent deffaits, & tournés en fuite, avec grande perte. Or pource que durant le

combat, les Navarrois disoyent souuent aux Castillans, *A qui tornas?* c'est à dire, y reuenés vous? & que ceste demande plusieurs fois fut ouye, & reiterée: on dit que l'hospital qui fut basti pour enterrer les morts de ceste rencontre, fut nommé à ceste cause l'hospital *a qui tornas*, & s'appelle encor ainsi aujour d'huuy. Le Comte d'Artois assiegea la Navarroise, laquelle il pressa de telle façon, que D. Garcia Almoravid, qui estoit dedàs avec autres siens complices en bon nombre, se desiant de la pouuoir defendre, sortit vne nuit, abandonnant le miserable peuple, destiné au chastiment qu'il auoit bien merité. Ces chefs se retirerēt au Chasteau de Sar, d'où ils furent deslogés par les François, & contraints de s'enfuir en l'isle de Sardaigne.

Les habitans de la Navarroise se voyans au matin sans capitaines, furent grandement troubles, & cōme gens qui estoient meilleurs brigans & seditieux, que soldats, se prirent à crier misericorde, & demander pardon au Comte d'Artois, lequel feignant d'auoir grand pitié d'eux, ce pendāt qu'il les amusoit de parolles d'un costé, fit assaillir de l'autre les murailles, & forterelles desgarnies de defenseurs, tant que les

L'hospital a
qui tornas.

Prise de la
Navarroise

soldats y entrerent au despourueu, se met-
 tans à faire vne cruelle boucherie de ce Cruelle
boucherie
du peuple.
 peuple mal-heureux, ne cessans de tuer
 tant que le iour leur dura, & puis la nuict
 estant venue, firent leur deuoir de piller,
 & saccager, & commettre autres excès, &
 violences, que la victoire, la haine, & la fu-
 reur conseillent au soldat insolent, & ne se
 contentans d'auoir tué les hommes, & ra-
 ui leurs biens, sans espargner les lieux sa-
 crés, ny prophanes, s'estendit la rage sur
 les maisons, & edifices, lesquels furēt des-
 molis, & bruslés, dont se sentirēt les autres
 quartiers de la ville, qui estoient pro-
 chains, passant le feu de l'vn à l'autre, avec
 grand ruine de ceux qui n'estoyēt en faute
 autant que des coupables. Le feu se print
 aussi en la chambre des comptes, ou furēt
 ars, & consumés plusieurs tiltres, lettres, &
 escriptures anciēnes du Royaume de Na-
 uarre: le reste qui se peut sauuer fut porté
 au Chasteau de Tiebas, où le thresor, ar-
 chiues & chambre des comptes de Na-
 uarre a esté long temps. Apres que la furie
 fut cessée, les hommes qui estoient en vie,
 restés du glaiue, furent condamnés, & exc-
 cutés a mort publiquement, comme trai-
 stres: n'eschapan aucun la seuerité du iu-

gement, sinon ceux que l'innocence de leur enfance excusa, & furent tous les biens de ce peuple confisqués. Ainsi fut destruite la Nauarrerie de Pampelone, par iuste iugement de Dieu, en punition des cruautés brutales que les mutins, habitans d'icelle, auoyent exercées contre l'aage innocent, les villages autour de la cité, & leurs autres rebellions & laschetés. Pour le meurtre commis en la personne de Don Pero Sanches de Montagu de Cascaete, & autres excès, & dommages, furent accusés, & appellés en iugement aux Estats de Nauarre pource assemblés, les apres nommés, D. Gonçal Inigo, Iean Inçalbis & son fils, Simon de Varris, Michel Graces de Varris, Garcia Perez de Licoani, Pero Ximenes de Sabalca, Simon Perez de Opaco, Enego Gil de Vrdanis, Sancho Inignes de Vrdanis Gonçaluo de Arbiçu, & Ruy Gonçales son frere, Sancho Perez de la guerre, & Ochoa Perez son frere, Iean de Armendaris, Iean & Sanches le Biscain, tous lesquels ne comparoissant point, firent leur cause plus griefue, leur faisant partie Ruy Perez de Eschaes, Ferdinand Perez de Eschaes, Michel Peris de Subica, & Pedro d'Aybar. Par ces exe-

cutions, & procédures, le surplus des turbulents intimidés, se content, & demeura le Royaume en paix pour vn temps.

L'an mil deux cens huitante vn il y eut ^{1281.} vne entreueuë du Roy D. Alphonse de Castille, de l'infant D. Sancho, & du Roy D. Pierre d'Arragon, au lieu dit Campillo, es enuirons d'Agreda, où fut iurée ligue & confederatiō, entre eux contre tous les Princes du monde, mesme acorderēt de faire la guerre cōtre Navarre, à moitié de cōqueste entre Castille & Arragō, mais le roy de Castille ne pouuāt riē faire pour la diuisiō auenue entre luy & son fils D. Sancho qui le desposseda, les Arragōnois seuls se battoyēt avec les Nauarrois, sans aucune espargne, mesme ceux de Sos, & Filera, cōtre les habitans de Sanquesse: & estoeyēt si acharnés les vns sur les autres, qu'il y eut bien à faire à les despartir: neantmoins la bonne diligence d'Eustache Bellemarche gouverneur de Navarre, fit cesser les armes, & accorderent trefues pour quelque temps. Bellemarche retourna en France, & en son lieu gouerna le Royaume de Navarre vn Cheualier nommé Guerin d'Amplepuits. Le Roy de Frâce Philippe iij. estant protecteur de ce Royaume pour

sa niepce la Royne Ieanne, auoit aussi occasion de penser aux affaires d'Espagne en ce que les enfans de D. Ferdinand de la Cerde, nais de sa sœur D. Blanche auoyēt esté non seulement deboutés par le Roy D. Alphonse du droit de succession en la Couronne de Castille qui leur appartenoit, comme enfans de son fils aîné, mais outre ce estoient ces deux Princes, D. Alphonse & D. Ferdinand de la Cerde, detenus prisonniers par le Roy d'Arragon au Chasteau de Xatina : & d'abondant estoit aduertit, qu'outre les essais des Arragonnois du temps passé, leur Roy auoit fait nouuel accord avec Don Sancho de Castille a Campillo, pres de Tarassone, où estoit capitulé entre autres choses (comme nous auons dit) qu'ils assailleroient le Royaume de Nauarre a commūs frais, & partiroyent la cōqueste d'iceluy par moitié. Item que s'estans derechef veuz Don Sancho de Castille, & D. Pedro d'Arragon, l'Infant auoit cédé au Roy D. Pedro tout le droit qu'il pretendoit en Nauarre, promettans de n'y faire iamais la guerre sans la volonté, afin qu'il fut plus librement aidé des forces d'Arragon, pour depousser son pere. Contre toutes ces machina-

*Machina-
tions des
Castillans &
Arragonnois
contre Na-
uarre.*

tiōns estoit le Roy Philippe assés sage, & puissant: & de fait, y pourueut suffisamment: de sorte, qu'elles reüssirent toutes vaines, pour le regard de Navarre. Sollicita tout-fois en vain le Roy de Castille, & celuy d'Arragon, pour la deliurāce de ses nepueux, qui estoient a Xatina. Il enuoya en Navarre bon nombre d'hommes de cheval, pour la tuition du pays, & pour estre prompts a autres occasions, que le temps pourroit amener. Les diuisions qui estoient entre les Seigneurs de Castille, les vns tenans le party du Roy D. Alphōse, les autres celuy de D. Sancho son fils, furent opportunes aux François, & Navarrois en plusieurs choses, car le Royaume de Navarre seruant de retraicte a tous ceux qui estoient en la mauuaise grace de D. Sancho, plusieurs des principaux hommes de Castille, & lieux dependans, se venoyent ioindre a les troupes Navarroises, & Françoises, & faisans des courses dans la Castille, tenoyent tousiours ce Royaume de Navarre en reputation, & faisoÿēt redouter les forces d'iceluy, lequel en peu de temps changea souuent de gouuerneurs: car apres Eustache de Bellemarche, & Buerin Amplepuiets, y furent enuoyés

1283.

Guillaume de Broëde, & puis Jean de Cōflans Seigneur de Dampierre, Marechal de Champagne, lequel y estoit l'an mil deux cens huittâte trois, lors qu'entre autres Seigneurs de Castille estoient refugiés en Navarre Don Nugno de Lara, Don Pero Aluarez des Asturies, Don Ramir Dias, Don Ferdinand Ruis de Cabrera, & Don Ferdinand Ruis de Saldaigne, lesquels se joignans avec autres qui tenoyent bon au pays: assauroit l'Infant Don Jayme de Castille Don Jean Nugnes, Don Aluar Nugnes, & autres tous aidés des troupes Françoises, & Navarroises, faisoient des courses iusques à Toledé, avec grâde destruction & ruine d'hommes & de biens: car le Roy de France en vouloit à l'Infant D. Sancho comme vsurpateur du droit de ses nepueux D. Alphonse, & D. Ferdinand de la Cerde: & non moins estoit ennemy du Roy Don Pedro d'Arragon, tant à cause de la detention de ses nepueux, & les complots d'avec Castille, que pour les choses aduenues au Royaume de Naples entre les Arragonnois, & François, ainsi que nous dirons. Ces coureurs, qui estoient vne com-

petente armée de quatre mille cheuaux, & grand nombre de gens de pied, retournans deuers Toledé, auoyét deffein d'entrer en Arragon, & d'assaillir Tarassonne: ce qu'entendant le Roy D. Pedro, qui tenoit garnison a Longrogne, avec trois cés cheualiers pour la defence de Castille, enuoya prier l'Infant Don Sancho, de s'acheminer celle part, afin de le secourir contre les François, & Nauarrois, qui venoyent destruire son Royaume d'Arragon, ce que l'Infant fit incontinent: & s'estant ioinct avec le Roy D. Pedro, sauuerent Tarassonne: neantmoins perdirent les Arragonnois le Chasteau de Yl, encor qu'il fut bien deffendu par Ximeno de Artieda: perdirent aussi Lerda, & Filera, qui furent baillés en garde a ceux de Sanguesse: Baylo, & Arbuis furent destruits, & passerent les François & Nauarrois iusques à Verdun. Comme ils s'en retournoyent delà, l'armée du Roy Don Pedro, & de Don Sancho se trouua en lieu qu'elle ne pouuoit fuir la bataille, que les François leur presentoyent: mais les Cheualiers Castillans réfugiés, qui les accompagnoyent, leur

dirent qu'ils auoyent volontiers couru le pays, & faiēt leur deuoir ěs assauts des places qu'ils auoyent prinſes, mais que de coucher la lance contre Don Sancho, ce n'estoit leur intention : c'est à dire que de piller, & brigander les villes, & les pauures innocents, qui ne pouuoÿēt-měs des querelles des grands, ils le faisoÿent volōtiers, mais qu'ils ne se vouloyent adresser aux Seigneurs, qui leur pouuoÿent donner impunitě de toutes les melchācētěs qu'ils auoyent faicětes, & qui auoyent moyen de se vanger d'eux, s'ils se mōstroÿent trop apres ennemis. Ainsi se retirerēt les troupes Françoises, & Nauarroises vers Pampelone, d'oū aucuns Seigneurs Castillans retournerent trouuer Don Sancho, ayant fait leur paix.

Ce dāger oū se trouua le Roy D. Pedro fit qu'il pourchassa trefnes avec Nauarre pour quelques mois : car il auoit mesme plusieurs choses à desměler avec plusieurs cheualiers d'Arragon & Cattelogne, qui se sentoÿent fort greuěs de luy, pour la rigueur & aspretě de ses mōeurs, & tirannique faěon de commāder, s'adressant mesme à son propre sang, contre tout respect des loix, & de nature. Ce fut luy mesme
qui

qui fit les vespres si renommées, dictes Siciliènes, qui abusa par diuerses fois Charles de France Roy de Naples, qui fut excommunié par le Pape Martin successeur de Nicolas iij. qui despouilla son frere propre du Royaume de Maiorque.

L'an mil deux cens huitante cinq le Roy 1285. de France Philippe iij. & son fils Philippe le Bel Roy de Nauarre estans entrés en Cattelogne, auoyent prins Pampignan, ruiné, que villes que chasteaux, iusques au nombre de vingt sept, mis le siege deuant la ville de Girone. Les viures pour le cãp estoient portés de Narbonne, aux prochains hautes, & ports d'Empurias, Roës & autres, & de là quelque peu d'espace de chemin par terre, avec garde des gens de cheual. Ce que le Roy d'Arragon voulant destourner, & avec ce, faire butin des deniers qu'il scauoit qu'on portoit pour le payement des gens de guerre, vint dresser vne embusche de cinq cens cheuaux, & enuiron deux mille hommes de pied, entre la mer, & le cãp des François: Dequoy ayant eue le Roy de France aduertissement par ses espies, enuoya au deuant, par le cõcil du Connestable de France, trois cens hommes d'armes choisis, sous la charge

d'iceluy, lesquels arriués au lieu des embusches, & recognus estre en petit nombre, furent incontinent enuironnés & assaillis, avec grands cris, par les Arragonnois, qui pensoyent bien les desfaire: mais les François, qui estoient venus là pour combattre, les rebarerent si bien, que quoy qu'ils fussent inferieurs en nombre, ils se monstrerent plus qu'eigaux en vaillance & courage. Les Arragonnois animés par leur Roy present, faisoient grand deuoit: tellement que ne cedant les vns aux autres la meslée dura assés long temps sans aduantage. iusques à ce que le Roy Don Pierre, heurté d'un coup de lance, & bléssé grieuemét en la face, se retira du combat: parquoy les gens se monstrerét lors vaincus. La cauallerie se sauua avec le Roy, mais quant aux pietons, ils furent tous taillés en piéces: Il y mourut sur le champ, tant d'une part que d'autre, beaucoup de noblese, le Roy D. Pierre s'estant fait porter à ville-Franche, mourut tost apres de sa blessure.

*Mort du
Roy d'Ar-
ragon.*

Or estant le Connestable de France de retour au siege de Garone, il fut recueilli avec tous les signes de ioye qu'il est possible, les assiegés sçachant la mort de leur

Roy Raymond de Cardonne qui cōmandoit dedans, rendit la ville au Roy. En ce lieu la peste se mit au camp du Roy, parquoy fut contraint retourner en France & rompre son armée, & estant à Parpignā, où l'armée paruint à grande difficulté, il y rendit l'ame, ayans les Arragonnois occupé tous les pas des mōtagnes, il fallut gagner le chemin pied a pied avec l'espée. Durant l'année 1286. la guerre dura tous-^{1286.} iours entre les Nauarrois & Arragonnois. Il y auoit pour Viceroy en Nauarre, vn gentilhomme nommé Clement de Lannay: vn capitaine Nauarrois nommé D. Iean Corbaran qui auoit la charge de la frontiere d'Arragon, fut defait, & prins par D. Pedro Cornel Arragonnois. Les Nauarrois aussi entrās en Arragon y fougagerent tout ce qu'ils trouuerent deuant eux, & sur la fin de l'année fut fait trefue, laquelle dura peu, car souuent il falloit venir aux mains, & prindrent les Nauarrois sur les Arragonnois Sauueterre l'an 1289. ^{1289.} l'année suiuaute 1290. la Royne Ieanne de Nauarre accoucha d'vn fils, nōmé Louys, qui fut par apres heritier des deux Royaumes, & surnommé Hutin. Le Royaume de Nauarre ayant changé de gouuerneur

1293. y auoit en l'an mil deux cens nonâte trois vn cheualier François nommé Hugues de Conflans : neantmoins les grands Estats, & charges du Royaume, gouuernemens, & capitaineries particulieres estoyêt bail- lés, pour le plus aux Nauarrois naturels, & comptoit on en ce temps, en Nauarre, à liures, sols & deniers, à la maniere de Fran- ce, sur tout estoyent pourueus, & diligem- ment gardées les frontieres deuers Arra- gon, où par le passé on auoit fait grand bresche & prins plusieurs places qui de- meurentent a Nauarre, par le traitté de Ta- rascon, ou pour le moins en paix faisant, ne fut fait aucune mention de les rendre. Estant Merino, ou Preuost de Pampelone Diego Sanches de Garris, fut mis le feu de nuict, dedans la ville, par Symon de Ardaiz, Michel de Alçanegui, & Garcy Sâ ches, gês de basse cõditiõ, desireux de mal faire, dont furent brulées plusieurs mai- sons. Ces garnemens prins, furent pendus & estranglés: Le gouuerneur rempara, & fortifia plusieurs lieux, & maisons par le Royaume, principalemêt aux frontieres: fit aussi desloger les Anglois du pays en- uiron l'an 1295. a cause des guerres qui se demonoyent cruellement entre les Roys
- 1295.

de France & d'Angleterre. Iusques a ce temps dura la confederation d'entre France, Nauarre & Castille : assauoir, iusques au decez du Roy D. Sancho : mais alors, pour les partialités renouuellées d'être ses enfans, & ceux de la Cerde, toute amitié se rompit.

L'An mil deux cens nonante six estant ^{1296.} la Castille diuisée par guerres ciuiles, les Nauarrois & Arragonnois ayans paix entre eux, entrerent en Castille conduits par D. Alphonse de Cerde, qui se disoit Roy de Castille, tellement qu'on veid vne pitoyable reuolte en tous les endroits d'Espagne, la peste s'estant mise au camp des Nauarrois & Arragonnois, ils furent contraints se retirer & faire trefue, laquelle ils rompirent incontinent apres, se laisissant de la Iuifverie de la Cité de Nagera, lieu fort de nature, & où ils se fortifierent: disans, qu'ils la tenoyent au nom de l'Infant D. Alphonse de la Cerde, qu'ils appelloyēt Roy de Castille : & comme ils vouloyent proceder plus auant és terres du Traict de la riuere de Oya, ils furent repoussés par D. Iean Alphonse de Haron qui les assiegea en la Iuifverie, & les pressa tellement, qu'ils furent contraints de la quitter, & se

1300.

rendre parcelllement : aussi furent rendus au Roy Jacques d'Arragon les villes de Lerda, Vifilera & Sauucterre, afin de faire vne paix ferme entre ces deux Royaumes d'Arragon & Nauarre: l'An mil trois cens Alphonse de Roiced, estoit gouverneur en Nauarre, lequel enuoya en Castille vn Ambassadeur de la part du Roy Philippes le Bel, & de sa femme D. Jeanne Royne proprietaire de Nauarre, pour demander les terres de l'anciē patrimoine de la couronne de Nauarre, vsurpées par les Roys precedents de Castille, lequel Ambassadeur estoit vn chevalier Nauarrois, qui fut renuoyé par la Royne Marie, & son conseil, avec les meilleures raisons, & plus gracieuses parolles qu'ils peurent. Le Roy de France estoit lors fort empesché contre les Flaments de Bruges, & autres, contre lesquels il auoit receu vne notable route, avec mort de plusieurs grans Seigneurs, entre lesquels estoient Robert Comte d'Artois, Regnaud de Nesle, Connestable de France, & plus de deux cens autres personages de renom. L'Ambassadeur retourné, le gouverneur eut conseil avec l'Infant D. Alphóse de la Cerde, D. Jean Nughes de Lara, & autres ennemis de Ca-

stille, lesquels conclurent d'enuoyer au Roy Philippes D. Jean Nugnes, & autres Ambassadeurs, afin qu'il authorisast les promesses faictes en ceste assemblée, qui estoient de conquerir pour Navarre, toutes les terres d'Oya, & le Royaume de Castille pour D. Alphonse de la Cerde. Ces Ambassadeurs furent bien receus en la cour de France, & soudain despechés, avec aprobaton de tout ce qui auoit esté faict, & escriuit le Roy au gouuerneur, qu'il donnast toute ayde, & assistance aux refugiés de Castille, contre le Roy D. Ferdinand,

Durant ces choses, l'Euesque de Pamplone, Arnaud de Puyane, Basque de nation, tint trois sinodes, pour la reformatiõ de son clergé qui en auoit bon besoin. Aussi la Royne de Navarre D. Jeanne se voyant d'aage, fit bastir en la Cité de Paris le fameux clergé de Navarre, qui y est, doüant iceluy de bonnes rentes, en Champagne, tant pour l'entretienement des regents, & professeurs en Theologie & es sciences humaines, que de la Chapelle, & ministres d'icelle. Ceste mesme Princeesse edifia la ville appelée Pont de la Royne en Navarre, autrement dite Cares: & ayant vescu en France sans aucunement reuenir

*Bastiment
du Colloge
de Navarre.*

1305.

en Nauarre, l'espace de trente & vn an, ou environ, mourut l'an mil trois cens cinq, laissant Louys, Philippes & Charles, lesquels regnerent en France, & Nauarre, successivement l'vn apres l'autre, & Isabel, qui fut Royné d'Angleterre, mariée à Edouard deuxiesme fut enterrée aux Cordeliers de Paris, vn an apres le decès de ceste Dame.

De Louys Hutin, premier du nom XXVI. Roy de Nauarre, & 46. de France.

Louys fils du Roy Philippes, & de D. Ieâne, surnommé Hutin, premier de ce nô entre les Roys de Nauarre, succeda à sa mere audit Royaume. Il ne s'intitula point Roy, sinon apres qu'il se fut fait couronner à Pampelone, mais seulement fils aîné, & heritier du Royaume: son surnom de Hutin signifie mutin, ou rioteux, qu'il acquit estant paruenu a la couronne de France, ou bien deuant mesmes, selon aucuns, soit pour auoir fuscité des noies, soit pour les auoir apaisées. Dés que la mort de la Royné fut sceue en Nauarre, les Estats s'assemblerent à Pampelone, & aduiserent d'enuoyer

Ambassadeurs en France, pour supplier le Roy Philippes de leur enuoyer Louys son fils, leur Prince naturel, & ayant escrit lettres à cest effect au nom des Estats, furent despechés l'Euesque D. Arnaud de Puyana, & Fortun Almoravid, bien & honorablement accompagnés : lesquels arriüés en la Cour de France, remonstrent aux Roys le gräd ennuy que le peuple de Nauarre portoit de la perte de leur Royne, & souueraine Dame, pour la consolation duquel ils supplioyent que leur nouveau Roy Louys s'y acheminast au plustost qu'il pourroit, accompagnant ce desir extreme des Nauarrois de raisons necessaires, d'autant qu'ils auoyent grandes plaintes à faire du gouuernement des Vicerois, qui auoyent administré les affaires du Royaume, au grand detrimet, & foule d'iceluy: à quoy auoit donné occasion la perpetuelle absence du souuerain magistrat, lequel n'auoit peu voir à l'œil l'estat de son pays, & son peuple, mais s'estoit tousiours seruy des yeux, & des oreilles d'autruy, dont les rapports sont volontiers faux, & l'effect, & verité, ou teue, ou dissimuléc. Ceste requeste sembla iuste aux Roys pere, & fils : neantmoins le Roy

Louys, ne vint en Navarre que deux ans apres, cependant il se maria en France, à Marguerite fille de Robert, Duc de Bourgongne, de laquelle il eut en dot cinquante mille liures en argent, & les terres de Gien sur Seine: duquel mariage issit Jeanne, qui fut Royne de Navarre, mariée à Philippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, par laquelle les Roys de Navarre ont querellé droit en la Duché de Bourgongne contre les Roys de France: car ayant eu Robert Duc de Bourgongne pere de ceste Marguerite, plusieurs enfans, la plus part d'iceux ne laissa aucuns hoirs, & la posterité de ceux qui eurent enfans defaillit aussi tost, ne demeurant de la maison de Bourgongne autre race que celle de ceste Dame, mariée à Louys Hutin.

Durant la dilation du nouveau Roy de Navarre à venir en son Royaume, il y eut des gouverneurs, ou Viceroy, a la maniere accoustumée. Les grans troubles aduenus en France les années precedentes, à cause des querelles d'entre le Roy Philippes le Bel, & le Pape Boniface viij. auoyét causé plusieurs desordres, dont estoit aduenue vne famine extreme par tout le Royaume. Le Pape Boniface auoit excé-

munié le Roy Philippe, & bailla s^o Royau
 me en proye à qui le pourroit occuper:
 mais luy meſme fut la proye des François,
 le ſucceſſeur duquel, Benoist xj. abioult
 le Roy, ſa maiſon, & ſon Royaume, lequel
 ne tint le ſiege Papal que huit mois. Apres
 ſon decés, grandes controuerſes, & bri-
 gues furét a l'elec^tion d'un nouueau Pape:
 tellement que le ſiege fut vacquant plus
 de dix mois, ne ſe pouuans accorder les
 Cardinaux François & Italiens aſſemblés
 a Peruſe, leſquels en fin conuindrent, que
 trois Cardinaux François ſeroient nom-
 més par les Italiens, ou bien trois Italiens
 par les François, l'un deſquels ſeroit eſleu
 Pape par l'autre faction, les Italiens vou-
 larent eſtre les nominateurs, pource nom-
 merent trois prelatſ François, qu'ils ſça-
 uoyent eſtre mal contens, & ennemis du
 Roy Philippes, entre leſquels eſtoit l'Ar-
 cheueſque de Bordeaux, Bernard, Baſque
 de nation, qui fut eſleu Pape par les Fran-
 çois, & a la requeſte du Roy Philippes. Ce
 fut ce Pape qui fit venir en France la cour
 Romaine l'an mil trois cens & cinq, il
 fut nommé Clement cinquième. Ce Pa-
 pe octroya au Roy de France les decimes
 Eccleſiaſtiques, pour reparation des de-

galls que les guerres auoyent causé, & le droit de patronnat sur quelques Eglises delaisées, pour les pouruoit de ministres, dignes de leur charge. Le Roy Louys acompagna son pere durant tous ces remuemens d'affaires, & partant ne peut si tost venir en son Royaume de Nauarre comme il eut bien desiré, joint qu'il estoit bien ieune: neantmoins les depesches, & lettres de toutes sortes s'expedioyent en son nom, & non en celuy de son pere. Depuis que les Roys de France vnirent par mariage, la couronne de Nauarre a la leur, cessa toute la querelle du droit de superiorité que les Roys de Castille pretendoyent en iceluy, lequel ayant iadis acquis par leur puissance surmontante celle de Nauarre, ils perdirent aussi par mesme droit de plus pouuoir, qui estoit lors du costé de France. Le Comte de Poictiers, Philippes frere du Roy Louys Hutin, avec lequel le Roy d'Arragon auoit pourchassé de faire le mariage de sa fille Marie, moyennant qu'on le fit Roy de Nauarre, fut marié l'an 1306. a Ieanne fille de Othelin Comte de Bourgogne: les nopces duquel se firent a Corbeil, apres lesquelles le Roy de Nauarre, Louys s'achemina en son

Royaume, bien accompagné de noblesse Françoise. Estant a Pampelone, il fut couronné, avec grand contentement, & ioye de tout le Royaume, l'an mil trois cens 1307. sept, & lors commença a se nommer Roy, estant aagé seulement d'environ seize ans. Il iura de garder les droits, & Loix du Royaume, & puis voyagea, visitant les villes, & places d'iceluy, avec grand concours de ses vassaux, & subiects, qui auoyent esté long temps sans voir leurs Roys, & Princes souuerains, enuers lesquels le Roy se monstra doux & affable. Toutesfois estant en la ville d'Estella, il fit arrester prisonniers D. Fortun Almoravid, & Martin Ximenes d'Ayuar, qui s'estoyent formalisés pour les priuileges de la noblesse de Navarre, contre les gouuerneurs François, & s'estoyent entremis au gouuernement pour la garde, & conseruation du pays, dont les Nauarrois se trouuerēt aucunement scandalisés: neantmoins il les paya de raisons, & sortant de Navarre pour retourner en France, emmena ces deux prisonniers. D. Fortun mourut en prison, mais Martin sortit par la faueur du Comte de Valois, lequel toutesfois ne vescu gueres apres. Il fut suivi par plus de deux cens gentils-

hommes Navarrois, lesquels il appoinctz en France, tant pour les rendre plus affectionnés par biens faits, & les accoustumer aux mœurs Françoises, qu'aussi pour auoir commis autant d'hostages par deuers luy, de ceux dont il auoit defiance.

Le Pape Clement v. ayant fait vn acte memorable, qui poisa fort aux Italiens, & aux autres nations, d'auoir transporté le siege Papal en France, entreprint encor vne autre affaire digne de non moindre renom: les Cheualiers Templiers accreus en richesses, estoient enuyés par les plus grands: tellement que le Pape meü, ou de conscience, & desir de reformer les vices, ou voulant participer au butin, fit informer, l'an mil trois cens huit, contre eux par toute la chrestienté, les citans tous de comparoistre au Concile par luy publié, deuoir se tenir pour cest effect, l'an mil trois cens dix, en la Cité de Vienne en Dauphiné.

Auant & depuis ce Concille, estans par les informations faite entre ces Cheualiers, plusieurs attainctz de griefs, & enormes crimes, grandes executions s'en ensuiuirent, plusieurs furent esteins par feu, & autres diuers suplices. Aucuns les ont

voulu excuser, & ont laissé par escrit, qu'õ les a faiët mourir, à cause de leurs grandes richesses. Le Pape prononça ceste sentence contre eux, presens les Roys de France & de Nauarre, Charles Comte de Vallois, Philippe, & Charles freres de Louys Hutin, & autres. Ainsi eut fin l'ordre des Tèpliers, qui auoit duré enuiron deux cens ans. Des despoilles de ces Templiers, les Cheualiers de sainët Iean de Hierusalem furent enrichis, lesquels auoyët, l'an 1308. gaigné l'Isle de Rhodes, & aydé à destruire les Templiers, le Pape & le Roy de France partirent les meubles confisqués d'eux.

Fin de l'ordre des Tèpliers.

Autres ordres de Cheualiers eurent origine des mines de cestuy cy, comme ceux dictés de Christus en Portugal, par le don & diligence du Roy Denis, lequel leur assigna rentes, ordonnät qu'ils porteroyët pour marque vne croix blanche, enchassée dans vne croix rouge.

Au Royaume de Valence l'ordre dict de nostre Dame de Montesa, qui est sous la regle de Cisteaux, leur fut baillé plusieurs places appartenantes aux Templiers.

L'an mil trois cens dix, les Nauarrois 1310. cõmencerent leurs vieilles querelles con-

tre ceux d'Arragon, desquels (quelques accords qui fussent ensuiujs) ils ne furent oncques bons amis: & sortans de Pitiella, lieu qui lors estoit du Royaume de Nauarre coururent les tetres voisines d'Arragon, faisans des maux inestimables: dequoy prouoqué le Roy Don Iacques, enuoya vne armée assieger ceste place, mais ils furent defaits par les habitans de Sanguesse, ville frontiere de Nauarre, aidés de quelque gendarmerie Françoisse, estans depuis rentrés les Arragonois en Nauarre, ayant couru iusques a la ville d'Olite, & fouragé le pays, ils furent derechef chargés par ceux de Sanguesse, & autres des lieux voisins, ainsi qu'ils pensoyent passer la riuere d'Arragon, au gué de S. Adrien, furent derechef eneor deffaits, avec grand perte de leurs gens, & de l'estandart Royal d'Arragon, que ceux de Sanguesse emporterent, a railon dequoy, & en memoire de leur vertu, & vaillance, ils portent pour armoiries, par oétroy du Roy Louys Hutin, les bandes de guculles d'Arragõ, mais en champ d'Argent.

*Deffaitte
des Arra-
gonnois.*

Autre deffaitte.

1312.

L'an 1312. furent les troubles de Lyon sur le Roſne, entre les habitans de la ville, & leur Archeuesque Pierre de Bresse, a cause

cause de l'vsurpation qu'iceluy faisoit sur la iustice du Roy: le Roy Philippes y enuoya son fils le Roy de Navarre, lequel print ce prelat prisonnier, & l'enuoya au Roy son pere: à raison dequoy, & pource qu'il auoit osé mettre la main sur vn Archeuesque, il fut apellé Hutin. Ces citoyens pacifiés retournerent encores à tumultuer, mais ils furent chasties, par le mesme Roy de Navarre. Ce fut lors que la Royne de Navarre Marguerite, les Comtesses Ieanne de Poictiers, & Blanche de la Marche, qui auoyent espousé les trois freres enfans de France Louys Hutin, Philippes & Charles furent accusées d'adultere, & mises prisonnieres au Chasteau Gaillard, desquelles la Comtesse Ieâne de Poictiers fut trouuée innocete, mais la Royne Marguerite de Navarre, & la Comtesse Blanche conuaincues, furent condamnées à perpetuelle prison, où Marguerite mourut tost apres, les adulteres furent executés à mort par diuers, & aspres suplices. C'estoyent Philippes, & Gautier d'Aunoy freres. Vn huissier de la chambre qui seruoit de maquereau, fut pendu & estrâglé: Cest de ceste Royne de Navarre qu'on recite, que voyant passer quelque beau

Troubles à Lyon.

Surnom de Hutin donné au Roy Louys & la cause.

Princesses accusées d'adulteres

ieune homme, elle le faisoit prendre, & amener secrettement la nuict en sa chambre, & qu'apres auoir prins son deshonneste plaisir avec iceluy, le faisoit ietter dedas la riuere de Seine, afin qu'il ne s'en ventast: ce qui fut en fin descouuert. De la vint ceste ambiguë sentēce, *Reginam interficere, nolite timere, bonum est.*

Adournement devant Dieu donné au Roy de France & au Pape.

Peu apres mourut en Frâce le Roy Philippes le Bel, laissant le sceptre des François à Louys Hutin son fils Roy de Navarre. Aucuns tiennent que ce Roy Philippes, & le Pape Clement eurent vn adournement devant Dieu en la ville de Bordeaux où on exécutoit vn Cheualier Templier en leur presence, natif de Naples, lequel les voyans en vne fenestre, pour voir ladicte execution, cria a haute voix disant, puis qu'il n'y a puissance au monde à laquelle ie puisse appeller de la sentence donnée, ie vous aiourne tous deux à comparoistre devant Dieu dans l'an present: & de fait, dans ceste année nul trois cés treze, & l'vn & l'autre moururēt: Louys Hutin auoit desia regné huit ans en Navarre, quand il obtint la Couronne de France. Des affaires qui se passerent en Navarre despuis que ce Roy fut venu a la

Couronne de France, n'y a pas grande memoire, aussi ses iours furent brefs : car dixhuit mois apres il mourut en l'aage florissant & non meur de 23. ans huiët mois, & vn iour au bois de Vincennes, le cinquiesme du mois de Iuin, l'an 1315. fut enterré à S. Denis, & fut le troiesme Roy de Navarre de ceux qui furent enterrés en France, laissant sa seconde femme Clemence, fille de Charles ij. Roy de Naples, & sœur du Roy Robert, grosse d'un fils qui ne vescu point : de sa premiere femme Marguerite il laissa vne fille Ieâne qui par apres fut Royne de Navarre comme tantost nous dirons, & durant la grossesse de ladiete Clemence, le Comte de Poictiers, Philippes de France, fut esleu regent des deux Royaumes de France & Navarre, pour administrer iusques à ce que l'enfant qui naistroit, s'il estoit masse, auroit ataint l'aage de quatorze ans : & là où se seroit vne fille, qu'à elle & à sa sœur Ieâne, apartiendroyent le Royaume de Navarre, & Comtés de Champagne, & Brie: mais que luy succederoit a la Couronne de France par droit de coustume, cōforme, & à l'ordre que Dieu a mis en nature, & suiuañt les bonnes constitutions des anciens Estats,

de ne recepuoir à la Couronne vne femme qui est faite pour estre regie, & non pour commander.

*De Philippes le long second de ce nom XXVII.
Roy de Navarre, & XLVII. de France
V. de ce nom.*

E fut l'an mil trois cens quinze que le Roy Philippes le lōg vint à la Couronne de France, & Navarre, plusieurs Seigneurs estoient d'avis, qu'estant decedé l'Infant Jean Posthume du Roy Louys Hutin, les Royaumes de France, & de Navarre appartenoyent de droit successif à Ieanne de France, fille d'iceluy, & de Marguerite de Bourgongne. Ceux qui tenoyent ce parti, estoient Eude Duc de Bourgongne, Louys Comte de Nevers, & Himbert Dauphin de Viennois, mais pour les appaiser il bailla au Duc de Bourgōgne, Ieanne sa fille aisnée en mariage, & pour dot le Côte de Bourgongne patrimoine d'icelle, au Comte de Nevers la secōde nommée Marguerite, & Marie la troisieme au Dauphin. En ceste façon il leur ferma la bouche, reculant Ieanne sa niepce du Royaume de Navar-

re, qu'on ne luy pouuoit debatre. Or de tout ce qui se passa en Navarre durant son regne, ne se trouue relation digne de recit: seulement est faite mētion d'vn gouuerneur pour luy au Royaume de Navarre, nommé Ponce de Morentin, qu'aucuns appellent Seigneur de Roussillon, autres Viscontes d'Anay: de l'Euesque de Pamplone, D. Arnaud de Barbaztan: Aymar Seigneur d'Archias, Don Martin d'Ayuaralfier du Royaume, D. Inigo Perez de Rada cheualier, D. Iean Arnaud d'Espeleta, de l'Abé de Lerin, de D. Martin Inanes de Vrris, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, Capitaines, D. Garcia Martines de Oclaoqui, Diego Martines de Vrris, & Michel Martines de Artella cheualiers, qui constituoyent le conseil d'Estat du Royaume, il mourut l'an 1321. d'vne fièvre quarte: il a ^{1321.} regné cinq ans deux mois en Navarre & en France: sa mort fut à Fontainebleau: son corps fut enterré à S. Denis, son cœur au Couuent des Cordeliers de Paris, & ses entrailles, en celuy des Iacobins, selon la coustume introduite du temps du Roy S. Louys: & fut des Roys de Navarre le cinquiesme qui fut enterré en France.

De Charles le Bel Premier du nom, XXVIII.

Roy de Navarre, & XLVIII. de France
quatriesme de ce nom.

AV Roy Philippes, mort sans enfans masles a Fontainebleau, succeda son frere Charles le Bel l'an 1321. es deux Royaumes de France, & de Navarre. Or auoit Charles, lors qu'il estoit encor esloigné de ces successions, repudié Blanche sa femme, conuaincue d'adultere, comme il a esté dit cy dessus, laquelle eut la vie sauue, pource qu'o trouua que le mariage se pouuoit defaire, sans mort par autorité du Pape: d'autant que Charles le Bel estoit son parrain, & l'auoit reueue sur les fons. Partant il espousa en secondes nopces Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & sceur du Roy Iean de Boëme. Au commencement du regne du Roy Charles premier du nom, estant gouverneur ou Viceroy du pays de Navarre, le susnommé Ponce de Morentin, le chasteau de Gorrity fut emblé par ceux de Guipuscoa sur les Navarrois: pour cela, & pour autres occasions le gouverneur ayant dressé vne grand armée, entra en Guipuscoa, deliberé de mettre le pays

*Le mariage
du Roy
Charles le
Bel.*

*Gorrity
pris par
Navarre.*

au feu, & à l'espée : pource commençant par le chemin de Toulouse en Guipuscoa, brusla Berastegui, & fit des maux incroyables, sans espargner les lieux sacrés, ny les prophanes. Poussant outre vers Bertibar, l'armée Nauarroise fut arrestée au bas des montagnes par les Guipuscoans, qui s'estoyent assemblés en nombre de huit cés (aucuns disent huit mil) en armes sous la conduite de Bil Lopez de Ogues, Seigneur de Larrea, qui s'estoit saisi des pas estroits, & lieux aduantageux, par où l'armée deuoit passer, ayant mis au haut des rochers, & precipices, aucuns paisans, lesquels, lors que le fort de l'armée, entrée bien aduant par ces difficiles passages, marchoit, laisserent rouler des tonneaux pleins de pierre, à ce préparés, qui en acablèrent vn grand nombre, & outre ce, mirent tel desordre en l'armée, que se presentans, & donnans dedans furieusement les huit cens soldats armés qui estoyent aux passages, ils mirét en fuitte, & totale route ce grand nombre d'ennemis, en faisant vn carnage merueilleux, gagnant tout le bagage, qui estoit de valeur de plus de cent mil liures, chose presque incroyable, eu esgard a l'inegalité des forces, mais qui est

*Deffaitte des
Navarrois.*

toutesfois tesmoigné non seulement par les memoires de Guipuscoa, mais aussi par ceux de Nauarre: tant est perilleux le hazard de la guerre. Entre les morts de renom de l'armée Nauarroise furent trouués vn frere du Viceroy, & en outre Don Michel Sanches Alaués, Don Martin de Ronçal, Martin Vrtis, le Seigneur de Rosobel, Iean Corbarán de Leet, Iean Martinés de Maudrano, Iean Henriques, Don Martin de la Pena, Pero Sotes, Iean Lopez de Vrrós, Merni Maieur de la Montagne, Pierre de Ayuar, Martin de Vrsá fils de Martin de Ayuar, qui portoit l'estandart Royal, & autres iusques au nombre de cinquante cinq cheualiers. Entre les prisonniers fut Martin de Ayuar, & vn autre sien fils, le nombre des soldats fut tres-grand, & de ceste rencontre sont encor de ce temps chantés chansons tant en Castille, qu'en Guipuscoa, au lāgage du pays: de là eurent commencement autres guerres qui se demenerent depuis entre Nauarre & Castille. L'an mil trois cēs & vint quatre estant decedée la Royne Marie, le Roy Charles se remaria pour la troisieme fois, a Ieanne fille de Louys de France, Comte d'Eureux, & seur de Philippes

d'eureux, lequel fut Roy de Navarre quelque temps apres, à cause de sa femme Iéane fille du Roy Louys Hutin, heritiere de Navarre. Et ce mesme an, la Nauarrerrie de Pampelone, par permission du Roy Charles, fut commécée a rebastir, quarâte huit ans apres qu'elle auoit esté destruicte par le Comte Robert d'Artois. Ce Roy Charles le Bel, ny son frere Philippes le long ne virent oncques le Royaume de Navarre, à raison dequoy plusieurs se desbordoyent, en licences & excés, specialement és frontieres, outre la volonté de leurs Princes, conuiuans, & dissimulans en icelles les gouuerneurs, & Viceroyes, qui de leur costé visoyent a leur proffit, & suiuyent leurs passions plus qu'ils ne cherchoyent l'honneur, & seruice de leur maistre. Parquoy entre les Nauarrois, & Arragonnois des frontieres de Sanguessa, & du Real, & autres places limitrophes, quelque accord que les Roys eussent ensemble, tousiours y auoit des courses, pilleries & autres violences, tellement que les Arragonnois estoient cōtrains de tenir tousiours grandes garnisons en ces lieux là: dont le Roy d'Arragon se plaignoit au Roy Charles, lequel commandoit assés

1328.

qu'on vescu en voisins, & amis, mais il n'estoit point obey. Or l'an 1328. decèda le Roy Charles le Bel, au bois de Vincènes, ayant regné sept ans, & quelques iours, laissant la Royne sa femme enceinte, laquelle acoucha d'une fille, nommée Blanche, femme future de Philippes Duc de Orleans: il fut enseuely a saint Denis en France. Grandes querelles, & diuisions furent apres la mort de ce Roy, tant en France qu'en Nauarre. En France, pour ce que durant la grossesse de la Royne, Edouard Roy d'Angleterre, fils d'Isabel de France, sœur du Roy deffunt, disoit le gouuernement luy appartenir. D'autre part Philippes de Valois, cousin germain des trois derniers Roys morts, maintenoit qu'a luy appartenoit la regence, comme proche heritier de la couronne de France.

La mort du Roy Charles sceuë en Nauarre, ces peuples qui auoyent acoustumé a viure licentieusement, & pour n'auoir de long temps veu la face de leurs Roys, estimoient auoir acquis liberte de faire tout ce qu'ils vouloyent & leur venoit en teste, se mirent à tumultuer, & à esmouuoir seditions en toutes les villes de ce Royaume de Nauarre. En fin leur colere se deschat-

gea sur les Iuifs qui estoient espars par les villes en grand nombre, odieux aux chrestiens, tant à cause de la diuersité de religion, que pour les excessiues vsures, par lesquelles ils espuisoyent toute la substance d'iceux: partant ils se meirent à les facager par tout, ainsi comme ennemis à Estella, Viana, Funes, Marzilla, & autres lieux, avec si grande cruauté & auidité de raurir, qu'on dit qu'ils firent mourir plus de dix mille personnes de ceste secte, hommes, femmes, & petits enfans. Pour remedier ausquels excez, & aussi retrancher la source, & origine d'iceux, les Estats de Nauarre s'assemblerēt en la ville du Pont a la Roynne, pour aduiser, sans aucun respect, à qui deuoit appartenir le Royaume de Nauarre, ou au Roy Edouard d'Angleterre, ou a la Comtesse D. Ieanne d'Eureux. Les Estats furent tenus à Pampelonne, ville capitale du Royaume là où les voix furent diuerses, d'autant qu'il y en auoit beaucoup tenant le parti d'Angleterre: autres & a meilleur droit, tenoyēt pour la Comtesse qui estoit en mesme degré que le Roy d'Angleterre, mais fille d'un fils, & le Roy d'Angleterre fils d'une fille. Ainsi fut la Comtesse d'Eureux, Ieanne,

declarée vraye, & legitime heritiere du Royaume de Nauarre, l'an 1328. ayant esté le Royaume vacant environ quatre mois. Et attendant qu'elle, & le Comte Philippes son mary vinssent prendre possession du Royaume, declarerent regent & Vice-roy D. Jean Corbaran de Lect, alfier du Royaume, & Jean Martines de Medrano,

*De Philippes troisieme du nom, & XXIIX,
Roy de Nauarre, surnommé le Noble,
Comte d'Eureux.*

Philippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, qui fut fils de Philippes iij. fils du Roy S. Louys, est par nous compté pour 29. Roy de Nauarre, fut surnommé le Noble. Dès que l'election en fut faicte par les Estats de Nauarre, ils enuoyerent Ambassadeurs au Roy de France, Philippes de Valois, luy declarer les raisons que les Roys esleuz auoyent au Royaume, qui auoit esmeu les Estats à faire election, & par mesmes Ambassadeurs le firent entendre a Philippes d'Eureux, & a sa femme, les sommans de venir prendre possession du Royaume, & le gouverner. Le Roy de

France ne donna aucun empeschement, parquoy les esleuz Roys de Navarre se preparerent pour s'y acheminer, & y arriuerent enuiron le commencement de l'an mil trois cens vingt neuf, tres-agreables ^{1329.} au peuple, qui n'auoit veu Roys au pays de long temps. Les prelates, cheualiers, & gēs sages du Royaume, auant leur venue, auoyent couché par escrit les conditions auxquelles ils les vouloyent reccuoir en la succession du Royaume de Navarre: lesquelles auant que faire les solemnités du Couronnement, & iurement, ils presenterent à Philippes, & à Ieanne sa femme, esleuz pour les considerer & accorder, ce qu'ils firent, sans difficulté. Les Estats assemblés en la ville de Pampelone, ces conditions furent iurées par iceux, dont les articles principaux s'ensuiuent.

*Articles
iurés par
les Roys de
Navarre.*

- I. Promirent aux Estats de maintenir, & garder les droits, loix, vs & coustumes, libertés & priuileges du Royaume, tant par escrit, que nō escrits, & desquels ils estoyēt en possession & vsage, à eux & a leurs successeurs à iamais, sans les leur diminuer, ains plustost augmenter.
- II. Qu'ils annulleroyent tout ce qui auoit esté fait au preiudice d'iceux par les Roys

leurs predecesseurs, & par leurs ministres, sans delay, & nonobstant empeschement quelconque.

III. Que dans le terme de douze ans aduenir ils ne feroyēt battre autre monnoye, que celle qui auoit cours pour lors au Royaume, & qu'en toute leur vie ils ne batroyent plus que d'une sorte de monnoye nouvelle: & qu'ils feroient part des biens & reuenus, profits & emoluments du Royaume aux subiets.

IIII. Qu'ils ne receuroyent a leur seruice, outre le nombre de cinq personnes estrangers, mais se seruiroyent des naturels du pays.

v. Que les forteresses, & garnisons du Royaume seroyent par eux baillées a gentilshommes nais, & habitans au pays, & non a aucun estranger: lesquels en feroyēt hōmage a la Royne, & recongnoistroyēt les tenir pour elle, & pour le legitime heritier du Royaume.

vi. Qu'ils ne changeroyent, ny angageroyent le Royaume, pour quelque autre Estat qui fut au monde.

vii. Qu'ils ne vendroyent, ny angageroyēt aucune chose du patrimoine Royal, & ne feroient loy, ny statut contre le

Royaume, ny contre ceux qui deuroyent legitimement succeder en iceluy.

viii. Qu'au premier fils que Dieu leur doneroit, ayant acompli l'aage de vingt ans, ils laisseroyét libre, & desbrigué le Royaume, à condition, que les estats leur paycroient, pour leurs frais de despenses, cent mille Sanchots, qui estoyent espees d'or courans alors, ou autres espees du coin du Roy de France equiualants.

ix. Que si Dieu ne leur donnoit enfans, en ce cas ils remettroyent le Royaume, apres eux, libre, & sans aucun empeschement avec ses forteresses, és mains des Estats, pour en inuestir ceux a qui de droit il appartiendroit.

x. Que s'ils contreuenoyent a aucune chose des dessusdictes, ou partie d'icelles, les subiects seroyent quittes du serment, & subiection qu'ils auoyent enuers eux.

Ces articles iurés, & promis par le Roy, & la Royne, ils furent solennellement couronnés, & oingts, & leur presterent les deputés des Estats, Seigneurs, & dignité du Royaume, foy & serment d'obeissance, en la grande Eglise de Pampelone: & depuis, sur la forme de gouverner le Royaume, furent prins, entre le Roy, & la Royne, re-

*Couronne-
ment de
Philippe
d'Eureux.*

*Brie &
Champagne
du patri-
moine de
Navarre.*

gements opportuns, lesquelles choses es-
crites furent enuoyées en France, & ac-
cordées, & corroborées par le consente-
ment du Roy Philippes de Valois, à Paris,
ceste mesme année 1329. Le Roy Philip-
pes de Valois retint de l'heritage de sa cou-
sine les Comtés de Brie & Champagne,
& quelque temps apres il luy bailla autres
terres en recompense.

*Genealogie
de Navarre.*

Les Roys de Navarre Philippes & Jeā-
ne eurent les enfans suiuaus, Charles, le-
quel succeda au Royaume, Philippes Gō-
te de Lōgueuille, Louys Comte de Beau-
mont le Royer, & depuis Duc de Duras,
Jeanne mariée au Vicomte de Rohan,
Marie Royne d'Arragon, femme de Don
Pedro le ceremonieux, Blanche Royne
de Frâce, derniere femme de Philippes de
Valois, & Agnes Comtesse de Foix, ma-
riée a Gaston Phebus: partie desquels
estoyent nais auant leur election, partie
nasquirent apres. Louys troisieme fils de
ce mariage fut Comte de Beaumont en
Normandie, pour auoir espousé l'heritie-
re de ceste maison, de laquelle il eut vn fils
appellé Charles de Beaumont, qui espou-
sa en Navarre la fille du Vicomte de Mau-
leon, & fut premier porte-banniere du
Royau

*Soubre de la
maison de
Beaumont
en Navarre*

Royaume, par bien fait, & faueur du Roy charles son oncle. Et de ce charles de Beaumont est descendu la maison de Beaumont en Navarre. Apres la mort de la Comtesse de Beaumont, Louys espousa Ieanne fille & heritiere du Duc de Duras en la coste de Mardoine vers la mer Adriatique, & en fut intitulé Duc. Or apres ces choses faites en Navarre, ainsi que nous auons recité, le Roy Philippes ayât nouvelles que le Roy de France acheminoit vne puissante armée contre les Flamens rebelles, qui auoyent chassé Louys leur Prince, & fait infinis outrages aux officiers du Roy, en fait, & en parolles, partit de Navarre: pour ne faillir au besoyn à celuy qui luy auoit laissé tant humainement prendre la possession de ce Royaume, & laissa en Navarre, pour gouuernante, la Royne Ieanne. Il se trouua à la bataille que le Roy Philippes de Valois donna à Cassel aux Flamens, où vingt mille d'iceux demeurèrent sur le champ: au moyen dequoy le Côte Louys fut remis en son estat, & les Flamens déportés. Ceste guerre finie, le Roy de Navarre reuint en son Royaume: ce fut lors que l'Infant D. Alphonse de la Cerde, fils de D. Ferdinand aîné du Roy D. Alphonse

l'Astrologue, mal traité en Castille, d'où il pretendoit la couronne, fit donation a la couronne de Nauarre des droïts qu'il pretendoit en Guipuscoa, Alaua, & en la Rioya, & autres terres, lesquelles en effect

Donatio de l'Infant D. Alphonse a la couronne de Nauarre.

auoyent esté du Royaume de Nauarre autresfois, & vsurpées, & retenues par les Roys de Castille. Aucuns afferment que ceste donation fut faite l'an 1330. Quoy qu'il en soit, le Roy Philippes desireux d'ordonner la iustice, & la bien faire administrer en son Royaume, qui en auoit bon besoin: auoit besoin d'entretenir paix avec ses voisins, enuoya au Roy D. Alphonse Roy de Castille, Ambassadeur pour rechercher son amitié. Les Ambassadeurs trouuerent le Roy en la ville de Talauera de la Rioya, duquel ils furent bien receuz. Leur legation portoit, qu'ayant esté par plusieurs années le Royaume comme priué de souuerain magistrat, & presque abandonné par ses Roys, ce n'estoit merueilles s'il estoit aduenü que plusieurs choses s'estoyent faictes contre les anciennes alliances, & accords d'entre les maisons de Castille & Nauarre, car que se soucioyent les Viceröys, & gouuerneurs commissionaires, hommes estrangers, & qui n'auoyent

Ambassade de Nauarre en Castille.

aucune conuenance de mœurs, ny autre lien d'amitié avec les Espagnols, comme il en allast, pourueu qu'ils fussent obeis au pays, & qu'ils se peussent vâter d'auoir plusot fait iniure, q̄ recuë, y tenans cōtinuelles garnisons de gens estrangers, prompts a tous excès? dont il estoit aduenu que Dieu, quelquesfois en auoit fait iugemēt, & mesme en la derniere rencontre près de Bertibar: ou par vn chastiment extraordinaire, & merueilleux, Dieu auoit supléé à la negligence des quatre prochains Roys, qui auoyent tenu le Royaume de Nauarre, lesquels s'en estoÿēt li peu souciés, qu'à peine l'auoyent ils daigné regarder de loing, mesme les deux derniers ne s'en estoÿent oncques approché à plusieurs lieux, de maniere, que la licence entre les mauuais s'estoit tousiours augmentée, & continuée iusques a present que les legitimes heritiers de la couronne de Nauarre estoÿent reuenus a leur possession, ayant par le decez du Roy Charles le Bel, esté appelé Philippes Comte d'Euëux, mary de leur vraye Royne D. Jeanne, pour y regner, lesquels auoyēt dressé ceste Ambassade vers luy, pour luy faire entendre ces choses, comme a Prince voisin, & amy,

avec lesquels ils desiroyēt entretenir paix, & concorde, par tous les bons officēs, que Princes, & estats voisins peuuent receuoir les vns des autres. Le Roy Don Alphonse ayant ouy ceste Ambassade, accommodée aux desseins des nouveaux Roys de Nauarre, palliant, & adoucissant ainsi les choses aduenues auant leur election entre ces deux Royaumes, respondit qu'il estoit fort aise de ce que les Nauarrois auoyent eu occasion de recouurer pour Roys ceux a qui de droit ceste courōne appartenoit, & que de sa part il entendoit, & desiroit conseruer perpetuelle amitié avec le Roy Philippes, & la Royne Ieanne, & le monstret par effect en tout ce qui se presenteroit: ce qu'il feroit entendre a tous ses subiets, afin que de la en auant les vassaux de leurs Roys, tant Nauarrois, que François, fussent bien traittés en Castille, & ou aucū mal, ou dommage leur seroit fait, qu'il fut amendé: qu'ils auertissent de sa part leurs Roys de faire le semblable en leurs terres. Les Ambassadeurs rapportans cela, donnerent grand contentement au Roy Philippes, lequel, pour donner lieu à la justice, qui estoit fort detraquée, establit vne nouvelle court de Parlement en Nauarre,

qui fut appellée nouvelle, à la difference de l'ancienne, estans nommés de sa part, & de celle des trois Estats du Royaume personnes idoines: Meisme Ambassade, en substance, fut par luy enuoyé en Arragon, & en Portugal, qui furent aussi renuoyez avec responcez agreables. Les choses ainsi remises en quelque meilleur estat, & forme qu'auparauât, le Roy, & la Roynes'en retournerent en France, laissant pour gouuerneur vn gentil-homme François nommé Henry de Guliac, ou de Solibert, mais avec pouuoir vn peu plus limité que ceux des autres Viceroyz, & gouuerneurs precedents. Tel estoit l'Estat de Nauarre iusques à l'an 1331. Que le gouuerneur de Nauarre Henry de Solibert, a l'instigation, comme il est croyable, de D. Ieã Manuel, & de Don Iean Nugnes de Lara, entra en querelle avec le Roy de Castille; & d'autât qu'il congnoissoit bien que les forces de Nauarre n'estoyent suffisantes pour offencer beaucoup le Roy de Castille, & que celles de France, outre qu'elles estoyent esloignées, auoyét assés a quoy s'employer cõtre les Anglois, s'acointa du Roy d'Arragon, sous l'appast, & esperance du mariage de D. Ieãne fille aisnée du Roy Phi-

lippes de Navarre, avec l'Infant d'Arragõ, D. Pedro, heritier de la couronne. Pour cest effet fut enuoyé en Cattlogne, en la cité de Tortose, D. Pero Gõçales de Morentin, où il fut fort bien veu par le Roy, lequel ayant ordonné l'Archeuesque de Saragossé, D. Pedro de Luna, pour traiter de ce mariage avec luy, le conclurent, ainsi que nous dirons, & accorderent qu'il s'acompliroit dans certain temps, & cependât D. Pedro aideroit les gouverneurs de Navarre presents, & aduenir en toutes les guerres qu'ils auroyent pour le Royaume de Navarre. Le principal moteur de ce mariage estoit D. Jean Alonzo de Haro, Seigneur de Los Cameros, qui s'estoit nouvellement adioint avec D. Jean Manuel, & cherchoit occasiõ de nuire au Roy D. Alphonse. La Royne de Navarre Don Ieanne estant en France, acoucha ceste année de l'Infant D. Charles heritier du Royaume de Navarre, & de la côté d'Eureux. En fin l'an 1335. il y eut quelques emotions en Navarre, le gouverneur Héry de Solibat residoit au chasteau d'Olier, avec trois mille liures d'estat, & les places fortes du pays estoient gouvernées par cheualiers fidelles mis par les Estats. Et les

chasteaux de la riuere desquels estoit Merin ou gouuerneur Arnould de Leet, estoient tenus par les capitaines suiuant.

Au chasteau de Cortes commandoit Iean de Soifi, a Herrera, Pero Sanches de Varelo, a Pena Ronde, Pero Ximenes de Funes, a Corella, Pero Sanches de Montagu, fils de Fortun, a Araciél, Inigo Asnar de Corella, a Sancho Abarca, Mathieu Saillant, a Esteca, Garcí Perez de Dax, a Valtierra, Geofroy de Villaribo, a Cadreitá, Gançalo Perez de Gorrociam, a Comparosso, D. Alphonse d'Espagne, a Ablitas, Iean Martines de Necueffa, a Arguedas, Pero Sanches de Montagu, fils de Pedro, Artaxone estoit tenu par les habitans, le chasteau de Rade par Simon Martines de Barasoayn, pour les heritiers d'Oger de Mauleon, par faute d'hommage. En la Merindad, ou ressort de Sanqueza, d'ot estoit Merin ou gouuerneur, Oger de Gramont, a saincte Care, Iean Regnaut le chat, au chasteau de Murillo, Diego Perez d'Esperun, a sainct Martin de Vnx, Garcí Ximenes de sainct Martin, a Vxue, D. Alphonse d'Espagne, a Gallipianco, Pedro Arnould de Vitauia, a Caseda, Estienne de Cormeilles, a Pegna, Pierre de Cuyucro,

au Viel chasteau de Sanguessa, Garci Arnaldes d'Ezpeleta, a Petiella en Arragon, D. Martin Fernandes de Sarasa, a Pintano, D. Simon de Sotes, a Ongacayria, Helias Martines de Irurozqui, a Loguin, Jean Martines d'Eusa, a Yrurlegui, Martin Garcia d'Ollaoqui, a Valcarlos, Martin Inignes de Vrla, a Rochefort, Lobet de Narbais, a Monteyran, Pierre Sanches de Olicaratea, a Rochebrune, Guillaume Arnaud Durdos, a Guerga, Jean de Sauain, a Tiebes, Garci Michel de Echayré, a Chasteau neuf, Rodrigue d'Ayuar, a Burgui, Pierre Aznar de Ezcurra, a Ysaba, Martin Garcia de Leyun, a la Merindad, ou ressort de Pampelone, tenoit le chasteau de Toloyna, Ferdinand Dias de Villaalta, a Asa, Jean de Rouuray, a Labraca, Jean de Bulli, a Oro, Jean Fernandes de Baquedan, a Falces, Bernard de saint Pelage, a Carcar, Pierre Garcia de Ciraquegui, a Lana, Jean Botayroa, & Martin Sanches de Villamera, a Andosilla, Roger d'Alamaina, a Resa, Corbaran de Leer, a Acagta, Romieu Martines d'Arronis, a Peralta, Alphonse Dias de Morentiu, a Artasona, Diego Sanches d'Eulate, a la Tour de Viana Jean Velez de Medrano, au chasteau de Toro,

Diego Lopez d'Alfaluas, a Maragnó, Martin Sanches d'Azedo, au chasteau de la garde, Iean Moreuant, au chasteau de Milagro, Renaud de Bouray, au chasteau de Montiordan, Alphonse Perez de Morentiu, a Lerin, Garci Sanches d'Espeleta, a Funes, Ordonis de Blandiaco, a Arcas, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, au chasteau de Mirande, Lope Perez d'Agnoa, au chasteau de Belmarques, Philippes de Coynon, a la Tour de Mendauia, Sancho Perez de Lodosa, au chasteau de Celatabor, Michel Ramires de Cusia, au chasteau de Larraga, Sancho de Licaracu, Lesquels capitaines de Forteresses estoÿét tous salariés par le Roy, & iouissoÿent de plusieurs droits, & preeminences, iouxte les loix, vs, & coustumes du Royaume de Nauarre. Or se traittoit tousiours le mariage d'entre l'Infante de Nauarre, & l'heritier d'Arragon, D. Pedro, par D. Pedro de Lune Archeuesque de Sarragosse, & D. Pedro Gonzalles de Morentiu, & autres deputés, lesquels ayant esté longuement entemble en la ville de Cortes, le conclurent l'an mil trois cens trente quatre. Les conditions furent, que le Roy Philippes de Nauarre constituoit cent millo

fanchos, qui valent autant de liures tournois, de dot à sa fille Don Ieanne: & pour gaigne & assurance du futur mariage, furent baillés en deposal, de la part de Nauarre, Lescart, Arquedas, Sainte Care, Murillo, Gallipienço, & Murgni: & de celle du Roy d'Arragon, Fayos, Boria, Malon, Campdaliub, Sos & Sauueterre: & furent les articles signés par les parties, avec plusieurs cheualiers, a Daroca. Le Roy de Castille entendant ceste alliance, jaloux, & preuoyant qu'on ne cherchoit qu'occasion de guerre, escriuit au gouuerneur, qu'il n'auoit oncques entendu que ses subiets portassent dommage aux Nauarrois, & que si de leur part il auoit esté commis chose qui requist restablissement, il estoit prest à le faire: mais le gouuerneur faisant l'oreille sourde à tout ce qui luy estoit escrit: persista en son propos, & se saisit, par armes, du monastere de Hilero, qui estoit lors en la possession de Castille, qui auoit esté auparauant de Nauarre. Le Roy de Castille voyant que c'estoit a bon escient, enuoya par deuers le Roy d'Arragon, le prier de faire en sorte, que son fils D. Pedro ne se ioignit point aux Nauarrois, pour leur aider au dōmage de Castille. Le Roy d'Ar-

*Guerre entre
Nauarre
et le Ca-
stille.*

ragon se trouuant fort malade, respondit, que son indisposition ne permettoit point qu'il peut entendre à tels affaires, & que si son fils auoit volonté de fauoriser les Navarrois, il ne l'en scauroit empescher, estât en l'estat qu'il estoit. Ceste responce diuulgée entre les Arragonnois, l'enuie leur creut de se renger avec les Navarrois & partant Don Lopez de Luna, qui estoit le plus grand Seigneur du Royaume, D. Michel Perez Zapata, & Lopez Garcia, accompagnés de plusieurs autres cheualiers, que l'Infant D. Pedro leur donna, iusques au nombre de cinq cens cheuaux, vindrēt trouuer le gouverneur de Navarre a Tudelle, & de la entrans avec les forces de Navarre dans le pays de Castille, y firent vn grand degast, emmenans force butin, sans qu'aucun se presentast pour leur faire teste: dont le Roy de Castille aduerti, fut tres-deplaisant, donnans ordre le plus prompt qu'il peut de fournir la frontiere de gens de guerre, enuoyant le prier de sainct Iean, D. Alphonse Ortis, vers Don Iean Nugnes de Lara, à fin qu'il print la charge de defendre le pays, avec les gens qu'il luy donneroit: mais D. Iean quelque reconcilié qu'il fut avec la Roy ne se vou-

Arragonnois en fauour des Navarrois.

lut oncques fier en luy, & ne bougea de Biscaye, encor que le Roy luy promist de luy donner Moralles & Villelon, & plusieurs autres choses: ce que voyant le Roy D. Alphonse fit capitaine de ceste guerre Martin Fernandes Puerto Carrero, & enuoya avec luy a la frontiere D. Diego Lopez de Haro, fils de D. Lopez le petit, D. Ferdinand Rodrigues de Villalobos, D. Iean Garcia Manriques, D. Rodrigues de Cisneros, D. Pero Nugnes de Gusman, & le frere d'iceluy, Ramir Flores, D. Lopez Dias d'Almacau, D. Gançalo Ruis Guon, D. Gonçallo Nugnes Daca, D. Aluar Rodrigues Daca, Alphonse Fernandes Cornel, Gargi Lasso de la Vega, & son frere Gonçalo Ruis de la Vega, Pero Ruis Carrillo, Iean Alphonse de Benauides, Iean Rodrigues de Sandoual, Sancho Sanches de Royas, & plusieurs autres cheualiers de nom, lesquels ne firent aucun refus de marcher sous Martin Fernades, ores qu'il y en eut entre eux assés qui estoient de plus grande maison que luy, d'autant qu'il representoit la personne de l'Infant Don Pedro de Castille, & auoit desployé l'estandart d'iceluy, estant ordonné par le Roy pour son lieutenant & capitaine ge-

netal : & mesmes comme le Roy voulut faire quelques excuses, disant, qu'il eut desiré que son fils fut en aage de pouuoir monter a cheual, & qu'il le leur eut volontiers baillé pour capitaine, ils respondirēt que non seulement ils obeïroyent a Martin Fernandes Puerto Carrero, qu'ils cognoissoyent bon cheualier, puis qu'il le leur bailloit pour chef, mais encore à vn moindre, voire mesme a vn valet d'estable, s'il le commendoit.

*Obeissance
des soldats
de Castille
& honneur
qu'ils portēs
à la vertu
d'un simple
cheualier.*

Le gouverneur de Navarre estāt aduertit de ceste armée Castillane qui se dressoit, munit le monastere de Hitero, y enuoiant D. Michel Perez Zapata, cuidant qu'ils le viendroyent assaillir. Les Castillans estās tous assemblés en Alpharo, laissant le monastere, s'acheminèrent droit vers Tudelle, iceux descouverts, soudain les Arragonnois, & Nauarrois leur saillirent a l'encontre, sans se soucier d'attendre le retour de Michel Perez, qui auoit mené vne partie de leurs forces a Hitero. Or estoient les Castillans plus forts de gens de cheual, & en lieu propre pour bien s'en seruir, parquoy venus aux mains, encor que les Nauarrois fissent grand deuoir, neantmoins ils furent mis en routte, &

repouffés vers la ville, avec grand meurtre, & prinse de plusieurs. Il est a noter que ce ieu se fit sans le gouverneur, & sans D. Lopez de Luna, lesquels ne sortirent aucunement de Tudelle: de sorte que l'armée Navarroise, & Arragonnoise se pouoit dire sans chef, parquoy ils furent chassés, & batus iusques aux portes de la ville. Les Castellans victorieux, retournás vers Alfaro, rencontrèrent Michel Zapata avec ses troupes, reuenans de Hitero, lequel rengea ses gens a la faueur d'un fossé, qui le deffendoit des ennemis, encor bouillans de fureur de la fresche victoire, & qui s'essayoyent de franchir outre, dont plusieurs se trouuerent mal: toutesfois la multitude des Castellans les surmonta, & fut Michel Perez mesme aterré, & prins prisonnier, avec plusieurs autres, & sans la nuit, il ne faut douter, disent les histoires, que tous les Navarrois, & Arragonnois, en ceste derniere rencontre, n'eussent esté mis a mort. Ainsi doublement victorieux les Castellans se retirerent avec force prisonniers, & grand butin a Alfaro, sans se hazarder, pour quelque iours, de rentrer en Nauarre, car aussi bié ces victoires leur auoyét assés cher couté. Ceux qui estoýét

au monastere de saincte Marie de Hitero, ores qu'ils fussent assés bien remparés, & pourueus de viétuailles, n'oserent demeurer là, ains le quiterent, & puis d'iceluy s'emparerent les Castillans, lesquels allerent assaillir le chasteau de Tudegnen, ou estoit garnison de Gascons & Nauarrois, qui le rendirent : persuadez par les belles raisons d'un moyne Castillan, qui estoit dedans avec eux. Les Castillans prenans courage de ces heureux succès, rentrerent puis par trois diuers endroits en Navarre, fouragerent le pays, & y firent tout le mal qu'ils peurent, retournâs en leur pays avec forces prisonniers, & grande quantité de bestial. D'autre part les peuples de la Province de Guipulcoa entédans que la guerre se demenoit és frontieres de Castille, Navarre & Arragon, sans attendre autre mendment entrerent hostilement en Navarre, a la conduite de Lopez Garcia de Lazcario, qu'ils creerent leur capitaine, & saccagerent grande espace de pays du ressort de Pampelone, en fin mirent le siege deuant le chasteau d'Unsa, qu'ils prendrent. Le Roy de Castille aduertit de ces heureux exploits des siens, voulut arester le cours de leurs viétories, craignant qu'il

ne s'alumast vn feu de guerre entre Frãce & Castille, qui ne se pourroit si tost esteindre: pourcee manda qu'on se contint, se contentans de defendre les terres de la couronne, sans entrer sur celles de ses ennemis: mesmes reuocqua la plus part des capitaines, & cheualiers qui estoÿent soubz la banniere de l'Infant D. Pedro, que conduisoit Martin Fernandes Puerto Carreiro. Luy & quelques autres obeirent a l'instant: mais Garçi Lasso de la Vega, & Gonçalo Ruys son frere firēt encor vne courte, menans des troupes de gens de guerre dans le pays de Nauarre du costé de la Soffiere, ou ils laisserent des pitoyables marques, bruslans, & ruinans tout ce qu'il se trouua en leur voye. Les nouvelles de ces excès passerent en France, esmeurent plusieurs parents, amis & subiets du Roy Philippes, à se ressentir des maux que les Castillans auoyent faits en Nauarre, entre lesquels Gaston Seigneur de Bearn, & Comte de Foix se hasta de passer les Pyrenées avec grand nombre de soldats Bernois & Gascons, ayant fait reueuē de soldats a Viane, qui est a vne lieuē de Logroño, il les mena dans les terres de Castille, ou il fit du degast, ainsi qu'auoyent fait

fait les Castillans en Nauarre, puis se vint camper deuant Logrogno : les habitans duquel lieu indignes de voir leurs ennemis si pres deux, sortirent sur iceux, a la conduite d'un gentilhomme du pays, nommé Ruis Dias de Gaona, mais ils ne furent pas les plus forts, ains furent rudement, & avec grand meurtre repoussés dans leurs murailles, estans pourfuitis de si pres, que sans la hardiesse de Ruis Dias de Gaona, lequel, avec trois compagnons, fit teste a l'entrée du pont, aux ennemis, tant que les autres fussent mis a sauueté dans la ville, & laissè les portes assurées, ils fussent entrés pesle mesle, & eussent prins Logrogno ceste iournée la. Or employa cest Escuyer sa vie pour le salut de sa patrie, imitant, mais avec moins d'heur, l'exemple du Romain Horace Cocles : car il fut tué sur le pont avec ses compagnons. Cocles Le Comte de Foix n'estant peu paruenir à son esperance, de gaigner par ceste auenture la ville de Logrogno, ramena ses gens a Viana. Cependant le Roy de Castille aduertit de sa venue, auoit donné ordre que plusieurs bandes de gens de pied, & de cheual s'acheminassent vers la frontiere, avec intention qu'ayant la dressé vne forte armée, ils

entraffent en Nauarre s'il venoit a propos: de sorte qu'il y auoit aparence qu'on deust voir vne guerre pernicieuse entre cesdeux puissans Royaumes. Car il est bien à presumer que le Roy de France s'en fut melle bien auant, pour la faueur de son cousin Philippes Roy de Nauarre, & pour ne donner occasion aux Espagnols de presumer de sauter si aisément les limites dont nature a borné ces deux nations. Mais il pleut a Dieu qu'en ceste esmotion de courages d'vne part & d'autre arriua en Nauarre Iean Archeuesque de Rheims, qui alloit en pelerinage a sainct Iacques de Gallice, lequel voyât ceste guerre esmeuë entre les Nauarrois & Castillans, pour legeres occasions escriuit vne lettre au Roy de Castille, l'admonestant d'entendre a la paix. Ce Roy qui n'en estoit pas moins desireux, que l'Archeuesque, print ceste occasion fort a propos, monstrant que la reuerance d'un grand prelat l'inclinoit a obtemperer a ses saincts aduertissemens, luy enuoya Martin Fernandes, Puerto Carro & D. Gil Carrillo de Albornos arche-diacre de Calatraua en l'Eglise de Toledo. Par l'aduis, & resolution de ces trois personages, ausquels fut adioint Ferdinand

Sanches de Vailledolit, notaire maieur, ou secretaire de Castille, fut accordé la paix en ces conditions. Que entre D. Philippes Roy de Nauarre, & Don Alphonse Roy de Castille, leurs vassaux, & subiets seroit paix, & cessation d'armes pour vn temps limité: Que quatre Commissaires seroyent nommes, deux de chacune part, pour le restablissement & restitution des prises faites, d'une part & d'autre, & pour la reparation de tout ce qui se commettrait de là en auant au preiudice de cest accord: Que le monastere de sainte Marie de Hitero seroit rendu aux moyennes, lesquels le tiendroyent en neutralité, iusques a la decisiõ, de quel ressort il estoit & ce à fin que le seruice diuin ne fut interrompu, & sans que de la part des Nauarrois, ny Castillans leur fut donné aucun trouble, ny empeschement: Que les chasteaux de Tudegné, & Vrsa demeureroyent es mains du Roy de Castille, iusques à ce qu'il fut cognu iuridiquement des differents, & a sentence definitive: Que pour le regard de la proprieté du monastere de Hitero seroyent esleuz arbitres, vn Nauarrois, l'autre Castillan, & pour tiers vn Cardinal Romain, agreable aux deux par-

ties, qui en iugeroient : & que cependant
 cesseroyent toutes rancunes & malueil-
 lances entre ces deux Royaumes, Roys, &
 subiets. Ces articles arrestés, furent despuis
 confirmés par les deux Roys. Nous auôs
 dit cy deuant que D. Pedro Infant d'Arra-
 gô deuoit espouser l'Infante D. Ieanne de
 Nauarre fille aisnée de Philippes d'Eureux
 Roy de Nauarre, mais ce mariage n'eut
 point d'effet, car il apliqua plus son cœur à
 Marie deusiesme, fille dudict Philippes &
 sœur de Ieâne, est entre autres accords, q̄
 en deffaut de hoirs males laditte Marie
 heriteroit de Nauarre, des-heritant par ce
 moyen Ieanne fille aisnée, & en outre fut
 donné en dot soixante mille sanchos, &
 pour assurance fut baillé plusieurs places
 & chasteaux en depost des deux costés
 iusques à l'an 1338. quelle fut mariée en la
 ville d'Alagon, faisant la ceremonie l'E-
 nesque de Chaalon, le Roy de Nauarre ne
 si peut trouuer, d'autât qu'il acompagnoit
 le Roy de France aux guerres qu'il auoit
 contre les Anglois & estoit presque touf-
 iours en France, laissans pour gouuerneur
 en Nauarre des Vicerois François, dont
 est fait mention d'vn Regnaud de Pons,

1338.

& d'un Guillaume Brahe, au temps desquels les loix du duel estoient en grand pratique en Navarre, tât entre la Noblesse, qu' autres manieres de gens. Or s'estant environ l'an 1343. composées les guerres d'entre les François & Anglois, plus par faute de moyés de la pouvoir faire qu' autrement, lors Philippes Roy de Navarre obtint congé d'aller visiter son Royaume, & y alloit a propos, de voir le siege d'Algezire, dont le bruit estoit grand par toute la chrestienté. Or ce desir luy creut estant en Navarre, pour les choses qu'il en oyoit dire, spécialement quand il entendit qu'il se devoit donner bataille, cōme il y en avoit apparence, & que s'y attendoit le Roy de Castille. Partant le Roy Philippes invita plusieurs de ses amis, faisant levée de gens tant de Navarre que de France, ordonna de charger plusieurs munitions, & viures aux ports de Guipuscoa, où il s'achemina, apres avoir donné aduis du tout au Roy D. Alphonse menant avec luy seulement cent hommes de cheual, & trois cens hommes de pied, qui se trouuerent pres autour de luy, grand honneur luy fut fait en toutes les villes de Castille, par où il passa, l'ayant ainsi ordonné le Roy, il arriva à

Seuille enuiron le printemps où le Roy de Castille luy enuoya des Ambassadeurs au deuant, pour luy dire la bien venue, & le mener a Xeres de la frontiere, où se deuoient trouuer plusieurs grâds Seigneurs, & gendarmes, pour l'accompagner, tant pour l'honorer, que pour la seureté de sa personne, a cause de l'armée des Maures qui estoit campée sur le fleue Guadiara. Ainsi fut cōduit le Roy de Nauarre a Xeres, & de la au camp, avec tous les signes d'amitié qu'il eut seu desirer au deuant duquel sortit le Roy, accompagné de plusieurs grands Seigneurs Castellans, estrangers, François, Anglois, Allemans & autres nations. Le Roy de Castille fit cest honneur au Roy de Nauarre, de ne deliberer de chose de consequence, sans l'admettre en son conseil, noyit, ny respondoit aux Ambassadeurs, que luy present. Le Roy de Nauarre de son costé se monstroit en tout affectionné, & desireux de luy complaire. Plusieurs escarmouches furent faictes en ce temps, où les gens de Nauarre, & Gascons se monstroyent vail-lants & courageux : neantmoins est faict mention par les histoires d'Espagne d'une grande occasion de donner vne route in-

signe aux Maures, qui se perdit par la faute
 du Comte Gaston de Foix, lequel, ce iour
 la, auoit la cōduite des Nauarrois, & Gas-
 cons. neantmoins ils en parlent en passant
 & comme de chose incertaine, & possible
 peu equitablement, adioustans que de hō-
 te le Comte demanda son congé, causant
 certaines excuses, de ne pouuoir demeu-
 rer, tant sur-ce que les gens n'estoyent pas
 biē payés, que sur le besoin qu'on pouuoit
 auoir de luy en France: & qu'il ne fut pos-
 sible de le retenir, pour quelques prieres
 & remonstrances que luy sceut faire le
 Roy de Nauarre, ny mesme le Roy de Ca-
 stille, qui luy offroit tout contentement.
 En somme, selon les auteurs Espagnols,
 il partit avec bonne troupe de bons che-
 ualiers, & soldats, & emmena avec luy son
 frere: mais estant a Seuille, il mourut, qui
 donne à entendre que son indisposition
 causa sa retraite, ou plustot les blessures
 receues en vne furieuse escarmouche qu'il
 soustint contre les Maures faillis d'Alge-
 zire, en laquelle noz histoires Françoises
 afferment mesmes qu'il fut tué. C'estoit le
 pere de Gaston Phebus, duquel il sera par-
 lé cy apres. Le Roy Philippes de Nauarre
 mesmes tōba malade, & autres Seigneurs

aussi, ce qui procedoit de la temperature de l'air d'Andalusie, trop ardent pour les François, lesquels ne changeoyent rien de leur maniere de viure acoustumée, pour estre en pays diuers du leur, la maladie du Roy de Nauarre fut telle, que conseillie par ses medecins des'oster de là, & se faire porter France, il falut qu'il print congé du Roy de Castille, lequel ne laissa aucun office d'amitié pour le soulager: mais estât seulement venu a Xerez, force luy fut d'arrestor là, rengregeât le mal, duquel il mourut au mois de Septembre 1343. Il auoit régné en nauarre quinze ans, & cinq mois ou enuiron. Son corps fut porté à Pampelone & enteucluy en la grande Eglise d'icelle cité, par tous les endroits ou son corps passa, és terres de Castille, furent faittes grandes ceremonies, & apparées de ducil, par commendements du Roy D. Alphonse de Castille. Les autheurs Espagnols qui ne flatent point les François, escriuent que le mal empira au Roy Philippes, de desplaisir, à cause de quelques fautes que firent aucuns François des siens, en vne embusche dressée contre les Maures, ou par leur trop grande hastiueté fut perdue vne belle occasion d'en defaire


grand nombre. Les Seigneurs Anglois aussi appellés par leur Roy, laisserent le camp: & ainsi demeura, selon que les auteurs racomptent, le Roy Don Alphóse avec ses Espagnols, & ceux de Portugal, & d'Arragon estoient a sa solde, ce qui semble bien estre escrit par les Espagnols, afin que l'honneur de la prise des Algezires ne soit communiqué à tous. Apres la mort dudit Roy Philippes Ieanne de Navarre sa veufue gouverna son Royaume dont elle estoit proprietaire, assez prudemment combien quelle eut des subiets mal aisés a manier, & qui ne cherchoyent que querelles. Toufiours entre ceux des frontieres de Navarre (notamment les habitans de Sanguesse, & les Arragonnois) estoient noises, & riottes, nonn obstant lesquelles elle sceut bien entretenir l'alliãce & paix avec le Roy D. Pierre d'Arragó son gendre, voire mesme apres la mort de sa fille D. Marie: de sorte que tant qu'elle vescut, le Roy D. Pierre supporta toutes les insolences des Navarrois qui couroyët quelquesfois bien avant en ses terres, sans en faire grand semblant, pour l'honneur, & amitié qu'il portoit a sa belle mere: mesmes ne fit plaintes, ny se ressentit ainsi qu'il

eut peu, & deu faire, de ce que s'estans rebellés les Estats d'Arragon, & autres contre luy. Plusieurs faisoient leurs retraiète en Nauarre, & de la tiroient aide d'armes, de viures, & autres choses pour luy faire la guerre. Il est bien croyable que le Roy d'Arragon se monstra patient en ces choses, afin de ne rompre autres desseins qu'il auoit, & ne s'incommoder, & embrouiller en plus grands affaires. Car sçachant que la Royne Ieanne de Nauarre sa belle mere estoit grandement honorée en France, il entretenoit son amitié, à fin de s'aider de son moyen, pour luy rendre le Roy Philippes de Vallois fauorable, lequel luy en vouloit aucunement, a cause du Roy D. Jacques de Majorque. Et fit si bié ceste Dame, qu'elle maintint la paix entre eux, & renoüa les alliances passées, par vn traité de mariage, qu'elle mit en auant, d'entre Charles, fils du fils aîné du Roy Philippes, & vne des filles du Roy D. Pedro, & de sa fille D. Marie. Or estat ceste Princesse venue en France, pour donner ordre aux terres, & estats quelle y auoit, avec Charles & Philippes ses enfans, ayant laissé gouuerneur en Nauarre messire Jean de Conflans Seigneur de Dampierre, Ma-

Ieanne Royne de Nauarre grande ment honorée en France, pour ses vertus & sagesse.

reschal de Champagne, elle mourut a
Constans sur la fin de l'année mil trois cēs ^{1349.}
quarente neuf, cinq ans apres le decēs de
son mary, ayant tenu le Royaume de Na-
uarre enuiron vingt deux ans, à laquelle
succeda son fils Charles, qui fut surnom-
mé le mauuais.

*De Charles deuxiesme de ce nom & XXX.
Roy de Navarre.*

 Charles succeda a la Couronne
de Navarre apres la mort de sa
mere, il fut surnommé le mau-
uais pour les troubles qu'il causa, tant deça
que dela les monts Pyrenées, & l'estrange
façon qu'il auoit en ses meurs. Estant ap-
pellé des trois Estats de son Royaume, il y
vint l'an mil trois cens cinquante, & fut ^{1350.}
couronné en la cité de Pampelone, en
l'assemblée pource faite à la maniere de
ses predecesseurs, iurant l'ebseruation des
loix, & immunités du pays: son couronne-
ment fut acompagné de quelque liberali-
té enuers l'Eglise Cathedrale de Pampe-
lone, a laquelle il donna, entre autres cho-
ses, vne grande croix d'argent, esmaillée
d'azur, a fleur de lis. Durant son couron-

nement, s'esmeurent aucuns peuples mutins, pretendans l'infraction de leurs priuileges, lesquels le Roy chastia rigoureusement, par suplices cruels, & en grande quantité, si que le remede passa la maladie de beaucoup. Par mesme violence il trouuailla la noblesse de Nauarre, de maniere quelle diminua grandement, se monstrant en tous ses faits inconstât, volage & leger à croire: s'il eut quelque chose de bon, ce fut vn certain honneur qu'il porta aux Ecclesiastiques, & aux gens de lettres. Des son aduenement le Roy d'Arragon auoit enuoyé vn sien secretaire par deuers luy, nommé Pierre de Tarrega, pour cōfirmer l'aliance qui estoit entre ces deux Royumes: & peu apres luy despecha derechef autre Ambassade: assauoir, D. Lopez Côte de Luna, & D. Iean Fernandes de Heredia, Chastelain d'Amposta, pour plus ample confirmation, & renouation de la ligue, & confederation d'entre eux: proposans au Roy de Nauarre alliance par mariages, à fin de tenir les Royaumes d'Arragon, & de Nauarre vnis en amitié l'vn avec l'autre: car le Roy d'Arragon craignoit grandement que le Roy D. Pedro de Castille, qui estoit Prince alpre, & dangereux, &

peu fidelle, ne luy rompit la paix, reprenāt les querelles de la douairiere d'Arragon, & de ses enfans, & qu'il ne se ioignit avec celui de Nauarre, par quelque alliance a luy preiudiciable. A ceste cause proposērent les Ambassadeurs le mariage du Roy D. Charles de Nauarre, avec vne des filles du Roy de Sicille de la maison d'Arragon. Et pource qu'il estoit bruit que le Roy de Castille, lequel n'auoit encor cōclu le mariage de Blanche de Bourbon, pretendoit despouser Blanche de Nauarre, sœur de ce Roy Charles, & veufue du Roy de France Philippes de Vallois, il fut prié de l'empescher. Le Roy Charles qui auoit volenté, & conseil de prendre femme en France, s'excusa de celui de Sicille, & assēura le Roy d'Arragon, pour le regard de la Roynne d'ouairiere de Frāce, quelle ne se remarietoit plus: car c'estoit coustume obseruēe en France de tres long temps, que les Roynes demeurans veufues, en quelque ieunesse que ce fut, ne se ramarioyēt plus. Au reste accorda aux Ambassadeurs de se trouuer, & entreuoir avec le Roy d'Arragon: mais auāt que cela s'effectuat, le Roy D. Pedro de Castille, qui auoit esté aduertit de tout ce qui estoit passē entre le Roy

1351.

D. Charles, & les Ambassadeurs d'Arragon, fit tant qu'il attira le Roy de Nauarre a Burgos, ou ils s'entrecarefferent au possible, & s'entrefirent grands, & riches presents, l'an mil trois cens cinquâte vn. Avec le Roy Charles se trouua en ceste veuë son frere Philippes. Estant de retour en Nauarre, ayant plusieurs grandes entreprises en sa teste. Il s'apresta pour passer en France: dequoy estant le Roy d'Arragon aduertí, il l'enuoya sommer de sa promesse, de se trouuer ensemble, ce qu'il accorda, assignant le lieu de leur entreueuë a Momblanc, ou, par mesme moyen, il visiteroit, en passant par Huefca, ses niepees D. Constance, & D. Ieanne Infantes d'Arragon, Ainsi s'achemina le Roy D. Charles pour aller en France, menant avec luy ses deux freres D. Philippes, & D. Louys. La veuë de ces deux Princes à Momblanc ne les rendit pas meilleurs amis, ne coneluant ensemble ce que le Roy D. Pedro d'Arragon auoit esperé.

Le Roy de Nauarre venu en France, commença a remuer beaucoup de choses: car outres les Comtes de Champagne, & de Brie, qu'il maintenoit luy appartenir, il querelloit la Duché de Bourgongne, à

cause de sa mere la Royne Ieanne, issue de ceste maison de Bourgogne de par sa mere, & plusieurs autres pretentions: en quoy le Roy Iean n'auoit pas intention de luy faire droit, le trouuant ainsi par conseil, il eut pour principal aduersaire vn autre Charles, ou Iean selon les histoires de France, Connestable de France, de la maison de Castille, Comte d'Angoulesme, fils de D. Alphonse de la Cerde, dont aduinrent grands scandalles, meurtres, & rebellions par le Royaume de France. Estant le Roy de Navarre en ces poursuites, par voye de droit, par deuant les Estats du Royaume de France, & les cours de parlement & sieges de iustice d'iceluy. Le Roy Iean le cuidant pacifier, & rendre plus traitable, luy donna vne de ses filles en mariage: & en recōpense de ce qu'il demandoit, luy bailla Mante & Meulan: mais cela ne luy abaissa pas le cœur, ains fit cōtraire effect. Ceste Princesse appellée Ieanne, fut seule femme espousée de ce Roy Charles de Navarre, lequel eut d'icelle ample & noble generation. En premier lieu de ce mariage n'asquit Charles qui fut Roy apres le pere, Philippes lequel mourut icusne, Pierre, qui fut Comte de Mortaing en

*Genealogie
de Navarre.*

Normandie. En outre, nasquirent d'eux les filles suivantes, Marie qui fut Comtesse de Denia, mariée a D. Alphonse d'Arragon, Blanche qui mourut en l'aage de treze ans, & Ieanne Duchesse future de Bretagne, & depuis Royne d'Angleterre. Du Comte de Mortaing susnommé, quelques histoires disent estre issu vn fils nommé Pierre de Peralta, lequel fut Cōestable de Nauarre, souche, & origine des Marquis de Falses, par ligne feminine toutesfois qui sont aussi Comtes de sainct Esteuan. Auant que le Roy D. Charles se mariaist il eut vn fils bastard, nommé Don Leon de Nauarre, ou Leonel, d'ou sont descendus les Marquis de Cortes, Marechaux de Nauarre: Ce Leonel fut engendré d'vne damoiselle de la maison d'Euse. De luy n'asquit D. Philippes premier de ce lignage, Marechal de Nauarre: de ce Philippes D. Pedro, de luy D. Philippes & D. Pedro freres, de D. Pedro, vn autre D. Pedro, tous successiuemēt l'vn apres l'autre Marechaux de Nauarre. En ce dernier D. Pedro faillit la ligne masculine de D. Leonel: car il laissa seulement vne fille, nommée Don Hieronima de Nauarre, qui fut femme, en premieres nopces, de
D. Iean

D. Jean le Benauides, cheualier Castillan, lequel fut aussi Marechal de Navarre, a cause d'elle, & en secondes nopces espoufa D. Martin de Corduba, & Velasco, Cōte d'Alcaudete, qui a esté de nostre temps Marechal de Navarre, ceste est la posterité en Navarre du sang Royal, descendant de ce Roy Charles, lequel poursuivant asprement ses droits contre le Roy de France, possesseur du Duché de Bourgogne, & d'autres terres qui auoyent esté patrimoine de ses predecesseurs, eut pour aduersaire, comme nous auons dit, Charles d'Espagne (qu'aucuns nomment Jean) Connestable de France, & Comte d'Angoulesme, fils de D. Alphonse de la Cerde, Infant de Castille : & furent telles les inimitiés qui s'engendrerēt entre eux, à cause de ces procez, & pretétions, qu'à la fin le Royaume de France ardit de guerres civiles, s'en meslant les Anglois, attités par le Roy de Navarre, qui le rāgea, & appuya d'iceux : lequel pour se vanger de son ennemi, le Comte d'Angoulesme, & Connestable D. Charles d'Espagne estans lors en Normandie tous deux, le fit guetter, & surprendre de nuit dans la ville de l'Aigle, & massacrer dedans son liēt, par le

ministere de D. Rodrigo de Vris, D. Iean Ramir, d'Arellau, D. Corbaran de Lect, des Barons de Garro, & Antiede, & autres chevaliers, & soldats Nauarrois. Et tant s'en falut qu'il dissimulat ce fait, que mesme il le publia, confessa, & maintint qu'il auoit esté fait par son commendement, & qu'il auoit esté iustement occis: dequoy le Roy, & toute la court, furent en grands troubles, voyant l'audace du Roy de Nauarre indõptable, & nourrie par plusieurs qui luy adheroyent en son Royaume, outre la confederation qu'il auoit avec les Anglois. à laquelle mesmes il essaya d'attirer le Roy D. Pierre d'Arragon, qui toutesfois ny voulut entendre, à cause qu'il estoit allié du Roy de France, & qu'il faisoit estat d'entretenir l'amitié d'iceluy. Pour obuier aux maux que telles fureurs pouuoient produire: il falut que le Roy Iean dissimulat, & par promesses d'impunité, dons, & reditions de villes & places, selon les demandes, & pretensions du Roy de Nauarre: essayast de rõpre ceste alliance, qu'il auoit traittée avec les Anglois, iusques, mesmes, a luy bailler le Duc d'Anjou son fils en ostage, pour le faire venir à la cour, où estat venu, le Roy fit semblant

de luy faire son procès, mais ce fut vne farce iouée: car l'ayant fait venir deuant luy, a genoux, requerât pardon, il luy pardonna le meurtre du Connestable, & tout ce qu'il auoit commis contre la couronne de France, & son autorité, intercedant pour luy la Royne Blâche, veufue du Roy Philippes, sa sœur, & la Royne Ieanne sa femme, mais ceste pacificatiõ fut bien tost troublée: car le Roy de Nauarre estimant que le Roy de France auoit plustost dilayé son couroux, pour le luy faire sentir en autre temps qu'oublié, ne se separoit point des alliâces faites au preiudice du Royaume de France, entretenât tousiours secrettes pratiques, tant dedans, que dehors le Royaume. Et comme il estoit turbulent, & tousiours saisi de desfiance, & soupçon, ayant le Roy Iean fait assembler les États de son Royaume, & remonstrant les necessités de la guerre, demâda deniers pour foudayer trente mille hommes, le Roy de Nauarre voulut empescher ceste subuention, & y contredit a son pouuoir: neantmoins elle fut accordée. Le Roy Iean extremement fâché de l'audace, du Roy de Nauarre, qui au lieu de luy estre aydant, comme bon gendre, & qui auoit fraichement

esté par luy absous d'un grand crime, se môstroit dur aduet faire a tous les desseins, attédoit occasion propre pour le chastier, laquelle se presenta à propos en la ville de Roüan, à la reception, en Normandie, du Dauphin Charles, qui auoit esté nouvellement, par luy pourueu de ceste Duché où se trouuerent les grands Seigneurs du pays, notamment le Roy de Navarre, cōme Comte d'Eureux, membre de ladiète Duché, lequel ne se doutât d'aucune chose, fut surprins avec plusieurs autres Seigneurs & chevaliers, estant à table bâquetant avec le nouveau Duc, le tout par delibération, & complot acordé entre le pere & le fils, D'entre ceux qui furent lors pris, le Comte de Harcourt, les Seigneurs de Grauille, Maubuô, Colinet & Doublet eurent les testes tranchés, autres furent pandus, par le commendement du Roy. Le Roy de Navarre fut enuoyé prisonnier au Chasteau Gaillard sur Seine, & de la mené à Paris, & finalement au fort d'Alleux en Palluel: les procès faits a tous, cōme criminels de leze Majesté, leurs biens confisqués & mis és mains du Roy, mais il les falloit gagner a force d'armes: car la ville d'Eureux, celle de Harcourt, & autres se trouuerent munies de bons soldats Na-

Emprisonnement du Roy de Navarre.

arrois, & autres de ce parti, qui firent refus de les rendre au Roy, se fiâs au secours des Anglois, qui tenoyent Calais, & troubluyent grandemēt le Royaume de France, tant du costé de la Picardie, que de celuy de Guienne, lesquels, l'an mil trois cēs cinquante six, entrerent en Normandie, s'estans ioints avec eux Philippe frere du Roy de Navarre, & Godefroy oncle du Comte de Harcourt. Le Roy Iean auoit aduertī de ceste procedure le Roy D. Pedro d'Arragon, afin qu'il ne luy semblat aduis qu'il eut rien fait a la legere, estant chose deuē a la raison, que les Roys quelques souuerains qu'ils soyent, iustificent leurs actions, & les mettent en euidence, sur peine d'encourir blasme, & d'estre reputēs tirans, & hays de tout le monde, cōme violēt, & iniques. Le Comte Gaston Phebus, lors tenant le Comté de Foix, qui auoit espousē vne sœur du Roy de Navarre, nommée Agnes, se ressentit plus qu'aucun autre de la prison d'iceluy, passant en Espagne, il essaya desmouuoir le Roy D. Pedro d'Arragon son beau frere, pour se declarer aduerfaire du Roy Iean, s'il ne deliuroit le Roy de Navarre, mais le Roy D. Pedro ne luy voulut obtemperer, car il

estimoit l'amitié de France estre tresseul
 appuy de ses Estats, & Royaume, joint
 qu'il doubtoit tousiours de guerre entre
 luy, & le Roy D. Pedro de Castille, bien
 promit il d'interceder pour luy enuers le
 Roy Ieā, & le prier de vouloir vser de cle-
 mence, & traiter son prisonnier, sans pas-
 sion, ains avec l'ordre de iustice, & encotes
 de nexiger sur luy tout son droit, eu esgard
 qu'il estoit Roy, & son gendre, & d'ailleurs
 du sang de France: ce qu'il fit de grande
 affection, enuoyant au Roy de Frâce Am-
 bassadeurs pour c'est effet: parquoy le Roy
 Iean, tant par les sollicitations du Roy de
 Arragon, que des Roynes susmentionées,
 & autres grans Seigneurs de son Royau-
 me, fit entendre au Roy de Nauarre qu'il
 s'aprestat de respondre aux charges & ac-
 cusatiōs de son procureur general, & qu'il
 luy permettoit de prendre des aduocats,
 & gens du conseil, de quelque natiō qu'il
 voudroit, pour sa iustification, l'assurant
 qu'il ne l'empescheroit en ses defenses;
 que s'il se trouuoit qu'il luy eut fait aucun
 tort, qu'il luy en feroit telle raison, & sa-
 tisfaction, qu'il s'en contenteroit: mais si
 au contraire il estoit conuaincu de crime
 de leze Majesté, c'estoit a luy a luy faire

grace, ou non, selon qu'il luy plairoit. Sui-
 uant cela on entra en procès, par voye de
 Justice: mais dans peu de iours la prise du
 Roy Iean aduint en Guyenne, par les An- *Prise du*
 glois, qui fit cesser ces moyens iuridiques. *Roy Iean.*
 Apres la prise du Roy Iean, le Dauphin,
 & Duc de Normandie son fils, vindrent à
 Paris, ou par l'aduis des Estats assemblés,
 luy furent ordonnés cinquante Conseil-
 lers, pour administrer & regir le Royau-
 me. Par ceux cy entre autres choses, fut
 proposée la deliurance du Roy de Navar-
 re, mais le Dauphin son beau frere, l'em-
 pescha. Durant sa prison, Louys, son ieuf-
 ne frere, vint en Navarre, pour gouverner
 le royaume, lequel fut pratiqué par le roy
 D. Pedro d'Arragon, & recut de luy aide,
 & secours contre le Roy de Castille, qui
 luy auoit meü aspre guerre. Cepédant on
 cherchoit tous les moyès de faire sortir le
 Roy de Navarre, lesquels en fin on trou-
 ua, par le moyen de Philippes de Navarre
 frere du Roy Charles, Iean de Pinguignac
 gouverneur d'Artois, & autres François
 acompagnés de D. Rodoric de Viriz, D.
 Corbatá de Leet, D. Charles de Artieda,
 D. Fernando de Ayaua, & du Baron de
 Garro, qui le tirerent du chasteau d'Aleux

en Palucil, où il auoit esté prisonnier dix huit mois, lequel lieu ils escheleterent de nuit, tuant le capitaine & les gardes: & tient-on que Louys Due d'Anjou, l'un des enfans de France, y tint la main, contre ce que desiroit le Dauphin son frere Due de Normandie, lequel eust bien voulu que le procès du Roy de Navarre eut esté fait, & parfait, afin qu'estans ses biens confisqués, il vint à se saisir de plusieurs belles terres qu'il auoit en Normandie: ioint que imposant le Dauphin plusieurs gros tributs sur les peuples de France, il craignoit que le Roy de Navarre ne se mit du costé du peuple, mutiné a cause de ces charges en plusieurs lieux, notamment en la ville de Paris. Le fait de ces chevaliers fut longuement loué spécialement en Navarre: en memoire desquels & pour le bon seruite qu'ils auoyent fait a leur Roy, leurs noms furent escrits en la chambre des Comptes du Royaume de Navarre. Le Roy Charles eut plusieurs affaires en France contre le Dauphin son beau frere, neantmoins il y eut, en fin, quelque espeece de reconciliation entre eux, estant le Roy de Navarre porté, & soustenu par les Parisiens, & leur preuost des Marchans Estienne

Marcel, & par l'Euesque de Chaalons, parquoy il fut ordonné, par quelque forme de Justice tenue, que les biens meubles, & immeubles du Roy de Navarre luy seroyent restitués, & que les choses qui estoÿēt passées seroyent oubliées: & mesmes, que les os de ceux qui auoyent esté executés à Roüan, seroyent baillés aux parents pour estre enseuelis honorablement, & toute note d'infamie ostée, & que leurs biens confisqués seroyent rendus aux legitimes heritiers. Mais quelque promesse de paix que le Dauphin fit en cest endroit, li môstra il despuis par effect, qu'il n'en auoit aucune volonté: A raison dequoy grands troubles s'en ensuiuerent, ioint que le Roy de Navarre persistoit en ses demandes, d'estre mis en possession des Duché de Bourgogne, Comtes de Brie & de Champagne, ancien patrimoine de ses predecesseurs. Le Roy de Navarre de son costé mit gens ensemble, tant de ses partisans François, que de ses subiets de Navarre. Le Dauphin aussi de sa part assembla grand nombre de gensdarmes, & se demena la guerre autour de Paris quelque temps, les Parisiens tenâts le parti du Roy de Navarre, lequel se vint pat-

Mort d'Estienne Marcel
preuost des Marchands.

quer à sainct Denis le Dauphin, & son armée demeurant à Conflans, & pont de Charêtō, exclus de Paris, iusques a ce que par ceux de sa faction, ayant esté occis Estienne Marcel preuost des Marchands, il fut introduit avec ses gens, en la ville, par la porte sainct Antoine. En ce temps se conclud le traitté de Bretigni, sur la deliurance du Roy Jean: parquoy on trouua bon de reconcilier ces Princes, & par la bonne diligence de plusieurs moyeneurs furent faits amis le Dauphin, & le Roy de Nauarre, lesquels, a cet effet, s'entreurent a Pontoise: mais ce fut vne amitié pleine de soupçon; car ayant le Roy de Nauarre receu certaine somme de deniers des Parisiens pour licétier les Anglois, & Nauarrois dont il s'estoit serui, & les faire desloger des villes de Mante, & Melcun, & autres es environs de Paris, il n'en fit rien, ains les reteint, & soudoya de nouveau, se rendât par ce moyen suspect au Dauphin, & à toute la France. Le Roy Jean en fin mit d'accord le Roy de Nauarre avec le Dauphin son fils, & de sa part le receut en sa bonne grace, iurant le Roy Charles de Nauarre de luy estre fidelle à iamais. Apres s'estre reconcilié l'an 1361. il se retira

en Navarre, ayant eu de sa femme la Royne Jeanne vn fils, en la ville de Mante: lequel fut nommé Charles, comme luy, & qui luy succeda au Royaume. Ceste mesme année 1361. le Roy D. Pedro de Castille essaya de tirer à son parti, & embrouiller en la guerre qu'il deliberoit faire contre le Roy d'Arragon, le Roy Charles de Navarre lequel estoit fraichement venu de France en son Royaume de Navarre, desiré, & bien receu, comme celuy qui auoit esté long temps absent. La premiere chose qui fit y estant arriué, fut de bien recompenser les Seigneurs & cheualiers qui l'auoyent serui, & secouru en ses affaires de France, entre lesquels estoit le plus remarquable D. Rodrigo de Vrriz, lequel eut pour ses bons seruices le gouuernement des ressorts de Sanguesse, Olite & Tudelle, le Baron de Garro eut autre sorte de recompense, ne se voulant arrester en Navarre, car il estoit cheualier errant, & cherchant la guerre, partant retourna en France. Or comme toutes choses eussent esté assés paisibles en Navarre iusques alors, il se presenta occasion d'y remuer, & troubler tout, a la venue des Ambassadeurs du Roy D. Pedro de Castille, Inigo

*Le Roy de
Navarre
pratique
par celuy
de Castille.*

Lopez de Orofco, & Arrias Gonçales de Valdez, lesquels vinrent congratuler, au nom de leur maistre, le rechercher d'amitié, & nouvelle ligue, & le prier de vouloit se trouver en lieu où les deux Roys peussent conferer, de presence ensemble. Le Roy Charles fut fort aise de ceste Ambassade: & comme il estoit tousiours en opinion d'auoir guerre contre le Roy de France, iusques à tant qu'il luy eut restitué les terres qu'il pretendoit luy appartenir, faisoit estat de l'amitié de Castille, pour s'en preualoir en tel besoin. Il promit donc aux Ambassadeurs d'aller a Soria en Castille: & ayant accordé premieremēt avec ses Ambassadeurs quelque forme de paix, s'y achemina l'an 1362. menant en sa compagnie son frere Louys, & le Capral de Buch, grand Seigneur en Guyenne, l'Abbé de Fescan, & autres, tāt Nauarrois que François. Le Roy de Castille se trouua au lieu assigné, & les receut en toute demonstration d'amitié, & pour le premier acte confirmerent, & validerent les articles de paix, & alliances contenant ligue offensive, & deffensue contre tous. Apres quelques iours passés en festes, & ieux d'armes, & autres esbatemens, le Roy de Castille

ayant conuié celuy de Nauarre à vn grad festin, luy dit, qu'il auoit quelque chose à luy dire: à raison dequoy, estans entrés en vne galeric, le Roy de Castille luy tint tels propos, en presence de D. Garcia Alvarez de Toledé, maistre de saint Iacques, de Inigo Lopez de Orosco, Martinjanes de Seuille grand Thresorier, Martin Lopez de Cordoue grand chambellan, Martin Fernandes cheualier du Seel secret, tous du conseil priué d'iceluy, & aussi des principaux Seigneurs, & cheualiers qui auoyét accompagné le Roy Charles: Mon frere,, (dit-il) puis que nous auons fait serment,, de nous aider l'vn l'autre cōtre nos enne-,, mis, ie vous veux bié declarer, que la paix,, que i'ay avec le Roy d'Arragon, a esté fait-,, te contre ma volonté, & au detrimēt de,, mon honneur: car Aben, Alhamar, Roy,, de Grenade, s'estant confederé avec luy,, couroit mes terres d'Andaloufie, & ce fut,, la cause qui me fit condescendre à faire,, paix, à fin de chastier ce Maure: maintenāt,, que i'é ay eu ma raison, ie ne me sens obli-,, gé a garder ceste paix, sinon que les places,, que i'ay rendues me soyent rebailées, &,, les frais de la guerre, causée par le Roy de,, Arragon, payés: parquoy suiuant la pro-,,

» messe que vous m'aués faicte, jurée: ie vous
» somme de m'aider en ceste guerre, de voz
» forces, & de vostre personne. Le Roy de
» Nauarre fut fort esbay de ce langage, & se
» trouua surprins, ne sachant que respōdre:
» car il estimoit que le Roy de Castille n'a-
» uoit aucuns ennemis, quand il iura la paix,
» & alliance susmentionée. En fin il mōstra
» d'estre fort desireux de faire ce que le Roy
» D. Pedro de Castille vouloit, mais demā-
» da tēps pour pouuoir conferer a part avec
» ses conseillers, qu'il auoit la amenés. Tous
» furent d'aduis, qu'il obtemperat au Roy
» D. Pedro: car autrement il y auoit danger,
» qu'estant sa personne au pouuoir d'iceluy,
» il ne luy iouast quelque mauuais tour, cō-
» me il estoit temeraire & cruel, & sans au-
» cun respect: ioint qu'estāt le Royaume de
» Nauarre despourueu, & les forces de Ca-
» stille assēs grandes autour d'eux, il estoit à
» craindre, que s'il se monstroit retif, & luy
» refusoit ce qui luy demandoit, avec sa de-
» tentiō, il ne fit aussi quant & quāt courir le
» pays a les gens, avec notable dommage de
» luy, & des Nauarrois ses subiets, il les creut
» & fit respōce au Roy de Castille, que luy,
» & les moyens estoient à son commende-
» ment, pourueu qu'il luy rendit la pareille,

s'il receuoit incommodité, pour s'estre ré-
du ennemy du Roy d'Arragon son beau
frere. A ceste faute l'amena doncques l'al-
liance de Castille, par luy tant recherchée,
pour s'en seruir contre les François, qu'il
ne fit aucune difficulté de se mettre es
mains du plus infidelle Prince de la terre.

Donc suiuant cest accord, le Roy de Na-
uarre ne faillit à la promesse de Soria, en-
uoyant defier le Roy d'Arragon, fondé
sur ce que durant ses affaires, & prisons de
France, il ne l'auoit voulu secourir: a quoy
s'offrant le Roy d'Arragon de luy satisfai-
re par bônes raisons, il n'en voulut enten-
dre aucune. Ayant doncques assemblé
plûsieurs gês d'armes, il vint assieger la vil-
le de Sos, laquelle il print, & puis Sauue-
terre, peu apres il receut deux mille hom-
mes Castillans qu'il disposa avec ses Na-
uarrois sur les frontieres d'Arragon, où ils
firent plusieurs pillages, meurtres & brus-
lements. Le Roy d'Arragon entendant
bien que la guette que le Roy de Navarre
luy faisoit, estoit chose forcée, aduisa de le
diuertir, & separer, par moyens subtils, de
l'alliance de Castille. Pour ce faire, sçachât
que le Roy Charles estoit tousiours en
querelles pour la Duché de Bourgongne,

*Guerre de-
noncé de la
part de Na-
uarre au
Roy d'Ar-
ragon.*

& autres tetres, avec le Roy de France, il enuoya vers le Roy Iean D. Iean Fernandes de Heredia son Ambassadeur lequel estant venu en Auignon, ou ayant eu plusieurs parlements avec les Seigneurs du Conseil du Roy de France, exploicta si bien qu'on se conteta de remettre les differens en iugement, & arbitrage du Roy d'Arragon son maistre, & de six Cardinaux: ce qui fut cause que les Roys de Nauarre & d'Arragon, de la en auant, commencerent a auoir secrettes intelligences ensemble, au preiudice de Castille.

En fin l'Abbé de Fescan Legat du Pape, essaya de mettre paix entre ces Princes, & obtint du Roy de Castille, que D. Louys de Nauarre s'y employast, lequel alla parler au Roy d'Arragon à Buriana, & amena a Moruedro, au Roy de Castille, le Comte de Denia D. Alphonse d'Arragon, qui fut despuis premier Connestable en Castille, & Marquis de Viena, & avec iceluy D. Bernard de la Cabrera, & autres: mais toutes leur diligences furent vaines, car le Roy D. Pedro de Castille ne vouloit ouyr parler de paix, sinon que le Roy d'Arragon luy promist de tuer D. Henry Comte de Transitamare, D. Tello freres, ce qu'il
refusa

refusa de faire au commencement, montrant d'auoir horreur d'vn acte si meschant, que de trahir ainsi ceux qui auoyēt eu recours a la protectiō, & l'auoyent serui: neantmoins despuis il n'en fit aucune conscience, se voyant pressē, & ses terres par trop endommagées par le Roy de Castille, & s'accorda avec le Roy de Navarre, pour tuer D. Henry, ce que Dieu ne permit, car il auoit destiné D. Héry au Royaume de Castille, & Leon, & pour fleau, & chastiment exemplaire du tiran D. Pedro, lequel promit au Roy de Navarre de luy bailler la ville de Logroño, s'il vouloit tenir la main à ce meurtre. Pour ce faire les deux Roys d'Arragon & Navarre accorderent vne entreueüe a Sos, feignant le Roy Charles de vouloir quitter l'alliance de Castille. Pour assurance, & garde de la ville ou se deuoient trouuer les deux Roys, fut choisi pour cappitaine, & gouverneur Don Iean Ramires de Areillam, chevalier Navarrois, Chambellan du Roy Charles, lequel print pour son lieutenant son frere Ramir de Areillam, avec trente hommes d'armes, trente lanciers, vingt arbalestiers, & autres soldats. Les Roys entrèrent en Sos, avec chacun deux homes,

& auoyent esté mandés D. Henry, & D. Teillo, pour s'y trouuer. D. Henry vint accompagné de huit cens hommes à cheual, lesquels ayant laissé hors de la ville, il entra dedans, luy troisiésme, ainsi qu'auoyent fait les Roys. Leans entra aussi l'Abbé de Fescan, mais ne sachant rien de ce qui se brassoit contre D. Henry. Ayans les Roys traitté & deuisé longuement de leurs affaires, par semblant, estimans que l'ocasion estoit oportune de faire des-

D. Ieã Ramires d'Arcillan chevalier vrayement noble, ne veut estre ministre de la trahison brasée contre le Comte de Tristamar.

avec D. Jean Ramires, l'incitât d'executer ce meurtre, & luy faisant grandes promesses: mais ce chevalier, qui auoit le cœur noble, & vertueux, n'y voulut oncques consentir, disant, qu'il aimoit mieux mourir cent fois, que de tacher sa renommée d'un crime si execrable que cestui-là. Les Roys voyans qu'ils auoyent en vain esperé que cestui-cy deust estre ministre de leur trahison, ne sceurent que faire, sinon dissimuler l'entreprise, & se retirer en leurs terres, enioignans silence a D. Jean Ramires. De cest acte genereux D. Ieã Ramires d'Arcillan merita louïange immortelle, outre ce que Dieu l'honora grandement despuis, l'ayant adressé en Castille au tēps

que ce D. Henry y regna, par lequel il fut aymé, & cheri, & obtint d'iceluy la seigneurie de los Cameros. De luy sont descendus les Comtes d'Aguilar de la famille d'Arcillan. Or ceste affaire mal entrepris, n'ayant peu estre executé, fut lors dissimulé & teu. Desia en autre temps estoient passés pour parler & accors entre ce Roy D. Pedro d'Arragon, & son frere D. Ferdinand Marquis de Torlose, au dommage de Don Henry, pourée qu'ils le voyoient desireux de regner en Castille, duquel Royaume Don Ferdinand estoit legitime heritier, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans proctées de loyal mariage: toutefois ce ne fut oncques l'intention du Roy d'Arragon de bien faire a Don Ferdinand son frere, ny luy pourchasser honneurs, ny aduentages quelconques: mais comme il estoit homme plein de desdaigneuse enuie, & sans amour, ny grace aucune enuers ceux qui luy faisoient seruice, il mettoit facilement tout en hazard, n'espargnoit personne, & dissimuloit enuers tous pour sa commodité presente. Or D. Henry qui le congnoissoit bien, sceut aussi dissimuler à son tour, & se garder de luy, le maniant si dextrement, que par les moyens, & for-

ces d'Arragon, il se fit voye pour paruenir a ses desseins. Et de fait, peu apres pratiqua vne nouvelle, & tres estroitte ligue avec iceluy, en consequence de laquelle furent enuoyés en France D. Jean Fernandes de Heredia, & François de Perillos, capitaines du Roy D. Pedro d'Arragon, avec argent, pour soudoyer gens de guerre.

Or le Roy d'Arragon, desireux d'estre hors de ceste guerre de Castille, faisoit tousiours tenter, par le Roy Charles de Nauarre, s'il pourroit amener celuy de Castille a quelque bon apoinctemēt, mais cestoit temps perdu: parquoy les Roys de Nauarre & d'Arragon se resolurent de faire entre eux vne ligue, pour confirmatiō, & lien de laquelle ils accorderent mariage entre l'Infante Don Ieanne sœur du Roy Charles, & l'Infant d'Arragon Don Iean Duc de Gironne, heritier d'Arragon, aagé lors de quatorze ans. Et en outre le Roy d'Arragon s'obligeoit de bailler cinquante mille florins, pour desengager quelques villes que le Roy Charles auoit engagées au Comte de Foix Gaston Phebus son beau frere: Item de luy soudoyer certain nombre de gens d'armes, contre quelques ennemis que ce fut, notamment six cens

hommes à cheual des gens de Navarre contre Castille; & si c'estoit contre France, de luy en soudoyer mille, & luy aider par mer & par terre de toutes ses forces, au besoin: & en outre luy quitta à perpetuité, pour demeurer a la couronne de Navarre, Saluatierra, & le lieu dit le Terme du Real. Pour assurance desquelles choses, qui estoient fort au grand honneur & aduenrage du Roy de Navarre, celuy d'Arragon promit de mettre en depost la ville de Iacca, Vncastillo, Sos, Exca, & Tiermas, qui seroyent cōmises a la fidelité de Raimond Allemand de Ceruillon, cheualier Arragonnois, auquel pour cest effect seroit remis le serment d'hommage, & vasselage qu'il auoit enuers le Roy d'Arragon, & iureroit fidelité à celuy de Navarre, pour luy liurer les places mises en ses mains, s'y de la part d'Arragon estoit contreuenu aux accords sus elcripts. Le Roy de Navarre, de sa part, promit de quitter l'alliance du Roy de Castille, & luy faire la guerre, & a ses enfans: & de sa part mit en depost, ou gage, la ville & chasteau de Sanguesa, Gallipienço, Vxuc, Aybar, Caseda, Pitelles, & la Penna: & en outre la personne d'Arnaud Seigneur de Luse, son cham-

Accord entre Navarre & Arragon contre Castille.

bellan, fort agreable, & priué : lesquelles choses furent iurées sur l'hostie, au lieu de Vncastillo, presens les Comtes de Trāstamare, Ribagorca, & autres, ausquels les Roys recommenderent de tenir ceste alliance secrette. Ce ne fut pas assés à ces deux Roys de se munir contre l'effect du Roy de Castille, pour leur seurté & deffense, mais en outre voulurent partir entre eux la peau de l'Ours auant que l'auoir pris, diuisant le Royaume de Castille, en sorte, qu'au Roy Charles de Nauarre deuoit demeurer la Cité de Burgos, avec toute Castille la vieille, toute la terre des mōts d'Occa, iusques aux limites de Nauarre, & la mer Océane, en ce compris la terre de Guipuscoa, Alaua & Biscaye, & dauantage les villes de Soria, & Agreda. Et pour le Roy d'Arragō furent assignés le Royaume de Toledo, & Murcia: conspirerēt aussi la mort du Roy D. Pedro de Castille, offrant le Roy d'Arragon a celuy de Nauarre deux cens mille florins, & la propriété des villes, & chasteaux de Sos, Vncastel, Exsea & Tiermas, s'il le tuoit, ou le luy liuroit prisonnier : & sans cela luy offrit la Cité de Iacca, avec son territoire, & vallées, des maintenant. Pour plus dissimuler

*Partage du
Royaume
de Castille
auant que
l'auoir con-
quis.*

ees menées, ils ordōnerent que D. Louys frere du Roy de Navarre se mettroit a courir les terres d'Arragon, mais qu'il se laisseroit prendre prisonnier par Don Alphonse Comte de Ribagorça : ce qui fut fait, mais Louys de Navarre fut bien tost deliuré, & sceut si bien le Roy de Navarre couvrir ses intentions, que celuy de Castille ne s'en peut appercevoir pour lors. Ce dernier complot fut ainsi machiné entre ces deux Roys, sans le communiquer a personne, a cause du Comte de Trástamare D. Henry, avec lequel le Roy d'Arragon faisant autres diuerses menées : car le Roy D. Henry affectant ouvertement le Royaume de Castille, sur lesperance des faueurs qu'il attendoit de France, promettoit au Roy d'Arragon, que s'il luy aidoit de sa part, il luy bailleroit, en pleine propriété, & droit souverain, la sixiesme partie des terres qu'il conquesteroit par son aide, & moyés en Castille: à quoy prestoit l'oreille le Roy D. Pedro d'Arragon, tousiours inique enuers son frere D. Ferdinád Marquis de Tortose, auquel du droit, apartenoit le Royaume de Castille, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans legitimes. Or ces marchés n'estans tellement

couverts que l'Infant D. Ferdinand n'en sentist le vent, il en fit si grād bruit, & s'escarmoucha de façon, que le Roy d'Arragon, & le Comte de Transamare furent d'aduis de s'en despecher duquel conseil fut D. Bernard de Cabrera, ce qui fut executé tost apres: car voyant l'Infant D. Ferdinand qu'il estoit aussi peu asseuré en Arragon, qu'en Castille, & à ceste cause se voulant retirer en France, le Roy d'Arragon son frere eut moyen de le faire arrester, & tuer au chasteau de Buriane, territoire de Valence.

1363.

L'an 1363. mourut le Roy Jean de France, estant retourné en Angleterre, pour deliurer les ostages qu'il auoit baillés, ne pouuant induire les Estats du Royaume de France d'accomplir les capitulations accordées avec l'Anglois. Ceste nouvelle entendue par le Roy Charles de Navarre, il s'apresta aussi tost pour passer en France, auquel Royaume son beau frere Charles cinquiésme auoit succédé: mais ceste guerre d'Arragon l'auoit si bien enuelpé, qu'il ne peut: parquoy ses affaires allerent assés mal au deça des môts Pirenées. Bertrand du Guesclin cheualier Breton, qui despuis fut Connestable de France, au

nom du nouveau Roy, luy print Mante, & Meulant, & autres places en Normandie, & en mesme temps mourut son frere Philippes, qui luy vint fort mal a propos, pour les remuemens qui ensuiuerent en France, a l'aduenement de ce nouveau Roy.

L'année 1364. renouvelerent derechef ^{1364.} leurs alliances les deux Roys de Navarre, & Arragon, mais aucunement differentes, & changées, estant ja descouuert celuy de Navarre ennemi de D. Pedro de Castille. Ils se trouuerent pour cest effect à Sos, accordant de continuer ceste guerre contre Castille, sans qu'il fut lieite a luy de faire paix, ny trefue, sans la volonté de l'autre: Que le Roy D. Charles de Navarre ne feroit aucun accord avec le Roy de France, que celuy d'Arragó n'y fut compris. Baillerent l'vn à l'autre ostages, pour assurance de leurs conuentions, assauoir, de la part du Roy d'Arragon son fils D. Martin, & de celuy de Navarre vn fils de D. Louys son frere, & les enfans de D. Iean Ramires d'Areillan, de Don Martin Henriques, du Seigneur de Grammont, de D. Bertrand de Gueuatra & autres. Ces conuentions furent iurées par les principaux cheualiers,

& villes d'une part & d'autre. Et pource que les sommes de deniers promise a la capitulation de Vncastello, au Roy de Navarre estoient fort augmentées, il fut dit, que des maintenant le Roy d'Arragon luy deliureroit cinquante mille florins comptant a Sos, & pour le surplus luy feroient baillées en gage la cité de Iacca, Sos, Vncastel, Tiermas & Exca. Autre accord particulier fut fait entre le Roy Don Charles, & le Comte de Trāstamare Don Henry, entre les mains duquel deuoient demeurer les ostages. Le Roy de Navarre promit d'entrer en personne en Castille, & y faire la guerre: & pour s'assurer de D. Henry, voulut auoir en ostage, de sa part sa fille D. Leonor, qui fut depuis Royne de Navarre, & vn sien fils bastart, nommé D. Alphonse Hentiques. Le Comte promist, que si quelque iour il obtenoit le Royaume de Castille, il n'empescheroit point que le Roy de Navarre ne iouist des terres de l'ancien patrimoine de Navarre, vsurpées par les Roys de Castille, & plusieurs autres.

Or estoient les conseils d'entre le Roy de Navarre, & du Comte Don Henry de Trāstamare secrets, & séparés d'auec le

Roy d'Arragb, lequel se gouernoit, pour le plus, par l'aduis de Bernard de Cabrera, cheualier sage, & de grande experiance, par lequel il estoit souuent destourné de ce ou les autres le vouloyent faire condescendre: a raison dequoy le Roy de Nauarre, & le Côte D. Henry luy en vouloyent. Ioint que comme priué conseiller, & de plus grande autorité, il estoit hay des autres Seigneurs Arragonnois, moins fauorisés. Parquoy s'estant derechef assemblés ces Princes en Almudear, le Roy de Nauarre, & les Comtes de Trãstamare, & de Ribagorca conspirerent d'oster ce conseiller au Roy d'Arragon: & firent en sorte, qu'ils le mirent en la mauuaise grace d'iceluy. D. Bernard estant aduerti qu'on le vouloit prendre, se voulut retirer, & fuyant arriua en Nauarre a Carcastello, les habitans duquel lieu voyãs qu'il estoit poursuiui par Garcí Lopez de Sese, fermerent les portes de la ville: mais estants sommés par Garcí Lopez, au nó des deux Roys, de luy liurer D. Bernard: ils le retindrent, attendans le commendement du Roy, lequel leur manda qu'ils le liurassent es mains de Garcí Lopez, & par luy fut mené à Murillo, où il demeura quelque

temps, en esperance d'estre deliuré : mais il estoit tant mal voulu du Roy de Navarre, & du Comte de Transamare, que par importunes accusations, & charges ils ne cessèrent point, iusques a ce qu'ils l'eussent fait mourir. Ce Bernard de Cabrera auoit esté autresfois cōtraint de venir a la Cour, & s'employer aux grans affaires d'Estat, où il estoit fort aduicé, auant l'an 1346. lors qu'ennuyé du monde il auoit deliberé de se faire moyne. Le Roy l'auoit cheri, & aduencé, aussi en receut plusieurs bons conseils, & tresprofitables seruices, tant es guerres de son Royaume, qu'en celles de Sardaigne, & de Castille. Mais comme les courtisans plus ils cherchent la grandeur, & l'hōneur de leur Prince, & sont par eux plus honorés, & aimés, tant plus sont ils subiets aux enuies, & mal vucillances: ainsi en print il à cestuy-cy: car ayant, pour trop adherer au Roy son maistre, acquit l'inimitié de tous les Princes, & grands Seigneurs du Royaume, lors que par les menées du Roy de Navarre, & du Comte de Transamare, il se trouua prins, il n'y eut personne qui luy fut fauorable: ains quasi par vne commune conspiration luy fut fait sommairement son procès, & consti-

tué iuge d'iceluy sa propre nourriture l'Infant Don Iean Prince de Girone, lequel seant au tribunal, & ayant pour assesseur Dominique de Cerdagne, Iustice majeur d'Arragon (qui deuoit estre defendeur de l'opressé, pour le deu de sa charge, & office) prononça sentence de mort contre ce pauvre vieillart decrepit. Il fut mené au marché de Sarragosse, illec decapité, & sa teste portée au Roy, qui estoit à Barcelonne: tels salaires ont souuent les plus fideles conseillers des mal aduisés Princes, Ainsi mourut miserablement vn des plus grands personnage, en noblesse, sens & vertu, qui eut esté de long temps en Arragon, lequel, sans le Roy son maistre, auoit executé choses tres-grandes, & le Roy, sans luy, oncques n'auoit fait chose qui vallust. Le fils dudit Bernard nommé Bernardin auoit espousé Marguerite de Foix, fille du Viscomte de Castelbó, & de Constance de Lune.

Mort de Bernard de Cabrera pour auoir esté trop fidele seruiteur de son maistre.

Or pour reuenir aux promesses & capitulations faiètes entre les deux Roys de Nauarre, & Arragon, elles n'auoyét point l'execution deuë, & si les ostages accordés n'estoyent point deliurés: car ce n'est pas chose ordinaire, en tels traittés, que les

*Perpetuelle
desiance
entre les
Francois.*

faits suivent les parolles, estants les Princes tousiours agités de desiance les vns des autres. Parquoy le Roy de Navarre ne receuant deniers du Roy d'Arragon, ne luy fournissoit point de gens de guerre, pour opposer à l'armée de Castille, reuenue és terres de Valence, & si commençoit a penser a plusieurs desseins, peu favorables au Roy d'Arragon. Si le Roy de Navarre, ayant trompé le Roy de Castille, essayoit d'en faire de mesme à celuy d'Arragon, le Roy d'Arragon, de sa part, n'en faisoit pas moins contre celuy de Navarre: car il avoit enuoyé en France ses Ambassadeurs, lesquels traiterent, en la cité de Toulouze, avec les deputés du Roy de France Charles cinquiesme, & avec Louys Duc d'Anjou frere d'iceluy, vne ligue, par laquelle les François promettoyent d'aider au Roy d'Arragon à conquerir le Royaume de Navarre, & en despoullier le Roy Charles, & l'ayant conquis, s'obligeoyent de luy fournir tousiours cinq cés lances, contre quiconques le voudroit repousser de la possession d'iceluy. Le Roy d'Arragon promettoit aussi de son costé d'aider aux François a cōquerir la Guienne, & en chasser les Anglois. Ces accords

furent faits l'an 1364. estans en inimitié les ^{1364.}
Rois Charles cinquiesme de France, &
Charles deuxième de Navarre. Mais cõ-
me ils estoient François, & beaux freres,
ils s'accorderent despuis, faisant paix en-
semble: parquoy le Roy d'Arragon perdit
ses peines, & ne luy seruit l'alliance, pour-
chassée en France, a chose quelconque. La
guerre continua neantmoins toute ceste
année entre les François, & les partisans
du Roy de Navarre en France: mais l'an
1365. la Royne Jeanne femme du Roy de ^{1365.}
Navarre se hastia de venir à la cour de Frã-
ce, traiter la paix d'être les deux Roys, dõt
l'un luy estoit mary, & l'autre frere: car le
Roy d'Arragon ne cessoit de solliciter le
Roy de France, pour l'effect de l'alliance
conuenue l'an precedent à Toulouse, spe-
cialement pour la conqueste de Navarre:
à raison dequoy il luy auoit enuoyé encor
ceste année nouueaux Ambassadeurs. Le
Roy de Navarre estant aduertit de toutes
ces choses, pressa fort la Royne sa femme
de s'acheminet, encor quelle fut enceinte.
Son voyage n'aporta lors qu'une breue
treue: mais despuis la paix se fit, par la grãd
diligence des deux Roynes Jeanne fem-
me du Roy de Navarre, & Blãche sa sœur,

1366.

& par l'adresse, sens, & prudence de Capital de Buchs lors prisonnier des François, pour les partialités de Navarre. Estant la Royne a Eureux, l'an 1366. elle acoucha d'un fils nommé Pierre, qu'on appella Côte de Mortaing, & apres ses couches elle se retira en Navarre, avec son fils aisné Charles, aagé lors de quatre ans, & celuy quelle auoit enfanté de nouveau.

En ce temps le Roy D. Pedro le cruel, Roy de Castille auoit forte & aspre guerre contre D. Henry son frere naturel qui vouloit deschasser du Royaume de Castille le legitime Roy pour s'y mettre, cōme despuis il fit : or durant ceste premiere guerre, le Roy de Navarre, ne bougea en faueur de l'un, ni de l'autre de ces Princes contendants : mais ayant secu que le Roy Don Pedro de Castille s'estoit retiré à Bayonne, depossédé de son Royaume, il le vint voir, & se trouua present aux accords, & prouesses que firent le Prince de Galles, Edouart & luy : puis estant de retour en Navarre, il fut fort sollicité par D. Henry, de se ioindre de son costé, mais il s'estoit ja obligé par promesse au Roy D. Pedro de Castille, & au Prince de Galles, de leur donner libre passage par ses terres.

Le

Le Roy d'Arragon aduerti de toutes ces choses, pressoit fort, par les Ambassadeurs, le Roy de France, d'esmouuoir la guerre aux Anglois, & au Roy de Navarre: à quoy il promettoit de se ioindre de sa part, pour diuertir l'orage qui venoit sur le nouveau Roy de Castille D. Henry, lequel il essaya de faire receuoir aussi en ceste ligue: & de fait, il y auoit guerre perpetuelle és frontieres d'Arragon & de Navarre. Or nonobstant les choses susdittes, tant sollicita, & pratiqua D. Henry le Roy Charles de Navarre, qu'il luy fit oublier les promesses faites par luy, a Bayonne, au Roy D. Pedro de Castille, & aux Anglois, & vint trouuer iceluy D. Henry a Sainte Croys de Campeço, luy promit, & iura d'estre de son costé, & d'empescher a son pouuoir, le pas de Navarre, a l'armée Angloise: ce qui eut grandement serui a rompre tous les desleins & entreprises du Roy de chassé. car il n'auoit és passages des Pirenées rien qu'il le fauorifat, que les villes de S. Sebastien, & de Guetaria en Guipuscoa. A ces promesses, solennellement faites par le Roy de Navarre au Comte D. Henry, assisterent D. Gomes Manrique, Archeuesque de Toledo, D. Lopez Fer-

*Inconstance
du Roy de
Navarre.*

nandes de Luna, Archeuesque de Sarragosse, D. Alphonse d'Arragon, Comte de Denia, & Marquis de Villena, Bertrand du Guesclin, & plusieurs autres grãds Seigneurs de Castille, France & Arragon. Et fut arrestée confederation & ligue entre les Roys d'Arragon, de Nauarre, & Don Henry, a commune defense contre tous, promettant le Roy Charles de se tenir prest avec les forces de son Royaume, pour se trouuer en personne en la bataille qu'on estimoit qui se deust donner: pour assurance, dequoy fut mis en depost, es mains de l'Archeuesque de Sarragosse, le chasteau de la garde: & celuy de S. Vincet, en la puissance de Bertrand du Guesclin: & celuy de Buradon, baillé en garde a D. Iean Ramires d'Arcillan. En recompense des bons offices que D. Henry esperoit du Roy Charles, il luy promit bailler la ville de Logrogno, en proprieté, à luy & aux siens, il y auoit aparence que les affaires du Comte Henry passeroient mieux, que celles de Don Pedro, & partant le Roy Charles esleut de se tenir du costé des plus forts, comme il luy sembloit. Le Roy de Castille depossédé, & le Prince de Galles

entendans ceste ligue, la trouuerent fort estrange : or estant l'Anglois plus familier du Roy de Navarre, se plaignit grandement a luy, essayant de le ramener a ses premieres promesses, ce qu'il fit: luy faisant derechef quitter, par insigne inconstance, le parti du Comte Don Henry, & du Roy d'Arragon, moyennant les promesses qu'on luy fit, de luy bailler, outre Logrogno, la cité de Victoria, qui tenoit encor le parti du Roy Don Pedro, il s'obligea donc par contraire iugement, de leur bailler passage, & de se trouuer en personne, avec sa gendarmerie, en la bataille, en leur faueur, excusant sa legereté sur ce que le Royaume de Castille appartenoit de droit a D. Pedro, & faisoit avec cela ses desseins de se preualoir de l'amitié, & des forces des Seigneurs Anglois en ses querelles, & pretentions qu'il auoit contre le Roy de France, qui luy troubloit grandement ses affaires. Or les conuentions que le Roy Don Pedro de Castille fit avec le Prince de Galles furent telles. Il luy donna des lors la Seigneurie de Biscaye, & Castro de Ordiales, & en outre payer les gens de guerre qu'il meneroit

*Deuxiesme
inconstance
du Roy de
Navarre.*

*Paches en-
tre le Roy
de Castille
& le Prin-
ce de Galles.*

1367.

en Espagne: laissa es mains des Anglois, en ostage, les trois filles D. Beatrix, Constance & Isabel: promit la cité de Soria a Jean Chandos Connestable en Guyenne pour l'Anglois, & a plusieurs autres Seigneurs & cheualiers autres places, & villes de Castille. Et sur ces accords, pleins de bonne esperance, puis qu'il auoyent le Roy de Nauarre pour amy, s'acheminèrent avec grande & puissante armée, pour remettre le Roy Don Pedro en son Royaume, au printemps de l'an 1367. Or le Roy Charles, ou troublé en sa conscience, a cause des sermens qu'il auoit tant de fois faulxés, ou pour autre raisõ, ne se voulut trouver en ceste rencontre du Roy D. Pedro, & du Comte D. Henry, ainsi qu'il auoit promis, ains sous couleur d'aller à la chasse se fit prendre prisonnier, par complot accordé, a Oliuier de Manny, cheualier Breton, qui tenoit le chasteau de Boria au nom de Bertrand du Guesclin, quil auoit en don du Roy d'Arragon, auquel il fut enfermé: & pour ne monstrier d'estre du tout desloyal, il laissa à Pampelone D. Martin Henriques de l'Acarra son grand escuyer, & porte enseigne, avec trois cens lances, luy commendant qu'il se ioignit

à l'armée Angloise, & combatit en icelle. L'armée Angloise arriua à la Cucua, ou Combes de Pâpelone l'an 1366. conduite par le Prince de Galle, non point par charité, ny amour qu'il portast au Roy Don Pedro dechassé, ains pource que l'honneur, & la louange qu'auoit acquis Bertrand du Guesclin, d'auoir establi le Côte D. Henry pour Roy de Castille, ne laissoyt point dormir ledict Prince de Galles, lequel estant à Nagera il escriuit a D. Henry, l'intitulant Comte de Translamare, estant au demeurant sa lettre pleine de toute courtoisie, l'admonestant de quitter le tiltte de Roy, pour le bailler à D. Pedro vray heritier. Pour responce, D. Henry dit, qu'il ne pouuoit entendre à aucun accord avec ce-luy qui auoit, contre tout droit naturel, meurtris tant de personnes du sang Royal de Castille, qui faisoit à tous propos faux serments: En fin ils s'entreheurterent si asprement, és enuirons d'Aleson, qu'en fin D. Henry fut defait demeurant entre les

*Cruauté du
Roy Don
Pedro.*

me iour d'Auril l'an 1367.

Le Roy de Nauarre aduertti de ceste victoire, pensa qu'il estoit temps de sortir de sa cachette, pour ce pressa Oliuier de Manny de le laisser sortir : mais la difficulté estoit que ce chevalier vouloit estre payé de son bien seruir, pour auoir pris le Roy prisonnier. Le Roy Charles luy bailla son fils puisné, D. Pierre, en ostage, luy promettant que s'il le vouloit venir trouuer a Tudelle, il luy bailleroit là, tout ce qu'il luy auoit promis & dauantage. le bon chevalier print l'Infant D. Pedro, le mit dedés son chasteau de Boria, deliura le Roy, & peu apres, par grande simplesse, le suiuit à Tudelle : mais il ny fut pas si tost entré, qu'on l'empoigna & le mit on en prison, iusques a ce qu'il eut rendu l'ostage. Avec luy deuoit estre laisi vn sien frere, par le commandement du Roy : mais ainsi qu'il se vouloit sauuer, en fu, ant par dessus vn toict, il fut tué par ceux qui le poursuiuoient. Le Roy Charles escriuit incontinent au Roy d'Arragon, se plaignant du tort que les Bretons, tenant le chasteau de Boria, & Magallon, luy auoyent fait, & que mesme ils luy detenoient son

filz, lequel il auoit esté contrainct de bail-
ler en ostage, & entendoit qu'ils le vou-
loyent mener en France: ce qu'il le prioit
d'empescher metrans bonnes gardes sur
les passages en ses terres. Disoit d'auan-
tage, qu'ils le menaçoient de courir les
terres de Nauarre, se fians au port & fa-
ueur qu'ils auoyent d'Arragon, pour lors:
parquoy le prioit de ne leur donner for-
ces, ny aide quelconque en telles entre-
prises, & de ne trouuer point mauuais
s'il menoit vne armée deuant Borja, pour
deliurer son filz de Prison. Pour faire
ceste Ambassade fut enuoyé en Arragon
Garci Sanches prieur de Ronceual, le-
quel non seulement executa bien sa char-
ge, mais d'auantage entra en traicté de
mariage entre les Infants Charles aîné
de Nauarre, & Don Leonor d'Arragon,
fille du Roy Don Pedro. Le Roy d'Ar-
ragon qui n'auoit besoin d'ennemis, d'au-
tant qu'il craignoit le Roy de Castille,
fit cesser tous les troubles de Borja, &
commanda aux Bretons de rendre l'In-
fant Pierre, lequel estant porté à Tudel-
le, Oliuier de Manny fut aussi deliuré
de prison. Quant au mariage, encor

que le Roy d'Arragon le desirast, & sollicitat fort, le Roy de Nauarre, ayant retiré son fils, ne se soucia d'y entendre, voulant premierement voir à quoy reuiendroyēt les remuciments de Castille qui furent tels que D. Henry derechef par laide des François remit sus vne seconde armée.

Quant au Roy de Nauarre, il recouura les places qu'il auoit baillées en depost, faisant ligue avec le Roy d'Arragon, & D. Henry, en quoy il fut aidé par le Roy D. Pedro de Castille, & a la faueur de la victoire qu'il auoit obtenue : toutesfois il n'obtint d'iceluy, ny Logrogne, ny la ville de Victoire, qu'il luy auoit promises, & si ne peut retirer des mains de D. Jean Ramires d'Arcellan, cheualier de bié & d'honneur, la place de Buradon, dont il auoit esté esleu gardien, & depositaire, disant qu'il ne seroit point l'heur des Princes, ny leur passions, mais l'equité de la foy promise, & iurée. Ce bon cheualier s'estoit retiré en Arragon, des la bataille perdue, quant D. Henry se sauua de France, au seruiue duquel il ne tarda gueres despuis a si mettre.

*Integrité de
Don Jean
Ramires
d'Arcellan.*

Le Prince de Galles, auant que partir d'Espagne, auoit tramé vne ligue ferme

entre les Roys regnans en Espagne, & luy, avec diuers desseins, en laquelle il se faisoit fort de faire que le Roy de Navarre se maintiendroit fidelle, & fourniroit bon nombre de gensdarmes. Quant à celuy d'Arragon, il embrassoit la ligue (ce sembloit de grande affection, estimant qu'il ne pouuoit mieux faire que de se ioinde, pour lors, au Roy de Castille victorieux, & aux Anglois, pour conclusion, & arrest de ceste confederation, iournée fut assignée aux Ambassadeurs de tous les Princes a Tarbes: ce pendant les perfidies du Roy D. Pedro de Castille facherent tellement le Prince de Galles, qu'il s'en reuint à Bordeaux tres-mal content. Au iour assigné comparurent les Ambassadeurs des Roys de Navarre & Arragon, & du Prince de Galles a Tarbes, où despuis arriuerēt ceux de Castille. Les inclinations des Princes estoient telles, que le Roy d'Arragon eut bien voulu tenir le parti de D. Henry, s'il eut osé, mais il suiuiot la fortune: celuy de Navarre estoit plus incliné au Prince de Galles: mais quoy que ce fut ils vouloyent se preualoir de l'occasion des troubles, & tirer chacun sa part des terres de Castille: le Roy d'Arragon vouloit Mur-

Lignes plaines d'infidelité des Princes d'alors.

cia, & autres villes : ccluy de Navarre demandoit les Prouinces de Guipuscoa, & Alaua, & nommement victoria, Sauueterre, & Treuigno, & plusieurs villes en la Rioja : le Prince de Galles pretendoit Biscaye, Castro d'Ordiales, & plusieurs autres lieux, prometans tous de se bander contre D. Henry, & luy empescher le passage en Espagne, si ces choses leur estoÿent accordées, & baillées par Don Pedro : sinon ils auoyent aussi bonne volonté de se liguier avec D. Henry, sil leur faisoit telles promesses. Ainsi estoit mis le Royaume de Castille a l'encant. D'autre part le Roy Edouart, pere du Prince de Galles, & le Roy d'Arragon faisoient leurs menées a part, pour partir entr' eux le Royaume de Castille, & Leon, & y donner lieu au Roy Charles de Navarre : ainsi se penoyent ces Princes de partir entr' eux ce que Dieu auoit ordonné a autre, & furent leurs propositions, & disputes a Tarbes telles, & de tant de choses, que ne pouuans rien conclure, ils remirent leur assemblée a Oleron, où ils firēt encor moins, d'autant que D. Henry avec son armée Françoisse sur leur pourparlet entra en Arragon avec Bernard bastard du Comte de Foix, puis

en Castille ou se rendirent a luy plusieurs villes & places, ensemble plusieurs gentilshommes fuyans la fureur de Don Pedro. Et l'an 1368. Pendant que le Com-1368.
te D. Henry pressoit de pres Toledo, les villes de Victoria, Saluatierra, d'Alaua, & Logrogno, qui tenoyent le parti du Roy D. Pedro, fachés de la continuelle guerre que les Guipuscoans, & autres voisins, leurs faisoient se rendirent au Roy Charles de Navarre. A ceste reduction seruit beaucoup au Roy de Navarre D. Tello, qui tenoit Biscaye, qui estoit lors en mauuais mesnage avec son frere D. Henry. On dit qu'ayans les habitans de ces villes fait entendre au Roy D. Pedro leurs necessités, il leur fit entendre qu'ils tinssent bon pour luy, tant que possible leur seroit, & que quand ils ne se pouroyent plus defendre, qu'ils se rendissent plustost a Don Henry son frere bastard, sans se desioindre de la Couronne de Castille, que non pas au Roy de Navarre, qui les retrancheroit de ce corps. En ce temps aussi le Roy Charles de Navarre, pour faire deniers, dont il auoit besoin, vendit a la ville de Viana, le

1368.

droit appellé Fontadera, ensemble le lieu dit Agoncillo, & bourgs de Vrlicilla, & Lacagurria, avec leurs appartenances, par lettres données a Olite le septiesme Aoust, ceste année 1368. Estant ja mort D. Pedro Roy de Castille, occis de la main propre de D. Henry son frere bastard le 23. iour de mars, de laquelle plusieurs chargēt Bertrand du Guesclin, comme luy ayāt faussē sa foy, & promesse de le mettre en lieu de seurté. Apres la mort du Roy D. Pedro, D. Henry luy succeda la grādeur, & l'heut de ce Roy fut suspecte aux Roys de Navarre & d'Arragon, lesquels traitterent ligue entr' eux, se restituerent l'vn a l'autre certaines ville & chasteaux. Avec eux par apres se mit le Roy de Portugal, d'Angleterre & de Grenade, ialoux des prosperités de ce nouveau Roy de Castille, lequel estant receu pour Roy, licentia Bertrand du Guesclin, auquel il donna plus de six vingts mille doubles d'or contant outre plusieurs villes & places. Estant de retour en France il fut fait Connestable: Or quāt aux affaires d'entre Castille & Navarre, plusieurs difficultés se presentoyēt au nouveau Roy Henry, pour l'absence du Roy Charles de Navarre, ne se voulant ingerer

la Royne D. Ieanne sa femme, qui gouernoit le pays cependant, d'arrester, ny refoudre aucune chose sur la restitution des villes de Logrogno, Sauueterre, Alaua, Victoria, & Saincte Croys de Campeçoz, vsurpées sur la couronne de Castille. Car le Roy Charles ayant sceu, des l'an 1370. que les Anglois & François venoyent de-rechef aux mains, estimant que c'estoit occasiõ propre pour recouurer les terres, & droits qu'il pretendoit estre de son ancien patrimoine, possédées par le Roy de France, auoit passé les monts, estant en Normãdie, en la ville de Cherbourg, sans s'aprocher de la cour de France, ne se fiant aucunement de son beau frere le Roy Charles cinquieme a son partement, D. Ieanne sa femme estoit gouernante, & pour conseil luy auoit donné D. Bernard Focaut Euesque de Pampelone, & D. Iean Crusat doyen de Tudelle. Par la Royne gouernante furent rendues au Roy d'Aragon les villes de Sauueterre, & la Real, & ligue traittée avec le Roy, leurs accords tendoyent au dommage de Don Henry Roy de Castille, lesquelles choses furent ratifiées par le Roy Charles: lequel estant pratiqué, & appaisé aucunement par le

1372.

Roy de France, fit paix avec luy, qui dura environ cinq ans: à raison dequoy il s'apresta pour retourner en Nauarre sur la fin de l'an 1372. Attendant lequel retour, la Royne sa femme sollicitée pour raison des villes cy dessus declarées qui s'estoyent rendues au Roy de Nauarre, ne sceut prendre autre meilleur expediant, pour contenter le Roy Don Henry, que d'accorder que le Pape Gregoire xi. qui auoit fraichement succédé a Urbain cinquieme fut iuge de ce different, & que iulques a ce qu'il eut enuoyé vn Cardinal avec suffisant pouuoir, pour en déterminer, les villes demeureroyent és mains de Don Iean Ramires d'Arcillan cheualier de grand vertu, & estime, qui les tiendroit comme en depost, au nom du Pape. Cela accorda la Royne, afin que le Royaume se trouuast entier, & paisible au retour de son mary: mais nonobstant cest accord, le Roy D. Henry ne laissa d'essayer s'il pourroit auoir ces places par armes: & aduint que Sauueterre, Alaua, & saincte Croys se reduirent a son obeissance: mais Victoria, & Logrogno demeurèrent en depost és mains de Don Iean Ramires d'Arcillan. De cest excès du Roy Don Henry se plai-

gnit le Roy Charles au Pape Gregoire xj. en Auignon, puis vint en diligence en son Royaume de Navarre pour le deffendre contre l'armée du Roy Henry de Castille, qui menaçoit d'entrer en ses terres, s'il ne luy rendoit ses villes de Logrogno, & Victoria. Le Roy D. Charles luy remonstra, que puis qu'il auoit esté accordé de décider ce different, par le iugement du Pape, & qu'il y auoit en Espagne vn Legat: assauoir, Cardinal Guy de Bologne Euesque de Portuëse, qu'il estoit content qu'iceluy en cognust, & iugeast, ce que le Roy Don Henry luy accorda: & partant estoit venu le Legat à sainct Dominique, ayant eu communication des droits, & allegations des deux Roys, les mit d'accord, aux conditions qui s'ensuiuet: Que les villes de Victoria, & de Logrogno, seroyēt restituées au Roy de Castille: que l'Infant de Navarre D. Charles, prédroit en Mariage D. Leonor Infāte de Castille, fille du Roy D. Héry, avec dot de cent mille doubles, a la celebratiō du Mariage, & outre, & par dessus ladite somme le Roy Héry debourceroit, au mesme tēps, vint mille doubles au Roy de Navarre pour les frais qu'il auoit faits durāt le tēps qu'il auoit tenu lesdites places

Accord entre Navarre & Castille.

Que pour assurance de l'accomplissement de ce mariage, l'Infant D. Pedro puisnay de Nauarre, demurerait en ostage en Castille, és mains de la Royne D. Ieanne, iusques a ce que l'Infant D. Charles fut paruenue en aage suffisant. Ces choses arrestées d'une part & d'autre, les deux Roys s'entreurent en la ville de Brione, lesquels confirmèrent derechef tout ce qui auoit esté accordé: & estant de retour le Roy de Nauarre en son pays, il enuoya incontinent son fils D. Charles, pour fiancer l'Infante D. Leonor, lequel vint a Brione, bien accompagné des grands Seigneurs de Nauarre: & illec furent faites les fiancialles, avec grand feste, & magnificence: les villes de Victoria, & Logroño furent rendues, & apres le retour de l'Infant Don Charles, D. Pedro son frere fut enuoyé és mains de la Royne de Castille, pour y estre en ostage, suiuant l'accord.

Le Roy de Nauarre ayant donné ordre à cest affaire, rechercha les deportements de ceux qui auoyent administré son Royaume durant son absence: & ayant trouué que plusieurs fautes auoyent esté commises par l'Euesque de Pampelone, & le doyé de Tudelle, qu'il auoit laissé, pour

conseillers à la Royne sa femme, iceux craignans d'estre chastiés, s'absenterent. L'Euesque print le chemin de Rome, où il paruiat à sauueté, & illec il acheua le reste de sa vie: mais quant au doyen, qui se voulut sauuer en Castille, il fut suiui, & atteint prez de Logrogno, & là tué par le commandement du Roy: Tost apres la Royne Ieanne retourna en France, où elle ne vescut pas long temps.

Sur la fin de ceste année 1373. le Roy D.^{1373.}
 Charles, & son fils aîné vindrent à Ma-
 dril trouuer le Roy Don Henry, auquel le
 Roy de Navarre fit entendre que pour
 oster vn grand desboubier, & trouble en
 ses affaires, qui pourroit luy estre meue
 la part du Roy Edouart d'Angleterre, &
 d'Edouart Prince de Galles, fils d'iceluy,
 il deuroit embrasser leur amitié, laquelle il
 auoit charge de luy offrir, à cōdition, qu'il
 rompit l'alliance, & confederation qu'il
 auoit avec le Roy de France leur ennemi:
 & moyennant ce ils promettoyent de ne
 donner aucun aide aux filles du feu Roy
 D. Pedro, lesquelles estoyēt en Angleter-
 re, priās le Roy Edouart, & le Prince son
 fils, instamment, de les vouloir remettre
 en l'heritage paternel, ioint que Iean Dug

*Le Roy de
 Navarre
 essaye en
 vain de dis-
 uertir le
 Roy de Cas-
 tille de l'a-
 mitié de
 France pour
 le iuinire d'
 l'Anglois.*

de l'Anclastre auoit espouſé D. Conſtance, l'une d'icelles, à cauſe de laquelle il prétendoit le Royaume de Caſtille luy appartenir, comme tenant lieu d'aiſnée du Roy D. Pedro, déclaré legitime, & rendue en ceſte qualité par les Eſtats du Royaume: Toutes leſquelles prétentions ſeroyēt par les Anglois laiſſées, & miſes à neant, s'il ſe deportoit de l'alliance de France: & auſſi qu'il deliuraſt quelque quantité de ducats au Prince de Galles, en acquit de ce que le Roy D. Pedro ſon frere luy eſtoit demeuré redevable. Ces choſes furent miſes en auant par le Roy de Nauarre, comme ayāt charge des Princes Anglois ennemis de France, auſquels il auoit touſiours adheré, & adheroit, pour les torts qu'il diſoit luy eſtre faits par le Roy de France ſon beau frere: amenant pluſieurs raiſons apparentes, pour induire le Roy D. Henry à ſe renſer à ce parti: mais luy, qui ne tenoit la couronne de Caſtille d'autre, apres Dieu, que des François, ne voulut ſe monſtrer ingrat, ains reſpondit reſolument, qu'il ne quitteroit iamais l'amitié de France, tant qu'il viuroit: mais que s'il ne tenoit qu'à desbourcer quelque ſomme de deniers, pour contenter l'Anglois, qu'il eſtoit bien

contēt de le faire: ce que le Roy de Nauarre dit n'estre suffisant, le prioit en outre de ne prendre en mauuaise part ce qu'il luy en auoit dit, puis qu'il en auoit charge du Roy d'Angleterre. Le Roy D. Henry dit, qu'il ne luy pouuoit sçauoir mauuais gré de ce qu'il luy auoit dit, & ainsi le Roy de Nauarre retourna en ses pays. Telle responce sceuë par le Prince Anglois, luy despleut grandement: car le Roy de Castille donnoit grand contrepois a leurs affaires, pour l'aide, & secours qu'il donnoit par mer aux François, ayant vne bonne quantité de vaisseaux de guerre, conduits par messire Ambroise Bocanegra Geneuois son Admiral, qui tenoit le passage entre France & Angleterre tellement empesché, qu'outre plusieurs petites prises qu'il auoit faiçtes, il dōna vne routte a vne flotte d'Angleterre: enuiron ce temps, prenant 36. vaisseaux, avec leurs charges prez la Rochelle, où fut pris prisonnier le Comte de Pemebroch general de l'armée, tellement que ce n'estoit sans cause que les Anglois essayoyent de desioindre le Roy de Castille d'auec celly de France.

Le Roy de Nauarre n'ayant donc rien peu faire comme nous auôs cy dessus dit,

enuers le Roy de Castille, comme il estoit turbulent, & ennemi de repos, forma vne nouvelle querelle au Roy D. Henry, sur le payement de cent cinquante mille doubles qu'il auoit promis pour le mariage de sa fille Don Leonor: car le Roy de Nauarre refusa cent cinquante mille reales d'argét, qui estoient en ce payement, disant, que le Roy de Castille estoit tenu de luy payer la somme en or. Ces reales en fin furent perdues pour le Roy de Nauarre, a l'occasion des querelles qui suruinrent depuis. L'Infant Don Pedro, second de Nauarre qui auoit esté en ostage, fut rendu. En ce temps fut le Roy de Nauarre aduertit, que D. Rodrigo de Vrris, cheualier qui s'estoit grandement employé à son seruice en tous les affaires, tant en France, qu'en Espagne, auoit secrettes intelligences avec le Roy D. Henry de Castille, lequel desiroit de se saisir de la ville de Tudelle sur Ebro, & Caparose, nonobstant les accords, & affinités contractées avec luy. De ces places estoit Merin, & gouuerneur D. Rodrigo, lequel pour cest effet estât pratiqué, auoit promesse du Roy D. Henry de grande recompense en Castille, & de luy faire espouser vne siene niepce, fille d'un de ses freres.

*Trahison
decouuerte.*

Le Roy Charles informé de toutes ces choses, en fut grandement desplaisant: car il aimoit D. Rodrigo, & pour le destourner de ceste si peu honneste entreprise, il luy fit entendre, qu'il auoit sceu le traité du mariage qu'il faisoit en Castille, l'admonestant de n'y entendre en façon aucune, sans le consentement de son conseil. Don Rodrigo estimant que le Roy ne sçauoit rien des autres menées, ains seulement pouuoit auoir senti quelque vent du mariage, ne se soucia de chose qu'on luy eut dicté, ains se mit en chemin, comme pour aller à nopces. Estant venu à Pampelone, il fut arresté par le commandement du Roy, & enquis sur la trahison, ne pouuant reicter les indices qu'on luy monstrois, fut con- Execution de Rodrigue d'Uris. damné à auoir la teste tranchée: ce qui fut executé, en secret toutesfois, pour l'honneur de sa famille, auxquels le corps fut baillé, & par eux enterré au monastere de sainct Augustin à Pampelone. De ceste mort eurent telle frayeur plusieurs autres chevaliers de Navarre, auxquels les façons de faire du Roy Charles n'estoyent agreables, qu'ils depaïserent, se retirant où ils pensoyent estre les biens venus. Ceci aduint l'an 1376. auquel les villes de Pampe-1376.

lone, Pont de la Royne, Garde, S. Vincēt, Arcos, & sainēt Jean de Pied de Port, approuuerent le mariage d'entre l'Infant D. Charles, & D. Leonor de Castille: avec les serments, vsés en ce temps, ce que procura le Roy Charles, afin de plus autoriser la future succession.

1377.

L'an 1377. l'Infant D. Charles de Navarre desireux de visiter la Couronne de France, pressa tant le Roy son pere, qu'il eut son congé: dequoy il fut fort desconseillé par le Roy D. Henry de Castille son beau-pere, qui scauoit quelle occasion auoit le Roy de France de hayr le Roy de Navarre. Car outre qu'il auoit tasché de rendre le Roy de Castille Anglois, il auoit engagé, & liuré à iceux Anglois la ville de Cherbourg en Normandie, & fait plusieurs autres traicés, au dommage des François. Nonobstant cela, l'Infant Don Charles ne laissa de s'acheminer, faisant estat qu'il n'auoit point offensé le Roy son oncle, & que des differents qu'iceluy auoit avec son pere, il n'en pouuoit rien, & qu'au pis aller, il se retireroit és terres que le Roy son pere auoit en Normandie, & n'approcheroit la cour, sans as-

seurance. En ceste deliberation il partit de Navarre, fort bien accompagné, entre lesquels estoient Baudoin Belloferant, capitaine de plusieurs places en Normandie appartenantes au Roy de Navarre. Jacques de la rue Chambelan du Roy, le Seigneur d'Ortubia capitaine de la Garde de l'Infant, Basque de nation, Pierre d'Estampes, Docteur en Theologie, & autres. Le Roy de France aduerti de ceste venue le fit prendre, dès qu'ils furent en France, Jacques de la rue, lequel fut trouué saisi de quelques papiers, qui accrurent grandement le soupçon aux François. Iceluy mis a la torture, confessa que le Roy, son maistre, auoit comploté avec les Anglois, que s'il vouloit promettre au Roy de Navarre le Duché de Guyenne, & luy payer deux mille lances, il feroit guerre aux François, y employant toutes les forces de son Royaume de Navarre, & de ses terres de Normandie, parquoy il fut serré en bonne & seure garde. L'Infant estant grandement fasché de la prise de ce cheualier, ne sçachant les choses qu'il auoit manifestées, vint trouuer le Roy à Senlis, avec sauf-conduit, le

suppliant de deliurer ce prisonnier: à quoy le Roy fit responce, qu'il ne le deliureroit point, mais luy feroit faire son procès & à son pere, auquel il entendoit confisquer tout tât de terres qu'il auoit en son Royau- me: & au surplus luy commanda de ne partir de la cour, sans son congé. D'auan- tage, le Roy fit venir deuant luy Baudouin Belloferant, luy enjoignant de se desaisir en ses mains, ou de ses capitaines, de tou- tes les places & forteresses qu'il auoit en charge du Roy de Nauarre: ce que Bau- doin, ne pouuant s'excuser, promit de fai- re, & en fit serment. Neantmoins le Roy luy bailla gardes, iusques à ce qu'il eust ac- compli ce qu'il promettoit. Messire Ferdi- nand d'Ayanes cheualier Nauarrois, gou- verneur pour le Roy de Nauarte és terres de Normandie, fut aussi pris, lesquels avec Jacques de la ruë, & Pierre d'Estampes fut enuoyé à Paris. Sur ce le Roy escriuit aux Princes, & Potentats estrangers, sur ces emprisonnemens, faisant grandes querel- les, & plaintes contre le Roy de Nauarre son beau frere: & tost apres commença la guerre aspre & cruelle contre les Nauar- rois, en Normandie, dont Philippes frere

du Roy Louys Duc de Bourbon, & Bertrand du Guesclin estoient chefs, lesquels en peu de temps, prindrent la pluspart des villes, chasteaux, & forts appartenants au Roy de Navarre, & n'y eut que Cherbourg, lequel, tenu par les Anglois, souffrint le siege l'espace de sept mois, sans que les François le peussent prendre. Cependant le Roy de France fit surprendre D. Pierre puisné de Navarre, & sa sœur Marie, a Breteuil, lesquels toutesfois il tint en libre prison, & fort honorablement. En mesme tēps fut prins au chasteau de Bernay, vn secrétaire du Roy de Navarre, nommé Pierre du Tertre, duquel, par voye de tourments, on descouvrit beaucoup de pratiques, & menées du Roy son maistre. Cestui-cy, avec Jacques de la Rue, furent condamnés à mort, leurs corps separés en quatre quartiers & mis aux principalles aduenues de Paris.

*Jacques de
la Rue, &
Pierre du
Tertre ex-
cutés à
mort.*

Ces nouvelles entendues en Navarre, le Roy Charles fut grandement troublé, tant pour la prison de ses enfans, que perte de ses pays, & ce qui le tenoit en plus grand pensément, estoit ce que le Roy de France, pour justification de l'emprisonnement de ses enfans, avoit informé tous les Prin-

ces Chrestiens de ses portemens, & les incitoit contre luy, singulierement le Roy D. Henry de Castille contre lequel il s'estoit monstré reuesche, & desdaigneux en toutes ses actions, nonobstant leurs alliances. Et comme il estoit d'esprit farouche, inconsideré, & abandonné de toute raison, se mit a imaginer plusieurs mauuais desseins, pour preuenir ceux qu'il craignoit, & desia regrettoit la mort de D. Rodrigue Vrris, qu'il auoit fait mourir, & duquel il auoit tiré tant de bons seruites, & le bannissement de plusieurs autres cheualiers, qui luy eussent fait bon besoin alors : mais il esperoit que les Anglois estoient vn bon appui pour luy en tout euenement : & sur ce fondement il voulut essayer de surprendre la ville de Logrogno, qui estoit le rempart de Castille contre Nauarre, estimant qu'il estonneroit le Roy Don Henry par ceit exploit, s'il luy sucedoit, ou l'empescheroit grandement, & feroit paroistre aux autres qu'il n'auoit pas le cœur failli : mais voyant que la place estoit bien munie, & songneusement gardée par la diligence de Don Pedro Manrique, gouuerneur de ceste frontiere, il le fit pratiquer par pro-

*Natal de
señor de
Roy Char-
les de Na-
uarre.*

messes de grands biens qu'il luy donneroit en Nauarre, & auant main, la somme de vingt mille doubles. Don Pedro qui estoit bon seruiteur de son maistre, & au reste cheualier d'honneur, aduertit le Roy de Castille, de toute ceste menée: & receut le Roy ceste nouvelle iustement ainsi que les Ambassadeurs du Roy de France arriuerent a Sauille, pour le preser instamment de faire la guerre au Roy de Nauarre: ce qu'il accorda promptement: & escriuit a Don Pedro, qu'il en-

*Traité
double.*

tretint ce marché avec le Roy de Nauarre, & taschaft, le plus dextrement qu'il pouroit, de l'atraper dans Logrogno, & l'y retenir prisonnier. Don Pedro ayant receu telle responce, monstra tous les signes possibles, qu'il desiroit complaire au Roy de Nauarre, luy assigna temps propre pour luy liurer la ville, receut aussi quelque partie des doubles ducats. Cependant fit entrer secrettement, & a la file bon renfort de soldats dans Logrogno: & pour mieux s'asseurer de biē executer ceste entreprise, & ne hasarder rien, fit entrer en la ville de Nauarre, qui n'est distāte que de deux lieuës, Don Pedro Gonçales de

Mandoça, avec six cens lances, lequel faisoit bruit d'auoir querelle avec D. Pedro Manriques. Les choses ainsi ordonnées, il ne restoit sinon que le Roy de Nauarre fut si mal auisé, que d'entrer dans Logrogno; ce qu'il estoit resolu de faire, contre l'aduis de tout son conseil, qui l'assuroyent que D. Pedro n'estoit pour faire vne teile lacheté, & en outre le conseilloyent de tout laisser, & entretenir la paix qu'il auoit avec le Roy de Castille. Pour tous ces bons conseils il ne laissa de venir au temps ordonné, iusques au pont de Logrogno, accompagné de quatre cens lances, portant son enseigne Royale messire Martin Hénriques. Au deuant d'iceluy saillit D. Pedro Manriques, faisant entrer les Nauarrois coyemēt dans la ville, où les logis estoient ja faits, & s'attendant d'y mener le Roy, luy inuitoit fort courtoisement: mais soudain il luy print vne opinion du malheur, où il alloit se plonger, se retira du pont vers Viane, disant, qu'il n'y vouloit pas entrer, pour lors, en personne. Ce fut vne bonne inspiration. D. Pedro voyant que la proye luy estoit eschappée, fit deualizer beaucoup de Nauarrois qu'il tenoit,

aucuns tués, autres prisonniers, & autres se sauuerét: entre lesquels fut messire Martin Henriques, lequel voyant l'Émeute, saisi de son enseigne, gaigna le pont, où il se trouua enfermé deuant & derriere entre les ennemis, ou apres auoir combattu ne pouuant passer se ietta avec son estandart en leau & se sauua à nage, cōme aussi fit le Seigneur d'Olaqui, lesquels paruenus au Roy luy racōterent le tout: dequoy il ne s'esmerueilla pas beaucoup, neantmoins il en fut grandement faché, pour la perte qu'il auoit fait de beaucoup de bons hommes. Par ce fait fut euidentement rompue la paix entre Castille & Navarre. Le Roy de Castille depescha son fils D. Jean, Prince en la fleur de sa ieunesse desirieux d'honneur, lequel dressa vne armée pour entrer en Navarre. A ceste cause le Roy Charles aduertit de ces preparatifs, apres auoir consulté avec ses estats, passa à Bordeaux, pour demander aide, aux Anglois: ce qu'il eut: car il emmena avec luy six cēs lances, qu'Anglois, que Gascons, sous la charge de messire Thomas Treuet Anglois, & du sieur de Berbecin Gascon.

Or l'an 1378. la guerre se demena fort 1378. entre Castille & Navarre faisans les vns

Grande hardiesse.

Guerre ouverte.

Le Roy de Navarre eut recours aux Anglois.

Finances de
Navarre
épuisées.

Meurtre de
Thomas
Trevet An
glois.

sur les autres grandes courses & pilleries; & furent si grans les frais de ceste guerre, que le Roy de Navarre consuma entierement toutes ses finances, sans que son fils Charles, venant a regner, trouuast vn seul ducat és coffres de la Thresorerie Royale. En la ville du Pont de la Royne, messire Thomas Treuet, capitaine des Anglois, fut tué par les habitans, à cause de quelques insolences. L'Infant D. Jean de Castille entra hostilement en Navarre, faisant contenance d'assiéger sainct Vincent, mais estant la place forte par nature, & par art, & bien munie, ils se retirerent a Logrogno, où s'estant joint a luy D. Pedro Manriques, tous ensemble r'entrerent en Navarre, où ils ne trouuerent aucune resistance: car le Roy Charles se tenoit sur la deffensive: parquoy les Castillans bruslerent Laraga, Artaxoua, & plusieurs autres places, iusques aux portes de Pampelone: deuant laquelle cité l'armée Castillane sejourna vn mois entier, estant Don Jean logé au village de Gorrays: pendant lequel sciour ceux qui tenoyent la forteresse de Thiebes, la rendirent a Don Pierre Manriques, qui la brusla: cestoit vn chasteau edifié par le Roy Thibaud premier,

dans lequel, dès le temps de Philippes le Bel, comme en lieu fort, & de grâde seur-
 té, auoyent esté tenus les tiltres, registres,
 & papiers principaux du Royaume, les-
 quels furent tous bruslés a ce coup, au
 grand dommage du public. En fin voyans
 les Castillans qu'ils n'estoyent assés forts
 pour prendre Pampelone, ils deslogerent,
 & vindrent assieger Viane, laquelle ils
 prindrent, apres plusieurs combats. La
 Garde fut aussi prise, puis voyans l'huiuer
 aprocher, se retirerent en Castille, Don
 Jean alla trouuer son pere à Toledé, au-
 quel il donna raison de ce qui s'estoit pas-
 sé en Navarre, & par ensemble ordonne-
 rent vne nouvelle armée pour retourner
 au Printemps en Navarre. On trouue par
 quelques memoires de ce temps, que le
 Roy de Navarre se plaignit grandement
 de plusieurs cheualiers Nauarrois, qui se
 monstrerent peu fidelles en ceste guerre,
 mesmes ayans esté rapellés de ban, & re-
 stitués par luy, entre lesquels estoient
 nommés Don Ramir Sanches de Asiayn,
 & Don Jean Ramir de Arcillan le ieu-
 ne : ceux-cy, & autres se retiroyent
 l'un apres l'autre vers le Roy de Ca-
 stille, où ils trouuoient bon & gra-

*Tiltres des
 Royaume
 de Navarre
 bruslés a
 Thodes.*

*Prise de
 Viane &
 la Garde.*

cieux accueil, au lieu des rudesses, & rigueurs du Roy Charles : tellement que la noblesse de Navarre diminuoit tellement, qu'elle se reduisoit presque au neant. Le Roy Charles estant au deça des monts, son Royaume estant regi par messire Jean de Fresnay, chevalier François, & son Chambellan, lequel l'aduertit du nouveau appareil de guerre qui se faisoit en Castille: sur quoy ayant meurement deliberé, se voyant foible, sans argent, & mal serui des siens, se resolut d'appaiser le Roy Henry. Pour-ce luy enuoya vn Ambassadeur, à Burgos, pour l'induire a quelque accord: ce qu'il ne refusa nullement, ains respôdit qu'ils ne le trouueroient point difficile, n'y mal aisé à condescendre a ce qui seroit trouué raisonnable. Parquoy le Roy de Navarre se seruit encor ceste fois de Don Ramir Sanches de Aslajn, l'enuoyant à Burgos, avec le prier de Roncevaux, homme de lettres, & d'authorité. Ces Ambassadeurs furent ouys par le Roy D. Henry : & ayans discouru sur les conditions de la paix, elle fut conclue en ces articles. Amitié perpetuelle se iureroit entres les Roys, & Royaumes de Castille, & Navarre, sans que celuy de Castille s'a-

lienast

Messire Jean
de Fresnay
gouverneur
de Navarre.

Paix entre
Castille &
Navarre.

lienast aucunement de la confederation qu'il auoit avec le Roy de France: Que les estrangers, Gascons & Anglois seroyent renuoyés hors les terres de Navarre: Que les villes prinſes par le Roy de Caſtille ſur celui de Navarre seroyent rendues: Que le Roy de Caſtille preſteroit vingt mille doubles d'or, preſentement, au Roy de Navarre, pour la ſolde des gens de guerre qu'il deuoit licentier: pour aſſurance de la reſtitution deſquelles la ville de la Garde demeureroit en gage au Roy D. Henry: Que le Roy de Navarre, pour aſſurance de l'entretienement de ces articles de paix, & qu'il ne la romproit en façon quelconque, bailleroit en depoſt vingt places du Royaume de Navarre a D. Jean Ramires d'Arcellan, notamment le chaſteau d'Estella, dont les garniſons seroyēt payées par le Roy de Navarre, & que Tudelle receuroit garniſon de Caſtillās: Que l'Arraga, Mirande, & ſainct Vincent seroyent du nombre des vingt places, lesquelles seroyent ainſi tenues pour dix ans, & iceux expirez ſans contrauention, toutes seroyent rendues au Roy de Navarre, ou ſon ſucceſſeur. Ces choſes accordées, & iurés, la guerre ceſſa, au bié & profit ge-

neral des deux Royaumes. Ce fait, le Roy de Nauarre vint à Alfaro, visiter l'Infant D. Jean de Castille, & là accomploit partie du contenu en la capitulation, puis peu apres a l'entreueüe qui se fit du Roy de Castille & de Nauarre, fut paracheué le reste de leurs accords, qui furent fort desauantageux pour le Roy de Nauarre, receuant en ce le fruit de son inquietude, comme il auoit fait en France.

*Saluaire des
turbulents
est de hon-
neur, &
dommage.
1380.*

L'an 1380. mourut Charles cinquiesme dit le sage Roy de France, de son viuant il n'y eut aucun moyen de reconciliation entre luy & le Roy de Nauarre son beau frere, parquoy son fils Charles demeura prisonnier, iusques à la mort dudit Roy de France: apres luy regna Charles fixiesme son fils, ieune, en la tutelle des Ducs Philippes de Bourgongne, & Jean de Berry ses oncles, lesquels se monstrent si difficiles aux pouruittes que faisoit le Roy de Nauarre, pour sa reconciliation, & la deliurance de son fils, qu'ils le firent entrer en pensement, & deliberation de les faire empoisonner tous deux: parquoy ayant trouué vn Anglois propre à ce qu'il brasloit, l'enuoya a la cour de France, garni de certaine poudre mortelle, à fin de

*Detestable
entreprise
du Roy
Charles le
mauais.*

faire mourir ces deux Princes, luy promettant grandes recompenses en l'aduenir, s'il mettoit en effect ce qu'il luy enuoyoit, & deslors luy garnit la main de doubles d'or. L'Anglois fit tout le possible, pour accomplir la charge qu'il auoit, mais ses frequentes allées, & venues es cuisines des Ducs, avec ce qu'il estoit Anglois, le firent soupçonner: tellemēt qu'estant pris, avec sa poudre, & ayant cōfessé qu'il auoit là esté enuoyé, pour faire mourir les Ducs de Bourgogne & Berry, à cause qu'ils empeschoyent la deliurance de l'Infant de Navarre, il fut decapité. Ceste faute desplaieut grandement au Roy Charles de Navarre, ne sçachāt plus par quel moyen recouurer son fils.

Durant cest ennui du Roy, il auint que querelle s'esmeut entre messire Fillot de Grantmont Seigneur de Grantmont, au ^{Querelle} _{entre sub-} ^{sess.} deça des monts, & D. Ramir Sauches d'Asyain, pour choses conēnantes le seruice de leur Prince. D. Ramir estoit accusé, par le Seigneur de Grantmont, d'auoir mesme attenté cōtre la personne du Roy: tellement que venans a l'espreuue des armes, par ordonnance des Iuges delegués par le Roy, & estants comparus au iour

assigné ces cheualiers pour combattre, telles furent les importunités des parents, & amis d'une part & d'autre, que le duel cessa, & demurerent tous deux a la disposition, & bon plaisir du Roy, lequel les fit mettre en prison, l'un (assçauoir, le Seigneur de Grantmont) au chasteau de la ville de saint Jean de Pié de Port, l'autre dans Tafalla. Le Seigneur d'Asiayn ayant esté quelque temps en ceste ville prisonnier, a la garde de certains soldats Picards, trouua moyen de corrompre ses gardes: de sorte qu'il se saisit du capitaine du chasteau, & de la place mesme. Le bruit de cest aduerture entendu par la ville, les habitans se mirent incontinent en armes, assiegeant le chasteau, lequel par la trahison d'un des soldats mesmes, qui auoit trahi le capitaine & la place, fut repris, & en iceluy, D. Ramir Sanches d'Asiayn & ses cōplices, auquel le Roy, tant pour ce fait, que autres passés, fit trancher la teste, & confisqua ses biens, & furent pareillement executés les soldats qui luy auoyent aidé a se saisir du chasteau de Tafalla. Quant a messire Fillot de Grantmont, il demeura trois ans en prison, & puis fut deliuré.

*Trahison
des subietz
pauvre.*

Or cependant le Roy D. Charles estant

en grand pensement de son fils detenu en France, fit solliciter, par D. Leonor sabru, qui s'estoit retirée en Castille, le Roy Don Jean, frere d'icelle, grâdement allié, & amy des François, de luy estre aidant, & interceder pour la deliurance de l'Infant Don Charles. Le Roy de Castille desireux de gratifier a sa sœur, s'employa enuers le ieune Roy de France, & ses tuteurs, & les importuna par tant de messages, lettres & Ambassades, qu'ils mirent l'Infant Charles de Navarre en liberté. Quant à D. Pedro son frere puisnay, & D. Marie sa sœur, ils auoyent esté pieça relachés. D. Charles, tost apres sa deliurance, passa en Navarre au grand contentement de tous les Navarrois. Grande fut la malice du Roy son pere, d'entreprēdre vne telle meschaceté contre les Princes de France, lesquels donnerent tesmoignage de leur generosité, de consentir à la deliurance de l'Infant, qui ne pouuoit-mais de la coulpe de son pere, lequel en toutes ses actions mōstroit vne aspreté de nature telle, qu'il neut sceu poursuiure ses droits, ny traiter d'affaire aucun avec les autres Princes, sinon en cholere & desdain: & où il ne pouuoit obtenir ce qu'il pretēdoit, auoit recours aux

*Après patu
rel du Roy
D. Charles
de Navarre.*

mauuais artifices, desirant de se vanger de ceux qui luy faisoient quelque iniure, par tous moyens.

Il auoit vne sœur nommee D. Agnes, mariée au Comte Gaston de Foix, dit Phebus, laquelle, pour les mauuais tours qu'il pouuoit auoir fait au mary d'icelle, fut fort mal traittée d'iceluy : de sorte que elle fut contraincte de laisser sa cōpagnée, & se retirer en Nauarre, & tost apres fut suiuiue par vn sien fils qu'elle en auoit eu nommé Gaston, cōme son pere, où estans tous deux bien receus, & honorés par le Roy Charles, iceluy conferāt avec sa sœur, du mauuais traitement qu'elle auoit eu de son mary, conceut vne telle haine contre le Comte Gaston, qu'il atiltra le ieune Gaston leur fils, pour empoisonner son pere, & luy bailla d'vne poudre venimeuse, l'aduertissant que c'estoit vn medicamēt propre, pour faire changer la mal-veuillance que le Comte auoit contre luy & sa mere, en bonne amitié. Ce ieune Seigneur simple, & mal-adiuisé, croyant ce que le Roy son oncle luy disoit, reuint en Foix, chez son pere, en intention de luy assaisonner quelque viande, avec ceste poudre: mais il ne sceut si biē iouer son personnage, qu'en

*Machinatiō
du Roy de
Nauarre,
contre le
Cōte Gastō
de Foix,
son beau-
frere.*

iettant la poudre dans vn mets, il ne fut
 apperceu par les cuifiniers, ou autrement
 delcouuert: parquoy le Comte fit prendre Mort misé-
rable du
jeune Gasté
de Foix.
 ce sien fils, & vnique heritier, & le fit mou-
 rir en prison miserablement: de sorte qu'il
 ne laissa apres luy, sinon des fils bastards
 qui ne succederent point à la Comté de
 Foix: l'vn desquels estoit Bernard, qui ser-
 uoit le Roy Henry ij. de Castille, en la con-
 queste du Royaume, contre le Roy Don
 Pedro, & luy fut recompensé, & donné des Origine, &
suite de la
maison de
Medina
Celi.
 terres, & États en Castille, duquel descen-
 dirent les Ducs de Medina Celi, ou Zelin,
 dont la race maternelle appartient au sang
 de Castille, comme ensuit D. Ferdinand
 de la Cerde, fils aîné du Roy D. Alphon-
 se le sage, où le Philosophe laissa deux fils,
 D. Alphonse & D. Ferdinand. De D. Al-
 phonse marié en France, sortirent Don
 Louys, Comte de Clermont, & D. Char-
 les, ou Jean, selon autres, Connestable de
 France, & Comte d'Angoulesme. Don
 Louys Comte de Clermont, espoula en
 Andalouzie, D. Leonor de Guzman, fille
 de Don Alphonse Perez de Guzinan, &
 fut Seigneur de Hulna, & du Pont sainte
 Marie, & autres terres de par sa femme:
 duquel mariage issirent Don Louys, Don

Iean, & D. Isabel de la Cerde. Ceste Don Isabel fut par le Roy Don Henry ij. apres qu'il fut establi Roy de Castille, mariée a Bernard bastard de Foix, & eut en dot Medina Celi, avec tiltre du Comte, d'eux nasquit D. Gaston, surnommé de la Cerde, laissant ce nom de la maison de Foix, & Bearn. Il fut deuxiesme Comte de Medina Celi: & espousa D. Mencia de Mandoça, fille de D. Pierre Gonçales de Mandoça grand Seigneur en Alaua, & d'elle eut vn fils nommé D. Louys marié avec Don Ieanne Sarmiento, fille de D. Diego Perez Sarmiento, desquels nasquit Don Gaston de la Cerde ij. qui espousa D. Leonor de Mandoça, fille de Don Inigo Lopez de Mandoça, Marquis de Santillana, dont sorrit D. Louys, qui fut successeur de la Comté, laquelle fut erigée en Duché en luy. Don Louys espousa Don Anne de Nauarre, & Arragon, fille naturelle du Roy Charles Prince de Nauarre, & Arragon.

Or tels que nous auons dit, estoient les deportements du Roy Charles de Nauarre, lequel en fin Dieu frappa de lepre: ce qui luy fit laisser le soing des affaires du monde, & s'adonner aux œuures pies, qui

estoyent de bastir & instituer chapelles, fonder messes, pour soy & ses parens defunts, & pour ce laisser rentes aux Ecclesiastiques: sur tout procura de viure en paix avec les Princes Chrestiens. Estant l'Infant Charles arriué en Nauarre enuiron le cōmencement de la guerre d'entre Castille & Portugal, le Roy D. Iean demāda quelque renfort de gens de guerre Nauarrois, pour mener avec luy, à quoy le Roy de Nauarre consentit volontiers, recors des bons offices qu'il auoit fait enuers les François. pour la deliurance de son fils, lequel il enuoya, bien accompagné, a ceste guerre, n'y pouuant aller en personne, a cause de son indispositiō. L'Infant fit quelque seiour avec sa femme D. Leonor, qui estoit en Castille: & puis passāt outre, vint trouuer le Roy au camp deuant Lisbonne, où il ne demeura gueres, estant le Roy D. Iean contraint, par la peste, qui ruinoit son armée, de leuer le siege, & reuenir en Castille: & licentia l'Infant son beau-frere, en toute amitié, & fort content de luy.

L'an 1386. le Roy Charles maria sa fille ^{1386.} Jeanne a Iean de Montfort Duc de Bretagne, duquel elle eut quatre fils, & trois filles: & puis en secondes nopces espousa

Henry de l'Anclastre Roy d'Angleterre. Il pacifia aussi ceste année, les seditiōs que ceux de Pampelone auoyent esmeues entr'eux, faisant chastier les Autheurs d'icelles, entre lesquels estoient, des principaux vn nommé André de Turilles, lequel fut executé par Iustice.

Ce fait, se trouuant fort malade de lepre, ainsi que disent les Espagnols, & nos histoires Françoises, de mal acquis, par ses paillardises, qui estoit, possible, vne espeece de verolle, dont il languit long temps, il apella des medecins, qui le pensoyēt, vns d'eau ardent, pour le restaurer, y mirent le feu, qui de là se print au pavillon de son lit, dont il brusla, sans pouuoir estre secouru: autres disent qu'il fut enuélé, & coustu dedans vn linceuil, trempé de l'eau ardent, & que le chirurgien voulant couper le filet de sa cousture, avec vne bougie, le feu enuahit soudain le linceuil & brusla le Roy, qui en estoit enuélé: tant y a qu'il finit ses iours en grande perplexité de maladie, dās la ville de Pampelone, l'an 1386. l'an cinquante cinq de son aage, & trante sept de son regne, & fut son corps enseue-ly en la grande Eglise de la mesme cité, où estoit le cœur de la Royne sa femme de-

Iuste iugement de Dieu.

cedée en France l'an 1378. ses entrailles a^{1378.}
saincte Marie de Roncevaux, & son cœur
a saincte Marie d'Vxuc.

*De Charles III. du nom & XXXI. Roy de
Navarre, surnommé le noble.*

AV Royaume de Navarre succe-
da doncques Charles iij. du nom
en l'ordre des Roys de Navarre.
Il fut surnommé le noble, pour sa liberali-
té, priuauté, & autres vertus, qui le firent
priser, & aimer a tous les Princes Chre-
stiés ses voisins, & en general a toutes ma-
nieres de gens: il estoit aagé de vingt cinq
ans, quand il vint a la Couronne. Et lors
du decez de son pere se trouuoit en la
ville de Pinnasiel en Castille, avec le Roy
D. Iean son beau-frere, duquel il print cõ-
gé, avec larmes infinies ayant receu les
nouuelles: & telle fut la beneuolence &
singuliere affection que le Roy de Castille
luy portoit que dès le commencement de
son regne, il obtint d'iceluy la pleine, &
entiere restitution des villes, & chasteaux
de Tudelle, saint Vincent, Viane, Guard,
Estelle, Mirande, Larraga, & autres qui
estoyent en depost, depuis la derniere pa-

*Liberalité
du Roy D.
Iean de Ca
stille, enuers
le Roy*

*Charles 3.
de Navarre
son beau
frere.*

cification faite avec le Roy D. Henry de Castille, & ce nonobstant que le terme de dix ans capitulé ne fut escheu: outre ce, luy fit present des vingt mille doubles d'or, prestés au feu Roy son pere, & le quita de la responce qu'iceluy auoit faite de vingt mille liures, pour la deliurance de messire Perlas de Tortiu Anglois, prisonnier en Castille. Tels & plus grans biens fit le Roy D. Jean de Castille au Roy Charles iij. de Navarre son beau-frere, & semblablement a la Royne Don Leonor sa femme, & aux filles qu'il auoit eu d'icelle, lesquelles estoient, en ce temps, en Castille: & fit en outre, suivre, & accompagner le nouveau Roy, allant en son Royaume, par les principaux de sa noblesse, lequel estant arriué en Pampelone, & illec receu, avec grande magnificence, & allegresse, par les Estats du Royaume, le premier acte qu'il fit, pour le gouvernement d'iceluy, fut, de resoudre avec ses subiets, & conseillers, d'adhérer au Pape Clement septiesme, residant en Auignõ, & reietter Urbain vj. ainsi que faisoient les Roys de France, & de Castille, avec protestation, neantmoins, de ne se vouloir, pour cela, separer de l'Eglise Apostolique, ains d'obeir a ce qui seroit sur le

*Le Roy de
Navarre
durant le
schisme, a-
dhere au
Pape d'A-
uignõ.*

schisme ordonné, par le concile general: puis il chercha l'alliance des Princes voisins, par les moyens ordinaires, leur enuoyant ses Ambassadeurs, spécialement en Arragon, où il fit ligue, & amitié avec le Duc de Girone héritier d'Arragon, & mesme traitta de marier sa fille aînée D. Jeanne, avec D. Jaques aîné du Duc de Girone, en intention d'vnir la couronne de Navarre avec celle d'Arragon, d'autant qu'il n'auoit aucuns enfans mâles, mais ce mariage ne sortit effect.

Sur le commencement de l'année 1387. la Royne Leonor sa femme tomba en vne fascheuse & longue maladie, qui causa plusieurs ennuys entr'eux: il eut d'icelle les enfans suiuaus, Don Jeanne aînée, qui fut femme de Jean de Foix fils d'Archébaud, D. Marie, qui mourut fille a Pampelone, D. Blanche, qui fut Royne de Sicile, & de Navarre, D. Beatrix Côtessse de la marche, femme de Jacques de Bourbon, D. Isabel, aussi decedée fille. Apres ces cinq filles, eurent le Roy Don Charles & la Royne Leonor, D. Charles leur fils qui mourut ieune, & D. Louys, qui ne vesiut que six mois de compagnie pourchassée, hors mariage, vn fils, nommé D. Godefroy de

1387.
Genealogie
de Navarre.

Nauarre, qui fut Mareſchal du Royaume, & Comte de Cortes, & vne fille dicte D. Jeanne de Nauarre, laquelle fut mariée a Inigo Ortis d'Estunega, fils de D. Lopez d'Estunega. De ces enfans fait mention le testament de ce Roy, qui est en la grande Eglise de Pampelone, où sont aussi nommés les freres d'iceluy, messire Pierre Cote de Mortaing, & Leon bastard, & Don Marie aussi bastarde de Nauarre, mariée au Comte de Denia.

13.87

L'an 1387. estant en ferueur les guerres d'entre Castille & Portugal, passerent & repasserent par Nauarre les troupes Francoises, que conduisoit le Duc Louys de Bourbon, au secours du Roy D. Jean, qui furent bien pourueues, & traitées amiablement par le Roy Charles, lequel apres la retraitte d'iceux, & l'accord fait par le Roy de Castille avec le Duc de Lancastre, vint a Calorra, ainsi que nous auons cy deuant dit, se conioir avec le Roy D. Jean, de ceste pacification.

La Royne D. Leonor, ayant esté deux ans sans porter beaucoup de santé, & ne trouuant remede par aucun art de medecine, fut conseillée de changer d'air, & s'en aller en Castille, où il y auoit esperance,

qu'humant l'air de sa naissance, elle recou-
 uriroit sa santé. A ceste cause le Roy Don
 Charles son mary, qui l'aimoit, la mena
 luy mesme, vers le Roy D. Iean frere d'i-
 celle, avec lequel ayant demeuré quelques
 iours en festes, il passetemps diuers, en la
 ville de Nauarete, & s'en retourna, & lais-
 sa illec la Royne Don Leonor, pour y de-
 meurer, iusqu'à ce qu'elle eust recouuré sa
 santé. La Royne fut non seulement bien
 receue, & traitée par le Roy de Castille
 son frere, ains defrayée, & toute sa mai-
 son, & honorée autant qu'il fut possible.
 Estant en ceste aise, elle commença a se
 porter mieux, & en bref recouura sa pre-
 miere bonne disposition: mais comme le
 corps valut mieux de ce chagement d'air,
 l'esprit d'icelle en receut grand dommage:
 car fut pour les commodités, & passetemps
 qu'elle receuoit en ceste grande, & magni-
 fique cour de Castille, ou pour autres oc-
 casions, elle print opinion d'y demeurer,
 & ne retourner plus en Navarre, causant
 ce si peu raisonnable propos sur vn mau-
 uais traitement qu'elle disoit auoir receu
 du Roy Charles son mary, qui ne l'aimoit
 point, disoit elle, estoit chiche en son en-
 droit, que ses reuenus ne luy estoient bien

*D. Leonor
 Royne de
 Navarre
 sans amitie,
 & legere.*

payez, que les cheualiers, & officiers Castillans, qui estoÿét a son seruice, n'estoÿét bien veus ny respectés en Nauarre, & autres telles excuses de femme, a qui la vanité, chés autrui, reluisoit plus, que l'honneur en sa maison: ce que le Roy D. Iean escoutoit d'affectiō fraternelle, mais avec grand mescontentement, sçachant, ou se doutant biē, que c'estoÿent pretextes peu veritables. Quand le Roy Charles sceut qu'elle se portoit bien, il luy escriuit diuerses fois, qu'elle s'en retournast avec luy en son Royaume, dequoy elle s'excusoit trouuant ores vn empeschement, ores vn autre: tellement qu'en fin, cognoissant l'intention d'icelle, il y employa le Cardinal D. Pedro de Lune Cattelā, mais sans fruit: car la Royne voulāt capituler avec le Roy son mary, mettoit en aduent conditions si hors de raison, qu'il fallut chercher autres moyēs. Desia estoÿét passés deux ans, que elle demcuroit en Castille, ne cessāt le Roy son mary d'vser de tous les moyens amiables qu'il pouuoit, pour la faire retourner, & differoit mesme de se faire couronner Roy de Nauarre, pour le desir qu'il auoit de celebrer ceste ceremonie en la compagnie d'icelle, & la faire couronner pareillement

lement avec luy : mais voyât qu'il perdoit temps de luy escrire, & enuoyer messagers, il enuoya D. Ramir d'Arcellan, & D. Martin d'Ayuar Ambassadeurs au Roy de Castille, estant en Guadalajara, aux Estats, le prier d'interposer son autorité enuers sa sœur D. Leonor, à fin de la faire retourner en Navarre, viure avec le Roy son mary, ainsi que Dieu & l'honnesteté le commandent. Le Roy ouyt benignement les Ambassadeurs, & s'offrit de faire, en cela, son deuoir, ce qu'il fit: car estant allé trouuer sa sœur, en son logis, le iour suiuant, il luy remonstra que c'estoit chose iuste, & raisonnable, puis qu'elle se portoit bien, & que son mary la demandoit, qu'elle allast le trouuer: & pour mieux la persuader, luy ^{Remonstrance fraternelle du Roy de Castille à la Reyne de Navarre,} promit, que si elle n'auoit en Navarre l'estat, & entretenement conuenable à sa grandeur Royale, qu'il luy departiroit de ses biens, & luy bailleroit grande compagnie de Cheualiers & damoiselles, pour la rendre en Navarre, avec l'honneur qu'il luy appartenoit. Elle n'ayant dequoy contredire aux Iustes remonstrances du Roy son frere, luy respondit, neantmoins, en ^{Excuses de la Reyne de Navarre,} ces termes: i'ay grande obligation à vostre benignité, Monsieur, pour plusieurs rai-

„ fons, outre le bon conseil qu'il vous plaist
 „ me donner presentement, auquel ie co-
 „ gnoy bien que vous cherchez mon hon-
 „ neur, & mon proffit. Le Roy mō Seigneur,
 „ & mary se doit aussi souuenir de vostre li-
 „ beralité, & amour fraternelle, vſée enuers
 „ luy, en choses de grande consequence, en
 „ ma faueur: car sans ce que vous-vous em-
 „ ployastes, à ma requeste, enuers le Roy de
 „ France, qui le tenoit prisonnier, possible
 „ eust-il trouué plus grandes difficultés en sa
 „ deliurance, qu'il n'a euës. Estant venu en
 „ Espagne, il scait quels honneurs, & dons il
 „ a receu de vous, du viuant du Roy son pe-
 „ re: & lors qu'il vint a succeder a la couron-
 „ ne de Nauarre: tout le monde a veu, com-
 „ me liberalement vous luy auës rendu les
 „ places, que vous pouuës iustement retenir
 „ en Nauarre, dépositées a la paix faite en-
 „ tre voz peres: vous luy auez outre ce, quit-
 „ té vingt mille doubles d'or, & la responce
 „ faite pour ce Seigneur Anglois, prison-
 „ nier de guerre montant vingt mille liures:
 „ vous me fistes partir de ce vostre Royau-
 „ me, si tost que le Roy Charles, pere de
 „ monseigneur, fut decedé, pour aller en sa
 „ maison, ou ie portoy tout ce que i'auoy de
 „ bon, & de precieux, pour comparoistre

*Repluches
 de la Royne
 de Nauarre
 contre son
 mary.*

plus honorablemēt entre les Navarrois, ,,
 avec les dames & damoiselles de ma suite, ,,
 nées de grandes familles, toutes choses, ,,
 reuenantes a l'honneur, & commodité du ,,
 Roy mon Seigneur: mais au lieu de recō- ,,
 gnoistre cela enuers moy, il me desplaist ,,
 grandement de dire, & ne le puis dire sans ,,
 rougir, qu'il ne ma reccuë ny traitée ainsi ,,
 qu'il deuoit, ny les miens aussi. Certaines ,,
 prouisions m'ont esté, par luy ordonnées ,,
 par chacun mois, pour l'entretènement de ,,
 ma maison, & de mon estat, & de mes fil- ,,
 les, dont i'ay esté tousiours si mal payée, ,,
 que souuent i'ay esté contraincte d'enga- ,,
 ger mes bagues, pour contenter mes ser- ,,
 uiteurs, les plaintes desquels il me falloit ,,
 ordinairement ouyr a ceste cause. Outre ,,
 ce, estant deuenue malade en Navarre, ,,
 d'vne maladie dangereuse, & qui presque ,,
 me conduisit au dernier pas de ma vie, i'ay ,,
 esté deüement informée, que la langueur ,,
 ou i'estois entretenue, ne procedoit d'ail- ,,
 leurs, que de certaines herbes nuisantes, ,,
 qui me furent baillées par vn medecin Iuif, ,,
 enuoyé par le Roy mon Seigneur, pour La Royne
 me penser. de Navarre Je croy bien que ces herbes ne taxe auant
 me furent pas baillées par son commen- tement le
 tement, ny de son sceu, & ja a Dieu ne Roy son
mar,

32 plaise, que cela entre en ma pensée, mais
 33 ie trouue fort estrange, que m'en estant
 34 plainte, il n'ait daigné s'en informer à plein,
 35 & punir ce mauuais medecin, comme il
 36 meritoit. Voyant que mon indisposition
 37 ne s'amendoit aucunement, ie luy requis,
 38 en grace, qu'il me laissat venir en Castille,
 39 en vostre maison, ou, graces à Dieu, & à
 40 vostre bon recueil, j'ay recourré ma sen-
 41 té: mais cependant que ie suis icy, en ceste
 42 aise, j'ay sceu que plusieurs flatteurs, &
 43 mauuais seruiteurs du Roy mō Seigneur,
 44 & miens, m'ont chargé de plusieurs calō-
 45 nies enuers luy, qui l'ont grandement irri-
 46 té contre moy: de maniere, que ie ne sçay
 47 comme mō estat, ny mesme ma vie, pourra
 48 estre assurée en nauarre, sy ainsi que vous
 49 me persuadés, ie m'en reuay: Parquoy ie
 50 vous supplie, Monseigneur, au nom de
 51 Dieu, & pour l'amitié fraternelle, qu'il
 52 vous plaise deliberer sur mon retour vers
 53 le Roy mon Seigneur, & mary, que j'aime,
 54 & reuere, avec voz bons & fidelles con-
 55 seillers, & pouruoir à la seureté de ma vie,
 56 & de mon honneur: car si en quelque fa-
 57 çon ie tomboy en danger, ou receusse
 58 quelque indignité, vous y auries intercost.
 59 Ces paroles, accompagnées d'vne con-

tenance composée à pitié, firent grandement esmouuoit le Roy Don Iean, lequel ayant promis à sa sœur qu'il aduiseroit à son affaire de toute affection, en conféra avec les gens de son conseil, & leur mit en consideration les propos que la Royne de Nauarre luy auoit tenus, les faisant tous iurer, qu'ils luy donneroyent bon, & fiddle conseil sur le retour d'icelle vers le Roy son mary. Les conseillers, ayant meurement deliberé entr'eux, comparurent deuant le Roy, & luy dirent, qu'il auoit esté trouué bon par eux, qu'il fit iurer le Roy Charles son beau-frere, de bien, & honorablement traiter la Royne Don Leonor sa femme, & que pour assurance de cela il baillast en depost quelques places de Nauarre és mains de cheualiers non suspects, & moyennant ce il leur sembloit que la Royne se pouuoit assurer de retourner en Nauarre, & viure librement avec son mary. Le Roy de Castille trouua bon ce conseil, & ayant fait appeller sa sœur D. Leonor, le luy declara, l'exhortât de l'esuiure, ce qu'elle monstra luy estre peu agreable, neantmoins elle y cōsentit, n'ayât excuse legitime d'y contredire: parquoy le Roy D. Iean ayant fait appeller deuant luy

les Ambassadeurs de Nauarre, les voulut renuoyer avec ceste responce, mais eux repliquerent que le Roy leur maistre feroit bien tous les serments qu'on voudroit, mais de bailler places en main tierce, il n'e feroit rien : remonstrant plusieurs raisons pertinentes, pour lesquelles il ne deuoit faire telle chose. Apres plusieurs allegations, & disputes sur ce faites, la Royne dit, que s'il plaisoit au Roy son mary de iurer, & promettre entre les mains du Pape Clement, du Roy de France, & du Roy son frere, qu'il la traitteroit bien: elle s'en retourneroit. Les Ambassadeurs respondirent, que le Cardinal D. Pedro de Luna auoit desia propose tels serments, & que le Roy leur maistre auoit respondu, qu'il n'estoit besoin de mesler le Roy de France entre les differents de luy & de sa femme, & que quant aux autres il n'en feroit difficulte. Les disputes croissant, & s'ebrouillans de plus en plus, au grand regret du Roy de Castille, qui cognoissoit bien que la Royne sa sceur estoit retenue d'ailleurs, & que les choses allegues contre son mary estoyent pures calomnies, il se trouuoit en grande peine: car de fait il portoit singuliere amitie au Roy Charles de Nauar-

*Royne se
defiant de
son mary.*

re, & a la Royne sa femme aussi. Les Ambassadeurs desormais hors desperance de pouuoir obtenir le retour de la Royne, demanderent que l'Infante D. Jeanne fille aisnée de Navarre, & a laquelle la succession du Royaume appartenoit, a faute de males, leur fut deliurée, pour la mener en Navarre au Roy son pere, puis qu'il pouuoit faire estat de n'auoir autre enfans de la Royne, persistante en son peu raisonnable propos, de vouloir viure hors de la compagnie d'iceluy. La Royne s'excusa, & dict, que ce n'estoit point son propos, de vouloir viure separement d'avec le Roy Charles, mais desiroit estre assuree de sa vie. Et salut que le Roy son frere, qui tousiours l'exhortoit de se laisser conseiller, & croire ce qu'il luy disoit, enuoyast le President de la chancelerie Aluar Nugnes de Villa Real, en Navarre, pour informer sur les herbes empoisonnées, qu'elle disoit luy auoir esté baillées par le medecin Iuis, & rapporter les depositions des testmoins, qu'elle nomma: mais ce fut vne information faicte sans partie aduerse, & au grand scandale du mariage de la Royne D. Leonor: parquoy, par aduis du conseil Royal de Castille mesme, elle fut suprimée. Or

*Informations
de nul effect.*

demeurant la Royne obstinée, de ne vouloir retourner vers son mary, le Roy de Castille fit tant enuers elle, qu'elle consentit de renuoyer sa fille aisnée Don Ieanne: car il luy remonstra, que cela adouciroit aucunemēt le Roy de Nauarre enuers elle. Outre, qu'il y auoit danger, si elle la retenoit, qu'il ne se despitaſt, & n'inſtituaſt heritier de son Royaume son frere Pierre Comte de Mortaing. Or à la verité il importoit grandement aux Nauarrois, que ceste fille fut en la puissance de son pere, car ils craignoient, que la mere ne la mariaſt a quelque Caſtillan, contre la volonté d'iceluy, & au preiudice de la liberté du Royaume. La fille fut accordée aux Ambassadeurs, & deliurée a iceux, avec vne de ses sœurs, bien & royalement accompagnée, dès la ville de Roya, ou le Roy, & sa sœur vindrent pour l'acheminier iusques en Nauarre, ou elle fut receuë, avec grand contentement du Roy & des Nauarrois: neantmoins demeura iceluy fort picqué, de la rebellion, & meſpris de la Royne sa femme.

*Infante de
Nauarre
reſtituée a
son pere.*

Voyant auoir trauaillé en vain, pour faire que la Royne sa femme reuint à luy, desirant qu'elle receut la couronne avec

luy; selon l'exemple des autres Roynes, qui l'auoyent precedée, se resolut de ne differer plus son couronnement: partant fit assembler les Estats de son Royaume en la cité de Pampelone, là où fut faicte la solemnité de son couronnement telle qui s'ensuit.

S'estants assembles les deputés du clergé, de la noblesse, & du tiets estat, & les Ambassadeurs des Princes estrangers, en la grande chapelle de l'Eglise Cathedrale, les Euesques en leurs habits pontificaux, l'Euesque de Pampelone Don Martin de Salua, qui fut despuis Cardinal, dit telles parolles au Roy.

Roy, nostre naturel Seigneur, il cōuient, auant que vous receuiés le Sacrement de la saincte Onction, que vous prestiés a vostre peuple de Navarre le serment accoustumé de prester en ce Royaume de Navarre, par les Roys voz predecesseurs. A quoy le Roy respondit, qu'il estoit prest de iurer: lors luy estât presentée vne croix & le liure des Euangilles, iceluy estandant sa main dessus, profera hautement ces parolles.

Nous D. Charles par la grace de Dieu Roy de Navarre, Comte d'Eureux, &c.

*Ceremonie
du couron-
nement du
Roy de Na-
uarre.*

*Formulaire
du serment
que les Roys*

de Navarre
présent a
leur peuple.

Iurés a nostre peuple de Navarre, sur ceste
croix, & sur les saincts Euangiles, par nous
manuellement touchés, & a vous les pre-
lats, & riches hommes des cités, & bonnes
villes, & a tout le peuple de Navarre, pour
tous voz droitz, loix, vs, coustumes, fran-
chises, libertés & priuileges : sçauoir est,
que chacun d'iceux, ainsi que sont, seront
par nous maintenus, & gardés a vous, & a
voz successeurs, tout le temps de nostre
vie, sans les rompre: les meliorant, & non
les empirant, en tout, ny en partie : & que
toutes les violences, & forces, qui pour-
royent auoir esté faictes a voz predeces-
seurs auxquels Dieu pardoint, ou a vous,
par nous ou noz officiers, ou se feroient
en l'aduenir, nous les osterons, & cōmen-
derons faire cesser, & amender bien, & en-
tierement, selon que de droit, & en bonne
verité elles seront manifestées par gens de
bien, & fidelles. Apres le iurémēt du Roy,
les deputés des estats du Royaume, selon
leur rang, s'estans leués, iurerent pareille-
ment en la maniere qui sen suit.

Forme de
serment des
subiets du
Roy de
Navarre.

Nous N.N. Barons de Navarre, tant en
nostre nom, que de tous les cheualiers, &
gentilshōmes du Royaume, iurés a vous,
Roy nostre Sire, sur ceste croix, & sur ces

quatre saincts Euāgiles, par nous manuellement touchés, de garder, & defendre fidellement vostre personne, & vostre terre & de vous aider a garder, maintenir, & defendre les droits, & loix, de tout nostre pouuoir.

En telle forme iurerent les procureurs, & deputés des cités & villes, chacun selon les droits, loix, vs, coustumes, priuileges, franchises, & libertés, dōt ils iouissoyent. Ces serment, prestés d'vne part & d'autre, horsmis par le clergé, qui ne iure point, le Roy se retira en la chapelle de S. Estienne de la mesme Eglise, ou il se despouilla des vestemens dont il estoit vestu, & s'estant mis vne robe de soye blanche en telle ceremonie accoustumée, & appropriée, fut ramené, par les Eueques de Tarassonne, & de Dax, a la grande chapelle, ou estoient apprestés les choses necessaires, a son onction. Illec estant le Roy environné des Eueques, il fut oint d'huile par l'Eueque de Pampelone, avec les prieres, & suffrages en tel cas accoustumés: & a l'instant, s'estāt le Roy despouillé de ceste robe blanche, fut reuestu d'autres habits Royaux, & fort riches, & s'apochant du grand autel, où estoit vne espée, & la couronne Royale, &

*Onction du
Roy.*

*Le Roy prêt
l'espée, la
couronne &
le sceptre.*

*Le Roy por-
te un pa-
nois.*

le sceptre Royal, il ceignit l'espée de sa main, & la tirant hors du fourreau, la haussa en haut, en signe de Justice, & apres la remit, puis il print la couronne, & se la mit en teste, & finalement print le sceptre en la main : cepédant les prelatz continuoyēt leurs oraisons, & prieres. Ces choses ainsi faites, le Roy mōta sur vn pavois, ou escu, ou estoient peintes les armoiries de Navarre, lequel estoit soustenu par les deputés de la noblesse, & ceux de la cité de Pāpelone, & trois contrées d'icelles, Bourg, Peuplement & Nauarrerie, tant au nom de ladite cité, que des autres cités, & villes du Royaume, selon qu'il auoit esté ordonné par le Roy : sur quoy fut faite protestation publique par les deputés des cités d'Estella, Tudelle, & villes de Sanguessa, Olite, & autres, qui n'auoyent peu mettre la main pour aider a soulleuer l'escu, dans lequel estoit le Roy porté, que cela fut sans preiudice pour lors, & pour l'aduenir, a leurs communautés. Ainsi fut esleuē le Roy par ces deputés, qui crièrent par trois fois en langage Espagnol, Real, Real, Real. Estant ainsi le Roy porté dans cest escu, a la façon des anciens François, il ietta des pieces de monnoye parmi le peuple, &

puis fut leué de là, par le Cardinal D. Pedro de Lune, Legat du Pape, qui se trouua a ceste ceremonie, & par les Euesques de Pampelone, & Tarassone, & mené seoir en vn siege Royal, haut esleué, en grande magnificence cōtinuans tousiours les pre-lats, & autres Ecclesiastiques, leurs prieres, & oraisons, finissans par vn *Te Deum Laudamus*, alternatiuement chanté. Ces choses ainsi paracheuées, le Procureur general du Roy nommé Garcia de Leach au nom du Roy, l'Euesque de Pampelone pour luy & tous les Euesques, & Clergé du Royaume, les deputez des nobles, & des villes, & cōmunautés en demanderent acte a Pierre de Godeille notaire Apostolique, a Pierre de Iauaris clerc, & notaire Apostolique du Diocese de Pampelone, & a Iean de Ceilludo notaire, & secretaire du Roy: ce qui leur fut octroyé, & expédié en forme. Pour le dernier acte de ceste solemnité, fut chā-tée la messe par l'Euesque de Pampelone, ou le Roy, suivant la coustume de ses predecesseurs, offrit drap d'escarlate, or & argent. Ce couronnement se fit la quatriesme année du regne de ce Prince: assauoir, au mois de Feurier mil trois cens nonan-1390. te. Et pour faire plus particulier recit des

hommes qui se trouuerent en ceste assemblée, deputcz pour les estats, ou autrement, y tenans rang: En premier lieu y fut present D. Pedro de Lune Cardinal diacre du tiltre de sainte Marie en Cosmedim, Legat à Latere, en Espagne, du Pape Clement, reseat en Auignon, D. Martin Salua Euesque de Pampelone, D. Iean de Calorra, & la Calcade, D. Pedro de Tarafonne, D. Ferdinand de Vic d'Osone, Don Pierre d'Ampurias, D. Iean D'ax, D. Frere Garcie d'Eugni de Bayone, confesseur du Roy, tous Euesques: Item l'Abbé de Irache, le Doyen de l'Eglise collegiale de Tudelle, les Abbés des monasteres de saint Sauueur de Leyre, Dela Oliua, Yranco, Hitero, & S. Sauueur de Vrax: le Prieur de l'ordre de saint Iean de Ierusalem, les dignités chanoines, & clergé de l'Eglise de Pampelone, pour l'estat Ecclesiastique, pour la noblesse, & ordre militaire, s'y trouuerent D. Leonor de Nauarre frere bastard du Roy, D. Arnaud Raimond Seigneur de Grammont, D. Arnaud Sanches Seigneur de Luse, D. Pierre Seigneur de Laxaga, D. Martin Henriques de Lacarra Marschal du Royaume, D. Ramir d'Arreillan, D. Martin Seigneur de Mearcan,

& de sainct Iulien, D. Iean de Vcara, Don Ferdinand d'Ayanc, messire Martin d'Ayuar, D. Bertrād de Laccara, D. Aluar Dias de Medrano, D. Ximen Garcia Viscomte de Baigner, D. Pierre Sanches de Corella, D. Pierre Inigues d'Vxue, D. Martin d'Artieda, D. Pierre Arnaud de Garo, D. Iean Gaston de Vrros, D. Garcia Ramirez d'Assayn, D. Iean de Bearn, le ieune D. Pierre Sanches de Licaracu, D. Iean Rodrigues d'Ayuar, D. Raimond d'Esparca, & Don Pierre d'Ayanc: ceux cy furent accompagnés de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes, ainsi qu'il estoit conuenable à la grandeur d'un tel acte. Comparurent aussi les deputés des comunautés, & bones villes du Royaume: assauoir, de la cité de Pampelone, Bourg, Peuplemēt & Nauarrerie d'icelle, qui estoient trois quartiers, où contrées de la cité, ayant chacun son Iuge, & Iustice a part, chose qui les entretint long temps en diuision. & causa esmeutes, & seditiōs lamētables, dōt nous en auons recités aucunes cy deuant: mais ce Roy, par conseil prudent, les reduisit en vn corps, & fit cesser ceste occasiō, au grād bien, & repos des habitans: Item, les deputés d'Estella, de Tudelle, Sanguesse, Olite,

du pont de la Royne, d'Arcos, qui de ce temps est de Castille de Viana, de la Garde, qui est aussi du ressort de Castille, de S. Vincent, de S. Jean de Pie de Port, de Montréal, de Roncevaux, de Lumbier, de Villefranche, d'Aquilar de Bernedo, vnie aussi a la courōne de Castille, aujour d'huy, & de Lans. Outre ces deputez, honnorerent ce couronnement plusieurs Barons, Cheualiers, & Seigneurs de Castille, France, & Anglettre, & les Ambassadeurs des Roys & Princes Chrestiens, nommement le Viscomte Iean de Fussenfaguet, le Seigneur de Castelnau Raimond Bernard D. Alphonse de Lune Archediacre de Gironne, le docteur Iean Fernandes de Arana, Don Diego Lopez d'Estunega grand Thresorier, Diego Lopez de Logran maître d'hostel du Roy de Castille, messire François de Pau d'Aragon, messire Sicart de Montagu, messire Bernard de Rostaing Basque. Tous les dessus nommés, & autres en grand nombre, furent tesmoins de ce qui se passa en ceste ceremonie, ainsi qu'il appert par les actes, & escritures, qui sont en la chambre des comptes du Royaume. Le mois de Iuliet ensuiuant tōba le cœur du temple où estoient celebrés ces choses,

ses, qui donna occasion au Roy, & autres d'y contribuer plusieurs dons, & aumosnes. La mort du Roy D. Iean de Castille suruint lors tresmal a propos pour le Roy de Navarre: car outre qu'il l'aimoit, & estoit de luy fraternellemēt ayiné, il estoit instrument propre pour dompter l'opiniastreté de la Royne D. Leonor, laquelle donna beaucoup de peine despuis au Roy son mary, auant que de la pouuoir faire desloger de Castille, & se retirer avec luy.

A l'aduenement du Roy D. Henry a la couronne de Castille, le Roy D. Charles de Navarre enuoya Ambassadeurs se condouloir de la mort du deffunt, & cōiour de son assomption, & faire telles autres ceremonies, vsitées a l'aduenement des nouveaux Rois, offrant l'Ambassadeur de Navarre toute amitié, & aide de la part du Roy de Navarre son maistre. Et prièrent le Roy D. Henry de Castille, de faire enuers sa tante la Royne D. Leonor, qu'elle reuint en Navarre viure avec le Roy son mary: à quoy ceux du conseil s'estans em-

*La Royne
de Navarre
ne veut re-
tourner vers
son mary.*

tement de viure en la cour de Castille, où elle s'embrouilla parmi les diuisions qui suruinrent durant la minorité du Roy D. Henry, & fit tant qu'elle se fit cōtinuer les pensions que le feu Roy D. Iean souloit luy bailler, & encor d'auantage. Par la sollicitation de laquelle, & d'autres du conseil on osta l'estat de Connestable a Don Alphonse d'Arragon, qui en auoit iouy neuf ans, peu apres elle esmeut nouveaux troubles en Castille, s'estant iointe avec le Duc de Benauent, & le Comte de Gijon.

*Estat de
Cōestable.*

Le Roy de Nauarre entendant que la femme auoit dōné cause au Roy D. Héry d'estre mal content d'elle, à raison de ses menées, & turbulentes pratiques és affaires de Castille, estima que l'occasion estoit propre pour la faire venir en Nauarre, à quoy elle repugnoit tant qu'elle pouuoit: & pource renuoya ses Ambassadeurs vers le Roy D. Henry, qui furent messire Martin d'Ayuar gouverneur, & capitaine de Tudelle, & vn docteur, lesquels trouuerēt la cour a Alcalá de Henares, & prierent le Roy de vouloir moyenner enuers la Royne sa tante de se disposer a venir en Nauarre viure avec son mary, comme le deuoit le requeroit: que si elle ne pouuoit

estre induitte a ce faire, qu'il luy pleut interposer son authorité, a ce que les Infantes ses filles leur fussent deliurées, pour les ramener au Roy leur pere, lequel tiendroit cela a grand benefice de luy. Le Roy Don Henry desiroit grandemēt que ceste femme se retirast, car elle ne seruoit en Castille ^{La f} a autre chose qu'a entretenir troubles: ^{Loo} _{des} mais comme il estoit d'esprit doux, & benign, il ne se pouuoit resoudre a vser de contraincte. Partant il respondit aux Ambassadeurs, que sa volonté estoit de complaire en cela, & en toutes autres choses au Roy leur maistre, & qu'il feroit tout son possible, pour persuader sa tante de s'en aller, pource despecha vers elle vn messager, avec lettres fort persuasiues: mais elle respondit, pour excuse, ce qu'elle auoit fait plusieurs fois. Pour le regard de ces filles, dit, que puis qu'elle en auoit enuoyé deux au pere, on luy pouuoit biē laisser les deux autres, pour sa consolation. Le Roy veüe ceste respōce dit aux Ambassadeurs, qu'ils s'en retournassent, & assureassent le Roy de Navarre, de sa part, qu'il feroit en sorte, que la Royne sa femme se retireroit vers luy: mais qu'il ne trouuast point mauuais, si premierement il vouloit essayer tous

moyens amiables, & bien seants à Princes conjoints en tel degré de parentage: & que pour le moins, si elle perseueroit en s^o obstination, il luy enuoyeroit les Infantes ses filles. Les Ambassadeurs, apres auoir renouvelé les vieilles ligues, & l'amitié d'être les deux Princes, où plusieurs grâds Seigneurs de Castille entrerēt, s'en reuindrent en Nauarre, donner raison a leur Roy de la negotiation par eux faicte.

Le Roy de Castille estant venu à Vailledolit, fut derechef requis de la part du Roy de Nauarre, de sa promesse: sur quoy il print terme de deux mois, pour r'enuoyer la Royne, & ses filles, sans qu'il y eut aucune faute: puis ayant fait consulter son conseil quelle assurance la Royne de Nauarre pouuoit raisonnablement demander a son mary, luy estant rapporté, qu'en iurāt, par le Roy D. Charles, quelques cheualiers principaux, & deputés des cités, & villes de Nauarre, qu'elle seroit bien, & honorablement traittée, elle n'auoit cause de contredire, ny reculer de s'en aller vers son mary: Il enuoya, avec les Ambassadeurs de Nauarre, vn gentilhomme, pour faire entendre au Roy leur maistre ce qu'il trouuoit par son conseil, & pour recepuoir

ce serment. Car D. Henry Roy de Castille desiroit fort qu'elle deslogeat de ses pays, mais il ne scauoit comment la mettre hors honnestement & avec son honneur.

*D. Henry
desire sa
tante hors
son Royau-
me.*

Or elle-mesme en appresta l'occasion: car quand elle eut entendu, que le Duc de Benauent, & les autres de la ligue s'estoyēt reduits à l'obeissance du Roy, elle craignāt quelque surprinse, fit tant que le Connestable Don Pedro vint à Roa, avec deux cens lances, & quelques gens de pied, & lors se voyāt comme assuree, elle enuoya par deuers le Roy, luy demander assurance, & sauf-conduit pour venir en cour, se justifier, mais le Roy estimant que le Duc de Benauent, le Connestable & sa tante, & tous ses ligues en general gardoyent en leur cœeur la mesme volonté qu'auparauant, se resolut de les chastier l'un apres l'autre, & partant fit arrester ceux qui de la part de la Royne de Nauarre luy auoyent esté enuoyés: puis estant venu à Burgos, mit en deliberation, en son conseil, ce qui estoit à faire. Là estoient l'Archeuesque de Toledé, les maistres de sainct Iacques, & Calatraua, l'Admiral D. Diego Hurtado de Mendoza, D. Iean Hurtado, D. Ruy Lopez d'Aualos, & autres, dont aucuns

estoyent entrés armés au conseil, par le commandement du Roy. Le Duc de Be-nauent y vint aussi, nonobstant qu'aucuns de ses amis l'eussent aduerti de se retirer, & qu'on auoit deliberé de le prendre. Ainsi qu'il entra où se tenoit le conseil, le Roy sortit, feignant de vouloir aller souper, & dist tout haut, qu'ils aduisassent ce qu'il falloit respondre à la Royne de Nauarre. Là le Duc fut arresté prisonnier, mis au chasteau de Burgos, puis à Monreal, & finalement du temps du Roy Iean au Chasteau d'Almodauar del Rio pres de Cordoue, où il acheua ses iours: cela fait, luy fit saisir toutes ses terres, & parcelllement celles de sa tante la Royne de Nauarre: & luy mesme en personne, accompagné de nombre de gendarmes s'achemina à Roa, où elle estoit, pour l'assiéger, & prendre: dequoy le Connestable, qui estoit avec elle, aduerti, l'abandonna, & s'en alla en Gallie. La Royne se voyant delaissee, se mit à faire grandes lamentations, remplissant tout le chasteau de Roa de pitoyables cris: & pour plus esmouuoir à pitié, s'habilla de dueil elle, ses filles, ses damoiselles, & femmes, enuoyant son confesseur au deuant du Roy, pour sçauoir quelle estoit sa

volonté enuers elle, puis qu'il venoit ainfi avec armée. Le Roy luy dist quelques raisons qu'il auoit de ce faire, puis marcha outre, iusques à Valera, d'où il enuoya Ieã Hurtado de Mendoça, & Ruy Lopez d'Aualos vers la Royne, ausquels, elle pleine de larmes, & en habit, & contenance de dueil se plaignit grandement du Roy son nepueu, disant, qu'il luy vouloit oster ses biens: pour ce demanda assurance, pour aller parler à luy. Les habitãs de Roa pensans à leur seureté, enuoyerent offrir au Roy la place, s'il luy plaisoit les receuoir pour luy, & ne les allienier plus, dont le Roy fut content, y entrant peu apres, vers lequel la Royne estant venue, ils entrerent dans vne Eglise, & illec eurent plusieurs propos ensemble. Finalement le Roy luy accorda la iouyffance du reuenu de Roa, Sepulueda, Madrigal, Arcualo, retenant a soy la Iustice, luy commandant de le suivre a Vailledolit, où estant, & cognoissant par assés bonne experience, les mœurs de la Royne sa tante, il resolut de l'enuoyer en Nauarre vers le Roy Charles son mari: à quoy nonobstãt l'estat où elle estoit pour lors, elle repugnoit autant qu'auparauant: parquoy le Roy craignant qu'elle ne se

*Resolution
de renuoyer
la Royne de
Nauarre.*

despartit à la desrobée, & s'en allast enfermer en quelque place forte, qui luy cousteroit encor beaucoup a auoir: commanda au Prieur de sainct Jean de mettre des gardes au logis d'icelle, & luy s'en alla a Tordesillas. La Royne cogneut alors, qu'il falloit a bon escient qu'elle retournaist en nauarre, sans autres assurences, que celles que le Roy son mari auoit données de promesses seules, & de sermets, & puis que tous moyens luy deffailloyent, d'excuse, ou de delay, elle enuoia prier le Roy son nepueu de bien considerer ce qu'il faisoit, en la voulant contraindre de s'en retourner en Nauarre par force: & puis que la chose estoit de si grande importance, que de son honneur & de sa vie, elle le prioit de la mettre en deliberation aux sages de son cōscil, prelats & gens de lettres, à fin d'auiser ce qui estoit raisonnable qu'elle fit. Le Roy fort aise de ce qu'elle luy faisoit entendre, commit l'affaire aux Euesques de Palence, & Zamora, par l'aduis desquels il fut conclud, que la Royne D. Leonor deuoit retourner vers son mari, & que le Roy son nepueu l'accompagneroit iusques aux limites de Nauarre: ce qui luy fut fait entendre, à fin qu'elle se dispo-

fast d'obeir: elle acquiesça, mais à son grand regret: parquoy le Roy reuint a Vailledo-
 lit, & de là prindrent ensemble le chemin
 de Navarre, ayant enuoyé les deux dessus-
 dits Archeuesques, ensemble l'Euesque
 d'Albi, François, & autres à Tudelle, ad-
 uertir le Roy D. Charles de la venue de sa
 femme, & prendre de luy de nouveau le
 serment, de la bien, & honorablement
 traiter.

*Acquiesce-
 ment de la
 Royne de
 Navarre.*

Au deuant de la Royne vindrent l'Ar-
 cheuesque de Sarragoſſe, accompagné de
 plusieurs cheualiers de Navarre, de France
 & d'Arragon, ausquels elle fut remise, avec
 ses filles, aux limites de Castille, & de Na-
 varre, au grand contentement du Roy D.
 Henry, à qui elle auoit esté en charge plu-
 sieurs années, par son esprit turbulent, &
 ambitieux. Le Roy D. Charles monstra,
 par effect, qu'il n'auoit iamais eu mauuaise
 volonté contre elle: car il l'a receut, & tous
 ceux qui estoient en sa compagnie, avec
 grand honneur, & demōstration d'amour
 & de ioye: la traitta humainement, & l'hō-
 nora autant qu'elle eust seeu desirer, & or-
 donna, que festes, & signes de ioye fussent
 faits par tout le Royaume de Navarre, à
 cause de la venue de la Royne D. Leonor

*La Royne
 D. Leonor
 en Navarre.*

de Castille. Et pource que iusques à ce temps ils n'auoyent eu ensemble aucun enfât masse, il voulut faire iurer aux Estats de son Royaume pour-ce conuoqués à Pampelone, quelques mois apres le retour de la Royne, les Infantes ses filles pour heritieres legitimes du Royaume, & de ses autres Estats, lesquelles succederoyent l'une au defaut de l'autre, iusques à la derniere viuante. Il fit faire le sermēt aux subiets, selon qu'il estoit acoustumē en Espagne, & pour eüiter guerres & seditions, dōt il auoit l'exemple tout recent aux pays voisins d'Arragon, & de Valence.

Depuis que la Royne D. Leonor fut reiointe au Roy de Nauarre son mari, elle acoucha d'vn fils en la cité de Pampelone, lequel comme le pere, fut nommé Charles, mais il vescu peu. La tranquillité en ce Royaume fut grande sous ce Roy Charles, lequel vescu fort content de sa femme, apres son retour, & la laissa regente en son lieu, lors qu'il passa en France, qui fut l'an mil trois cēs nonante sept: car il auoit plusieurs grands affaires à demesler avec le Roy Charles sixiesme, qui luy detenoit plusieurs places saisies dés le temps de leurs peres, & plusieurs fois l'auoit sollicité

en vain, par Ambassadeurs, de luy en faire raison: partant il falut qu'il y allast en personne. Auant que partir, il ordonna estre payé à la fabrique de la grande Eglise de Pampelone, ruinée quelques années auparauant, le quarantiésme denier de tout le reuenu de son Royaume, pour douze années, dont elle fut rebastie & reduite en l'estat, & forme qu'on la voit à present. De ce, y a lettres données à S. Jean de Pié de Port, par ce Roy, ceste année mil trois cés nonante sept, au mois de May. Son voyage de France ne luy seruit de gueres: car outre que le Roy de France n'estoit pas conseillé de se dessaisir des places qu'il tenoit, notamment en Normandie, l'amitié que le Roy de Nauarre auoit avec les Anglois luy estoit suspecte & odieuse, cōbien que ceste amitié n'estoit au dommage des François, estant plustost vne neutralité, à fin de viure en paix avec tous, qu'autre alliance, ny confederation.

Voyant doncques qu'il n'estoit pas le bien venu, il s'en retourna incontinent en Nauarre, d'où il r'enuoya quelque temps apres en France, vers le Roy, le Cardinal de Pampelone, qui s'estoit retiré en Nauarre, apres plusieurs maux soufferts en

Auignon, pour le Pape Benoist. Iceluy vſa de ſi bonne diligence, & moyens ſi opportuns, qu'il inclina le Roy de France, & ſon conſeil, à donner recompenſe au Roy de Nauarre, de ſes terres; parquoy falut que derechef il retournaſt paſſer les Pyrenées. En ces entrefaictes mourut le Duc de Bretagne Iean de Montfort, mari de Ieanne ſœur de ce Roy Charles de Nauarre, laquelle auoit de ſon mary quatre enfans, Iean, qui fut Duc, Richard Artus & Giles. Ceſte Princeſſe fut deſpuis eſpouſée par Henry de l'Anclastre Roy d'Angleterre quatrieſme de ce nom, celuy qui priua ſon couſin le Roy Richard de la Couronne, & le fit mourir de fain en priſon, duquel elle n'eult aucuns enfans, au moins qu'il ſe trouue par eſcrit. Or le Roy Charles ayant fait iurer ſon fils Charles, par les Eſtats de ſon Royaume, pour heritier d'iceluy, maria ſa fille aiſnée D. Ieanne a Iean fils aiſné d'Archambaud, qui auoit ſuccedé au Comte de Foix, & de Bearn, par le decez de Mathieu de Caſtelbon, la ſeconde de ſes filles nommée D. Marie mourut fille: & quant a la troiſieſme, eſtant peu auant decedée la Royne Marie de Sicile, qui auoit laiſſé par teſtament, ce Royaume a Don Martin ſon

*Ieanne de
Nauarre
Duchefſe
de Bre-
tagne demeu-
re veufue.*

mari, fils du Roy D. Martin d'Arragon, il
 pensa de la faire Royne de Sicile, & la faire
 espouser à ce ieune D. Martin veuf. Il en-
 uoya donc pour cest effect, ses Ambassa-
 deurs au Roy d'Arragon, lequel fut fort
 content, & consentit à ce mariage, non-
 obstant qu'on luy eut présenté plusieurs
 autres bons partis pour son fils D. Martin
 Roy de Sicile, & que les Siciliens du con-
 seil d'iceluy fissent leur possible, pour luy
 faire entendre au mariage de Ieanne sœur
 du Roy l'Adiflaus de Naples. Les conuen-
 tions furent faictes entre le Roy d'Arra-
 gon, & les Ambassadeurs, tât de Navarre,
 que de Sicile, entre lesquels estoit Pierre
 Serra Cardinal de Cattanea, au lieu dit
 Altura, au Royaume de Valence, l'an mil
 quatre cens vn, & fut dit, que le Roy de
 Navarre bailleroit en dot cent mille flo-
 rins a sa fille, du cōing d'Arragon: assauoir,
 quarante mille comptant, & les soixante
 mille restans dans certain terme, pour les-
 quels il bailleroit en gage les villes, & cha-
 steaux d'Arguedas, saincte Cara, Murillo,
 & Gallipicneo: le Roy d'Arragon oblige-
 roit, pour le doüaire, les villes & chasteaux
 de Sos, Sauueterre, Vncastillo, & Rueste.
 Et pource que les mariés estoient ioints

*Mariage
 du Roy de
 Sicile Don
 Martin &
 de D. Blâ-
 che de Na-
 varre l'an
 1401.*

par quelque lien d'affinité, seroit procurée la dispense du Pape Benoist. Pour la confirmation, & execution de ces choses, les Roys d'Arragon, & de Nauarre s'entreui-
 rent aux limites de leurs Royaumes, entre Cortes & Mallen, où ils iurerent ce qui auoit esté conuenu. Auec le Roy de Nauarre iurerent D. Leonor de Nauarre son frere, D. Charles de Beaumont alfier majeur, D. Martin de Lacarra Marschal, D. François de ville Espela Chancelier du Royaume, Jean Ruis d'Ayuar superintendant des finances, & D. Frere Martin d'Oloaqui prieur de S. Iean, & autres comme firent plusieurs Seigneurs, & prelates de la part d'Arragon. Cela fait, fut mené le Roy d'Arragon a Cortes, où ayant esté festoyé magnifiquement par le Roy de Nauarre, luy fut deliurée l'Infante D. Blâche, Princesse d'excellente beauté, laquelle il emmena en ses terres, & ayant fait vne armée à Valence de plusieurs galeres, l'enuoya en Sicile au Roy D. Martin son fils, sous la charge de D. Bernard Cabrera cheualier Cattelan, l'an mil quatre cens deux. Ceste dame fut en fin Royne de Nauarre: car tost apres le plaisir de ces nopces, suivit la mort de D. Louys ij. fils du Roy de Na-

uarre, aagé de six mois, & nõ gueres loing de celle de D. Charles son aisé, lesquels deux Infants sont enterrés en la grande Eglise de la cité de Pampelone, & si D. Blanche suruescut a la sœur aiséée D. Ieãne: & partant la couronne de Nauarre tōba en succession de filles, faisant derechef le Roy iurer, pour son heritiere au Royaume, sa fille aiséée Don Ieanne, & son mari D. Iean de Foix. Ceste mesme année vacqua le siege Episcopal de Pampelone, par la mort du Cardinal D. Martin de Salua Euesque de ceste cité, lequel auoit passé le lxxj. an de son aage, en grandes peines & trauaux, pour soustenir le parti du Pape Benoist d' Auignon. En son lieu obtint l' Euesché Don Michel de Salua son nepueu, qui fut depuis fait Cardinal par le Pape Benoist, à la suite duquel il mourut deux ans apres a Monaco.

Or estant pour la troisieme fois rappellé le Roy de Nauarre en France, son voyage fut plus a son proffit que les precedets, car il obtint du Roy Charles sixiesme, la terre de Nemoux, erigée lors en Duché, & en outre douze mille liures tournois de rente annuelle, à prendre sur les deniers du domaine de Brie, & Champagne, &

certaine bonne somme d'argent comptât, pour toutes pretétions, & droits, aufquels il renonça, ne pouuant autre chose faire: moyennant lesquelles choses cessa le tiltre de Comte d'Eureux en la maison de Nauarre, prenant celuy de Duc de Nemoux. La ville de Cherbourg en Normandie, tenue au nom du roy de Nauarre par le Mareſchal D. Martin Henriques, fut par ceſt accord, liurée aux François: les lettres, & expeditions duquel paracheuées, le Roy D. Charles s'en retourna en Nauarre, par diuers chemin: car il paſſa par Languedoc, & Cattelogne, où il viſita le Roy D. Martin a Lerida, avec grand contentement, & plaisir des deux Princes alliés. De là paſſant par Sarragoſſe, ſe rendit en ſes terres, où il s'adonna deſpuis a faire baſtimens en pluſieurs lieux, meſmes les deux ſomp- tueux palais qui ſont l'vn en Tafalla, l'autre en Olite, leſquels de ce temps, tombēt en ruine, par faute de reparations, ſpecialement celuy d'Olite, où ont accouſtumé de loger les Mareſchaux de Nauarre: & diſent les Eſpagnols, qu'il auoit intention de tirer vne chaulſée, au chemin paué, & couuert, pour pouuoir aller, en tout tēps, ſans incommodité, de l'vn à l'autre de ces deux

*Tiltre de
Côte d'Eureux lors
de la maiſon de Nauarre.*

*Baſtimens
faits par le
Roy Don
Charles 3.
de Nauarre*

deux lieux qui ne sont distants que d'une petite lieue. Le pont d'Estella sur la riviere d'Ega, est aussi ouvrage de ce Roy, qui, pour avoir vescu en cōtinuelle paix, avoit deniers à foison, pour employer en telles structures. Pendant qu'il avoit esté en France, on avoit tenu quelque propos de mariage d'entre sa derniere fille D. Beatrix, & D. Jaques fils du Comte d'Urgel, du sang Royal d'Arragõ, lequel pour certains empeschements, n'eut aucun effect : partant, estant le Roy de retour, il la maria avec le Comte de la Marche Jacques de Bourbon. Les nopces se firent en la cité de Pampelone, l'an mil quatre cens six, avec grande solemnité, & ample concours de noblesse, tant Espagnolle, que Françoise, environ le commencement de la guerre de Grenade, & peu de iours avant que le Roy D. Henry de Castille mourut : dont la nouvelle fut grieve au Roy D. Charles, grand ami, & allié de la maison de Castille.

L'an mil quatre cens vint se fit le mariage de l'Infant D. Jean d'Arragon, fils deuziesme du Roy D. Ferdinand deffunt, avec la Roync de Sicile veufue D. Blanche Infante de Navarre. Par le traicté accordé des l'an precedent, il fut dit, que au cas que

l'Infante heritiere presumptiue du Royau-
me de Nauarre (car desia estoit decedée sa
sœur aînée la Comtesse de Foix sans en-
fans) iroit de vie a trespas auant que son
mari, ayant, ou non ayant enfans, iceluy
neantmoins regneroit tout le reste de sa
vie en Nauarre apres le Roy Charles son
beau-pere. De ceste condition, & promes-
se iurée resulterent plusieurs troubles en
Nauarre. Outre l'expectatiue du Royau-
me fut baillé a l'Infant D. Iean, par le Roy
Charles, en dot de D. Blanche sa fille qua-
tre cens vingt mille florins d'or, du coing
d'Arragon, six sols & huit deniers, somme
fort notable pour vn Roy de Nauarre, ar-
gument de ses grandes richesses, amassées,
& mesnagées durant la longue paix de son
regne. Pareillement fut accordé, que les
terres, & forteresses que l'Infant possedoit
au Royaume de Castille, & Arragon, se-
royent affectées à l'heritier qui n'aistroit
de ce mariage succedant en la couronne
de Nauarre. Or possedoit l'Infant en Ar-
ragon les Duchés de Candie, & de Mom-
blanc, le Comte de Ribagorça, & la cité
de Balaguer, & en Castille le Duché de Pi-
gnafiel, l'Infantazgo, & la Seigneurie de
Lara: & en outre, les villes de Cuellar, Ca-
strorleris, Villalon, & Haro: puis obtint

*Conuèctions
d'entre l'In-
fant D. Iean
frere du
Roy d'Ar-
ragón, & D.
Blanche de
Nauarre
veufue du
Roy Don
Martin de
Sicile.*

encores Alua de Tormes, Olmedo, Paredes de Naua, Maiorga, Villorado, Cerezo, Medina del Campo, Arauda de Dudro, Roa, & Colmeuar, & autres places, lesquelles, és tēps sublequés, il perdit toutes par guerres qu'il eut contre Castille, les titres, & lettres estants demeurés és archives de Navarre. Ce contract, & les conventions de mariage furent jurées par les trois Estats du Royaume. Et fut longuement disputé entre l'Infant D. Iean, & les Cōseillers du Roy de Castille, quelle part il deuoit celebrer ses nopces : en fin il obtint congé de quarente iours, pour les aller faire en Navarre, où il s'achemina, accompagné de grande noblesse Castillane. D'icy en auant ce D. Iean s'intitulera Infant de Navarre & d'Arragon. Les nopces paracheuées, reprenant le chemin de Castille, avec D. Blanche sa femme, il rencontra messagers de la part de D. Sancho de Royas Archeuesque de Toledé, qui l'aduertissoit d'vn grand excés commis par l'Infant D. Henry son frere maistre de S. Jacques, le sollicitât de se haster de retourner en cour.

Le fait fut tel, que D. Henry, troisiésme fils du feu Roy d'Arragon D. Ferdinand

*Acte tenue-
raire de D.
Henry frere
du Roy
d'Arragon.*

desireux despouser la plus ieune sœur du Roy D. Iean de Castille, D. Catherine, & auoit le Marquisat de Viena pour dot, se desiant de la pouuoir obtenir, se resolut de l'auoir par forces, pource entra vn iour, accompagné de trois cēs hommes armés, dans Tordesillas, où estoit la cour, & s'empara de la personne du Roy, fauorisé par le Connestable D. Ruy Lopez d'Aualos. L'Infante D. Catherine, a laquelle n'estoit agreable le mariage de l'Infant D. Henry, entra au monastere de saincte Claire de celle ville, d'où elle fut depuis ostée, d'autant que D. Henry emmena le Roy a Segonia, & de la à Stula, promettant de ne luy vser aucune force, quant au mariage. L'Infant de Nauarre, & Arragon D. Iean ayant sceu ces nouvelles, reprouua grandement le fait de D. Henry son frere, se disposant de luy estre contraire en tout ce qu'il pourroit: parquoy il conuoqua, a Olmedo, tous ses amis, & ceux d'entre les Seigneurs, & cheualiers à qui cest exces desplaisoit, de sorte qu'en peu de iours il assembla bien trois mille lances. D'autre costé l'Infant D. Henry se preparant à la guerre, s'estoit muni de gensdarmes presque en pareil nombre, en la cité d'Auila.

Estans les parties prises d'entrer en vne furieuse guerre, la Royne D. Leonor veufue d'Arragon, & mere de ces deux Princes, se mit entre deux, trouuillant en sorte, que toute ceste gendarmerie se retira, excepté mille lances, qui demeurèrent à la garde du Roy: puis venant au traicté des nopces, l'Infante D. Catherine estant instamment priée par le Roy son frere, qui n'estoit point libre de prendre D. Henry pour son espoux, n'y vouloit entendre en façon quelconque. D. Henry estant tousiours le plus fort prez la personne du Roy, croyant que son frere D. Jean fut contraire a ses desseins, empescha qu'il ne vint faire la reuerence au Roy, & sans se soucier d'iceluy, ny de ceux qui le suiuoient, conuoqua assemblée de ses partiaux, en forme d'Estats, où il fit aprouuer le fait de Tordefillas, & ordonner ce qu'il voulut: mesmes fit faire lettres au nō du Roy, adressées au Pape, par lesquelles il le prioit d'oétroyer à l'Infant D. Henry les terres de la maistrise de sainct Iacques en propre heritage a luy, & aux siens, en tiltre de Duché: demande impudente, & pour telle reiectée par le Pape, puis se maria D. Henry, avec l'Infante D. Catherine sa cousine germaine, luy

*Demande
impudente
de D. Henry*

faisant assigner, pour dot, le Marquisat de Vilena, en tiltre de Duché, ce qu'il ne luy dura gueres d'autant que peu apres le Roy se mit en pleine liberté, puis par arrest du conseil fut degradé du tiltre de Marquis de Vilena, & ses terres saisies par commandement du Roy.

1421.

En ces entrefaictes acoucha a Pignasiel D. Blanche Infante de Navarre d'un fils l'an mil quatre cens vingt vn, lequel fut présenté au batesme, par le Roy, a Olmedo, & fut nommé Don Charles: Aluar de Lune fut son second parrin: D. Jean pere de l'Infant, festoya le Roy, & toute la cour magnifiquement, & en toute liberalité. Deux ans apres cest enfant fut porté en Navarre, à l'instance du Roy D. Charles son ayeul, qui erigea lors Viana en Principauté, affectée aux aînés de Navarre, annexant a la ville, & chasteau de Viana, celles de la Guardie, saint Vincent, Bernedo, Aquilar, Vxencuilla, Pomplation, saint Pedro, Cabiedo, Val de Campero, Marognon, Toro, Herrera, & Buradon & en outre, luy donna Corela, & Cintruenigo, Peralta & Cadreita, ces quatre dernieres desiointes de la principauté en Seigneuries à part: & és Estats assemblés à Olite, le

fit iurer heritier du Royaume de Navarre, apres le decez de l'Infant D. Iean son pere; ce fait, peu apres il deceda de mort soudaine en la ville d'Olite, au mois de Septembre, où il s'ocupoit a faire bastir: Prince regreté des siens, & des estrangers, pour ses vertus, & paisible nature: lequel outre ces choses, mit paix perpetuelle en la cité de Pampelone, iadis & auant luy diuisée en trois regions, dictes Bourg, Peuplemēt & Nauarrerie, gouernées par trois diuers Iuges, avec iurisdicions séparées, lesquelles il abolit, & reduisit le tout sous vne mesme iustice, abolissant a iamais ces nōs factieux, mettant sur iceux vn seul gouuerneur & magistrat, l'an mil quatre cens vingt cinq auquel il mourut, fut le lxiij. de son aage, & trente neuf de son regne, avec neuf mois; & fut mis son corps en l'Eglise de Pampelone, au mesme sepulchre de la Royne Leonor sa femme.

Mort du
Roy Char-
les de Na-
uarre.

*De Don Iean premier du nom, & XXXIII.
Roy de Navarre.*



Pres Don Charles succeda au Royaume de Navarre D. Iean son gendre, à cause de la Royne

D. Blanche sa femme, passant la couronne de Navarre de la maison de France en celle de Castille, & Arragon, par faute d'hoirs masculins, ce qui dura toutesfois peu de iours: il estoit aagé d'environ vingt huit ans, quand il commença à regner en Navarre. Lors du decez du Roy D. Charles, il estoit au camp du Roy D. Alphonse, lequel irrité contre le Roy de Castille a cause de la prison de D. Henry son frere, s'estoit mis en armes, ayant son ost és costés d'Arragon, & Navarre, autour de Tarassone, lequel il fit entrer és terres de Navarre, aussi tost que la nouvelle vint de la mort du Roy, puis fut fait telle ceremonie: D. Jean qui deuoit succeder, demeura trois iours enfermé, lesquels passés, il monta a cheual, accompagné du Roy son frere, & faisant porter l'estendart de Navarre, par vn chevalier nommé Nugno Vaca, & marcher deuant luy vn heraut, vestu de sa cotte d'armes de Navarre, criant, Navarre, Navarre, pour le Roy D. Jean, & D. Blanche sa femme: se promena plusieurs tours par tout le camp, trompettes sonnans, & suivi de plusieurs chevaliers, & gentilshommes Castellans & Arragonnois a pied, sans que toutesfois il s'y trouuast aucun Navarrois: car la no-

bleſſe de Navarre de ſon coſté, en fit autât a Olite, pour la Royne D. Blanche leur Princeſſe naturelle, non ſans miſtere, puis allerent en Caſtille, pour cauſe de l'emprifonnement de D. Henry leur frere. Durât leurdit voyage, les Eſtats de Navarre ſ'aſſemblerent, faiſant nouveau iurement au Prince de Viane D. Charles. La Royne Blanche fut la premiere qui revint en Navarre, & peu apres y arriua le Roy ſon mary, ayât fait renôciation de certaines ſiennes terres de Caſtille, en faueur de ſon fils D. Charles, aagé lors de ſept ans, où furent renouellées les ligueſ, & confederations d'entre Caſtille, Navarre & Arragon, ayât le Roy D. Iean ample pouuoir du Roy D. Alphonſe ſon frere. Ceſte meſme année 1428. fut inſtitué l'ordre des Hyeronimites en Eſpagne, a laquelle donna commencement Frere Lopez d'Oluiedo, docteur és droits, & religieux à ſainct Barthelemi de Lupicana.

1428.

*Inſtitution
des Hiero-
nimites.*

L'an mil quatre cens vingt neuf, le iour de la Pentecoſte furent couronnés le Roy D. Iean, & la Royne D. Blanche ſa femme, a Pampelone, les trois Eſtats du Royaume aſſemblés, & les droits, priuileges, & libertés du pays par eux iurés. D. Martin de Pe-

1429.

Sacre du
Roy de Na
uarre.

ralta Euesque de Pampelone fit la cetermonie de l'onctiō, & autres accoustumées en tel cas. Là furent presents les Ambassadeurs des Princes estrangers, l'Euesque de Calaoorra, celuy de Tarassone, & celuy de Bayonne, avec plusieurs Seigneurs & cheualiers, tant de Nauarre, Castille qu'Arragon. En ce coutonnemēt furent derechef iurées, & confirmées les conuentions matrimoniales d'entre le Roy D. Iean, & D. Blāche heritiere, faictes du temps du Roy D. Charles pere d'icelle.

Au partir que fit le Roy de Nauarre de Castille, il y laissa son amy, & familier Diego Gomes de Sandoual Comte de Castro Xeris, lequel fit incontinent reparer la ville de Pegnasciel, Portillo, & Castro Xeris, chose qui donna a penser au Roy D. Iean de Castille, & qu'il auoit quelque entreprise a son dommage, & que le Roy de Nauarre s'en estoit allé mal affectionné enuers luy : en laquelle oppinion il fut confirmé par les nouvelles qu'il eut, qu'en Nauarre, & Arragon on faisoit leuée de gens de guerre, de pied, & de cheual, combien qu'ō couurist cela sous le voile de les vouloir enuoyer en France, au secours du Roy Charles, guerroyant contre les Anglois,

joint qu'ayant esté traité quelque accord & pacification entre Castille, Navarre, & Arragon, ores que le Roy de Navarre l'eût accordée, & signée, celuy d'Arragon n'y auoit voulu entendre. A ces causes le Roy de Castille enuoya Ambassadeurs en Navarre, pour sçauoir quelle estoit l'intentiõ du Roy de Navarre, & se plaindre de ce que faisoit le Comte de Castro: Ausquels fut respondu, qu'il ne se machinoit chose aucune contre luy, & que les gensdarmes qu'on leuoit, n'estoyent point pour mener en Castille, & que quãd bien on les y meneroit, ce seroit pour chose qui ne pourroit desplaire au Roy leur maistre. Or estoient en effect le Roy D. Iean de Navarre, celuy d'Arragon, & D. Henry leur frere, coniués contre le gouvernement de Castille, voulant abaïsser ceux qui estoient trop grands, & en esleuer d'autres, qui estoient deprimés, & chassés: sur tout le Roy de Navarre estoit en ialousie enragée, pour la grandeur du Connestable Aluaro de Lune: & comme il estoit d'esprit turbulēt, ne cessoit de chercher occasion de querelles, entretenant son frere le Roy Don Alphonse d'Arragon en la haine qu'il auoit conceue contre le Roy de Castille, à cause

*Ligue cõtre
Castille.*

de l'emprisonnement de D. Henry: parquoy estant ainsi disposés ces deux Princes, toutes choses se preparoyét a la guerre dequoy la Royne D. Blanche, & les Estats de Nauarre, estoient en grand souci. Le Roy de Castille de sa part se pourueust, faisant assembler gensdarmes de tous endroits, pour resister, tât au Roy de Nauarre, qu'à celuy d'Arragon. Là dessus le Roy de Nauarre enuoya s'excuser, & requerit le Roy de Castille de s'entreuoir, mais ses excuses ne furent creües, ny l'entreueüe accordée. Estans les gens du Roy en ordre de marcher, le Connestable s'achemina vers la frontiere d'Arragon, & le Roy mena le reste de ses forces vers Pignasiel, ou s'estoyent fortifiés le Côte de Castro, & l'Infant D. Pedro frere des Roys d'Arragon & Nauarre, leur autre frere D. Henry essaya de mettre gens dans Toledé, mais les habitans l'empescherent. D'autre part, les Roys d'Arragon, & de Nauarre entrerent en Castille, avec deux mille cinq cens hommes d'armes, & quelques gés de pied, sans que le Connestable leur peust empescher l'entrée, ausquels se joignit D. Henry leur frere avec deux cens vingt hommes de cheuaux, contre les promesses faictes,

ils coururent iusques prez de Cogolludo, & paruenus a Xadraque, leur estant en queuë le Connestable, ils luy presenterent la bataille, laquelle il refusa, aussi que le Cardinal de Foix fils d'Archambaud, & la Royne Marie d'Arragon, se mirent entre eux, & moyennerent, que les deux Roys s'en retourneroyent en leurs Royaumes, & que le Connestable de Castille prieroit le Roy son Seigneur de restituer au Roy de Navarre les terres qu'il auoit en Castille qui luy auoyent esté saisies, mais l'indignation du Roy de Castille estoit si grãde, qu'il ne fit compte de tout ce qu'on auoit capitulé, ains mãda à tous ses subiets, qu'ils teinsent les Navarrois pour ennemis, & leurs fissent la guerre à toute outrance.

*Le Roy de
Castille in-
digna cõtre
celuy de
Navarre.*

La guerre estant declarée par le Royaume de Castille, les Biscains, & Guipuscoãs, Alauois, & Riojans se jetterent soudain en Navarre, où ils firent des maux inestimables. Le Roy de Castille manda à celuy d'Arragon, qu'il espargneroit ses terres, s'il se vouloit separer d'avec le Roy de Navarre, ce qu'il refusa, parquoy le Connestable de Castille entra en son pays où il fit de grans rauages, puis luy manquant les viures, fut contraint se retirer vers Medina

Celi, puis de la à Burgos, où vindrent Ambassadeurs, de la part des Roys d'Arragon, & de Nauarre, pour traiter de la paix, ce-
 luy de Nauarre remonstroit particuliere-
 ment au nom de la Royne D. Blanche, &
 de son fils D. Charles, qu'ils n'auoyent fait
 chose, pourquoy on leur deut auoir faisi
 leurs rentes, & pensions, mesme le doüaire
 de la Royne, laquelle n'auoit oncques cõ-
 senti aux querelles d'entre les Roys, mais
 il leur fut respondu quelle estoit complice
 de la guerre, puis qu'elle auoit vendu ses
 bagues pour fournir deniers au Roy son
 mary, & fait autres demõstrations de cœur
 ennemi. Celuy qui plus faisoit de maux
 aux Castillans estoit vn cheualier nommé
 Sancho de Londogno mareschal du Roy,
 issu de la maison de Londogno, prez d'Or-
 dugna, Membre de Biscaye. Cestui-cy cou-
 rant la Rioya, vn iour, fut surprins, par les
 embusches que luy auoit dressées Diego
 Perez Sarmiento capitaine de la Bastide,
 & emmené dans celle forteresse prison-
 nier: mais ceste perte fut tost recompensée
 par Ruis de Mandoça le chauue, natif de
 Seuille, qui seruoit neantmoins fidelle-
 ment le Roy de Nauarre, qui estant parti
 de Tudelle, avec quatre cens cheuaux, &

*Sancho de
 Londogno
 grand an-
 ni des Ca-
 stillans.*

cing cens pietons, courant la contrée d'Agreda, contre lequel D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & Buitrago, qui tenoit illec garnison pour le Roy de Castille, estant sailli, & venu au combat au châp d'Arauiana, il demeura vaincu, avec Defaite de Castillans. mort, & prison de plusieurs Castillans, tels furent les effectz de la guerre l'année 1429. 1430.

L'an mil quatre cens trente, le Roy D. Iean de Castille s'aprestoit pour faire la guerre au Roy de Navarre, auquel il en vouloit, & n'oubliant sorte aucune de rigueur, se resolut de le priver totallemēt de tous les biens, que luy & les siens possédoient en Castille, sans espoir d'y iamais plus r'entrer: pourtant il donna à plusieurs siens fauoris tout ce qui luy appartenoit en Castille. Cependant l'Euesque de Calaurra D. Diego d'Estuniga, ou Suniga, & son oncle D. Pietro d'Estuniga Comte de l'Edesma, Iustice majeur de Castille, avec les forces de la frontiere, prindrēt par eschelles la ville de Guardie en Navarre, distante de deux lieuës de Logrogno: le chasteau se fit combatre, & cousta beaucoup de bōs hommes aux deux parties, & mesmes lors qu'il fut renforcé de nouveau secours enuoyé par le Roy de Navarre, faisoient

Terres du Roy de Navarre en Castille cōfisquées, & données.

courfes, & fanglantes faillies fur les ennemis, qui tenoyent la ville: mais a la longue ils furent referrés, & pressés tellement, qu'ils capitulerent de se rendre, si dans certains iours ils n'estoyent secourus, pendât lesquels cesseroyent les armes: & si secours leur venoit, seroyent tenus les assiegés d'aduertir l'Euesque, à fin qu'il fit ce que bô luy sembleroit. Cela accordé, le capitaine de la place assiegée fit vne mine sous terre, par laquelle il fit entrer grand nombre de soldats, que le Roy de Nauarre luy auoit enuoyés, le terme pris, estant prest à expirer, le capitaine aduertit l'Euesque, que le secours estoit arriué, & à l'instant souurit ceste mine au milieu de la place, d'où sortirent des soldats Nauarrois en grand nombre, qui commécerent à charger sur les assiegeans, avec grand trouble, & confusion de l'Euesque, & de tous les Castillans, lesquels neantmoins irrités de ceste perfidie, se mirent en telle deffence, qu'ils rembarerent les Nauarrois dans leur fosse, & contre le chasteau. L'affaire n'estant succedée aux Nauarrois à souhait, & leur deffailant les viures, ils abandonnerent peu a peu la forteresse: ainsi demeura la Guarde, ville, & Chasteau en la puissance du

*Perfidie des
Nauarrois.*

*Prise de la
Garde par
les Castil-
lans.*

ce du Roy de Castille.

Estant la cour en Astudillo, arriva un Ambassadeur de la part du Comte Jean de Foix pere de Gaston, qui espousa depuis Leonor heritiere de Navarre, lequel supplia le Roy D. Jean de Castille, que son plaisir fut, que le Comte son maistre s'employat, pour mettre paix entre luy, & les Roys de Navarre & d'Arragon: à quoy le Roy de Castille respondit, qu'il scauoit bon gré au Comte de Foix de sa bonne volonté, & l'en remercioit, mais qu'il n'y auoit moyen de paix. D'ailleurs, le Comte d'Armignac, ennemi du Roy de Navarre, & du Comte de Foix, ayant donné tous les empeschemens qu'il auoit peu du costé de Gascogne, à ce qu'aucun secours ne passast de France, en faueur du Roy de Navarre, & pour ceste cause fait de grâds frais, enuoya prier le Roy de Castille de le rembourcer, auquel furent assignés, & payés dix mille florins d'or. Celle année fut fait Comte de Haro D. Pedro de Velasco, capitaine general de la frontiere de Navarre. Le Roy Castillan estant à Burgos, eut nouvelles que l'Infant D. Pedro, courant le pays es environs de Zamora, auoit pris le chasteau d'Alua de Liste: & estant puis passé a Of-

Côte d'Armignac ennemi du Roy de Navarre.

Comte de Haro.

ma, où l'armée de Castille se dressoit, attirerent par deuers luy vn frere Cordelier confesseur de la Royne de Nauarre D. Blanche, qu'on intituloit Archeuesque de Tyr, messire Pierre de Peraut grand maistre de l'hostel du Roy de Nauarre, & messire Ramir doyen de Tudelle conçeiller du Roy, Ambassadeurs pour le Roy de Nauarre: ensemble ceux de la part d'Arragõ, pour traiter & conclure la paix, a quelque pris que ce fut. Les difficultés furent grandes, toutesfois le raisons & remonstrances des Ambassadeurs, en fin admises, trefues furent accordées, au lieu de Majano, pour cinq années, tant par mer, que par terre, entre les Roys de Castille, & D. Héry son fils Prince des Asturies d'vne part, & le Roy D. Alphonse d'Arragon, D. Jean Roy de Nauarre, D. Blanche sa femme, & D. Charles Prince de Viane leur fils d'autre: Esquelles trefues entrerent, pour la part du Roy de Castille le Comte d'Armignac, & de celle des Roys freres, le Comte de Foix. Fut aussi accordé par icelle, que le Comte de Cortes D. Godefroy de Nauarre, beau-frere du Roy D. Jean, qui auoit suiui le parti de Castille, ne seroit molesté, ny inquieté en la iouyffance de ses biens,

*Accord entre
Castille,
Nauarre
& Arragõ.*

ny autrement. Ce cheualier s'aresta longuement en Castille, faisant bon seruice au Roy de Castille es guerres contre les Maures, mesme seureté fut accordée pour le regard des Infants D. Henry, & D. Pedro: & pour iuger des differents durant la trefue, furent nommés sept personages de Navarre & Arragon, & sept du costé de Castille, le siege desquels seroit en la ville de Tarassone, & Agreda, alternatiuement. En ceste maniere cessa la guerre d'entre Castille, Navarre & Arragon, au grand dommage du Roy de Navarre: car il demeura despouillé de tout ce qu'il auoit de biens en Castille, & en outre, de la ville de la Guardie en Navarre. Et d'auantage quelque paix qu'il y eust entre Castille & Navarre, le Roy D. Iean de Castille, ne laissoit de nourrir tousiours occasions de querelles: & entretenoit le Comte d'Armignac grand ennemi du Roy de Navarre, luy fournissant argent, afin qu'il seruist comme d'vne espine au pied d'iceluy, pour le tenir tousiours mal-aisé du costé de France, & par ce moyen l'empescher de rien tenter contre Castille. Et pour plus grand preuue de son mal talent contre ce Prince, ne se contentant de luy auoir osté ses ter-

Roy de Castille se desiant de luy de Navarre.

res de Castille, luy fit demolir le chasteau de Pognafiel.

1432.

*Negres mer-
veillouses.*

L'an mil quatre cens trente deux sur la fin de l'année tomba en Nauarre, & Arragon telle quantité de neiges, que les villes & bourgades en furent comme affiegées, continuant a neiger par l'espace de quarante iours, tellement qu'on ne pouuoit aller d'un lieu a autre, & aduint, que par le long sejour d'icelles sur la terre, plusieurs animaux, mesmes des plus sauvages, & oiseaux de toutes sortes, se venoyent rendre aux lieux habités, entrans par les maisons, pressés de la faim, se laissoyent prédre aux hommes, ainsi que s'ils eussent despouillé leur naturel farouche, & fussent deuenus prinés, presage des maux qui deuis auindrent en ce pays.

1434.

*Don fait
par le Roy
de Castille
au Comte
d'Arrou-
gnac.*

L'an mil quatre cens trante quatre, le Roy de Castille donna au Comte d'Arrougnac, son grand amy, pour s'estre tousiours monstré grand ennemi du Roy de Nauarre, les villes de Cangas, & Tinco, avec tiltre de Comte. Celle mesme année le Roy de France enuoya Ambassadeurs en Castille pour renoueller l'aliâce d'entre les deux Royaumes de France, & Castille, ausquels le Roy Castillan donna au-

dience en grande majesté: Là ils virent un lion tres-priué, couché aux piez du Roy, non sans fort grande merueille, & esbaiffement.

La trefue d'entre Castille, Navarre, & Arragon estant expirée l'an 1435. vindrent Ambassadeurs à la cour de Castille, de la part des Roynes d'Arragon, & de Navarre, suplier le Roy de prorogatiõ de trefue, pour l'absence de leurs maris, ce que le Roy D. Jean leur octroya pour quelques mois: à quoy seruit de beaucoup d'y auoir enuoyé D. Jean de Lune cousin du Connestable qui gouuernoit le Roy son maistre. Ces deux Roys freres estoyent allés en Italie, a la poursuite du Royaume de Naples, où les choses estoyent passées cõme s'ensuit. Apres que le Roy D. Alphonse, r'apellé en Espagne, pour les affaires qui le touchoyét de prez, la Royne Ieâne, & son fils adopté Louys d'Anjou eurent quelque relasche, & moyen de recouurer la cité de Naples, & autres places du royaume, restoit seulement le Prince de Tarente Jean Antoine des Ursins partisan du Roy D. Alphõse, qui faisoit teste au Duc Louys d'Anjou, lequel guerroyant en Calabre, fut surprins d'vne fieure ardente, dont il

mourut a Cosenza, sans laisser aucuns enfans, l'année 1434. en laquelle aussi passa de ceste vie la Royne Jeanne, laissant par testament, ou vray, ou faux, heritier du Royanme de Naples, Rene d'Anjou Duc de Lorraine, frere de Louys iij. defunct, lequel estoit alors prisonnier au chasteau de Salins en Bourgongne, pour la deliurâce duquel les recteurs, & gouverneurs du Royaume, esleuz apres la mort de la Royne, enuoyerent Ambassadeurs en France: mais aussi les affectiônés à la maison d'Arragon, appellerent le Roy D. Alphonse, lequel peu auant, estoit venu en Sicile, ayât laissé en Arragon la Royne D. Marie sa femme, auoit amené quant & luy, son frere D. Iean Roy de Nauarre, qui auoit aussi laissé le regime de son Royaume a la Royne Blanche sa femme, Royne propriétaire d'iceluy. Avec eux plusieurs cheualiers Arragonnois & Nauarrois, passerent au Royaume de Naples, venât assieger Gayette, dans laquelle y auoit trois cens Geneuois, enuoyés par le Duc de Milan Philippe Marie Angelo, qui tenoit le parti de Rene d'Anjou. Les assiegés se sentâs pressés, firent entendre au Duc le besoin qu'ils auoyent d'estre secourus, lequel prompt-

ment donna ordre de dresser vne armée a Gennes, gouuernée par Blaise Araxeto, lesquels se dresserent vers l'isle de Ponce: de quoy aduertit le Roy D. Alphonse, print dix-neuf gros nauires, & onze galleres, resolu d'aller en personne, rencontrer les ennemis: Ayant donc fait voile, vinrent a rencontrer l'armée Geneuoise, laquelle consistoit en douze grandes nauires, trois galeres, vne galeace, & vne fuste. Estant en veuë, l'vn de l'autre, le general de l'armée Geneuoise enuoya vn trompette dans vn esquif, faire entendre au Roy d'Arragon, que leur intention n'estoit point de leur nuire, ains seulement pour tirer hors de Gayete leurs soldats, citoyens & marchās avec leurs marchandises, & biens, & les emporter a Genes, le trompette fut retenu bonne espace de tēps, qui fut employé en cōsultes, on fut resolu qu'il falloit donner dedans: y ayant apparence que les Geneuois auoyēt enuoyé ce trompette pour ce qu'ils estoient faillis de cœur, pource commencerent a crier bataille, bataille, & quant & quant, a tirer coups d'artillerie: à quoy fut promptement respondu par les Geneuois, de sorte que s'acrochant nauire a nauire, le combat fut aspre & cruel, & par

assez bonne espace d'outreux, tât que trois grosses nauires laissées en arriere garde par les Geneuois, ayât gagné vent en poupe, virent de roideur huerter a trauers les nauires Arragonnoises, qui en fin perdirent tout, demeurant le Roy d'Arragon prisonnier, comme aussi le Roy de Nauarre, qui vint au pouuoir de Galiot Lomelin ensemble tous leurs principaux capitaines Arragonnois & Nauarrois, & plus de six cens soldats, treze nauires furent prinses, & la plus part des galeres brullées: sur la fin du combat ils deliurerent plus de quatre cens prisonniers soldats, sans les mariniens, retenans seulement les principales personnes, car la multitude des prisonniers de petite estoffe ne fait qu'épéscher, vray est que parmi la multitude de ceux qui furent mis en liberté, se sauuerent plusieurs cheualiers de grand lieu, qui ne furent recognus. Par celle route fut leué le siege de Gayette, & les prisonniers menés à Satrone, d'où ils furent depuis, par le cōmandement du Duc de Milan distribués en diuerses prisons, assauoit le Roy D. Alphonse a Pauie, & le Roy de Nauarre à Milan. Ces pitieuses nouvelles troublerent grandement les Roynes d'Arragon, & de Na-

*Le Roy de
Nauarre
prisonnier.*

uarre. Toutesfois la prison de ces Princes, fut breue: car estant le Duc de Milan courtois, visitant souuent ces prisonniers, il fut si bien persuadé par le Roy D. Alphonse, que son profit, & de ses Estats seroit beaucoup plus euident de soustenir le parti des Arragonnois, que celuy des François, que vaincu par les raisons d'iceluy, il les laissa lors aller libres, sans rançon aucune, ains au contraire leur fit plusieurs beaux, & riches presens, apres les auoir traittés Royalement plusieurs iours. Il fit conduire le Roy de Navarre, & Don Henry son frere iusqu'à Porto Venere, par six cés cheuaux, pour leur garde, & pour seruir le Roy D. Alphonse: à raison dequoy les Geneuois indignes se rebellerent contre le Duc. Si la nouvelle de la ronte, & prinse des Nauarrois causa grand dueil en Navarre, le plaisir en fut d'autant plus grand, quand on sceut sa deliurance, lequel s'estandit iusques en Castille, où le Roy de Navarre estoit fort desiré, par plusieurs a qui la grandeur du Connestable D. Alvaro de Lune desplaisoit. L'vn d'iceux, assautoir, l'Admiral de Castille Don Federic despecha vn messager a la Royne Blanche, l'aduertissant, que l'absence de son mari estoit fort

preiudiciable a luy, & a tous ses amis, pour-
 ce que ses aduersaires prenoyēt tout a leur
 aise tel accroissement qu'ils desiroyent:
 semblables aduertissements luy furēt bail-
 lés par plusieurs autres cheualiers Castil-
 lans, parquoy elle enuoya en Italie, au Roy
 son mari, trois cheualiers de sa maison: a-
 sçauoir, messire Iean Henriques de Lacar-
 ra, Sancho Ramires d'Aualos escuyer trā-
 ehant, & le Seigneur de Vertis, affin de ha-
 ster son retour, mais luy & le Roy d'Arra-
 gon son frere estoient fort enuelopés en
 la guerre de Naples durāt l'année mil qua-
 tre cens trente six, où la Duchesse de Lor-
 raine Isabel, femme de Rene d'Anjou pri-
 sonnier, estoit venue, & avec laide du Pape
 Eugene defendoit vaillemment le droit
 de son mary. Les Roys freres aduertis des
 affaires d'Espagne, par leurs amis, & serui-
 teurs, furent d'auis d'enuoyer vers le Roy
 de Castille vne cōmune Ambassade, pour
 traiter avec luy de paix à quelques bōnes
 conditions. Les Ambassadeurs trouuerēt
 la cour a Toledo, où ayant exposé au Roy
 leur charge, il pleut a Dieu qu'apres plu-
 sieurs conferances, & altercations, la paix
 se conclud, moyennant les promesses de
 mariage d'entre l'Infante D. Blanche de

Navarre, avec le Prince des Asturies Don Henry de Castille, aux conditions suivantes: Conditions de paix entre Castille, Navarre, & Arago.

Que le mariage s'accompliroit dans certain temps entre le Prince Henry heritier des Royaumes de Castille, & D. Blanche fille aînée du Roy D. Jean de Navarre, a laquelle, en douaire, se ront assigné le Marquisat de Viena, les villes de Medina del Campo, Olmedo, Coca, Roa, & Arauda: du reuenu desquelles terres le Roy Don Jean de Navarre iouyroit les quatre premières années: Que si de ce mariage ne naissoyent aucuns enfans, le Roy de Navarre auroit dix mille florins d'or de rente annuelle, assignés sur les reuenus de Castille.

Qu'à la Royne de Navarre D. Blanche, & a son fils D. Charles seroit baillé pareillemēt assignation de dix mille florins d'or par chacun an, leur vie durant.

Qu'à tous les cheualiers qui auroyent, durāt les guerres, & querelles passées, prins parti d'vne part & d'autre, seroyent remises les offences, & iceux restitués en leurs biens, & dignités, excepté de la part de Castille, Don Jean de Sotomajor, maistre qui fut d'Alcantara, & le Comte de Castro

Xeris, & de la part de Nauarre D. Godefroy de Nauarre Comte de Cortes.

Item qu'à l'Infant D. Henry frere des Roys d'Arragon & Nauarre, seroyent assignés cinq mille florins d'or de rente hereditaire par an: & a l'Infante D. Catherine sa femme, baillés comtant cinquante mille florins d'or, pour son dot.

Ces articles accordés, la paix se publia és Royaumes de Castille, Arragon & Nauarre, & fut enuoyé à Azagno, avec pouuoit suffisant D. Pedro d'Acugna, fils de Lopez Batques d'Acugna Seigneur de Buëdia, faire au nom du Prince D. Henry les premieres promesses: & fut accordé, que les fiançailles solempnelles se seroyent en Alfaro, là où se trouua, au temps assigné, le Prince D. Henry, accompagné du Connestable de Castille Aluaro de Lune, & de plusieurs autres Seigneurs, cheualiers & prelatz, lesquels estants arrivés deux iours auât l'Infante, aduertis qu'elle estoit à Corella, luy allerent au deuât, avec toute leur suite. La Royne de Nauarre mere de l'Infante, le Prince Charles son frere, l'Éuetque de Pampelone, avec plusieurs autres prelatz, messire Pierre de Peralta grand maistre de l'hostel du Roy, messire Leon

de Garo, & autres cheualiers, plusieurs dames & damoiselles de Navarre venoyent en compagnie d'icelle, tous en equipage digne d'une telle solemnité, laquelle se celebra en Alfaro, l'an 1437. stipulant, & receuant les promesses D. Pedro de Castille 1437. Euesque d'Osma, estant les deux fiancés aagés seulement de douze ans. Le Prince D. Henry donna plusieurs beaux, & riches joyaux a l'Infante, & vfa de mesme liberalité enuers les dames, & cheualiers de sa compagnie, & suite, puis ayant passé quatre iours en Alfaro, en grande feste, & reiouissance, les parties se separerēt, retournant chacun en ses terres, & maisons. Par ceste paix, furent aussi restitués au Roy de Navarre la ville, & chasteau de la Guardie, & les chasteaux d'Asaturuquen, Buradon: & du costé de Guipuscoa, furent rendus les chasteaux, & places de Gorriti, Cobono, Toro, Araciél, & Saragna, que les Guipuscoans auoyent pris durant les guerres. D'auantage furent rendus au Roy de Navarre la ville de Briones, quant a la Seigneurie, & reuenu, demeurant toutesfois le domaine supreme au Roy de Castille. Ceste paix fut promise, & iurée, sur peine de trois cens mille florins d'or, payables

par le contreuenant, & confirmée par les grandes dignités de chacun Royaume, tant Ecclesiastiques, que seculiers, & députés des principales villes & cités, cōme Pampelone, Estelle, Tedelle, & des villes Sanguesse, Olite, Arcos, Biâce, S. Vincent, & autres, & furent ces accords mis en forme par Barthelemi de Renes secretaire du Roy D. Iean de Nauarre; & de la Royne Blanche sa femme, & par Alphonse Perez de Binero grand thresorier & secretaire du Roy de Castille. Celle mesme année, qui fut l'an mil quatre cens trente huit, furent apportées au Roy de Castille, des pierres, qu'o disoit estre tombées du Ciel en grande abondance, en Madernelo, maison appartenant au Connestable, lesquelles ores qu'elles fussent allés grandes, estoient neantmoins si legeres, qu'encor quelles tombassent sur les personnes, ne les offenoient aucunement, chose merueilleuse, & tenue pour prodige, presageant les maux qui auindrent en Castille ceste mesme année, car le Cōnestable D. Aluaro de Lune, outre ce qu'il estoit insolent & auare, estoit aussi peu fidelle à son Roy, de sorte que la plus grande part de Castille se mit en armes contre luy, mesme le Roy de

Principales
villes de
Nauarre.

1438.

Pierres
tombantes
du Ciel.

Castille eut nouvelles, que le Roy de Navarre, & son frere D. Henry, accompagnés de cinq cens hommes d'armes, estoient entrés en Castille, & ne sçachant sous quel pretexte, attendu l'accord puis n'agueres conclu entr' eux, il enuoya par deuers le Roy de Navarre, les prier de se rengier de son parti, & de venir a la cour : le Roy de Navarre obtrépera, & vint a Cuellar trouver le Roy, avec six cheuaux seulement, dont toute la cour fut grâdemét resiouye. Or estoient ils venus à la sollicitation des Seigneurs cōfederés, & aussi incités par le desir qu'ils auoyent de pouuoir recouuer ce qu'ils auoyent perdu en Castille. Le Roy de Navarre s'estant separé des autres & venu vers le Roy, receut grand hōneur, & bon traictement : mais l'Infant D. Henry ne s'auança point, ains demeura avec les troupes, lesquelles il mena à Pignafiel, où on luy ouurit les portes, l'ayant ainsi commandé le Roy : & tost apres eut conferance avec le Roy de Navarre son frere, a Minguela, pres de Cuellar, s'entendant fort bien avec luy, sans routes-fois en faire semblant. Car le Roy de Navarre demeura avec le Roy de Castille, & Don Henry se retira a

1439.

Valledolit, avec les Seigneurs de la ligue. Peu apres arriva D. Rodrigo de Villaudrado, premier Comte de Ribadeo, amenant trois mille hommes de guerre au service, & secours du Roy D. Jean son Seigneur. Les Roys de Castille, & Nauarre, luy allerent au deuant iusques à Pignasiel. Ce renfort, & autres occasions, firent qu'au mois d'Octobre de l'an 1439. la paix fut cōclue, où entre autres articles estoit, que le Roy de Castille recompenseroit le Roy de Nauarre, & D. Henry son frere, des biens qui leur auoit ostés, mais ceste paix ne se pouuoit establir pour les estranges deffences en quoy on entretenoit le Castillan, de sorte que le Roy de Nauarre, voyant ces façons de faire, s'acheminèrent de Madrigal où ils estoient, vers la cour, mais le Roy de Castille leur enuoya defendre d'y venir : parquoy le Roy de Nauarre mena quelque nombre de gens de guerre vers la cite d'Avila dont il s'empara. De là le Roy de Nauarre escriuit au Roy de Castille vne lettre, pleine de remonstrances, de bons & salutaires conseils, acusant grandement le Connestable de Castille de plusieurs crimes, d'auarice, cruauté, tyrannie, insolence, & mespris des Princes, & Seigneurs,

voire

voire du Roy mesme, en la presence duquel il auoit bien osé tuer vn escuyer, & mesme s'estant vn valet, pour fuir sa furie, venu ietter aux pieds du Roy, comme en tref-assurée franchise, il l'auoit batu quasi en son giron, à coups de baston, estendant le bras par dessus les espauls du Roy, sans porter aucune reuerence a la dignité d'iceluy, à toutes lesquelles choses le Roy de Castille ferma les oreilles, mais voyant que toutes choses tendoyent mal pour luy, pacifia le tout aux mieux qu'il peut. Ce fait, il luy sembla temps de celebrer les nopces du Prince D. Héry, & de l'Infante de Navarre, estant desia passés trois ans depuis les fiançailles, & se trouuants les espoux chacun en l'age de quinze ans: le lien de proximité qui pouuoit empescher leur conionction fut dissout par le Pape Eugene iiii. Estant doncques mandée l'Infante, elle entra en Castille l'an 1440. accompagnée de la Royne Blanche sa mere, & de son frere le Prince de Viane, ensemble de plusieurs Seigneurs & prelatz. Elle fut receüe, en la ville de Logrogno, par D. Alphonse de Cartagene, Euesque de Burgos. D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & par le Comte de Haro

Grand aude & excec du Conesta-ble de Castille.

1440.

D. Pedro de Velasco. De là le Prince Don Charles s'en retourna en Nauarre avec son gouuerneur D. Jean de Beaumont, lequel au nom du Prince administroit le Royaume, la Royne sa mere absente. La Princesse, & toute sa cōpagnie arriuerent a Vilhorado, maison du Côte de Haro, où fut grandement festoyée, & honorée en magnificence de festins, ieux d'armes, & inuentions rares, & somptueuses, & encor plus en Birbiesca par le mesme Comte. De mesme fit D. Pedro d'Acugna en Duegnas, où le Prince D. Henry vint trouuer son espouse, à laquelle il fit dō de plusieurs beaux ioyaux, & elle à luy, puis s'acheminèrent à Vailledolit, où elles s'acheminèrent. Au deuant d'icelles sortirēt les Roys, & tous les grands de la cour, qui firent vne magnifique entrée en la ville, & descendirent la Royne, & la Princesse au logis du Roy de Nauarre, & peu apres firent les nopces, lesquelles furent celebrées avec grande pompe, mais la mesauenture de ceste Princesse espousée fut telle, que le Prince Don Henry se trouua impuissant à consommer le mariage, ce qu'elle dissimula vertueusement par longues années.

Nopces de l'infante de Nauarre.

Le Prince D. Henry froid & impuissant.

L'an 1441. les troubles recommencerēt derechef en Castille pour cause du Con-

nestable, les Seigneurs confederéz estoÿt au Royaume de Toledé, ensemble le Roy de Nauarre, pour secourir D. Henry, lesquels entendans que le Roy procedoit contre eux a la rigueur, repasserent les monts, reuenans vers Medina del Campo, & Oliuiedo villes du Roy de Nauarre, dont celuy de Castille s'estoit faisi. Estants aprochés de Medina, consumans le temps en demandes, & responcees, ceux d'Oliuiedo receurent les gens du Roy de Nauarre, l'armée duquel croissoit de iour en iour, se vint loger és pasquiers de Medina, a deux traits d'arc de la ville, dans laquelle le Cónestable entra avec plusieurs autres la nuit suiuate avec force canalerie. Dedans ladiète ville le Roy de Nauarre auoit deux cheualiers affectionnés à son seruice, assauoit Aluaro de Bracamont, & Fernand Rejon, avec lesquels il fit en sorte, qu'vne nuit estant de garde le Cónestable, ne se souciant de faire les rondes en personnes, ils donnerét entrée au Roy de Nauarre, par le quartier appellé nostre Dame de l'Antigna, lequel entrát avec les Seigneurs confederéz furieusement dedés la ville avec leurs forces, cõtre lesquelles il ne fut questiõ de se mettre en deffence: car

le Roy de Castille ſçachât affés qu'on n'en vouloit qu'à ſon Conneſtable luy cōmandà de ſe ſauuer. Eſtant euadé, le Roy ſe retira ſur la place de ſainct Antolin, ſans ſe donner grand penſement pour ceux qui entroyent, leſquels vindrent incontinent luy baiſer les mains. Et le Roy de Nauarre luy fit la reuerence ſans luy baiſer la main. Puis pour mettre vne bōne fin à ces troubles, les Roys de Caſtille, & Nauarre, firēt vn compromis en preſence de tous les Princes preſents, és mains de la Royné Marie de Caſtille, que le Conneſtable ſortiroit de la Cour pour ſix années prochaines & conſecutiues, qu'il n'eſcriroit aucunes lettres au Roy, & que par le Conneſtable ſeroit baillé quelques places en depolt, enſemble ſon fils: Que le Roy de Caſtille recompenſeroit celuy de Nauarre. Alors commença l'Admiral Don Federic d'eſtre fort en la grace du Roy de Caſtille, nō ſans ialouſie du Roy de Nauarre, qui en eut volontiers fait du bruit, à ſa façon accouſtumée: mais ſon impatience fut retenue par le Comte de Caſtro ſon ancien, & fidelle ſeruiteur, lequēl luy remonſtra, que cela ne pouuoit redonder qu'au profit de luy, & des autres Seigneurs de leur ligue:

Pour adiouster plus estroit lien à laquelle, il luy conscilla, puis que la Royne Blâche sa femme estoit nouvellement decedée, d'espouser D. Jeanne fille dudit Admiral: continuans tousiours ces Seigneurs à ourdir la ruine du Connestable, laquelle en fin ils virent.

La Royne de Navarre, despuis qu'elle eut conduit sa fille en Castille, n'en partit plus. Elle estoit Princesse religieuse, & grandement adonnée aux deuotions, & pelerinages, principalement és lieux dédiés à la vierge Marie, où elle fit aucuns voyages durant les troubles cy dessus mentionnés, en quoy s'occupât, aduînt qu'elle deceda à sainte Marie de Nieua, l'an mil quatre cen s quarâte deux: là où son corps a esté enseveli, il est incertain entre les Espagnols: car il ne s'en trouue marque, ny monument en Espagne combien quelle ordonnast, d'estre portée à sainte Marie d'Vxue, & que la prieuré d'Ayuar fut annexée a eelle Eglise, ce qui toutesfois n'a pas esté faiët. Par la mort de ceste Princesse la succession du Royaume de Navarre tomba a son fils Charles Prince de Viane, lequel pour lors auoit accompli la xx. année de son aage, nourri par les Sei-

*Mort de la
Royne Blâ
che de Na-
uarre.*

1442.

gneurs de Beaumont, de laquelle maison Louys estoit le chef, qui depuis estant fait Connestable de Nauarre, par le Roy D. Iean, fut le premier de ce lignage pourueu de ce tiltre, & dignité. Les Seigneurs de Castille ayans, avec tant de contétions, & combats, amené le Cōnestable, & ceux de son parti, au profond des miseres, cōmencerent à se piquer entr'eux, & à se bander en petites ligues & partialités, dōt les amis du Connestable se sçauoyent tresbien seruir. L'Euesque de Segobia D. frere Lopez de Bariantos, outre-ce qu'il estoit fort ami du Cōnestable, ayant ou craignant d'auoir diferent, avec D. Iean de Pacheco grād familier du Prince Don Henry, trocqua son Euesché pour celle d'Auilla, à cause que le Prince faisoit presque ordinairement sa demeure a Segobia, possible voulut-il que cest eschange seruit de voile a ce qu'il pretendoit finemēt faire, faisant semblant de hayr, & fuir le Prince D. Henry, lors qu'il auoit le plus d'enuie de s'insinuer en sa grace, y remettre le Connestable, & le retirer de la ligue du Roy de Nauarre. Tost apres D. Pedro Suarez de toledo Seigneur d'Oropesa, fauorisé par le Prince D. Henry de Castille, se fortifia en cōtenance d'ennemi

*Artifices de
l'Euesque
D. Frere
Lopez de
Bariantos.*

dans Talavera: ce qu'estât sceu par le Roy de Castille, qui se trouuoit lors en S. Marie de Naua, avec le Roy de Navarre, pour celebrer l'ã reuolu de la Royne D. Blãche de Navarre defũcte, les deux Roys s'acheminerēt celle part, avec quelques gēs de guerre, & contraignirent ceux de dedans de se rendre. De là, tous ensemble allerēt a Toledo, & par chemin virēt le Cōnestable D. Alvaro de Lune a Escalona, où le Roy, & la Royne furēt les cōperes d'vne fillē qu'il eut. Le Roy de Castille estât a Ramaga fut sollicité par le Roy de Navarre de faire cōstituer prisonniers plusieurs estãs en cour, fauorifans le Cōnestable, luy baillant garde beaucoup plus grãde que de coustume: ce qu'il endura: car il estoit pusillanime, & de cœur nullement Royal, mesme endura que D. Henry Henriques frere de l'Admiral & Ruis Dias de Mãdoça fussent perpetuellemēt en sa chambre à veiller & espier ce qu'il faisoit, pour en aduertir le Roy de Navarre, & sō gēdre le Prince D. Hēry. Or est-il croyable q̄ ce fait fut de la ruse de D. frere Lopez de Baneuto n'agueres Euesque de Segobia, lequel tēdoit à dōner occasiō aux cōfederés d'vser de quelq̄ grãde rigueur enuers le Roy, par laquelle il appa-

Le Roy de Navarre aduertit de tout ce que faisoit celuy de Castille.

rust qu'ils le tenoyent en seruitude indigne, dont le Roy, & son fils le Prince des Asturies, & autres qu'il vouloit rendre amis du Connestable, eussent cause de se ressentir, comme il aduint: car cest Euesque, fort habile homme, fit tant par moyens & inuentions, qu'il gaigna Iean de Pacheco, lequel estoit le cœur du Prince D. Henry, & par luy fit remonstrer, combien estoit chose indigne a luy, de se maintenir avec ceux qui traittoient tant indignement le Roy son pere. Par semblables persuasions fut induit le Prince D. Henry a se separer de la ligue; ce qu'il fit finement, selon qu'il fut conseillé par l'Euesque, le rendant ami du Connestable, qui estoit presque desesperé, se voyant tant poursuui. Desia commençoit d'aparoistre l'effect de ce que brassoit l'Euesque, en ce que le Côte Haro s'estoit plaint de la subiectiō où on tenoit le Roy, & qu'il y remedieroit; & de faict, s'estoit acheminé vers le Comte de Plaisance D. Pietro de Velasco: parquoy le Roy de Nauarre le fit suiure pour le prendre, ce qui ne peut estre, tellement qu'en peu de iours il amassa mille cheuaux, contre lesquels le Roy de Nauarre enuoya mil & cinq cens

lances, conduite par l'Amiral, & le Comte de Beneuent, lesquels menerent avec eux le Prince D. Henry qui ne se descouuroit encores, & seruit de tant, qu'il empescha la rencontre de ces deux parties, les rendant aucunement amis. Pendant qu'ils estoient en ce voyage, ayât laissé les Roys en Tordefillas, Pero Aluares Oforio, de la faction de l'Euesque d'Auila, se vint presenter deuant la ville accompagné de force gendarmerie. Ces choses donnerent grand soupçon au Roy de Nauarre, & à ceux de sa ligue, qu'il y auoit quelque coniure contre luy, & ne sçachant bien encor descouurit qui, & qu'els estoient les coniurés, pour s'en mieux certifier, il enuoya prier le Prince D. Henry de venir a Tordefillas, à fin de conferer ensemble pour acheuet d'acabler du tout le Connestable, selon qu'ils auoyent conuenu ensemble. Le Prince ayant eu sur ce l'aduis de l'Euesque, qui ne demandoit pas mieux, s'y en vint, avec dessein de manifester au Roy son pere la ligue qu'il auoit nouvellement faicte. Arriuat a Tordefillas avec l'Euesque d'Auila, & Jean de Pacheco, ils furent receus par le Roy de Nauarre, avec grande demonstration de ioye. Pour lors il n'y eut

moyen de conferer ensemble, ny parler d'affaires, car on estoit sur le point de celebrer les nopces d'entre le Roy de Nauarre, & la fille de l'Amiral D. Federic Henriques, qui se preparoyent amples, & magnifiques a la Tour de Lobaton, où tous s'acheminèrent.

Ce mariage fut accompli au grand regret du Prince de Viane Don Charles, au preiudice duquel le Roy D. Iean retenoit, & ne se vouloit deffaisir du Royaume de Nauarre, lequel estoit son propre heritage maternel, dont suiuirēt plusieurs troubles. Ceste Princesse nommée D. Jeanne, estoit du sang Royal de Castille, d'autant que l'Amiral D. Federic son pere estoit fils de D. Alphonse Henriques, & petit fils de D. Federic maistre de sainct Iacques, lequel, par le commandement du Roy D. Pedro le cruel son frere, fut tué à Seuille. En mesme temps D. Fernand d'Aualos, chambellan de l'Infant Don Henry d'Arragon, fut enuoyé pour amener a Cordoue D. Beatrix seur du Comte de Beneuent D. Alphonse Pimentel, promise à l'Infant son maistre: en laquelle cité se celebrerent ces autres nopces: & de ce mariage de D. Héry frere au Roy de Nauarre & de D. Bea-

trix, fut procrée D. Henry d'Arragon, appelé l'Infant de la fortune, ou fortuné, lequel vint a estre Duc de Segorbe.

La Cour de Castille retournée de la Tour de Lobaton a Tordefillas, on commença à traiter des affaires du Cónestable, sur quoy le Prince D. Henry remóstra au Roy de Nauarre, qu'il seroit bon : pour determiner sur choses tât importátes, que tous ceux de la ligue se trouuaíent ensemble, ce qui pleut au Roy de Nauarre. Et pource q̄ le lieu de Tordeffillas estoit trop petit, fut assigné le lieu de Areualo. Or desiroit grandement l'Euesque d'Auila : que le Roy, & le Prince, pere, & fils peussent librement conferer ensemble, ce qui estoit tres-dificille: car au tour de la personne du Roy de Castille, en sa chábre, & par tout y auoit espies mises par le Roy de Nauarre, qui prenoyent garde a ce qu'il disoit, & faisoit, toutesfois l'Euesque trouua moyé de luy faire entendre, qu'il contrefit vn peu le malade, & que son fils, sous ombre de le visiter, luy pourroit dire plusieurs choses qui luy plairoyent. Le Roy tint le lit quelque temps, & par tel moyen le Prince eut opportunité de luy descouurir la nouuelle ligue, & l'asseurer que le Connestable

qu'il auoit chassé le deliureroit encor de la captiuité, en laquelle on le tenoit: dequoy se resiouit tellemēt le Roy, qu'il ne se peut tenir de donner signe exterieurement d'auoir conceu quelque extraordinaire esperance, ce qui donna soupçon aux gardes, que le pere & le fils auoyent eu propos de grande consequence ensemble: pource en aduertirent le Roy de Nauarre, lequel se doubtoit fort de l'Euesque. On fit demander au Roy, par l'Admiral, quelles bonnes raisons luy auoit dites le Prince son fils, dequoy il s'estoit tāt resiouy: Le Roy couurant sagement ce qu'il scauoit, respondit, que c'estoyent comptes de folies, & bayes de ieunesse, l'assemblée d'Arcualo ne se peut tenir par les menées de l'Euesque, puis peu apres le Prince se descouurit ennemi de son beau-pere le Roy de Nauarre. Voyant doncques le Roy de Nauarre quels estoyent les desseins du Prince, & qu'il falloit venir a la force, ils assemblerēt gens de toutes parts, comme le Prince faisoit de son costé, le Roy de Nauarre ayant assemblé plus de deux mille cheuaux, emmena le Roy de Castille a Portillo, & l'ayāt illec laissé en la garde du Comte de Castro, tira le chemin de Burgos, deliberé de

combattre le Prince, toutesfois il n'y eut que simple escarmouche, pendant qu'on perdoit temps pour pacifier le tout, le Roy de Navarre se voyant le plus foible, deslogea sans trompette la nuit, & se retira en Palencuela. Le Roy de Castille mal gardé en Portillo, sous semblât d'aller a la chasse, eschapa au Comte de Castro, & vint a Vailladolid, où l'Euésque d'Auila le vint trouver incontinent. Le Roy D. Ican de Navarre, l'Amiral, & le Comte de Beneuent se virent lors reduits bien bas, prirent resolution de s'en retirer chacun a leurs terres, & illec attendre l'euenement des choses: parquoy le Roy de Navarre, qui depuis quelques années n'auoit veu le Royaume de Navarre, s'y en alla, avec intention de se pouruoir la d'hommes, & de tous moyens, pour faire en bref vne puissante armée, pour entrer en Castille contre les aduersaires.

Estant arriué en son Royaume, il garnit auant toutes choses, ses places frontieres, de ce qui estoit necessaire, pour resister aux entreprises du Roy de Castille, lequel toutesfois ne se soucioit gueres de le poursuire en Navarre, ains tendoit seulement a le despoiller luy & les siens, de ce qu'ils

possedoyent en Castille, & tout premierement mit en sa main Medina del Campo, & Oliuedo: puis la ville de Pignastel fut prise par force, & mise à sac: Roa, & Arcuda de Dierra ouutirent les portes au Prince, lequel, & le Connestable, n'ayans plus qui leur fist teste en Castille la vielle, passerent en Andalousie, contre l'Infant Don Henry, le contraignant de s'enfuir au pays de Marcia, où il s'enferma dans Lorca, & là se fit fort, iutques à ce que le Prince se fut retiré en Castille, & lors il passa en Arragon se ioignant au Roy de Nauarre son frere, lequel ramassoit gēs pour retourner en Castille. L'an 1445. moururent les Roynes Leonor de Portugal, & Marie de Castille, sœurs du Roy de Nauarre, non sans soupçon de poison: celle de Portugal fut portée de Toledo, où elle deceda, au monastere de S. Marie de la bataille: la Royne D. Marie, morte en Villacastin, bourgade de Segobia, fut enterrée au monastere de Guadalupe. Presque en mesme tēps mourut Lopez de Madoça Archeuesque de S. Jacques. Sur le printemps retourna en Castille le Roy de Nauarre, par l'endroit d'Atienca accōpagné de quatre cēs hommes de cheual, & six cens pietons, & d'ari-

uée print Torrija, Alcalá de Henares, Alcalá la vieille, & sainct Torquat, là où arriva l'Infant D. Henry son frere, avec cinq cens hommes d'armes. Ces nouvelles firent passer le Roy de Castille de Medina au Royaume de Toledo, où ayant assemblé le plus de gens qu'il peut, il se dressa la part où il pensoit trouver le Roy de Navarre : approchant d'Alcalá de Henares, la ville luy fut rendue, & là se presenta le Roy de Navarre, pour combattre, mais celuy de Castille ne voulut accepter la bataille : parquoy le Roy de Navarre, & D. Henry passerent le port, où mont de la Tablada, & menerent leur armée à Olivedo, où leur estant les portes fermées, & fait resistance, ils entrerent par force, puis ayant fait informer contre les coupables, le Docteur Fuente; & deux autres gentilshommes furent condamnés à mort, & publiquement executés. Le Roy de Castille s'estant mis à la trace de celuy de Navarre, vint camper aux molins des Abbés, à vne petite lieüe d'Olmedo, ayant en son armée le Prince son fils, le Cónestable, le Comte d'Albe, D. Inigo Lopez de Madoça, puis se vint joindre le Côte de Haro. D'autre part l'Amiral, les Côtes de Bencuët, & de Castro

D. Pedro de Quignones, D. Jean de Tobar, mandés par le Roy de Nauarre, entre-
rent en Oliuedo, avec mille cheuaux, les-
quels adjoins à ceux que le Roy de Na-
uarre, & l'Infant auoyent amenés, & re-
cuillis, faisoient nombre d'environ deux
mille cinq cens cheuaux. Estant les choses
en termes d'estre decidées par vne incul-
table bataille, le Roy de Nauarre n'ayant
enuie de se mettre en hazard, fit demander
parlement au Roy de Castille, de quelques
cheualiers d'vne part & d'autre: ce qui eust
accordé l'Amiral & le Comte de Beneuet
d'vne part, & Euesque de Cuenca, & le
Connestable d'autre, conferant ensemble
plusieurs fois, & a diuers iours, ne deman-
dant, quasi, le Roy de Nauarre plus autre
chose, sinon, qu'on luy restituast ses terres,
& estats, comme aussi a l'Infant D. Henry,
au Comte de Castro, & autres de sa ligue:
mais quant au gouuernemēt du Royaume
& querelles du Connestable, il ne s'en fai-
soit aucune mention. L'Euesque Lopez
de Bariento vsant de ses ruses accoustu-
mées, dilayoit, & prolongeoit le pour par-
ler tant qu'il pouuoit, scachant qu'en peu
de iours deuoit arriuer au cāp D. Guittiere
de Sotomajor maistre d'Alcantara, avec
six

six cens hommes de cheual, par lequel réfort le Roy de Castille se trouuant supérieur en toutes sortes, il esperoit de voir ses ennemis de tout point defaits, & contraincts de se rendre a la merci d'iceluy, & de son Connestable. La conference finie, sans aucune conclusion, le Roy de Navarre, & ses confederés, enuoyerent au camp messire Lopez d'Angula, & le licencié Cuellar son chancelier, remonstrer au Roy de Castille les maux, & pertes qui s'ensuiuroyent d'une bataille, a laquelle le Connestable, ne se souciant que de son interest particulier, aspiroit titanniquement, pour le fruit qu'il esperoit de la mort des meilleurs cheualiers de Castille: partant qu'il feroit chose digne de luy, de chasser cest homme arrogant de l'autorité qu'il tenoit indignement, & ordonner qu'ils fussent ouys en iustice, en quelque cité, ou autre lieu de son Royaume, là où ils se trouueroient en equipage de paix, ne menans chacun que dix hommes sur mules: Autrement, protestoyent de faire leurs plaintes au Pape, & que les malheurs qui auendroyent de là en anant, seroyent par sa faute. Le Roy respondit, qu'il y pouruoyeroit, & voulut que ceste demande fut bail-

Le Prince
D. Henry
mis es
suitt.

lée par escrit. Deux iours apres, estant allé le Prince D. Henry reconnoistre la place d'Oluiedo, avec quelque nombre de cheuaux legers, fut chargé d'autant d'ennemis sortis de la ville, qui luy firent honteusement reprendre la route du camp a bride aualée, ce qui despleut si fort au Roy son pere, qu'à l'instant, sans vouloir plus ouyr parler d'accord, il fit desployer son estandart, & mettre ses gens en esquadrons, & ordonnance de bataille, tenant l'auangarde le Connestable, avec huit cés hommes d'armes, & luy l'arriere garde, où estoient six cens hommes d'armes, sans les gens, qui, en grand nombre, estoient disposés chacun en son ordre, lesquelles il fit tenir fermes l'espace de plus d'une heure, a la venue de la ville d'Oluiedo, attendant que le Roy de Nauarre sortist contre luy: lequel indigné de ceste brauade, encor qu'il n'eust forces esgales à celles de son aduersaire, toutesfois, cōme Prince courageux, voulut sortir, contre l'aduis de plusieurs, au combat, estât desia assés tard, opposant l'esquadron, que luy, & le Comte de Castro conduisoient au Prince D. Henry de Castille: & l'Infant d'Arragon frere du Roy de Nauarre, l'Amiral, le Comte Be-

nant, Pedro de Guignones, & Ferdinãd Lopez de Saldaigne avec le reste de leurs forces contre le Connestable de Castille. Lors commença la bataille environ deux heures avant soleil couché, où le Roy de Navarre & ceux de sa suite, quelque bon deuoir qu'ils fissent, demeurèrent vaincus: & bien print que la nuit se trouua prochaine, qui separa la meslée, & empescha les victorieux de poursuiure plus outre leurs ennemis: de maniere, qu'encor qu'il y fust combatu avec grande obstination, si ne mourut-il sur le champ, que fort peu de gens, & environ deux cens de ceux qui auoyent esté blecés à la bataille. Le Roy de Navarre, & son frere D. Henry, qui fut griefuement bleffé a la main gauche, se retireront à Oluedo: le Comte de Benauent fuit iusqu'à Pedraza: l'Amiral fut prins par vn Escuyer nommé Pierre de Carrera, lequel neantmoins le rendit luy-mesme en sa maison de la Tour de Lobató. Plusieurs grands Seigneurs, & autres furent prins au nombre de plus de deux cens, entre lesquels les principaux furent le Comte de Castro, & vn sien fils nommé D. Pedro de Sandoual, messire Alphonse d'Alarçon, Don Henry Henriques frere de l'Amiral,

Ferdinand de Quignones, Diego de Londogno fils de Sancho Rodrigo d'Aualos, nepueu de D. Ruy Lopez d'Aualos, iadis Connestable de Castille, & D. Pedro de Quignones: mais cestuy cy trouua moyen de le sauuer. Le reste de l'armée des Colliques se sauua en diuers endroits, sans estre pourfuiuie, a la faueur de la nuit. Le Roy de Castille fort ioyeux de ceste victoire, despecha par tout son Royaume lettres, commandant qu'on en fit signes de ioye, & fit edifier vne chapelle au lieu de la bataille, qu'il nomma du saint Esprit de la bataille: & ayant le iour apres, enuoyé a Villedolit Guttieres Sanches d'Aluaredo, prisonnier, la nuit meisme du combat, luy fit illec trancher la teste. Auant minuit le Roy de Nauarre, & l'Infant son frere sortans d'Olniedo, avec tout ce qu'ils peurent emmener, prindrent le chemin de Portillo, & par Fuente Duegna paruindrēt à Daroca, & de la à Calataiub, où l'Infant D. Henry mourut de sa blessure qu'il auoit receue en la main, laquelle s'estoit enflammée: son corps fut pour lors mis en la chapelle de D. Jean de Lune de celle cité, & despuis trāsporté à Poblete, où gilt le Roy D. Ferdinand, Il laissa sa femme D. Beatrix

*Guttieres
d'Aluaredo
decapité.*

*Mort de
l'Infant D.
Henry d'Ar-
ragou.*

enceinte, laquelle despuis aëoucha d'un
fils qui fut nommé D. Henry d'Arragon,
& par surnom l'Infant Fortuné: la mort
d'iceluy fut d'autant plus griesue au Roy
de Nauarre, qu'elle aduenoit en temps fort
importū, apres la perte d'une bataille: ioint
que se voir priuë d'un tel frere, estoit vn
accessoire a la douleur qu'il portoit de la
mort recente de ses deux sceurs Roynes
de Castille & de Portugal, ne restans plus,
de tant d'enfans, qu'auoit laissës le feu Roy
D. Ferdinand, que luy, & son frere D. Al-
phonse Roy d'Arragon, lequel estoit resi-
dât, presque tousiours, à Naples, & n'auoit
aucuns legitimes enfans. Par ceste descon-
uenue fut le Roy de Nauarre totalement
abandonné des Seigneurs de Castille, de
sa ligue, lesquels se retirerēt chacun en son
quartier, pour dōner quelque ordre a leurs
affaires: mais le Roy de Castille victorieux
les poursuiuit a toute rigueur de iustice, les
faisant declarer rebelles, aplicquant leur
bien a sa couronne, sans espargner aucun:
le Prince D. Henry neantmoins fit tant,
que l'Amiral Don Federic fut mis hors du
roole des condamnés, mais non sans gran-
des difficultés. Dans le chasteau de Medina
de Rioseco estoit D. Theresade Quigno-

nes, avec la Royne D. Ieanne esponse du Roy de Nauarre. Le Roy estant là venu, receut la place, avec fauorables partis a ces dames, par l'intercession du Prince, lequel conserua les biens, estats, & famille de l'Amiral, a la charge, qu'il retourneroit au ser- uice du Roy, dans quatre mois: neâtmoins la Royne D. Ieanne demeura en la puissan- ce du Roy de Castille: par ce moyen fut tellement dissipée la ligue contre le Con- nestable, qu'il n'y eut ville ny chasteau des coniurés, qui ne fut rendue en la puissance du Roy, ny aucū personnage de nom, qui oFAST comparoistre, ny s'y opposer, ains se retirerent les vns en Nauarre, les autres es lieux les plus eslongnés, & moins fré- quetés par la cour, l'Amiral, le Comte de Be- nauent, D. Diego Māriquez gouuerneur de Leon, D. Pietro de Quignones, & Iean Tobar, furent de ceux qui prindrēt la rou- te de nauarre: à raison dequoy le roy crai- gnant quelque entreprise de ce costé là, vint à Burgos. Ainsi le Connestable Don Alvaro de Lune deliuré de si grands enne- mis, reuint en plus grand credit qu'aupa- rauant, & d'administrateur de S. Iacques qu'il auoit esté, fut fait maistre de cest or- dre, lesquels honneurs ne furent qu'apast

*Le Conne-
stable en
plus grand
honneur que
parauant.*

de malheur qui le poursuiuoit, pour le precipiter en extreme misere. Il entretenoit l'amitié des Princes de Portugal, comme pour vn dernier refuge: & au temps de ceste guerre, auoit impetré au Roy de Castille, secours de mille & six cens chenuaux, & deux mille hommes de pied, lesquels D. Pedro troisieme Connestable de Portugal, fils de l'Infant Don Pedro regent du Royaume, ieune Prince de dix sept ans, amena à Majorca apres la bataille qui furent receus, & festoyés gracieusemēt: mais pource que le besoin de s'en seruir cessoit, on les renuoya payés & bien contents. En ce voyage le Connestable traitta avec les Portugais, de faire espouser au Roy son maistre, veuf despuis cinq mois. D. Isabel fille de l'Infant D. Iean, defunt maistre de sainct Iacques de Portugal, sans en rien communiquer au Roy melme, tant presumoit il auoir de puissance sur luy. Ce mariage, avec autres choses, furent despuis cause que le Roy le print en haine mortelle.

Secours du Portugal pour le Roy de Castille.

Commen- cement de la haine du Roy de Castille contre son Connestable.

Le Prince D. Henry, & plusieurs autres cheualiers considerans la grande perte qui seroit, si tant de grands Seigneurs, & excellens cheualiers demeuroyent estranges

de Castille, firent en sorte vers le Roy, qui de soy mesme estoit assés patient, & traitable, qu'ils obtindrent vn pardon general, pour tous ceux qu'ils auoyent portés les armes avec le Roy de Nauarre, auquel notamment restoyent les articles suiuañts, concernans l'Amiral & Comte de Benauent, assauoir.

Rappel &
pardon aux
Seigneurs
refugiés en
Nauarre
& ailleurs.

Que pardon estoit octroyé a l'Amiral, lequel reuiendroit en Castille, quand il auroit congé du Roy, & se retireroit en sa maison de la Tout de Lobaton, en laquelle, & aux confins, & limites d'icelle, il seroit confiné pour deux ans.

Le Comte de Benauent auroit pareil arrest en sa maison de Benauent, pour autres deux ans, & qu'il retireroit en sa garde, & charge la Royne de Nauarre D. Ieanne, sans la laisser partir, mesme apres les deux ans expirés, sans mandement du Roy, & consentement du Prince Don Henry, & apres que le Comte mesme, & l'Amiral auoyent presté le serment de fidelité a l'auenir au Roy, & promis le seruir contre toutes personnes du monde, selon que requierent les loix de Castille.

Ces choses passées en ceste maniere, le Roy estant à Burgos, donna a D. Jean Pa-

checo, en faveur du Prince D. Henry son fils, le Marquisat de Villena.

Allors non seulement le Roy de Navarre, mais son fils le Prince D. Charles, & mesme D. Alphonse d'Arragon maistre de Calatraua, perdirét a ce coup tout ce qu'ils auoyent en Castille.

De la maistrise de Calatraua le Roy de Castille en pourueut a Auila, Don Pedro Giron frere de D. Iean de Pacheco, & D. Alphonse, qui s'estoit retiré en Navarre avec son pere, déclaré descheu, & priué d'icelle: neantmoins Don Iean Ramires de Guzman grand commandeur de l'ordre, se fit intituler maistre, contre Don Pedro Giron: lequel desbat s'apointa puis apres, par l'entremise, & autorité du Prince, & autres grands Seigneurs de Castille. Estât le Roy de Castille à Toledé, il osta le gouuernemēt de la cité a Pere Lopez d'Ayola, d'autant qu'il estoit partisan du Roy de Navarre, & la donna a Pedro Sarmiento.

Cependant le Roy de Navarre (qui aussi estoit comme regent en Arragon, en l'absence du Roy Don Alphonse son frere) se pouruoyoit de deniers, & tous autres moyēs, pour renoueller la guerre en Castille, où il tenoit encor deux places for-

res: assauoir, Atienca, & Torrijo: & par le moyen du Comte de Foix son gēdre Galton, qui auoit espouſé la ſeconde fille D. Leonor a qui puis apres eſcheut la ſucceſſion du Royaume de Nauarre pretendoit de titer quelque notable ſecours. En Atiença eſtoit capitaine meſſire Rodrigo de Robellido, avec deux cens hommes de cheual, & quatre cens pietons: leſquels par continuelles courſes, tenoyent le pays au long, & au large, a pluſieurs lieux a l'étour, en alarme, tuans, bruſſans, & emmenans tout ce qu'ils rencōtroient, dont les plaintes ordinaires eſtoient faiçtes ſouuent au Roy de Caſtille: parquoy furent ordōnées quelques compagnies de caualerie en ceſte part, pour reprimer ces coureurs, iuſques a tant qu'on eut mis vne iuſte armée enſemble, pour aſſieger la place. Pour mieux donner ordre, & vaquer a ceſte guerre: le Roy accorda quelques petites querelles, que le Prince ſon fils mouuoit, & oſtroya liberré a l'Amiral, & Comte de Benauent de leurs perſonnes, les reſtituant librement en leurs terres, & eſtats: & en outre permit que la Royne D. Ieanne, eſpouſe du Roy de Nauarre, ſeroit miſe ès mains de ſon pere, & par luy gardée, iuſ-

ques a ce qu'il seroit ordonné, par le Roy de Castille, de la rendre au Roy son mary: fut aussi fait pardon a D. Diego Gomes de Sandoual, retenant toutesfois le Roy, les forteresses d'iceluy pour deux ans: mesme pardon octroyé a ses fils, ces choses ainsi ordonnées, le Roy de Castille vint au siege de Atienca laquelle fut batue, & assail-
 lie furieusement, avec engins, & machines à l'antique, & aussi bombardes de fer, n'estant la bronce, ou la fonte encor en vſage en Espagne: tellement que Rodrigo de Reboledo, capitaine de la garnison, se voyant pressé, fit entendre au Roy de Navarre, que s'il n'estoit secouru, il ne pouvoit tenir long temps. Sur quoy le Roy de Navarre, qui n'estoit en equipage de pouvoir faire leuer le siege, enuoya proposer quelques moyens de trefues a celuy de Castille, lesquelles furent accordées à condition, que les deux villes d'Atienca, & Torrijo, seroyent mises és mains de la Royne Marie d'Arragon, pour quelque espace de temps limité: durant lequel seroit aduisé aux moyens d'une bonne paix entre les deux Roys: & où leurs differents ne se pouroyent accorder que la Royne remettroit les deux places entre les mains de son

*Siege de
Atienca.*

beau-frere le Roy de Nauarre. Par-ce
 moyen cessans les armes, le Roy de Ca-
 stille entra en la ville d'Atienca, là où me-
 par on ne sçait quelle occasion, sans auoir
 esgard a ce qui auoit esté capitulé, il fit sac-
 cager, & ruiner quelques maisons, & met-
 tre le feu en autres, dont bonne partie de
 la ville demeura brullée: dequoy le Roy
 de Nauarre fut fort offensé, & ne voulut
 plus demeurer a l'accord, ny bailler les
 chasteaux, & places a la Royne Marie d'Ar-
 ragon, reprochant au Roy de Castille, qu'il
 auoit faullé sa promesse: & manda à ses
 gēs, qu'ils exerçassent toute la rigueur des
 armes, faisant du pis qu'ils pourroyent en
 Castille, ce qu'ils firent, & avec tels excès,
 que le Roy de Castille renuoya, l'an 1446.
 Don Charles d'Areillan, Seigneur de Los
 Cameros, grand & renommé capitaine,
 pour s'opposer aux pilleries, & courtes des
 Nauarrois d'Atienca: avec trois cens lan-
 ces, & contre ceux de Torijo D. Alphonse
 Carillo d'Acugna nouvellement pourueu
 de l'Archeuesché de Toledé, mais ceux de
 Torijo ne faisoient pas grand comte du-
 dict Archeuesque, ne laissant de courir le
 pays, & emmener en leur fort grāde quan-
 tité de butin: ce que sçachant le Roy de

Colere du
 Roy de Ca-
 stille.

1446.

Castille commenda a D. Inigo Lopez de Mañdoca, que prenant les forces de l'Archevesque avec autres nouvelles qui luy furent ordonnés, il continua d'assieger la ville de Torrijo, estant ja assés avant en l'année 1447. le siege fut long encor qu'il le fut furieusement batue: car messire Jean de Puellas qui la deffendoit, estoit vaillât, & experimenté capitaine, toutesfois la continue le mina tellement, que se voyant de iour à autre defaillir les hommes, les viures, & autres munitiôs nécessaires pour soustenir vn siege, & n'ayant esperance du secours du Roy de Navarre, il se resolut de rendre la place, à conditions fort honorables, se retirant avec les siens, & ses hardes sauves en Arragon: demeurant toujours la ville & chasteau d'Ariença en la puissance des Navarrois, lesquels, malgré D. Charles d'Arcellan, sortoyent, & courroyent le pays: & d'avantage prindrent la Peigna d'Alcaçan, forteresse au territoire de Soria, d'où ils fourageoyent faisant grand butin de bestial, & autres choses à foison, qu'ils enuoyent vendre en Arragõ, où ils auoyent leur retraite, & apert asuré, comme en pays appartenant au frere de leur Prince, qui lors estoit à Naples biẽ

1447.

Siege de

Torrijo.

aduerti, a son grand regret de tous les troubles de Castille & Nauarre: auquel il s'employoit en tout ce qu'il pouuoit, pour les appaiser, par lettres, & Ambassades, fauorissant neantmoins, plus son frere D. Jean Roy de Nauarre. Le Roy de Nauarre estât venu aux Estats du Royaume d'Arragon, qui se tenoyent en Sarragoſſe, pour presider comme gouuerneur general en l'absence du Roy son frere; fut sommé par le docteur Surban, & vn Aleaide de cour Ambassadeurs enuoyés par le Roy de Castille, de deliurer la place d'Atienca, suiua't ce qui auoit esté accordé: lesquels Ambassadeurs se plainnerēt aux Estats, de ce que les pillars qui endommageoyent le pays de Castille, auoyent refuge & retraicte en Arragon: a quoy fut respōdu, que par Ambassadeurs expres ils feroient responce au Roy de Castille: & tost apres furent despechez l'Euelsque de Tarassonne Don Jacques de Luna, & D. Jean de Ixar, lesquels trouuerent le Roy a Souia, avec charge de traiter la paix. Le Roy de Castille leur fit entendre qu'ils le finissent a Vailledolit, où il estoit pressé d'aller: ce qu'ils ne voulurent faire, pour ce s'en retournerent a Sarragoſſe, sans rien faire.

Sur le commencement de l'année 1448. 1448.

les Ambassadeurs vindrent derechef trouver le Roy de Castille à Vailledolit lesquels ayant traité de plusieurs choses, conclurent en fin vne trefue de sept mois entre Castille & Navarre : dequoy les garnisons Navaroises n'ayans eu aduis assés tost, surprindrent la ville de sainte Croix de Campero, appartenant a Lopez de Royas, lequel ils emmenerent, sa femme, & plusieurs autres personnes. Le Roy de Castille enuoya en Navarre sommer le Prince Charles en consequence de la trefue pour restituer S. Croix, ce qui fut fait.

En ce temps deux Castillans se retirerent en Navarre assavoir l'Amiral de Castille & le Comte de Castro, lesquels furent les tres-bien receuz, & chers par le Roy de Navarre, qui les emmena en Saragosse, avec luy, où il fut aduisé que l'Amiral passeroit a Naples vers le Roy d'Arragon, pour luy faire entendre tout l'estat du gouuernement de Castille, & le solliciter de venir en Espagne, pour leur ayder a recouurer leurs rangs, terres & dignités, ou bien qu'il permist qu'ils se peussent seruir des forces & moyès d'Arragon.

ſuiuant ce conſeil l'Amiral ſ'embarqua a Barcelone, & paſſa a Naples, où ils fut bien recueilli par le Roy D. Alphonſe, & eſcoute en ſa requeſte, que ne pouuant luy meſme venir en Eſpagne ainſi qu'il deſiroit, il deſpecha lettres, & mandemens aux Eſtats d'Arragon, de fournir au Roy de Nauarre ſon frere, gens armes, viures, deniers de les rentes, & tout autre choſe en telle quantité qu'il auroit beſoing pour faire la guerre au Roy de Caſtille. Avec telle prouiſion ſ'embarquerent l'Amiral & les ſiens pour retourner en Eſpagne, ayant receu dons & prezents, & tout autre bon traitement arriva vers le Roy de Nauarre, lequel fort content de ſi favorable deſpeche, conuoqua les principaux hommes d'Arragon a Sarragoſſe, & leur notifia le mandement de leur Roy: ſur quoy les Arragonnois ayant eu conſeil, ſupplierent le Roy de Nauarre de ne les mettre point en querelle cõtre Caſtille, avec lequel Royau-me ils deſiroient conſeruer la paix, tant qu'il leur ſeroit poſſible. Pluſieurs remonſtrances, prieres, & proteſtations leur fit là deſſus le Roy de Nauarre, pour les perſuader: mais il ne peut gagner ſur eux qu'ils allaſſent a la guerre avec luy: il en tira neãt-moins

moins les sommes de deniers qu'il voulut, & puis qu'il ne pouvoit les induire en general, practiqua plusieurs cheualiers particuliers, desquels il en tira service: & pour se faire voye plus ample, & aistee a ce qu'il pretendoit, estant assés aduertí des insolences, & folies du Connestable de Castille, au grand desdain de la noblesse Castillane & dont nous parlerons peu apres pour vous dire que l'an 1449. le temps des trefues entre Castille, & Navarre estant fini, les garnisons d'Atienca, & de la Pegna d'Alcatar commencerent a courir la campagne, faisans la plus cruelle guerre qu'on scauroit imaginer. Le Roy de Navarre fort ioyeux, de ce que le Comte de Benavent s'estoit sauué en Portugal pour la crainte qu'il auoit du Connestable de Castille & dont cestuy de Navarre esperoit tirer secours, assembla toutes ses forces sous la conduite de D. Pedro Virea, Don Iean Fernandes de Heredia, messire Rodrigo de Reboledo, D. Fernand, & D. Diego enfans du Côte de Castro, & du Iustice d'Arragon, contre la ville de Cuenca. Ordonnant pour chef general son fils bastard D. Alphonse d'Arragon n'agueres maistre de Calatraua. L'armée pouuoit estre de six

mille hommes, tant de pied que de cheual
 lesquels apres auoir seiourné quelque es-
 pace de temps au siege ne la peurét forcer,
 aussi qu'ils entendirent que le Connesta-
 ble de Castille venoit pour secourir la vil-
 le, laquelle estoit defendue par l'Euesque
 D. Frere Lopez de Bariento meilleur hõ-
 me de guerre, que theologien. Au costé de
 Requena, & Vtiel enuoya le Roy de Na-
 uarre D. Baltasart fils du Comte d'Huclua
 avec deux cens cheuaux, & cinq cens hõ-
 mes de pied, lesquels courant la riuiera de
 Xorquera, fit butin d'environ dix mille
 chefs de menu bestail: a la recouste des-
 quels estant sortis les habitans de Requena,
 & Vtiel, ils furent combatus & defaits,
 demeurâts trête de leurs cheualiers morts
 sur la place, & septante qui furent emme-
 nés prisonniers par les Nauarrois, avec
 grand dissipation du surplus.

*Defaictz
 des Castil-
 lans par les
 Nauarrois
 & Arra-
 gonnois.*

Puis essaya par tous moyens d'atirer le
 plus qu'il pouroit des Seigneurs de Castil-
 le, leur faisant remonstrer que s'ils endu-
 roient plus long temps le ioug du Con-
 nestable qui estoit forcené de gouverner,
 ils s'en repentiroient tard, & lors qu'ils ne
 pouroyent plus euiter leur malheur, & la
 ruine de leurs maisons, qu'iceluy brassoit,

n'ayant autre but, que d'exterminer les grandes & puissantes familles de Castille, pour y establir ses familiers, & gens de sa façon. Sur tout desiroit le Roy de Nauarre d'amener a son parti le Comte de Haro D. Pedro de Velasco, bon cheualier ay-
mant iustice, riche & puissant de biens, & d'amis, & auquel desplaisoit la desreglée ambition du Connestable, & l'inique pri-
son de tant de gens de bien. Or pour l'a-
uoit de son costé, il luy donna l'esperance de marier son fils le Prince Charles a la fil-
le d'iceluy: tellement que la splendeur de
l'estat Royal où D. Pedro verroit sa fille, si
le mariage s'accomplissoit, l'esbloyt & luy
fit dresser les oreilles. Cela aucunement
accordé, ils enuoyerent gens prudents, &
auisés vers le Prince D. Henry, & son grād
amy le Marquis de Viena D. Iean de Pa-
checo, & son frere D. Pedro Giron mai-
stre de Calatraua vers D. Inigo Lopez de
Mendoça Marquis de Santillana; D. Pe-
dro d'Estuniga Comte de Plaisance, &
vers D. Rodrigo Mantiques grand com-
mandeur, & qui se faisoit appeller maistre
de sainct Iaeques, à fin de les faire ioindre
a ceste nouvelle ligue contre le Connesta-
ble, a quoy ils monstrerent d'entendre, &

Offre du
Roy de
Grenade.

y auoit grande apparence, qu'à ceste fois le Connestable seroit de tout point exterminé: mais tous beaux commencemens n'ont pas la suite de mesme. Le Roy de Grenade aduertit de toutes ces menées, enuoya offrir d'estre de la partie, promettant qu'il entreroit par l'Andalousie, avec toute la force de Grenade pour la fauoriser.

Le Prince Héry de Castille laissant Toledo retourna a Segobia, & ayant assigné iournée aux Seigneurs pratiqués par le Roy de Nauarre, & Comte de Haro a la Crugna, maison de Pero Lopez de Padilla, arrestèrent là de mettre leurs gens en ordre, pour se trouuer tous ensemble en tēps déterminé, à fin de commencer la guerre contre le Connestable: le Prince Castillan fut pres, & ne tarderent gueres à se ioindre a luy le Comte de Haro, & le Marquis de Santillana, mais les autres ne comparurent point, mesme le Roy de Nauarre ne se trouua en equipage pour marcher si tost: parquoy l'entreprise fut rompue, & s'en estant retournés chacun en son quartier, le Prince D. Henry s'accorda avec le Roy son pere comme aussi fit le Comte de Haro, & Marquis de Santillana: & fut par

mesme moyen rompu le traité de mariage du Prince D. Charles de Nauarre avec la fille du Comte de Haro. L'Amiral, & Cōte de Castro firent aussi leur apointement, lequel ne dura gueres, car le Prince Don Henry auoit ses oppinions a part, lequel soustenant le maistre de Calatraua D. Pedro Giron, contre D. Alphonse d'Arragon, rendit les efforts qu'il fit, pour entrer en la maistrise, inutiles & vains. L'Amiral de Castille, & Comte de Castro, ne pou-^{1451.}uant demeurer en seurté de leurs personnes en Castille, retournerent en Nauarre, & aussi pour-ce qu'on leur tenoit peu, de beaucoup de choses qu'on leur auoit promises : le Roy de Castille, estant comme sembloit de bõ accord avec le Prince son fils, pour faire la guerre au Roy de Nauarre, baille au Cōnestable de Castille le gouuernement de la ville de Toledo, cependant le Prince s'acheminoit vers la frontiere de Nauarre avec son armée Castillane, laquelle entra par l'endroit de Viane, qu'elle ne peut forcer, ayant le Roy de Nauarre bien pourueu & muni toutes les places de la frontiere, partant passa à Torralba, la garnison duquel lieu faisant vne rude saillie sur les Castillans, les mit presque

en desordre, estant capitaine dans Torralba D. Iean de Beaumont prieur de saint Iean du Royaume de Nauarre. Somme il fit si bien qu'ils desemparèrent, & allèrent par le quartier de Berrueça, mirent le siege deuant la cité d'Estella, dás laquelle estoit capitaine, & gouverneur pour le Roy de Nauarre Lopez de Baquedam, là vint le Roy de Castille se joindre avec le Prince son fils, amenant grande puissance quant & luy. Il est croyable que ce fut en ce voyage, que le chasteau de Buradon fut prins, & rasé: dequoy le Prince D. Charles, qui avec le conseil Royal gouvernoit le Royaume en l'absence du Roy son pere, fut si mari, a cause que c'estoit la meilleure forteresse de Nauarre, qu'il estima que c'estoit fait du reste du Royaume: & dit on que côme hors d'esperance, il print vne devise de deux leuiers rongeans vn os, signifiens pour l'os, le Royaume de Nauarre.

Devise du Prince D. Charles de Nauarre.

La cité d'Estella estant furieusement battue, le Prince D. Charles fut d'avis de venir parler au Roy en son camp: ayant dōcques obtenu d'eux saufconduit, il fut par eux receu humainement, & ses bonnes, & bien dites raisons si fauorablement escoutées, qu'ils furent comme contraints, par

son honnesté, & bonnes façons, de leuer le siege, à quoy vne bien grande armée, à peine les eut peu côtraindre: tant a de force la vertu, qui se forme par bonne nourriture en vn naturel magnanime: & à la verité, on n'eut sceu, selon le rapport des auteurs, trouuer en cest aage Prince plus genereux, ny mieux appris, que D. Charles de Navarre: car outre les dons naturels de beauté, douceur, affabilité enuers tous, & hauteſſe de courage au beſoing, il estoit orné de ſaincte doctrine, qui regissoit les gentilles mœurs, & de plusieurs belles, & louables sciences, par lesquelles il estoit admiré en son tēps, le rendit fameux apres sa mort, il ay moit la poëſie, estoit versé aux histoires, assés subtil Philosophie: tellement qu'il translata en langue Castillane les Ethiques d'Aristote, faiçtes latines par Leonard Aretin, qui florissoit de ce tēps: en quoy il monstra grande dextérité, & iugement, traictant celle matiere avec termes, & vocables si propres qu'il ne ce pouoit mieux faire: ce liure fut par luy dedié au Roy D. Alphonſe d'Arragon son oncle. Il escriuit outre ce vne briefue chronique des Roys de Navarre ses progeniteurs, commençant des plus anciens temps, iut-

La vertu plus forte que les armes.

1452.

Eſcrits du Prince D. Charles.

ques au Roy D. Inigo Arista, & de là continuer l'histoire iusques au regne du Roy Charles son ayeul, laquelle chronique se trouue encor auiourd'huy escripte a la main pleine de fautes commises par les compistes; car elle n'a oncques esté imprimée. Il escriuit aussi quelques vers, employât ainsi en ses honnestes exercices le temps qui luy aduençoit, en ses occupations, au gouuernement du Royaume, si que ce Prince fut chéri, aymé, & benit d'un chacun; exemple de son propre pere, auquel il s'ingera de demander le Royaume de Nauarre, son propre heritage paternel, qui luy causa grands troubles, & extremes aduersités, esquolles il fit preuue de sa magnanimité, & singuliere patience, qui fut mieux congneue, & regretée apres sa mort. Estant d'oc leué le siege de deuant Estella, le Roy de Castille & le Prince son fils fortirent de Nauarre, sans plus y faire aucun dommage, & retournerent à Burgos. L'Amiral de Castille venant en Nauarre amena avec luy sa fille, & la liura au Roy son mary. Estant doncques ensemble ces mariés, il ne se passa gueres de temps, que la Roynne se sentit grosse, residant a vn lieu d'Arragon appellé Fresne: parquoy le Roy Iean

fort ioyeux de ceste nouvelle, la fit aller en Navarre, pour y faire ses couches: elle fit sa demeure en la ville de Sanguette le reste de l'année 1453. & là entendit avec le Prince D. Charles, & le conseil du Royaume, aux affaires, & gouvernement d'iceluy, a ce consentant le Roy son mary, mais non gueres au gré de plusieurs cheualiers Navarrois, seruiteurs affectiōnés du Prince Charles, mesmes de ceux de la famille, & faction de Beaumont: estimant que l'autorité d'une marastre ne pouuoit apporter au Prince, ny au Royaume bien, ny repos aucun.

*Premiere
inimitié
entre le
marastre
& le beau-
fil.*

Et pour autant que nous auons cy deuant promis de raconter en bref la vie du Cōnestable de Castille D. Aluar de Lune, qui de fort petit lieu par les faueurs du Roy deuint l'un des plus puissants du Royaume, laisserons vn peu a parler des affaires de Navarre pour parler d'iceluy Cōnestable, car ja approchoit le temps de sa punition, estant paruenue au comble de ses iniquités, desquelles luy mesme pourchassa la iustice par son audace, & effrené appetit de vangeance. Il haïssoit mortellement le Comte de Plaisance D. Pedro d'Estuniga, & estoit pareillement de

luy hay. Contre ce Comte le Connestable dressa vne ambuche, pour le constituer prisonnier. Le Comte estant aduert de ce qu'on luy brassoit, communiqua ses desseins avec le Prince, le Marquis de Santillana, le Comte de Benauent, celuy de Haro, & autres qui estoient de perdre la vie, ou la faire perdre au Connestable, pour ce firent ensemble vn complot, que le Comte de Plaisance, & le Marquis de Santillana enuoyeroient leurs ainsés, avec cinq cens lances, sous pretexte d'une querelle qui estoit entre le Comte de Benauent, & D. Pedro Aluares Osorio : & que passant prez de Vailledolit, où le Roy & le Connestable estoient, ils trouueroient moyé de se saisir d'une porte, & mettans leurs gens en la ville, prendroyent, ou tireroyēt le Connestable, publians que cela se faisoit par le commandement du Prince D. Henry. Tout cela vint a rien, car le Connestable en fut aduert : toutesfois la Royne Isabel peu amie du Connestable sollicita les conjurés de se hastter, ce pendant qu'elle desiroit y tenir la main, leur despechant la Comtesse de Ribadeo sous pretexte de venir visiter le Comte de Plaisance son oncle. Ceste Ambassade faicte

Entreprise
contre le
Connestable.

au Comte, le refiout grandemēt: & pour-
 ce qu'il estoit empesché de sa personne
 despecha promptement son fils aîné D.
 Aluaro d'Estuniga avec seprante lances,
 avec lesquelles il vint à Burgos par vne
 nuit d'vn Lundy premier May 1453. Le
 Roy sçachant toutes ces choses, entra en
 opinion que cest emprisonnement ne se
 pouuoit faire sans grand scandale, & par-
 tant enuoya dire a D. Aluaro qu'il s'en re-
 tournast a Curiel, car il ne pouuoit execu-
 ter ce pourquoy il estoit venu: Mais Don
 Aluaro cheualier courageux & hardi, luy
 respondit, que sur sa vie il fairoit le Con-
 nestable, & le luy rendroit pris: & que seu-
 lement il luy pleut bailler vne ordonnan-
 ce, & decret de prinse de corps, ce que le
 Roy luy fit expedier en telle teneur. Don
 Aluaro d'Estuniga mon Alquazil majeur,
 ie vous commande que vous preniés au
 corps D. Aluaro de Luna maistre de saint
 Iacques: & s'il se met en defense, que vous
 le tuez. D. Aluaro d'Estuniga venant à
 la maison du Connestable pour le pren-
 dre, ne le peut auoir, ains tirerent les vns
 sur les autres: en fin Don Alphonse de
 Carthagena Euesque dudit lieu, & Ruis
 Dias de Mandoça, ausquels le Conne-
 stable monté a cheual se rendit, le Roy

Decret é-
 tre le Con-
 nestable.

le fit conduire a Portillo, où le Roy alla peu apres & là faist grande quantité de monnoye appartenant au Connestable qu'il fit mener a Vailladolid, puis commanda que son proces luy fut fait, ce que fit son procureur Fiscal avec douze iuriscultes delegués, & comme conuaincu d'auoir attenté sur la couronne de Castille, & auoir commis plusieurs actes tyrâniques, fut condamné d'auoir la teste tranchée, laquelle fichée sur le bout d'un poteau demeureroit par l'espace de neuf jours en spectacle, ce qui fut fait. Tous ses biens furent confisqués qui estoient tres-grands, car il possedoit cinq Comtés, & septante tant chasteaux qu'autres places, pouuoit cōter sur ses terres plus de vingt mille vassaux sans les dependans de sa maistrise & ordre de sainct Iacques, & auoit de reuenu par an plus de cent mille doubles ducats, sans ses estats & offices : toutes lesquelles choses luy estoient aduenues par la liberalité du Roy. Il estoit homme caut, & dissimulé, soupconneux, enuieux, ennemi, & persecuteur des grands : ce qui luy cousta la vie : vanteur & ostentateur de sa race, & progeniteurs, ne se souuenant point du train de sa mere, qui luy rendoit son origi-

Mœurs & qualité de Connestable.

ne fort douteuse. Au reste il estoit bon homme d'armes, & adroit cheualier, fort & robuste de corps, encor qu'il fust de petite stature, mais bien composé: hardi a la guerre, aduisé, fort, & afable & conuersable en cour, gracieux enuers les amis, discret en ses propos, & assés eloquent, & pourueu de bonnes raisons. Or d'autant que le Roy auoit tout pris son bien, on mit vn bassin d'argent a l'endroit où estoit sa teste, à fin que ceux qui vouloyent dōner quelque chose pour l'enterrer, le ietassent dedans: dequoy on recueillit beaucoup d'argent. C'est chose notable qu'ayant vn iour, enquis certains mathematiciens, de ses aduentures aduenir, comme il luy fut respondu qu'il mouroit sur eschafaud, que les Espagnols appellent Cadahalso, il s'en alla souuenir, qu'il auoit vne place qui s'appelloit Cadalso, dans laquelle il ne voulut oncques mettre les pieds: mais il monta sur vn autre Cadahalso, dont il ne s'estoit douté. Le Roy D. Iean doneques le fit mourir, comme rebelle & criminel de leze Majesté, encor qu'il n'eut oncques rompu lances, ny porté les armes contre l'estandart Royal, celuy qu'il auoit tāt aimé, plus à la petit d'autruy, que pour le deuoit

*Deuis
trompent le
Canaïsta-
ble.*

1454.

qu'il auoit à iustice, & plus par lascheté de cœur, que poussé de bon iugement, & de vertu. Or ne suruescut-il gueres à son Cōnestable, & mourut de violence, d'vne fièvre quarré a Vailledolit l'an 1454. peu auât sa mort il auoit fait accord avec le Roy de Nauarre, lequel son fils Henry dit l'impuisant ratifia encor mieux, donnant pension annuelle au Roy de Nauarre, pour les pretensions qu'il demandoit sur la Castille.

Ce fut en ce temps auquel eurent commencement les maux & calamités de Nauarre, pour les partialités qui s'esmeurent en iceluy pour telle occasion. Le Prince de Viana D. Charles estant doué de grandes vertus, & en aage florissant, auoit en l'absence du Roy D. Iean son pere, gouverné le royaume de Nauarre sainctement, & en grâd iustice, au cōtètement de tous avec le bon conseil des Seigneurs du pays, notamment de Louys de Beaumont. Quand son pere s'estant ioint, en secondes nopces a D. Ieanne Henriques fille de l'Amiral de Castille, voulut quelle participast au gouvernement, ce qui fut trouué mauuais par plusieurs, lesquels inciterent le Prince, qui estoit heritier legitime du Royaume, de ne permettre que ceste marastre s'ingeraist

D. Charles ne peut souffrir vne femme gouverner son Royaume.

de commander en sa possession. Le desir de regner, qui chatouille toutes grandes, & magnânes natures, poussa si avant le Prince D. Charles, obeissant iusques alors au Roy son pere, qu'il luy declara l'intention qu'il auoit de iouyr seul de son droict en son heritage maternel, auquel sa belle mere n'auoit aucune part: & de faict se pre-
 paroit de la mettre hors du pays, & de resister au Roy son pere, s'il se vouloit opposer à sa volonté: & en somme essayer d'auoir ce qu'il pretendoit par la voye des armes. De ceste querelle pernicieuse, & qui succeda mal au fils contre son pere, sourdierent les deux factions qui infesterent le Royaume de Navarre par longues années des Beaumontois, & Grammôtois, noms prins de deux puissantes familles, assauoir, celle de Beaumont delà les Pyrenées, & celle de Grammont au deça du costé de France, combien que celle de Beaumont eust eu son origine de Normandie, & se nommast premierement Lusé: neant-
 moins toutes deux d'ancienneté issues du sang Royal de Navarre, ce que tesmoignent les armoiries de ces deux maisons, & mesmes le chef de la porte Grammontoise, qui sont les Marechaux

*Factions de
 Beaumont
 & Gram-
 mont en
 Navarre.*

*Maison de
 Lusé.*

du Royaume, Maquis de Cortes, ne s'intitulent de Grammont, mais de Navarre. Or estant lors messire Louys de Beaumont Connestable de Navarre, chef de la famille, luy & les siens prindrēt le parti du Prince. La maison de Grammont & ses adherans au contraire, soustenans la querelle du Roy contre son fils, & d'icelle estoient chefs messire Pierre de Peralta, qui à l'occasion de ces tumultes, fut fait Connestable. Les raisons du fils estoient, qu'estant fils, & legitime heritier de D. Blanche Roynne proprietairre de Navarre, il luy appartenoit de regner, mesme attendu que le Roy son pere estoit conuolé en secondes nopces, ce qui le deboutoit de tout droit, & action qu'il y pouuoit auoir & pretendre: Le Roy au cōtraire, disoit, que par accord, en mariage faisant, auoit esté dict, que fust qu'il eut enfans, ou nō, de luy & de la Roynne D. Blanche, il regneroit sa vie durant: lequel article auoit esté iuré par les Estats du Royaume, & partant deuoit auoir lieu. Ce point debatoit le Prince comme chose faicte a son preiudice, illicite en droict, & pource non valable: car comme par les loix du Royaume, de deux mariés, le suruiuant iouyt des biens de la partie defuncte,

par

par vſufroi, tant qu'il demeure en viduité, auſſi pert-il droit, ſ'il ſe remarie. Or eſtoit la queſtion, ſi la condition appoſée au contract de mariage, en faueur du Roy D. Iean, faiçte contre les loix de Navarre, & au preiudice du Prince ſon fils, faiſoit la cauſe bonne, mais quel que fuſt ce droit, on vint aux armes. La Royne D. Ieanne, reſidente en Eſtella aduertie de ce que cōſpiroit D. Charles, le fit ſçauoir incontinent au Roy ſon mary, lequel vint d'Arragon en Navarre, avec bon nombre de gēs de guerre, auſquels ſe ioignirent les Grammontois: Premièrement, il eſſaya, par Ambaſſades, & pourparlers, de diuertir le Prince ſon fils de ceſte poursuite peu honorable, par laquelle, diſoit-il, il ſonilloit le luſtre des races de Navarre, Caſtille, Arragon, & France, dont il eſtoit deſcendu: & eſtoit l'affaire reduitte en aſſés mauuais termes entre pere & fils, par les bonnes raiſons des Ambaſſadeurs, du Roy D. Iean, ſans le conſeil des chefs de la part, de la faction Beaumontoïſe, qui retindrent le Prince en ſon premier propos, de vouloir iouyr abſolument de ſon Royaume, & les Grammontois, leſquels irritoyent le Roy contre ſon fils, eſtimans, comme il eſt

*Chefs de
part &
mauuais
conſeil em-
peſchent la
paix entre
pere & fils.*

croyable, l'une part & l'autre, par ces troubles, adiouster quelque chose à leurs estats, biens & honneurs, plus que si le Royaume estoit tranquille. Toutes negotiations, & traité de paix cessans, le Prince fit assemblée de gensdarmes, tant cheualiers, que du peuple de son parti, & se porta pour Roy l'an 1456. donnant priuileges, franchises, & graces, & faisant autres actes Royaux, dont les lettres se trouuent encor de ce temps en la ville de Toralba, & autres endroits du pays. Conuoqua aussi de Castille aucuns siens amis, dont quelques troupes entrans par l'endroit de Logroño en Nauarre, furent desfaites pres de Viane, par le Roy D. Jean, lequel comme sage capitaine, leur alla au deuant, ne voulant attendre que toutes les forces de son fils fussent assemblées auant que le combatre: Apres lequel exploit y eut diuerses rencontres entr' eux, avec victoire ambiguë, és enuiron, d'Estella, Pampelone, Olite & Lombier, tant que la dernière bataille de ceste première guerre ciuille se donna pres de la ville d'Ayuar, en laquelle, par la vertu, & vaillance de messire Pierre de Perault, & Lopez de Castillo, & autres de la faction Grammontoise, les

1456.

*Le Prince
Charles se
fait appeler
Roy de
Nauarre.*

Beaumontois furent vaincus, & le Prince Charles fait prisonnier, lequel fut mené à Tafalla par le commandement du Roy, qui s'y trouua aussi tost apres, & essaya de l'amener à quelque moyen de paix : ce que le fils, mal conseillé, mesprisa : & qui fut pis, essayant d'inciter les Roys voisins a prendre la defense de sa cause, fut surprins vn paquet, qu'il enuoyoit au Roy Don Alphonse de Portugal, par lequel furent sceus plusieurs traictés : à raison dequoy il fut reserré au chasteau de Montroy. Les factions sur celà s'aigrirent de sorte, que par toutes les villes du Royaume, entre mesmes citoyens, & voisins, les maisons & familles se bâderent l'vn contre l'autre, dont fortirent infinies cruautés, meurtres, bruslements, & autres diaboliques effectés, & impietés des guerres ciuilles. La prison du Prince estoit si enuieuse a Don Louys de Beaumont Comte de Lerin, qu'il ne cessa, par diuers moyens & assurances qu'il donna, qu'il n'eut obtenu du Roy la deliurance d'iceluy : pour lequel mesme (tant luy estoit-il affectié) il bailla sa personne propre en ostage, demeurât prisonnier l'espace de 7. ans: Mais quand le Prince fut en liberté, il

*Desfaite
du Prince
D. Char-
les.*

*Séditions
par tous les
endroits du
Royaume
de Navar-
re.*

Grande a-
mour du
Comte Le-
vin meſire
Louys de
Beaumont.

n'eut fautes de conſeillers, qui l'animerent de venir derechef a la guerre : car l'appetit de dominer n'a point de frain, ſpecialemēt aux enfans des Roys. Laiſſant doncques le Comte de Lerin tenir oſtage, il reprit les armes, & ſe remit aux champs pour la ſeconde fois, & lors retournerent les factions de Beaumont, & de Grammont a ſuiuere chacū ſon parti, & faire plus eſtrange, & barbare guerre qu'auparauant, dont le Royaume, en general, ſe ſentit pluſieurs années apres. La fin fut, que le Prince fut deſfait derechef prez d'Estella, & ſes gens diſſipez, mais il ſe ſauua a courſe de cheual, ayant reſolu de ne pourſuiuere plus ceſte guerre, ſi peu heureuſe a luy, ſ'achemināt à Naples vers le Roy Don Alphonſe ſon oncle, laiſſant les gens de ſon parti en grād trauail, & dāger en Nauarre, où les ſemen-ces de diſcorde entre les deux factions cōtinuerent deſpuis aſſēs ſouuent.

Seconde de-
ſaite du
Prince D.
Charles.

Le Prince D. Charles trauerſant la France, & Italie, y fut par tout reccu avec grand honneur, meſme à Romme par le Pape Calixte Eſpagnol, mais ſingulierement le feſtoya, & honnora ſon oncle, admirant ſa ſageſſe, les graues & Royalles façons d'iceluy, reſpondantes fort bien à ce qu'il en

auoit entendu par renommée : & desirieux de le voir en bon mesnage avec le Roy D. Iean son pere, s'employa fort a les pacifier ensemble, faisant en cela tous offices de bõ parent, & de Prince Chrestien : car il luy ^{Bon office du Roy D. Alphonse d'Arragon.} remonstroit ordinairement le deuoir que les enfans ont enuers leurs peres, auquel les Princes se doiuent plus estroictement submettre que les autres, comme ceux aux mœurs desquels tous les subiets ont accoustumé de se façonner : etcriuant d'ailleurs au Roy D. Iean ce que il pensoit pouuoir seruir a luy faire aymer, & desirer la presence de son fils, mais ce bon & vertueux Roy n'eut le moyé d'accomplir vne si saincte & loüable entreprise, empesché par sa mort, qui suruint au chasteau neuf de Naples, l'ã 1458. en l'an lxx. de son aage: ^{1458.} On ne sçauroit penser avec cõbien d'honneur, & de faueur il cherissoit les gents de lettres, ayant coustume de dire souuent, que le Roy sans lettres, est vn asne couronné : laquelle sentence il auoit leuë en vn proësmes, deuant la traduction Espagnole, du liure de la cité de Dieu: & pource il employa partie de son temps à l'estude des lettres, mesme il translata heureusement les Epistres de Senecque, disoit souuant

auoir leu quatorze fois le viel & nouveau testament, lisoit souuent Tite Liue, & les commentaires de Cesar.

Or estant D. Alphonse Roy d'Arragon mort, plusieurs villes, & aucuns des grâds Seigneurs, mesme du Royaume de Naples, inciterent le Prince Don Charles de Nauarre de s'ingerer en celle couronne Napolitaine, laquelle ils luy offroyét: mais il leur fit responce telle, qu'ils cognurent qu'il auoit aprins a estre modeste, & a suivre l'equité & justice, ne se voulant ietter temerairement en la possession d'autruy, & pour ne donner aucune mauuaise opinion de luy, il passa en Sicile, Royaume escheu, par la mort de D. Alphonse, au Roy son pere, avec ceux d'Arragon & Sardaigne, Maiorque, Valence, & principauté de Cattelogne, en laquelle, par droit des fils aisnés des Roys d'Arragon, il venoit a acquerir la principauté de Girone, des-lors, & le droit de successió en tous ses Royaumes à l'aduenir. Il fit en Sicile quelque sejour, aymé & honoré des Siciliens, pendant lequel il eut priuauté amoureuse avec vne damoiselle tres-belle, mais de basse estoffe, nommée Capa, de laquelle il engendra deux enfans, l'vn nommé D. Phi-

l'ipe de Nauarre & d'Arragon, qui fut maître de l'ordre de Montelá, qui mourut en la guerre de Grenade, au seruice du Roy Ferdinand son oncle: l'autre s'appella D. Ieá, lequel fut Euesque d'huesca: il eut aussi vne fille nommée D. Anne de Nauarre & Arragõ, qui fut Duchesse de Medina Celi, femme de D. Loys de la Cerde: mais il est incertain si elle estoit née de ceste mere.

*Genealogie
de Nauarre
& Arragõ.*

Durant ce temps, le Roy D. Iean de Nauarre prenoit possession paisiblement du Royaume d'Arragon, a luy escheu par la mort de son frere. Vers iceluy arriuerent Ambassadeurs de la part du Prince Don Charles son fils, pour le supplier, que les fautes passées oubliées, il le receut en grace: à quoy le pere ne repugna pas beaucoup, car il estoit pour lors assés tendre enuers les siens, notamment enuers le Prince Don Charles, lequel estant continuellement sollicité par ceux de la faction de Beaumont, qui se maintenoient en Nauarre dans quelques forts, & continuoient la guerre, ne pouuans sans luy accommoder leurs affaires, desiroit de retourner en Espagne pour leur ayder ou a obtenir paix, ou a se guarétir par les armes. Ayât eu dōcques responce à son gré du Roy son pere,

1459.

il partit ceste année 1459. de Sicile, menant en sa compagnie grand nombre de Seigneurs & gentilshommes Siciliens, & autres, & vint surgir a Barcelonne, où estant le bien venu, & receu par les Barcelonois, avec grand honneur & pompe, il fit si bien, que le Roy pardonna, en sa faueur, à tous les Beaumontois, & declara qu'il vouloit que tout ce qui estoit passé fut enseuely, & couuert a perpetuel oubly: estans de l'obeissance, & fidelité du Prince enuers le Roy, & de la sincere volonté du Roy enuers son fils, furent caution les Cattelás. La recóciation d'entre le pere & le fils, faicte au grand contentement de tout le Royaume, le Roy D. Iean se voyant Prince puissant, pensa aux moyens de recouurer les terres qui luy auoyent esté confiscuées en Castille, & pour y paruenir, traiéta ligue avec le Roy de Portugal D. Alphonse, & accorda le mariage d'entre le Prince son fils, & D. Catherine de Portugal, soeur du Roy D. Alphonse, & de D. Jeanne Royne de Castille: en laquelle ligue entrerét l'Archeuesque de Toledo D. Alphonse Carillo d'Acugna l'Amiral D. Federic beau pere du Roy D. Iean, D. Pedro Giron maitre de la Calatraua, & tous les Manriques

*Nouveau
dessain de
trouuer
Castille.*

de Castille, & autres: dequoy ayant le Roy D. Henry de Castille senti quelque vent, par l'Archevesque de Seuille D. Alphonse de Fonseca, il fut aduisé par le conseil, que on enuoyeroit l'Euesque de Lite Rodorigo & Diego de Ribera, Ambassadeurs en Arragon, sous couleur de se conioyr en son nō de la bien venue du Prince Charles, & de sa reconciliation avec son pere: & cependant avec charge d'offrir au Prince toute amitié, & traicter avec luy secretement le mariage de D. Isabel de Castille sœur du Roy. Les Ambassadeurs ayants executé leur commission fort dextrement meirent au cœur du Prince Charles nouveaux pensements, qui le firent entrer en esperance de pouuoir, par le moyen du mariage de Castille, & la faueur qu'il auroit en consequence d'iceluy, obtenir son Royaume de Navarre: parquoy il laissa l'Infante de Portugal, laquelle a ceste cause se retira au monastere de saincte Clere de Lisbonne, où elle passa ses iours en virginité, mourant quelque temps apres, ainsi qu'elle estoit acordée avec le Roy Edouart d'Angleterre, quatriesme de ce nom. Aussi peu s'effectua cest autre mariage, pour la brefueté des iours du Prince D. Charles,

ayant Dieu ordonné que ceste Princesse fut espouse du frere puisnay d'iceluy. Sur l'esperance du support de Castille recommença le Prince D. Charles à encourager ceux de la partialité de Beaumont, & a solliciter plusieurs Cattelás pour remuer les choses en Nauarre, & Arragon: car l'esprit vne fois enforcelé de l'appetit de regner, ne peut se contenir. C'estoit au temps que le Cardinal Bessarion, homme docte, de nation Grec, estoit administrateur perpetuel de l'Eglise de Pampelone, par le décès de l'Euesque D. Martin de Peralta.

*Appetit de
regner su-
reux indom-
ptable.*

*Bessarion
Cardinal.*

Le Roy D. Henry de Castille ayant, par son prudent conseil, rōpu ceste ligue d'entre Nauarre, Arragon & Portugal que luy tramoit D. Iean Roy de Nauarre, se mit a persecuter ceux de son Royaume qui s'y estoient ioints. Et pour-ce qu'il estoit certain que le maistre de Calatraua y estoit entré, il monstra fort mauuais visage au Marquis de Villena son frere, mais il fut si adroit, & aduisé, qu'il se iustifia enuers le Roy, & luy osta tout le soupçon qu'il en eut. De là aduint que les deux freres, conceurent vne haine mortelle contre l'Archeuesque de Seuille.

1460. L'année 1460. le Roy D. Iean de Nauar-

re & d'Arragon, fit conuoquer les Estats de la principauté de Cattelogne a Lerida, & assigna ceux d'Arragon à Fraga. A l'assemblée de Lerida comparut le Prince D. Charles: où pendant qu'on confere des affaires, vn gentilhomme nommé Iean Carillo presenta au Roy lettres de creâce de l'Amiral de Castille Don Federic son beau-pere, & par luy fut aduertit de tout ce qui estoit passé entre le Prince son fils, & le Roy D. Henry: adioustant, que ceux de la faction Beaumontoise, incités par le Prince Don Charles, se preparoyent a la guerre, ausquels se ioindroyent les Catalans: ce qui troubla grandement le Roy: parquoy ayant eu sur-ce l'aduis de ses plus priués, & fidelles conseillers, il fit appeller le Prince en vne chambre à part, & là luy ayant declaré ce qu'il scauoit de ses menées, & pratiques: le reprint aigremēt, disant, qu'il estimoit auoir engendré vne furie, qui incessamment le tourmentoit, & troubloit ses Royaumes, retôbant tant de fois en rebellio, & abusant de sa douccur, & indulgence paternelle: mais que le tēps estoit venu qu'il falloit vīer des remedes opportuns à sa forcenerie, & le reprimer,

*Le Roy de
Nauarre
aduerti de
toutes les
entreprises
du Prince
Charles.*

& chastier de sorte, que le malheureux exemple de le voir pere & fils viure en cōtinuel soupçon des aguets de son fils cesseroit en sa maison: A quoy voulant respondre le Prince, il ne fut escouté, ains, par ordonnance du Roy son pere, estant arresté, fut condamné de tenir estroite prison au chasteau de Mirauet: toutesfois à la supplication de plusieurs grands Seigneurs, auxquels cela sembloit trop rigoureux, il fut mené en plus douce prison sous bonne & seure garde en la Aliaferie de la cité de Sarragosse, au grand desplaisir des Royumes de Nauarre & d'Arragon, & pareillement du Roy de Castille, lequel estant en la ville de Madril, fut aduertit tost apres de ceste detention du Prince Charles. Auec iceluy fut aussi emprisonné Don Iean de Beaumont frere du Cōnestable D. Louys

Les Cattelans qui estoient respondants de la reconciliation faicte entre le pere, & fils a Barcelonne, entendants ces nouuelles, enuoyerent promptement vne Ambassade, vers le Roy de quinze personnaiges de grande autorité, pour scauoir de luy la cause de la captiuité du Prince, d'autant qu'il leur sembloit, que le Roy, en ce, auoit cōtreuenu a l'assurance qu'ils auoyēt

Prison du Prince D. Charles.

Cattelans intercedent en vain pour le Prince.

faiçte pour luy, de le bien traiter & aymef paternellement. Ayans entendu du Roy que c'estoit pour conſpiration, & intelligences qu'il auoit avec ſes ennemis, contre ſes Eſtats, & ſa perſonne, eſtât ceſte la troiſieſme fois qu'il eſtoit tombé en ce crime de rebellion, ils vſerent de pluſieurs prieres & requeſtes, en faueur, & pour la deliurance du Prince : mais voyans qu'ils ne profitoient en rien, ils s'en retournerent, & rapporterent la reſponce du Roy à ceux qui les auoyent enuoyés. Alors les Cattelans forts indignés, adiouſterēt a ces quinze encores ſoixante autres Ambaſſadeurs, qu'ils renuoyerent de rechef à Lerida, vers le Roy, auquel l'Abbé d'Ager, chef de ceſte Ambaſſade, ayant remonſtré avec grāde liberté, le reſentiment que les Cattelans auoyent de la priſon du Prince de Viana, & de Girōne, ſon fils, lequel s'eſtoit aſſeuré d'eſtre cheri, & amiablement traité par luy, ſur les promeſſes & cautions qu'ils en auoyent faiçtes, eſtimants d'eſtre par icelles ſuffiſamment muni, contre les calomnies, & aguets de ſes aduerſaires, principalement de l'Amiral D. Federic, qui machinoit euidentmēt, & par tous moyens d'exterminer l'aiſné & legitime heritier des

Bonne &
grande af-
fection des
Catalans
enuers le
Prince D.
Charles.

Royaumes de Nauarre, d'Arragon, & des autres Estats annexés à celle couronne, à fin desleuer, & amener en iceux les enfans de la fille, contre tout droit & pieté, proteita, que tous les Estats de la principauté de Cattelogne employeroient vies, biés, amis & tous autres moyens qu'il scauoit estre amples, & grands en celle Prouince, pour guarentir le Prince Don Charles de toute iniure, & le deliurer d'vne si inique detention; Partant le suplia d'aduifer, avec affection paternelle, à la requeste qu'ils luy faisoient de mettre iceluy en pleine liberté, & l'oüir en ses iustificatiōs, ne precipitant point les iugemēs en cause si graue & importāte pour complaire à la Royne sa femme, ny au pere d'icelle: euitāt par bon, & prudent conseil, les grands troubles, & miseres qui s'en pouroyent ensuiure, si autrement il en vsoit. A ces rudes propos, & pleins de menaces respondit le Roy, avec grande moderation, & grauité, concludant, qu'il scauoit faire iustice, & n'estoit deliberé de laisser son propos de chastier son fils, rāt de fois rebelle, & abusāt de la clemēce, par aucune passiō, ny importune sollicitation de ses subiets.

Les Ambassadeurs ayans escrit, & en-

uoyé ceste responce, soudain s'ensuiuit vne manifeste reuolte des Cattelans, lesquels ayans assemblé grand nombre de gens de guerre, & obtenu, par leurs Ambassadeurs enuoyés a Segobia, secours du Roy D. Henry de Castille, de mille cinq cens cheuaux, sous la conduite du commandeur Gonçalo de Schauedra, auancerent ces forces vers Lerida, en intention de se saisir de la personne du Roy, & mettre à mort tous ceux de son conseil, & parti: Et pour plus aisement executer leur entreprise, eurent secrette intelligence avec plusieurs courtisans, dont les principaux estoient François d'Espla, Gerard Ceruillon, & Jean Agullon: mais Dieu garentit le Roy, & les siens d'une si furieuse coniuuratiõ, descouuerte sur le point qu'on la deuoit executer: neantmoins si à temps, que le Roy eut loisir d'euader par la porte des freres prescheurs, nonobstant que Don Pedro d'Yrrea Archeuesque de Taragonne, l'vn des Ambassadeurs de Catalogne, le conseillaist de n'abandonner la ville de Lerida, ains faire teste en icelle à ses aduersaires, l'aduis duquel estoit approuué par tous les autres Seigneurs qui se trouuoient là assemblés.

*Entreprise
cõtre le Roy
D. Iean.*

*Les cōiurés
faillent.*

Le Roy ne fut pas plus-toft sorti, que les coniués entrèrent au palais, pensans d'y faire le massacre ordonné: mais ils le trouuerent vuide, dont ils furent tres-mal contents. Le Roy se retira à Fraga, où les Ambassadeurs auoyent deliberé de le suivre, & essayer encor de l'induire à misericorde enuers son fils, estimás que l'essay & commencement des troubles qu'il auoit veu le fleschiroit, & ameneroit à quelque douceur: mais ils changerent d'aduis, & sans luy faire autre instance, s'en retournerent en Cattelogne. Les forces des coniués furent dressées cõtre Fraga, où le Roy estoit, lequel a ceste cause, se retira a Sarragosse, leur laissant la ville en proye. Cependant les Barcelonnois prindrent prisonnier D. Louys de Requescans leur gouverneur, ceux de Valance, d'Arragon, Sicile & Majorque, concourans, & se ioignans avec les coniués, pour la deliurãce du Prince. Sur tous, la faction de Beaumont en Nauarre se monstra aspre, & prompte à poursuiure ses aduersaires de Grammont qui tenoyẽt le parti du Roy, avec telles ruines, & calamités du Royaume, qu'il n'est possible de les exprimer, estants les courages du commun enragés à soustenir chacũ sa faction,

presque

presque sans sçauoir qui les mouuoit, ny
 peut quelle occasion ils venoyent aux ar-
 mes: car qui eust demandé aux Beaumon-
 tois, ou à ceux de Grammont, pourquoy
 ils estoient si adonnés chacun à son parti,
 ils n'eussent sceu respondre autre chose, si
 non pour ce que leurs parents, ou leurs
 voisins estoient ainsi affectionnés. Les
 excès, & desolations croissans de tous co-
 stés, le Roy D. Jean se sentit poinct en son
 cœur, quasi comme si tels malheurs pro-
 uinssent d'un iugement de Dieu, qui vou-
 loit qu'il veit & sentist en ses Royaumes,
 ce qu'il auoit fait souffrir és precedentes
 années à celuy de Castille: partât il presta
 l'oreille, & ne desdaigna point les admo-
 nitions, qui luy furent de nouveau faictes
 par plusieurs sages, mesmemēt par vn cer-
 tain religieux Chartreux du monastere de
 la Scala dei en Cattelogne, tenu lors pour
 Prophete, le nom duquel est suprimé, ou
 oublié par les auteurs: & se resolut, à leur
 persuasion, de mettre le Prince en liberté,
 & le bailler aux Cattelans, qui en faisoient
 si grande instance. Il fut doncques tiré de
 là Aliaferie de Sarragosse, par la belle me-
 re la Royne D. Jeanne, laquelle par le cō-
 mandement du Roy, s'achemina avec luy

*Etat misé-
 rable des
 Navarrois.*

*Le Roy D.
 le Roy.*

*D. Charles
deliuré de
prison, mais
empoisonné
par sa belle
mere.*

en Cattelogne, & le deliura aux Cattelás, au lieu de Ville-franche. La commune, & constante renommée est, que despuis que le Prince sortit de celle prison, il n'eut vn seul iour de santé, & alla sa vie en decadence, & consommation euidente de iour en iour, tant qu'en bref il fut estaint, & donnent ce blasme plusieurs à la Royne Don Jeanne de l'auoit empoisonné, à fin d'auancer au droit de primogeniture, & succession au Royaume d'Arragon, & dependances d'iceluy, son fils D. Ferdinand, lors Duc de Mombanc: estant ministre de telle mechâceté vn certain medecin estranger: Tost apres fut saisie la Royne, d'vn cancer, Dieu la punissant d'vn si execrable forfait. Autres reiettent ceste accusation, comme faulſe, & controuuée par ceux de la faction de Beaumont: laquelle, nonobstant la deliutance du Prince, continuoit à faire la guerre contre les Grammontois, mesme en la ville de Lombier, d'où estoit saili, au nom du Prince D. Charles, Charles d'Artieda: cõtre lequel le Roy enuoya son fils D. Alphonſe d'Arragon Duc de Villa Harmosa, avec bon nombre de gens de guerre, qui assiegea la ville, & peu apres y vint le Roy en personne, avec ceux de

*La Royne
D. Jeanne
punie de la
main de
Dieu.*

Sanguessa, & autres villes de la faction de Gramôr: Desquels se sentant pressé Charles d'Artieda, demâda secours aux Castillans, qui s'acheminèrent celle part: assauoir, les troupes du commandeur Gonçalo de Saluaedra, & celles de Rodrigo de Marchua, qui firent leuer le siege. Le Roy D. Iean ayant mis garnisons à Pampelone, & à Lerin, & autres places Beaumontoisés, dont il se desfioit, vint a Calataiub aux Estats, laissant le gouuernemât de Navarre a ses enfans D. Ieã, & D. Alphôse d'Arragô, pour la guerre qu'il craignoit, & preuoyoit contre Castille, laquelle arriva aussi tost.

Car a Arauda arriva D. Pedro Girô maître de Calatraua, avec deux mille cinq cês hommes de cheval, lesquelles forces iointes avec la grosse garde ordinaire, que menoit le Roy D. Héry, faisoit le fonds d'une puissante armée, avec laquelle le Roy s'achemina vers Logroño, où il cõuoqua tous les hommes propres à la guerre des Provinces d'Alaua, Biscaye, & Guispuscoa, depuis l'age de vingt ans, à soixante, exprimât par ses mandemens, & ordonnances, qu'il s'estoit transporté en personne en ceste guerre, entreprinse en faueur de son bien aymé cousin le prince de Viana D. Charles

Grande armée de Castillans.

heritier propriétaire de Navarre. Le nombre des gens de guerre fut si grand, que les Navarrois, qui tenoyent le parti du Roy D. Jean, espouuantes d'vne si puiffante armée, rendirent plusieurs places, sans attendre d'estre assaillis, specialemēt la Garde, Arcas, & sainct Vincent. Quant à Viana, elle fut battue furieusement, & assés vertueusemēt deffendue: mais en fin mesire Pierre de Peraut, Connestable lors de Navarre, fut contrainct de la rendre à D. Gonçalo de Sahaedra, capitaine general de l'armée Royale en ce siege, Seigneur fort expert en l'art, & discipline militaire. Le Connestable sortit par vne porte, habillé en dueil, & par autre entrerent les Castillans: dans laquelle place ordonna le Roy gouverneur Don Jean Hurtado de Mandoça. Le Prince Dom Charles estoit lors en Barcelonne, bien aymé, & reueré par les Cartelans, lequel entendant le succès de ceste guerre de Navarre, enuoya par deuers le Roy D. Henry vn gentilhomme Cartelan nommé Jean Treillas, avec charge d'accorder, & conelure les articles de mariage d'entre luy & l'Infante D. Isabel sa sœur: ce qu'ayant fait ce cheualier, accôpagné de l'Euesque d'Astorga, passa

par permissiõ du Roy, à Areualo, où estoit l'Infante, avec la Royne D. Isabel sa mere, laquelle il visita au nom du Prince, & puis s'en retourna: mais il ne tarda gueres, que le Prince Dom Charles, toujours languissant depuis sa derniere prison, ne passat de ceste vie, en l'autre meilleure, non sans grande opinion d'auoir esté empoisonné, ainsi que nous auõs dit, par les pratiques de D. Ieanne sa maratre.

Mort du Prince D. Charles.

Les Barcelonnois voyans que la fin de ce Prince approchoit, & estoit prochaine, le prierent, qu'il espousast la Cappa sa concubine, de laquelle il auoit eu deux enfans D. Philippe & D. Iean, afin que par le mariage subsequent ils demeurassent legitimes, & consequemment heritiers de ses droits: mais cela ne se fit point. Il n'y eut sorte aucune de remedes, vœus, ny prieres oubliées, pour la conualescence de Dom Charles: ce nonobstant il fallut qu'il passat le pas, au grand regret de tous les Catalans. On dit qu'il confessa d'auoir grandement failli, en ce bandant contre son pere, auquel il deuoit, & ses biens, & ses estats, & sa propre vie, luy en demandant pardon deuant resmoins: Pardonnant aussi à tous ceux qui l'auoyent offensé, &

Repentance du Prince D. Charles.

pourfuiui en quelque façon que ce fut, il mourut aagé de quarante ans, son corps fut enterré au monastere de Poblet, où les anciens Roys d'Arragon souloyent estre enseuelis. Peu auant son decez, par accord fait entre le Roy son pere & luy, traicté par la Royne Ieanne sa belle mere, il auoit obtenu le gouuernement de Cattelogne, iurisdiction, & reuenu de celle Principauté, reseruant au Roy seulement le tiltre de souuerain : & par mesme traicté auoyent esté deliurés de prison D. Iean de Beaumont d'vne part, & D. Louys de Requecens d'autre, par eschange. Par le defaut de Dom Charles, la Principauté de Viana, & droiét successif de Nauarre, reuindrét a D. Blanche sa soeur Royne, qui auoit esté de Castille, separée d'aucc le Roy D. Henry lors regnant: & monta l'Infant D. Ferdinand Duc de Mombiane son frere, fils du Roy Iean, & de sa seconde femme D. Ieâne, a la successiõ de la couronne d'Arragõ.

Le Roy D. Henry de Castille aduertit de la mort du Prince, fit estat de retenir la ville de Viana, mesme de cõtinuer la guerre, & pour cest effect alla au siege de Lerin: laquelle place, a cause de son inexpugnable assiete, il ne peut prendre: parquoy il ramena sõ armée a Logrogno, apres auoir

perdu quelques troupes des siens, courās,
& fourageans le pays, rencontrés, & cōba-
tues durement par D. Alphonse d'Arragō,
& autres capitaines commis à la garde de
Pampelone & la cōtrée, pres d'Abarçuça.
De Logroño le Roy Castillan passa à A-
rauda de Duero, où estoit la Royne : là il
receut lettres du Marquis de Viena D. Ieā
de Pacheco, l'aduisant qu'il auoit si biē tra-
uaille, q̄ l'Archeuesque de Toledē, & l'A-
miral s'estoyent rengés à son seruice, à rai-
son de quoy il vint a Madril, & de là a Oca-
gie, où l'Archeuesque premier luy vint bai-
ser la main, menant avec luy les Hériques
parents de l'Amiral, qui peu de iours apres
fit le mesme, puis l'Archeuesque & Amiral
D. Federic commencerēt d'essayer a met-
tre la paix entre les deux Roys de Castille
& d'Arragon. Pour ceste cause le Roy D.
Ieā vint à Tudelle, vers lequel fut enuoyé
le Marquis de Villena, ayant premieremēt
le Roy de Castille receu pour ostage D.
Iean d'Arragon. En Tudella fut debatū
assés des moyens de paix, a quoy ne pou-
uant prendre conclusion aucune, il fut ar-
resté que le Marquis passeroit à Sarragos-
se avec le Roy Dom Iean, & la Roy-
ne sa femme, pour traicter des affaires plus

amplement. Le Marquis fit quelque sejour à Sarragosse, car le Roy D. Jean eut occasion d'aller en diligence en Cattelogne : ce-pendant la Royne le traitta magnifiquement, & avec grande faueur : entre autres le fit manger à sa table, qui estoit serui de dames & damoiselles, sans aucun homme. Le Roy D. Jean estant retourné à Sarragosse, la paix se conclud, moyennât ostages, & places en depest baillés d'une part & d'autre : assauoir la Garde, sainct Vincêt, Arcos & Larraga, par le Roy d'Arragon ; & de la part de Castille, Lorca au Royaume de Murcia, & Cômago en terre de Sorie. Les Nauarrois ne furent point contents que le Roy D. Jean baillast les places du Royaume de Nauarre, plustost que celles d'Arragon, en depest, mais il fallut qu'ils eussent patiëce. Les Cattelans pacifierent aussi avec leur Roy, & iurerent & recogneurent l'Infant Don Ferdinand, âgé pour lors de neuf ans, pour heritier, & legitime successeur en la courône d'Arragon, qui fut dès lors intitulé Prince de Gironne. Ceste paix d'entre le Roy D. Jean & ses subiects dura peu, fust pour s'estre certifiés les Cattelans de l'inique mort pourchassée au Prince D. Charles qu'ils

auoyent tant aymé, & qu'ils desirassent le vanger, fut pour autres occasions : tant y a qu'en la Comté de Rossilló, Ampurdan, & autres endroits de Cattelogne se firent tost apres grandes esmotions & tumultes, estant chef principal des seditieux le Comte de Pillars, & faisoit-on courir le bruit, que l'ame du Prince Don Charles se plaignoit de nuit par les ruës de Barcelonne, demandant vengeance de la Royne Don Ieanne sa marastre, qui l'auoit, par poison, contraint de se separer de son corps : pour obuier ausquels desordres, la Royne vint à Gironne, là où elle fut incontinent environnée, & assiegée par le Comte de Pillars, & contraincte de se fortifier avec le Prince D. Ferdinand son fils dans la tour de l'Eglise Cathedrale de celle Cité, au grand danger de leurs vies, cependant les Barcelonnois chasserēt de leur ville tous les officiers du Roy, & quiconque ils scauoient luy estre affectionnés, resolus de ne luy obeir plus, ains se donner au Roy de Castille. La Royne assiegée, & pressée dans Gironne, auoit les habitans fauorables, lesquels sous la conduite de messire Puy maistre de l'ordre de Montesa, faisoit grande resistance; mais ils ne sceurent en-

garder que le Comte de Pillars n'entraist dans la cité, lequel assiegea, & batit furieusement la tour, qui estoit forte, desirieux de prendre la Royne, & le Prince son fils. Or tel deuoir firent ceux de son parti que le Comte fut repoussé de la ville, avec grande perte de ses gens. Le Roy se trouuant bien empesché, a cause de la contumace, & rebellion qu'il trouuoit non seulement en Catalogne, mais és autres endroits de ses Royaumes, enuoya en France, prier le Roy Louys onzième, de luy estre aydant de gens & d'argét, auquel il engagea, pour la somme de trois cens mille escus d'or pour soudoyer les gens de guerre, les Côtes de Rossillon & de Cerdagne. Il obtint de luy deux mille cinq cens hommes de cheual, où estoient sept cens lances fournies: & estoit general sur toute ceste force estrangere Gaston Comte de Foix, & Seigneur de Bearn, gendre du Roy D. Iean.

En ceste guerre, qui fut longue & difficile: firent seruice au Roy plusieurs cheualiers de la faction de Grammont, dont les plus renommés estoient messire Pierre de Perault Connestable de Nauarre, Sanches de Londogno fils du Mareschal de Nauarre, Ferdinand d'Angulo, Estienne

de Garo, Roderigo de Puellas, le Viscomte Bertrand d'Armendaris, Iean Henriques de Laccara, & Gil d'Aualos, Iaime Dias d'Armendaris Seigneur de Cadreite, Pedro d'Ansa, Iean d'Aguerri, & Sácho Derbiti, surnommé l'opiniastre, qui portoit pour mot, & devise, *QVE SI QVE NON*; se glorifiant de ce qu'il estoit contentieux: à raison dequoy ce cheualier eut en son temps plusieurs debats & querelles à soutenir. La venue des François fit leuer le Comte de Pillars, & ses gens de deuant Gironne. Ainsi estant deliurée la Royne, & iointe à l'armée du Comte de Foix, elle fit courir sus aux rebelles, en diuers endroits, contraignant aucuns à demander pardon. Le Roy ayant fait amas de gensdarmes, les enuoya sous la charge de D. Alphonse d'Arragon son fils ioindre avec ceste armée du Comte de Foix: luy suiuant apres, fut detenu en la ville de Balaguer, pour appaiser les habitans esmeus, en laquelle il entra en armes, & illec eut nouvelles de la reddition de Tarraga, où il se transporta: mais tost apres luy fallut desloger, estant aduerti que D. Iean d'Agulon venoit avec grand nombre de gens de guerre, pour le prendre. Parquoy il retourna à Balaguer.

*Le Roy D.
Jean decla-
ra ennemy
du Roy de
Castelogne
& descheu
de tout droit
en icelle
principauté.*

Les Barcelonois poussés par extreme despit contre leur Roy, le declarerent ennemi du pays, par publique, & iuridique proclamation, disans qu'ils se retiroyent a bon droit de l'obeissance de celuy qui auoit esté meurtrier de son propre fils, oppresseur de ses subiets, infracteur de sa foy, & promesses, & violateur de leurs droits, priuileges, & anciennes libertés: & enuoyerent les actes, & procedures sur ce faiçtes en forme a Rome, au Pape lors regnant qui estoit Pie ij. Sienois, de la famille de Piccolomini. Et par decret & ordonnance des trois Estats du pays despecherēt vne Ambassade au Roy de Castille, afin d'estre par luy receus, defendus, & guarentis contre les efforts du Roy D. Jean.

L'Ambassadeur fut vn gentilhomme assez versé aux lettres, nommé Copus, lequel passa en habit desguisé en Castille, & trouua le Roy D. Henry à Atienza, qui s'estoit venu là resiouyr apres les nopces par luy faiçtes de la fille puisnée du Marquis de Santillana, avec Bertrand de la Cueva son mignon Comte de Ledesma, & son conseiller d'Estat. L'Ambassadeur parla au Roy, luy declarant l'occasion de sa venue, & sa charge, qui estoit de luy remonstres

le droit, qu'il auoit en la principauté de Cattelogne, & au surplus de la couronne d'Arragon, meilleur que le Roy D. Iean, d'autant qu'il estoit sorti du fils aîné de D. Leonor d'Arragon Royne de Castille, estant le Roy D. Iean, & son frere le Roy D. Alphonse issus seulement du puisnay: & qu'il auoit occasion propre pour le recouurer, par le moyen des Cattelans iustement indignes, à cause des impietés, & tyrannies du Roy D. Iean. Le Roy ayant ouy ces choses, accompagnées de plusieurs querelles, remit l'Ambassadeur a son conseil, a Segobia, où il reuint: & ayant là proposé en pleine assemblée des grans Seigneurs, & conseillers d'estat ce que l'Ambassadeur de Cattelogne luy auoit déclaré, les oppinions furent diuerses. En fin l'Ambassadeur estant appelé, & enquis de ce qu'il demandoit, il exposa qu'il auoit esté enuoyé pour obtenir deux choses, assauoir, que le Roy de Castille receut les Cattelans pour ses vassaux, & qu'il leur aidast de quelque nombre de gens de guerre, pour se deffendre de leurs ennemis, monstrant la charge, & mandement qu'il auoit des trois Estats de luy prester obeissance. Le conseil du Roy voyant qu'iceluy

auoit ses offres tres-agreables, consentit, & accorda a tout: & furent ordonés deux mille cinq cens cheuaux au secours des Cattelans, dont seroyent capitaines Don Iean de Beaumont prieur de sainct Iean de Nauarre, & Iean de Torres cheualier natif de Seaca. Ces gēs despechés, le Roy D. Henry, pour fauoriser ceste guerre, vint à Agreda.

En ce lieu vint vn Escuyer de Nauarre habitant à Tudelle, lequel declara a Dom Bertrand de la Cueva Comte de Ledesma, que si le Roy Dom Henry luy vouloit bailler quelque bonne recompense, il luy liureroit la cité de Tudelle: On promit a cest Escuyer certaines rentes assises sur Agreda: & suiuant le complot, & accord fait avec luy, fut enuoyé a heure assignée, Pedro de Gusman, avec vint braues soldats, pour s'emparer d'vne porte, & par icelle introduire le secours du grand nombre de gens de guerre qui le suiuroit. Pedro de Gusman, & les siens estants entrés dans la cité, furent tous pris, parquoy le Roy D. Henry merueilleusemēt indigné, enuoya ses troupes fourager le pays autout de Tudelle, avec commandemēt de mettre tout a feu & a sang: mais ce degast cessa par la

*Traicté
double en
Tudelle.*

restitution que firent ceux de Tudelle, des prisonniers. Le Roy D. Jean aduerti de routes ces choses, se fortifioit de son costé, & ja auoit armée suffisante pour assaillir les rebelles, & leurs alliés & protecteurs, s'estants ioints a luy l'Archeuesque de Taragone D. Jean, le Comte de Prades, D. Mathieu de Moncados, D. Anthoine de Cardoue, D. Guillen Arnau Ceruillon, & plusieurs autres cheualiers Cattelans: Partant vint mettre le siege deuant Lerida: au secours de laquelle place s'essayans de venir ceux de Taraga, ils furent deffaits par D. Jean d'Arragon, que le Roy son pere enuoya au deuant, lequel emmena plusieurs prisonniers au camp. Neantmoins le Roy leua le siege de deuant Lerida, aduerti qu'un capitaine nommé Marinon venoit au secours avec dix mille combattans: & d'ailleurs que Jean d'Agullõ estoit en campagne pour mesme effet, & que D. Hugo de Cardoue tenoit assiegée la ville de Miralcamp, place forte, & grandement importante aux affaires d'Arragon. Parquoy il s'adressa premier celle part, mais D. Hugo n'auoit peu continuer le siege à cause des grands chaleurs, & s'estoit retiré. Partât le Roy se vint ioindre aux trou-

pes de D. Alphonse son fils, qui tenoit assiéger Iean d'Aquillon dans Casteldas: là se rendit aussi le Comte de Foix avec la gendarmerie Françoisse. Par ces forces fut tellement battue, & combatue la ville & chasteau de Casteldas, que Iean d'Aquillon fut contraint, quoy qu'il proposast diuerses conditions, de se rendre à la merci du Roy, lequel le fit executer à mort par iustice, avec autres capitaines, à Balaguer: laissant la ville à la garde de Messire Iean de Londogno.

Le Comte Gaston de Foix auoit espousé D. Leonor deuxieme fille du Roy D. Iean, eue de la Royne D. Blanche de Nauarre sa premiere femme: & pour ce qu'a la seur aînée d'icelle Dom Blanche, qui auoit esté mariée au Roy Don Henry de Castille: & par luy repudiée, sans en auoir enfans, appartenoit la successiõ du Royaume de Nauarre, au defect du Prince Charles decedé, il fut comploté, entre le beau-pere, & le gendre, d'empêcher ceste Royne delaissée de Castille, de se remarier, à fin qu'elle n'eut enfans, & que le Royaume de Nauarre paruint à D. Leonor, & en la maison de Foix: partât elle fut liurée entre les mains du Comte Gaston son beau-frere,

Coplat entre le Roy D. Iean & son gendre le Comte de Foix.

frere, qui l'enuoya en France, au lieu de l'Escar, en la puissance de la Côtelle Leonor sa sœur.

Entre les capitaines qui seruoient le Roy D. Jean, estoit vn Castillan, nommé Iean de Sarauia, qui traualloit fort les ennemis, lesquels espierēt l'occasiō de le surprendre, tant qu'vn iour ayant couru, & pillé le pays autour de Ceruera, il fut chargé par Hugues de Cardona, qui auoit plus de quatre mille combatans, tant de pied, que de cheval, si que force luy fut de quitter sa proye, & se sauuer dans le chasteau de Rubinate, où il fut assiégué, & rudement combatu avec force artillerie, & engins: Luy craignant d'estre forcé, eut moyen d'aduertir le Roy de sa necessité, lequel y accourut avec ses forces: à raison dequoy D. Hugues, ayant laissé au siege de ceux qui tenoyent le chasteau, cinq cens de ses hommes, se retira en lieu fort, d'où chacū iour il presentoit la bataille au Roy: Venus aux mains, la victoire fut douteuse quelque temps, mais en fin elle demeura par deuers les gens du Roy. Il mourut, tāt en ceste rencontre, qu'aux escarmouches du siege, plus de mille cinq cens hommes des ennemis, mais aussi presque autant des

*Siege du
chasteau de
Rubinate.*

*Sanglant
cōbat entre
l'armée du
Roy, & celle
de Hugues
de Cardone.*

gens du parti du Roy: de sorte qu'il n'eut occasion de la mettre au rang des heureuses. De là l'armée Royale fut menée au secours de l'Archeuesque de Taragone, que ceux de Lerida, & de Ceruera tenoyēt enuironné, & assiegé, en pays defaueux, lesquels desemparerent. D'ailleurs D. Alphonse d'Arragon obtint vne victoire prez de la ville de saincte Colombe, auquel s'estant jointe l'armée du Roy, ceste place se rendit: & outre ce fut prinse de force Cerial, & toute ceste contrée, pendant que la Royne, & le Comte de Foix, en autre endroit, forçoient la ville de Moncade, & receuoient plusieurs autres places, qui par crainte se rendoyent à leur mercy.

Peu apres le Roy D. Iean ayant joint en Mécade son armée, avec celle de la Royne sa femme, & de son gendre le Comte de Foix, le conseil fut d'aduis qu'on allast assieger Barcelone, & ainsi fut arresté, ores que le Roy fut de contraire opinion. Les Barcelonnois auoyent receu le secours de Castille susmentionné, & resolu de n'obeir plus au Roy d'Arragon, auoyent haussé les bannieres de Castille; la cité estoit riche & opulente, pleine d'hommes, & d'ar-

mes, forte de murailles & tours, & bien pourueue des chotes de marine: partant faisoient souuent de furieuses saillies, & escarmouches contre l'armée Royale, au grand defaantage d'icelle, tant par mer, que par terre, meismes donnerent la chasse au capitaine Vilage, qui leur tenoit la mer empeschée, avec huit galeres Arragonnoises: tellemēt que le Roy esleut, pour le meilleur parti, de leuer le siege, vingt iours apres qu'il y estoit venu, ayant par son fils D. Alphonse d'Arragon, donné le gaff au pays, d'autour d'icelle cité. De là, l'armée fut menée a Villefranche, laquelle place fut forcée, & y fit le Roy executer, par iustice, quatre cens des habitans, irrité de ce, qu'à l'entrée de la ville auoyent esté occis deux capitaines François: ce qui donna telle frayeur aux autres, que plusieurs se rendirent, sans attendre la force. A ceste faueur fut assiegée la cité de Tarragone, laquelle au commencement, fit grande resistance aux assauts qui luy furent liurés, sans toutesfois faire sortie aucune: mais apres voyās leurs chāps gaffés, & brullés, & la batterie, assauts continuels & obstinés, comēcerent les defenseurs a lacher leurs

*Siege de
Barcelonne.*

*Seuere exe-
cution a la
prise de
Villefranche.*

Taragon
se rend.

courages, mesme apres que le secours qui leur estoit venu de Barcelone, mis en terre, eut esté combatu, & contraint de regagner les galeres. Parquoy ils se rendirent aux plus tolerables conditions qu'ils peurent au Roy, lequel y laissa pour gouverneur messire Roderigo de Rebolledo, & s'en retourna à Balaguer. Les Cattelans ainsi pressés, renuoyerent en Castille nouveaux Ambassadeurs, dont l'un estoit Archidiaere de Girone, lesquels ioints avec l'Ambassadeur Cattelan, residant prez du Roy D. Henry firent nouvelles offres de submission, & entiere obeissance à iceluy, le suplians de s'intituler Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, puis qu'il estoit certifié que ces Estats, de droit diuin, & humain, luy appartenoyét, & que la propre volonté des peuples luy inuitoit, demandans au surplus secours de gens de guerre. Le Roy de Castille, outre ceste publique Ambassade, estoit sollicité de mesmes choses, par plusieurs Seigneurs & communautés de Valence & d'Arragon, & de fait, inclinait fort aux demandes des Ambassadeurs: mais l'Archeuesque de Toledé, & le Marquis de Vilena, principaux conseillers du Roy, & à l'appetit desquels se manioyét

lors tous les affaires du Royaume, n'estoyent pas de cest aduis, fut qu'ils s'entendissent avec le Roy D. Jean d'Arragon, ou autrement: parquoy l'affaire debatue au cōseil, il fut respōdu aux Ambassadeurs, que s'ils vouloyent auoir des hommes pour les secourir, quil falloit qu'ils aporassent deniers: & que quant a prendre le tiltre de Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, il estoit besoing au Roy D. Henry de Castille de plus meurement y penser, pour s'en resoudre. Les Ambassadeurs repliquerent, que s'il plaisoit au Roy se declarer franchement, & prendre leur cause, & defense en main, comme de ses vassaux, ils exposeroyent leurs vies en depost, si dedans soixāte iours apres telle declaration, ils ne mettoyent en les coffres la somme de sept cens mille florins d'or, cela sembla vn songe a l'Archeuesque, & au Marquis: cat pour le temps d'alors, la somme estoit excessiuelement grande, & ioint aussi, qu'ils auoyent autre but, ils firent tant, que contre l'opinion de plusieurs autres du cōseil, le Roy D. Henry non seulement refusa ce que luy estoit proposé, mais se retira du tout de ceste guerre d'Arragon, donnant a entendre qu'il vouloit plus-tost moyen-

*Ofre des
Castellans
au Roy de
Castille.*

ner vne bonne paix, par le moyen du Roy de France.

*Le Roy de
Castille es-
toyé de tra-
per les Cat-
talans.*

Or auoyent intention, & esperâce l'Archeuesque, & le Marquis de faire en sorte, que le Royaume de Nauarre, ou bonne partie d'iceluy tomberoit en la couronne de Castille, par le traité de ceste paix, pour donner forme a laquelle, ils mandierent au Roy d. Jean, & au Comte de Foix, qu'ils enuoyassent quelques capitaines François, de ceux qui estoient en Cattelogne, pour conferer des moyens d'accord avec le Roy de Castille; & firent autres menées pour desgouter les François de ceste guerre, espians leur profit, sous couleur de remettre le Roy d'Arragon, & ses subiects en bon metnage. Ce pendant les courses, saccagemens, & ruines continuoient en Cattelogne. Le Comte de Billars, & le Seigneur de Cruillas, avec grand nombre de gens d'armes, ayans assiégé de rechef Gironne, furent mis en fuite, par Pierre de Roquabutin gouverneur de la cité, où ils perdirent grand nombre de leurs gens & bagage.

Les François tirans vers Morella, réduits firent plusieurs places, du costé d'Urget, a l'obeissance du Roy: mais s'estans rencontrés prez d'Ixar, avec les Castillans, en bõ-

ne occasion de les charger, on dit qu'ils leur firent entendre, que sçachans la bonne amitié, & perpetuelle confederatiõ qui estoit entre les Roys de France, & celuy de Castille, ils ne vouloyent coucher la lance contre l'estandart de Castille, & de ce s'excuserent enuers le Roy d'Arragon, disans qu'il leur estoit ainsi commandé, & partãt le prierent de prendre en bonne part, s'ils se mesloyent d'appaiser les differents qui estoyẽt entr'eux. Le Roy d'Arragon s'accommodant a ces conseils, avec esperance de quelque bon iugement du Roy de France là dessus, consentit qu'un des capitaines François se transportast en Castille, en la ville de Montagu, où se deuoit trouuer le Roy D. Henry, & là confèrast avec iceluy des moyens expedients, pour appointer toutes choses: l'archeuesque de Tolède, & le Marquis de Villena y menerent le Roy, sous couleur de la chasse: & fut accordé, que le Roy de France seroit prie d'envoyer un Ambassadeur en Castille, pour faire cesser ceste guerre. Le capitaine estãt de retour, ayant fait le rapport au Roy d'Arragon, & au Cõte de Foix son gẽdre, de ce qu'il auoit arresté avec le Roy de Castille, il aduint qu'à leur sollicitatiõ, le Roy

Le Roy
Louys XI.
arbitre de
ceste guerre.

de France Louys xj. enuoya vn Ambassadeur en Castille, lequel trouua la cour à Almacan: où ayant esté ouy, fut prins iout d'vne entreueuë des trois Roys, assauoir de France, Castille & Arragon, en la frontiere, entre Fontarabie, & sainct Iean de Lus: ce-pendant furent suspendues les armes de toutes parts, les Cattelans exclus de ce conseil, demeurants incertains entre l'esperance & la crainte, attendans ce qui leur reuiendroit de l'issue de l'entreueuë.

Le Roy D. Iean approuuant toutes ces choses, vint a Sarragosse, en intention de se trouuer au lieu destiné: pour la veuë des Roys, le Côte de Foix, heritier presomptif de la couronne de Nauarre, a cause de sa femme, passa en Nauarre, où il fut bien receu, meisme de la faction Beaumontoise. Or le temps venu de l'entreueuë, le Roy d'Arragon, pour aucunes causes, ne s'y peut, ou voulut trouuer, se fiant qu'enuers le Roy de Castille, l'Archeuesque de Tolède, & le Marquis de Villena, & enuers celui de France son gendre, le Comte Gaston de Foix, feroient les affaires, & aueroient esgard à son honneur, & proffit. Le Roy D. Henry arriua à sainct Sebastien en la Pronince de Guipuscoa, sur la fin de

Mars l'an 1463. & le Roy Louys vint en 1463.
 mesme temps a Bayonne, vers lequel ce-
 luy de Castille enuoya l'Archeuefque de
 Toledé & le Marquis de Villena, avec Al-
 uar Gomes de cité Real son secretaire,
 Ambassadeurs, eux le luy cōseillans ainsi,
 affin de traiter avec luy de l'accord, & pa-
 cification des troubles d'entre les Roys de
 Castille & Arragon, & les Cattelans ses
 subiets.

*Confiance
pour la
paix.*

Or on dit que le Marquis de Villena fut
 lors appointé par le Roy de France, avec
 pension de mille escus par mois, qui sont
 douze mille escus par an. Estans doncques
 les affaires ainsi, & par ceux cy maniées, le
 Roy de France fit coucher sa sentence
 comme iuge & arbitre, entre les parties en
 telle forme.

*Marquis de
Vilena
prend pen-
sion du Roy
de France.*

Que le Roy D. Henry de Castille s'ab-
 stiendroit entierement des affaires des
 Cattelans, r'appelleroit, & feroit vuidé
 ses gens-d'armes hors du pays de Cattel-
 ogne, dedás vint iours, & que pour les frais
 qu'il auoit faits en ceste guerre, le Roy de
 Arragon luy quitteroit la ville d'Estella,
 avec tout le ressort, ou departement d'i-
 celle, qui est vn des cinq membres du
 Royaume de Navarre, avec certaine quã-

*Sentence du
Roy de Fran-
ce.*

rité de doubles d'or, ce qu'il seroit tenu d'excuter dedans six mois, pendant lesquels la Royne d'Arragon D. Ieâne tien-droit ostage en la ville de Larraga, en la puissance de l'Archeuesque de Toledo: Que les Cattelans retourneroyent en la puissance de leur Roy, auxquels pardó general seroit fait de tout le passé: pour assurance dequoy le Roy D. Iean leur bail-leroit ostages suffisants. Ceste sentence manifestement au dommage du Royau-me de Nauarre, odieuse aux Cattelans, & peu honorable pour le Roy de Castille, fut accordée, & rendue par les trois Am-bassadeurs susmentionnés, lesquels escri-uirent au Roy D. Henry, qu'il s'auançast avec sa cour & suite, iusques a Fontarabie, & à l'instant vint le Marquis de Villena, amenant le Comte de Cominges Admi-ral de France avec luy, qui venoit semon-dre, & prier le Roy de Castille, de la part du Roy son maistre, qu'ils se vissent és ter-res de France: ce qu'ils auoyent comploté, & accordé à Bayonne.

Le Roy Louys estant venu a S. Iean de Lus s'auançerét les deux Roys iusques a la riuere de Vidaso, limite des deux Royau-mes; celle par laquelle riuere, seló les Es-

pagnols, appartient a l'Espagne, & tout ce que le flot de la mer, en montant, couure. Le Roy Dom Henry passa, avec plusieurs grans Seigneurs & cheualiers, en diuerses barques, entre lesquels on nôme D. Pero Gonçales de Mádoca Euesque de Calaurra, D. Ieã de Pacheco Marquis de Villena, D. Gomes de Careres maistré d'Alcantara, D. Iean de Valencuela prier de S. Iean, D. Louys d'Acugna Euesque de Burgos, D. Berriãd de la Cueva Comte de Ledesma & autres, tous fort richement, & pompeusement habiliés: ce que n'estoit le Roy de France, ny ses courtisans tellement que les Espagnols se mocquoyent d'eux. S'estans amiablemēt salués, & embrassés ces deux grans Princes, sur la riue, & vñe entr'eux de plusieurs ceremonies, & paroles gracieuses en tel cas accoustumés, le Roy D. Henry parlant le premier, ils allerent au vilage d'Andaya, appartenant au Roy de France, où la sentence arbitraire fut leuë deuant les deux Roys, par le secretaire Aluar Gomes, presens les Ambassadeurs: & apres quelques autres parolles d'amitié, se partirent contents l'un de l'autre, retournant chacun en ses terres. Estant le Roy Dom Henry de retour à

*Entreueue
des Roys
Louys XI.
& Henry
III. de Ca-
stille a An-
daya.*

Fōtarabie, il fit appeller les Ambassadeurs de Cattelogne, qui l'auoyent suivi en ce voyage, & leur declara le contenu en la sentence, & ce qu'eux estoient tenus de faire par icelle, dont ils furent fort esbais & desplaisans: si que vaincus d'impatience, à cause de l'indignité qu'il leur sembloit souffrir, dirent plusieurs parolles hautes de colere, voire de mauuais preiſage des miseres, qui deuoient aduenir au Royaume de Castille, accusans le Roy de lâcheté, de consentir a telle sentence, & ses conseillers & Ambassadeurs de trahison. En execution de la sentence, le Roy D. Henry retira les gens de Cattelogne, & abandonna du tout ceste guerre, puis passa a Segobia, & l'Archeueſque de Toledé vint a Larraga, ville du Royaume de Nauarre, pour y recepuoir la Royne D. Ieanne de Nauarre, laquelle deuoit, suiuant la sentence du Roy Louys, demeurer en sa puissance, iusques à l'execution entiere de ce que par icelle le Roy d'Arragō son mary estoit tenu de faire.

Les Estats de Nauarre furent du tout mal contents, de l'alienation qui se faisoit de la ville, & ressort d'Estella, portion du Royaume, mais ils ne ſçauoyent pas le

secret, car il n'y eut aucunes des parties, qui fit mieux son profit de la sentéce, que le Roy d'Arragon, lequel se sentoit fort assuré du costé du Roy de Castille, par les bons offices que faisoient pour luy l'Archeuesque de Toledé, & le Marquis de Villena, gens practiqués & du tout a son commandement: de sorte qu'il ne se donnoit pas grande peine, que la Royne sa femme demeurast entre leurs mains. Quant à Estella, il n'eut oncques volonté de la bailler au Roy de Castille: & pour palier, & couvrir son intention, il tint moyen, que les Estats, en corps, protestèrent contre ceste sentence, comme donnée par iuge incompetent, sans ouyr parties, & en manifeste detrimement du patrimoine de la couronne de Navarre: & d'abondant messire Pierre de Perault Connestable de Navarre, se jetta dedans Estella, semparant de la ville, & chasteau comme s'il se fust rebellé contre son Roy: de sorte que le Roy de Castille commença à se fascher contre ses conseillers, & à connoistre aucunement leurs menées, se repentant grandement d'auoir abandonné les Cattelans. L'Archeuesque de Toledé, & le Marquis de Villena cõgnoissant son

indignation, penferent a y remedier, don-
nans a entendre, & au Roy, & a l'Arche-
diacre de Girone, vn des Ambassadeurs
de Cattelogne, qu'il n'y auoit rien de gasté
encor, & qu'ils estoient a temps de mieux
faire que iamais: parquoy cest Archedia-
cre fut despeché, pour porter ceste nou-
uelle aux Cattelans, & les encourager a te-
nir bon, les asscurans, au nom du Roy de
Castille, qu'ils auoyent en bref plus grâd
secours de luy qu' auparauât, mais l'Arche-
diacre arriua tard: car les Estats de Cattel-
logne, soit offensés d'auoir esté ainsi de-
cens par le Roy D. Henry, auoyent quitté
Castille, & toute l'esperance qu'ils pou-
uoient auoir de ce costé là, & s'estoyent a-
dressés a la maison de Portugal, eslisans
pour leur Roy D. Pedro Cónestable de ce
Royaume la, petit fils du Roy D. Jean pre-
mier, & fils de l'Infant D. Pedro Duc de
Coimbra lequel estoit descendu, par ligne
maternelle, des Roys d'Arragon, d'autant
que sa mere estoit fille du Comte Iaques
d'Urgel, & de D. Leonor d'Arragon fille
du Roy Pierre d'Arragon iiii. du nom.

*D. Pedro
de Portugal
est en pour
Roy d'Ar-
ragon par
les rebelles.*

D'autre part, le Marquis de Viena vint
remonstrer au Roy D. Henry les reuoltes
de ceux d'Estella, & les difficultés qui em-

peſchoyent que la ſentence n'eſtoit accomplie, propoſant de recepuoir en recompence quelque autre choſe, plus-toſt que de s'opiniaſtrer ſur cela: ce que le Roy ne gouſta pas beaucoup, toutesfois, pour iouer a moins de perte. Il enuoya en Navarre D. Bertrand de la Cueva Comte de Ledefma, & D. Pierre Gonçales de Mandoça Eueſque de Calaorra, qui deſpuis fut Cardinal & Archeueſque de Toledé, pour traiter de ces choſes avec le Roy D. Iean, & la Royne ſa femme, lesquelz s'excuſoyent ſur la rebellion de leurs ſubieçts, qui empelchoit qu'ils ne pouuoient accomplir ce qu'ils deſiroient (à ce qu'ils diſoyent) en ceſt endroit. Eux cognoiſſans allés les feintes, en aduertirent le Roy D. Henry, lequel leur ordonna, qu'ils cheuiſſent du mieux qu'ils pourroyent: parquoy apres pluſieurs conferâces, ils s'en retournerent ſans rien faire, & diſpoſerēt le Roy de Caſtille de faire trefue, ce qui fut eſſectué peu apres. L'an 1464. encor qu'il fut 1464. frustré de ce qui luy auoit eſté adiugé par la ſentence du Roy de France Louys xj. Cēs trefues auoyent eſté iurées de part & d'autre notamment par le Comte Gaſton de Foix, au nom du Roy Iean ſon beau-pere, & par Don Leonor ſa femme

heritiere du Royaume de Navarre, femme qui appetoit fort à dominer.

Peu apres le Roy Dom Iean alla faire la guerre aux Cattelans qui s'estoyent reuoltes de luy, ayant couronné pour leur Roy D. Pedro de Portugal, & laissa en Navarre le Comte Gaston de Foix, avec sa femme D. Leonor, intitulée Princesse de Viana, par l'aduis de ceux qui estoyent de son conseil & parti, delibera de faire quelque entreprise sur Castille, pour se contreuan-ger des places de la Garde, de saint Vincent & Arcos, que les Castillans auoyent retenues depuis la derniere guerre. Ayant donc en grand diligence, & silence assemblé bon nombre de gens de guerre, il contraignit aisément, & sans perte des siens, la Cité de Calaorra à se rendre, en quoy il fit chose agreable aux cheualiers Castillans coniurés cõtre leur Roy D. Henry. Apres ce fait, le Comte de Foix fut cõseillé d'enuoyer vers le Roy de Castille, luy faire entendre, que ce qu'il auoit fait, n'estoit pour rompre la paix d'entre Castille & Navarre, mais seulement pour reprendre à la valeur autant comme les trois villes cy dessus mentionnées, qu'il detenoit a la couronne de Navarre où il auoit droit: que s'il luy

luy plaisoit d'enuoyer quelqu'un par deuers luy, pour aduiser de cōposer par quelque bon expediēt, leur differēt, il se soumettoit à la raison & equité. Le Roy D. Henry y enuoya incontinent le licentié Diego Henriques, qui parla fort brauement, & audacieusement au Comte, & à la Princesse sa femme sur ceste prise de Calaorra, leur cōseil estoit principalement D. Nicolas d'Echavarrri Euesque de Pampelone, & par son aduis fut renuoyé, avec le licentié Diego Henriques, vn autre de mesme robe, pour supplier le Roy D. Héry, de rendre les trois places de la Garde, sainct Vincent & Arcos, & que Calaorra seroit incontinent restituée: & outre ce, que le Côte & la Princesse luy aideroyent des forces de Nauarre contre ses rebelles, & ne dōneroyent ayde, ny faueur à iecux en chose quelconque. Ceste Ambassade proposée deuant le Roy de Castille, a Segobia, le contenta fort, & renuoya le licentié Diego, avec l'Ambassadeur de Nauarre, pour accomplir ces restitutions, moyennant que pour assuree de ce que le Comte, & la Princesse sa femme promettoyent, il baillast en ostage D. Iean, & D. Marie leurs enfans, Les deux Ambassa-

deurs s'estans acheminés, celui de Castille demeura à Logrogno, & celui de Navarre paruint vers le Comte, auquel il donna raison de sa charge: & suiuant ce qui auoit esté proposé, le Comte, & le licentié Diego Henriques se veirét depuis en certain lieu, toutesfois ils ne s'accorderent point, estant le Comte Gaston importuné par la ligue de Castille.

Preuoyant donc l'Ambassadeur de Castille, que le Comte auoit enuie d'assiéger Alfar o, il donna ordre que promptement cent hommes de cheual entrerent dedans, & y fit mettre forces viures. Quelques iours apres estant le Comte Gaston à Tudelle, il remanda l'Ambassadeur de Castille, à fin de traiter derechef d'accord, & luy mit en teste l'Euesque D. Nicolas, & messire Martin de Perault: mais ils firent moins à ceste veuë qu'aux autres, car l'Euesque se deborda en parolles iniurieuses cõtre le Roy D. Henry, de sorte que chacun en auoit honte: sur quoy l'Ambassadeur de Castille se porta si modestement, & rabatit les propos de l'Euesque avec si bonnes raisons, qu'en fin il luy fit reconnoistre sa faute, & s'en excusa. Somme la fin de leurs disputes fut, que le Comte ne

bailleroit point ses enfans en ostage : & que si le Roy de Castille ne vouloit r  dre les places qu'il detenoit de Navarre, il iroit mettre le siege deuant Alfaro. L'Ambassadeur partit avec ceste resolution, & en quatre iours qu'il demeura   Alfaro, la fit remparer, & munir du mieux qu'il peut, puis alla aux terres de Soria mettre gens ensemble, pour la secourir. Alfaro assieg e & furieusement batue par le Comte Gaston, tint bon, nonobstant qu'elle soit sit e entre Calaorra & Tudelle, o  estoy t grosses garnisons Fran oises & Navarroises: tant que dans la terme de douze iours le secours de Castille comparut, qui estoit d'environ mille trois c s cheuaux, & cinq mille pietons conduits par D. Alphonse d'Arcellan Seigneur de Los Cameros: a raison dequoy le Comte leua le siege, ramenant ses gens a Tudelle, & tost apres eut nouvelles que les habitans de Calaorra s'estoyent ru s sur la garnison Fran oise qui estoit dedans, & en ayant fait carnage, s'estoyent remis en l'obeissance de leur Prince Henry.

Alfaro assieg e.

Ces desordres depleurent grandement au Comte, & au Connestable D. Pierre de Peralta, & autres Navarrois, qui en don-

noyent entierement la coulpe à l'Euésque de Pampelone D. Nicolas d'Echaurri, lequel causa ce mal, que les places de la Garde, de S. Vincent & Arcos, lesquelles d'ancienneté estoient de Nauarre, sont toujours depuis demeurées en la iurisdiction de Castille.

Le Roy D. Jean, apres la victoire que son fils D. Alphonse auoit obtenue à Potelin, receut plusieurs peuples d'Ampurdam qui se rendirent a luy, les vns volontairement, les autres de crainte. Et voulât presser le siege de Cernera, place forte par nature, manda les troupes de D. Alphonse, & celles que la Royne auoit deuant Valdecona, ville située à vne lieue prez de Tortoze: mais D. Alphonse, auant que de s'acheminer au camp, ayant sceu, que les habitans d'Iqualada estoient en discord entr'eux, les vns voulans reconnoistre le nouveau Roy D. Pedro, les autres obeyr à D. Jean, s'aprocha pres, & eut moyen de les surprendre, pendant qu'ils estoient en contention. Estant dedans il traiéta bien ceux qui tenoyent le parti du Roy Dom Ieá, & punit les autres: puis poursuivit son chemin à Cernera, laquelle fut si diligemment batue, & assaillie, qu'en fin elle se ré-

dit à composition qui leur fut accordée d'auoir la vie, biens & priuileges saufs, & entiers. Le gouuernement de ceste place fut baillé à Iean de Carraxona, & puis on alla à Pratas, où le nouueau Roy D. Pedro auoit laissé garnison s'estant retiré à Barcelone: Pratas fut rendue, & Rodone aussi, en fin le Roy D. Iean fit en sorte qu'il recouura toute la Cattelogne, le Roy Dom Pedro estant mort en la ville de Granol, distante de cinq lieuës de Barcelone, de poison, comme on croit, non toutesfois sans grande peine. Grandes furent les alterations qu'il y auoit entre les Cattelans apres la mort de D. Pedro Portugais, les vns estans d'auis de reduire leur estat en forme de republique, ainsi que Genes & Venise, autres de retourner en l'obeissance du Roy D. Iean: l'un & l'autre estant reietté ils esleurent pour leur Roy René d'Anjou, Prince du sang Royal de France, lequel, ja viel & cassé, neantmoins desireux de tiltre Royal accepta l'offre, & avec le congé du Roy Louys xj. fit leuée de gens par la France, qui en fin firent peu, voila comme D. Iean se comporta.

Du costé de Nauarre l'Estat n'estoit pas en plus grād repos, car regnans les factiōs

de Grammont, & de Beaumont au pays, le Comte Gaston de Foix, mary de D. Leonor heritiere du Royaume, qui le gouvernoit, se donnoit à entendre que c'estoit à luy de iouyr des lors du tiltre Royal, droits & preeminences d'iceluy: parquoy se fortifiant de ceux de la faction Beaumontoise, lors qu'il veit son beau-pere le Roy D. Iean fort empesché es guerres de Cattelogue, il s'empara de plusieurs villes, & forteresses de Navarre, & fraichement auoit assiegé Tudelle, cité de la faction de Grammont: dequoy le Roy D. Iean aduertit, sur l'heur de ses affaires de Cattelogue, mena celle part son armée fort exercée aux guerres passées, pour donner secours a ceux qui soutenoient son parti: mais auant qu'il fut là, D. Louys de Beaumont Comte de Lerin, se saisit de la ville de Pampelone, les habitans de laquelle estoient presque tous sectateurs de ceux de Beaumont. Plusieurs memoires de peu d'autorité font mention que ce Comte de Lerin fit dure guerre non seulement aux Navarrois de l'autre faction, mais aussi aux Arragonnois, courans iusques à Iaca, & Exca des chevaliers, ayant pour compagnon en ses cōseils, & entreprises Chat-

les d'Artieda, osta au Connestable messire Pierre de Peralta, la ville d'Andosilla, & a D. Inigo d'Estuniga, Comte de Nieua, celle de Mendauia: puis print Artaxona & Olite, & plusieurs autres places, faisant autres grands exploicts, d'autant qu'il tenoit la ville de Pampelone, & qu'il en dispoit comme s'il en eust esté Seigneur & maître.

En ce téps est fait mention d'un fameux brigand, nommé Sancho Rota, qui auoit sa retraicte en vne montagne prez de la ville de Tudelle, diète *Las Verdenas del Rey*, & avec trante cheuaux qu'il auoit courroit és terres d'Arragon, & y faisoit grand butin, traictant bien neantmoins ceux qu'il prenoit prisonniers: Pour empescher lesquels dommages, tant de cestuy-cy, que du Comte de Lerin, les peuples de Iaca, & la noblesse des environs s'estans assemblés, firent monstre de vouloit entrer en Navarre: mais le Comte de Lerin leur enuoya au deuant bon nombre de gens de guerre, conduits par Charles d'Artieda, Machiu de Gongorra Seigneur de Gordia, Iean d'Ayane & Ferdinand d'Ayane, lesquels ayans rencontré les Arragonnois prez de Sanguessa, à un certain pont, qui

Sancho Rota fameux brigand.

est sur le fleuve d'Arragon, mirent pied à terre, laissant leurs chevaux, estimans de combattre plus à leur aduantage à pied: & venus aux mains, empescherent le pas aux Arragonnois, les contraignans de retourner en leurs terres.

Or la venue du Roy D. Jean avec son armée secue en Nauarre, haussa le courage à ceux de Grammont, & estonna fort les Beaumontois, qui connoissoyent assés qu'ils ne seroyent suffisans pour resister à si grande force, que celle qui leur venoit sus: Parquoy ayans eu conseil, sur les affaires qui se presentoyent, avec le Comte Gaston de Foix, ils l'admonesterent de s'accorder avec le Roy son beau-pere, lequel ayant ja resolu de laisser le Royaume à sa fille D. Leonor apres sa mort, en pouuoit iouyr peu de temps, a cause de sa grande viellesse. Partant leur sembloit bon de se contenter d'auoir patience, ce peu qui restoit de vie au Roy, & le laisser iouyr du tiltre du Roy de Nauarre: ce que le Comte trouua bon, car il ne voyoit aucune esperance de victoire, s'il se fut opiniâtré à poursuiure ses entreprises par les armes. Ainsi furent mises les capitulations en auât, en la maniere que nous dirons cy apres:

Auant la dernière couclufion defquelles, le Roy D. Iean eftant defia de retour a Taragone, pour entēdre de toutes les forces, & moyens a la guerre de Barcelone, la Royne Ieanne fa femme eftant de long temps affligée d'un cancer, qui la confu-
moit, vint a fa fin. On dit que fe voyant a la mort certaine, & fe fouuenant du Prince D. Ferdinand fon fils, elle dit par plusieurs fois, auēc grands fouspirs, O mon fils, que tu me coustes cher & renomée, est qu'elle confessa auoir pourchassé, & moyenné la mort au Prince D. Charles: dequoy le Roy fut tellemēt indigné, qu'il se retira fans la vouloir plus voir: elle eut cependant le contentement que son ambition pouuoit prendre, de ce que son fils D. Ferdinand eut titre du Roy de Sicille, auant sa mort: son corps fut enseuely au monastere de Poblette, fuiuant son testament. Auint aussi enuiron ce temps, qui estoit l'an 1469. la pitoyable mort du ieune Gaston de Foix, fils aîné du Comte Gaston, & de la Princesse Leonor, lequel deuoit succeder apres eux a la Couronne de Navarre. Estant grande assemblee de Princes & Cheualiers au lieu de Liborne pres de Bordeaux, pour honorer & ac-

*Mort de la
Royne D.
Ieane d'A-
ragon.*

*Confession
derniere de
la Royne
D. Ieanne
d'Arragon.*

1469.

compagner Charles de France frere du Roy Louys xj. nouvellement reconcilié avec iceluy, & pourueu de la Duché de Guyenne apres la guerre ciuille, qu'on appella du bien public, ce ieune Gaston fut attain d'un esclat de lance, courant aux tournois & ioustes, qui se faisoient là en grande magnificence, & somptuosité, d'ot il mourut, au grand desplaisir de tous ceux qui le congnoissoient, mesme du Duc Charles, la sœur duquel, & du Roy Loys, il auoit espoufée, nommée Magdelaine, de laquelle il laissa deux enfans: assauoir, François Phebus, qui fut Roy de Nauarre, & Côte de Foix, & Catherine sa sœur, laquelle succeda a son frere, qui mourut sans hoirs. Possible ne sera-il hors de raison d'exposer icy la succession de la maison de Foix, qui a herité du Royaume de Nauarre, la recherchant au plus haut, dont les histoires font mention, en laquelle, comme nous auons dit en cest histoire, s'estoit vnice la seigneurie de Bearn, des enuiron l'an 1286.

*Succession
de la maison
de Foix qui
a herité du
Royaume
de Nauarre.*

On trouue que le pays de Foix fut erigé en Comté, enuiron l'an 1062. par Raymond deuxiesme de ce nom Comte de Toulouse, lequel en inuestit Bernard fils

puisé de Roger Comte de Carcassone, & d'Aladai sa femme. De ce Bernard, & de Beatrix fille du Comte de Besiers, naquit Roger, qui fut deuxiesme Comte de Foix, lequel engendra en Arcendie vn autre Roger son successeur en la Comté de Foix, deuxiesme du nom, pere de Roger troisieme, qu'il eut d'Eximene sa deuxiesme femme, avant espoué en premies noces vne dame de Prouence nommée Estiennette. De Roger troisieme & de Cecile fille du Comte Raymond de Barcelone, naquit Raymond Roger, lequel espoula vne dame nommée Philippe, dõt il eut vn fils appellé Roger Bernard, qui luy succeda en la Comté de Foix, & vne fille dicté Esclermonde, mariée au Roy de Majorque. Raymond Roger fit endurer plusieurs indignités à sa femme legitime, à l'appetit d'vne concubine, qui estoit de la religion Albigeoise. Roger Bernard fut doncques Comte de Foix, apres son pere sixiesme en nombre, enuirõ l'an mil deux cens vint & trois, & fut surnomé le grand. Il espoula Brunixende fille du Comte de Castellbon, de laquelle il eut Roger dit Rotfer Comte de Foix apres luy, Esclermonde femme du Viscomte de Cardon-

ne, & Cecile femme du Comte d'Urgel. Roger Rotfer septiesme Comte de Foix, & cinquiesme du nom, espousa Brunixende fille du Viscomte de Cardone, de laquelle il engendra Roger Bernard sixiesme de ce nom, & huietiesme Comte de Foix: De luy, & de Manigarde de Narbonne nasquirent vn autre Roger Bernard qui succeda au Comte, Agnes qui fut femme d'Esquibat Comte de Bigorre, & Philippe mariée a Arnaud d'Espagne Viscôte de Conserans. Roger Bernard septiesme du nom, & neuf-viesme Comte de Foix, paruint au Comte de Foix apres la mort de son pere, enuiron l'an 1262. lequel espousa Marguerite fille de Gastó de Moncade Seigneur de Bearn, & de Marthe de Foix, par le moyē de laquelle il vint à vnit la Seigneurie de Bearn au Côte de Foix, par l'aduis des Estats de Bearn, au preiudice du Côte d'Armignac, qui auoit espouse la sœur aisnée de Marguerite, laquelle Gaston desherita, en haine de ce qu'en certaine guerre qu'il auoit eue, il n'auoit esté aucunement aidé par le Comte d'Armignac, ainsi que de son autre gendre le Comte de Foix.

Oreut Roger Bernard de Marguerite

de Bearn sa femme quatre enfans: affa-
voir, Gaston l'aîné, lequel fut Comte de
Foix, apres son pere, dixiesme en nom-
bre, & le premier de ceste maison qui iouit
de la seigneurie de Bearn Brunixé de fem-
me d'Helie de Perigort, Constance ma-
riée au Seigneur de Mirepoix Anthoine
de Leui, & Ieanne, qui espousa Pierre fils
du Roy D. Jacques d'Arragon.

Gaston doncques premier de ce nom
Comte de Foix & Seigneur de Bearn, es-
pousa Ieanne fille de Louys de France
Comte d'Eureux, & de Marguerite d'Ar-
tois, dont issirent Gaston heritier du Côté,
Roger Bernard Viscomte de Castelbô
pere de Mathieu, & d'Isabel de Castelbon,
qui succederent l'un apres l'autre en la
Comté de Foix, & Robert Euesque de la
Vaur. Il eut aussi vn fils bastard nommé le
Loup, Seigneur d'Arauath, qui engendra
Blanche femme de Iean de Gaulli, ou
Grailli Cap de Buch. Gaston deuxies-
me, onzième Comte de Foix & deuxies-
me Seigneur de Bearn, de ceste famille,
eut de sa femme Alienor, fille du Comte
de Cominge, Gaston Phebus, lequel suc-
ceda a son pere, l'an 1334. troisième du
nom, ayant espousé Agnes fille du Roy

Philippes de Nauarre, en eut vn seul fils, duquel il fut le meurtrier, l'ayant trouué fait d'une boete de poison, que le Roy Charles de Nauarre son oncle luy auoit baillée, pour faire mourir le Comte son pere, a qui il vouloit mal, sans que toutes-fois l'enfant en eut aucune coulpe, car il ne sçauoit quelle drogue c'estoit: parquoy ne luy resta apres sa mort autres enfans legitimes, mais plusieurs bastards, comme Iobbain, qui fut l'vn des quatre de ceux qui furent bruslés a la mommerie du Roy Charles sixiesme au banquet de S. Marceau, où comme dit Froissart à l'hostel de S. Paul a Paris, s'estans abillés de toile sur laquelle avec poix auoit esté attaché force lin delié pour se faire paroistre estre sauages, Gratiã & possible Bernard de Foix, qui fut marié en Espagne a D. Isabel de la Cerde Princesse du sang de Castille, souche de la maison des Ducs de Medina Celi, s'il n'estoit fils de Gastõ deuxiesme predecesseur de cestuy-cy.

La succession du Comte de Foix, & Seigneurie de Bearn escheurent lors a Mathieu de Castelbõ surnommé, lequel n'eut aucuns enfans de sa femme Ieanne fille du Roy D. Ican d'Arragon: & partant herita

de ses seigneuries, & estats Isabel sa sœur, femme d'Archambaud de Grailli Cap de Buch, duquel mariage issirent Jean l'aîné quinziesme Comte de Foix, Gaston Cap de Buch, d'où descendent les Seigneurs de Capdolat, & Candale, Archambaud Seigneur de Nouailles, Pierre Cordelier à Morlas, puis Euesque de l'Escar, finalement Cardinal fondateur du college de Foix a Toulouse, & Mathieu Comte de Cominges, Jean quinziesme Comte de Foix, cōme nous auons dit, & premier de ce nom eut à femme en premieres nopces Marie de Navarre, laquelle, decedée sans enfans, il espousa Jeanne d'Albret, dont nasquit Gastō son successeur es Comtés de Foix, & Seigneur de Bearn. La maison de Foix a esté grandemēt illustre es faits de cestuy cy: car durant les guerres d'entre les François & Anglois, au temps du Roy Charles septiesme, ce Comte Gaston fut celuy qui fit plus de preuue de valeur contre les armées Angloisēs tenans la Guienne, où il print par deux fois sainct Seuer Cap de Gascongne, & gaigna Dax a force d'armes, avec grand carnage des Anglois, defenseurs obstinés de ces places: secourut Tartax, assiegée par l'espace de sept mois,

Jeane d'Albret femme de Jean xv. Comte de Foix, Seigneur de Bearn.

Existe plusieurs de Gaston Comte 16. de Foix.

par le gouverneur de Bourdeaux. Il restitua en la Vilcomté de Cominges son oncle Mathieu, depossédé par le Roy de France, lequel y auoit installé vn Espagnol nommé D. Rodorigo de Villandrigo Comte de Ribadeo, où il fit demolir le chasteau de Rochefort: moyenna la liberté, & restitution en les biens au Comte d'Armignac detenu prisonnier, pour intelligences avec les Anglois. Estât depuis fait gouverneur de Guienne, par le Roy Charles, fit si aspre guerre aux Anglois, que en peu de temps il les deposseda presque de tous leurs forts en celle Prouince: tellement que Bourdeaux, cité principale, & siege de guerre, fut contraincte de se rendre au Roy de France, l'an mil quatre cens cinquante vn, & peu apres la ville de Bayonne, tellement que les Anglois se trouuerent exclus entierement de toute la Guienne.

Depuis s'estant la cité de Bourdeaux rebellée contre le Comte de Clermont Iean de Bourbon, les Anglois par cux appellés, encor qu'ils se fussent emparés de plusieurs places, furent, par la vertu & bõne conduicte, principalement du Comte Gaston de Foix, repoussés, estant Cadillac la dernière place qu'il leur osta: En toutes
lesquel

Comte de
Clermont
Iean de
Bourbon.

esquelles guerres il fut fidellement, & diligemment accompagné, & secouru par son frere Pierre de Foix Viscôte de l'Autrec, Tronc de la renommée maison de l'Autrec, pere de Jean de l'Autrec Posthume, duquel sortirent Odot de Foix, capitaine assés fameux aux guerres de Lōbardie & de Naples. André sieur de l'Espare, & Thomas dict l'Esteum: de Odot fut fils Henry de l'Autrec.

Pierre de Foix, Tronc de la maison de l'Autrec.

Tant fut le Comte Gaston de Foix fauotilé du Roy Charles septiesme, qu'il bailla en mariage a son fils aîné, nommé Gaston, comme luy, Magdelaine sa fille. Au Iugement fait a Vandoisme par le Roy Louys xj. du Duc d'Alençon il tint le lieu du Comte de Toulouse au rang des Pairs de France, laquelle préeminence dura en toutes telles oecasions en la maison de Foix, les Seigneuries de laquelle furent par luy acereues du Viscomté de Narbone, & des terres de Capdolat, & autres acquets, & finalement de la couronne de Navarre, par son mariage avec D. Leonor d'Arragon, fille du Roy Iean, d'Arragon & de Navarre par sa femme, duquel nous traitons a present. Or de ce mariage sortit la posterité qui sensuit: Gaston, qui luy de-

Préeminence de Pair de France en la maison de Foix.

Couronne de Navarre en la maison de Foix.

Posterité de
Gaston de
Foix, & de
D. Leonor
d'Arragon,
fille du Roy
Iean d'Ar-
ragon & de
Nauarre.

uoit succeder, & lequel nous auons dit
estre mort à Liborne, aux ioustes, & fe-
stes qui se celebroyent à l'aduenement du
Duc de Guienne. Charles frere du Roy
Louys xj. laissant hoirs apres luy François
Phebus, & Catherine ses enfans: Plus Iean
Seigneur de Narbone, & puis Duc de Ne-
mours, qui gaigna la journée de Rauene,
où neant moins il mourut, & Germaine
deuxiesme femme de D. Ferdinand Roy
d'Espagne: De Gastõ & Alienor nasquit le
troisieme fils nommé Pierre, qui fut Car-
dinal, & le quatrieme Iacques, cheualier
preux, qui mourut au seruice du Roy
Louys xj. Plus cinq filles, Marie femme
de Guillaume Marquis de Montferat Iean-
ne femme du Comte d'Armignac, Mar-
guerite femme du Duc François de Bre-
tagne, mere de la Royne Anne de Fran-
ce, Catherine mariée au Comte de Can-
dale, dont sont issus trois enfans, l'aîné
desquels fut Comte de Candale, puis vn
Archeuesque de Bordeaux, & vne fille
mariée au Roy de Hongrie, nommée An-
ne. la cinquieme fille de Gaston, & d'Alien-
nor, fut aussi nommée Alienor, qui mou-
rut sans estre mariée.

Or reuenans aux querelles d'entre le

Comte Gaston de Foix, pere de ceux-cy, avec le Roy D. Iean son beau-pere, iceluy obtemperant au bon conseil de ses amis, & seruiteurs, & ayāt faiēt sçauoir par Ambassadeurs, au Roy son intention, se trouuerent a la iournée assignée a Olite le Roy & D. Leonor sa fille, là où ils conuindrent en ces articles, estant le Comte Gaston de Foix absent en France premierement.

1 Que tous les peuples, villes, communautés, & nobles, & autres de quelque estat, & condition qu'ils fussent de Navarre, reconnoistroyent pour Roy, & obeiroient sans contredict, au Roy D. Iean, tout le temps de sa vie.

2 Que le Comte Gaston, & la Princesse sa femme prometoyent de maintenir les priuileges, droits, & libertés du Royaume, ainsi qu'ils auoyent esté gardés, & maintenus par le passé.

3 Que les trois Estats feroient le sermēt de fidelité, & hommage aux Princes, mary & femme, pour les reconnoistre pour leurs roys naturels, apres le decez du Roy D. Iean, annullée toute protestation de foy, & hommage qui pouuoit auoir esté faiēt autrement.

4 Que les Princes mariés seroyent gou-

uerneurs perpetuels du Royaume, durant la vie du Roy, sans pouuoir estre reuocqués, excepté que lors seulement que la personne du Roy le trouueroit dedans le Royaume, leur gouvernement cesseroit.

5 Que le Roy, ny aussi les Princes mariés ne pouroyent engager le Royaume en tout, ny en partie.

6 Que les trois Estats promettroyent de tenir la main, a ce que le Roy, & les Princes accomplissent, & gardassent tout ce que dessus est dict, & de s'opposer a celles des parties qui contreuiendroient.

7 Que mesme promesse seroit faicte & iurée par le Roy, & les Princes, & que pour la pacification du Royaume, toutes les offences seroyent pardonnées generallemēt a tous, & tous crimes, pour enormes qu'ils fussent, abolis, iusques a ceste presente venue du Roy D. Jean au pays, re-stablissant, de pleine puissance, & autorité Royale, chacun en ses honneurs, bonne renommée, & biens, reuocquant, & annullant toutes sentences, & procédures faites au contraire.

8 Que toutes places, villes, tours & chasteaux qui auoyent esté occupés des vns sur les autres, & tous offices, tant Ecclesia-

stiques que seculiers, vsurpés despuis la prinse du chasteau de Morillo, fussent rendus a leurs premiers legitimes possesseurs, dedans le terme de sept mois, sauf, & excepté les meubles, & fruiets consumés, & qui n'estoyent en estat, mettant au neant toutes donations, & engagements, que le Roy, ou les Princes, ou autres en eussent peu faire. En ce non toutesfois compris les differens d'entre le Comte de Lerin, & D. Iean de Beaumont, & Charles d'Artieda, contre le Connestable de Nauarre messire Pierre de Peralta, & le Marechal D. Pedro de Nauarre, auxquels estoit enioint de se soubmettre en l'obeissance du Roy dedans douze iours apres la publication des presentes, à fin de terminer iceux differents par voye de Iustice, sur peine, faisant au cōtraire, d'estre tenus pour contumax & rebelles, & pour tels estre poursuiuis, & punis, comme perturbateurs du repos public.

9 Que tous ceux qui auoyent esté indeument prins prisonniers, despuis la surseance faicte par l'Archeuesque de Sarragosse, fils du Roy, au nom d'iceluy, & les Princes seroyent relaschés, & mis en pleine liberté, en payant leurs despenses.

10 Que les trefues accordées par eux, ou leurs capitaines, fussent obseruées, tant à l'endroit des naturels, qu'estrangers, en leurs personnes, & biens.

11 Que ce qui auroit esté prins, & repris au preiudice d'icelles trefues, seroit rédu & deliuré sans rençon, autre q̄ de la despéece.

12 Que les promesses & obligations. fust par escrit, ou de parolles faictes entre les naturels, pour raison de telles prinſes faictes depuis la surſeance, demeureroient nulles, & sans effect, & seroyent admonestés les ordinaires Ecclesiastiques de les absoudre de tous serments faicts pour ce regard, enioignant a tous de deliurer les prisonniers dans quinze iours, & ne contreuenir a ce present traicté, sur peine de deux mille royaux d'or, pour les coffres du Roy.

13 Que quât au chasteau de Lequin, appartenant au prieur de Ronccuaux, qui auoit esté prins par cy deuant, avec grâde quantité de biens, tant du prieur que du monastere, il estoit enioint a ceux qui auoyent prins lesdits biens, de les restituer, ou la valeur, attendu que le prieur auoit esté tousiours bõ seruiteur du Roy, & des Princes.

Que le Roy, & les Princes iureroyent

solennellement de faire executer tous les chefs, & articles susdits, en sorte qu'ils eussent leur plein & entier effect.

Ces choses accordées furent publiées au chasteau, ou palais d'Olite, le ieudi trentiesme de May, 1471. & furent receues par le secretaire Iean de sainct Iordi, & iurées ^{Olite.} 1471. és mains de l'Euesque d'Oloron, avec promesse faiçte depuis par la Princesse Dom Leonor, de faire approuver par le Comte son mary lesdits articles, dõt elle enuoyeroit copie authentique, seellée du seel dudit Comte, au Roy son pere : Aufquelles choses se trouuerent presents D. Garcia Euesque d'Oloron, D. Pedro Seigneur de Ros, Ambassadeur du Comte, & D. Frere Bernard Hugues de Rocabertin, chastelain d'Amposta, messire Rodrigo de Reboledo, D. Gomes Suares de Figueroa, & messire Iean Paies vicechancelier du Roy. Apres ce, la Princesse garnie de procuration de son mari, données aux Bains de Caudes Aigues au val de Dofan, iura en Olite, au nõ d'iceluy, és mains dudit Euesque d'Oloron, l'observation des choses susdictes, presents lesdits chastelain d'Amposta, & messire Iean Paies, & D. Ferdinád de Baquedau vicaire general de l'Eglise de

Pampelone. Toutes ces capitulations ne furent de tel efficace, que les troubles du Royaume de Navarre en cessassent, lesquels durerent encor assés long temps.

Dom Iean Roy d'Arragon, & Navarre apres auoir cheui des differents qu'il auoit avec son gendre Gallon Comte de Foix & sa fille D. Leonor, pour raison comme dessus du Royaume de Navarre, enuoya D. Alphonse d'Arragon son fils, avec les Comtes de Prades, es enuiron de Barcelone pour procurer a quelque pris que ce fust de l'auoir: ce qu'il eut. Les habitans ayans demandé misericorde, le Roy D. Iean par singuliere benignité leur pardonna à eux, & à leurs confederés, tout ce qu'ils auoyent perpetré contre luy, mais en outre les conferua, & confirma en leurs biens, libertés, priuileges, exemptions, & droits anciens.

Durant ce temps le Roy eut nouvelles d'un nouveau tumulte, qui s'estoit esmeu en Navarre, auquel la Princesse sa fille courut vn grand danger, & plusieurs de ses seruiteurs y estoient demeurés: le fait fut tel, Iean d'Athondo auditeur Royal des Comptes, citoyen de Pampelone, & Mi-

*Clemence
du Roy D.
Iean d'Ar-
ragon.*

*Sedition en
Navarre.*

chel d'Ollacarizqueta, & autres de la meſme cité, ſeruiteurs du Roy, & de la Princeſſe, & de la faction de Grammont, entreprendrent en haine, & diminution de la partialité Beaumontoife contraire, qui poſſedoit la cité de Pampelone, d'y introduire la Princeſſe Leonor, avec troupes de gens de guerre, & l'en rendre maiſtreſſe paisible, & abſolue, ayans doneques communiqué enſemble leurs conſeils, la Princeſſe ſe devoit trouver, devant iour, à la porte de la Juifuerie, ou Sauaterie, autrement la tour de la porte Royale, & le Mareſchal D. Pedro de Navarre pour s'emparer de deux tours prochaines.

Le temps assigné venu, la Princeſſe avec ſes gens, trouua la porte ouverte, par les Grammontois, par où eſtant introduiſte, le Mareſchal ſe mit dedans ces deux tours, avec ſeptante gentils-hommes, & ſoudain ſe prindrent à crier ceux de Grammont, viue, viue, la Princeſſe : a ce bruit les Beaumontois, encor que troublés, cōme en choſe inopinée, & de nuit, coururēt aux armes, & firent en ſorte, que non ſeulement ils empeschèrent leurs aduerſaires de paſſer plus auant en la cité, mais cōtraignirent la Princeſſe, & ſes gens de sortir

*Tenacité de
D. Leonor.*

*Le Maref-
chal affiegé.*

à grande hafte : car bonne partie des foldats, qui la deuoyent fuiure, n'eftoyent encor arriués. Ayans recouré la porte, ils affiegerent le Marefchal D. Pietro, & fes foldats, dans ces deux tours, lesquels ne fe voulans rendre au commencement, en fin le firent, quand ils virent mener le canon pour les battre.

La Princeffe craignant qu'il ne mefauint au marefchal, & aux autres qui eftoyét affiegés, enuoya dire, que ce qu'ils en auoyent fait, efloit par fon commandemét, & partant prioit, qu'on ne leur fit aucun desplair: Bref, ils fe rendirét, fut promeffes, qu'on les laifferoit sortir tous, avec leurs armes, fans leur mefaire, ny mefdire: nonobftant lesquelles, ils furent auffi toft faifis, & enfermés és prifons Royales: de la cité là où ils furent apres cruellemét, & perfidement dagués, & tient-on que le Marefchal fut tué par la main de D. Philippes de Beaumont, frere du Comte de Lerin. Ce faiét falcha fort la Princeffe, laquelle a caufe de ce, voulut que cefte porte fust apellée, de là en auant, la porte de la trahifon: & pour aucunement vanger cefte iniure, fit proceder contre le Comte de Lerin, contre Dom Iean de Beaumont

*Foy raturée
& meurtre
du Maref-
chal de Na-
uarre &
autres.*

prieur de S. Iean, & chancelier du Royaume de Navarre, & contre D. Philippes, & leurs freres, & D. Iean Comte de Luza, Charles d'Artieda & ses enfans, Arnaut d'Orza, les Alcaides, ou preuosts, & iurés de Pampelone, & autres leurs alliés, & cōplices, lesquels, par arrest & autorité du Roy, & de son conseil, furent condamnés, comme criminels de leze Majesté, a mort, priuation d'honneurs, & confiscation de biens.

Les memoires de ce temps chargent le Comte de Lerin, disans, qu'afin de mieux iouyr de la cité, il en auoit chassé les seruiteurs du Roy, & de la Princeesse, & y auoit establi officiers, & gens de guerre à sa deuotion, contre l'autorité d'iceux, la iurisdiction desquels il vsurpoit, vexoit, & tyrannoisoit le Royaume: qu'à la faueur, & aide du Comte, les Guipuscoans auoyent demoli les forts de Laraun, Lecunberry, Leyea & Goriti, & qu'estant iceluy plusieurs fois mädé, par la princeesse, aux estats & assemblées du Royaume, il n'auoit oncques obey: Que luy ayant esté enuoyé par le Comte de Foix Iean, & Pierre de Foix ses enfans, & la Princeesse, pour le persua-der de se réger à l'obeissance deuë, il auoit

reietté leurs remonstrances, & s'estoit moqué des iussions du Pape Paul, pour ce regard : lesquelles choses pleines de contumace & mespris, auoyent induit la Princeſſe, à faire ceste entreprise. Autres estiment qu'elle fut pouſſée d'extreme ambition, & deſirdedominer, plus que par les excès du Comte, encor qu'ils ne fuſſent legers. Or le Comte de Lerin, & ſa faction firent auſſi de leur coſté le procès aux autres, & quant à la mort du Mareſchal, il s'en excuſa, diſant, qu'il l'eſtoit venu chercher, & s'estoit mis en deuoir de prendre la cité, & de couper la gorge à tous les Beaumontois, qui eſtoyent dedans : toutesſois cela ne l'excuse point d'auoir failli à ſes promeſſes.

Le Roy Dom Iean donna deſpuis recompence a Iean d'Artondo de fix vingts florins de rente perpetuelle, a luy & aux ſiens, du coing d'Arragon : & en outre, permit qu'il portast, en vn quartier de l'eſcu de ſes armoiries les armes Royales de Nauarre. A Michel d'Ollacarizqueta fut auſſi donné autre recompence. Ceste ſedition auint en Pampelone,

sur la fin de l'année mille quatre cens septante vn.

1471.

En Navarre, tost apres ceste entreprinse faillie, de surprendre Pampelone, par la Princesse, le Comte Gaston de Foix son mary, reuenant de France en Navarre, estoit decedé a Roncevaux, de maladie, l'an mil quatre cens septante deux, laissant heritier de ses terres, & estats de Bearn & Foix, son petit fils François Phebus, aagé lors de cinq ans seulement, lequel demeurant en la tutelle de Magdelaine de France sa mere, & de la Princesse D. Leonor son ayeule, fut aussi heritier du Royaume de Navarre, apres icelle, laquelle en ce temps gouvernoit la Navarre a caute de la grand vieillesse où estoit Dom Iean son pere Roy d'Arragon, les tiltres de D. Leonor estoient lors, Princesse heritiere de Navarre, & Infante d'Arragon, & de Sicile, Lieutenante generale pour le Roy son Seigneur, & pere audit Royaume de Navarre. Apres le decez du Comte Gaston, ceste Princesse faisant sa residence en la ville de Tafala, y conuoqua les Estats, où les grands Seigneurs se trouuerent, &

Mort du
Comte Gaston
de Foix.

1472.

Tiltres de
D. Leonor
de Navarre.

spécialement les chefs des factions de Gramont & Beaumont, lesquelles sectes estoient toujours enuennimées d'ire, & desir de s'entreuire, sans qu'il y apparut aucun bon remede. Auint, comme il est aisé entre cœurs mal disposés a concorde qu'entre le Comte de Lerin, & le Connestable messire Pierre de Perault, s'emeurēt grāds propos, & aspres contentions aux Estats: dequoy se meslant trop auant l'Euesque de Pampelone D. Nicolas d'Echauri, le Connestable se sentant par trop iniurié de luy, le menassa de luy faire perdre la vie. Or auoit cest Euesque bruit d'estre vn peu plus priué de la Princesse D. Leonor, que l'honnesteté ne permettoit: ce qui le faisoit aussi auoir en horreur à plusieurs, ialoux de l'honneur de leur Princesse, prenants plus en mauuaise part vn tel forfait, d'vn prelat qui deuoit donner bon exemple, que si c'eust esté quelque autre. D. Nicolas, apres ces menaces, craintif se retira en sa maison, d'où il ne partoist aucunement. La Princesse, ou desireuse de pacifier ceste querelle, ou bien qu'il luy tardast de demeurer tant sans le voir, luy manda plusieurs messages, qu'il la vint trouuer au monastere de saint Sebastien, de l'ordre

de saint François, en Tafalla, où elle accomplissoit vne neufuaine, car elle estoit fort deuotieuse de ces peres, & leur faisoit beaucoup de bien: mais l'Euesque, qui auoit peur de malencontre, par chemin, s'excusoit. En fin elle luy enuoya vn de ses familiers, nommé messire Ferdinand de Baquedau, & vn autre cheualier dict messire Hugues, qui luy firent tant de promesses, qu'ils l'assurerent: partant il s'achemina, sur vne mule, vers Tafalla, en compagnie de ceux cy, & autres: dequoy le Conestable en estant aduertí, la colere le transporte: en maniere, qu'il ne se peut contenir, qu'il n'allast récontret l'Euesque sur le chemin, où il le tua, pres des portes de la ville de Tafalla, sans auoir respect à la parolle de la Princesse, ny à la dignité Episcopale, pour laquelle, ainsi violée, il demeura plusieurs mois excommunié.

*Euesque de
Pampelone
tué par le
Conestable.*

Ceste mort fut de grand scandale en Nauarre, & en la cour du Roy D. Iean: sur tous s'en resentit grandement la Princesse Leonor. Au lieu du defunt fut esleu Euesque de Pampelone, ou, cōme ce fut, pourueu de ceste dignité D. Alphonse Carillo Castellan, compté pour le quarentiesme Euesque de ce Siegé. D'autre part, le Roy

*Querelles
entre les
François &
D. Iean Roy
d'Arragon.*

*Comte de
Roussillon.*

D. Iean aagé lors de septante ans, se trou-
uoit enucloppé en vne fascheute querelle
avec les François, pour telle occasion: pie-
ça estoit engagé la Comté de Roussillon
au Roy Louys xj. pour la somme de trois
cens mille escus, lequel y tenoit des gou-
verneurs, & officiers qui fouloyent le peu-
ple, & faisoient plusieurs extorsions in-
supportables, dont iournallement estoient
faictes plaintes par les habitans, requerrés
la protection de leur Roy: ce que les Fran-
çois trouuoient tres-mauuais: parquoy le
Roy Louys enuoya Ambassadeurs par de-
uers le Roy D. Iean, le sommer de le rem-
bourcer de ces trois cens mille escus, & re-
tirer sa Comté, ou bien qu'il la luy baillast
en pleine propriété, ou si l'un ou l'autre ne
luy plaisoit, qu'il luy donnast caution en
France de la somme, pour luy estre payée
dans certain temps. Cela mit le Roy Dont
Iean en pensoment, neantmoins il respon-
dit avec grande modestie, qu'il prioit le
Roy Louys, de ne le presser point à temps
si mal à propos, & apres vne si longue, &
dommageable guerre qu'il auoit menée
contre ses subiects, de le rembourcer de ce
qu'il luy deuoit, car cela luy estoit impossi-
ble, moins de luy vèdre, & aliener du tout

ce qui estoit de la Couronne d'Arragon: Et quant à la caution qu'il luy demandoit, il n'estimoit pas que cela fust necessaire à luy, qui auoit, graces a Dieu, dequoy payer avec le temps. De ceste responce ne furent point contents les Ambassadeurs, ioint que ceux de Parpignā impatientes du ioug des François, commençoient à se rebeller ouuertement contre eux: parquoy le Roy Louys enuoya des gens de guerre en la Comté de Roussillō, pour chastier ceux de la ville de Parpignan, lesquels auoyent contrains les François habitans parmi eux, de se retirer dans le chasteau, d'où ils canonoyent la ville, & en icelle faisoient grand dommage.

Pour appaiser ce bruit, le Roy D. Ican y accourut, essayant par tous moyēs de persuader au peuple d'obeir aux François, promettant qu'en bref il les osteroit de ceste peine: mais eux respondirent franchement, qu'ils aimoyent mieux mourir, que plus retourner sous tels maistres. Estans en ces disputes, le Roy D. Ican ne se donna de garde qu'il fut assiégé dans la ville par l'armée Françoisse, que les auteurs Espagnols disent monter a plus de quarante mille combatans, laquelle l'ayant

environnée de tous costés, cōmençoient à la battre par dehors, & du costé du chasteau par dedans l'assaillir, en sorte que bō besoing fut aux assiegés d'auoir bon courage, & se bien defendre, à quoy leur seruit beaucoup la presence de leur Roy. Le siege continua quatre mois : finalement (au bruit de la venue du Prince D. Ferdinand, lequel à la nouvelle de l'arriuée des François, auoit fait amas de gens de guerre, tāt en Castille, qu'Arragon & Catelogne) ils desemparerent, se retirant sur les terres de France.

Le Roy D. Iean, & la ville deliurée de ce danger, on alla au deuant du Prince, s'entrebrassant le pere, & le fils avec grande ioye, puis vindrent de compagnie ensemble à Parpignan. Le Roy pria derechef les habitans, de vouloir obeir aux François, pour le peu de temps que la comodité de ses affaires requeroit, les assurant, qu'il rembourceroit le Roy de France, & les retireroit à luy. Eux obstinés, refuserent, & le prierent de bailler au Roy Louys autres gages, ou bien de leur permettre de se retirer ailleurs, où ils pourroyent : car ils abandonneroyent volontiers leurs maisons, & biens, voire leurs

Haine maligne des Parpignois contre les François.

vies propres, plustost que d'estre plus soumis au mauuais traictement des François. Le Roy D. Iean voyant qu'ils estoient ainsi resolu, leur laissa pour gouverneur D. Louys de Requescés, puis s'en retourna avec le Prince son fils à Barcelonne: mais tost apres elle fut derechef assiegée par les François, mandant le Roy Louys xj. à ses capitaines, qui honteusement auoyent leué le siege sur les terres de Navbonne, qu'ils retourmassent, & n'en bougeassent qu'ils ne l'eussent prinse, & y deussent ils tous mourir, sur peine d'estre declarés lasches, & traistres à leur Roy & patrie. Parquoy ils l'environerent & donnerent tant de peines, l'espace de huit mois, qu'ils la mirent à sa derniere necessité. Car outre leurs grans travaux, le defaut des viures y fut tel, qu'ils mangerent chiens & chats, mesmes iusques aux hommes morts aux assauts, car ils n'esperoyent nulle misericorde des François qu'ils sentoient auoir grandement offencés, toutesfois ils leur pardonnerent, ne leur faisant aucun mal.

Grande famine à Pampignan.

Peu de temps apres entra en Guipuscoa vne armée de François, conduite par Aman d'Albert, dont la posterité a regné

Aman d'Albert: sa posterité a regné en Navarre.

en Navarre, & ce pour favoriser le Roy de Portugal D. Alphonse contre D. Ferdinand Roy d'Arragon & Castille: car le Roy de France à cause de ce qui estoit survenu en Pampignan, hayssoit les Arraginois, & les alliances qui auoyent duré entre France & Castille iusques à lors, furent rompues. Les François ayans esté là quelque temps à courir le pays, ne purent faire autre chose que de retourner.

*Alliances de
France &
Castille rom-
pues.*

1476.

Or le iour saint Denys huietieme iour d'Auril 1476. ils assiegerét la ville de Fontarabie, où rien ne fut exploié, sinon diuerses escarmouches legeres. Si est-ce que le Seigneur d'Albret ne voulut partir du pays, sans y laisser de bonnes marques: considerant que son armée estoit puissante, & que les Roys de Castille embarassés avec le Roy de Portugal, & leurs propres subiets, n'estoyét pas pour y enuoyer vne armée pour le combattre, delibera de courir le pays, & le mettre à feu, & à sang. Estant d'écques entré en la vallée d'Ojarcun, à deux lieuës de Fontarabie, il brusla l'Eglise parochiale, & environ cinquante hommes qui s'estoyent retirés au clocher: pareillement mit le feu dedans plusieurs maisons de ceste vallée, & nonobstant que

le Comte de Saluias se fut mis en deuoir de defendre la ville de la Reaterie, les François y entrerent, la bruslerent, & emmenerent des prisonniers, puis mirent derechef le siege deuant Fontarabie, mais ce fut en vain.

Estants en ce temps les factions de Beaumont, & Grammont plus enragées que jamais à s'entrenuire au Royaume de Nauarre, & mesmes les inimitiés d'entre le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont, & le Connestable messire Pierre Perault, poursuiuies en toute extremité de rigueur, le Comte commença a traicter avec le Roy D. Ferdinand Roy de Castille, de le faire Roy de Nauarre, & luy liurer la cité de Pampelone, & autres forteresses du Royaume, qui estoient en ses mains : partant enuoya en Victoria, par deuers luy, certains cheualiers Nauarrois, luy offrir son seruire, & tout ce qu'il tenoit : le Roy fit tres-bon racueil a ces cheualiers, & remercia le Comte de Lerin, & eux de leur bonne volonté & de leurs offres : mais quant au reste, dict, qu'il ne pretédoit rien au bien d'autruy : car le Royaume de Nauarre appartenoit, de droit, a sa sœur la Princesse D. Leonor, & apres elle a son

petit fils François Phebus Comte de Foix & Seigneur de Bearn. Joint que le Roy D. Jean son pere estoit iouyssant & du tiltre, & de l'authorité Royale en iceluy, durant sa vie : partant que d'entreprendre chose aucune contre le droict des personnes a qui il deuoit tant d'honneur & d'amitié, ce seroit non seulement iniquité, mais impieté & sacrilege : & pource il n'y vouloit entendre en aucune façon, bien luy desplaisoit-il de voir les haines si enuenimées, entre le Comte de Lerin, & le Connestable de Perault, que volontiers il s'employeroit à les apointer, estimant office digne de luy, de pourchasser la paix, & repos de ce Royaume là, qui estoit ruiné par les miseres des guerres ciuilles : parquoy les inuitoit tous deux de venir a Victoria, & remettre en luy leurs differents & debats. Aucc ces sainctes parolles il donna contentement, & admiration aux cheualiers Nauarrois, lesquels estants de retour en Nauarre, D. Louys de Beaumont, & messire Pierre de Perault chefs de part, se transporterent à Victoria, où si le Roy D. Ferdinand ne les peut entiere-ment reconcilier, pour le moins il les mit

D. Ferdi-
mand met
troisue entre
les deux sa-
ctions.

en trefues, leur ayant remonſtré, à l'un, & à l'autre, avec douceur & gravité meſlée, leurs fautes, & l'amendement d'icelles, au profit du Royaume de Navarre, & d'eux en particulier, & pour le ſervice du Roy D. Jean leur maïſtre.

Depuis le Roy D. Jean ſe voyant ſur le bord de ſa foſſe, deſirant de laiſſer quelque repos en ce miſerable Royaume, où les partialités auoyent mis telle confulion, que ny la crainte de Dieu, ny le reſpect de Juſtice, ny l'amour d'honneſteté ne pouvoit retenir les hommes, qu'ils n'exerçaſſent toutes ſortes de meſchancetés, meurtres violemens, ſacrileges, voleries, bruſlemens, & deſolations horribles par tout le pays, dont ſ'enſuiuoyent des iugemens de Dieu terribles, & eſpouventables, peſtes, famines, & autres tels fleaux de ſon ire, tous non ſeulement accreus, mais procurés, & amenés par le ſecōd mariage du Roy, & les excés qui ſ'é eſtoient ſuiuus par ces choſes, di-ie, meſme le Roy D. Jean d'enuoyer au Comte de Lerin telles aſſeurâces, qu'il le fit venir à Sarragoſſe, où ſ'eſtant trāſporté, bien accōpagné, le Roy le receut bien amiablement & luy donna

*Piteux E-
ſtat de Na-
uarre.*

*Second ma-
riage du
Roy D. Jean
ſeuſte &
malheureux
au Royau-
me de Na-
uarre.*

*Le Comte
de Lerin es-
pouse vne
fille bastar-
de d'Arrago
Et se vend
obeyssant au
Roy Iean.*

paix: pardonna à tous, en general, les of-
fences passées, procedâtes de ces factions:
& pour plus grande confirmation de tout,
donna au Comte, vne sienne fille bastar-
de, en mariage, nommée D. Leonor d'Ar-
ragon. Par ces moyens D. Leonor veufue
de Foix, Royne future de Nauarre, recou-
ura, sans vser de force, ses places, & forte-
resses, & fut obeye, excepté la ville de Ca-
feda, qui se fit battre, à la prinse de laquelle
mourut ce vaillant Capitaine Sâcho d'Er-
uiti, qu'on surnommoit le Porfiado, ou
obstiné, au seruice de la Princesse D. Leo-
nor: enuiron lequel temps fut celebré vn
sinode à Estella, par l'Euesque de Pampe-
lone D. Alphonse Carillo, où il fut traité
des ceremonies, & autres telles choses. Or
se trouuant le Roy D. Iean, apres ces cho-
ses, en paix, & grand repos, residâr en Bar-
celone, nonobstant qu'il fust viel, & plein
de maladies, il deuint amoureux d'vne ieu-
ne pucelle nommée Francine Rose, par la
beauté, gétillesse & bõne grace de laquel-
le il se consoloit, par baisers, & fades em-
brassements, l'ennuy de sa vieillesse, la lais-
sant, au surplus, entiere à celuy qui l'espou-
sa par apres. Puis desireux de conférer de
presence avec son fils le Roy D. Ferdinâd,

*D. Iean Roy
de Nauarre
& Arrago
amoureux
en son extre-
me vieillesse.*

sur les affaires de Nauarre, Arragon & Sicile, & autres siens Estats, luy fit entendre qu'il le verroit volontiers, au lieu de Victoria, si la guerre qu'il menoit lors contre le Roy de Portugal, ne le detenoit par trop. Le Roy D. Ferdinand fort ioyeux de voir son pere, se trouua premier que luy à Victoria, où peu apres comparut le Roy d'Arragon, accompagné de grand nombre de Seigneurs, & gentilshommes choisis des plus anciens qui fussent en Nauarre, Arragon, & autres siens pays, tellement que la veüe d'une si venerable vieilleſſe fut merueilleusement notable & admirable: car le moins aagé qui y fut, passoit soixante ans, tous en habit decent, & conuenable a leur aage, & neantmoins differend. Le fils estant allé au deuant du pere, fut entr'eux debatue assés long temps des ceremonies, & ne voulut oncques souffrir le Roy d'Arragon, que celui de Castille luy baisast la main, ny recepuoit le dessus au marcher, ains entrerent en Victoria estant le pere à la main gauche du fils: & comme ils fussent arriüés deuant le logis preparé au Roy d'Arragon, & illec tous deux descendus à pied, dès que le pere s'aperceut que c'estoit son logis, il monstra d'en estre

marry, comme ayant commis vne faute: Vous, dit-il, mon fils, qui estes Seigneur, & chef de la maison Royale de Castille, dont nous sommes venus, deuez receuoir de nous tous l'honneur, reuerence, & ser- uice qui vous est deuë, estant l'obligation que nous vous auons en ce regard, com- me à nostre Roy, & superieur, plus forte que celle du fils enuers le pere, partant re- montés à cheval, & ie vous accompagne- ray à vostre logis: car la raison le veut ain- si. Et fallut, par la grande importunité du pere, que le Roy D. Ferdinand remonst, & qu'il fut accompagné par luy, tenant le rang desusdit iusques à son hostel, où estant demeuré, le Roy d'Arragon s'en reuint au sien.

En l'espace de vingt iours, que les deux Roys demeurèrent à Victoria, le pere de- fera tousiours l'honneur, & la préeminence, en toutes choses, au fils, fut à se seoir, ou à se leuer, au parler, marcher, & s'étr'a- compagner, escrire, & en toutes occasiõs, où les grands Seigneurs ysent de courtoi- sies & ceremonies, pour s'entrefaire hon- neur: surquoy, entre les Seigneurs & che- ualiers de la cour, furent meuës questions & disputes, sçauoir mon, si c'estoit chose

conuenable à vn pere, de faire si grande foubmissions à son fils, duquel, outre luy estre pere, il estoit encor hoste, estant chose ordinaire d'honorer tousiours, & donner le dessus à celuy que nous receuons en nostre maison, encor qu'il fut de moindre qualité que nous, & si c'estoit bien fait au fils de receuoir ces honneurs.

Il sembla aux Espagnols, par ie ne sçay quel iugement, combien que le Roy d'Aragon ne tint rien qui releuast de la couronne de Castille, & qu'il fust pere de D. Ferdinād, & logé chés la femme d'iceluy, que chacū d'eux auoit fait ce qu'il deuoit faire. Les propos & deuis de ces deux Princes en ceste entreueuë, furent des affaires de Nauarre, touchant la future succession de D. Leonor, & de son petit fils François Phebus Comte de Foix: & tient on que lors furent retranchées du tout de la courōne de Nauarre, eu esgard aux frais que D. Ferdinād pouuoit auoir faiçts à la guerre de Parpignan, les villes & forterefles de S. Vincent, Garde, Bernedo, Arcos, Larraga, & Mirāda d'Arga, avec pact, q̄ les vs & coustumes, droits & priuileges qu'ils auoyent leur seroyēt maintenus à perpetuité: mais estāt certain q̄ long temps auāt

cette assemblée S. Vincent, la Garde & Arcos, estoient possédées par les Roys de Castille, il est croyable que lors elles furent seulement confirmées au Roy D. Ferdinand. Ils traitterent pareillement des choses qui appartenoyent au Royaume d'Arragon & de Sicile, & puis se retirerēt chacun en ses terres, & ne veid plus le Roy de Castille son pere, lequel passa le peu de iours qui luy resterent à viure, à Barcelonne, affligé de gouttes & autres maux, qui accompagnent coustumierement les vieillards chargez d'ans. Et se cognoissant bien approcher de sa fin, par vne fièvre mortelle qui le surprint, il se confessa, & communia, faisant tout ce qu'un Prince Catholique est obligé de faire, ordonna & fit son testament, & laissa pour son heritier vniuersel son fils D. Ferdinand Roy de Castille & Sicile, Prince de Gironne, aîné d'Arragon: & ordonna pour sa fille D. Leonor Princesse de Viane, propre heritiere de Navarre, ce mesme Royaume qui luy appartenoit. Il ordonna plusieurs autres choses, comme il estoit conuenable à vn si grand Roy, & voulut que son corps fust enterré au Royal monastere de Poblete. Le cinquiesme jour de sa fièvre, co-

gnoissant qu'il luy falloit partir de ce monde, il escriuit au Roy son fils, qu'il estoit sur le poinct de passer en l'autre vie, & qu'il luy donnoit sa benediction paternelle, avec la Royne D. Isabel sa femme, l'aduertissant de plusieurs bons & profitables conseils, & sur tout l'aduisant bien d'auoir l'honacur de Dieu en grande recommandation. Il mourut fort repentant, apres auoir receu deuotement l'extreme onctiõ, comme on luy celebroit la Messe, & sur le point de la communion d'icelle, le ^{Mort du} Mardy ^{Roy D. les} _{ii.} dixneufiesme iour de Feurier, l'an 1479. 1479. aagé de quatre vingts vn an, sept mois, vingt iours, & fut enterré au Royal monastere de Poblette.

D. Leonor Royne de Nauarre XX XIII. en l'ordre heritiere proprietaire de ce Royaume, & la cinquiesme Princeffe qui en ha herité.

DOn Leonor, premiere & seule de ce nom entre les Roynes proprietaires de Nauarre, succeda au Roy D. Iean son pere, audiect an 1479. neuf ans apres qu'elle fut veufue du Comte Gaston de Foix son mary, comme estant

fille de la Royne D. Blanché, propriétaire
 du Royaume de Navarre, & niece de
 l'excellent D. Charles paisible Roy de Na-
 varre. Elle fut couronnée Royne, en la ville
 de Tudelle, vn lundy 28. iour de Feburier,
 neufiesme iour de la mort du Roy son pe-
 re, où elle iura & promit, selon l'ancienne
 costume de tous ses predecesseur, de gar-
 der & maintenir les droits, loix, priuile-
 ges, franchises & libertés du pays. Le fils
 aîné de cette Royne & de D. Gaston de
 Foix, fut Gaston, lequel portant le tiltre
 de Prince de Viane fut marié à Madame
 Magdelene de Frâce, & mourut à Libour-
 ne, d'yn éclat de lance en courant en vn
 tournoy. Ce Gaston eut deux enfans, Frá-
 çois Phebus, & Catherine, lesquels succes-
 siuement l'vn à l'autre, furent Roys de
 Navarre & Comtes de Foix. Leur second
 fils fut Iean, qui eut pour appanage la Vi-
 comté de Narbonne, que le pere auoit a-
 chetée, & espoula Marie, fille de Louys
 Duc d'Orleans qui fut Roy de France xij.
 de ce nó. Paradin dit mieux, qu'elle estoit
 fille de Charles Duc d'Orleans: d'eux na-
 quirent Gaston de Foix Duc de Nemours,
 qui mourut en la bataille de Rauenne, &
 Germaine, deuxiesme femme du Roy Ca-

tholique D. Ferdinand, laquelle en secondes nopces, espoufa D. Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre, fils legitime de D. Federic Roy de Naples, lequel mourut, estant Viceroy de Valence. Ce Vicomte de Narbonne Iean, fut gouuerneur de Dauphiné. & depuis de Guyenne, Prince hardy, vaillât & renommé és guerres Angloises & d'Italie, où il accôpagna le Roy Charles huietieme, avec grande autorité & credit, puis il mourut à Estampes, au temps du Roy Louys xij. où il fut enterré. Leur troisieme fils fut Pierre nay à Pau en Bearn l'an 1449. lequel s'addonna aux lettres, & esleut la vie Ecclesiastique, souz la conduite & discipline du Cardinal de Foix son grand oncle Euesque de Lescar, & Legat du Pape en Dauphiné & Proueete: apres le decez duquel, ayant profité és vniuersités de Tholouse, Pauie & Ferrare, en l'vn & l'autre droit, il fut faiet aussi Cardinal, par le Pape Sixte quatrieme, du tiltre de S. Cosme, & Damiã, estant ja Euesque de Vannes, & pourueu de plusieurs riches benefices, par la faueur du Duc François de Bretagne son beau-frere, qui auoit espoufé Madame Marguerite de Foix sa sœur, d'où nasquit la Royne Anne.

Le quatriefme fils du Comte Gaston & de D. Leonor, eut nom Jacques, seul de tous leurs enfans qui naquit en Nauarre, fut fort estimé, & honoré par le Roy Loys xij. de l'ordre de S. Michel, & de la conduite de cent hommes d'armes, acquist le renom de sage & vaillant aux guerres de Lombardie & ailleurs: mais il mourut ieune ayant à peine atteint l'an trentiefme de son aage, sans auoir esté marié. Il laissa quelques enfans naturels, qui furent d'Eglise, & possederent amples benefices, iusques aux derniers iours du Roy François premier. Outre ces quatre fils naquirent aux Comtes de Foix Gaston & D. Leonor, cinq filles, dont la premiere nommée Marie, fut femme de Guillaume Marquis de Montferrat, lequel fit eriger l'Eglise de Casal en siege Episcopal, par autorité du Pape: Cette Dame fut accompagnée vers son mary, l'an 1466. par son frere Pierre de Foix, par Bernard bastard de Foix, Godefroy Basileac Euesque de Riues, par l'Euesque de Conserans & Pierre de Sobreuille, & plusieurs autres Seigneurs & gentils-hommes. De ce mariage ne naquirent aucuns enfans masles, ains seulement filles, desquelles l'aînée espousa

Louys

Louys fils de Thomas Marquis de Salufes, & ne succederent au Marquisat de Montferrat ces filles, au Marquis Guillaume leur pere, ains vn sien frere. Ieanne seconde fille du Comte Gaston & de D. Leonor fut mariée au Côte d'Armignac, fils de celuy qui fut occis par le commandement du Roy Louys xj. duquel mariage le Roy irrité, fut tât persecuté le Comte, qu'il fallust qu'il se sauuast en Castille, d'où se fiant aux promesses, serments & belles paroles du Cardinal d'Albi, Ambassadeur du Roy audiēt Royaume, estant reuenu en France, il y fut dagueé cruellement. Parquoy sa femme Ieanne de Foix s'en retourna en Bearn, n'ayant eu de luy aucuns enfans. La troisieme fille fut Marguerite espouse de François, dernier Duc de Bretagne: duquel mariage nasquirent deux filles, Anne & Isabeau: Isabeau mourut ieune, mais Anne fut mariée a deux Roys de France successiuement, Charles viij. & Louys xij. De Louys elle enfanta Claude & Renée, dont Claude promise, premierement à Charles, qui fut depuis Roy d'Espagne, & apres Empereur v. du nom, espousa le Roy François de Valois I. Lors Duc d'Angoulesme: Renée fut ma-

siée à Hercules d'Est Duc de Ferrare. Le Comte Gaston & sa femme D. Leonor eurent aussi Catherine leur quatriesme fille, mariée au Comte de Candalle, mere de trois enfans, dont l'aisné fut Seigneur de Candalle : le deuxiesme, Archeuesque de Bordeaux, & la troisieme qui fut vne fille nommée Anne, Royne d'Hongrie & Boëme, femme d'Vladislaus, fils de Casimir Roy de Polongne. Ce Vladislaus premierement Roy de Boëme, auoit espoufé auparauant D. Beatrix d'Arragon, veufue du Roy Matthias de Hongrie, en faueur de laquelle, les Hongres l'esleurent pour leur Roy. mais il fit diuorce avec elle, pour sa lubricité, & espousa depuis cette Anne de Foix, laquelle fut menée à son mary par la Duché de Milan, lors possédée par les François, & par la ville de Venise, alliée & grandement amye de ce Roy, estant lors Duc en icelle Leonard Lauredan. De ce mariage nasquit Louys, successeur à son pere aux Royaumes de Boëme & d'Hongrie, mary de la Royne Marie de Castille, sœur de l'Empereur Charles, & vne fille nommée Anne, qui espousa Ferdinand d'Autriche, depuis Empereur, frere de Charles, & à cause d'elle, Roy de Boëme

& de Hongrie, apres la mort de son beau-pere le Roy Louys, duquel mariage de Ferdinand & Anne, nasquirent Maximilian Empereur & plusieurs autres enfans. La cinquiesme fille de Gaston de Foix & de Leonor de Navarre, mourut sans estre mariée, estant seulement promise au Duc de Medina Celi, issu de la mesme maison de Foix, & s'appelloit D. Leonor, comme la mere. Cette noble & illustre suite de grands Princes & Princesses a produict la maison de Foix & de Navarre, donnant en mesme temps, à la Chrestienté quatre Roynes cousines germaines: à sçauoir Catherine de Navarre & Germaine, de Castille & Arragon, Anne de France, & Anne de Boëme & Hongrie: chose fort rare, & peu souuent veüe en la Chrestienté, dõt redonde au Royaume de Navarre vne grande gloire & honneur.

La Royne Leonor regna si peu de tēps, que nous n'auons subiect d'escrire autre chose d'elle: & croy que si elle eust regné long temps, nous n'en eussions eu faute. On tient qu'elle mourut de fascherie de la mort infortunée de l'Euesque de Pampe-lone D. Nicolas d'Echauatri, & n'y auoit que 24. iours, qu'elle auoit succedé au

1479.

Royaume, & quinze qu'elle auoit esté couronnée à Tudelle, où elle mourut le douzième de Feburier, l'an 1479. & fut par sa volôté niesme, enterrée au Couuēt de S. Sebastian, de l'ordre de S. François, en Tafalla. Depuis ce Couuent fut demantelé, par le commandement du Cardinal François Ximenez, Archeuesque de Tolède, gouverneur de Castille, pour-ce qu'il trouuoit le lieu trop fort, hors de la ville, pouuant estre cause de quelque grand mal a l'aduenir s'il n'estoit demoly.

*De Dom François Phebus trente-quatriesme
Roy de Nauarre.*

1479.

DOm François seul de ce nom surnomé Phebus succeda à la Reine Leonor son ayeule, l'an mil quatre cens septante neuf, en l'année douzième de son aage, estant nourry en la Comté de Foix & Seigneurie de Bearn, en la garde & tutele de Madame Magdeleine de France sa mere, & du Cardinal son oncle. Il fut trois ans deuant qu'il passast en son Royaume, à cause des seditions qui se renouellerēt, aussi tost que la Reine Leonor fut morte, entre les Beaumont

tois, desquels le Comte de Lerin estoit chef, tenât la ville de Pampelone, & ceux de Grammôt qui suiuoient messire Pierre de Perault Connestable de Nauarre, & Philippe de Nauarre Marechal, & auoyēt pour leurs forts & retraites les places d'Estelle, Sanguesse, Olite, & bonne part en la ville de Tudelle. La mere du ieune Roy y fit vn voyage, comme l'on void par lettres qu'elle oĉtroya en la ville de Pampelone, cette année là, & s'esforça de pacifier les troubles, mais elle ne gaigna rien, & ne peut mettre sa volonté en effect. Plusieurs Prelats & grands Seigneurs de Castille & Arragō s'employoient aussi, mais en vain, de mettre la paix & d'appointer ces seditieux obstinés & endurecis en leurs mauuaises affectiōs. La faction de Grammôt sur tout estoit desplaisante de voir le Cōte de Lerin marié à vne Dame de sang Royal, sœur du Roy D. Ferdinand de Castille, s'estant emparé de la ville de Pampelone, capitale du Royaume, & faisoit courir le bruit, qu'il se vouloit faire Roy de Nauarre. Durant ces aspres & enuenimées querelles poursuiues par ces deux factiōs, aduint que Philippe de Nauarre, successeur en l'Estat de Marechal à son pe-

Guerre renouuellée entre les Beaumoucois & Grammont.

re Pierre, & és inimitiés, contre le Comte de Lerin, surprint la ville de Viane, mais il ne peut estre maistre du chasteau, où commandoit vn gentilhomme de la maison de Gongora, pour le party du Comte: & se defiant de la pouuoir garder, il fut si transporté de la haine, qu'ayant conuenu avec le gouuerneur de Logrogne Jean de Riuera, le capitaine Mudarre, & autres gens de guerre Castillans, il leur mit entre les mains cette ville. Le Comte de Lerin fort irrité de ce faiët, se mit en deuoir de recouurer cette place, d'importance non tant à luy, ny à sa faction Beaumontoise, qu'à tout le Royaume: & fit si bien qu'il reprit & regaigna Viane & Larraga, qui estoit de long temps possedée par le Roy de Castille: & s'il eust esté aussi puissant, qu'il estoit de grand courage & sagesse à la guerre, indubitablement il eust regagné les places de S. Vincent, la Garde & Arcos, comme il s'en mit en deuoir, mais il se trouua foible: print neantmoins, en cet heur, la ville de Miranda sur Arga, & fit ietter dedàs la riuere ceux qui la tenoyët. Le Royaume de Nauarre estoit ainsi troublé à l'aduenement du ieune Roy François Phebus, en danger que les Roys de Castil-

le, sur telles occasions, ne s'esmeuffent à son dommage, tant pour les mauuais offices des chefs de part, que superflus deuoirs des capitaines des frôtières, lesquels pour se monstrier trop bons seruiteurs, tirent souuent leurs maistres en querelles iniques, outre leur volonté. Le Roy de Castille D. Ferdinand estant à Sarragosse, le Cardinal de Foix & son frere D. Iaques, oncles du ieune Roy François Phebus, de Nauarre, allerent le trouuer, & le supplier de secourir ce ieune Roy, pour reprimer l'audace de ses subiets qui troubloient son Royaume, y exerceans tyrannies incroyables & mesprisans sa ieunesse. Le Roy D. Ferdinand les receut gracieusement, comme ses nepueux, enfans de sa sœur la Royne D. Leonor, & promit de faire, en ce qu'ils demandoyent office de Prince Chrestien, amy & parent proche qu'il estoit du Roy François Phebus. Cependât que le Roy de Castille faiët seiour à Sarragosse, le Marechal de Nauarre qui estoit à Tudelle auoit intelligence ordinaire avec plusieurs Seigneurs de Castille, desquels aucûs sachans la promesse & volonté de leur maistre, commencerent à moyenner la paix entre les deux factions

de Beaumont & de Grammont, qui ruinoient le Royaume de Nauarre. En quoy affectueusement s'employa vn frere Prescheur du Roy D. Ferdinád nommé Abarca, qui fit si bien que fut accordé le mariage d'entre messire Philippe de Nauarre Mareschal, & vne fille du Comte Louys de Lerin, estimant que par le moyen d'vn tel mariage, ces Seigneurs mettroient la haine sous le pied, s'accorderoyent & s'aymeroyent comme alliés, & que les autres partisans se conformeroyent à leur exemple, & se contiendroyent: mais ce bon Religieux y fut trompé: car ceux de la factiõ de Grammont reprouuans ce mariage, cõme pernicious à leur party, & par trop auantageux à la faction contraire, qui leur vouloit oster vn grand Capitaine, sceurēt tellement flatter le Mareschal Philippes, qu'ores que les accords & promesses fussent passées si auant, qu'il n'estoit ny honeste ny licite de s'en retirer, il se retracta neantmoins & declara qu'il n'y vouloit plus entendre. Le Comte de Lerin se sentant offensé de cela, comme il estoit d'vn cœur haut & superbe, se vengea incontinent apres, & tua le Mareschal Philippes, ainsi qu'il alloit de Sanguesa à Villefran-

che, parler à D. Jean de Ribera Castillan, ayant le Comte attendu expres sur les chemins, tant pour le chastier de sa legereté, qu'esmeu de jalousie, de ce parlemēt qu'il alloit faire avec ce Castillan, se doutant de quelque trahison & menée contre luy, & le Royaume semblable à celle de Viane, qu'il ne pouvoit oublier. Ainsi de mesme main, furent depeschez le pere & le fils Mareschaux du Royaume de Navarre, & succeda à cette office messire Pierre de Navarre, frere puisné de Philippes, qui fut le quatriesme de cette maison, qui eut cette dignité. Le Connestable messire Perre de Peralta estoit lors hors du Royaume, lequel ayant obtenu, avec grandes difficultés, absolution du Pape, du meurtre qu'il auoit commis en la personne de l'Euesque de Pampelone Nicolas d'Echaurri, alla faire publiquement amende & recognoissance de telle faute, en la grande Eglise de Valence, & mourut bien tost apres, laissant heritiere de sa maison vne fille seule, nommée D. Jeanne de Peralta, qui fut femme de D. Troilo Carrillo d'Acugna, fils de l'Archeuesque de Toledo. Cette maison de Peralta descendoit de la souche Royale de Navarre, &

Le Mareschal de Navarre tué.

Pierre de Navarre 4. Mareschal.

Maison de Peralta descendans de la souche Royale de Navarre.

par la mort de messire Pierre, cessa en cette famille l'office de Connestable, & ses successeurs furent intitulés Comtes de sainct Estienne & grâds Chambellans des Roys de Navarre : & entra en sa place messire Louys de Beaumôt Comte de Lerin, qui fut depossédé de cette dignité de Connestable, qui vint depuis à D. Alphonse petit fils de messire Pierre de Peralta, les heritiers de la maison duquel, par succession de temps, se sont appellés Marquis de Falses, ville de Navarre. Le pauvre Royaume de Navarre estât ainsi foudroyé des guerres ciuiles, les oncles du ieune Roy ayans eu du Roy D. Ferdinand promesses, que s'ils ne pouuoient renget ses subiets rebelles à l'obeissance de leur Prince, par voye amiable, laquelle il leur conseilloit d'essayer auant que venir à la force, il leur fourniroit gens de guerre, munitions & deniers, pour les domter, s'en allerent en Navarre accompagnés de plusieurs Seigneurs & gentilshommes de la cour du Roy de Castille, avec intention de faire tout ce qu'ils pouroyent, pour reduire, par la voye de douceur, en estat paisible, & estans arriués en la ville de Tafalla, conuoquerent incontinent les Estats gene-

Marquis de Falses.

raux, en vertu des pouuoirs qu'ils auoyent de la Majesté : promettans le Cardinal & messire Iacques de Foix libre & assurez accès & saufconduit à tous. Les deputez des trois Estats du Royaume estans comparuz en grande & honorable compagnie, & ayans entendu la proposition du Cardinal, & cause de leur venue en Navarre: à quoy estoient ioinctes lettres du Roy Louys xj. exhortans les Navarrois de se maintenir obeyssans à leur Roy & le recognoistre & seruir ainsi que fidelles vassaux estoient tenus de faire, pouruoyés en ce faisant, à leur bien & repos, & à la tranquillité de leur patrie: tous vnaniment respondirent que les Seigneurs & peuples de Navarre n'auoyent iamais pensé de se departir de la deuë obeissance au Roy François Phebus, qu'ils recognoissoient pour leur Prince naturel & legitime: ains au contraire, auoyent esté iusques à lors en continuelle ialousie & crainte, qu'à cause de son ieune aage, & absence du Royaume, & des desordres qu'à ces causes, s'y engendroyent, quelque estrangier s'en emparast ou y fist quelque notable breche. A cette cause, qu'ils ne desiroient pas moins que luy, sa venue, & l'en sup-

plioyent tres-affectueusement comme du tout necessaire. Que si elle auoit esté retardée par les excès, ambitions & tyrannies d'aucuns particuliers, il sceust que ce auoit esté, au grand regret des autres, & nullement du consentement cōmun. Partant qu'il vint à la bonne heure: & qu'ils estoient bien prests de le receuoir & de l'honorer ainsi qu'il appartenoit. Cette si agreable & désirée responce entendue par le Cardinal & son frere, ils l'escriuirent incontinent aux Roys François Phebus & à son grand oncle D. Ferdinand. Et pour ce que ce n'estoit rien faict qui ne reconcilioit ces deux grandes maisons du Comte de Lerin, & du Mareschal D. Pierre, le Cardinal s'esforça de tout son pouuoir, pour les rendre amis: mais ce fut avec tres-grandes difficultés, tellemēt que plusieurs fois ils tindrent l'affaire pour desespert: Neantmoins sçachans que par la perseuerance, on surmonte tous grāds obstacles, & qu'en choses si sainctes & louables, il se faut principalement euertuer, ils travaillerent tant, qu'en fin, ils cuiderēt les auoir accordés. Et pour vn plus grand & estroit lien de cette paix, estant en Careme l'assemblée de ces Estats, le Cardinal voulut

que le Comte & le Marefchal communiaffent enfemble en vne hostie mi-partie au Couuent de S. Sebastian de Tafalla. Mais comme le cœur des hommes est biē fouuent different de l'apparence, cette reconciliation n'estoit que mines: car non-obftant les promesses, fermets & tout refpect de religion qui fert fouuent de voile, aux mauuaifes intētions, le Comte de Lerin, eftimant avec toutes ces ceremonies, auoir bien affeuré son aduerfaire, deliberoit de le tuer à la premiere occasion, eftimant que s'il se depeſchoit de cetuy-cy auffi biē qu'il auoit faiēt du pere & du frere d'iceluy, il n'auroit plus ennemy en Navarre qui luy fiſt teſte. Le lendemain donc de leur accord, qui estoit le iour du grand Vendredy, ayant ſceu que le Mareſchal D. Pierre partoit de Tafalla, pour aller vers Tudelle, ou bien au Monaftere d'Oliſe, il alla ſ'embutcher en bōne trouppes, au deſſous d'Agnorbe, pour l'affaillir au deſpourueu, au paſſage. Le Mareſchal qui ne ſe doutoit d'aucune choſe, ſ'en alloit en compagnie du Comte de S. Sebaſtiē ſucceſſeur du Conneſtable de Peralta, avec leurs gens: mais eſtant pres du lieu de l'embutcade, où la mort luy estoit appreſtée,

*Reconciliation
faicte.*

*Trahison
du Comte
de Lerin.*

Dieu voulut qu'il en eust aduertissement, ou en quelque façon descouurit la trahison que le Comte luy brassoit. Parquoy soudain il tourna bride & se sauua à toute course, pour suiuy par son ennemy si viuement, que sans la bonne assistance de messire Arnaud gouverneur d'Vnçue, & sa prompte retraite en vne Eglise, il estoit mort. Le Comte en furie, deschargea sa colere, le mesme jour, sur autres Grammontois: car il tua de sa main, messire Leõ de Garro le bastard, l'Archiprestre Mendigotria, laissa pour mort messire Jean de Velez de Medrà, sans autres, que tués que bleccés: puis s'en retourna en ses maisons. Peu apres estans commis certains meurtres & assassins par ceux de la maison d'Artieda à l'endroit d'aucuns de celle d'Ayanc, les meurtriers furent recueillis par le Comte Louys de Beaumont Connestable: A raison dequoy ceux d'Ayanc, qui auoyent tousiours suiuy le patty de Beaumont, se reuolterent du costé des Grammontois. Ces choses sont remises par aucuns plus vray semblablement, en autre temps, apres ces Estats, disans qu'il n'est croyable que le Connestable se fust tant oublié que de commettre vn tel for-

faiët, le iour du grand Vendredy, apres sa reconciliation si religieusement faiëte, & mesmes estant le Cardinal Pierre de Foix & son frere messire Iacques de Foix au pays, & les Estats du Royaume assemblés: & croyent plustost que telle renouation de querelle aduint long temps depuis, & du regne de la Royne Catherine, pour nouvelles iniures suruenues & suscitées entre ces Seigneurs.

Le Cardinal de Foix & son frere Iacques de Foix ayãs eu des Estats la responce qu'ils desiroyent, & ordonné le mieux qu'il leur fut possible, les affaires du royaume, retournerent en Arragon, deuant que le Roy D. Ferdinand, en sortist, avec lequel ayans consulté, ils conclurent qu'il estoit expediët que le Roy François Phebus s'acheminast en son Royaume & y entraist en armes, au plustost que faire se pourroit, auant que les volontés du peuple, par les occasions qui pouuoient naistre, se changeassent. Retournés en France, ils exposèrent au ieune Roy & a madame Magdelaine sa mere, ce qu'ils auoyent faiët tant en Nauarre qu'en Arragon, leur signifiant que toute l'esperance qu'ils deuoient auoir d'un bon succès des affaires

de la Majesté, consistoit en la diligence. Parquoy à l'instant furent conuoqués amis & seruiteurs de toutes parts, dont ils mirent ensemble enuiron mil cinq cens cheuaux, & pareil nombre de gés de pied, avec lesquelles forces, ce ieune Prince accompagné de sa mere & du Cardinal son oncle, entra en Nauarre, où il fut receu par la Noblesse & villes, sans difficulté ny resistance aucune. Le Comte de Lerin mesme, bien qu'il fust desplaisant de sa venue, luy liura la ville de Pampelone, considérant que s'il faisoit autrement, le ieune Roy auoit d'un costé, le Roy de Castille, & de l'autre, celui de France, Princes tres-puissants, proches parents, qui le contraindroient de faire son deuoir. Le Roy fit son entrée en la ville, au mois de Nouembre 1482. où s'estans assemblés les trois Estats, il print la couronne Royale, presta & receut les sermens de fidelité, & bonne administration, en la grande Eglise, en la maniere accoustumée, presens le Cardinal son oncle, les Seigneurs du Royaume, la Princesse sa mere, accompagnée de Dames & Damoiselles, les Ambassadeurs de France & de Castille & d'autres Potentats, estant lors âgé de quinze ans seulement:

Le Roy
François
Premier re-
ceut en son
Royaume.

1482.

ment: & furent faicts ce iour, & autres sui-
uans, tournoys & festes en toute magnifi-
cence. Apres, il se mit à visiter en person-
ne les villes & forteresses, tant pour voir
la forme du gouvernement du pays, que
pour receuoir particulier serment des ca-
pitaines & gouuerneurs, pouruoir à l'ad-
ministration de la iustice, & remarquer
comme chacun estoit ferme en son serui-
ce: & pour pouruoir mieux au repos, &
tranquillité publique, fit faire defenes à
son de trompe, en sa cour, & en tout le
Royaume, sur peine de la vie, de n'vser
plus de ces noms seditieux de Beaumon-
tois & Grammontois. Et pour gratifier
le Comte de Lerin, & le rendre plus affe-
ctionné à son seruice, il luy conferma la
Connestablie qu'auoit tenu au precedent
messire Pierre de Peralta defunct, & en
oultre luy donna Larraga & autres lieux
qu'il auoit gaignés sur les Castillans, ex-
cepté Viane, pour ce qu'elle estoit chef de
Principaulté, & le tiltre des aînés de Na-
uarre: neantmoins luy bailla la garnison
& capitainerie du chasteau. A la grande
Église où il auoit esté couronné, il fit dōs &
oëtroya priuileges, mesmes d'estre exépts
de logis, dont il y a lettres données à Ta-

falle, au mois de Ianuier de cette année: il gratifia pareillement autres Seigneurs & gentilshommes, Eglises, Villes & personnes particulieres, en telle moderation & equité que tous admireyent si grãde prudence, en telle ieunesse, & louoyent Dieu d'auoir donné vn si bon Roy en Nauarre, en routes lesquelles choses il se preualoit des sens & prudẽce de la Princesse sa mere, & du Cardinal son oncle. & autres gens d'Estat & de grand sçauoir & experience qu'il auoit en la cour & autour de sa personne. Pendant que pour son bas aage, la Princesse Magdeleine gouernoit le Royaume, elle vloit és lettres de tels titres: Nous Magdeleine fille & sœur des Roys de France. Princesse de Viane, tutrice & gouernante de nostre tres cher & tres-aymé fils François Phebus, par la grace de Dieu Roy de Nauarre, &c. Ce Prince fut surnommé Phebus, pource qu'il estoit beau entre ses pareils, comme le Soleil entre les Estoilles, & aussi pour auoir eu quelques vns en sa race portans tel nô. On luy pourchassa diuers mariages, mais il ne s'en accomplist aucun: car il mourut le 15. mois apres son couronnement, seflant comme monstré au monde & sou-

dain defailly en fa grãde ieunesse. Le Roy D. Ferdinand de Castille son grand oncle luy voulut bailler en mariage, sa seconde fille, D. Jeanne, qui depuis fut heritiere de tous les Royaumes : mais la Princesse sa mere, suiuant les conseils du Roy Louys xj. peu affectionné aux affaires de Castille, l'en destourna : Mesme empeschement fut par elle & le Roy Louys, donné au mariage de sa sœur D. Catherine qui fut Royne de Navarre, & du Prince D. Jean de Castille, heritier de la couronne : car le Roy Louys qui auoit de grands desleins en la teste, vouloit marier ce ieune Roy François Phebus à D. Jeanne Religieuse à Coimbra, pretendue Royne de Castille : & esperoit moyennant les forces de son Royaume, & ce droict pretendu, reietter les Roys D. Ferdinand & D. Isabel, des Royaumes de Castille & Leon, retenit à perpetuité, la Comté de Roussillon, & autres choses. Ce qui aduint tout au rebours de sa volonté. A cet effect, il auoit enuoyé Ambassadeur en Portugal, vers le Roy D. Alphonse, la mort duquel aduenue cette année, & celle du Roy de Navarre peu apres, renuerferent tout ce conseil : auquel aussi le Roy D. Jean de Portugal qui vint

1483.

Mort du
Roy Phebus
par poison.

apres, ne voulut iamais prester l'oreille. Le commencement de l'année 1483, fut fascheux & triste aux Nauarrois, à cause de la mort de leur Roy François Phebus, lequel la Princesse sa mere auoit ramené en France, pour fuir les importunes sollicitations des mariages qu'on procuroit en Espagne à luy & à sa sœur Catherine, qui n'estoyent agreables au Roy Louys xij. sa mort ne fut sans soupçon de poison: car sans apparence d'aucune maladie, il se sentit comme frappé de mortelle pointure, apres auoir ioué d'vne fleute, qu'on luy auoit presentée, duquel instrument & de tout ce qui depend de la musique, il se delectoit fort. Estant proche de la mort, il dist ces mots prins de l'Euangile: Mon Royaume n'est de ce monde, partant ie laisse le monde: ne vous troublés point, car ie vay au Pere. Il mourut en Bearn, au chasteau de Pau, l'an quatriesime de son regne, à compter du decés de D. Leonor son ayeulle, n'ayât que 16. ans accomplis. Il fut enterré à Lescar, en l'Eglise Cathedrale de S. Maire, & fut le septiesme Roy de Nauarre, qui fut enterré en France.

De D. Jean d'Albret trente cinquiésme Roy de Navarre, & de la Royne D. Catherine sa femme heritiere de Navarre, sixiésme Princeſſe qui ha herité du Royaume.

DOm Jean troisiésme & dernier de ce nom, surnommé d'Albret, & la Royne D. Catherine sa femme succederent au Roy D. François Phebus, leur cousin & frere: la Royne en ladicte année 1483. & le Roy, depuis, au temps qui sera remarqué cy apres. La Royne D. Catherine ayant nouvellement herité du Royaume de Navarre, estoit du tout à la deuotion de France, ainsi que sa mere & sur le poinct de se marier, avec Jean d'Albret fils du Comte Amand. Surquoy ou vn peu deuant, estoit aduenue la mort du Roy Louys xj. qui auoit aucunemét trouble l'alliance d'entre ces deux grands Royaumes, de Frāce & Espagne: car estās allées Ambassades d'vne part & d'autre, tant pour faire les accoustumées doleances & consolations ordinaires en tels accidens, que pour traiter des alliances, & en outre de la restitution du Comté de Roussillon, que les François tenoyent, les

Ambassadeurs d'Espagne auoyent eue-
 ponce peu agreable du ieune Roy Char-
 les viij. qui auoit succede au Roy Louys,
 & de ses tuteurs & conseil: de sorte qu'ils
 auoyent faict les protestations & decla-
 rations qu'ont accoustumé les Princes de
 faire quand ils sont sur les termes d'entrer
 en debat & guerre. Parquoy la Royne D.
 Isabel auoit pourueu la frontiere de Ca-
 stille, ioincte à Nauarre de fortes garni-
 sons, & enuoyé forces dedás Tudelle ville
 de Nauarre, qui estoit de leur party, sous
 la conduite de D. Iean de Ribera. Des le
 temps du decez de D. François Phebus, la
 Princesse sa mere, craignant & non sans
 cause, les reuoltes & remuemens de ce
 peuple assez ennemy de repos, y auoit en-
 uoyé le Cardinal de Foix & le Seigneur
 d'Abenas frere du Seigneur d'Albret, les-
 quels auoyent faict assembler les trois E-
 tats, pour receuoir d'iceux nouueau ser-
 ment de fidelité, pour la Royne D. Ca-
 therine, & voulut au surplus, qu'ils receuf-
 sent pour Viceroy lediét Seigneur d'Ab-
 nas, non obstant que le Connestable D.
 Louys de Beaumont, Comte de Lerin sy
 fut fermement oppose, & eust, à cette cau-
 se, pratiques & intelligences avec le Roy

D. Ferdinand son beau-frere. Ce Seigneur d'Abenas estoit homme sage & moderé, qui gouerna assés bien le Royaume de Nauarre, & s'esforça de le tenir en repos, iusques à ce que la Royne Catherine eust mariée avec son neveu Ieā d'Albret, vint en personne le regir & gouerner. Cependant le Conestable, qui auoit la ville de Pampelone en la puissance & plusieurs autres places, esmouuoit troubles, & donnoit entrée aux Castillans, au Royaume, souz couleur de leurs partialités de Beaumont & de Grammont, & se continuooyēt les poursuittes de mariage, tant qu'après la mort du Roy Louys, eust toujours sollicitée la Princesse Magdeleine de bailler la Royne Catherine la fille au Prince D. Iean de Castille, elle fut conseillée de dire, pour finale responce, que l'inegalité des aages ne pouuoit permettre que cela se fist, attendu que sa fille estoit en aage mariable, & le Prince encores petit enfant au maillot: & que le temps qui couroit auant qu'il fust grand, pouuoit apporter grands troubles & desordres au Royaume de Nauarre, qui sur tout auoit besoin d'hommes pour le regir, & reprimer les querelles ordinaires que ce peuple naturellement y

entretenoit de tout temps: & que sans cest empeschement, elle & sa fille se sentiroyēt bien heureuses d'vne si grande alliance: estimans n'y auoir au monde semblable party à celuy du Prince D. Iean, heritier presomptif de tant de riches & puissans Royaumes. Ce nonobstant la Royne D. Isabel se persuadant de pouuoir effectuer ce mariage, quelque empeschement quil y eust, s'entretinst en Victoria bonne partie de l'année 1484. ayāt mis comme nous auons dict, en Nauarre D. Iean de Ribera, avec gens de guerre, lequel s'entendant avec le Comte de Lerin, print Viane, le chasteau de S. Gregoire, celuy de Irrureta, & autres. A ces desordres le Viceroy es-fayoit de remedier par sa prudence, & cōtenir les peuples en l'obeyssāce de la Royne leur Princesse naturelle. En ce temps mourut le Pape Sixte iiii. succedant en sa place Iean Baptiste Cibo Cardinal du titre de S. Laurens en Lucina, & Euesque de Malfette, qui fut nommé Innocēt viij. L'an precedēt estoit decedé le Roy Loys xj. lequel (comme il fut bruit) par son testament, auoit ordonné que la Comté de Roussillō fust restituée au Roy D. Ferdinand son legitime Prince: ce que toutes-

1484.

fois le Conseil de son fils ne trouua pas bon. Ce Roy estant fort deuotieux enuers S. Jacques, auoit donné dix mille escus, & enuoyé force metal & ouuriers, pour y faire la plus grande cloche qui fust en la Chrestienté.

Iean Viconte de Narbonne, oncle de Catherine Royne de Nauarre & de defunct Roy François Phebus son frere, querella incontinét les Seigneurs de Foix & de Bearn: dilant qu'estans terres dedans les limites du Royaume de France, où les femmes ne succedent point, la Royne Catherine sa niepee estoit incapable de les tenir: & partant qu'elle se deuoit conten-
 ter d'heriter en Nauarre, qui se gouernoit par autres loix, & luy laisser ces deux Seigneuries. Sur ce different s'esmeut vne grande guerre entre les parties, estant le Viconte de Narbonne fauorisé par Gaspar de Villemur Seneschal de Foix, & le Seigneur de Caulmont, Iean de Castelverdun & autres, lesquels l'an 1484. accō-
 pagnés de nombre de gens de cheual & de pied, prindrent par trahison d'vn nommé Romengas, la ville de Maseres, & puis se saisirent de Monthaut: finalement allerent assaillir Pamiers, où les citoyens vou-

*Le Viconte
de Narbonn
querelle les
Comtes de
Foix & Sei
gneuries de
Bearn.*

1484.

1485.

loyent bien receuoir le Vicomte, qu'ils recognoiffoient pour estre fils de la maison de Foix, mais non pas les gens de guerre. Dequoy indigné le Vicomte alla à S. Antonin, qui est l'Eglise cathedrale & residēce de l'Euēsq̄ue, d'où il chassa paschal Euēsq̄ue possesseur, & y mit à sa place Mathieu Artigalu, pretendant & plaidant cette Euēschē contre l'autre, faisant en outre, le Vicomte ce qu'il peut, pour entrer dedans Pamiers, mais persistans les habitans à luy resister, il fallut qu'il se retirast à Mafes, d'où il continua la guerre contre sa niepce & la mere d'icelle la Princesse Magdeleine, laquelle enuoya l'an 1485. pour garder les terres de Foix, Iean de Lautrec, avec grand nombre de gens de guerre leués en Bearn, & au Comté de Bigorre, & aussi pour recouurer ce que Iean de Foix Vicomte de Narbonne auoit vsurpé. Le Seigneur de Lautrec marchant pour executer la charge qu'il auoit, fut preuenu sur les chemins, par le Seigneur de Rodet Raimōd Lordat, qui le pria de la part de ceux de Sauardun, qui s'estoyent donnés au Vicomte peu de iours auparauant, de leur pardonner, remonstrans que ce qu'ils auoyent fait, estoit pour cuiten le danger

present, & appaiser la colere du Vicomte, contre lequel il n'estoyent assés forts pour se defendre: estans au demeurant, en bõne volonté & desir, de seruir la Royne D. Catherine, leur Princeesse naturelle, & que si son plaisir estoit de les receuoir, ils luy obeiroient & reietteroyent volontiers le ioug du Vicomte: partant le prioit ce Seigneur de Rodel, de se haster d'aller à Sauardun, l'assurant qu'il seroit tres-volontiers receu & mis dedans. Le Seigneur de Lautrec entendant à cette offre s'achemina & arriua à la porte du pont, à la mesme heure que le Vicõte de Narbonne aduertit de toutes ces menées, se trouua à Tantre porte qu'on appelle d'Ulmet. En cette sorte s'estãs rencõtrés ces deux Seigneurs, au lieu de se battre, se firent honneur & cortoisie, & entrerēt en propos d'appointement & de paix, lesquels eurent telle cõclusion, que Iean de Foix Vicõte de Narbonne iouyroit de Sauardũ, où ils estoient, Maseres, Monthaut & S. Espartio, & de l'Eglise de sainct Antoine, du chasteau d'Heremen & Montagu & autres places & forteresses: lequel accord, comme iniuste, ne fust entretenu: car quelques iours apres, Odet Cardinal de Carcassonne, recouura Monthaut & sainct Antoine,

& les restitua à la Royne Catherine. Le Sieur de Lautrec aussi d'autre part print Montagu, S. Espartio & le chasteau d'Heremen qu'il fit desmolir. En ces affaires estoit entretenue la Royne D. Catherine, au commencement de son regne, au grand contentement des Seigneurs, chefs des factions de Nauarre, qui cependant faisoient bien leurs besongnes, avec les intelligences qu'ils auoyent en Castille, quelque bon ordre qu'y sceust donner le Seigneur d'Abenas Viceroy audict Royau-
 me. L'an suiuant 1486. le Vicomte Jean de Foix pour se recompenser des pertes qu'il auoit faictes, surprint, par l'intelligence d'aucuns des habitans, la ville de Pamiers, & y laissa le Seigneur de Lauellanet avec quelque nombre de soldats: mais par mesmes moyens, & avec l'ayde d'un ferrurier qui contrefit les clefs de la porte de Conserans, Pierre Bufete, capitaine enuoyé par la Princesse Magdeleine & la Royne sa fille, recouura la ville, & tua plusieurs de la garnison, & mesmes leur Capitaine Lauellanet, & pilla ce qu'il trouua de leur bagage. Ce neantmoins la guerre ne termina point, ains fut continuée au grand detrimment des pays de Foix & de

Bearn, Durant ces travaux, la Princesse Magdeleine, laissant le grand & auantageux party qui s'offroit du Prince de Castille, maria sa fille à Jean d'Albret ou de Labrit, dont plusieurs maux auindrent au Royaume de Navarre: car il fut fort mal aisé d'y régner les factieux à la raison. Ceux qui auoyent intelligences avec les Castillans, tant s'en faut qu'ils desirassent que ce mariage avec D. Jean se fist, qu'au contraire, ils l'empescherét en ce qu'ils pouuoÿt, pour n'estre subiects à vn Prince qui estoit puissant pour les chastier de leurs fautes, & neantmoins se seruirent de l'occasion de ce qu'il nes'estoit accomplÿ, pour resister à leur Princesse, & à son mary Jean d'Albret, & se maintenoÿent, par ces moyens, en leurs tyrannies. Grande faute fit à la nouvelle Royne & à ses affaires, l'absêce de son oncle, le Cardinal de Foix, qui fut appellé à Rome cet an 1486. par le Pape Innocent viij. pour l'employer à la pacification de Naples, qui estoit troublée des guerres ciuiles d'entre les Barons du Royaume, & leur Roy Ferdinand: estant encotes en grande querelle le mesme Roy avec le Pape, lequel enuoya à Naples ce Cardinal, avec faculté de Legat, à l'istère,

où il composa aucunement les querelles, mais il mourut à Rome, sans plus retourner en Navarre: l'État duquel Royaume estât ainsi miserablement distraict, Amad Seigneur d'Albret pere du nouveau Roy, se resolut d'entrer en Navarre, où ayant eu conferée avec son frere le Seigneur d'Abenas Viceroy, & puis avec D. Jean de Ribera, rauageant lors le pays, pour les Roys de Castille, souz couleur de defendre & soustenir D. Louys de Beaumont Connestable & Comte de Lerin, & qui estoit saisi de quelques villes, il fit en sorte qu'il le persuada d'aller avec luy à Valence, vers le Roy D. Ferdinand, où estās arrivés le Seigneur d'Albret carressé & bien receu, supplia le Roy de prendre la bonne volonté qu'il auoit de le seruir. pour effect, d'autant qu'il estoit pauvre gentilhomme dechassé de ses terres iniustemēt, par le Roy de France irrité contre luy, & Jean d'Albret son fils, la perſonne duquel & son Royaume de Navarre il venoit luy offrir, le priant de le receuoir en sa protectiō: & aussi qu'il auoit charge de luy faire la meime requeste de la part des Ducs François de Bretagne, & Louys d'Orléans, pourſuiuīs & affigés par le meſme Roy Charles: lesquels tous luy

promettoiet seruiçe & ayde à recouurer la Côté de Roussillõ, & en toutes autres occasions. Les propos du Seigneur d'Albret furent ententiuemēt & fauorablemēt executés par le Roy D.Ferdinand, lequel luy octroya tout ce qu'il luy demanda, en faueur du Roy son fils, commandant à Iean de Ribera de luy restituer ou à ses Lieutenans Viana & toutes les autres places qu'il tenoit du Royaume de Navarre. Et dauantage donna ordre d'equipper en Guipuscoa & Biscaye vne grande armée de mer, contre le Roy de France, pour le secours des Princes susnommés, lesquels pareillement auoyēt sollicité le Roy d'Angleterre, Henry 7. d'estre de la partie: A quoy il inclina, tellement qu'il se trouua és costés de Bretagne grand nombre de vaisseaux Espagnols, dont estoit capitaine messire Gralle, avec lequel Amand d'Albret s'en retourna: & pareillemēt vne armée d'Angleterre commandée par le Comte d'Escale, au dommage des François, lesquels par vne victoire qu'obtint le Roy Charles, ou ses Lieutenans, à sainct Aubin, se deliurerent de tout danger, demeurans prisonniers, le Duc d'Orleans & messire Gralle. Le Seigneur d'Albret voyant la desfaiçte, se sauua: le Duc de Bretagne,

en mourut d'ennuy & tourment d'esprit, laissant deux filles, dont Anne l'aînée, ores qu'elle fust promise à Maximiliã Roy des Romains qui estoit de la ligue du Duc d'Orleans, fut pourchassée par le Roy Charles, pour espouse, desireux, par tel mariage, d'vnr la Duché de Bretagne, à la couronne. Et pource qu'il auoit fiancée Marguerite d'Autriche fille du Roy des Romains, laquelle, encores fort ieune, estoit nourrie en Frâce, souz esperance des futures nopces, il l'a r'enuoya & fut apres mariée au Prince D. Jean de Castille. Les Bretons ayans eu de tout temps à contrecœur la domination Françoisé, tenàs leur Princesse au chasteau de Nantes, firèt nouvelles menées avec les Roys de Castille & l'Anglois, & obtindrent grand secours de l'vn & de l'autre, venant general de l'armée Espagnole, és riuages de Bretagne D. Diego Perez Sarmiento Comte de Salinas, avec D. Pero Carillo d'Albornos & autres renommés capitaines ayans deux mille hommes d'armes & grand nombre d'infanterie arbalestiers, piquiers & harquebusiers, qu'ils appelloyent en ce temps là espingardiens. Cependant le Roy Charles, avec vne puissante armée, alla assieger
Nantes,

Nantes, & par intelligence d'aucuns, obtint la ville, le chasteau, & la Duchesse, laquelle il espousa l'an 1489. & la fit Royne de France, se rendant maistre de son patrimoine malgré les Bretons. Cette Princesse Anne belle & gracieuse, estoit fille de la Duchesse Marguerite, & petite fille de la Royne Leonor de Navarre, comme nous auons dict cy deuant, & cousine germaine de la Royne Catherine de Navarre, de laquelle nous traitons à present. Les affaires d'entre Castille & Navarre, depuis le temps qu'Amand d'Albret estoit allé trouuer le Roy D. Ferdinand à Valence, cōme nous auons dict cy deuant, auoyent esté assez paisibles, mais le Royaume de Navarre, en soy n'auoit cessé d'estre traouillé, par les factions, dont la Beaumontoise auoit tousiours pour chef, le Connestable messire Louys de Beaumôt, Comte de Lerin: ceux de Grammont se tenans joints avec le Seigneur d'Abenas, Viceroy & gouverneur du pays, attédans, avec grand desir, la venue des Roys D. Iean & D. Catherine, auxquels ils protestoyent vouloir donner toute obeissance. Or les grandes affaires qu'eurent ces Princes au deça des Monts, les detindrent longue-

ment : car outre qu'ils n'estoyent aucunement en la bonne grace du Roy Charles viij. les poursuites de leur oncle Jean Vicomte de Narbonne, les auoyent perpetuellement inquietés iusques à l'an 1493. auquel ils auoyent accordé avec luy : & pour asseurer en leur absence, les pays de Foix & de Bearn, des surprinses & vſurpations d'iceluy, luy auoyent quitté les villes de Sauerdun, Maseres, Monthaud & Gibel. Ce Vicomte estoit demeuré veuf de madame Marie d'Orleans sœur de Louys, qui fut Roy de France, avec deux enfans : à ſçauoir, Gastó qui fut Duc de Nemours, & Germaine femme future du Roy Dom Ferdinand d'Arragon, apres la mort de la Royne D. Isabel, lesquels enfans, à peu qu'ils ne furent bruslés dedans le chasteau de Maseres, cette année là, par le feu qui y fut mis inopinément, par la sottise d'vno femme seruante : mais Dieu les auoit ordonnés à grandes choses. Ayans donc contenté le Vicomte, & estant le Roy Charles ententif à son voyage de Naples, Jean Seigneur d'Albret & la Royne Catherine mariés, passerent en Nauarre, accompagnés de bon nombre de gens de guerre, pour la doute qu'ils auoyent de quelque

rebellion de la part du Connestable, lequel tenoit à son commandement la ville de Pampelone, y dispoſoit & ordonnoit toutes choses, comme s'il eust esté Roy. Et de faiét arriuans les Princes aux portes d'icelle, l'entrée leur fut refusée, & eux contraints de loger à Egues, où ils demeurèrent quelques iours iusques à ce que le Connestable, & la faction s'estans modérés, leur donnerent entrée. Là furent assemblés les Estats & les Roys: couronnés avec les ceremonies accoustumées, présents plusieurs Prelats, Seigneurs, Gentilshommes & Ambassadeurs de quelques Princes. Ce fut le dernier couronnement qui se soit faiét en Navarre de noz iours: car estant ce Royaume venu tost après en la possession des Roys de Castille, ils n'ont voulu cōtinuer telles ceremonies, se contentans de receuoir le serment des Estats, à la maniere d'Espagne. Les tiltres que prindrent les Roys Jean & Catherine de Navarre, furent Roys de Navarre, Ducs de Nemours, Gandie, Momblan & Pagnafiel, Comtes de Foix & Seigneurs de Bearn, Comtes de Bigorre, Ribagorça, Pontieure & Perigort, Vicomtes de Limoges, Pairs de France, & Seigneurs de

L'entrée de Pampelone refusée aux Roys Jean & Albrez & Catherine.

Dernier couronnement en Navarre de noz iours.

Tiltres des Roys Jean & Catherine de Navarre.

1494. la ville de Balagner. L'an 1494. D. Cesar Borgia, qui fut depuis Duc Valentin, ou de Valentinois, Cardinal, fils du Pape Alexandre vj. print par ses procureurs, possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampelone, par le decez de l'Euêque D. Alphonse Carillo, & cõcession du Pape son pere, & l'an suiuant 1495. mourut la Princeſſe Magdelcine de France, mere de la Royne Catherine, à Pampelone, laquelle auoit accõpagné sa fille à son couronnement, & s'estoit tousiours vertueusement employée, à la conseruation des Estats de ses enfans, par l'espace de 25. ans qu'elle auoit vescu en saincte viduité. Son corps est enterré en l'Eglise de Pampelone, en la grande chapelle. Enuiron ce temps la Royne D. Catherine visita les Roys D. Ferdinand & D. Isabel de Castille en Alfaro, desquels elle fut fort caressée & honorée, ainsi qu'il conuenoit à vne telle Princeſſe, & ne lit on point autre occasion de son voyage, que pour s'entreuoir. Apres que les Roys se virēt maistres de Pampelone & de plusieurs autres places, obeys & reuerenz de leurs peuples & subiects, & bien accompagnez de gentils-hommes & de gens de guerre, se resouue-

1495.

Mort de
Magdelcine
de France.

nans de plusieurs insolences & actes temeraires du Conestable messire Louys de Beaumont, tant contre le Roy D. Iean d'Arragon, & D. Leonor leur ayeulle, que contre le feu Roy François Phebus & eux mesmes, notammét du refus que les Beaumontois leur auoyent faict des portes de Pampelone, & autres recentes occasions, se mirent à le persecuter asprement, de maniere que le Royaume de Navarre se trouua de rechef, en plus grâde confusion que iamais, n'oublions les deux vieilles factiôs de se seruir des occasions à s'entrenuire en tout ce qu'elles pouuoient: lesquelles miseres furent aucunement assopies, par l'entremise du Roy D. Ferdinand de Castille & Arragon, qui moyenna tel accord que le Conestable messire Louys de Beaumont son beau-frere se retireroit en Castille pour certain temps limité, durant lequel cesseroyent les armes d'une part & d'autre: & que les biens & terres seroyent mises en depost és mains du Roy D. Ferdinand. Ainsi sortit le Conestable hors de Navarre, mais il n'y perdit rien: car le Roy D. Ferdinand luy donna deux fois autant de reuenu qu'il auoit auparauant, le faisant Marquis d'Huescar en Granade.

*Nouvelle
confusion de
Navarre.*

*Louys de
Beaumont
chef du par
ty confiné en
Castille.*

Louis de Beaumont fait l'histoire qui d'insur.

Le nom de guerre ouverte cessa en Navarre, mais on ne laissoit pas d'y commettre meurtres & pilleries, sans aucune iustice: car ces peuples estoient de long temps accoustumés à tels excès, & au mespris des loix. Ce qui empira encores, par la faute des Roys Jean & Catherine, lesquels par mauuais aduis & affectiō tres-indigne des Roys souuerains, en fin se banderent en ligue l'un contre l'autre: le Roy tenant le party de Beaumont, & la Royne, celuy de Grammont, dont s'enluiuirent maux infiniz. Quelque temps auparauant, le Roy alla trouuer en Castille le Roy D. Ferdinād, qui estoit à cette heure là de retour à Seuille, de la guerre Catholique des Alpuzarres: lequel receut le Roy de Navarre avec grand honneur & courtoisie, l'espace de dixiept iours qu'il y sejourna. Plusieurs affaires mouuoient ce Prince d'aller en Castille: mais deux estoient les plus importants: car il pretendoit retirer les villes de la Garde, Artos, sainct Vincent & Bernedo, les chasteaux de Toso & Herrera, & autres lieux de la Sosserra, que le Roy de Castille possedoit de l'ancien patrimoine de Navarre: plus pour le droit de la feu Royne D. Blanche de Navarre,

Roy prends parties querelles de leurs subiects.

Voyage du Roy Jean de Navarre, en Castille.

premiere femme du Roy D. Iean d'Arragon, bisaycule de la Roync Catherine regnante, & par donation faicte par contract de mariage d'icelle, demandoit l'Infantazgo de Castille, le Duché de Pegnafiél & Seigneurie de Lara & plusieurs autres terres: & avec ce la somme de 420000 florins vj. sols viij. deniers du coing d'Arragon: pour lesquelles pretensions, le Roy Iean d'Albret, & Catherine de Nauarre estans a Pau, auoyent n'agueres depesché en Ambassade aux Roys de Castille, deux freres Cordeliers, gens d'entendement: à sçauoir frere Ieã de Vadre gardian de Corolla, & frere Iean de Ro, gardiã de Tafalla, avec amplex instructions, pour en cheuir: mais ils n'en auoyent rapporté que gracieuses parolles & excuses dilatoires. Outre cet affaire, les pressoit fort le soupçon qu'ils auoyent du Comte de Lerin, nouvellement retiré en Castille, & là accru d'honneurs & biens, estans mesmes aduertis que le Roy Dom Ferdinand l'auoit plusieurs fois sollicité de luy faire cession & transport de tous les biens, droicts & actions qu'il pouuoit auoir dedans les terres de Nauarre, luy promettant triple recompense en Castille;

fust pour l'amour naturelle qu'il portoit à sa patrie, ou bien qu'il estimait plus le rang qu'il tenoit presque comme Roy en Navarre, que d'estre en Castille, deuanté par plusieurs autres, comme il estoit necessaire. Ces deux occasions principales firent partir le Roy Iean d'Albret, & la Royne Catherine sa femme de Pau, où ils estoient allés, des qu'ils eurent nouvelles de la mort du Roy Charles viij. & retourner en Navarre, où la Royne demeurant pour gouverner assistée par frere Pedro Erafo Abbé du monastere de l'Oliue. Le Roy Iean d'Albret estant donc passé à Seuille, pour prendre quelque resolution, avec le Roy D. Ferdinand sur ces affaires, obuier aux inconueniens qu'il craignoit, & renouveler la paix, amitié & alliance, d'entre les deux Royaumes, fut logé avec les Roys de Castille, en la forteresse & chasteau de Seuille: & pour plus le gratifier & honorer, fut defendu au Connestable & Comte de Lerin d'entrer au chasteau. On dit que le Roy D. Ferdinand fit fonder celuy de Navarre, s'il trouueroit bonne la trocque qu'il desiroit faire avec le Comte de Lerin, des terres qu'il possedoit en son Royaume, contre autre recompense en

Castille, & moyennant bonne somme de deniers qu'ils baillerent au Roy Jean d'Albret, à fin qu'il consentist que ces terres demeurassent à Castille, lequel, nonobstât la mauuaise volôté qu'il portoit au Comte, en voulut auoir son aduis, qui fut qu'on ne deuoit iamais changer terres & domaine, pour argent. Autre chose n'aduança le Roy Jean d'Albret en ce voyage, que de receuoir bonne chere & faire riches presents: parquoy il reprint le chemin de son Royaume de Navarre, laissant ses affaires indecis. Le Comte de Lerin Connestable de Navarre, s'estant par cette entreueüe, reconcilié avec luy, le suiuit, & demeura quelques moys en Navarre, en bõne concordé. Le Cardinal Borgia fils du Pape Alexandre, s'estant desfaict de l'Euêsché de Pampelone, & resigné icelle au Cardinal de S. Praxede, il se desfit aussi du chapeau de Cardinal, enuiron ce temps, pour suivre les armes: à quoy il estoit plus enclin qu'aux affaires Ecclesiastiques, & fut faict par son pere, Duc de la contrée, dicté anciennement Flaminia, & capitaine general de l'Eglise: Ce fut le Duc Valentin.

Or le Roy Jean d'Albret eut de la Royne Catherine de Foix sa femme, ample ge-

1503.

neration: à ſçauoir Iean & André Phebus, qui moururent ieunes: Henry le quel leur ſucceda és Eſtats de Foix & Bearn, & au tiltre de Nauarre, & naſquit trois iours apres la mort d'André Phebus ſon frere, en la ville de Sangueſſa l'an 1503. au mois d'Auril: les parrains duquel, au baptême, furent deux pelerins Alemans, qui paſſoyét d'auanture au temps de ſa naiſſance, pour aller à ſainct Iacques dont l'vn s'appelloit Henry, & l'autre Adam: ce que le Roy ſon pere fit par deuotion; mais les Eſpagnols diſent que ce fut vn aduertiffemēt & preſage de ſa future condition de viure eſtranger & pelerin hors de ſon Royaume. Outre ceux-la, il eut Charles, nommé par aucuns, François, qui mourut au voyage du Seigneur de Lautrec à Naples: Catherine, Anne, Quiterie, Magdeleine, Iſabel, & cinq autres enfans, deſquels on ne met les noms, qui moururent ieunes, de maniere qu'en tout, la Royne Catherine luy enfanta quatorze enfans. Des filles Anne fut mariée au Comte de Candalè: en laquelle maiſon ja eſtoit mariée la Tante de la Royne de Nauarre, nommée auſſi Catherine, Mere de la Royne Anne de Hongrie, femme du Roy Vladiftaus. Iſabel eſ-

poufa le Comte de Rohan en Bretagne.

Ce Roy Dom Ican d'Albret fut magnifique & pompeux en fa Cour & maison, laquelle estoit frequentée de noblesse tant d'Espagne & de France, que d'autres nations, autant que celles des plus grands monarques. Son estude & plaisir estoit diuers: car il aymoit les lettres & les livres, dont il fit amas & dressa vne Librairie assez copieuse, recherchoit curieusement les genealogies des maisons nobles, vouloit entendre leurs armoiries, & blasons, annobliſſoit neantmoins quelquesfois aucuns de peu de merites: prenoit plaisir à deuifer familiarement & en grande priuauté avec ses subiects & autres, comme s'il eust esté, non pas Roy mais vn simple Gentil-homme: dançoit volontiers & si peu tenoit la grauité Royale qu'il ne faisoit difficulté de se trouuer aux festes & assemblées publiques, & se resiouyr avec les Dames & Damoiselles, à la mode du pays, alloit priuément dîner & soupper & faire bonne chere aux maisons de ses subiects s'imitant soy-mesme: ce qui le faisoit aymer par aucuns, & par

Mœurs & qualités du Roy D. Ican d'Albret.

autres, mespriser, comme ne sachant tenir son rang: & auoit cette complexiõ de l'air de France, où les Princes se rendent quelquesfois trop familiers & accointables aux petites gens. Il estoit tellement adonné à ses plaisirs, que le plus souuent il se repositoit des grandes affaires sur autrui: ce qui luy amenoit mespris & malueillance de plusieurs: car par ce moyen, contre les serments & promesses faiçtes à son couronnement, plusieurs estrangers estoient admis aux Estats, offices & benefices du Royaume de Nauarre: dont luy furent faiçtes remonstrances & protestations plus d'vne fois aux assemblées d'Estats, par les Seigneurs du Royaume, mais il n'en faisoit aucun compte: car il estimoit auoir vn grãd rempart, en l'amitié des Roys de Castille: non obstant laquelle, le Roy D. Ferdinand ne laissa de capituler avec celuy de France Louys xij. qu'il ayderoit à le deposseder du Royaume de Nauarre, pour en inuestir Gaston de Foix Duc de Nemours, fils du Vicomte Jean de Narbonne, & frere de la Royne Germaine: lequel D. Ferdinand s'en empara depuis luy mesme pour autre occasion, ainsi que nous dirons. Or sur la fin de l'année 1506. le Duc

Valentin s'estant sauué de la prison de Medina del Campo, & venu en Navarre, il trouua que le Roy D. Iean d'Albret & la Royne sa femme s'estoyent rendus partiaux l'un cōtre l'autre, comme nous auōs traicté cy dessus. Parquoy le Duc monstrant en cela son sens & bonne volonté, fit en sorte qu'il les reünit, rendant le Roy son beau-frere, fauteur de la faction Gramontoise, à raison dequoy, le party contraire se trouua fort empesché : mais le Connestable messire Louys de Beaumôt, homme de grand courage, ne laissa de se maintenir haut, & superbe en son rāg, tellement que luy estant venu, vn iour notifier quelque mandement du Roy vn certain officier, il le fit charger de coups de baston, & ietter dedans vne prison au chasteau de Larraga, voulant donner à entendre qu'il ne se soucioit gueres du Roy, ny de ses aduersaires de Grammont par luy favorisés: ce qui luy cousta sa ruine: car le Roy indigné, & à bon droict, de ce faict audacieux, l'ayant par plusieurs messages mandé de venir en Cour, sans qu'il obeist, determina de le destruire totalement. Or auoit-il pour amy, encore qu'il fust de la faction contraire D. Alphonse Carrillo

*Faict tene-
raire du
Comte de
Lerin, qui
le ruina.*

de Peralta, Comte de S. Estienne, fils de Troile Carrillo, & petit fils de l'Archeuefque de Toledé D. Alphonse Carrillo d'Acugna, qui l'aduertissoit de tout ce qui se machinoit contre luy, & qu'il se gardast bien de venir à la Cour, s'il ne vouloit tomber dedans les embusches. A raison de cette contumace, le Roy luy ayant faict faire son procez, le fit condamner à perdre la vie, & confisqua ses biens, comme criminel de leze Majesté. Et ayant mis gens de guerre aux champs, pour l'execution de cet Arrest, donna la charge au Duc Valentin son beau-frere, de le poursuiure en toute extremité de guerre, laquelle le Duc commanca par le siege du chasteau de Larraga le xj. de Feburier l'an 1507. mais vn gentilhomme nommé Oger de Betastegni, qui commandoit dedans, le defendit brauement, de sorte que le Roy qui y estoit en personne, & le Duc, leuerent le siege de là, & allerent à Viane: où la ville ne leur fit aucune resistence, mais le chasteau tint bon, nonobstant que les viures leur fussent fort courts: Dequoy le Comte de Lerin, Connestable estant aduertuy, delibera de le secourir. Parquoy ayant assemblé iusques au nombre de

*Arrest contre
le Comte de
Lerin.*

1507.

deux cēs bons cheuaux, & quelques gens de pied, vint à Mendauia, espier l'occasion d'executer son entreprise, laquelle luy succeda bien, en ce que la nuit mesme, s'esleua vn tresfort orage & horrible tempeste, qui fit penser au Duc Valentin que les ennemis ne se mettroient aux champs, & qu'ils ne se hazarderoyent point de secourir les assiegez. Parquoy il retira à couuert les gardes & sentinelles, qu'il auoit accoustumé de tenir aux champs, aux aduenues du chasteau. En quoy il fut trompé, combien qu'il fust estimé sage, & aduisé guerrier: car à la faueur du bruit des vents, & de la grosse pluye, soixante cheuaux partiront de Mendauia avec chacū vn sac plein de farine, & aucuns portans de pain cuit, lesquelles prouisions ils mirent dedans le chasteau, par vne poterne, sans estre sentis ny apperceus. Le matin venu, ces gens de cheual s'en voulans retourner. apperceurent sur le chemin de Logroño, certaine cauallerie, qui leur fit croite que c'estoit vn secours de trois cens cheuaux Castillans, que le Duc de Nagera auoit promis d'enuoyer au Connestable. Partāt se prindrent à crier, Beaumont, Beaumōt,

ce qui donna l'alarme à la ville. Le Duc Valentin s'estant fait armer de riches armes par vn sien valet nommé Ianicot, lequel autresfois auoit seruy le Connestable, sortit dehors, monté sur vn braue cheual, qui auoit les naseaux fendus, accompagné de mille hommes de cheual, & grande infanterie, & tint le chemin de Mendaui, disant, où est, où est ce Comtereau? ie iure Dieu, qu'auourd'huy ie le feray mourir, ou le prendray prisonnier: ie ne cesseray iusques à ce qu'il soit entierement destruiét, & ne pardonneray ny sauueray la vie à aucuns des siens: tout passera par l'espée iusques aux chiens & aux chats. Ainsi poussé d'impetueuse affection, deuança les siens au trac de ces soixante cheuaux, qui se retiroyent deuant luy. Le Connestable auoit mis aucuns de ses gens aux champs tât pour recueillir (s'il en eust esté besoin) ceux qui estoient allés auictualiser le chasteau de Viane, que pour descouurer ce qui estoit en campagne du costé des ennemis, lesquels voyâs venir le Duc, qu'ils ne congnoissoyent point, seul, & d'vne si grande assurance, se doutans bien qu'il estoit suiuy de quelque grâde troupe, se retirerēt iusques là où estoit le Connestable,

nestable, lequel s'esmerueillant qui pou-
 uoit estre ce chevalier & de sa hardiesse.
 Et quoy, dit-il, y a il personne icy, qui
 oſast aller affronter ce braue, qui s'apro-
 che si pres de nous? lors se desbanderent
 trois gentilshommes de la troupe, les-
 quels allerent le rencontrer en vn chemin
 creux en guise de fosse, où mal pouuoit
 vser le Duc de sa force & adresse, ny de
 celle de son cheual, & ayât couché le bois
 contre luy, vn d'iceux le print souz l'aissel
 le droicte, au defaut du harnois, ainsi qu'il
 hauffoit le bras, pour donner coup de lan-
 ce, & le passa tout outre, dôt il cheut mort
 par terre: On dit que celuy qui fit ce coup
 estoit des Garceses d'Agreda: par ces trois
 compagnons le corps fut incontinet des-
 pouillé, & laissé nud sur le chemin, luy
 ayans couuert ses parties honteuses avec
 vne pierre, & les riches despouilles por-
 tées au Connestable, qui s'en alloit reti-
 rant, sans qu'il peust cognoistre autre cho-
 se du mort, sinon qu'il deuoit estre quel-
 que grand Capitaine, iusques à ce que la
 mesme matinée Ianicot, le valet de cham-
 bre, qui s'estoit mis apres son maistre, &
 auoit failly son chemin, fut prins par quel-
 ques coureurs, & mené au Connestable:

*Mort du
 Duc Valen-
 tin.*

par luy fut sceu, apres luy auoir faiët mon-
 strer le harnois & habillemës, que c'estoit
 le Duc Valentin Cesar Borgia, qui auoit
 esté tué: le corps duquel fut trouué par
 l'armée qui marchoit apres luy, en l'estat
 que nous auons diët. En l'arriere garde de
 laquelle estoit le Roy D. Iean en person-
 ne, qui mena grãd dueil de la mort de son
 beau-frere: & l'ayant faiët couvrir d'vn
 manteau d'ecarlatte, le fit porter à Viane,
 & enterrer en la grande chapelle de l'E-
 glise parrochiale de S. Marie, où on lit cet
 Epitaphe en langue Espagnole.

Epitaphe du
 Duc Valen-
 tin.

Aquí yaze en poca tierra

Et que toda le temia,

Et que la pax y la guerra

Per to lo el mundo hazia.

O tu, que vas à buscar

Dignas cosas de loar,

Si tu loas lo mas digno,

A qui pare tu camino,

No cures de mas andar.

Ce qui peut signifier ce que s'ensuit, en
 aussi peu de parolles.

Cy gist en peu de terre

Vn qu'on ha redouté,

Qui par tout ha porté

Et la paix & la guerre.

*Passant qui vas chercher
 Quelque chose louable:
 Pour chose plus notable,
 Plus loin ne dois marcher.*

On remarque en Espagne, pour vne chose digne de memoire, que la mort du Duc Valentin aduint au Royaume de Nauarre, à semblable iour qu'il auoit au mesme Royaume, prins la possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampe-lone, principale de ce Royaume, à sçauoir l'onzième de Mars, auquel on faict la feste de S. Gregoire Pape, & qu'en cela Dieu voulut monstrer quelque tesmoignage de son ire contre celuy qui par mespris de toute religion, auoit quitté l'estat Ecclesiastique, & sa charge pastorale, pour suivre le mestier sanguinaire des armes. Le Connestable eust bien plus desiré qu'il eust esté prins vif, pour en faire vn present au Roy D. Ferdinand. Le Roy de Nauarre à cause de cette mort, entra en telle fureur contre le Connestable, & tous les siens, que mesme aucuns des parents d'iceluy, qui suiuoient l'armée Royale, furent contraints de se retirer, ne s'osans presenter deuant luy, auquel le chasteau de Viane resista pour lors, encor que son armée fust

creuë par les troupes, que luy auoyent
 enuoyé de Castille D. Bernardin de Ve-
 lasco Connestable, & Duc de Frias, & le
 Comte de Nicua, avec lequel & le Comte
 d'Aguilar, le Roy auoit tousiours entrete-
 nu particuliere & estroite amitié: mais il
 passa aux terres du Connestable, où il fit
 toutes les ruines & degasts qu'un ennemy
 irrité peut penser, print la ville de Lerin,
 où il renuersa & brisa le sepulche des pro-
 geniteurs du Connestable, & de la maison
 de Lerin, qui estoit somptueux & de su-
 perbe structure, rasa ses maisons, couppa
 vignes & oliuiers, puis courant & prenant
 le reste de ses places, & chasteaux, partie
 par reddition volontaire, partie par force,
 où il faisoit pendre les capitaines qui luy
 faisoient resistance, le mit en tel poinct,
 qu'il fut contrainct sortir hors du pays, &
 se retirer en Castille vers son beau-frere
 le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, sui-
 ui de plusieurs autres de la factiõ de Beau-
 mont, laquelle demeura pour lors du tout
 atterrée, & les Grammontois releués:
 entre lesquels estoit la Marechaucée du
 Royaume. Et d'abondant obtindrent, à
 l'occasion de la retraicte du Connestable,
 l'Estat d'iceluy, en la personne de D. Al-

*Après guer-
 re contre le
 Comte de
 Lerin &
 extirpation
 d'iceluy
 des terres de
 Navarre.*

phonse Carillo de Peralta, Comte de S. Estienne. Alors se rendirent les chasteaux de Viane & de Larraga : & en cet exil le Connestable viel & despouillé de ses terres, mourut quelques mois apres en Arragon, en la ville d'Aranda. Sa femme Don Leonor d'Arragon deceda pareillement, & en mesme temps, en la ville de Tortose, en Catalogne. Le corps du Connestable ayât esté quelque temps en depost au monastere de Veruela, fut depuis transporté à Lerin, où il est enterré. Son fils Dom Louys de Beaumont luy succeda apres la conqueste & vsurpation de Navarre, faite par le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, en la dignité de Connestable & de grand Châcelier du Royaume, & en tous ses autres Estats & biens, estant par ligne maternelle, nepueu du Roy Dom Ferdinand, & petit fils du Roy D. Iean d'Arragon onzième de ce nom. Il fut bruit que le Connestable & son fils auoyent déja traité avec le Roy Louys douzième de deposseder le Roy Iean d'Albret du Royaume de Navarre, pour en inuestir le Duc de Nemours Gaston de Foix son nepueu, comme dé-ia a esté touché cy dessus, & que Loys de Beaumont le fils D.

François de Beaumont, & D. Pierre Menal de Beaumont allerent en France pour solliciter le Roy à cet affaire, l'asseurâs que toutes choses luy seroyent aisées & favorables: mais le Roy Louys lors empesché en autres affaires, mesmes à renger la ville de Gennes, qui s'estoit rebellée contre luy, n'y voulut entendre. Parquoy retournerent en Arragon D. Louys de Beaumont, & D. Pierre Menal, laissans D. François au service du Roy de France, où il demeura, iusques à ce qu'estant appelé par son pere D. Iean de Beaumont, qui auoit certaine querelle & desfi avec Amador de Lascan, auquel il ne pouuoit respondre, à cause de sa vieillesse, il se vint presenter du regne de ces Roys, au combat, contre Amador: mais sur l'heure du combat s'estât esmeu certain different, sur la qualité des armes, cela les empescha de combattre, consommant toute la journée en disputes. Estant decédé sur la fin de l'an 1507. l'Euesque de Pampelone le Cardinal D. Antoine, en son lieu fut promu, par le Pape Iules ij. le Cardinal de S. Sabine, nommé Facio, mais ayant le Chapitre de l'Eglise de Pampelone esleu des-jà le Cardinal Amand d'Albret du tiltre de saint

Nicolas *in carcere Tulliano*, frere du Roy, pour leur Euesque, fut reietté le Cardinal de S. Sabine, & empesché à prédre la possession de cette Euesché. Parquoy le Pape Iules mit interdict en tout le Royaume de Navarre, au commencement de l'an 1508. *Interdict du Pape Iules 15. au Royaume de Navarre.* qui dura vn an tout entier : & fallut, pour oster ces censures, que le Cardinal par luy pourueu fust Euesque de Pampelone: d'ot il print possession par procureur, & fut l'election faicte par le Chapitre, declarée nulle. Ce Cardinal Facio ne véscut gueres apres. Parquoy le Cardinal Amand d'Albret, frere du Roy reuint en son droict, & fut receu en la place du defunct. L'Archidiaconat de la table de cette Eglise, dignité principale & de grand reuenue, fut baille à D. Iean de Beaumont, pour son fils, nommé aussi D. Iean, frere de D. François de Beaumont susmencionné, lequel estant de retour de France en Navarre, fut non obstant les haines des partialités de Beaumont & Grammont, chery & fauorisé par le Marechal D. Pedro, qui estoit lors le personnage de plus grande autorité, qui fust aupres les Roys D. Iean & D. Catherine, qui iouyssoyent de leur Royaume tranquille & sans bruit, depuis l'expulsion

du Comte de Lerin, & de messire Louys de Beaumont son fils, & autres de la faction Beaumontoise, & auoyent lors l'esprit rédu à le restituer en son ancien estat, & reünir les places qui en estoient distraites, & tenues par le Roy de Castille. A raison dequoy, & pour demander autres droits qu'ils pretendoyent, ils auoyent enuoyé plusieurs Ambassadeurs, au Roy D. Ferdinand, lesquels auoyent r'apporté bonne esperâce d'obtenir ce qu'ils demandoient en la plus grande partie. Parquoy ils auoyent derechef renuoyé le Docteur Jean de Iassu Seigneur de Pauierre, Ladró de Môleon, & le Protenotaire Martin de Laureguiçar, qui estoient du conseil, avec amples instructions de capituler, cōposer & cheuir de toutes leurs pretetiōs en cette forme: Que le Roy d'Arragon Regent de Castille, seroit prié, que s'il faisoit quelque accord avec le Roy de France, les Roys de Nauarre y füssēt cōprins: Que les Ambassadeurs seroyent grande instance au Roy D. Ferdinand, que les villes de S. Vincent, Sos, Arcos, Garde, & Bénédo, & le surplus des places de la Sosierra, tenues par luy, & par la couiōne de Castille, leur fussent restituées, suiüât l'ordonnâce de la feu Royne D. Isabel, à son decés, comme lieux ap-

parrenans à la couronne de Navarre: Que pareillement ils demandassent cōme choses hereditaires, les Duchés de Gandie & de Mombliac, & le Comté de Ribagorça, la ville de Balaguer en Arragon, le Duché de Pegnafiel, & l'Infantazgo de Castille, les villes de Cuellar, Castro Xeris, Haro, & Villalon, & autres terres: & en outre, la somme de quatre cens vingt mille, cēt & douze florins d'or, six sols, huit deniers d'Arragō, baillée en dot par le Roy Charles iij. de Navarre, à son gendre le Roy D. Jean d'Arragon. Voilà les pretensions des Roys de Navarre enuers Castille, dont ils auoyent eu plusieurs esperâces vaines, que raison leur en feroit faicte, mais en effect, le Roy D. Ferdinād, par ses dilatiōs, monstroït assés d'en auoir peu d'enuie, & qu'il attendoit quelque autre occasion de s'acquitter, sans rien rendre de ce qu'il tenoit. En quoy la meilleure excuse qu'il eust estoit la restitutiō de ceux de Beaumōt qu'il sçauoit estre tresodieuse aux Roys de Navarre. L'Ambassade ayāt faicte son deuoir, & perdu plusieurs iournées à la suite de la cour de Castille, s'ē retourna sans riē faire & se deschargea enuers les Roys D. Jeā & O. Catherine, qui pour lors estoyēt en Frâce.

Parquoy ils repasserent les monts & retournerent en Nauarre, où se trouuâs lors que plus ardoient les guerres d'Italie, le Roy D. Ferdinãd qui auoit dessein de mener vne armée en Gascongne en faueur des Anglois, leur enuoya demander passage pour ses gens d'armes, viures & munitions: & pour seureté, qu'ils luy baillassent en depest les chasteaux d'Estelle & Maye en Nauarre & celuy de S. Jean de pied de Port au limite de France, leur promettant ainsi qu'il auoit faiët autresfois, en recoignoissance de ce plaisir, de leur restituer les villes de S. Vincent, Arcos, Garde, & autres de la Principauté de Viane. Les Roys D. Iean & D. Catherine se trouuerent fort empeschés à cette demande: car ils se voyoient fort engagés en chacun des deux Royaumes, de France & de Castille, de façon qu'en ces differents & querelles où estoient ces grands Monarques, prenans le party de l'vn, ils se declaroyent ennemis de l'autre, & voulans estre neutres, ils estoient en proye à tous deux. Estans en cette incertitude, leur propre oncle Amand d'Albret, Seigneur d'Obal, qui estoit lors, en leur cour, Ambassadeur de France, les fit ployer de la part du Roy

Louys son maistre, leur faisant promesses d'infinies faueurs, dequoy essaya en vain de les destourner Mondoguedo Ambassadeur du Roy de Castille, leur protestant & annonçant les maux, qui leur aduindrēt. De cela estant incontinct aduertý le Roy D. Ferdinand, estima auoir occasion propre à ses desseins, pour vnir la couronne de Navarre à celle de Castille. Parquoy fit grandes plainctes de cette resolution & adherence des Roys de Navarre au Roy de France, qu'il appelloit schismatique & ennemy de l'Eglise Romaine, au Pape Iules, lequel ayant vsé des moyens ordinaires, à sçauoir d'admonitions & persuasions paternelles enuers ces Princes, seló la forme & maniere de Rome, de quitter l'alliance des pervers & se ranger avec luy, & ses adherents, voyant qu'ils persistoýent à tenir le party de France, procedda contre eux, par le dernier remede, les declarant, par l'aduis du Consistoire, des Cardinaux schismatiques & heretiques, les priuant & leur posterité, de tous droits au Royaume de Navarre, & de tous leurs biens, & les baillant & transferant au Roy D. Ferdinand, Regēt de Castille: les forces duquel preparées pour passer en Guyēne se trou-

Le Roy de Navarre adhere au Roy de France.

Moyens du Pape & du Roy D. Ferdinand, pour rauer & usurper le Royaume de Navarre & le joindre à Castille.

uerent à propos & seruirent à l'vsurpation de Nauarre. Ayant sceu le Roy Iean d'Albret toutes ces procedures, il enuoya à Burgos D. Alphonse Carrillo Connestable, & D. Pedro de Nauarre, Marechal du Royaume Ambassadeurs, à fin de remedier aucunement aux dangers qui estoient apparêts, lesquels ayans trouué en la cour de Castille messire Louys de Beaumont, & autres exilés, sollicitans avec grande faueur le Roy D. Ferdinand de faire l'entreprise de Nauarre, estimans que c'estoit la seule occasion qu'ils pouuoient esperer d'estre remis, ils furent si mal recueillis, qu'ils n'eurent plus grande haste que de s'en retourner faire rapport au Roy & aux Estats assemblés à Tudele, que toutes choses tendoyent à la guerre. Le Roy D. Ferdinand ayant pour pretexte d'assaillir ce pays, la sentence & arrest du Pape, & pour moyen, les intelligences de plusieurs fauteurs de la faction Beaumontoise les entrailles d'iceluy, estima que ce luy seroit chose aisée de l'vsurper: partant dif-
feta la guerre de Guyenne: Neantmoins pour plus grande iustification, & pour couvrir mieux ses iniustes desseins, de l'vsurpation de Nauarre, qu'il vouloit fai-

re, ayant fait assembler son armée autour de la ville Victoria, dont le Duc d'Albe Dom Federic de Toledé estoit Capitaine general, enuoya de rechef sommer les Roys de Navarre, de mettre entre leurs mains les places, & chasteaux susmentionnés, les aduertissant qu'à leur refus, il se mettroit en deuoit d'exécuter la sentence du Pape, & les despouilleroit non seulement de Navarre, mais de tout ce qu'ils possedoyent en France: Nonobstant lesquelles protestations, le Roy D. Jean, luy refusa passage & la deliurance des chasteaux, alleguant l'amitié & alliance qu'il auoit avec le Roy de France, ne se pouuant persuader que le Roy Dom Ferdinand, lequel il n'auoit iamais offensé, se mist à bon escient à le poursuiure, avec telle rigueur qu'il disoit, mais il se trouua deceu: car le Duc d'Albe eut commandement soudain, que laissant le chemin de Guipuscoa, il entra dans le Royaume de Navarre, pour l'vsurper, ce qu'il fit, se trouuans lors les Roys Jean & Don Catherine à Pampelone, l'armée Castillane estant déja à huit lieux pres d'eux, si despourueuz de tous moyens de résister, que le Roy Jean

Demander inciviles du Roy D. Ferdinand à celuy de Navarre, pour conuerture du dessein qu'il auoit de le despouiller de son Estat.

*Le Roy Ieā
d'Albret
contrainct
se retirer en
France.*

ne sceut prendre meilleur party, que de desloger, & abandonner le Royaume, & se retirer en France. Les habitans de Pampelone, se voyans delaiſſés, luy demanderent, puis qu'il s'en alloit, que c'est qu'ils auoyent à faire: Defendez vous, dist-il, le mieux que vous pourrés, & si vous ne pouvés vous maintenir, rendez vous au Roy D. Ferdinand à quelques bonnes conditions: car de ma part ie donneray bon ordre qu'il ne iouyra gueres de Nauarre. La Roync Catherine trouua estrange que le Roy son mary laissast si tost son Royaume, auant que l'armée de Castille fist aucun notable effort: mais il partit, parauanture pour la desfiance qu'il auoit des Pampelonois qu'il ſçauoit estre affectionnés au Comte de Lerin, & à la faction Beaumontoise, nonobstāt toutes remonstrances qu'elle luy ſceust faire, le xxij. Iuillet l'an 1512. disant qu'il aymoist mieux viure pariny les bois & montagnes que d'estre prisonnier en ses terres. Sa retraite fut par le val de Baztan, & le chasteau de Moya, & s'en alla à la Cour de France, laissant la Roync sa femme à Pampelone, laquelle y ayant encores seiourné deux iours apres luy, le suiuit avec le Prince Henry son fils,

& trois filles, & l'ayant attainct, entre autres propos pleins d'amertume, luy dist:

O Roy, vous demeurez Iean d'Albret, & ne pensez plus au Royaume de Navarre, d'autant que pour auoir esté superfluemēt bon, vous en aués esté moins estimé des

*Paroles piquantes de
La Royne
Catherine
au Roy son
marry.*

vostres, & vous estes perdu, vous & vostre Royaume. Aucc ces Princes partirent du Royaume le Marechal D. Pedro & plusieurs autres gentilshommes de la part de

Grammont. Le Comte de Lerin D. Loys de Beaumont auoit telle intelligence en la Cour & en tout le Royaume de Navarre,

*Faction de
Beaumont
en la Cour
de Navarre.*

qu'il auoit particulier aduis de tout ce qui s'y faisoit & ordonnoit, dont il aduertissoit le Duc d'Albe, lequel marchant auant, se campa à deux lieües pres de la ville de Pampelone, ayant en son armée six mille hommes de pied, & mille & cinq cens cheuaux legers Castillans, sans le renfort de ceux de Beaumont, & de leurs amis, parents & partiaux. Les habitans de Pampelone enuoyerent au deuant, demandans au Duc d'estre receuz à certaines loix & conditiōs (car de se defendre ils n'en auoyent ny le pouuoit, ny possible la volonté) ausquels fut respondu par le Duc que c'estoit aux vainqueurs de donner loy aux vaincus.

Pattant qu'ils aduisassent de se rendre librement en ses mains, ou s'attendissent d'endurer toutes les miseres & calamités qu'on a de coustume voir aux prinſes des villes. A raison dequoy ils retraignirent leurs demandes à l'obſervation de leurs anciens priuileges & libertés: ce qui leur fut octroyé, & outre ce aucunes prouiſions pour l'eſtat preſent. Entre les articles qui leur furent accordés, les principaux furent les ſuiuans: Que le Duc d'Albe ſeroit deſormais deſenſeur & moyenneur des habitans de Pampelone es demandes & requeſtes qu'ils feroient aux Roys D. Ferdinand & D. Jeanne, pour choſes ou honorables, ou profitables: Que ceux qui demoureroyent vaſſaux & ſeruiteurs des Roys de Caſtille ſeroient conſerués & maintenus en leurs biens & eſtats, ſalaires, rentes & penſions qu'ils auoyent accouſtumé de reccuoir des Roys precedents: qu'aux autres qui ſe retireroyent, ſeroient payées ſeulement telles choſes, juſques au iour de la redditiõ de la ville: que les receueurs Royaux recouureroyent les rentes, reuenus, gabelles, & autres emoluments de la couronne, comme ils auoyent accouſtumé, à la charge qu'ils reſideroyent en la ville

Conditions
accordées à
La redditiõ
de Pampelone.

ville de Pâpelone: que les gages des Conseillers & Presidents de la iustice, & Auditeurs des Comtes Royaux, & autres officiers & magistrats des Roys Dom Iean & D. Catherine, leur seroyent payés, à la charge de residence à Pampelone: Que les habitâs de la ville demeureroient bõs seruiteurs des Roys D. Ferdinand & D. Ieanne, & moyennant ce iouyroient de leurs biens meubles & immeubles, droits & priuileges anciens: & pareillement ceux qui auoyent fuiuy les Roys D. Iean & D. Catherine, si dedans trente iours, ils reuoyent au pays: Que les habitans de Pampelone ne seroyent tenus de donner logis à aucun, sans payemêt, non plus que ceux de Sarragosse, Valence & Barcelone: Que les Seigneurs & gentilshommes, qui dans le terme de trente iours, se rangeroyent au seruiçe des Roys D. Ferdinand & D. Ieanne, seroyent bien & honorablemêt traités en leurs personnes & biens, sans estre recherchés de crimes quelconques, qu'on pourroit mettre en auant, du temps des dissentions & partialités passées, de Beaumont & de Grâmont: Que quand ils marcheroient en guerre, leurs priuileges & rangs, quant à leurs personnes & degrez,

leur seroyent gardés ainsi que du temps des Roys precedents: Que les droits de prouisiõs de viures, draps de soye, deniers & autres choses deües par les Roys Dom Iean & D. Catherine, à leurs officiers, ci-toyens de Pampelone, rangés au seruice des Roys de Castille, leurs seroyent payés, moyennant bons & authentiques ensei-gnements: Que si aucuns de ces Articles se trouuoïët au preiudice d'autruy, le iuge-ment en seroit deféré aux Roys de Castil-le D. Ferdinand & D. Ieanne la fille. Plusieurs autres chefs furët mis en auant, partie accordés, partie r'enuoyés au Roy & son Conseil, mais ceux cy sont les plus notables: lesquels articles furent promis & jurés par le Duc d'Albe, au nom & par le consentement des Roys de Castille, le vingt quatriesme Juillet, present D. Louys de Beaumont Connestable, D. Antoine d'Acugna Euesque de Cuenca, Pero Lopes de Padilla, Ferdinand Suarez de To-lede, & autres Seigneurs. Et bien que le Duc eust accordé de n'entrer dedans la ville que le lendemain, à fin qu'il ne fust reproché aux habitans, qu'ils s'estoyent rendus presque auant que voir l'ennemy, si est-ce que le Côte de Lerin, des-ja Con-

nestable de Navarre, y entra le mesme iour xxiiij. & le xxv. le Duc, avec le reste de l'armée. Ainsi, par l'usurpation & tyrannie des Roys de Castille, au lieu de faire droict & raison aux Roys de Navarre, de leurs iustes pretentions, villes, places & deniers que les Roys de Castille leur detenoyent, comme ha esté dict cy deuant, demeurèrent despouillés les Roys D. Iean & D. Catherine de leur Royaume de Navarre, qu'ils auoyent tenu dix-huiët ans & demy ensemble, & la Royne seule pres de dix ans, apres la mort de son frere François Phebus: & des ce iour xxv. de Iuillet 1512. iour de S. Iacques. Navarre, par cette in-
Union de
Castille &
Navarre.
 iuste conqueste fut reünie à la couronne de Castille 468. ans, apres que du temps du Roy D. Sancho le grand & par sa mort, il en auoit à iuste cause, esté separé.

Après la reddition de la principale ville, le Duc d'Albe fit sommer les autres lieux forts du Royaume, de se rendre, leur promettant s'ils le faisoient, qu'ils seroyent traitez, avec la mesme clemence que Pampelone, sinon qu'il les assailliroit & poursuuroit à feu & à sang, comme sectaires de Princes, declarés schismatiques & heretiques, ainsi qu'ils disoit. Au commen-

cement aucunes villes se monstrerent difficiles: mais ayans apres pensé à eux, les villes de Lumbier, Sanguette, Montreal, Olite & Tafalla, & la ville de Tudele, se rendirent: le chasteau de laquelle tint bõ pour les Roys iniustement dechassés, comandant en iceluy Denys de Deça, notable Gentilhomme & bon seruiteur de ses maistres: Ceux du val de Ronçal & du val d'Amescoa se confians en la force naturelle de leur pays montueux, ne firent compte aucun de se rendre. Le Roy Dom Ferdinand qui estoit à Burgos, entendant le succès de son iniuste conqueste, enuoya renfort de gens au Duc d'Albe: & pour mieux iustifier ses actions & leur donner couleur, depecha l'Euesque de Zamora D. Antoine d'Acugna en France, Ambassadeur vers le Roy Ican, luy offrât que s'il vouloit se departir de l'amitié & alliance du Roy Louys, il luy rendroit son Royaume de nauarre: l'Euesque ne paruint point iusques au Roy Ican, luy porter ceste Ambassade pleine de moquerie & de feintise: car nonobstant le priuilege des Ambassadeurs, il fut arresté prisonnier en Bearn, d'où il ne sortit que moyennant grosse rançon. Pour cette cause, le Duc d'Albe

Denys de Deça fidele au Roy Ican d'Albret.

Ambassadeur du Roy D. Ferdinand arresté prisonnier en Bearn.

estoit sur le point de passer en Bearn, à fin de vèger l'iniure qu'il disoit auoir esté faite au Roy son maistre & à son Ambassadeur, ne cōsiderant, sous l'arragance Espagnole, que l'iniure de son maistre enuers les Roys qu'il auoit despouillés & iniustement priuez de leur Royaume, estoit bien plus grande, & digne d'estre vangée, mais voyant les places de Tudele, Olite, Tafalla & Estelle commander aucunement à s'esmouuoir, au bruit, qui courroit de la venue du Roy Iean, avec vne armée Françoise, il demeura en Nauarre, où ayant ordonné les choses, en maniere qu'il sembloit qu'ōs'en peust asseurer, il fit alsēbler les principaux hōmes de Pāpelone, au Cōuēt S. François, & leur ayāt fait vn long discours pour iustificier & couvrir cette inique vsurpation du Royaume de Nauarre, par le Roy son maistre, les requit de prester le sermēt au Roy D. Ferdinand, lesquels demanderent trois iours de terme pour y penser: lesquels expirés, ils dirent qu'ils estoient contens, de faire le serment, comme subiects, mais nō cōme vassaux: Quelle difference, demanda le Duc, faiētes vous entre vassaux & subiects? En ce, dirent-ils, que vassal s'entend celuy que le Seigneur peut bien,

ou mal traiter, ainsi qu'il luy plaist, mais le subiect doit estre bien traité de luy. Alors le Duc leur ayant remonstré qu'il ne falloit qu'ils doutassent que le Roy ne les voulust bien & favorablement traiter en toutes choses, & leur alleguant plusieurs raisons, à son aduantage, les induisit à prestre le serment, & faulser la foy promise à leur Roy, s'estans monstré traistres & infideles en leur reddition trop volontaire, & fots en contrefaisans les fins, de demander temps d'aduis, apres qu'ils sont entre les mains de l'ennemy (auquel neantmoins ils auoyent tousiours esté enclins, par les pratiques des Beaumontois) ou de ceux qu'ils font semblant de leur estre aduersaires, pour excuser leur desloyauté, ou lâcheté, enuers leurs Princes legitimes & naturels dechassés de ce Royaume. Car en toutes les guerres & differents, que ce Royaume ha eu des son commencement, avec les Roys de Castille & Arragon, la ville de Pampelone ne s'estoit iamais rendue à aucun Prince de Castille ou d'Arragon, que ceste seule fois: ce qui demonstre sa perfidie, & l'intelligence de ses habitans avec l'ennemi, quelque mine qu'ils ayent faict. Tant y a qu'ils recogneurent le Roy

D. Ferdinand pour leur Roy, lequel partāt de Burgos, s'aprocha de Nauarre, iusques à Logroño, où il demeura le reste de cette année là, pour entendre à defendre & se conseruer cette nouvelle proye de l'Estat & Royaume Nauarrois ainsi cauteleusement & facilement vsurpé, mais difficilement retenu & possédé, apres l'vsurpation. Car le Duc d'Angoulesme François de Valois, qui fut depuis Roy de France, mena vne armée Françoisse par la Guyenne, pour rembarrer les forces Espagnoles & Angloises, & en cette armée estoient le Roy Iean d'Albret, Charles de Mompensier Duc de Bourbon, Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, les Seigneurs de la Palisse & Longueuille, & autres, faisans environ 40. mille hommes & quatre mille cheuaux. Sur la fin de l'an 1512. s'aduança le Roy de Nauarre avec six mille hommes de pied, & mille cheuaux, accompagné des Seigneurs de la Palisse, & Longueuille, & entra en son pays par le val de Ronçal, où il gaigna Burgui, ayant taillé en Pieces les Espagnols qui estoiet en garnison, & leur chef Valdes, capitaine de la garde de leur Roy D. Ferdinand. D'autre costé le Duc d'Angoulesme fit entret en Guipus-

Armée Françoisse contre les Espagnols.

Le Roy Iean d'Albret en son pays de Nauarre avec armée.

coa, avec dix mille hommes de pied, & quatre cens cheuaux, les Ducs de Bourbõ, & Seigneur de Lautrec, lesquels destruirēt Vrum Vrançu, Oiarcum, & les villes de Hornam & Renterie, & assiegerent S. Sebastian: mais tost se partirēt & se vint ioin- dre le Vicomte de Lautrec avec les forces du Roy Iean, qui marchoit contre Pam- pelone. A lors estoit capitaine de Fontara- bie, Diego Lopes d'Ayala, Seigneur de Ccuole, qui y fit faire la plate forme appel- lée de Diego Lopes du costé de France. En l'armée du Roy Iean estoit le Maref- chal D. Pedro, & plusieurs de la faction de Grāmont, les partisans desquels espars par le Royaume, firent reuolter plusieurs pla- ces au party du Roy, comme Ieã Ramires de Baquedã Seigneur de S. Martin, la ville d'Estelle, messire Ladron de Mauleon, cel- le de Mirãde, Martin de Goni, Tafalla, Pe- dro de Rada, celle de Murillo, messire Iay- me Velez de Medran, Sainte Care, & au- tres, par autres. Le Roy estimoit que la vil- le de Pampelone en feroit de meisme, mais il fut deceu. Sur cela, l'Archeuesque de Sarragosse D. Alphõse d'Arragon, fils ba- stard du Roy D. Ferdinand, enuoya six cēs hõmes de Teruel, Darrora & Albarrazin,

Plusieurs
places re-
tournent en
l'obeissance
du Roy Iea.

pour entrer dedàs Pâpelone, lesquels pas-
 sans à demye lieuë près de S. Martin, furêt
 assaillis par nonante Ronçalois à pied, &
 cinq de cheual qui les desfirent, & les des-
 pouillerêt tous en chemise, & les réuoye-
 rent: le Colonel desquels alla à Olite de-
 mander secours, mais peu s'en fallut que
 l'Archeuesque ne le fist pendre. Antoine
 de Fonseca s'enferma en Pâpelone, & D.
 François de Beaumont cousin du Conne-
 stable assaillit Estelle, & print la ville, mais
 non le chasteau, & recouura celuy de Ber-
 mette, & D. Pedro de Beaumont frere du
 Connestable, le chasteau de Montjardin.
 Le Duc d'Albe estant en ces entrefaiçtes,
 comme enclos entre les armées du Duc
 d'Angoulesme, & celle du Roy de Navar-
 re, les trôpa euadant par chemin desuoyés
 & s'en alla rendre avec son armée à Pam-
 pelone: & à fin que le siege du chasteau
 d'Estella n'entretinst par trop, & avec des-
 tourbier, les forces du Roy de Castille, fut
 enuoyé de renfort à ceux qui l'assiegeoyêt
 D. Diego Hermandes de Cordoue. Par-
 quoy Iean Ramires de Baquedan, pressé
 extremément fut contraint de le rendre, à
 cōdition de sortir armes & bagues sauues,
 & enseignes desployées, refusât les grâdes
 offres que le Roy D. Ferdinād luy offroit,

Victoire de
 90. hommes
 sur 600.
 Arragonois.

s'il vouloit demeurer à son seruice : Ainsi arriua ce bon cheualier au camp du Roy de Nauarre : la ville de Larraga defendue par vn capitaine François, fut aussi réduite à paches : le Roy de Nauarre print par force le chasteau de Tiebas, où estoit la Dame de Gurendayn de la maison d'Artieda, laquelle il laissa aller libre, & ayant receu nouueau renfort de deux mille Allemans, assiegea du costé de la porte de S. Nicolas, la ville de Pampelone, où furent faictes plusieurs sorties & escarmouches, par où le Roy de Nauarre cogneur que la force des assiegés estoit grande. Le Duc d'Albommit dehors aucuns de la partialité de Gramont qu'il eut pour suspects, & ayant visité les endroits de la ville qui pouuoient estre dâgereux, & mis bon ordre par tout, reparamant les breches que les ennemis faisoient avec leur furieuse batterie, il se prepara pour soustenir l'assaut, qui fut baillé vn Sammedy xxvij. de Nouembre, où les assaillans furent repoussés, avec grande perte. Cependant le Roy D. Ferdinand residét à Logrogno, aduertty de l'estat des affaires, auoit assemblé les forces d'Alaua, Biscaye la Rioya, partie de Guipuscoa, & nonobstant le danger des François, bon-

*Pampelone
assiegée par
le Roy leã.*

*Assaut sou-
tenu.*

ne partie de l'armée desquels estoit enco-
 re en ses limites, amassa iusques au nom-
 bre de 15. mille hommes combatans, assi-
 gnant leur rédez vous au Pont de la Roy-
 ne, où il enuoya le Duc de Nagera D. Pe-
 dro Manriques, surnommé le fort, capi-
 taine general de cette armée, au bruit de
 laquelle le Roy de Navarre hors d'esper-
 rance de pouuoir prendre Pampelone &
 en grande necessité de viures, ioinct l'hi-
 uer qui harassoit son armée, leua le siege, le
 dernier iour de Novembre, par le conseil
 & persuasion du Seigneur de la Palisse, &
 autres experimentés capitaines. Le lende-
 main premier de Decembre, arriua le Duc
 de Nagera avec son armée, d'ot on n'auoit
 plus que faire, puis que le siege estoit leué,
 lequel pour cette raison, refusa la bataille,
 que les François luy enuoyerent presen-
 ter, par vn Roy d'armes. Ainsi s'en retour-
 na le Roy Iean d'Albret, plaignant son
 malheur au deça des Pirenées, aux de-
 stroits desquels monts, l'arrieregarde de
 l'armée Françoisse fut trauaillée par les
 Guipuscoans & autres montagnars, & cō-
 trainte laisser en la montagne de Velate, &
 de Leysondo, partie de leur artillerie qui
 fut trainée à Pampelone, avec grâde feste,

*Siege leué
 de deuant
 Pampelone.*

1513.

des Castillans. Le Duc d'Albe demeura Vice-Roy en Nauarre, qu'il mit tout en l'obeissance du Roy D. Ferdinād, excepté le chasteau de Moya, qui tint long temps pour les Roys de Nauarre dechassez iniustement cōme dict est, lesquels cependant ne cessoyent de solliciter le Roy de Frâce, pour le recouurement du Royaume. L'an 1513. au moys de Feburier, mourut à Rome le Pape Iules, qui auoit esté cause de la perte & ruine des Roys de Nauarre: & y eut trefue entre le Roy de Frâce & le Roy D. Ferdinād pour vn an. Ce qui assura au Roy Dom Ferdinand son vlturpation du Royaume de nauarre, duquel les Seigneurs & Estats, apres la retraite des François de deuant Pampelone, luy deputerent le Connestable D. Louys de Beaumont Cōte de Lerin, pour luy prester le serment foy & hommage, & estant le Duc d'Albe retourné en Castille, demeura en son lieu Vice-Roy en Nauarre D. Diego Fernandes de Cordoue, qui fut Marquis de Comarès. En cette mesme année le Roy de France Loys 12. qui auoit faiēt la guerre en Italie, se reconcilia avec le Pape, & se souzmit au Concile de Latran, enuoyant pour prester obeissance pour luy, & le Clergé de Frâce,

six prelats de ceux qui auoyent assisté au Concile de Pise: partât obtindrét le Roy, & iceux planiere remission & absolution de de tout le passé, & tous ses partisans: à cause dequoy, le Roy de Castille, qui souz pretexte de la sentence donnée par le Pape, contre les Roys de Navarre, pour estre partisans du Roy de France, auoit vsuré leur Royaume, le deuoit & deuroit rédre & restituer, s'il n'estoit plus commandé de son ambition, que de l'observation de l'equité & de la raison, se sachant, bien qu'à tort, preualoit de la césure Ecclesiastique, pour occuper les Estats d'autruy, mais la sachât aussi mespriser, voire Dieu mesme, plustost que rendre par la raison vn pouce de terre, qu'il aura iniustement, ou souz quelque specieux pretexte, & illicite moie vsuré sur autruy. En l'année 1515. mourut^{1515.} le Roy de France Louys xij. le premier de Janvier auquel succeda François Duc d'Angoulesme premier de ce nom, Prince en aage florissant, braue & vaillant, qui bailla sa belle sœur madame Renée de France, fille deuxiesme du Roy defunêt Louys douziesme en mariage au Prince Charles d'Autriche, moyennant six cens mille escuz & le Duché de Berry en dot, & en outre fut lors contracté

& accordé que le Prince Charles seroit moyenné enuers le Roy D. Ferdinand son ayeul, pour le rétablissement des Roys Jean d'Albret, & D. Catherine sa femme au Royaume de Nauarre: & pour cet office, que le nouveau Roy François ayderoit au Prince Charles, qui commanceoit desja à gouverner ses États du pays bas, de gens & nauires, quād apres le decez, qu'on iugeoit prochain, du Roy D. Ferdinand hidropique, il luy conuiendroit passer en Espagne, où il craignoit auoir quelque contrariété, par son frere D. Ferdinand qui estoit nourri & fort aymé en Espagne.

1516.

Le Roy D. Ferdinand mourut l'an 1516. le xxij. Ianuier, en l'age de 63. ans, ayant regné 41. an vn mois, & neuf iours, en ce cōpris le temps que regna le Roy D. Philippe d'Austriche. Apres sa mort, le gouvernement de Castille n'estoit pas encore biē assuré & exempt de troubles, quand on y eut nouvelles que le Roy de Nauarre Jean d'Albret s'acheminoit avec vne grande armée de François, pour le recouurement de son Royaume: dequoy le Cardinal Ximenes Regent, se trouua en peine, n'ayāt forces, encores suffisantes, pour asséurer tant d'affaires, & sachant bien que

le Viceroy de Navarre D. Federic d'Acuña n'estoit pas pourueu comme il falloit. Parquoy par l'aduis & à la requeste des grands Seigneurs, il establit à la defence de ce Royaume D. Antoine Mâriques de Lara, fils de D. Pedro Duc de Nagera, lequel de bonne volonté offroit de prendre cette charge en temps si dangereux, & qui auoit les terres voisines à Navarre, d'où il pouuoit tirer prompt secours en tout euenement. Et dit-on qu'il fut proposé au conseil de Castille, non seulement de demanteler toutes les villes, & fortes places du Royaume, à cause des esmeutes qui s'esleuoient en ce temps là en Navarre, mais aussi de laisser toute la terre en friche, pour seruir de pastures aux troupeaux : les demantelemés eurent depuis lieu, mais quant à la desolation des champs, cela sembla chose trop inhumaine. Le Connestable de Castille D. Inigo Fernandes de Velasco ennemy inueteré du Duc de Nagera, essaya d'empescher que son fils allast en ce gouuernement, comme celuy qui auoit alliances parmy la faction de Grammont, & craignoit tousiours la ruine d'icelle. Parquoy il fit des protestations & autres diligences d'office à l'encontre du decret

*D. Antoine
Mâriques
de Lara Vi-
ceroy de
Navarre.*

*Inhumain
conseil pour
rendre Na-
uarre de-
serte.*

sur ce faiët au conseil : par où furent tellement dilayées les prouisions qui estoient requises à si euident peril, que si les François eussent vn peu poussé leur aduenture, ils se faisoient facilement maistres de Pampelone, & de tout le Royaume. Leur armée entrât lentemēt par les Pirenées du costé de Moya & Ifana au val de Ronçal, fut arrestée & desfaicte par la diligence du Colonel Ferdinand Vilalua de Plaisance. Le Marschal D. Pedro qui en estoit conducteur & son frere Diego Velez & autres Seigneurs Nauarrois furent prins & enuoyez en Castille, en diuerses prisons, cependant que le Roy Jean d'Albret cōbarroit le chasteau de S. Iean, aux pieds des monts Pyrenées, lequel ayant entendu la desfaicte de ses gens, s'en retourna en France, hors de toute esperance de iamaï recouurer son Royaume. On fit courir bruit, qu'il fut trouué dedans vn coffre de bagage du Marschal prins, quelques lettres du Connestable de Nauarre Dom Louys de Beaumôt, & d'autres Seigneurs Nauarrois, qui auoyent vn remorts de voir cette ancienne & noble couronne abolie & reduite en Prouince. Autres disoyēt que la Comtesse sa femme D. Briande

de Manriques sœur du Duc de Nagera, esleu Vice-Roy de Nauarre, ayant decouvert ces menées par certains papiers qui luy estoient venus aux mains, en aduertit le Cardinal Ximenez, lequel manda au Vice-Roy D. Federic d'Acugna de se saisir de la personne du Connestable de Nauarre, mais comme le capitaine Pigarro luy voulut mettre les mains dessus, il se sauua & se tint sur ses gardes, iusques à la venue du Duc de Nagera son beau-frere, Vice-Roy & gouverneur au Royaume. A cette cause la Comtesse sa femme n'osa depuis se trouuer en sa compagnie.

Estans par la desfaiëte de l'armée Françoise, les affaires de Nauarre en estat assez asseuré pour Castille, le Cardinal fit commander les demolitions des forteresses par tout le Royaume, à la sollicitation & par le conseil du Colonel Vilalua, ou bien pource que des-jà il s'estoit mis cela en teite: ce que ceux qui sont venuz apres luy ont trouué vtile & profitable: car il est certain qu'aucuns & la plus part des Nauarrois ne pouuoient oublier leurs Roys propriétaires & legitimes: & ne faut douter que si les forteresses fussent demeurées en estat, qu'ils n'eussēt eu courage & cher-

ché occasion de se deliurer de cette subiection & tyrânie Espagnole, mais se voyâs desnués de retraites, ils se sont contenuz. Et en ces demolitions le Cardinal voulut espargner vne grande despense qu'il luy eust cōuenu faire à entretenir tant de garnisons, comme il estoit necessaire en vn Royaume nouvellement vsurpé. Tout fut donc abbattu & dementelé, excepté la ville de Pampelone, le chasteau d'Estelle, & les villes de Lombier & du Pont de la Royne, que le Connestable D. Louys de Beaumont obtint pour quelque tēps, de son beau-frere. Le chasteau de Marzillo, lieu fort d'affiette, & d'artifice sur le fleuve Arragon, eschappa cette furie par la vertu de D. Anne de Velasco Marquisse de Falses, laquelle haussa le pont leuis aux Commissaires deputez à ces demolitions, disant qu'elle garderoit bien la place, iusques à la venue du Roy Charles, & les empescha. Entre autres edifices qui tomberent par cette tyrannique calamité, on regretta fort le Conuent de sainct François d'Olite, lieu ancien & reueré. La mort du Colonel Vilalua ensuiuit bien tost apres, comme par vne vengeance diuine, soupçoné neantmoins, auoir esté caücé par

le Connestable D. Louys de Beaumont, lequel le rencontrant pres de sa maison de Lerin, sur le chemin d'Estelle, l'inuita à soupper avec luy, où on creut qu'il luy fit bailler du poison, dont il mourut aussi tost qu'il fut arriué à Estelle. Ce fut pour la haine qu'il auoit acquise enuers tous les Nauarrois, en ce qu'il auoit esté l'instrument des demolitions & demantelemens des fortresses de Navarre. Le Roy Jean d'Albret, ennuyé de voir ses affaires desesperées, mourut aussi en l'an 1517. & fut mis, par forme de depost en l'Eglise Cathedrale de Lescar en Bearn : car il auoit ordonné d'estre enseuely & enterré en la grande Eglise de sainte Marie de Pampelone. Sa mort aduint cinq ans, neuf mois & vingt iours apres qu'il fut despouillé de son Royaume, par la tyrannie du Castillan, qui luy estoit redeuable. La Royné Catherine suruescut à son mary enuiron huit mois, & ordonna par son testament que son corps fust enseuely en l'Eglise Cathedrale de Sainte Marie de Pampelone, pour conseruer son droict au Royaume de Navarre, laissant heritier d'iceluy son fils Henry d'Albret.

*Mort du
Roy de Na-
uarre Jean
d'Albret.*

1517.

*Mort de la
Royné Ca-
therine de
Navarre.*

Elle mourut au mont de Marsan, aagée de quarante sept ans, & fut mis son corps à Lescar en Bearn, aupres de celuy de son mary.

*De Henry I I. de ce nom, surnommé d'Albret
trente-sixiesme Roy de
Navarre.*

Henry d'Albret II. de ce nom aagé de quatorze ans, succeda à son pere Iean d'Albret, & à la Royne Catherine sa mere qui estoit heritiere propriétaire du Royaume de Navarre, au tiltre & droicts du dict Royaume qui luy appartenoit, & aussi à iuste cause, il s'intitula Roy de Navarre, encores qu'il en fut spolié, contre toute raison, par la trahison Castillane, palliée du pretexte susdict. Aussi tost que le Vice-Roy du Royaume de Navarre, pour le Castillan, entra en son gouvernement, il fit assembler les Estats à Pampelone, & prester le serment au Roy Charles d'Autriche, & à la Royne D. Ieanne sa mere: iurant aussi iceluy de leur part, & par forme, l'observation des priuileges du pays. Et pour-ce qu'à cause des factions, esquelles ce Royaume estoit

d'ancienneté diuise, on auoit accoustumé d'eslire le conseil, ou cour de iustice de pareil nombre de chacune des parts Gramontoise & Beaumontoise, le President duquel conseil estant esleu au sort, de l'une des factions, fouloit volontiers le party contraire, le Cardinal fit en sorte que l'ordre estably premierement par le Roy Iean d'Albret, & cōtinué, par l'vsurpateur du Royaume, le Roy D. Ferdinand, fut suiuy: à sçauoir de leur bailler vn Presidēt estrangier, nonobstant que les Nauarrois sollicitassent en la cour du Roy en Flandres, pour reuoquer en vsage l'ancienne coustume. Il osta pareillement le gouuernement de Pampelone à vn Arragonois nommé Ferrera, & y mit vn Castillan, ayant remonstré au Roy vsurpateur, que les Arragonois & Nauarrois, de tout tēps s'estoyent mal entendus ensemble: resista aussi au Cardinal d'Albret, lequel par la faueur du Pape, vouloit iouyr de son Eueché de Pampelone, d'où il auoit esté chassé: & tout cela se faisoit, pour vne plus grande assurance de ce Royaume vsurpé, par le Castillan, & pour abolir le nom & la race d'Albret, & ruiner leurs partisans. Apres ces choses y eut de grandes diuisions.

en Castille, esquelles estoit aduenü, que se trouuans les gouuerneurs foibles & mal pourueuz de plusieurs choses, ils furent contraints de se seruir des gens de guerre qui estoient es garnisons de Nauarre, & tirer plusieurs pieces d'artillerie de Pampelone & d'autres places de ce Royaume. Ce qui donna occasion à aucuns, affectiõnez à la maison d'Albret & de Foix, & au vray & legitime heritier de ce Royaume, Henry 2. d'Albret d'auoir secretes intelligences en Bearn, & en France. A la faueur desquels, le Roy François premier enuoya André de Foix Seigneur d'Asperault, frere puisné d'Odet de Foix Seigneur de Lautrec, lequel recueilly par ceux de la faction de Grammont, print le chasteau de sainct Iean de pied de Port. Et pour cette cause, le Duc de Nagera Dom Antoine Manrique se trouuant surprins, ioinet que la ville de Pampelone, commençoit à faire tumulte, sortit d'icelle, & se retira en Castille, abandonnant sa maison à sac au peuple. Au deslogement du Viceroy Manrique, demoura au chasteau de Pampelone, en garnison avec les autres soldats vn certain Int-

go de Loyola , premier Auteur des Iesuites , & ennemy obstiné de la maison d'Albret : Car estant le chasteau assailly par le peuple qui se vouloit , à la venuë des François , souz la conduite du Seigneur d'Asperrault , deliurer du ioug Espagnol , vn coup de canon estant tiré par les assiegeans , en certain endroit , auquel d'auanture se rencontra ce personnage , il eut les deux pieds brisés , des pierres qui furent rechassés par le boulet , tellement qu'il tomba du haut du chasteau en bas , fut retiré pensé & guaranty de mort. Mais se voyant mutilé & inutile deormais au metier des armes , il quitta le monde , & s'addonna aux choses spirituelles , & donna origine à ceux que depuis l'on a nommé & que l'on nomme encores Iesuites , lesquels depuis , comme l'on pourra voir cy apres , ont herité non tant de la reigle sainte & changement de vie de ce Pere , que de l'holile ardeur , de laquelle auant sa conuersion à la vie Religieuse & spirituelle , il s'estoit monstré enflammé , contre la maison d'Albret vraye & legitime heritiere du Royaume de Navarre , maintenant vsurpé & possédé par le Roy de Castille.

Aussi tost que le Duc de Nagera se fut retiré de Pampelone, les habitâs establirent pour leur capitaine, le Seigneur d'Ofoyen, qui auoit esté au seruice du Roy dict Catholique. Le Seigneur d'Asperraut, poursuivant sa victoire, fut rencontré dans les monts Pyrenées par aucuns deputés du val de Ronçal, qui luy prestèrent obeissance, & luy donnerent aduertissement de l'estat du pays, avec lesquels il passa à Pampelone, & s'en rendit maistre, au nom du Roy Henry 2. au moys de May. Le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont desiroit d'aller le trouuer, mais on luy refusa saufconduit pour le retour. Ne trouuant le Seigneur d'Asperraut aucune résistance en tout le Royaume; le reduisit & rangea en peu de iours, en l'obeissance de son Roy naturel & legitime: & se seruant de l'occasion des guerres ciuiles de Castille, & ayant bonne intelligence avec les communautés, passa la riuere d'Ebro, & alla mettre le siege deuant Logrogno, par conseil assez mal digeré & temeraire. Dedans la place s'estoit enfermé D. Pedro Velcz de Guevara, avec quelque nombre de gens de guerre, qui resisterent vertueusement à l'armée Françoisse, auxquels donna grande faueur

*Le Seigneur
d'Asperraut
se rend ma-
istre de Pâ-
pelone pour
Henry ij.
Roy de Na-
garre.*

la victoire de Villa Laria obtenue par les Vice-Roys de Castille, contre l'armée des communs, comme l'on peut voir en l'histoire de Castille. A ceste cause les victorieux s'advancerent avec le Duc de Nagera, qui avoit fait levée de gens, depuis Burgos jusques à la mer, donnant charge de Colonel, des soldats Guipuscoans à son fils D. Jean Manriques de Lara, ieune Seigneur de l'age de 15. ans seulement: & des Biscains à Gomes Gonçales de Butron, Seigneur de Muxica & de Butron: lesquelles forces qui estoient grandes contraignirent les François de lever le siege, & repassans la riviere, retourner en Navarre, ayans en queue l'armée Castillane si prochaine, qu'ou les François soupoyent, les Castillans disnoyent le iour apres. Les armées estans arriüées pres de Pampelone, le Seigneur d'Asperraut accompagné de plusieurs Navarrois, fut d'avis de tourner visage & hasarder la bataille: mais fort inconsiderément: car lors il n'avoit nombre de gens de guerre, pour resister à la puissance qui luy estoit opposite, & n'eut la patience d'attendre partie de ses forces, qui estoient à Tafalla avec le Seigneur d'Ollaqui, & à Pampelone, & vne nou-

uelle levée de six mille Navarrois, qui se pouvoit ioindre à luy le lendemain, ou l'autre suiuant. Parquoy s'estas approchez les vns des autres, apres que l'artillerie eut donné, quand on vint aux mains, la cavalerie Françoisse fit merueilleux deuoir, mais leurs gens de pied, qui estoient la plus part Gascons & en petit nombre ne peurent soustenir l'effort de leurs ennemis, & se mirent en route: ce qui leur fit quitter le chāp & laisser la victoire aux Vice-Roys. En cette bataille donnée pres le bourg de Noayn & port de la Riniega, moururent plusieurs Castillans, & que François que Navarrois pres de cinq mille hommes, & entre iceux D. Charles de Mauleon & D. Jean de Saraza: le capitaine S. Martin, & Charles de Nauasques. Le general mesme de l'armée Françoisse fut blessé qui se rēdit à D. François de Beaumont: le Seigneur de Tournon y fut aussi prins, D. Pedro de Navarre, fils du Marschal D. Pedro prisonnier à Simanca, se sauua en France, avec D. Arnaud de Grammont, D. Federic de Navarre & autres en grand nombre. Souz la faueur de cette victoire, fut reprise la ville de Pampelone, sans aucune difficulté, par les Castillans; & à l'exem-

*Route de
l'armée Françoisse
souz le sieur
d'Asper-
ranc.*

*Pampelone
recourée
par les Castillans.*

ple de leur capitale, se rendirent aussi toutes les autres places du Royaume, exceptés quelques chasteaux forts, dedans les montagnes.

Le Seigneur d'Asperraut fut blasmé d'auoir hazardé la bataille foible comme il estoit, & dans le Royaume, sans besoin: mais il s'exeufoit sur-ce qu'il auoit apperecu vn grand desordre entre les ennemys, qui luy promettoit victoire assurée, dont il fut trompé: Plus aisé & plus seur luy eust esté de demeurer sur la defensue, se contentant de garder ce qu'il auoit gagné, sans coup ferir, en si peu de temps, sans assaillir les terres de Castille: quelque temps apres il fut lâché, moyennant rançon de dix mille escuz, par Dom François de Beaumont, contre la volonté des Vice-Roys de Castille, lesquels establirent Vice-Roy en Navarre, au lieu du Duc de Nagera, le Comte de Miráda D. Francisco d'Estuni-ga & d'Auillaneda. Et cette année vacqua de fait l'Euesché de Pápelome par la mort du Cardinal Amand d'Albret & fut pour ueu à ce siege du Cardinal Alexãdre, Cesarin Romani. Le Roy François desplaisant du mauuais succès de l'armée du Seigneur

Admiral
Bonniuet en
Guipuscoa.

d'Asperraut, ordonna d'affaillir l'Espagne avec plus grande puissance, du costé de Guipuscoa, & y enuoya le Seigneur de Bonniuet Admiral de France, lequel print de premier abord, le chasteau de Beoyuia, où il mit le capitaine Beau-fils en garnison, puis menant l'armée contre Fontarrabic, l'assiegea & dressa sa batterie en lieux commodes. Dedans estoit gouuerneur Diego de Vera, lequel ou par negligence, ou par defect de moyens, l'auoit tresmal pourueü de viures, tellement que des le troisieme iour du siege, on cōmancea à y auoir faim. Nonobstant ce, il fit quelque resistance & soustint quelque assaut, mais en fin, voyant qu'il n'y auoit raison de tenir, s'accorda aux partis qui luy estoient offerts, & rendit la place, sortant avec les armes & enseignes desployées. Cette reddition vint fort à propos pour l'armée Françoisse: car deux iours qu'elle eust esté differée, elle eust esté contrainte de desloger, à cause qu'il tomba vne si grande abondance de pluye, que les torrents enflés entre ces vallées, eussent rauagé & hommes & bagage & tout ce qui s'y fust trouué. L'Admiral Bonniuet mit dedans Fontarabic trois mille Gascons en

garnison, souz la charge du Seigneur du Lude, apres auoir reparées ses breches & icelles munies de viures. Du costé d'Espagne fut enuoyé en celle frontiere, pour s'opposer aux François D. Bertrand de la Cucua fils du Duc d'Albuquerque, lequel pourueut à la ville de sainct Sebastian, & autres forteresses de cette contrée. En cote saison l'Empereur depecha vn commandement en la ville de Bruxelles, au Comte de Mirande, Vice-Roy de Navarre, de demolir ce qui restoit des murs & forteresses de Navarre, à fin d'euiter nouveaux tumultes, & garder le Royaume vsurpé. Ce qui fut executé, hors mis de la ville de Pampelone, de Lombier, & du Pont de la Royne, & le chasteau d'Estelle. Quant à Pampelone il fut aduisé de la fortifier: & pour-ce faire furent ruinez les monasteres prochains, & les moynes tirez dedans la ville. Les Vice-Roys se trouuerent en grande peine & soucy de la perte de Fontarabie. L'an ensuiuant 1522. fut prinse la forteresse de Maya non gueres loin de Bayonne, par la diligence du Comte de Mirande Vice-Roy, & de D. Louys de Beaumont, Comte de Lerin, laquelle estoit defendue par messire Jacques Velez

*Demolitiōs
nouuelles en
Navarre.*

1522.

*Maya for-
teresse in-
expugnable
prinse par
les Castil-
lans.*

de Medran Nauarrois, avec autres de la faction de Grammont, place, pour son assiette reputée imprenable, laquelle neantmoins pressée extraordinairement, fut rendue par le sursièct de Medrà, qui fut mené prisonnier avec son fils à Pampelone, où l'un & l'autre moururent dedans quatorze iours, il est a supposer que ce fut par la violence & iniure des Castillans. Par cette prinse fut entierement despouillé le Roy Henry 2. d'Albret, de tout ce qui appartenoit à son Royaume de Nauarre du costé d'Espagne. Les François assez inconsiderement abandonnerent le chasteau de Beoyuia, qui estoit de grande consequence, pour faire la guerre en Espagne, pour estre le seul passage, par lequel on puisse mener artillerie en Guipuscoa, & pēsoyēt le ruiner: mais sur ces entrefaictes les Espagnols qui furent aduertis, empescherēt ce deffcin & s'en emparerent, & le garderent bien. En cette année 1522. l'Empereur Charles retourna en Espagne, & arriua le 16. de Iuillet en la ville de S. Ander. Quelque temps apres, en la meisme année, il entra en la ville de Pampelone en Nauarre, d'où entendant à la defense de ses terres de Guipuscoa, il depecha le Connestable

D. Inigo Fernandes de Velasco, avec le Prince d'Orange, lesquels menerent vne armée d'environ 24. mille hommes hors du pays, par le pas de Bayouia, & allerent camper à Sauueterre, de Bearn, laquelle se rendit. Le Seigneur de Lautrec cependât, qui estoit gouverneur de Guyenne, donna bon ordre tant à Bayonne, qu'à Fontarabie, incertain quel dessein auoyent les ennemis, lesquels rentrerent en Guipuscoa, n'ayans faiët chose memorable en ce voyage que la prinse du chasteau de Vidaxone, appartenant au Seigneur de Grãmont: grande partie de cette armée mourut de froid & de necessité, en ce voyage. Au commencement de l'an 1524. l'Empe- 1524.
 reur fit mettre le siege deuant Fontarabie, souz la conduite du Connestable de Castille, assisté du Prince d'Orange, & de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes de nom. La place estoit assés fournie pour soustenir vn long siege: neantmoins le capitaine Frauget, qui commandoit dedans, en la place du Seigneur du Lude, qui s'en estoit retiré, la rendit, armes & bagues fauues, & en sortit, enseignes desployées, ainsi qu'auoyent faiët les Espagnols. Ledict Frauget s'excuça sur les intelligences

Fontarabie
rendue.

que D. Pedro de Nauarre auoit avec les ennemis: Cela n'empetcha toutesfois qu'il ne fust degradé de noblesse sur vn échafaud, en la ville de Lyon. En ce temps là, ceux de la faction de Gramont qui auoyent fuiuy les Roys de la maison d'Albret, se mirent presque tous au seruire de l'Empereur, auquel ils presterent serment, comme à leur Roy, se laissans aller à la force, nommément D. Pedro de Nauarre, qui obtint la dignité de Marechal, qu'auoit eu son pere, & le Marquisat de Cortes: il estoit descendu de D. Leonel, fils du Roy Charles II. de ce nom. Quant au Comte de S. Estienne, lors qu'il alla au seruire de l'Empereur, il eut tiltre de Marquis de Falles & l'Estat de grand Chambellan de Nauarre & autres biens-faiets. Et de là en auant ha esté retenu ce Royaume ainsi ysurpé, par la maison de Castille, en paix & sans troubles.

1525.

*Le Roy
Fery d'Al
bret prins à
la iournée
de Pauie, se
sauua.*

L'an 1525. ayant esté desfaict & prins le Roy François en la iournée de Pauie, fut aussi prins le Roy de Nauarre Henry II. d'Albret, mais il échappa du chasteau de Pauie, & se sauua en France, & le Roy François fut mené en Espagne. Apres le retour duquel en son Royaume, voulant
entie

entierement accomplir entant qu'en luy estoit ce qu'il auoit promis a l'Empereur Charles cinquiesme, de tascher par tous moyens de persuader au Roy Henry de Nauarre son beau-frere, de delaisser le tiltre & nom de Roy de Nauarre, & quitter & renōcer a tous-jours, pour luy, ses hoirs & successeurs, au proffit dudict Empereur & de ses successeurs Roys de Castille, au droict qu'il pretendoit audict Royaume de Nauarre, pria ledict Roy de Nauarre son frere de ce faire: lequel luy fit respōce que si c'estoit quelque terre ou Royaume par luy acquis, de cela & de plus grande chose, il voudroit cōplaire audict sieur Roy son frere, & auoit grand regret qu'il ne pouuoit satisfaire a son desir, en ce dōt il le requeroit: mais le prioit bien fort de considerer, qu'il estoit question de l'ancien tiltre de sa maison du costé maternel, que son pere auoit porté & luy aussi, & de l'anciē patrimoine de ladicte maison, que honnestemēt & sans estre noté de ses successeurs & posterité, il ne pouuoit laisser, ne quitter, & trouuoit par son conseil que son hōneur y seroit blessé dont il croyoit que ledict sieur Roy son frere ne le voudroit presser, & pour-ce, le supplioit vou-


loir prendre en bonne part ladiète respon-
 ce, luy promettant neantmoins qu'il se
 garderoit d'entreprendre chose qui luy
 tournast a dommage, de laquelle respon-
 ce ledià sieur Roy fit faire acte public
 pour descharge de sa promesse, dont nous
 auons extraict ce que dessus. L'an 1526.
 s'accomplit le mariage du Roy de Nauar-
 re Henry 2. d'Albret, & de Marguerite de
 France sœur vniue de Roy François: De
 ce mariage nasquit la Royne Ieanne leur
 seule heritiere. Cette Princeesse Margueri-
 te de France estoit veufue du Côte Char-
 les d'Alençon. Et en l'an 1547. la Princeesse
 Ieanne d'Albret, autant belle, sage & ac-
 cōplie qu'il en fut jamais, fut mariée, avec
 grandes pompes & solennités, au Duc de
 Vandosme Antoine de Bourbon, Prince
 du sang Royal de France, & se celebrerēt
 les nopces en grande ioye & magnificen-
 ces, à Moulins: & la mesme année mourut
 le Roy François premier de ce nom à
 Rambouillet. Et en l'an 1555. le Roy de
 Nauarre Henry 2. d'Albret, mourut à Pau,
 aagé de cinquante trois ans: Il ordonna
 ainsi qu'auoyent faiçt ses pere & mere D.
 Iean d'Albret & D. Catherine Roys de
 Nauarre, d'estre enseuely & enterré à

*Naissance
 de la Royne
 Ieanne Mere
 du Roy
 Henry 3. de
 Nauarre,
 & 4. de
 France au-
 iourd'huy
 regnant.*

*Antoine de
 Bourbon pere
 du Roy
 Henry iij.
 de Nauarre
 & iij. de
 France à
 present re-
 gnant.*

Pampelone, & fut son corps mis en deposit à Lescar en Bearn.

*D. Antoine de Bourbon, Duc de Vandome 37.
Roy de Nauarre, & D. Jeanne d'Albret sa
femme, vniue heritiere du Royaume de Na-
uarre qui luy est usurpé: & est la septiesme
Princesse heritiere de ce Royaume.*

 Vx biens & Estats du deffunct Roy de Nauarre Henry 2. de ce nom, surnommé d'Albret, & au droict en la couronne de Nauarre, maintenant vsurpée par le Roy de Castille, ha succedé sa fille vniue, madame Jeanne d'Albret, vne des plus sages & vertueuses Princesses de son temps mariée cōme ha esté diēt au Duc de Vandome Antoine de Bourbon du sang Royal de France. En l'année 1558. mit fin à ses penibles iours l'Empereur Charles aagé de 58. ans & six moys. En en l'an 1560. estoit Vice-Roy en Nauarre D. Gabriel de la Cueva, au lieu de D. Bertrand son pere decedé.

En ce mesme temps le Roy de France, François 2. de ce nom, qui auoit quelque soupçon du Prince de Cōdé, & qui croyoit fermemēt que les troubles de Lyon. Dau-

phiné & de Prouence, qui furét à lors, venoyent de luy, manda plusieurs fois au Roy de Navarre, qu'il l'amenaft, ou qu'autrement, il iroit le querir avec telle compagnie, qu'il demeureroit le plus fort. Monsieur le Cardinal de Bourbon, frere desdicts Seigneurs Roy de Navarre & Prince de Cōdé tafchoit de tout son pouuoit effacer de l'esprit du Roy toutes ces opinions, & le reconcilier au Prince de Cōdé son frere, par le moyen des Princes & de la Royno mere. Et pour contenter fa Majesté, s'offrit aller en Bearn, & faire tant qu'il ameneroit ses freres, sur la promesse que le Roy luy fit sur sa parole, qu'il ne leur seroit fait tort ne desplaisir: mais où il y auroit quelque accusation, il y feroit procedé, par l'ordre de iustice. Le Roy de France manda ses troupes de gendarmerie, pour l'accompagner allant de Paris à Orleans, où il vouloit assembler les trois Estats de son Royaume. Le Prince de Cōdé n'estoit pas seulement accusé par ses ennemis, comme Autheur de quelques esmotions, mais y accucilloient aussi le Roy de Navarre, l'accusant d'auoir sollicité la Noblesse de Guyenne, & qu'à sa suscitation ceux de Dauphiné auoyent

prins les armes, & s'estoyent mis en campagne, s'efforceans de changer l'État des affaires de France. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé, pour se iustifier, & faire voir à tout le môde, que le bruit que l'on auoit faict courir d'eux estoit faux, & à ce que le Roy s'asseurast de leur integrité & innocence, s'acheminent en Cour, deuers sa Majesté, & comme ils passoyent par Vertueil, lieu situé au pays d'Angoulmois, appartenât au Comte de la Rochefoucault, le Roy de Navarre, voyant le grand nombre de la Noblesse, qui le sui- uoit, & qui luy offroit son seruice, il les remercia de la bõne volonté qu'ils luy por- toient, & des offres qu'ils luy faisoient de luy faire seruice, les priant de se retirer, se fiant en son innocence, de peur que s'il venoit en Cour, suiuy d'vne telle trouppes, il donnast à penser au Roy, que ce que l'on disoit de luy & du Prince de Condé, son frere, fust veritable. Incontinent luy & le Prince son frere, avec petit train, vindrent à Orleans, & y arriuerét la vigile de Toussainets, dernier iour d'Octobre, & allerent au deuant d'eux, le Cardinal de Bourbon, le Duc de Mont-Pensier, le Prince de la Roche sur Yon, & autres grâds Seigneurs,

*Bonne con-
science du
Roy de Na-
uarre contre
ses accusa-
teurs.*

parents, alliez & amys de la maison de Bourbon. Le Roy les receut assez froidement, & fit plus mauuais visage au Prince de Cōdè, qu'au Roy de Nauarre, luy proposa les depositions & accusations contre luy: & le Prince y opposa ses excuses & deffenses, pour se iustificier: & ce nonobstant il fut laisi par les capitaines des gardes, & constitué prisonnier, en vne maison voisine du logis du Roy: & cette maison fut aussi tost treillissée de fer, flanquée & percée, à ce que personne n'y entrast, & trois picces de cāpagne braquées en cette maison, sur trois aduenues des ruës, pour empeschèr la deliurance du Prince, si l'on eust voulu l'attenter: & furent aussi mis beaucoup de soldats pour la garde, lesquels ne permettoient qu'aucun parlast à luy, qui n'auoit de tous ses gens, qu'vn seul valet de chābre pour son seruice, qui estoit vn bié rudè traitemēt pour vn Prince de sa qualité, & contreuenant à la promesse que le Roy auoit faicte au Cardinal son frere, pour le faire venir en Cour. Le Roy de nauarre se veit presque delaisié de tous ses domestiques, exceptés bien peu, pour ce que les mauuais seruiteurs & mal affectionnés suiuent tousiours l'heureuse for-

Rude traitement, sans raison, fait au Prince de Condé.

tune, à laquelle changeant de visage, ils tournent incontinent le dos. Madame de Roye sœur des Seigneurs de Chastillon & d'Andelot, belle mere du Prince de Condé, & niece de monsieur le Connestable fut aussi menée prisonniere à saint Germain en Laye: Comme aussi fut prisonnier Amaulry Bruchard maistre des Requestes de l'hostel du Roy, & Chancelier du Roy de Navarre, cōduit à la Cour, par le Seigneur de Iarnac, avec seure garde, cōme celuy que l'on estimoit cognoistre entierement les affaires de ces Princes: le Baillif fut prins aussi. Le Roy cependant que l'on se preparoit à l'ouverture des Estats, deliberoit aller s'esbatre à Chambert & Chenonceau, lieux de plaisance: mais, comme il estoit vn Dimanche au soir, dix-huictiesme iour de Novembre, à vespres, en l'Eglise des Iacobins, se sentit tout soudain saisi d'vne telle deffillance de cœur, qu'il le fallut reporter en son logis: & là estant reuenu à soy, & passée cette syncope, il commanca à se plaindre de la teste, du costé de l'oreille gauche, sur lequel il auoit vn catherre: Desslors, on demeura en attente, les vns de la vie, les autres de la mort:

*Empriſonne
mēt de ma-
dame de
Roye.*

par ce que la maladie estoit fort violente, & que pour l'apostume qui s'estoit engendré au lieu de la douleur, avec grande inflammation, le Roy se sentoit assailly d'une fièvre fort ardente, luy augmentant son mal, de sorte que quelque remede que ses Medecins y sceussent donner & appliquer, le dix-septiesme iour qu'il se fut mis au liét, qui fut le cinquiesme iour de Decembre, ce ieune Roy mourut, l'an dix-septiesme de son aage, & de son regne le second. Charles neufiesme, auparauant nommé Charles Maximilian Duc d'Orleans succeda à son frere, l'onzieme année de son aage & commença à regner, le cinquiesme iour de Decembre, mil cinq cens soixante. Le Roy estât mineur, y eut quelque different & controuerse, touchant la Regence, aucuns des Estats particuliers, eslisans la Royne mere, du Roy, aucuns nommans le Roy de Nauarre. En fin la Royne fut nommée gouuernante & regente en Frâce, durât la minorité du Roy son fils, assistée du Conseil des Princes du sang, & conseillers du Conseil priué: & le Roy de Nauarre, associé à la Regente, fut estably Lieutenant general de sa Majesté, par toutes les terres & pays de son obeis-

Mort du
Roy Fran-
çois 2.

Charles 9.
Roy de
France.

Le Roy de
Nauarre
Lieutenant
general par
tout le
Royaume
de France.

fance, sans l'aduis duquel, la Royne ne pourroit faire aucune chose, suiuant le vouloir du Roy, l'Arrest du Conseil priuè, & accord fait entre le Roy de Navarre, & la Royne Mere, apres le decez du Roy Francois second. Il est vray que toutes choses se faisoient souz le nom & autorité du Roy, sans rien expedier souz le nom de la Royne Mere Regente, ny du Roy de Navarre. Estant ainsi mis le Royaume entre les mains du Roy de Navarre, & de la Royne Mere, l'ouuerture des Estats se fit le douzième iour de Decembre, l'an mil cinq cens soixante. Cependant, on brouilloit les affaires en France, & se faisoit vne estrange meslée de toutes choses: & la continuation des Estats fut assignée en la ville de Pontoise. Et en ce temps mesmes, aucuns voulans troubler les affaires, proposerent n'estre biè seant, qu'une femme fust preferée en la Regence & gouvernement du Royaume à vn Prince du sang, & qu'elle auoit intelligence avec ceux qui auoyent troublé le Royaume: ce qui se faisoit en faueur du Roy de Navarre, sans son sceu, & sans qu'il s'en donnast aucune peine, pour-ce qu'il estoit Prince sans ambition & facile à contenter. Les Seigneurs qui

*Le Roy de
Navarre
sans ambi-
tion.*

estoyent aupres du Roy, & la Royne Mere, pour obuier aux troubles qui pouuoÿt suruenir d'un tel different, firent en sorte que le Roy de Nauarre fut associé au gouvernement du Royaume, avec la Royne Mere du Roy, sans toutesfois qu'il portast le nom & tiltre de Regent, mais seroit nommé Lieutenant general pour le Roy, par toutes les terres & Seigneuries, & ne feroit rien sans le communiquer à la Royne, laquelle aussi ne pourroit rien resoudre & arrester des affaires sans luy communiquer, & auoir sur-ce l'aduis des Princes & Seigneurs du Conseil. Le Roy fut sacré à Rheims le dix-huictiesme iour de May, mil cinq cens soixante & vn. Quelque tēps apres, l'on vacqua à la iustificatiō du Prince de Condé, & autres Seigneurs qui auoyent esté constitués prisonniers auparavant en la ville d'Orleans, par le commandement du Roy Charles 9. En fin ledict Prince, fut par arrest, déclaré innocent, à luy toutesfois reserué son recours contre qui il apartiendrait, pour la reparation de l'iniure & callomnie. Aussi furent absouz des charges à eux imposées, la Dame de Roye, belle-mere de ce Prince, le defunct Vidame de Chartres, le Seigneur de Cany, & maistre Robert de la Haye,

*Le Roy de
Nauarre
associé au
gouverne-
ment du
Royaume.*

*Charles 9.
sacré à
Rheims.*

*Iustification
du Prince
de Condé.*

Conseiller en la Cour de Parlemēt de Paris. Cest Arrest de la iustification & declaration d'innocēce du Prince de Cōdē, fut prononcé a huis ouuert & toutes les chābres de la Cour, assemblées au Palais de Paris, y seāt messieurs de Parlemēt vestus de leurs robes rouges. A quoy assisterēt le Roy de Nauarre & le reuerēdissime Cardinal de Bourbon, freres dudiēt Prince de Condē, messieurs les Ducs de Montpensier, & Prince de la Roche-sur-Yon, cousins de ce Prince, les ducs de Guise, de Neuers, & de Montmorēcy, Connestable de Frāce, les Cardinaux de Lorraine, de Guise, & de Chastillon, & les Seigneurs de S. André & de Montmorency Marschaux de France, & plusieurs autres Seigneurs, estans tous fort ioyeux de cecy, esperans voir par ce moyē, les troubles assōpis. Mais au rebours, les Ducs de Guise, Mōtmorēcy & Marschal de S. André & autres adhererent au Prince de Montpensier, pour la defense de la Religion Catholique, soutenus de tout le clergé & meilleure partie de la Noblesse, joint q̄ le Roy estoit nourry en l'Eglise Catholique, & que la Royne Mere n'aymoit la doctrine des Protestāts. Plusieurs pēsoyēt que le Roy de Nauarre

fust du party des Protestans: mais l'on cogneut bien tost le contraire, par la publique profession de foy qu'il fit, assistant aux ceremonies & seruice de l'Eglise Catholique, & par la submissiō, & obeissance qu'il auoit enuoyé faire à nostre S. Pere le Pape, par l'Euésque de Comminge. Pour les Protestans se declarerēt le Prince de Condé, l'Admiral de Chastillon, Dâdelot son frere, Colonel de l'Infanterie Françoise, le Comte de la Rochefoucault & autres. Au moys de Iuillet audiēt an 1561. fut faicte vne assemblee à Paris, où se trouuerent tous les Princes Catholiques & Protestans, pour mettre en deliberation les affaires du Royaume & faicēt de la Religion: Sur quoy fut faicēt l'Ediēt de Ianuier audit an. Le Roy de Nauarre voyant de grands desordres pour le faicēt de la Religion, assailly de grandes difficultez, & ne sachant comme contenter l'vn & l'autre party, les voyant tous deux forts, & y ayant en chacun d'iceux quelqu'vn de ses proches parētés, s'aduisa d'vn Colloque des Docteurs Catholiques avec les Protestās, auquel fut donnē sauf-conduict pour venir en France, au Colloque & Conference assignée en la ville de Poissy, qui fut neant-

moins sans aucune resolution. L'année ensuiuante 1562. fut fait l'edit de Ianuier, & publié par plusieurs reiterées iussions en la Cour de Parlemēt de Paris, le sixiesme iour de Mars ensuiuant. Cet edict fut cause que messieurs de Guise se retirerent, le Duc en sa maison, & le Cardinal de Lorraine, au Concile de Trente, tandis que quelques Princes Catholiques firent ligue ensemble, pour ne souffrir les deportemens des Protestans en France. Delà vint l'associatiō desdits Seigneurs de Guise & Connestable de France, qui s'estoit retiré en sa maison fort irrité contre ses nepueux de Chastillon, qui portoyent ouuertement la cause des Protestans, avec le Prince de Condé, & entrèrent en cette Ligue, le Marechal de S. André, & quel-

que temps apres, le Roy de Navarre, Jeanne d'Albret Royne de Navarre, voyant que le Roy de Navarre son mary, se rangeoit du party des Seigneurs Catholiques, se retira au pays de Bearn, avec sa Cour, & plusieurs de la Religion Protestante firent le semblable. Le Pape se donnoit beaucoup de peine de ces affaires, cōcernans le fait de la Religion, sollicitant le Roy de Navarre, Lieutenant general

La Royne de Navarre se retire en Bearn.

du Roy de France, pour la defence de la Religion Catholique, & furent faictes plusieurs pratiques, ouuertes & negotiations, avec le Roy Catholique, touchant la recompense qu'il deuoit faire à iccluy Roy de Nauarre, pour son Royaume usurpé, comme i'ay monstré cy deuant, par les Roys de Castille, sur la maison d'Albret, sans autre droit, que la force & tyrannie, pour leur estre ledict Royaume de Nauarre fort commode & fort proche, & aussi pour l'accroissement de leur Seigneurie & domination. Tant y a que le Roy de Nauarre se declara contre les Protestans, qui des-lors nommerét, cōme par vn mespris, l'association du Roy de Nauarre avec le Cōnestable & Duc de Guise, le Triumvirat, mot prins de la domination des trois hōmes à Rome, lors que la republique romaine fut soumise à la puissance d'Auguste, Lepide & Marc Antoine: histoire amplement descrite par Appian & autres historiés. Quelque temps apres se fit vne assemblée des Princes de l'vn & de l'autre party, à Fontainebelleau, suiuant le cōmandemēt du Roy, où l'on fit tant que le Prince de Condé & le Duc de Guise, parlerent ensemble, & s'accorderent du faict d'Am-

*Association
du Roy de
Nauarre
avec le Cō-
nestable &
Duc de
Guise.*

boise, & emprisonnement dudiect Prince en la ville d'Orleans: duquel se purgea le Duc de Guise, & s'embrasserent ces deux Seigneurs cōme bōs amis: mais c'estoit vn accord simulé, par-ce qui s'ensuit incontīnēt, ainsi que l'on peut voir és histoires des troubles de ce tēps là. Au moys d'Octobre audiect an, le siege fut mis deuant Rouen, & voyant que le Duc d'Aumale, auparauant auoit peu aduacé, autour du fort S. Catherine, le Roy mesme se voulut trouuer en l'armée pour donner courage aux soldats: car il craignoit fort que ceux qui tenoyēt cette ville, ne la liurasēt aux Anglois, qui auoyēt desja le Haure de Grace. Le Cōtē de Montgomery y cōmādoit: & durāt cē siege le Roy de Nauarre, Licutenāt general, donnāt vn soudain assaut à la ville, fut atteint d'vne balle en l'espaule, & fort bleffē. En la place duquel quant au faiēt de la guerre, fut mis François de Lorraine Duc de Guise, & le gouuernemēt demeura seul entre les mains de la royne Mere du Roy. Le Roy de Nauarre, qui ha monstré en sa vie & gestes, qu'il n'ha point degeneré de la valeur & magnanimité de ses ancestres mourut de sa bleffure, quarāte iours apres qu'il fut frappé, laissant la Royne Ieanne d'Albret sa femme, mere de deux enfans, à

ſçauoir Henry, Prince qui promettoit de ſoy de grandes choſes qui luy ha ſuccedé, & eſt maintenant ce grand Henry quatriefme Roy de France, duquel la fortune & les geſtes ſurpaſſent ceux de tous les Cefars, & madame Catherine ſa ſœur, au iourd'huy la plus accomplie Princeſſe qui ſoit ſur la terre. L'an 1563. le dixneufieſme iour de Mars, la paix fut conclue & arreſtée en l'Iſle aux bœufs, à Orleans le Haure de Grace fut aſſiegé & reprins ſur les Anglois. Peu de tēps apres, le Pape voyāt que la Royne de Nauarre Ieanne d'Albret, faiſoit publique profeſſion de la Religion Proteſtante, fit publier vn monitoire cōtre elle à Rome, au mois de Septembre, de cette meſme année, par lequel, elle eſtoit citée à comparoir deuant le Conſiſtoire des Cardinaux dedans ſix mois, & à faute de ce faire, declarée heretique, & ſes biens conſiſquez & abandonnés au premier qui les occuperoit. Le Roy de France ſ'oppoſa viuement à cette cenſure & conſiſcation, & en eſcriuit à tous les Princes & Potentats Chreſtiens, pour ſ'y oppoſer comme luy, ce qu'ils firent, tellement qu'on ſe contenta d'attacher quelques cenſures contre cette Dame, par les

*Monitoire
contre la
Royne de
Nauarre.*

carrefours de Rome, sans les porter aux terres de son obeissance. L'an mil cinq cés soixante six, y eut quelques troubles, au pays de Bearn, pour la religion, auxquels, la Royne de Navarre, qui s'y estoit retirée, des que le feu Roy son mary print le party contraire aux Protestans, obuia sagement, & appaisa les differents d'entre les Catholiques & Protestans, laissant les Catholiques en liberté de l'ancienne religion, & imposant silence aux Protestans: aussi suruindrent quelques troubles & diuisions au Comté de Foix, pour quelques querelles particulieres, entre aucuns Seigneurs Catholiques & Protestans, auxquels le Seigneur de Móluc, depuis Marechal, par sa sagesse pourueut promptement, chastiant les auteurs de ce trouble, qui eust peu réplir de combustion le Languedoc & la Guyenne. L'an mil cinq cens soixâte sept, la Royne de Navarre, apres l'esarmouche assez chaude, qui fut donnée le 25. iour d'Octobre, entre Paris & S. Denis, où furent occis plusieurs vaillans hommes, tant du party du Roy que de ses aduersaires, voyant bien qu'il y auoit autres occasions que celles de la religion, qui auoyent faict prendre les armes, aux Seigneurs de la Li-

*Sagesse de
la Royne de
Navarre.*

gue, enuoya offrir à sa Majesté tous les moyens, pour le seruir en cette guerre des secōds troubles. En l'an mil cinq cens soixante huit, apres que le Prince de Condé eut passé la riuere de Loire, pres de Sancerre; pour tirer avec ses forces, vers le Poictou, où il fut ioindre la plus part de la Noblesse du haut Poictou, Iouz le ieune Verac, pendant que Soubize, l'Anguilier, sainct Cyre, Puuiat, Cressonniere & plusieurs autres assembloyent le reste des bas Poicteuins, la Royne de Nauarre & le Prince son fils, avec leurs troupes s'acheminèrent au rendez vous, qui estoit à Nerac, ayans dessein d'aller à la Rochelle, où le Prince de Cōdé se retira le dix-neufiesme de Septēbre, pour y laisser les Dames, où elles sciournerent tout le cours de ces guerres. La Royne de Nauarre, auant que partir, sachant la difficulté du voyage, mādā le plus de gens qu'elle peut pour la venir trouuer à Nerac, d'où elle partit le sixiesme de Septembre, & Tonnemar ou Fonterailles, son Seneschal en Armagnac & son frere Montamar luy menerēt quelques cheuaux & gens de pied, de là à Bergerac, où elle rencontra Pilles avec ses troupes de Perigord, Quercy & Auvergne, d'où s'acheminās à Mussidan, Brique-

La Royne
& le Prince
de Nauarre vont
à la Rochelle.

La Royne
& le Prince
de Nauarre vont
à la Rochelle.

maut luy vint au deuant pour l'asseurer.
 Aubeterre & Barbezieux laissez à Ar-
 chiac, elle sceut que le Prince de Condé
 luy venoit au deuant vn peu retardé, pour-
 ce que ceux de Cognac firent les longs à
 se rendre, & luy ouvrir les portes. Delà se
 retirerēt à la Rochelle, pour mettre ordre
 à leurs affaires, par vne commune & gene-
 rale deliberation. L'an 1569. fut donnée la
 bataille de Bassac & Iarnac, en laquelle fut
 tué le Prince de Condé, au grand regret
 de Monsieur, frere du roy, lors Duc d'An-
 jou, & depuis la mort du Roy Charles son
 frere, Roy de France & de Polongne, en-
 cores qu'il fut chef de l'armée contraire à
 la Protestante. Le huitiesme de Iuin 1569.
 le Comte de Montgommery fut desché
 par les Princes Protestans, pour aller en
 Gasconne, à fin de commander à l'armée
 des Vicomtes, qui ne vouloyēt recognoi-
 stre aucun d'eux pour superieur, & avec eux
 assemblés toutes les forces de ce pays là,
 pour rôpre les desseins du sieur de Tetri-
 de, qui faisoit la guerre en Bearn, à la Roy-
 ne de Navarre. Print son chemin par Sol-
 liac, où il passa la Dordone, & le Lot
 souz Cadenat, d'où il se rendit à Mon-
 tauban, sans aucun empeschement.

*Mort du
 Prince de
 Condé.*

*Le Comte
 de Montgô-
 mery desché
 pour aller
 en
 Bearn.*

Le Roy de France auoit enuoyé ce Ter-
ride gouverneur de Quercy, en Bearn,
Foix & pays de Nauarrin, pour mettre
tous le pays de la Royne de Nauarre, en
l'obeissance du roy, à fin que l'armée Pro-
testante desmembrée & affoiblie, par les
forces qu'ils pourroyent enuoyer contre
ce gouverneur, fust plustost ruinée par vne
bataille, qu'on pourroit lors presenter, ou
du moins faire par ce moyen, quitter le
party Protestant à la Royne de Nauarre
& au Prince son fils, qui estoit le principal
appuy de ceux de la religion: & ainsi affoi-
blir leur armée par tant d'autres, qui s'en
pourroyent retirer, à son adueu. Le Com-
te party avec amples lettres de Lieutenant
general des Princes; & de la Royne de Na-
uarre, en tous ses pays, ne prend seulement
les forces des Vicomtes, mais apres auoir
faict appatoir de sa charge à tous ceux des
pays circonuoifins, qui tenoyent pour la
religion des Protestans, fit tant qu'il assem-
ble forme d'armée: Descendu à Castres
ceux de Montauban, saint Antonin, Gai-
lac, Rauastein, Castelnau-dary, Foix &
plusieurs autres le vont trouuer: le Vicôte
de Caumont, des premiers. Ce chef, le
huietième de Septembre 1568. avec qua-

tre vingts soldats, auoit prins la ville de Masieres. au Comté de Foix, & l'auoit tenuë douze mois, si bien que luy semblant la longue suite du tēps, vne asseurée prescriptiō d'obeissance, sorty pour quelques affaires, les citoyens, qui ja mal contens de son gouuernement, auoyent gaigné le capitaine Maillet, & les gens, luy ferment la porte à son retour: ce qui le fit retirer aux montagnes, avec douze cheuaux seulement, crainte des garnisons voisines: & de la commune Catholique. Le Comte le pria d'aller le trouuer, & il se ioignit avec Montaumar, lieutenant de la Royne de Nauarre en Bearn, suiuis de cinquante ou soixante cheuaux qu'ils assemblerent, & autant de soldats de pied. Mais en chemin rencontrerent nombre de caualiers du Marechal d'Anuille, Negrepelisse & autres, qui (apres les auoir quelque temps escarmouchez, les chargerent en fin de telle force, qu'ils les desfirēt presque tous, butinerēt le bagage, fors quelque vingtaine, lesquels se retirerēt le long d'un bois, attendant secours, que les fuyars (auoir donné l'alarme à Puylorens, pres de là) amenerēt bien tost souz le Comte, lequel decouuert avec trois cens cheuaux, les fit

soudain retirer. Delà à quelques iours, avec quatre mille harquebusiers, & cinq cens cheuaux, que gens d'armes, que pisto- liers du pays en bonne conche & bien montés, en Iuillet 1569. s'acheminèrent au Comté de Foix, puis passerēt les mon- tagnes vers Mauleon, d'où prenans la rou- te de saint Gaudens, faisans diuers che- mins pour l'incommodité des lieux, tra- uerferent la riuere, que les garnisons du pays, & mesmes de S. Gaudens entrepre- noyent de defendre, & les acculer là, ce- pendant que les gouuerneurs viendroyēt en queuē pour les rompre. Mais ne croyās pas que le Comte, avec peu de gens, fist de si longues & soudaines traittes, ne se dili- genterent, comme ils eussent faict: occa- sion, qu'ils se virent bien tost surprins par les coureurs, comme ils s'empeschoyent à rompre les ponts, & ordōner de leurs de- fenses. Tout ce qui fut rencontré fut tuē, aussi n'eurent secours de leur infantie, qui estoit au bas, dedans vn taillis, ny de quelques cheuaux qui s'estendoyent sur la plaine, ne faisans, de crainte, que regar- der l'esbat. Cela passé, prindrent la route de Tarbes, d'où quelque nombre d'arque- busiers encouragez par les lettres & pro-

messes du sieur de Monluc, entreprindrēt de leur defendre & empescher le passage du Don, riuere qui descendant des montagnes passe à Tarbes, puis se va rendre à la Garande, & de là s'engoulfe avec trois autres riuieres, au dessus de Bayonne, pour se perdre en l'Ocean. Le sieur Côte de Montgommery aduertiy de ce dessein, ne sceut trouuer moyen plus expediēt que de faire passer l'eau à sa cauallerie la premiere, & nombre d'harquebusiers en ordre de bataille, & ce avec la plus grande diligence qu'il peut. Puis les harquebusiers targuez de ces cuirasses, passerent aisēment, voyās l'ennemy estonné de la resolution de ces caualliers, que la pluye des harquebusades n'empeschoit de gagner tousiours pays. Presque la seule diligence & grande soudaincté du sieur de Montgommery luy asseura son voyage, car surprénant les garnisons par vne grande promptitude, & marcher continu, trōpant les troupes des Marschal d'Anuille, Monluc, les Bellegarde, pere & fils Scipion Vimerca, Negrepelisse, Gohas, & plusieurs autres (tirans suite de neuf cens chevaux, & pres de quatre mille harquebusiers, qui ne marchoyent qu'à iournée de camp.) fit

en telle sorte, qu'il paruint entier, iusques à vne iournée de la ville de Nauarrin, au commencement d'Aoust, que Terride, saincte Colombe, bon nombre de chevaliers de l'ordre, & autres chefs, tenoyent assiegée y auoit plus de deux mois, avec trois canons & plusieurs moyennes, tirées de Dax & de Bayonne, & pour auoir gagné tout le pays, auoyent si serré, & tant battu le capitaine Bassillon, & ceux qui luy assistoyent à la defense de la ville, que si le Comte eust retardé quelque peu d'auantage, Terride eust triomphé de son entreprinse, lequel neātmoins n'eut plustost sceu les nouvelles d'vne si inesperée venue, qu'il leue le siege & descampe, pour se ietter en Orthez, ne s'estimant assez fort, pour tenir la campagne, contre le Comte, au moyen que la plus-part de son armée s'estoit ja desbandée çà & là, pour trouuer ses commoditez, comme d'ordinaire, on voit en tout siege, qui prend vn plus long trait qu'on ne s'est proposé. Le Comte le suit, & pour ne luy donner loisir de respirer, ne assure ses gés, l'assiege, & met sa cavallerie en bataille, au veu des retirez, cependant que l'infanterie s'esforçoit de gagner les fauxbourgs : ce qu'elle fit en

*Siege de la
ville de Na
uarrin, leué.*

*Terride as-
siegé en
Orthez.*

fin, encores que les assiegez fussent aussi brauement sortis, que brusquement reculez ceux qui se presenterent, iusques à les enfoncer dedans la cauallerie, laquelle se mettât de la partie, pour soustenir ses harquebusiers, fist gaigner la ville aux assiegez. lesquels neantmoins soustindrent la furie de l'assaut general, mais en fin furent contraints ployer à la force du Comte, aucuns des gens duquel, le feu gaignant des-ja par la ville, donnerēt iusques en la basse court du chasteau, où les plus signalez s'estoyent sauuez, resolus d'y tenir iusques au dernier poinct, descouurans d'vn œil pitoyable, les feuz qui ja couroyent par toute la ville. Le Comte fit soudain placer & braquer le canon qu'il trouua dans la ville, contre cette place de refuge, & entretenât la scopeterie de ses fantacins, cōtraignit le sieur de Terride, auquel estoit allé son frere Serignac, faite entendre les forces & resolution du Comte, qu'il se rendit vie sauue, avec sa suite, en laquelle S. Colombe, & six cheualliers de l'ordre, avec plusieurs braues chefs furent nommés. Entre autres poincts de la composition, Terride deuoit estre prisonnier, iusques à ce que le frere du sieur Comte de Montgommery, prins

à la Motte, pres de Lusignen en Poictou, & le Baron de Poilly fussent rendus, avec quelques centaines d'escuz qu'il deuoit payer, outre-ce. Caumôt fut deputé pour conduire le reste, le baston blanc en main, Sainte Colombe, le Barca de Pordiac, les capitaines Golias, Fauas & quelques autres, furent tuez en ce siege. Ces places prinſes, & le deſastre publié par le pays, intimidâ en telle sorte le reste des villes & places fortes, que se retirans les gouuerneurs le plus couuert qu'ils peurent, tout le Royaume & autres pays, se rangerent bien tost au party du Comte, fort la ville de Pau, principale, & pour estre Parlemēt plus authorisée de tout ce qui reste de Nauarre, dedans laquelle Peré auoit ja par les habitans, esté esleu gouuerneur, souz l'authorité du Roy, & s'y portoit en sorte, qu'ayant chassé les ministres, faict pendre vn President & Conseiller de la ville, & asseuroit le sieur de Monluc de la maintenir contre tous. Mais luy ayant la victoire du Comte ja frappé les aureilles, le Comte ne luy eut plustost depeſché vn trompette, pour la luy rendre, que par vne soudaine retraite, il ne la laissast à sa mercy. Peu apres le capitaine Bassillon allât trou-

La ville de
Paulaiffée à
la mercy du
Comte.

uer le Comte de Montgōmery à Navarrin fut attaqué, poursuiuy & tué par Marchastel & la Motte Puiots. Cepēdant Mōluc avec les troupes que la Valette auoit, assiegea & ferra de si pres le mont de Marsan, où plusieurs Protestans s'estoyent retirés, qu'après quelques assauts & plusieurs autres entreprinſes, il s'en fit maistrē, non sans grande effusion de sang, mēsmement des assiegés, à peu desquels il pardōna. Le Comte de Montgommery, toutes choses ordonnées à son plaisir, Serignac laissē gouverneur dedās Navarrin, & autres, en chacune place d'importance, se met en campagne, ayant sceu l'acheminemēt des Princes en Gasconne, pour se ioindre à eux, qu'il ſçauoit s'auancer vers le Port St. Marie sur la garōne, seiourna quelque tēps à Nerac, ville des appartenāces de la Roynē de Navarre, non sans estre de iour à autre, à la guerre, contre les garnisons voisines. Pres de là, trois semaines deuant qu'arriuē, le capitaine Arnay sorty avec cent cinquāte soldats, pour surprēdre quelques vns de ses troupes, fut chargé par la cōpagnie de Caumont & autres, tellemēt qu'il fut renuērsē mort à terre, cōme il demeueroit le dernier, pour retirer & fauoriser

la retraite à vn des siens, qui tombé de dessus vn pont en l'eau, ne pouuoit aisément remonter. De Nerac, le Comte se rendit au Port S. Marie, sans aucun danger, non pas ceux qu'il auoit laissez en queue, pour se faciliter le passage. Car ayât laissé le Vicomte de Caumont & Bisque, avec ses harquebusiers à Contagnat, & le Vicomte Paulin à Plume, cestuy cy eut tât d'algarades, & trauerfes par les Catholiques, qu'ils furent contraints se retirer à Caumont, ayans ioinets leurs trouppes, ils se rendirent en fin au Port sainte Marie. En l'an 1570. apres la paix, faicte & publiée l'onzieme iour du moy d'Aoult, les Catholiques & Protestans reprindrēt le chemin de leurs maisons, esquelles plusieurs n'auoyent esté veuz depuis trois ans. Des chefs Protestans, aucūs suiuirent les Princes, qui se retirerent à la Rochelle, avec la Royne de Nauarre, comme l'Admiral, le Comte Ludouic de Nansau, Taligny, la Nouë & plusieurs autres, pour y attendre, en plus de seureté, disoyēt-ils, l'execution & aduancement de la paix. Cependand le Roy espousa Isabeau d'Autriche, seconde fille de l'Empereur Maximilian; dont on prenoit grand augure d'vne paix durable.

Sur la fin de cette année 1570. le Roy estât à Villiers Coterets, sur les plaintes des Catholiques se tourmentans de l'incommodité qu'ils receuoient par l'ediât de paix les articles qu'ils proposerent, declara sa volonté, en éclaircissant aucûs, qui eussent peu sembler douteux. Les Protestans au semblable se disans fort incommodez en autres choses, firent entēdre leurs doleances à la Royne de Nauarre & Admiral qui se tenoyent à la Rochelle, lesquels en aduertirent leurs deputés qu'ils auoyent enuoyés en Cour, pour recevoir leurs plaintes & remonstrances, à fin de les faire cognoistre au Roy qui leur promettoit y pourueoir, selon le besoin. Les deputez estoient Briquemaut le pere, Telligny, la Nouë & Cauagnes: mais Telligny alloit & venoit portant la volonté des vns aux autres. Sur ces plaintes, le Roy enuoya à la Rochelle le Marechal de Cossé, & Proutiere maistre des Requestes avec luy, pour asseurer la Royne de Nauarre, Admiral & autres, de sa bonne volonté, à l'entretènement de son Ediât, conferer avec eux, éclaircir & resoudre aucunes ambiguités, qui sembloient occasionner les mecontentemens reciproques des deux parties:

specialement pour mettre la Royne de Nauarre, en propos de mariage de son fils, Prince de Bearn, avec madame Marguerite sa sœur, & l'Admiral en assurance de sa bonne volonté enuers luy, & sur ce leur persuader de venir en Cour, avec assurance qu'ils y seroyent tous les biens recueillis. L'an mil cinq cens septante & vn: l'hyuer passé, les deputés des Princes, firent vn voyage à la Rochelle, pour assurer la Royne de Nauarre, les Princes & ceux qui leur assistoyent, de la merueilleuse volonté que le Roy sembloit auoir à maintenir son Edict de paix, & nommément le bon vouloir qu'il leur portoit en particulier: qu'il se monstroit fort affectionné à deux choses desquelles on luy auoit parlé dès le commencement du traité de paix: au mariage d'entre le Prince de Bearn, & madame sa sœur: puis à l'entreprinse du pays bas. Mais pource que chose de telle conséquence ne se pouuoit pas aduancer que par l'entreuenë & conference de ceux, qui plus auoyët de pouuoir à l'execution d'icelles, sa Majesté desiroit fort qu'ils allassent le trouuer à Blois, où ils seroyent les bië receuz, comme ils auoyent charge de leur dire & les en assurer. Cepédant le Marcf-

chal de Biron fut enuoyé par le Roy à la Rochelle, induire & persuader tât la Royne de Navarre, que les Princes & l'Admiral de s'acheminer en Cour, pour l'aduan cement de chose si grande, les assurant en telle sorte du vouloir de sa Majesté, qu'il n'y falloit rien plus. Cependant que se fai-
soyent les entrées du Roy & de la Royne à Paris, la royne de Navarre demeura encores à la Rochelle, avec le prince de Bearn son fils, lequel accompagné de son cousin, le Prince de Condé, estoit retourné de la reueuë de ses pays, où il estoit allé, tant pour cognoistre & contenter ses subiects, que pour voir les places, mesmes les fron-
tieres de son Royaume, & y ordōner selon le besoin. La Royne de Navarre fut tant sollicitée d'aller en Cour, qu'en fin accō-
pagnée du Côte Ludouic, & plusieurs au-
tres, elle fut trouuer le Roy à Blois, duquel & de la Royne mere notāmēt, elle fut amia-
blement receüe, cōme de tous les autres.
Brief, le mariage de son fils, apres plusieurs menées & difficultés faiètes, sur quelques points, fut en fin cōclud& arresté: & en ou-
tre, q̄ les promesses des espoux à venir, se-
royēt réocuës par le Cardinal de Bourbō,
hors les ceremonies de l'Eglise Romaine.

Quant au lieu nuptial, la Royne de Navarre ne vouloit accorder, que ce fust à Paris, mais le Roy insista au contraire, remonstrât estre pour le mieux que les nopces se fissent à Paris: à quoy en fin la Royne de Navarre se laissa condescendre: & promit qu'elle feroit venir son fils aussi tost qu'il auroit dressé son train: Et en telle resolution, elle partit de Blois, pour aller à Paris, lieu destiné à l'accomplissement du surplus. Peu apres l'heritier de Navarre vint trouver le Roy à Blois, suivi de plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes de la Religion. En ce mesme temps se preparoit le mariage d'entre Henry de Bourbon, fils aîné du feu Prince de Conde, avec Marie de Cleves, la plus icune des filles de Nevers, surnommée Marquise d'Isles, riche & de mesme religiō que luy. Le Pape Pie, tenāt lors le siege, avoit ja enuoyé le Cardinal Salviati, vers le Roy de France, pour le detourner du mariage de sa sœur avec le Prince de Bearn, & voyant le Roy resolu au paracheuement du mariage, il mādā à son nepveu le Cardinal Alexandrin (qu'il avoit enuoyé en Espagne vers le Roy Philippe, pour les affaires de la Ligue contre le Turc) de tourner en France le
 plustost

plustost qu'il pourroit : & le chargea de persuader le Roy d'entrer en la sainte ligue, contre le Turc ennemy de la Religión Chrestienne: de donner sa sœur en mariage, au Roy de Portugal, plustost qu'à celuy de Navarre, & s'elongner des propos, & conuersations des heretiques de son Royaume. Allant en Cour, avec cette charge, il trouua la Royne de Navarre qui s'y acheminoit aussi : dequoy aduertuy, crainte qu'elle ne le deuãceast, préd la poste, & donnant à trauers sa compagnie, sans la saluer, ny aucun de la troupe, pique pour auoir le deuant. Le Cardinal receu & traité magnifiquement, eut pour responce à ces trois points, qu'il estoit prest d'entrer en ligue, avec les Princes, ne se voulant rendre indigne du nom de Roy tres-Chrestien: mais que sans rien precipiter il falloit attendre & en laisser meurir les occasions: Pour le faict du mariage, il ne pouuoit, son honneur sauf, reuoquer la promesse qu'il en auoit faicte au Prince de Bearn, mais souhaitoit que le Pape s'asseuraist que tout cela se dressoit à bonne fin, voire à l'honneur & aduancement de la foy Catholique : qu'il prioit bien fort le Pape Pie, de le tenir pour trescher, & pre-

mier fils de l'Eglise Catholique. Ce fait il tira vn anneau de son doigt, & le presenta au Cardinal, pour marque & assurance qu'il ne departira iamais de l'obeissance du S. Siege Apostolique: & neantmoins le Cardinal refusa cet anneau, disant que la parole du Roy iurée suffit, le suppliant persister constamment en ce sainct aduis. Sur la fin du moys d'Auril audict an, le Pape Pic cinquiesme estant decedé, le Roy de France enuoya le Cardinal de Lorraine, pour assister à l'election d'vn nouueau Pape, & obtenir dispense pour le mariage de sa sœur. La Royne de Nauarre venue à Paris le quinzieme de May, pour y recouurer les plus beaux ioyaux, desquels elle vouloit parer la solennité nuptialle de son fils, n'y eut long temps seiourné, qu'elle se sentit surprinse d'vn mal violent, qui luy fit rendre l'esprit le dixieme iour de Iuin, au cinquiesme de sa maladie, aagée lors seulement de quarante trois à quarante quatre ans. Le Roy, la Royne Mere, son Excellence, le Duc d'Alençon & leurs maisons en chargerent le ducil par expres commandement: puis le corps embaumé & mis en cercueil, fut honorablement conduit au lieu où Henry son pere auoit

*Mort de la
Royne de
Nauarre.*

esté inhumé. Elle institua son fils vnique, son heritier vniuersel, selon le contract de mariage d'entre son pere & d'elle : & les conuentions accordées entre le Roy & elle, sur le mariage de luy son fils & de madame Marguerite : voulant que sa sœur print sa legitime, selon le droit escrit, & les coustumes des lieux où les biens serót assis, avec toutes ses bagues & ioyaux, tant siens qu'à elle engagez, ou l'argent qui reuiendra du des-engagement, pourueu que le grand colier, & le grand rubis balay engagés en Angleterre, demeurent hereditaires à la maison de Navarre : luy donne aussi par preciput sa bordure d'esmerauldes, voulant que son fils paye les gages de trois années, compris cette cy, à tous ses officiers & seruiteurs : priant son cousin le Cardinal de Bourbó & le Comte de Coligny Admiral d'estre executeurs de cette siéne derniere volonté. On ne laissa point de continuer le propos encommancé du mariage du Prince de Bearn, aujourdhuy Roy de Navarre, souuerain de Bearn, Duc de Vendosme, d'Albret, de Beaumót, &c. pour se preparer d'vne & d'autre part à l'accomplissement d'iceluy : lequel fut si diligemment sollicité, que le tout fut ar-

resté, puis executé : les articles du mariage auoyent esté concluds & signés l'onzième Aupil, mil cinq cens soixante & douze par Charles, Catherine & Ieanne, contre-signés par Fizes, Brulard & Pinard.

De Henry de Bourbon III. de ce nom 38. Roy de Nauarre: & quatriesme de ce nom Roy de France à present regnant.

LA Royne de Nauarre decedée, son fils Henry de Bourbon Prince de Bearn, succeda à ses Estats, & tiltre de Roy de Nauarre, duquel bien tost apres les fiançailles & espouailles furent faictes en vn mesme iour, deuant la principale entrée de la grande Eglise de Paris, portant le nom de nostre Dame, par les mains du Cardinal de Bourbon, sur vn eschafaut haut esleué, en veuë de tous ceux qui y voulurent assister. Le Roy de Nauarre & Madame Marguerite estans espouzez le dix-huictiesme iour d'Aoust audict an 1572, chacun se retira où la conscience luy commandoit, l'espoux en l'Euésché, & l'espouse à la Messe, qui fut dicté par le Cardinal de Bourbon. Et les deuotions paracheuées tous se trouuerent au

festin magnifique, suiuy par trois iours entiers d'infinies sortes de ieux, pompes & magnificences, telles qu'on peut penser estre ordinaires à tels Princes & Seigneurs qu'estoyent ceux, qui honoroyēt de leur presence, cette solemnité Royale. Le vendredy 22. iour dudiēt moys, l'Admiral fut bleffé, & depuis aduindrent toutes les tragedies que l'on sçait du iour de saint Barthelemy, portées par les histoires de nostre temps. Et fut depuis defendu l'exercice de ceux de la Religion. Le Prince de Condé & le Roy de Nauarre, furent mandés par le Roy, le neufiesme de Septembre, & les somma de se reduire à la Religion Catholique, dont ayans faict quelque refus, en fin neantmoins furent persuadez en sorte, que peu à peu, ils condescendirent à la volonté du Roy, & à leur exemple plusieurs Seigneurs, gentilshommes & autres se conuertirent. La Royne Mere donna pour Chancelier au Roy de Nauarre, Henry de Mesme diēt de Malassise, & le pourueut d'autres gentilshōmes & officiers, comme elle fit aussi au Prince de Condé, à fin de mieux les entretenir en l'obeissance de sa Majesté. Sur ce le Roy de Nauarre & Prince de Condé escriuirēt

humblement au Pape, qui les receut paternellement au giron de l'Eglise, & leur fit vne gracieuse responce. Le Roy de Navarre, à l'exemple du Roy de France, dressa vne defense en forme d'Edict, à tous ses subiects de Bearn, de ne faire ny souffrir aucun exercice de la Religion Protestante, ains aller tous à la Messe, & viure en la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Du vivant de la Royne sa mere, les Estats de Bearn s'estoyent assemblés tant pour le faict de la Religion, qu'autres affaires du pays, & par le commandement de la Royne, la Religion Romaine estoit bannie de ces quartiers. Pour la remettre & porter cet Edict, avec lettres particulieres, à aucuns des principaux, Grammont y fut enuoyé: auquel neantmoins les subiects du Roy de Navarre firent responce, que leur Prince estoit captif, & qu'ils ne se soucioyent pas de cela. La pluspart de ceux de la Religion restez des nopces, se retirerent és lieux mieux assurez que là où ils estoient. Entre autres les deux fils aînez de l'Admiral, avec leur sœur veufue de Taligny, & le Comte de la Val aîné des enfans de Dandelot allerent à Geneue, puis à Berne & Basle sejourner entre les Suif-

ses. Enuiron ce temps, la Royne Mere enuoya en Polongne, pour y faire eslire Mōsieur, Roy du pays, apres la mort de Sigifmond, qui aduint le septiesme Iuillet 1572. & à cet effect y fut enuoyé Monluc Euesque de Valence, qui partit de Paris le premier Aoust 1572. entendit en chemin l'eschech des matines Parisiennes, ce qui le fist hastier pour preuenir les mauuaises nouvelles qui en pourroyent incontinet estre espandues par l'Allemagne: & le 15. d'Octobre ensuiuant il paruint à la frontiere de Polongne. Pendant cette negociation, le Roy de France, apres cette iournée de saint Barthelemy, taschoit d'auoir ses villes & notamment la Rochelle, aux habitans de laquelle il escriuit, fit escrire le sieur de Biron, qu'il en auoit faict & creé Capitaine & Gouverneur, & du pays d'Onis, qui enuoya à mesme fin, aux Rochelois, lettres du Roy de Nauarre: mais ces moyens là ne peurent ranger & vaincre les Rochelois: ce qui fit tenter au Roy autres moyens par la negociation de la Noué: ce qui seruit aussi peu: tant que le Roy y fit acheminer lediēt sieur de Biron, avec vne armée, pour assieger la ville. Quelque temps apres Monsieur

Duc d'Anjou, frere de sa Majesté, party de Paris le dixiesme de Ianuier, 1573. avec le Duc d'Alençon son frere, le Roy de Navarre, Prince de Condé, les Ducs de Môt-pensier & Prince Dauphin son fils, de Ló-gueuille, de Bouillon, Guise, d'Aumale, & le Comte de Rochefoucault, Chauigny, Monluc, la Valette, Maueurier, Paumy, Puygaillard, Clermont, du Gas, Cossens & plusieurs autres, arriua en son armée le mercredy deuxiesme de Feurier, ensuiuât. Cependant que la Rochelle estoit fort pressée de tous costés, l'Euesque de Valence fit si bien sa charge, que Monsieur Duc d'Anjou, fut esleu Roy de Polongne, le neuuesme iour de May 1573. & fut bié tost apres la paix arrestée & publiée en la Rochelle, le dixiesme Iuillet audiect an, & n'estoit Sancerre que l'on tenoit assiegée, en tres-grāde necessité, comprinse en la paix. Quelque temps apres, Monsieur partit de France, pour s'en aller en son Royaume de Polongne, & soudain apres sourd vn bruit, de quelque entreprinse contre sa Majesté, dont l'on accusoit Monsieur Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, lesquels s'en purgerent & iustificerent pour leurs declarations, qui en furent publiées à la

fin de Mars, l'an 1574. En laquelle année le Roy de France, Charles 9. le vingt-quatriesme an de son aage, moins vingt huit iours, & le quatorziesme de son regne, mourut le trentiesme de May, & furent faites ses obseques telles que meritoit vn si grand Roy: auquel succeda Henry troisieme Roy de Polongne, dernier Roy de la maison de Valois. Le lendemain de la mort du Roy Charles, la Royne Mere, faite Regente du Royaume, escriuit aux gouuerneurs des Prouinces, comme firent aussi le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, à fin d'autoriser la Regence de la Royne Mere. Cependant le Prince de Condé qui s'estoit retiré de la Cour en son gouvernement de Picardie, estoit passé outre, & negotioit en Allemagne. Le Roy de Polongne retourne en France, sur le vingt-vniesme de Septembre 1575. qui se fit bien tost apres, sacrer à Reims, par le Cardinal de Lorraine, & print à femme, Loyse de Lorraine, fille de Nicolas Comte de Vaudemont. Environ la my-Septembre 1575. Monseigneur frere du Roy s'absenta de la Cour, estant lors à Paris. Et s'estant retiré à Dreux, place de son apanage, fut incontinent suiuy d'vn bon nombre de gentils-

Monsieur, & le Roy de Navarre se retirerent de la Cour, hommes, & de personnages signalez d'une & d'autre Religion. Puis le Roy de Navarre en fit autant, & se retira à Saumur, où quelques forces le furent trouver. Ce qui estonna la Cour, & donna de quoy penser à toutes sortes de personnes. En ce temps furent deliurez de prison les Mareschaux de Montmorency & de Cossé: & fit tant la Royne Mere, qu'il y eut trefue generale pour six mois, entre le Roy & Monsieur, pour aduiser à vne bonne paix, qui fut quelques mois apres accordée par le Roy & Monsieur, & publiée par tout le Royaume, en l'an 1576. Dauantage le Roy pour gratifier son frere, luy accorda par accroissement les Duchez d'Anjou, Touraine & Berry, outre celle d'Alençon & le Comté de Mayne, avec autres membres du domaine de la Couronne de France. Et fut cette paix faicte en May audiect an, & publié le 14. dudiect mois, le Roy seant au Parlement de Paris. Le Roy de Navarre, au moyen de la paix, se preparoit en toute assurance, de reuoir ses Royaume, & pais: mais le Prince de Condé ne pouuoit rentrer en son gouuernemēt à cause de la desfiâce des Picards. Le Roy de Navarre tint vne route du tout opposite à celle que te-

noit Monsieur, ayant vn grand desir de tirer en ses pays. Et à cet effect, il enuoya le sieur de Feruaques en Cour pour amener madame la Princesse sa sœur, attendant la venuë, de laquelle il fit assez long seiour à Niort, & es enuironz. Cependãt il alla pour visiter la Rochelle cõme ville de son gouuernement. Mais les Rochelois n'eurēt pas peu de disputes entre eux, cõme ils se gouuerneroyēt en cet affaire, & en quelle qualitè, & avec quelle condition, ils luy permettroient l'entrèe. Cependant se continuoient les allées & venues d'vne part & d'autre, pour raison de cette entrèe, qui ne plaisoyent gueres au Vicomte de Rohan, pour lors seiournant à la Rochelle, lequel ne se pouuoit contenter que l'on traittast de cette façon, celuy qui de luy mesmes & de sa seule authoritè, y deuoit entrer à toutes heures & sans contredict. Ceux de la Rochelle, insistans sur leurs priuileges, accorderent en fin sa venuë, pourueu qu'il signat & promit garder leur s'dits priuileges, & reiglast son train au nombre de 50. cheuaux, aussi qu'aucũs spécifiés n'entrafsēt en leur ville. Ce qu'ayãt promis & accordé, il s'achemina de Surgeres avec la Princesse sa sœur, & entra en la rochelle le Ieudy 28.

Le Roy de Navarre veut entrer en la Rochelle.

iour de Iuin: où il fut receu, estans allés les principaux de la ville au deuant de luy, & quelques compagnies d'harquebusiers: les Rochelois cependant tous en armes & de rang par les ruës esquelles il deuoit passer. Outre-ce il y auoit en la place du chasteau, deux compagnies en bataille, avec l'artillerie, dont il fut salué, & d'vne escopeterie d'harquebusiers assez longue. Entre tous, Feruaques trouua fort estrange que lesdits Rochelois luy eussent refusé l'entrée de la ville, le priuant de la compagnie du Prince, pour le seruice & aduantage duquel, il estoit disgracié du Roy de France son souverain Seigneur. Le Roy de Navarre ayât seiourné à la rochelle iusques au quatriesme Iuillet, il s'embarqua pour aller en Broüage où de long temps Mirambeau l'attendoit, avec deliberatiõ de le receuoir, le plus honorablemēt qu'il luy seroit possible. Deux iours apres, il print son chemin à Xainctes, & de là à Perigueux, duquel ledict sieur Roy vouloit pouruoir quelque autre. Ce que Langoirāt portoit assés impatiemment, marry que quelque autre luy fust preferé, veu qu'il auoit prins ladiete ville. Cepédant le Prince de Cõdè, apres auoir choisy la Guyenne pour sa re-

traite, attēdant que le Roy l'eust satisfaiēt sur les plaintes que Montagu Lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, & surintendant en sa maison, luy estoit allē faire de sa part, qui estoit principalement pour le faire jouyr de son gouuernement, arriua à Perigueux, où il trouua le Roy de Nauarre. Et incontinent apres, prenant congé de luy pour quelque temps, il fut en Brouage, le premier iour d'Aoust. Et le lendemain arriué par mer à la Rochelle, fut receu, en grande ioye des habitans: la compagnie colonnelle desquels le fut receuoir à sa descente, y estant allē deuant, le Maire & principaux de la ville, en grande compagnie. Et y ayant demeuré iusques au 13. Aoust, il partit pour tirer à S. Iean d'Angely & à Cognac, où il fut conduiēt par ceux de la ville. De là il s'achemina à Nerac, où il trouua le Roy de Nauarre. Au commencement du moys de Septembre ensuiuant, lediēt sieur Roy estant en Quercy, se dispoisoit d'aller en Foix. Cependant il auoit enuoyé Duras en Cour pour ses affaires plus particulieres, où il fut bien receu & caressé du Roy. La Nouē aussi faisoit beaucoup d'allées & venües, tant à la Cour que vers Monsieur, & de-

puis aussi vers le Roy de Navarre. Sur ce Feruaques qui iusques à lors auoit paisiblement gouverné ledict sieur Roy, se retira en sa maison, non sans mescontentement de voir quelque diminution de la grãde faueur qu'il s'estoit plus longuemēt promise du Roy. Au moys d'Octobre ensuiuant, fut mise en auāt vne entreueüe, de la Royne Mere, du Roy de Navarre, & du Prince de Condé : & pour y paruenir, la Royne se deuoit en brief trouuer à Cognac, avec la Royne de Navarre sa fille. Ledict sieur Roy pour cet effect, s'estoit approché de Bourdeaux, ville capitale de son gouuernemēt. Mais ceux de la ville se sentans à Candales, mirent bōnes gardes aux portes, qu'ils tenoyent la pluspart du tēps fermées, vne seule ouuerte: enuoyerēt toutesfois par deuers luy, pour s'excuser du refus qu'ils estoyent cōtraints luy faire, alleguans beaucoup de raisons longues à reciter: pour lesquelles neātmoins, il ne peut se cōtenir de proferer beaucoup de paroles aigres: & rebroussa chemin iusques à Agen, où il trouua bon de s'arrester, attendant nouuelles du Roy, vers lequel il auoit enuoyé, pour luy faire raison de ce q̄ dessus. Au moys de Nouembre ensuiuant, la

*Le Roy de
Navarre
refusé de
l'entré de
Bourdeaux.*

Royne Mere fit tant, que Monsieur se re-
 concilia au Roy son frere, & le fit venir en
 Cour, contre l'aduis de Busli & autres qui
 luy estoient parauant les plus fauorits. En
 Nouembre se firent les preparatifs aux
 Estats generaux tenus à Blois: où le deux-
 iefme de Decembre le Roy fit sa harāgue,
 & puis apres son Chancelier, Birague. Des
 le commencement de Ianuier 1577. arri-
 uerent aux Estats les Deputez du Roy de
 Nauarre & Prince de Condé, presque à
 mesmes fins, qui dresserent vne Requite
 bien ample au Roy, par laquelle ils le sup-
 plioyent n'adherer aux opinions & con-
 clusions prinſes par le Clergé, la Noblesse
 & autres deputés du tiers Estat: contre les-
 quels, en adherant aux protestations & re-
 monſtrances faiçtes par les Eglises Prote-
 stantes, ils protestoyent de nullité de ce
 qui estoit faiçt ou à faire par lesdits Estats.
 Enuit on ce temps, aucuns enuoyez de la
 part du Parlement & des Iurats & autres
 Officiers de Bourdeaux arriuerent en
 Cour, avec vn pacquet s'adressant au
 Roy, pour affaires d'importances; Les
 lettres auoyent esté dictées escrites en
 ce Parlement, presens lesdits Iurats
 & Magistrats: l'vne s'adressoit au

Reconcilia-
 tion de Mo-
 sieur avec le
 Roy.

Roy, l'autre à la Royne Mere, & la troi-
siesme à Monsieur. Ils enuoyerēt aussi par
mesme moyen vne depesche, que le Roy
de Nauarre leur auoit enuoyée, en datte
du 15. de Nouembre de l'année passée, en
laquelle il se mécontentoit fort de la te-
merité du Parlement, & des Iurats qui a-
uoient mis des garnisons en ladicte ville,
sans expres commandement du Roy, ny
de luy son Lieutenant general en Guyen-
ne: que telles façons de faire estoient mal
scantes à tous, & mesmement à gens de
leur robbe: qu'ils ne deuoient ignorer qu'il
estoit pres de leur ville, & que s'il eust co-
gneu que lesdictes garnisons eussent esté
necessaires pour la garde, il y eust pour-
ueu, selon que sa charge le porte. Et d'au-
tant qu'il desiroit le soulagement des sub-
iects du Roy, il les prioit luy mander le
temps, auquel ils le pourroyent receuoir
en la qualité que dessus, & donner tel or-
dre à ce qui estoit requis de sa part, que
chacun fust content. Ceux du Parlement
luy firent vne assez aigre responce: qu'ils
ont peu & deu mettre garnisons en leur
ville, sans l'aduertir: que la necessité du
temps les y auoit contraints, & qu'ils ne
faisoyent rien sans bon aduis & sans le
com

commandement du Marquis de Villars Admiral de France, & gouverneur de Guyenne, en l'absence dudict sieur Roy de Navarre. En fin ils adioustoyēt que les Bourdelois n'estoyēt encores desposez à le receuoir comme il appartenoit: & qu'ils feroient toute deligence pour mettre les affaires en bon ordre, auant son arriuee. Sur la fin de Septembre de ladicte année 1577. y eut vn Edict du Roy, sur la pacification des troubles de son Royaume, qui fut publié par tout. Et apres la publication de cette paix, le Prince de Condé se retira en la Rochelle. Et pour faciliter l'execution de cet Edict, & esclaircir & resouldre les difficultés qui sont interuenues, & qui pourroient encores retarder le bien & cōfect d'iceluy, furent atrestés certains articles, en la Conference de Nerac entre la Royne mere & le Roy de Navarre, assistés d'autres Seigneurs & gentils hommes deputés, lesquels articles sont portés en l'histoire de nostre temps. Durant cette negotiation le Roy institua l'ordre des Cheualiers du saint Esprit, & en celebrales ceremonies en l'Eglise des Augustins à Paris, la ville du premier iour de l'ã 1579. Les susdictes ceremonies sōt desctites en

La Fere sur-
prise.

l'histoire susmentionnée. En l'an 1580. le Prince de Condé suiuy de la Nouë & autres de la religion surprint la Fere en Picardie, & y laissa forte garnison, pendant qu'il alloit querir du secours en Allemagne. Le Roy de France ne la pouuât auoir par voye de composition, fut contraint y enuoyer le Marechal de Matignon avec armée, qui l'assiegea & print, nō sans meurtre d'vne part & d'autre, pour la force de la place. Incontinent la paix fut faicte à Bergerac, & publiée en Parlement à Paris le 26. Ianuier l'an 1581. apres vne signalée victoire du Marechal de Biron contre ceux de la Religion. Les articles de cette paix furent proposés en l'assemblée & Conference faicte au lieu de Flex, pres la ville de saincte Foy, entre Monsieur frere du Roy & le Roy de Nauarre le 26. iour de Nouëbre, 1580. Par l'Edict de l'an 1577 le Roy de France auoit accordé aux Princes Protestans, comme au precedēt, quelques villes, pour certain temps, lesquelles ils garderoyent cōme en ostage de la promesse. Et en l'an 1582. le Roy les fit sommer de rendre ces places, pour ce que le temps prefix à les tenir par eux s'en alloit expiré. Mais le Roy de Nauarre ayāt faict

entendre que la paix auoit esté tant de fois interrompue par surprinses & guerres ouuertes, & que le terme octroyé auoit esté trop court, pour l'execution de l'Édiét & amortissement des guerres, le Roy de France leur accorda prolongation, pour autres années. Ce qui donna occasion à aucuns, mais à grád tort, de dire & publier par tout que le Roy de France fauorisoit les heretiques, & qu'il vouloit introduire l'heresie. Le Roy de Navarre voyant quelques remuemens, & que la partie se dressoit contre luy, quelque semblant qu'on fist, il comança à penser à luy, & enuoya le sieur de Pardaillan, vers la Royne d'Angleterre, le Roy de Dannemarck les Electeurs & Princes de l'Empire, pour renouueller amitié avec eux, & les supplier le secourir au besoin. Cependant, à propos pour ceux qui voulurent remuer, & au grand malheur de la France, le Duc d'Anjou frere du Roy de France, mourut à Chasteau-thierry. Depuis cette mort, on comança à hayr le Roy de France, & fut la premiere pointe de l'amour d'iceluy, rebouchée au cœur de la pluspart de ses subiets, qui ne parloyét de luy qu'avec toutes sortes de mespris : tous les iours se semoyent

*Mort du
Duc d'An-
jou frere du
Roy de Fra-
nce.*

Messrs du
Roy de Fra
ce & de
Nouuogre
iiij.

des pasquils indiscrets & effrontés, des libelles sans nom, on parloit du Roy comme d'un Sardanapale, d'un faincant, d'un Prince enyuré de prodigalités & dissolutions; on le releguoit comme Chilperic en un monastere, & pour la troisieme couronne que sa devise, *Manet Ultima caelo*, luy donnoit au ciel, on luy en promettoit vne avec le rasoir en un cloistre. Ainsi & par telles menées, souz le nom de Ligue, commancerent les troubles qui ont duré & durent encores à present. Le Pape Gregoire trezieme, ne voulut approuuer ces soufleuemens des François, mais son successeur fit bien autrement, car il fulmina contre le Roy de Navarre & Prince de Condé. Alors se fit vne assemblée à Montauban, où le Roy de Navarre & les deputez de la Religion, aduiserēt aux expediēs de se maintenir si on leur couroit sus, & le Roy de France enuoya le Duc d'Espernō, pour conferer particulièrement & amplement avec le Roy de Navarre, sur l'occurrence des affaires de l'Estat. Cela fut occasion à aucuns de s'esleuer, & d'enuoyer commissiō par tout souz le nom du Roy, lequel les desaduoua & deffendit toutes leuées de gens de guerre, sur la fin de Mars

1585. Alors le Manifeste fut publié, liuret contenât les motifs du Cardinal de Bourbon, des Princes, Seigneurs, villes & communautés Catholiques, de s'opposer aux heretiques, alleguans plusieurs raisons pour se iustifier: Incontinent y eut vne armée en campagne de la part de ceux qui s'esleuerent, souz les raisons par eux mises en auant, & pensoit on du commancemēt que ce fust seulement pour abaisser ceux de la Religion, iusques à ce que le Roy de France, ayant eu occasion de croire autre chose, escriuit au Roy de Navarre qu'il ne s'esmeut point de ces soulleuemens, ains se continst en patience, à fin que le peuple peust iuger lequel des deux partis auoit le tort, pour luy donner le blasme: ce qu'il ha cogneu trop tard, & à ses despens: le pria de s'asseurer tousiours de sa bōne affectiō, promettant qu'il n'oublieroit iamais son interest, non plus que le sien propre: qu'il cognoissoit bien que les nouveaux esleués, quelque pretexte qu'ils prinssent, entreprenoyent sur sa personne & couronne, & que plusieurs bons François & de bon cœur, allechez & pipez de tels specieux pretextes, ne pensans rien moins qu'à ce qui est depuis suruenu, suiuroyent

ce party, & qu'il falloit vser d'une grande prudence, pour leur faire voir qu'ils courroyent à leur ruine & à celle de l'Estat. Le Roy de France, au lieu de prendre les armes, fit vne declaration tost apres pour declarer ses ennemis. Le Roy de Navarre qui pour obeyr au Roy n'estoit encores armé & laissoit passer toutes les occasions qui l'en pouuoient excuser, fit vne assez ample declaration à Bergerac le 10. iour de Iuin 1585. La Royne Mere donna à entendre au Roy son fils les grandes forces & intelligences des nouueaux esleuez, lesquels le Roy rechercha d'appoinctement, & leur donna plus que parauature ils n'esperoyent. Tout incontinent la paix se fit au moys de Iuillet 1585. & par son Edict defendit l'exercice de la Religion surnommée nouuelle, reuoque tous autres Edicts qui le permettoient, commande aux Ministres de vuidier de ses terres, & à tous ses subiects de faire profession de la Religion Romaine dedans six moys, ou sortir du Royaume: casse les chambres my-parties & tri-parties des Parlemets, ordonne que les villes baillées en garde à ceux de la Religion seront rendues: loue non seulement, mais approuue la leuée d'armes des nou-

ueaux esleuez, nommez Princes, & reconnoist que le tout s'est fait & passé pour son service. Cest Edict authorisoit les pretexts de ceux de la Ligue, mais les articles secrets arrestés à Nemours estoient du tout à leur aduantage, & n'y auoit rien qui ne leur pleust, excepté la condition de se departir dès le iour mesme, de la Ligue: qui fut le point de la iustification du Roy puis apres, & le piege où les nouveaux esleuez furent attrappez. Ce neantmoins bié qu'ils ne demandassent en la Conference de Nemours autres seuretés que celles qui dependoyent de la bonne grace du Roy, si voulurent ils auoir en leur puissance, les villes de Chalons, Thoul, Verdun, Sainct Dizier, Reims, Soissons, le Chasteau de Dijon, la Ville & Chasteau de Beaulne, Ruë en Picardie, Dinan & Conq en Bretagne: le Roy paya deux cens mille escuz pour les gens de guerre estrangers venuz à leur secours, les deschargea de cent six mil trois cens quarante escuz, prins aux receptes generales, leur fournit cent mille escuz pour bastir vne citadelle à Verdun, outre l'entretènement des gardes d'arquebusiers à cheual, qu'il octroya à tous les Princes de la Ligue. Eux qui auoyent

tant protesté qu'ils estoient armés pour le soulagement du peuple, en trois mois que leur guerre dura, le travaillerent de plus d'extorsions qu'il n'en eust souffert en trois ans par les charges ordinaires. Il fut question de corner aux oreilles du Roy, la guerre contre les Princes de son sang, le Roy de Navarre & le Prince de Condé, qui assemblés à Cadejoux avec le Marechal d'Anuille, lors Duc de Montmorency firent dresser vne declaration en datte du 10. iour d'Aoust 1585. contre ceux qui leur en vouloyét. L'onzième iour dudict mois, le Roy appella au Louure les Principaux de Paris, y assistant le Cardinal de Guise, & leur fit quelques demandes & au Clergé mesmes, pour entretenir la guerre, contre le Roy de Navarre: ce qui n'eut point d'effect: Quinze iours apres, les sieurs de Lenoncourt, de Poigny & le President Brulart, arriuerét de la part du Roy de France, vers le Roy de Navarre à Nérac, pour conferer avec luy des moyens de paix, en le sollicitant de se ranger à l'Eglise Catholique, oster l'exercice de la Religion, laissé pour six mois, par l'Édict de Juillet, & de rendre les villes. D'autre costé, par l'entreprinse du Roy d'Espagne, le

Pape Sixte declara le Roy de Nauarre & le Prince de Condé excommuniés. On publiâ au nō de ces Princes plusieurs liures, où les nullités de cette bulle estoient amplement traictées. La Cour de parlement de Paris tant notable, deputa quelques vns de son corps, qui firent, à l'occasion de cette nouvelle pratique d'Espagne, vne serieuse remonstrance au Roy sur ces bulles, & autres choses concernans l'Estat. Ce neantmoins, le Roy sans auoir esgard à telles remonstrances, & à l'instance d'aucuns, fit vne declaration, le 7. iour d'Octobre 1585. sur son Edict de Iuillet precedēt, abregeant le terme de six mois donnés à ceux de la Religion, & se declarant formellement contre eux. La Cour de Parlement verifia & emologua cet Edict, huiēt iours apres. D'autre part les Princes de la Religion, Roy de Nauarre & Prince de Condé, formerent opposition contre les bulles d'excommunication du Pape Sixte cinquiesme, appellât d'icelles comme d'abus, & fut telle opposition affichée à Rome, le 6. iour de Nouembre. Cependant on procedoit en France, fort & ferme contre eux & leurs adherans, & le Clergé fit vne remonstrance par l'Euesque de S.

Brieu, assisté du Cardinal de Bourbon & de plusieurs deputés, tendans à faire exterminer ceux de la Religion, fauoriser les Ecclesiastiques, & faire obseruer le Cōcile de Trente. Le Roy de Nauarre au contraire, publia vne declaration, le dernier iour du mesme mois de Nouembre, contre ce qui auoit esté faict contre luy, par la receptiō des Edicts de Iuillet des six mois, & d'Octobre de l'abreniation de quinzaine, & ce à fin de recouurer argent sur ses ennemys, pour estre employé aux frais de la guerre. Sur la fin de l'année, le Roy de France publia vn reiglement à obseruer, par les Baillifs, Senetchaux ou leurs Lieutenans, pour l'execution de l'Edict de Iuillet. Le premier iour de Ianuier 1586. le Roy de Nauarre enuoya de Montauban (où il pourueut à ses affaires) lettres au Clergé, à la Noblesse, au tiers Estat & à ceux de Paris, esquelles il se plaignoit de la rupture du dernier Edict de pacification, remonstroit les maux qui en aduientroyent, les exhortoit d'y penser à bon effect, & de ne seruir point d'instrumens à la Ligue, pour ruiner le Roy & le Royau-me: adioustant que s'ils estoient si mal aduisez, luy & les siens s'ayderoyent de tous

moyens legitimes, pour resister à la violence des ennemys. Cependant le Duc de Mayène estoit chef de la guerre en Guyène, lequel fut pressé par le Roy de France d'aller attaquer le Roy de Nauarre & le Prince de Condé ce qu'il ne fit: alla vers Perigueux & Limoges, où il print Thuleville foible, & vn viel chasteau nommé Montignac: de là se transporta à Beaulieu bicoque, d'où les habitans se racheterent: l'armée ayant faict peu en Perigord, s'achemina vers la Garonne. Le Roy de Nauarre qui estoit loin de Perigord entendant que le Duc de Mayenne prenoit cete route, alla à Nerac, puis passa à Caumont en plein iour, & ne fut attaqué du Duc, lequel apres quelques autres exploits se retira dedans Bordeaux pour se rafraischir. Le Roy de Nauarre cepédant delibera de passer en Poiçtou, pour s'opposer au Mareschal de Biron sage & vaillant chef de guerre & qui auoit vne armée toute fraische, de laquelle il vint à bout. Enuiron le premier de Iuin mil cinq cens oçtante six, le Roy de Nauarre venu de Gasconne: ayant trauersé le Perigord, l'Angoulmois & le Poiçtou iusques vers Loudū, s'achemina vers la Rochelle, puis à Marans, où

il donna ordre, autant qu'il luy fut possible, ayant logé sa gendarmerie és enuirōs. Sur la fin de Iuillet, Marans fut assiegé par le Marechal de Biron, puis deliuré du siege, par accord faict entre les defendans & assiegez. Deux ans apres Lauerdin s'empara de Marans isle bourg & chasteau, y laissa des Cluseaux pour gouuerneur, lequel y ayant seiourné deux moys fut assailly par le Roy de Nauarre, à la mercy duquel il se rendit, & fut enuoyé prisonnier en la Rochelle: depuis Maras demoura en paix. Le seziésime iour de Mars de l'année 1586. le Prince de Condé espousa dedans Taillebourg, la sœur du sieur de la Trimouille, de laquelle il ha eu vn fils: & ne vescu gueres en ce second mariage. Au moys de Feurier, de ladicte année, le sieur de Matignon, ayāt assiegé Castels, le Roy de Nauarre accompagné de deux à trois cens maistres, & enuiron dix-huict cens harquebustiers en fit leuer le siege, & voulut disner dedās ce chasteau, pour tesmoignage qu'il en auoit chassé son ennemy. Puis il fit vn voyage en Bearn, pour y donner ordre aux affaires: ce qu'ayant expédié, il tira vers Nerac, & passant à Eauseville sienne, entendit que le duc de Mayé-

ne s'acheminoit pour l'empescher de passer la Garonne. Ce nonobstant il fut à Nerac pour asseurer la place: au sortir, il print son chemin droit à Barbaſte, & le cōtinua comme pour aller à Castel-jaloux. Estant à deux lieuës pres au milieu des bandes, il leur fit entendre son intention & avec 20. gentilshommes bien montés, & dix soldats de ses gardes, marcha vers Caumont, où il disna tout à son aise, nonobstant que le Duc de Mayëne ne fut qu'à deux lieuës de son passage, & apres disner passa la riviere sans empeschemēt ny perte d'aucun des siens. Se retrouvant le lendemain à ſaincte Foy avec tous ses gens, il y ſeiourna trois semaines entieres, allant de fois à autre, à la chasse, sans que le Duc tint conte d'aller le ſaluer avec son armée, encores qu'il ne fuſt qu'à trois lieuës loin de luy. Pourtant le Roy de Navarre tira en Poictou, où ayant faiët teste au Mareſchal de Biron, il s'achemina vers la Rochelle, viſita l'armée de mer, fit reſerrer par vne palifade ceux de Brouage. Sur la fin de l'année 1586. ſurſeance d'armes auoit eſté accordée de part & d'autre par l'entremiſe de la Royne Mere & du Roy de Navarre: mais elle fut ſans eſſeët par l'artifice de ceux qui

estoyent ligués, qui ne taschoyent qu'à amuser le Roy de Navarre, pour le surprendre. Au commencement de l'an 1587. il alla à Maràs bien accompagné, pour traiter de rechef avec la royne, laquelle voyant son gendre venu en intention de la tancer, non pas de la croire, recula, & finalement quitta le Poictou pour reuenir en Cour, ayant entendu le vent de quelques nouueaux desseins de la Ligue. Quant au Roy de Navarre il se mit à faire la guerre, avec quelques canons fournis par ceux de la Rochelle, & print plusieurs places. Pendant ces exploits, le Duc de Joyeuse s'auancea pour passer la riuere de Loire avec vne puissante armée. Le Roy de Navarre ayant desfaiët quelques compagnies de celles qui entroyent vn peu trop auant en pays, fit retirer parties de ses troupes vers saint Maixant, le reste en Xaintonge, pour s'en seruir selon les occasions, à la ruine de cette armée nouuelle. Mais les regiments de Charbonniere & de Bory estans demeurez dedans le Bourg de la Mothe saint Eloy, souz promesse de faueur par ceux du chasteau, furent chargez & desfaiëts par l'armée de Joyeuse, à cause que ceux du chasteau les trahirent: Sou-

dain Ioyeuse assiegea S. Maixant, qui se rendit par composition, comme fit Charrente: assaillit la compagnie de Pucilhes en vn village, à l'improueu, & eut du deshonneur à faire tuer les soldats de sang froid, comme l'on tient aussi qu'il fit faire à ceux de Bory & Charbonniere, contre la foy. Ce qui fut vn article qui ne seruit guerres au Duc à Coutras. Il s'en alla au commencement d'Aoust à Paris, & laissa Lauerdin pour commander en l'armée, sur lequel le Roy de Navarre fit de grands exploits de guerre. Le vingtiesme iour d'Octobre enluiuant, le Duc estant retourné en diligence en son armée, & pensant tenir le Roy de Navarre à la deuotion entre deux riuieres, luy donna la bataille, où le Duc fut vaincu & tué, & la Ligue y fit vne perte insigne. Apres ceste victoire, le Roy de Navarre fit son voyage de Gasconne, accompagné du Comte de Soissons: le Prince de Códé se retira en Xaintonge, avec vne partie des compagnies: ayants conclud de se r'allier tous ensemble, pour aller au deuant de leurs Reistres, lesquels quelque temps apres, furent rompuz & dissippez sur la fin de l'an 1587. par la prudence du Roy de France,

& par la vigilance du Duc de Guyse. Il en demeura beaucoup à Auneau, la pluspart moururent par les chemins: il en fut deuallisé & tué grand nombre en Sauoye, & ceux qui arriuerent en lieu de seureté & chez eux presque tous ne la firent guere longue. Le Duc de Bouillon aagé de 25. ans mourut à Geneuc, Cleruan vers Bresse & autres ailleurs: le Baron de Donau chef des Reistres eschappa: vne troupe de Reistres ayant prins le chemin de la Franche-Comté, fut poursuiuie du Duc de Guyse & Marquis de Pont, iusques en la Côte de Môtbeliard, là où leurs troupes entrerēt, & firent plusieurs actes d'hostilité. Es années 89. 87. & 88. y eut quelques efforts de la Ligue contre le Duc de Bouillon, & en la dernière de tres-grands cōtre la maison de Bourbon & tous ceux de la Religion, & voyant que le Roy de France ne branloit assez fort à son gré, recommença la guerre à Sedan. Et durant telles tēpestes, le cinquiesme iour de Mars de ladicte année 88. Henry de Bourbon Prince de Condé, fort amateur du bien de la France, tres-belliqueux Prince, mourut au grand regret des siens, qui en menerent vn ducil merueilleux, de mort si violente,

*Mort du
Prince de
Condé.*

violente, que dedans trente heures il rendit l'esprit. Il estoit Prince fort genereux, & de grāde experiēce au faiēt de la guerre, duquel on esperoit beaucoup. Environ ce temps, le Duc de Guyse s'achemina à Paris, laissant le siege de Iamets, & incontinent s'ensuit la journée des Barricades du 12. May audict an 88. & la retraite du Roy de France de Paris à Chartres : qui fut le commencement des maux extremes que nous auons veu en ce royaume. Cepēdant le Duc de Sauoye ayant intelligence avec le Roy d'Espagne son beau-pere, faisoit de grands efforts cōtre la France, estans avec quelques autres de la Ligue, leurs desseins particuliers, de ruiner le Roy de France & desmembrer son Estat & sa force. Le Duc de Sauoye, avec armes decouvertes fit la premiere charge contre la couronne de France, s'estimant d'aussi bonne maison que les autres pour auoir sa part de la piece, pour eslargir ses limites. Et comme l'on estoit apres l'assemblée des estats de Blois; & que le Duc de Mayenne estoit à Lyon, celuy de Sauoye avec son armée entra de force au Marquisat de Salusses, où il auoit achete des hommes qui l'attendoyent, surprint la ville & forteresse de Carnai-

*Journée des
Barricades:*

gnole, magasin d'armes & de munition de guerre, pour la France delà les monts: se rendit maistre de Ravel & des autres places: ce qui esbranla aucunement ceux de Dauphiné, qui cogneurent bien que c'estoit vne guerre contre l'Estat de France, voyant le Duc de Sauoye ne passer outre, & le Duc de Mayéne tousiours à Lyõ. Le Duc de Sauoye pallie ses actions de belles excuses, sur tout enuers le Pape, & par le moyen des Agens d'Espagne, faiçt trouuer ce faiçt supportable pour le tēps, se souciant peu des menaces du Roy de France, lequel il estimoit autant que perdu, on tant empesché, qu'en fin encore seroit-il tout aisé de venir à capitulation, crainte d'auoir pis, sur tout à cause du Roy d'Espagne. par l'aduen & argent duquel se faisoit vn tel remuemēt, & qui par les bras de tāt de Princes, vouloit affoiblir la France, ayant de tout temps peur qu'elle luy faute au collet, si elle estoit paisible en la maison. Le seiziesme du mois d'Octobre audiēt an 1588. le Roy fit l'ouuerture par sa harangue, des Estats tenus & assemblez à Blois, où l'ediçt d'vniõ du mois de Iuliet fut confirmé. Et depuis l'on tient que ayant le Roy de France decouuert quel-

ques menées & pratiques en ladicte assemblée des Estats, qu'il auoit pour suspectes, le Duc de Guylé, par son commandement fut tué le 23. iour de Decembre audiect an : & quelques heures apres fut aussi depesché le Cardinal de Guylé, que le Roy de France ne redoutoit pas moins qu'il faisoit son frere, & qui auoit le cœur haut, l'esprit prompt & n'embrassant rien de petit, s'asseurat que s'il demeueroit apres son frere, il luy remueroit bien du mesnage. Ce neantmoins le Roy en fut blasme de plusieurs, mesmes qui n'estoyent Ligueurs, à cause du rang que le Cardinal tenoit en l'Eglise. Cependant le Roy de Navarre, entendant que l'armée de la Ligue, dont le Duc de Neuers estoit general, s'acheminoit en Poictou, s'en alla à la Rochelle pour aduiser aux affaires plus vr-gens. Là il entendit, au moys d'Aouust que le Duc de Mercueur l'un des chefs de la Ligue & gouverneur de Bretagne estoit party pour assieger Montagu gardé par Colombieres, & le Duc aduertit que le Roy de Navarre estoit à la Rochelle, s'imagina que c'estoit pour faire leuer le siege: pourtant se resolut-il de faire retraite à Nantes, où il se trouua deuant que le Roy

*Mort du
Duc de
Guylé &
de son frere.*

*Exploits du
Roy de Na-
uarre, pour
sa desesue.*

de Navarre fust approché de Montagu, laissant pour arriere-garde le regiment du sieur de Gerlay, qui demeura, biẽ que beliqueux & fort expert au faict de la guerre, engagé, & fut son regimẽt desfaiet par le Roy, & fut la charge faicte à deux lieues pres de Nantes, où lediẽt sieur se sauua. Le lendemain comme il pretendoit assieger Clisson, ville & chasteau, il fut contraint tirer vers Angoulẽme, pour desgager d'ẽtre les mains de la Ligue, le Duc d'Esperson, auquel on tua quelques domestiques & officiers, & luy mesmes, par l'espace de deux iours & demy, fut assiegé & assailly de pres, au chasteau, en tres-grand danger de la personne: mais ayant esté secouru à poinet, cette mutinerie s'appaissa, quelques vns des plus mauuais ayãs payé pour tout le reste. Le Roy de Navarre retournant en Poictou, pensoit aux moyès de s'emparer de Niort, ville qui le dedaignoit & brauoit plus que nulle autre: ce neantmoins il poursuiuit son entreprinse de Beauvoir sur mer. Passant pres de Nantes il vid le sieur de la Trimouille qui auoit desfaiet vne compagnie de gens de pied, & prins leur chef dedans le bourg de Donay. Le quatriesme iour d'Octobre, Beauvoir fut

inuesty & malgré la difficulté des approches, & du chemin pour l'artillerie, & du temps, prins par composition trois semaines apres. Le lendemain de la reddition de Beauvoir, les habitans de l'Isle de Bouving, qui auoyent promis ne receuoir personne, donnerent entrée en leur ville, à deux des plus braues compagnies qui fussent au regiment de saint Pol : Mais ces soldats n'y furent si tost entrez, que le cœur leur faillit, de sorte qu'ils enuoyerent vn tambour au Roy de Navarre, le suppliant leur donner vn sauf-conduict, pour se retirer en lieu de seureté. Il les tenoit enclos, & pouuoit sans perte, à cause des passages qu'il tenoit, ou les faire tailler en pieces, on à tout le moins deualiser. Neantmoins de son plein gré, il leur donna à tous la vie & les armes, avec vn passeport pour leur seure retraite: il pardonna aussi aux insultes qui luy auoyent fausse la foy: douceur qui brisa tellemēt la dureré de leur farouche naturel, que depuis ils sont demeurez tres-affectiōnés à son seruice. Ayāt apres, laissé le regiment de Preau, pour renfort dedans Montagu, & distribué des garnisons à Mauleon, la Ganache, Talemond, Pontenay & autres places, il s'achemina

*Bonté &
clemence du
Roy de Na-
uarre.*

vers la Rochelle, pour se trouuer en l'assemblée generale de ceux de la Religion, là conuoquée pour aduiser à ce qui estoit expedient, pour le temps. Cependant l'armée de la Ligue estoit au bas Poictou & pays voisins: & enuiron la fin de Decembre, de l'an 1588. la ville de Niort fut prise pour le Roy de Nauarre, & le sieur de saint Golais fut estably gouverneur de la ville, & du pays, & Parabiere du chasteau. Au commencement de l'année suiuiante 1589. la Ganache fut rendue, à cause de la maladie du Roy de Nauarre, laquelle fut grande, & l'armée qui estoit en Poictou bien tost apres se fondit, chacū s'escartant çà & là. En ce mesme temps mourut Catherine de Medicis, Royne Mere du Roy de France, & le dix-neufiesme Ianuier fut publiée à Paris & ailleurs vne declaration des Princes Catholiques, villes & communautez vnies avec les trois Estats du Royaume, pour la conseruation de la Religion Catholique, Apostolique Romaine, & la liberté du peuple, auquel on promettoit descharge, d'vn quart des tailles & cruës: il cognoist maintenant comme il a esté deschargé. De cette heure là se firet de grâds efforts de la Ligue contre le Roy

Mort de
Catherine
de Medicis
Royne Mere.

de France, qui employa la plume & l'ancre, pour ramener les desuoyés au chemin, deuant que les poursuiure par la force. Le Roy de Navarre, cependant, reuenu en conualescence d'une fascheuse maladie, peu apres la mort de la Royne Mere, delibera pour faire preuue de sa fidelité enuers le Roy, de trauffer tât qu'il pourroit, les desseins des Ligueurs, les empeschant de rien empieter es lieux qu'il auoit moyen d'asseurer, tant pour le seruire du Roy, que pour le soulagement de ceux de son party. En ce temps la ville & chasteau d'Angers furent assurez au Roy: mais le Duc de Mercœur assubiettit presque toute la Bretagne au party de la Ligue, à laquelle Rouen, Tholouë & Lyon s'estoyēt ja rangez: & Bordeaux faillit d'en estre: mais le Marschal de Matignon fut fidelle au Roy, & les Ligueurs & Iesuites furent contraints en desloger. En ces esmotions, l'on mit en termes vne trefue entre le Roy de France & celuy de Navarre, à fin de pouoir plus commodement faire teste à la Ligue, qui croissoit de iour en iour. Le Roy de France se voulant seruir des forces du Roy de Navarre, sans lesquelles lors il ne pouoit gueres, luy offrit & bail-

*Exploits du
Roy de Na-
uarre, qui
s'aprouche du
Roy de
France.*

la Saumur pour seureté de son passage sur Loire: au moyen dequoy, en attédant l'arrest de la trefue, le Roy de Nauarre fit passer toutes ses troupes delà Loire, pour ioindre les forces de Normãdie, du Mayne & d'autres lieux qui l'attendoyent, en intention de s'approcher des Ligueurs. Le 18. d'Auril ensuiuant il leur denoncea la guerre, s'ils differoyent de poser les armes. Ce nonobstant il y eut vne entreprinse de la Ligue, sur la persona du Roy de France, que le Duc de Mayenne, avec son armée voulut surprédre à Tours, où il estoit assez mal accompagné & ses ennemys auoyent intelligence, en Cour & dedans la ville. Le Roy de Nauarre aduertty que cette armée estoit à Vandosme & es enuiron, delibera de les aller voir, & pour cet effect, partit le 28. iour d'Auril, à la poincte du iour, avec quatre cens maistres & mille harquebusiers à cheual, & fit dix grandes lieues d'vne traite. Estant en chemin pour aller plus auant, il receut nouuelles que le Roy de France l'appelloit à son secours: pourtant il tourna bride en toute diligence & vint loger à Maillé sur Loyre, deux lieues pres de Tours, apres auoir demeuré 24. heures à cheual. Le Roy de France

*Entreprinse
sur la per-
sonne du
Roy de
France.*

promptement aduertý de cette arriuée en fut tres-aíse, car on craignoít fort que le Duc de Mayenne ayát prins S. Ouyñ pres Amboíse, qu'il battoit de deux coulcurines, se vint loger aux faulx-bourgs de Tours: ce qu'auenát, le Roy estoit en danger tout euident de sa personne. Le Dimanche dernier iour du moys, les deux Roys s'entreuient en l'allée du Parc du Plessis lez Tours, avec mutuelle demonstration de tout contentement. Le Roy de Nauarre monstra ce iour là vne fraîche resolution, qui luy estoit ordinaire: car le Marechal d'Aumont l'estant allé trouuer & exhorter de la part du Roy de France de vouloir venir vers luy, tout incontínét il delibera de sy acheminer. Apres que les deux Roys, eurent l'espace de quelques iours, communiqué ensemble, celuy de Nauarre repassa Loyre & se logea au fauxbourg de S. Saphorin, puis la trefue accordée entre eux, fut publiée par la ville de Tours apres auoir esté emologuée en la Cour de Parlement. Ceux de la Ligue estimans que le Roy de Nauarre fust fort eslongné, enuiron le huietiésme de May, donnerent iusques aux faulx-bourgs de Tours, attirés par leurs intelligences, & at-

taquerent l'escarmouche: leur attruée soudaine donna l'alarme en la ville, où il y eut du trouble au commencement, & en diligence l'on enuoya vers le Roy de Navarre, qui estoit vn peu eslongné, pour le haster. En l'escarmouche firent fort bien les Regimens des sieurs de Gerlay & de Rubempré, qui combattirent fort long temps, avec leurs vaillans Colonnels, desquels le sieur de Gerlay se retirant, par le commandement du Roy, qui plusieurs fois auoit enuoyé luy dire qu'il ne se perdist, fut tué d'vn coup d'harquebusade, & fort regretté du Roy, pour sa grande valeur. Cependant dedans & autour des villes se faisoient infinies courses, pillages, captures, saccagemens: Plusieurs Royaux furent assassinez çà & là. Par tout la licence estoit extreme, & la rage contre le nom du Roy, se monstrois du tout desesperée: Il n'estoit plus question d'vne esmotion en quelque petite estendue de pays, mais on voyoit le feu de cette reuolte auoir enuahy les quatre coins & le milieu de la France, si furieusement que c'est horreur de s'en souuenir. Le Roy de France auoit des le commencement d'Auril, enuoyé des forces çà & là,

& quelques villes non eslongnées de Paris estoient encores à son commandement. Senlis qui estoit de la Ligue, s'estoit reduite de bonne heure, à son devoir, par l'entremise de quelques notables bourgeois: & ce fut depuis (pour estre à vne petite iournée de Paris, vers la Picardie) vne espine qui poignit les Ligueurs bien rudement. Le Duc de Montpensier estant avec forces pour le Roy en Normandie, assisté des sieurs de Halot, Creueccœur, Baqueuille & Larchan desfit premierement la garnison de Falaize, print trois Capitaines, tailla en pieces la pluspart de leurs gens, & escarta le reste. Puis il assiegea Falaize, & laissa le siege pour aller au deuant du Comte de Brissac qui venoit au secours des assiegez, avec beaucoup de forces qu'il desfit, & fut contraint le Comte se retirer avec sa cauallerie. Le dix-huictiesme iour de May, le sieur de Chastillon desfit Saueuze & autres Ligueurs en la Beausse. Au mesme temps, la ville de Senlis assiegee par vne armée de Parisiens, souz la conduite du Duc d'Aumale, ayant esté furieusement batue, soustint & repoussa

*Ligueurs
desfaits en
Normandie
par le Duc
de Mont-
pensier.*

*Saueuze
desfait en
Beausse par
Chastillon.*

vn rude assaut: & comme les assiegez estoient sollicités de capituler, secours leur vint, amené par le Duc de Longueville, suiuy des sieurs de Humieres, Boniuet, la Nouë & autres: dont s'ensuiuit bataille, en laquelle les assiegeans furent desfaiçts, environ quinze cens tués sur le champ, en fuite & à la poursuite, tant par les victorieux que par les paysans: la ligue y perdit aussi l'artillerie & tout le bagage de l'armée. Depuis le Duc de Mayenne essaya d'auoir par intelligence cette place qui luy importoit beaucoup, & à la faueur de quelques vns de la ville, y fit entrer douze ou treize soldats bié resolus, pour à point nômé égorger vn corps de garde la nuict, & fauoriser en endroit propre vne escalade, ses trouppes approcherent fort pres, & y en eut qui vindrēt iusques au fossé: mais le corps de garde ayant lors esté renouvelle, & prenant garde de pres à soy, ceux qui estoient dedans n'oserent se môstret: Vn de dehors s'estât hazardé d'approcher eut la cuisse rompue d'vne mouquetade: l'alarme donné, les assaillans se retirerent: Ce blessé prins, descouurit l'entreprinse: ceux qui entreprenoyent au dedans furēt prins & executés par iustice, & Senlis de-

puis, a toujours perseueré en l'obeissance du Roy: lequel encouragé par tant d'heureux commancemens delibera de s'auancer: tellement que depuis le commencement de Iuin iusques à my-Iuillet, la guerre commancea à s'eschauffer: & l'intention principale du Roy estoit de matter ceux de Paris, s'asseurant qu'apres auoir dompté la ville de Paris, toutes les autres feroient ioug incontinent, & retrouueroit ce qui estoit merueilleusemēt esgaré pour luy, c'est à sçauoir l'amour & l'obeissance de ses subiects, lesquels de leur part, le redoutant autant qu'ils le hayssoyent, pratiquoyent aussi de tous costez pour maintenir leur Ligue & continuer en leurs souleuemēts. Cette rancune implacable contre luy, faisoit qu'es principales villes, sur tout dedans Paris, l'on ne parloit de ce Prince que comme du plus execrable Tyran qui eust jamais esté au monde. Les prescheurs encourageoyent tous en general, & chacun en particulier, de luy courir sus, le tuer à quelque prix que ce fust, promettans aux tyrannicides vne place par dessus les Anges en Paradis. Outre plus l'õ poustuiuoit chaudement & par diuers artifices vn moyne, duquel nous parlerons tãtost,

*Le Roy de France s'ap-
proche de
Paris avec
vne pais-
sante ar-
mée.*

pour faire vn signalé seruice à la Ligue. Ainsi donc le Roy s'estant approché de Paris, se rendit pres de la ville, où le Duc de Mayenne estoit reuenu bien viste des enuiron de Tours, pour s'opposer au Duc de Longueuille : & ses soldats commencerent lors de viure à discretion dedans la ville: ce que les Parisiens goustoyent assez impatientement, mais les petis n'osoyent se plaindre, & les grands faisoÿt bonne mine en mauuais ieu. Le Roy print incontinent Estampes. Cependand le Duc de Longueuille ayant ioinct les troupes de Champagne & recueillÿ és enuiron de Chastillon sur Seine, les Suisses & Lanquenets que conduisoit le sieur de Sancy, fit de tout vn corps d'armée d'environ vingt mille hômes : puis alla passer à Poissy la riuere de Seine, & se rendit aupres du Roy, lequel battoit Pontoise, dont les assiegez se rendirent le lendemain vingt-cinquiesme iour de Iuillet, à composition, d'vne grande somme de deniers, & deliurance des plus seditieux, pour leur faire receuoir punition exemplaire. Puis le Roy alla suiuy du Roy de Nauarre, donner la bien venue à l'armée des Suisses, rāgée en bataille, & voulut passer par tous

*Exploits du
Roy au des-
auantage
de la Ligue.*

les escadrons, avec tant de demonstratiõ, de contentement, de resiouyffance & de caresse aux chefs, que tous aussi luy firent paroistre la grande affection qu'ils auoyët de luy faire seruire. Ayant toutes les forces ensemble qui faisoient vn corps de quarante cinq mille hommes, il s'achemina promptement vers Paris, & à coups de canon, se rendit maistre du Pont sainct Cloud. Quelque temps auparauãt vn ieune moyne Iacobin, nommé frere Iacques Clement, natif (à ce que l'on dit) d'un village appellé Sorbonne aupres de Sens, homme confit en desbauches, ayant passé par les mains de quelques confesseurs & communiqué avec son Prieur nommé Bourgoüin, religieux scelerat, (qui depuis conuaincu fut executé en la ville de Tours) & avec certains Iesuistes & autres, auoit esté, pour quelque promptitude remarquée en luy, trouué tout propre à faire vn grand coup. Ils le catechiserent à leur mode, & luy promirent qu'aussi tost qu'il seroit party pour tuer le Roy, l'on mettroit en prison tous les Politiques & tous ceux qui tenoyët le party du Roy, qu'ils nommoient, le tyran, en la ville,

à fin qu'ayant fait le coup, la prison de tant d'hommes, l'empeschast d'estre tué ou executé, & que par ce moyen il seroit sauué & eschapperoit, souz la menace de faire mourir tous ceux qui seroyent mis prisonniers dedans la ville, si on luy faisoit aucun desplaisir: que faisant ce coup il seroit riche a iamais, & pourroit chager son froc en vn rocquet d'Euesque, ou chapeau de Cardinal, ioinct que quãd en tout euenement, il en perdrait la vie temporelle, qui n'estoit rien, & ce qui n'aduiendroit pas toutesfois, pour les raisons susdictes, il se deuroit estimer bien-heureux, & qu'il se deuoit asseurer d'vne place en Paradis par dessus tous autres. Ce moyne abreuvé de sa fureur, & de tant d'allechemens, de caresses, promesses & protestations de felicité temporelle, & eternelle, se resoult & promet de tuer le Roy: le peuple qui ne pensoit point & ne scauoit rien de si cruelles menées, parloit de se rendre, & auoit beaucoup rabatu de sa cholere. Lors les plus zelez Sorbonistes & Iesuistes prescherent és principales Eglises & parroisses, que l'on eust encores patience sept ou huit iours, & que l'on verroit quelque grande chose, qui mettroit l'vnion à son

aïse. Les prescheurs de Rouen, d'Orleans & d'Amiens, le prescherēt en mesme tēps & en mesmes termes. Le moyne ayant donné ordre à son project, sort de Paris & s'achemine à S. Cloud : Aussi tost qu'il fut party, l'ō fit mettre en prison plus de deux cens des principaux citoyens & autres gēs riches, que l'on sçanoit auoir des amis & du credit, avec ceux du party du Roy, pour gage, & à fin de sauuer le moyne, si apres auoir attenté ou executé, il estoit arresté. Le moyne ainsi pratiqué de longue main par ceux qui auoyent du pouuoir & autorité en son party, choisit l'opportunité de se presenter à sa Majesté, & le premier d'Aoust, s'estant adressé à vn personnage fort affectionné au Roy, se descouurit auoir quelque faiēt d'importance qui ne pouuoit ny deuoit estre communiqué à autre qu'à sa Majesté mesme : & que elle sçauoit bien donner libre accez aux Religieux & gens d'Eglise, en quoy pour effectuer sa diabolique entreprinse, il ne se mesprenoit: car s'il y eut iamais Prince qui portast reuerence à gens d'Eglise, sa Majesté en estoit l'vn, & ne se peut dire que iamais se soit veu aucun Ecclesiastique se departir d'elle mal-content. Pleust à Dieu

que ce zele eust eu quelque peu moins d'ardeur : il n'eust facilité à ses ennemis l'exécution de leurs damnables desseins, & ce mal-heureux n'eust eu acces à sa Majesté. Le Roy donc ayant entendu qu'il auoit lettres d'un de ses plus affectionnez seruiteurs, & creance de sa part, selon qu'il aymoit ce personnage, duquel l'integrité & la foy luy estoient parfaictement cogneues par la preuue qu'il en auoit eu, fit appeller ce faux religieux en sa chambre, où il n'y auoit autre que le sieur de Bellegarde, premier gentil-homme d'icelle & vn autre de ses plus fideles Officiers, lesquels sa Majesté fit mesmes retirer, tant il auoit de fiance en cet habit, qui l'a trôpé, estimât deuoir appréhendre quelque chose de bien secret, attendu la demōstration qu'en faisoit ce detestable hypocrite, qui se voyant seul, l'occasion en main, asscurât sa cōtenance le mieux qu'il luy fut possible, en quoy il monstra vne grande impudence, veu la grāde Majesté du prince qui esblouyffoit la veuë des plus assurez, tira d'une de ses māches vne lettre, qu'il presenta au Roy, & ce-pendant qu'il estoit attētif à la lecture, le mal-heureux tira de l'autre mā-

*Blessure &
mort du
Roy de
France &
de Paulu-
gue.*

che vn couteau, duquel avec violence, il donna vn coup à costé du petit ventre de sa Majesté, laquelle se sentant griesuement blessée, retira de la playe le couteau, que ce meschant y auoit laissé, & en donna vn coup au dessus de l'œil à ce maudiet Apostat suscitè du diable, qui fut le premier chastiment qui luy fut donné, suiuy au mesme temps, de la mort, laquelle il receut trop honorablement de la main de plusieurs gentils-hommes qui y accoururent, esmènz de l'indignité d'un si execrable forfait. En l'anagramme de son nom, *Frere Jacques Clement*, furent trouuez ces mots en autât de lettres, *C'est l'enfer qui m'a creé*. Aussi sembla-il qu'après ce coup, les furies fussent sorties d'enfer, pour reuerfer dessus dessous toute la France. Le Roy porté en son lièt, les Medecins & Chirurgiens luy appliquerent le premier appareil & iugerent que la playe n'estoit mortelle, au moyen de quoy, il fit ce mesme iour escrire & donner aduis de l'attentat, & de l'espoir de sa guerison, tant aux gouuerneurs des Prouinces, qu'aux Princes estrangers ses amys & alliés. Ce neantmoins il mourut sur les trois heures du matin, du iour suiuant. Peu auant son trespas il parla

de sens fort rassis & paisible, se recogneut, nomma le Roy de Navarre son beau-frere, legitime successeur de la couronne, exhorta les bons subiects de luy obeyr, de demeurer vnis, de remettre le different de la Religion à la cōuocation des Estats generaux du Royaume, qui penseroyent aux remedes conuenables, de faire estat de la pieté, & de prier Dieu pour luy. Sur ces paroles il rendit l'esprit. En ce Prince de-
 taillirent les Roys de la race de Valois, qui ont regné en France, depuis l'an 1515. iufques en l'an 1589. Ce Prince fut blasme d'aucus, de n'auoir que trop tard, sceu bien discernier les amys d'avec les ennemis, d'auoir esté nonchalant & par ce moyen, enhardy ses ennemys, pres & loin, dedans & dehors le Royaume, à beaucoup remuer. Quoy que soit, encores qu'aucuns ayent pensé qu'il fust tant addonné à les plaisirs, qu'ils l'ayent auéuglé au governemēt politic de son Estat, il craignoit Dieu, & n'auoit autre volonté que d'auancer la Religio Catholique, reformer les abus & maluerfations de ses officiers, en toutes les charges de son Royaume, aymoît les lettres & aduançoit les gens d'esprit. I'ay eu l'honneur que ma plume luy ha esté agrea-

ble, sur le subiect de la pieté & deuotion, qu'il aymoit sur tout, & en eust receu du bien & du profit particulier, comme elle en ha donné au public, si souz la couleur & l'habit de la deuotion, il n'eust esté trahy, au grand malheur de son Estat qu'il ha laissé fort desolé, & qui ne pouuoit se releuer que par la iuste & legitime succession à iceluy, & l'admirable valeur & generosité du Roy de Navarre, Henry quatriesme de la race de Bourbon: lequel apres cette lamétable mort de Henry troisiésme Roy de France & de Polongne, tesmoigna aux principaux de l'armée sa volonté, considérant que plusieurs de la Noblesse preten-
 doyent des-ja le laisser, fit assembler les
 principaux, ausquels il fit entendre la vo-
 lonté du feu Roy, sur le faiçt de la Religio,
 & resolution d'icelle, par vn Concile ge-
 neral ou national, moyen recogneu par
 ladiçte Majesté, pour bié appaiser les trou-
 bles & dissentions du Royaume, qu'il de-
 siroit tenir ce moyen, n'ayant rien en plus
 grande recommandation que la Religion
 & son serment, auquel il ne pouuoit con-
 treuenir, premier que d'estre instruiçt par
 vn Sainçt Concile, duquel il suiuroit en-
 tierement l'instruction: que ceux qui le

*Le Roy de
 France &
 de Navarre
 harague ses
 subiects a-
 pres la mort
 du Roy son
 frere.*

voudroyent laisser, le laissent, qu'il ne s'en soucioit pas beaucoup, regretant toutesfois qu'ils n'estoyent meilleurs François, à leur profit & salut seulement & non pour autre chose: que quand tout le monde l'abandonneroit, il auoit assez d'amis à son commandement, pour à leur honte, le maintenir en son autorité, & que Dieu ne l'auoit iamais delassé & ne le delaisseroit encore, & qu'il n'auoit commacé vne ceure si miraculeuse pour la laisser imparfaicte, non pour l'amour de luy seulement, mais à cause de son Sainct nom, & de tant de personnes affligées en diuerses façons en son Royaume, qui crooyent misericorde, il y auoit si long temps, auxquelles il desiroit subuenir, & le promettoit faire, en foy de Roy, au plustost que Dieu luy en auroit donné le moyen: qu'il estoit François, & d'vne humeur dont on ne deuoit douter, par le tesmoignage de ses actions passées, & qu'il laissoit à penser combien il estoit à supporter à luy qui estoit leur Roy, & qui les laissoit en liberté de leur Religion, de s'esforcer à le vouloir ranger à leur opinion, deuant qu'estre enseigné, & qu'il laissoit tous les gens de bien iuges de cela. Les vns & les autres pensoyent pres

& lojn à la guerre : Quant au Roy ses forces amassées pres de luy ne croissoyēt pas, à cause du mescontentement de plusieurs, qui eussent voulu le voir changer de Religion, estimans que c'estoit le moyen de ruiner la Ligue : mesmes à cause des maladies, tellement qu'il resolut de tirer vers Normandie, tant pour recevoir secours d'Angleterre, que pour s'asseurer de quelques places & passages, seruās aux desseins qu'il proiettoit. Cependant le Duc de Mayenne esueilloit d'une part, les parlemens, de l'autre ses associez. De ce nōbre estoit le Comte de Rendan, qui en ce tēps se saisit de la ville d'Issoyre en Auuergne, & escriuit à toutes les villes rebelles de son gouvernement, pour les assseurer au party qu'elles tenoyent. Le Duc de Mayenne assembloit cepēdant toutes ses forces, pour suiure le Roy qui auoit bien petites trouppes, estimāt qu'il estoit en termes de pouuoir bien tost estre vaincu. Les Parlemēts parloyent gros aussi de leur part, tesmoin l'arrest de la Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il estoit enioint & commandé à tous ceux du ressort d'icelle, d'observer inuiolablement les Ediēts d'vnion à l'Eglise Catholique, Apostolique & Ro-

maine, & declaration faictes sur iceux, le tout sans cōtreuenir à l'Edict du 26. Avril 1589. & l'Arrest de la Cour de Parlement de Tholouse, contre Henry de Bourbon, qu'elle nommoit pretendu Roy de Navarre & ses adherans. La Ligue fit lors de tres-grands efforts, pour se maintenir, en ruinant le Roy & ceux de son party, depuis surnommez Royaux, à la difference des autres. Le Roy separa son armée, incontinent apres le decez du feu Roy son frere, & tira en Normandie: voyage que l'on pé-
sa bien estre la ruine de ses affaires: le Duc de Mayenne le talonna tousiours avec son armée l'espace d'un moys, & logeoient tousiours à la veüe l'un de l'autre. Le Roy fit conduire le corps du feu Roy en depost de seureté à Compiègne, & print en passant les villes de Meulan, Gisors & Clermont, pour ce que lors ne comparoissoit rien à combattre à la campagne, & que ses ennemis s'estoyent tous renfermés dans les murailles. Ce qui fut cause à sa Majesté de separer son armée en trois, pour en enuoyer vne partie en Picardie, souz la charge de Monsieur le Duc de Longueuille, vne autre en Champagne, souz Monsieur le Marechal d'Aumont, & elle en retinst

vne autre, avec tel ordre neantmoins, que pendant que ladicte Majesté demeureroit en ces quartiers de delà, auparauant son passage, que si l'ennemy luy venoit en gros sur les bras, que lesdictes deux parties separées, se peussent en peu de temps rejoindre. L'armée de sa Majesté pouuoit estre de plus de mille bons cheuaux, de deux Regimens de Suisses, & d'environ trois mille François. Estant venu au village du Pont S. Pierre, le capitaine Roulet, qui commandoit dedans la ville & Pont de l'Arche, affectionné à son seruice, alla luy porter toute assurance de la fidelité & obeysance de tous les habitans de ladicte ville, & encores plus particulièrement de la sienne: dont sa Majesté fut fort contente, pour ce que cette place qui n'est qu'à quatre lieues de Roüen, empeschoit le traficq qui se souloit faire des villes de Paris & Roüen. De S. Pierre, sa Majesté fit acheminer son armée à Darnetal, qui est vn fort grand bourg, à vne lieuë pres de ladicte ville de Roüen, pour la refreschir commodement. Elle en partit des le lendemain à l'improuiste, avec trois ou quatre cens cheuaux seulement, & donna iusques à Dieppe, qui est vn des meilleurs

ports de mer de toute la Normandie, & la ville bonne & riche, fort affectionnée à sa Majesté, en laquelle estoit gouverneur Monsieur le commandeur de Chastes, qui ha rendu vn tesmoignage singulier de fidelité: cōme a faiçt aussi le sieur de la Verune, gouverneur de la ville de Caen, tous forts recommandez pour leurs merites, d'auoir leur vertu & loyauté cōbatu toutes les tentations & charmes, qui peuuent seduire les plus resoluz, dont neantmoins avec grand honneur, la victoire leur est demeurée. Pendant ce peu de sejour qu'il fit à Dieppe, ayant sceu que la ville de Neuf-Chastel, qui en est à sept lieues pres, incommodoit fort le passage, il l'enuoya inuestir par les sieurs de Guitti & de Halot avec partie de la cauallerie qu'il auoit menée, & quelques gens de pied de la garnison dudict Dieppe. Et s'estant assemblée grande quantité de paysans & soldats pour la venir secourir, & s'y acheminans souz la conduite de Castillon, gentil-homme dudict pays, ladicte cauallerie leur alla au deuant qui les desfit tous, & en tailla en pieces, sur le champ, plus de sept ou huit cens, & fut ladicte ville rendue. Le Roy recouura quelques

autres petites villes, qui n'incōmodoient pas moins les chemins & les passages que les plus grandes, & y establit autant de garnisons entretenues, qui pourroient servir à vn gros, quād il seroit besoin d'en amasser vn dedans la Prouince. Il comancea par celle d'Eu sur la riuere de Bethune, qui fut rendue par composition. Là le Roy eut nouvelles, que le Duc de Mayenne ayant veu l'armée de sa Majesté tourner de ce costé, auoit aussi faiēt passer la riuere de Seine à la sienne, & faisoit estat d'assieger Gournay, qui auoit peu de temps auparauant esté prins par le sieur de Longueuille. L'armée dudiēt sieur de Mayenne estoit grande, de plus de trois mille cheuaux & de quatorze à quinze mille hommes de pied : ce qui fit prendre Grande armée du Duc de Mayene. audiēt sieur Duc resolution de poursuiure le Roy lequel avec vne naturelle generosité, cōstāce & resolutiō, qu'il auoit coustume d'apporter aux nouueaux accidēts, ayās aparence de peril, cōme cettuy-cy, il depescha vers les sieurs de Longueuille & Marechal d'Aumont, pour les aduertir de l'estat de ses affaires, & qu'ils firsēt toute la diligēce qu'ils pourroient de se ioindre pour le venir recōtrer, preuoiant q̄ cete partie ne se

desmcleroit pas, sans quelque grand combat, qui seroit vne crise de la maladie de son Estat. Puis il resolut, en allant au deuant de ses ennemis & s'approchant d'eux d'aller loger à Arques, assez bon bourg nô fermé, avec vn chasteau assez fort d'affiette. Le Roy, pour estre le lieu aduantageux pour luy, y fit faire des fossés & retranchemens, où l'industrie luy reualut l'aduantage que les ennemis pouuoient auoir sur luy en nombre d'hommes. Les ennemis reprindrent les lieux de Gournay, de Neuf-chastel & la ville d'Eu, & cheminoient avec assurance d'en faire le semblable dudict Arques, & en desloger le Roy & son armée: mais il leur aduint tout autrement qu'ils auoyent proietté, pource qu'apres plusieurs escarmouches, où les Ligueurs eurent tousiours du pire, ils furent en fin desfaiçts & mis en route, comme ils pensoiët forcer les retrâchemens & fortifications que sa Majesté y auoit fait faire. Et pensoit bien le Roy qu'ils deussent retourner le lendemain au combat, pour reparer la perte & la honte par eux receuë, mais il fut inespéremment aduertty, que le Dimanche vingt-quatriesme du mois de Septembre audict an, des la my-nuiçt ils estoient

deslogés de leur quartier, & avec tel effroy & diligence qu'ils laisserent de leurs blesez, munitions & equipage: qui eust esté assés, pour iuger que ce fust pour se retirer du tout. En ce combat susdict furent tuez de la part de la Ligue, plus de quatre cens hommes, dont il n'y en eust peu auoir cēt cinquāte de l'infanterie, tout le reste estoit Noblesse, ou pour le moins de leur caualerie: entre lesquels on nōmoit pour principaux, le sieur Sagonne, maistre de camp de leur caualerie legere, le Baron de sainct André, frere du feu Comte de Saux: celuy qui portoit la cornette dudiēt Sagonne, Bourg l'vn de leurs Maistres de cāp, quatre capitaines de leurs cōpagnies d'Albanois, les deux Mareschaux de cāp du sieur Marquis du Pont, & plusieurs autres gentilshommes la plus-part François. De blezés il y eut bien plus grād nombre, de prisonniers aussi, entre lesquels furent le sieur Comte de Blain, l'vn de leurs Mareschaux de camp, qui rendit vaillamment le combat, & qui ha monstré par ses derniers deportemens, en la reduction de Paris, & autres lieux, où il ha fidelemēt seruy le Roy, comme aussi plusieurs autres de son mesme party, qu'il estoit deceu de quelque

belle apparence & pretexte, qu'il tenoit pour verité, quand il ha tourne ses armes contre le Roy. Le Duc de Mayenne deslogea pour aller camper entre Dieppe & Arques: la Majesté lors laissa dedas le chasteau d'Arques, le sieur de la Garde l'un de ses maistres de camp, avec vne partie de son regiment, & alla loger en ladicte ville de Dieppe, & fit loger vne partie de son armée dedans les faux-bourgs, & le reste dedans les plus proches villages. Le Duc ayant faict sept grandes lieues arriua le Mardy 26. ensuiuant, quasi vis à vis d'où il estoit party, & ne fit que changer de costé, d'où apres quelques charges, au dommage de la Ligue, elle deslogea quād elle entendit la venue de Messieurs le Comte de Soissons, de Longueuille & Marechal d'Aumont, qui estoit a 20. lieues pres d'elle. Sa Majesté ne voulant s'elongner de l'armée ennemye, sentant le secours proche de Dieppe de sept ou huit lieues, se resolut d'en partir avec trois ou quatre cens cheuaux seulement, & l'aller ioindre, laissant Monsieur le Marechal de Biron audict Dieppe, avec toute l'armée: print à la veüe de l'ennemy, & forcea la ville & chasteau de Gamache, & depuis

reprint la ville d'Eu : ce qui pouuoit bien semondre le Duc de Mayenne au combat , qui neantmoins passa la riuere de Somme pour aller en Picardie saisir les villes de la prouince. Le Roy fit encore vn peu de seiour à Dieppe , tant pour pouruoir aux affaires de la Prouince de Normandie , en laquelle il laissoit Monsieur le Duc de Mompensier , avec les forces qu'il auoit amenées , qu'aussi pour recueillir les quatre mille Anglois qui luy estoient enuoyez par la Royne d'Angleterre. Elle en partit le 21. d'Octobre, & vint à petites iournées , sans passer la riuere, estant tousiours du costé de l'ennemy, iusques à Meulan , où elle passa la riuere de Seine, & s'en vint droit à Paris, avec double dessein, ou de combattre l'ennemy , ou pour le moins de le retirer de la Picardie, où il auoit surprins la ville de la Fere. Elle arriua le trente-vniésme d'Octobre au village de Bagneux, distant de Paris d'vne lieuë seulement , & fit loger là son armée, & és villages de Mont-rouge, Gentilly, Issy, vaugirard & autres plus proches. Le landemain sa Majesté, des la pointe du iour, fit attaquer les Faux-bourgs du costé où il estoit , par trois troupes , & en

trois diuers endroits , avec vn si bon ordre , qu'en moins d'vne bonne heure ils furent tous emportez , & furent tuez sept à huit cens hommes de ceux qui estoient venus à la defence , y eut perte de quatorze de leurs enseignes , & prinse de treize pieces de canon , tant grosses que petites , sans qu'aucun des assaillans s'y perdist : & furent les assiegés suiuis de telle furie , que peu s'en fallut que les Royaux n'étrassent avec eux pessellemelle dedans la ville , & sans ce que le canon ne fut pas du tout si diligent a venir qu'il auoit esté ordonné , les portes eussent esté ouuertes & enfoncées , auparauant qu'elles eussent esté remparées. Sa Majesté entra au fauxbourg S. Jacques sur les sept à 8. heures du matin , criant le peuple par les rues , à haute voix vive le Roy , & plus avec signe d'alegresse , que d'aucun estonnement , ayant esté obserué vn ordre non encorés pratiqué entre les soldats , mesmes des François que nul ne se desbanda , pour aller au pillage , ny se loger , que les quartiers n'eussent esté faités. Seulement dedans l'Abaye se renfermerent quelques cent cinquante de leurs harquebusiers , qui firent vn peu de contenance de la vouloit garder , mais fut
la my-

la my-nuiët ils se rendirent. La nuiët mesme du premier iour de Nouembre, le Duc de Mayenne avec la pluspart de son armée entra dedans la ville : Et le Ieudy deuxiesme dudiët moys sa Majesté attendit, pour voir s'ils feroient quelque sortie, mais ce fut en vain : & le Vendredy matin, elle se resolut de sortir desdits Faux-bourgs, & se mettre en bataille à la veüe de ladicte ville, pour offrir le combat à ses ennemys, & y ayant demeuré depuis huiët heures du matin, iusques à onze, sans qu'il parust iamais personne, elle en partit, & donna à penser aux Parisiens, & à cognoistre à cōbien ils furent pres de leur entiere ruine, & aux moyens d'y remedier s'ils vouloyent, voyans le Roy tellement inspiré de Dieu qu'il continuoit à ne proceder pas, contre ses subiects, comme contre ses ennemys iurez, mais ainsi que contre enfans depitez & opiniastres, les verges en vne main, & la pomme en l'autre, cōme il ha tousiours faiët. Sa Majesté alla prendre la ville & chasteau d'Estampes, ayant eu aduis que le sieur de Clermôt de Lodessue avec cinquante ou soixante Gentilshommes y estoyent renfermés, sur l'assurance que le Duc de Mayenne leur auoit donnée &

confirmée, qu'il les en viendroit desgager avec toute son armée. La Royne douairiere enuoya vn gentil-homme, à cette heure là, vers sa Majesté, pour la supplier de luy vouloir faire iustice du cruel assassinat commis en la personne du feu Roy son mary, & luy presenta vne requeste ladiète Royne, à cette fin, & le Roy renuoya ladiète requeste, en sa Cour de Parlement transferée à Tours, pour à la requeste de son Procureur general, & à l'assistance de ladiète Dame, faire l'instruction du procès, contre les coupables à fin d'estre apres iugé en sa presence, par les formes à ce conuenables, ioignant a la bien-seante poursuite de cette Dame la sienne propre, & vouant derechef d'employer son soing & ses armes, iusques à ce qu'il eust faict la iuste vengeance, que Dieu luy permettoit & ordonnoit d'en faire. Alors sa Majesté voyant qu'elle ne pouuoit attirer ses ennemys au combat, ny les faire sortir de Paris, elle renuoya Monsieur le Duc de Lōgueuille avec les forces qu'il auoit amenées de Picardie, se retraitsbit en la Prouince, & s'en alla avec luy le sieur de la Nouë, & le sieur de Giury fut renuoyé en la Brie. Sa Majesté partit d'Estani-

pres le Samedy dixiesme Nouembre, & arriva à Lanville le Dimenche, & le capitaine qui estoit dedans fit vn peu de mine de la vouloir deffendre, mais ayant veu approcher le canon, il la rendit, & estant forté avec bien deux cens harquebusiers, ladicte Majesté y entra le mesme iour, & y seiourna le lendemain, sans que ceux de la ville en receussent aucun desplaisir ou incommodité. Elle en partit y ayant laissé garnison dedans le chasteau, qui est assez bon, & s'en alla à Chasteaudun, d'où elle enuoya sommer la ville de Vendosme, de son ancien patrimoine: elle partit dudict Chasteaudun le quatorziesme Nouëbre, & le mesme iour fit inuestir la ville de Vendosme & le chasteau, où gouernoit le sieur Maille Benhard, lequel sentant venir le siege, y auoit appellé vn bon nôbre de gentilshommes ses amys, & y tenoit de garnison ordinaire quatre compagnies de gens de pied, qui pouoyent faire quatre cens hommes, outre ceux de la ville qui estoient de six à sept cens portans les armes. Le Roy fit battre premierement deux tours du chasteau, & bien tost après ses soldats y entrerent, & ceux de dedans prindrent l'effroy, & se sauuerent de vices-

se dedans la ville, où ils furent suivis de si pres, que les gens du Roy y entrerēt puelle mesle avec eux, & se firēt, en moins de demye heure, maistres du chasteau & de la ville. Sa Majesté fit grace à tous, excepté audiēt Maillé Benehard, & à vn Cordelier, qui furent executés: la ville fut pillée, & le lendemain, le Roy fit sortir tous les gens de guerre de ladiète ville, & permit que les habitans peussent retourner en leurs maisōs, sans pouuoir plus estre prins & rançonnez, remit tous les Ecclesiastiques en leurs charges ordinaires, & beaucoup plus paisiblement qu'ils n'estoyent du temps qu'elle estoit occupée par ceux de la Ligue. Quatre ou cinq petites villes des environs se rendirēt en moins de quatre ou cinq iours. Le chasteau & ville de Lauerdin commēcerent, & furent suivies des villes de Montoire, Mōtrichar & chasteau du Loir. Sa Majesté alla à Tours, qui estoit fort attendue, & y fut receuē avec grande allegresse & resiouyſſance de tous, qui furent le saluer. Ayant faict à Tours plus de seiour qu'elle ne pensoit, elle partit, pour s'en aller au Mans, qu'elle auoit enuoyé inuestir vn iour au parauant, par le sieur de Fargis, & enuoya sommer ladiète

Benehard
& Iesse
Cordelier
executés.

ville. Le sieur de Bois-Dauphin la voulut deffendre, & de fait on commença à faire brusler vne grande partie du faux-bourg de la Cousture, au moins ce qui estoit hors les retranchemens dudiect faux-bourg, mais lediect sieur du Fargis y survint avec sa troupe, qui en sauua vne grande partie. Tous les faux-bourgs gangnez, sa Majesté, le deuxiesme du mois de Decembre, sur les sept heures fit commencer à battre quelques defenses de la muraille de ladiete ville: dedans trois heures les assiegés estoient prêts d'auoir l'assaut, à quoy n'estans pas bien resolués, ils demanderent à parlementer, & en fin auant qu'il fut deux heures apres midy, ladiete ville fut rendue à sa Majesté, qui l'exempta d'estre pillée: il auoit cousté plus de cinquante mille escuz au peuple pour la fortifier, auoit esté bruslé pour plus de cent mil escuz de maisons dedans les faux-bourgs, & le pays estoit ruiné de six fois dauantage. A cette prinse, deux soldats furent trouuez saisis d'un calice qu'ils auoyent desrobé, dont sur l'heure, ils furent pendus. Sa Majesté remit premierement l'Euesque du Mans, & le sieur du Fargis son frere qui en estoit gouverneur. Pendant le seiour

*Prinse du
Mans.*

qu'elle y fit depuis la prinse, se rendirent le chasteau de Beaumont, de Touthoyes, & le sieur de Lanillac lors se mit au seruice du Roy. En mesme temps furent reduites les villes de Sablé, Lual, Chasteaugontier & autres. Le Roy resolut d'aller à Lual, où il sejourna huit ou dix iours, pendant que son armée, souz la conduite du Marechal de Biron, & du sieur Baron son fils, Marechal de camp de l'armée, s'acheminait à Alençon, pour la prendre. Le Prince de Dombes le vint là trouuer avec la Noblesse de Bretagne, qui eut à grand honneur d'estre recogneue de sa Majesté, comme elle fut aussi fort humainemēt receüe. Sa Majesté l'enuoya bien tost apres ledict Prince de Dombes, en sa charge: & fit partir aussi Monsieur le Marechal d'Aumôt, pour aller recueillir ses forces estrangeres: partit de Lual, passa en la ville de Mayenne, où elle fut aussi fort bien receüe, & s'asseurer du chasteau, sans vouloir laisser autre garnison dedans ladiète ville. Elle arriva audict Alençon le vingt-troisiesme du dict mois, ayant oschappé de tres-mauuais chemins: print d'abordée les faux-bourgs. Le capitaine la Gau commandoit dedans la ville, qui se retira dedas le chasteau avec

quatre cens cinquâtes soldats, faisant contenance de se vouloir defendre, estant la dicte place tres-bonne, environnée d'eau, de bonnes murailles, flanquées de bonnes & grosses tours. L'ediect sieur Mareschal estant entré en la ville y donna tel ordre qu'il n'y eut aucune apparence qu'elle eust esté assiegée, ayās esté le meisme iour qu'il y entra, les boutiques ouuerres, comme si elles eussēt esté en pleine paix: le chasteau n'arresta beaucoup à composer & à se rendre à sa Majesté, laquelle en moins de deux mois fit faire à vne armée pesante comme la sienne, chargée d'vn lourd attirail d'artillerie, & d'vn grand nombre de Suisses & autres estrangiers, plus de huiet vingts lieuës, & ce faisant prins les faux-bourgs de Paris, faiçt quatre, cinq, ou six sieges notables, prins quatorze ou quinze bonnes villes, auoir nettoyé le Vendomois, Tourayne, Anjou & le Mayne, de tout ce que tenoyent les ennemys, & recouré les cœurs & affections des vaincus. Je serois bien long à vous discourir les diuers exploits & deportemens des Ligueurs, iusques à la fin de l'an 1589. Ils bastirent vne certaine lettre apostée, qu'ils attribuoyent au Roy, & l'adressoyent aux

Seigneurs de Berne, pour entretenir le peuple en la volonté de faire la guerre au Biarnois, appellés ainsi leur legitime Prince. De mesme forge fut vnc autre lettre dressée par les Iesuites de Troye, & semée par la France aux fins que dessus, & estoit adressée à la Dame de Tinteuille à Langres. Avec ces lettres on fit courir vn autre libelle de la desfaiète du sieur de Boniuict & de ses troupes aupres de Beauuais: publiant que le Marquis de Piennie, fuiuy de trois cens cinquante hommes tant de pied que de cheual, auoit coupé la gorge audict sieur de Boniuict, à trois ou quatre cens harquebusiers & à six vingts caualiers, sans qu'vn seul eschapaist, iusques aux cheuaux, & que la teste fut coupée à Boniuict, puis portée par les villages pour resiouyr les payfans. Ceux de Paris imprimerēt en vn discours à part, la prinse de Gournay ville & chasteau, & que le Due de Mayenne (qui paraenture estoit bien marry que l'on semast ees faux bruits) pres d'Arques & Dieppe, où le Roy de Nauarre estoit assiegé, auoit gaigné quatorze enseignes d'infanterie, & huiët cornettes de caualerie par luy desfaiètes. Les drapeaux furent aportez à Paris, mais ils auoyēt esté

taillés & cousus en la mesme ville: & ainsi ce pauvre peuple se mutinoit d'heure à autre pour la Ligue: & ceux qui voyoyent le iour à trauers ce tafetas de la Ligue, n'osoient dire mot, de peur d'estre poignardez. En ce temps le Parlement de Rouën publia contre le Roy & ses subiects qui luy assistoyent, vn Arrest du 23. iour de Septembre 1589. A ces mesmes fins d'entretenir le peuple és grandes esperances qu'on leur donnoit, on publia à Paris, Rouën, Orleâs, Lyon, & par tout ailleurs que le Duc de Nemours auoit mis en route, les troupes du Comte de Soissons, du Duc de Lógueuille, & du sieur de la Nouë, qui alloient à Dieppe pour secourir le Roy de Nauarre. Que le 23. & 24. de Septembre, le mesme Duc de Nemours auoit taillé en pieces cinq ou six cens hommes des troupes de ce Roy, que le Cheualier d'Aumale, avec les Espagnols & Normâds auoit au mesme temps enuahy deux grans nauires chargés de munitions, cheuaux, armes, & finances que la Royne d'Angleterre enuoyoit. Qu'vn nommé saint Pol capitaine, qui depuis ha voulu s'authoriser, mais à ses despens, dedans Mezieres & autres places, auoit faict merueilles pour

la Ligue, en Champagne, contre le Comte de Grandpré & autres: qu'en Prouence le sieur d'Ampius & autres auoyent desfaict 25. compagnies enuoyées par Monsieur le Marechal de Montmorency au secours du sieur de la Valette, l'onzième iour de Nouembre: Que sur les frontieres de Lorraine auoit esté destaiete vne armée de Reistres & Lâsqnenets, par le Duc de Lorraine, au commencement du moys de Decembre: Que le Comte de Brissac auoit tué à Tonnerte tous les Reistres du Roy, & autres nouuelles de tels exploicts, qui parauanture desplaisoyent à ceux auxquels on les attribuoit, quand il y auoit de la fausseté, ayant encore de cette heure là le cœur si genereux, pipez d'vne opinion qu'on leur auoit imprimée, qu'ils n'eussent voulu auoir la louange de ce qu'ils n'eussent fait, sçachant qu'incôtinent elle leur fust tournée à mespris & deshônneur: mais cet artifice venoit d'autres qui ne regardoyent pas de si pres à l'honneur & à la gloire pretendue de la Noblesse Françoise, encore que de cette heure là elle fust diuisée, & vne partie alterée de son propre naturel. Il y auoit parmy tant de mensonges quelques grains de verité, mais cômme

en l'Arithmetique, adioustant vn zero, de dix, on faisoit cent, & de cent, mil. On ne cessoit de crier que le Biarnoïs estoit perdu, & fut semé en mesme tēps, par la France, vn libelle contre le Roy & ses seruiteurs, qui s'intituloit ainsi : *L'Arpocratie ou Rabais du caquet des Politiques & Iebusiens de nostre age, dedie' aux Agens & Catholiques associez, de Navarre.* A ce libelle respond (encores que ce soit beaucoup deuant) vn Docteur en Theologie nommé F. Th. Beauxamis Carme, par vne sienne remonstrance au peuple François: Qu'il n'est permis à aucun subiect, souz quelque pretexte que ce soit, se rebeller, ne prendre les armes contre son Prince Roy, ny attenter cōtre son Estat, le tout prouué par l'Écriture sainte: comme plusieurs autres de ce temps, par semblables traités & discours y ont suffisamment respondu. Sur la fin de cette année vn Ligueur publia certain aduis, auquel il conseilloit aux François de se rendre & mettre souz la protection du Roy d'Espagne: auquel fut faict responce par vn Catholique Romain. Ce qui aduint en l'an mil cinq cens nonāte en l'Estat des affaires de France n'est pas moins remarquable. La Ligue appuyée sur ses intelligences dedans & dehors le Royaume,

mesprisoit le Roy nonobstant ses heureux succès, & se roidissoit contre tous euene- mens, tant par ce que disoyent les Prescheurs que par infinis libelles, où par plusieurs deguise- mens, elle s'entretenoit en l'esperance de pouuoir longuement subsister dedans cet aby- sme de confusion. Entre autres, les Ligueurs publierent vne copie de lettre d'un Politique (cest à dire partisan du Roy, demeurant à Tours, enuoyées à vn autre à Rouën, où ils forgent ce qu'il leur plaist, touchant les desseins & pretensions qu'ils attribuent au Roy, & y discourent de l'estat de ses affaires à leur plaisir. Ils firent croire que ces lettres auoyent esté surprinses à Vernon par vn capitaine du regimēt du Marquis de Pic- ne. Le peuple de Paris & des autres villes estoit ainsi mené de tels artifices, à fin de ne se lasser du faix des imposts, rauage de soldats, & calamitez qui le pressoyent de tous costés. Cependant le Roy menoit les mains en diuers endroits, sur tout en Bas- signy, Normandie & Prouence, & la Ligue se fondoit aussi sur le secours attendu des Espagnols. Le Roy d'Espagne estoit biē empesché au pays bas, où le Côte mau- rice fils du feu Prince d'Aurange, tailloit

de la besongne au Duc de Parme: Neantmoins preferant ses pretensions sur la France à toutes autres considerations, & ne voulât perdre les sommes de deniers fournies aux chefs & membres de la Ligue, commanda au Duc de Parme de s'y acheminer, sur les instances qui luy en estoient faiçtes. Suiuant quoy d'un costé, le Duc enuoya des troupes en bon nombre, souz la conduite du Comte d'Egmont, lesquelles bien tost apres furent desfaiçtes. Et quant au Roy d'Espagne il publia vne declaration qu'il fit sur les troubles, miseres & calamitez qui affligeoyent la Chrestienté & notamment le Royaume de France, avec ses lettres au Clergé, pour fournir moyens aux frais de la guerre. En quoy la verité est, que ce Roy se mesloit des affaires de la France, à cause de l'Estat, & non pas pour la Religion, qui ne sert que de couuerture à ses desseins: comme se void apertement par vn brief discours d'un Parisien Catholique Romain, escriuant contre ses entreprinſes sur la France, & intitulé son discours l'Antiespagnol, monstrant le but où tend Philippe Roy d'Espagne. Le Duc de Parme, suiuant plusieurs reitez mandemens du Roy d'Espagne, auoit

enuoyé long temps auant la declaration
sus decrite, le commandeur Morré à Pa-
ris, avec argēt & quelques soldats : ensem-
ble lettres de creance, pour assurez que
bien tost l'on auroit vn puissant secours
pour la Ligue. Le Duc ayant prestes plu-
sieurs compagnies, depescha promptemēt
le Comte d'Egmont, suiuy de bon nōbre
de Seigneurs & capitaines Espagnols, Fla-
mans & Alemās, avec quinze cens lances,
quatre ou cinq cēs harquebusiers & quel-
ques regimens d'infanterie pour aller au
secours de la Ligue, laquelle auoit des-ja
plus de deux mille chevaux, & plus de huit
mille hommes de pied en campagne. In-
continent ce Comte se mit en chemin. Et
le Roy de France & de Nauarre cepen-
dant recouura en moins d'vn mois par
sieges & assauts, huiēt ou dix meilleures
places de la basse Normandie. Sa Majesté
ayant recouuré la ville de Honfleur qui ha
vn port de mer, alla faire leuer le siege, que
le Duc de Mayenne tenoit depuis plus de
quinze iours deuant la ville & fort de Meu-
lan, distant dudiēt Honfleur de plus de 30.
lieuës, & lors plus foible de beaucoup luy
presenta la bataille, que le Duc ne voulut
accepter, ains alla recueillir son secours

qui luy venoit de Flandres. Le Roy mit le siege deuant la ville de Dreux, & bien tost apres, pressant fort les assiegez, il fut aduertty que le Duc de Mayenne ayant ioinct lesdictes forces estrangeres, conduites par le Comte d'Egmont qui en estoit general, venoit droit affrôter l'armée de sa Majesté, & à cet effect passoit son armée sur le pont de la ville de Mâte, qui tenoit lors pour la Ligue, & n'est distante de celle de Dreux q̄ de huit ou neuf lieuës. Sa Majesté scachât que le Duc avec son armée, estoit aduancé iusques au village de Dâpmartin 2. lieuës en auant vers elle, partit deuant Dreux le Lûdy 12. & cômâcea deslors de faire marcher son armée en bataille, de sorte q̄ ceux de la ville se cõtêrèrent d'en voir l'ordre de dessus leurs murailles, sans en aprocher de plus pres. Sa Majesté alla ledict iour loger en la ville de Nonancourt, qui s'estoit peu de tēps auparauât faiët prendre par assaut: ce fut pour prēdre le gué d'vne petite riuiere qui y passe. Si tost qu'elle y fut arriuée, elle fit aduertir q̄ le lendemain vn chacū se tint prest. Le soir & la nuict, s'estât sadiete Majesté retirée, dressa & trassa elle mesme le plan & l'ordre de la bataille, lequel des le grand matin, elle monstra à Monsieur de

Montpēfier & à Messieurs les Mareschaux de Biron & d'Aumont, & Baron de Biron Marechal de camp, & autres principaux capitaines de ladicte armée, qui tous d'une voix le trouuerent si bien & avec tant de iugement & prudence militaire, qu'ils n'y changerent rien. Elle le mit au mesme temps, entre les mains du Baron de Biró, pour aduertir chacun de son rang & place: & choisit ce mesme matin, le Seigneur de Vicq qui est l'un des anciens Maistres de camp de l'infanterie Françoise, pour sergēt de bataille. Cela fait, sa Majesté fit sa priere à Dieu, qui raut tant tous les assistans que chacun à son exemple, en fit de mesme: Et l'on vid aussi tost les Eglises dudit Nonancourt pleines de Princes & Seigneurs, Noblesse & soldats de toutes nations, ouyr Messes, se cōmunier, & faire tous offices de vrais & bons Catholiques: ceux de la Religion firent aussi de leur part leurs prieres & deuotions. Sa Majesté fit assigner le rendez vous au village de saint André, distāt dudit Nonancourt de quatre lieues, sur le chemin pour aller à Iury, où elle estimoit que l'ennemy & son armée fust logée. Au delà dudit village y a vne fort grande plaine bordée à veüe de quelques

quelques autres villages, & d'un petit bois appellé la Haye des Prez: Toutes lesdictes troupes y arriuées, sadiète Majesté avec les Marschaux de Biron & d'Aumont, le Baron de Biron Mareschal de camp, commanderent à les dresser en bataille, suivant le plan qui en auoit esté resolu. Si tost que l'on eut nouvelles que le Duc de Mayenne paroïssoit, l'on entendit vne allegresse vniuerselle en toute l'armée, à laquelle sa Majesté fit au mesme temps tourner la teste, du costé où il estoit, & n'eut gueres cheminé que l'on commença à le decouurer à veuë, toutesfois fort eslongné, & entre les vns & les autres y auoit vn village, duquel les Ligueurs s'estoyent saisis, que sadiète Majesté fit incontinent attaquer, & leur fit quitter. Les deux armées demeurèrent ainsi tout ce iour à la veuë l'une de l'autre, sans qu'il s'y entreprint rië d'auantage, que quelques legeres escarmouches, & la prise de ce village qu'on leur fit quitter: La nuict estoit quasi toute fermée qu'elles estoyent encores en bataille: en fin elles furent contraintes de se loger: le logis de la personne de sadiète Majesté fut à Fourcauille, qui est vn petit village vn peu à la gauche de ladiète plai-

ne, où l'armée auoit esté premierement mise en bataille. Le reste de l'armée fut logé aux autres villages, que ceux de la Ligue pensoyent auoir ce iour là pour eux. Le Roy ayant donné ordre à toutes les gardes de son armée, enuoya aduertir que vn chacun se tint prest à la pointe du iour: Il le fut bien plustost: car s'estant ietté sur vne paillasse, & ayant reposé deux heures, soudain il commença à enuoyer querir des nouvelles de ses ennemys. Elle recommença cette journée, comme elle auoit faiët la precedente, par vne priere tres-deuote, qu'elle fit à Dieu publiquement & tout haut. Pendant que sa Majesté voulut des-jeuner, lesdicts Princes, Marefchaux & autres Seigneurs furent ouyr la Messe, & de là chacun alla repaistre. Sa Majesté se rendit au champ de bataille sur les neuf heures, & peu apres s'y rendirent toutes les troupes, & sur les dix heures, toute l'armée estoit en l'ordre qu'elle deuoit estre. Celle des ennemys parut aussi en mesme temps, en lieu vn peu plus releué, & aussi vn peu plus reculé qu'elle n'estoit le iour precedent: l'ordre & disposition de leur armée pour la bataille estoit quasi pareille à celle de sadiète Majesté, excepté que les

poinctes auançoient dauantage, & auoyēt vn peu plus de la forme de croissant. Ainsi que la Cornette de sadiēte Majesté estoit au milieu de ses escadrons, aussi estoit celle du Duc de Mayenne, mais c'estoit au milieu de deux escadrons de lances, de celles qui estoient venues de Flandres, qui pouuoient estre de douze ou treize cens lances. Cette Cornette du Duc de Mayenne pouuoit aussi estre de deux cens cinquante cheuaux, & bien autant qui estoient de la troupe du Duc de Nemours, qui s'y vint ioindre, faisoient vn troisiēme escadron au milieu de deux autres, faisans pres de dix-huict cens cheuaux qui marchoyent tous ensemble. Au costé dudict escadron estoient leurs deux regimens de Suisses, couuers aussi d'infanterie Françoisē. Il y auoit apres deux autres escadrons moyēs de lances, celuy de leur main droite, de sept cens cheuaux, & celuy de la gauche de cinq cens. Ils n'auoyent que deux couleurines & deux bastardes, qui estoient à leur main gauche. Sadiēte Majesté ayant recogneu qu'ils ne vouloyent aucunemēt s'auancer, elle s'aduança de plus de cent cinquante pas, gaignāt aussi par ce moyen le dessus du Soleil & du vent, qui eust peu

reictter toute la fumée des harquebusades dans son armée : aduantage qui n'est pas petit vn iour de bataille. Comme elle fut rapprochée, sadiète Majesté & tous ses capitaines, recogneurent à veüe, que leurs ennemys estoient bien plus grand nombre que l'on n'auoit estimé : car il fut iugé qu'ils estoient plus de quatre mille cheuaux, & de dix à douze mille hommes de pied, mais il sembla que ce fut vn surcroist de courage qui leur fut donné. L'armée de la Ligue estoit chargée de clinquât d'or & d'argent sur leurs casques : mais celle du Roy l'estoit de fer, & ne se pouuoit rien voir de plus formidable, que deux mille Gentilshommes armez à cru, depuis la teste iusques aux pieds, bruslans d'affection de vaincre. Sadiète Majesté estant à la teste de son escadron, dont les premiers rāgs n'estoyent que Princes, Comtes & Barōs, Cheualiers du sainct Esprit, & des principaux Seigneurs & gentilshōmes des principales familles de France, elle recōmencea à prier Dieu, & fit exhorter vn chacun à faire le semblable. Elle partit aussi tost dudict escadron, & commēcea à faire vne passade à la teste de son armée, animāt vn chacun avec vne grāde modestie, & neāt-

moins pleine d'assurance & résolution. Retournée qu'elle fut en sa place, arriva le sieur de Mariuaut, qui la vint aduertir que ses troupes de Picardie, qu'amenoyent les sieurs de Humieres, de Moüy & autres Seigneurs & gentilshommes du pays, qui pouuoient estre plus de deux cens cheuaux, estoient à deux mille pas du champ de bataille: ce neantmoins la Majesté ne voulant difeter d'un poinct, enuoya commandement au sieur de la Guiche grand Maistre de l'artillerie de faire tirer: ce qu'il fit incontinent & avec grande promptitude & fort à propos: dont les ennemys receurent grand dommage: il auoit fait tirer neuf canonnades, auant que les autres eussent commencé: Apres trois ou quatre volées de part & d'autre, l'escadrō de leurs anciens cheuaux legers, tant François, Italiens, qu'Albanois, qui pouuoient estre de cinq à six cens cheuaux, voulut auancer, pour venir à la charge cōtre celui du Marechal d'Aumont, menant avec eux les Lansquenets, qui estoient à leurs costez: mais le Marechal voulut entamer le combat, & le tout fit à eux mesmes si rude & furieux, qu'il les perça de part en part, & aussi tost l'on ne vid plus que le dōy & les

croupes de leurs cheuaux, les menant battant iusques à vn petit bois qui estoit derriere, où il fit ferme pour venir retrouuer le Roy, comme il en auoit eu commandement. Au meisme tēps que ceux là fuyoyēt l'host des Reistres de leur main droicte, qui vouloit venir vers l'artillerie, y trouuāt les cheuaux legers qui s'y estoient aduancés, il leur fit vne charge, qui fut si bien receuë, que sans les enfoncer, ils tournerent tout court ser'allier derriere. Cependant vn autre escadron de lances de Vvallons & Flamens, voyāt lesdicts cheuaux legers de sadiçte Majesté vn peu separez de ce grand effort qu'auoit faict parmy eux cette troupe de Reistres, leur voulut venir faire vne autre charge: mais le Baron de Biron s'auancea, & ne l'ayant peu prendre par la teste, en prit vne partie de la queuë qu'il perça, & y fut blessé au bras & au visage. Au deuant du reste Monseigneur de Montpensier s'achemina, & leur fit vne tres-belle charge, en laquelle ayant luy mesmes esté porté par terre, & incontinct remonté, s'y comporta avec telle valeur, qu'il demeura maistre de la place. En ce mesme temps ce gros escadron du Duc de Mayenne, s'aduancea pour venir à la char-

ge, faisant marcher à son aïlle gauche quatre cens harquebusiers à cheual, qu'ils appellent Carabins, qui sont armés de plastrons & morions, lesquels firent vne salue de vingt cinq pas pres de celuy de sadiète Majesté. Ladicte salue acheuée, la teste desdicts gros escadrons affronta celle de celuy de sadiète Majesté, du front duquel on la vid partir la longueur deux fois de son cheual auant aucun autre, & se mesler si furieusement parmy les ennemys, qu'il fit bien recognoistre, que si auparauant, il auoit, en commādanant & ordonnanant, bien faict l'office d'un grand Roy & d'un grand Capitaine, au combat il sceut bien faire celuy d'un braue & magnanime gendarme. Cette rencontre fut tres-furieuse, n'ayant neantmoins iamais esté au pouuoir de ceste espouuantable forest de lances, de fauccer l'escadron de sa Majesté : laquelle au contraire fut si bien suiue, qu'elle percea celuy de ses ennemys, & fut vn grand quart d'heure parmy eux tousiours combatant. Cependant ce gros corps duquel on auoit ainsi affoibly le fondement commença à chanceler, & en moins de rien on vid en fuite ceux qui venoyent si furieusement presenter le visage & leurs

testes & bras armez. Ce commencement de victoire ne pouuoit encore resjouyr l'armée, ne voyant point le Roy: mais aussi tost on le vid aparostre couuert du sang de ses ennemys, sans que Dieu mercy, ils eussent veu vne goutte du sië, encorës qu'il fust assez remarquable par vn grand panache blanc, qu'il auoit à son acoustremēt de teste, & vn autre que portoit son cheual, qui auoit autant donné de terreur à ses ennemys, qu'il donna de consolation à tous les siens, quand ils le virent de retour de cette mellée: auāt que sortir de laquelle, en s'en reuenant, n'estant pas accompagné de plus de douze ou quinze de sa troupe, elle rencontra entre les deux bataillons des Suisses ennemis, trois estendarts de Vualons & quelques autres qui les accompagnoyent portäs tous les croix rouges, qu'elle chargea si valeureusement que lesdictes cornettes luy demeurèrent, & ceux qui les portoyent & accompagnoyent furent tuez sur la place. Arriuée qu'elle fut quasi d'ou elle estoit partie, il se fit de toute l'armée, en signe d'action de graces à Dieu, de ce qu'il estoit sain & sauue, vn cry vniuersel de viue le Roy. Arriuant se ioignit à elle ledict sieur Marechal

d'Autmont, avec vne bonne troupe qu'il auoit r'alliée, entre autres du sieur grand Prieur & de quelques vns des siés. En mesme temps, arriua aussi le Baron de Biron: Et ainsi sadiète Majesté avec cette troupe r'alliée, & qui grossit en vn instât, alla trouuer le Marechal de Biron, qui estoit demeuré ferme avec la troupe de cōserue, laquelle sans fraper, auoit autât ou plus fait de mal aux ennemys que nulle autre: parce qu'ayans veu cela sain & entier, & à la teste ce vieil gendarme, ils iugerent bien qu'ayât tant entamé de batailles en sa vie, il scauroit bien acheuer d'en rompre vne del-ja demy esbranlée. Sadiète Majesté eut ce plaisir de voir ses ennemys luy laisser la place toute couuerte de leurs morts: & ne restoyent plus que leurs Suiffes, lesquels bien qu'abandonnés de toute leur cauallerie, qui à gauche & à droicte auoit prins party, neantmoins ne laisserét de faire tres-bonne contenâce. Il auoit vne fois esté proposé de les enuoyer rōpre par l'infanterie Frāçoise de main droicte, qui n'auoit point cōbatu. Toutesfois sadiète Majesté se resouenant de l'ancienne amitié & alliance que cette nation a de tout tēps eu avec cette courōne, elle se cōtenta

(les ayāt r'enuoyés audiēt sieur Mareschal de Biron) de leur faire grace, & au lieu de leur enuoyer la mort, comme elle pouuoit faire, elle leur enuoya la vie, & les receut à misericorde: & ayans mis les armes bas, passerēt du costé de sadiēte Majesté: ce qui estoit avec eux de François, iouyrent de cette mesme clemence. Au mesme instant que le Roy se ioignit avec le Mareschal de Biron, il y fut rencontré desdictes troupes de Picardie. Le Roy poursuiuit la victoire avec son gros, & ayant ietté deuant elle le grand Prieur, avec vne troupe à sa gauche, & le Baron de Biron à la droiēte, ayāt avec elle le reste de sa cauallerie, qui s'estoit r'alliēe, & lesdictes troupes de Picardie, elle se mit à suiure la victoire, estant accompagnée des Princes de Conty, de Montpenier, & Comte de sainēt Paul, des Mareschal d'Aumont, de la Trimouille & infinis autres Seigneurs, capitaines & gentilshommes de ladiēte armée, laissant le Mareschal de Biron avec le corps d'icelle qui suiuoit & alloit apres. La retraite des ennemys fut sans ordre, & sans aucune chose de remarquable, de deux costez: le Duc de Nemours, Bassompierre, le Vicōte de Tauannes, Rosne & quelques autres

prindrent la route de Chartres, & le Duc de Mayenne & le gros de ceux qui se retiroient prindrent le chemin d'Yury, pour y passer la riuere: l'artillerie & tout leur bagage demeura en chemin. Le temps que ladicte Majesté arreſta à pardonner aux Suiffes, donna grand aduantage à ceux qui se retiroient, de sorte que quand elle fut arriuée à Yury, elle trouua que le Duc de Mayenne estoit pieça passé, & auoit apres luy rompu le pôrt, qui fut cause de la mort & perte d'vne infinité des siens, specialement des Reistres, dont vne grande partie se noya, estans contraints, pour empescher les rues, à fin qu'on ne les peust suiure, de couper les jarrets de leurs cheuaux, & en faire des ramparts dedans lesdictes rues, estant le pont dudiect Yury rompu, & le gay tres-dangereux. Sa Majesté alla passer la riuere au guay d'Anet, qui luy fut vne grande lieuë & demye de detour, & ne laissa de trouuer les chemins bordez de fuyars, qui n'auoyent peu estre si diligens que les autres, lesquels demeuroyët à discretion. Ceux qui voulurent eschapper dedans les bois, tomberent à la mercy des payfans, qui leur furent plus cruels, que n'eussent esté les gës de guerre. Sa Majesté

les pourſuiuit iuſques quaſi aux portes de la ville de Mante, qui leur fut ouuerte, & ainſi le Duc & ſa troupe ſe ſauua. Dequoy ſa Maieſté bien aduertie, alla loger au village de Roſny à vne lieüe pres de Mante, auſſi mal garnie de bagage pour ceſte nuit, qu'eſtoient ſes ennemis. Toute l'infanterie de la Ligue fut taillée en pieces, ſans ceux qui ſe rendirent, & ne leur en reſta point: de leur caualerie, il en fut tué ou noyé plus de quinze cens, & y en eut plus de quatre cēs priſonniers. Entre les morts furent cogneus pour principaux, le Comte d'Egmont cheualier de l'ordre de la Toiſon, Colōnel des troupes enuoyées par le Prince de Parme: le ieune Côte de Brunſwik, le Seigneur de la Chaſtaigneraye & pluſieurs autres, dōt on ne ſçauoit les nōs. Des priſonniers ſe trouuerent le Comte d'Anſtfrift, qui eſtoit avec les Reſtres, & pluſieurs Seigneurs eſtrangers, tant Eſpagnols, Flamans, qu'Italiens: & des François, les Seigneurs de Boisdauphin, Cigongne qui portoit la cornette blanche dudict Duc de Mayenne, Meſdair, Fontaine Martel, Loncham, Lodonan, Falendre, Hengueſſan, les maîtres de cōp, Treuzay, la Caſteliere, Diſemieux & infinis autres,

Plus de vingt cornettes de cavallerie demurerēt, entre lesquelles estoit la cornette blanche, le grād estē d'art du general des Espagnols & Flamens, & les cornettes du colōnel des Reistres, plus de 60. enseignes de gens de pied, tant de François, Flamēs, que Lansquenets, sans y cōprendre les 24. enseignes des Suisses, qui se rendirent. De ceux de l'armēe de sadiēte Majestē y furēt tuez, le sieur de Clermōt d'Enttāgues, Capitaine de ses gardes, qui mourut biē pres de la personne de son Maistre: le heur de Tich Schomberg, lequel ayant cōmandē & menē de grosses troupes de sa nation, se contēta pour cette iournēe d'estre simple gendarme, à la cornette de sa Majestē. Les sieurs de Bongaulnai de Normandie, aagē soixante & douze ans, de Crenay, cornette de Monseigneur de Montpensier, Fesquieres, & iusques à vne vingtaine d'autres gētilshommes pour le plus: Des blefcz le sieur Marquis de Nesse, lequel bien quil fust capitaine des gens-d'armes, voulut combattre au premier rāg des chevaux legers: le sieur Côte de Choisy, qui avoit amenē vne bōne troupe, & les sieurs Do, Comte de Lude, Monlouet, Lavergne, Rospi & peut estre vne vingtaine d'autres

gentilshommes, dont la plus part ne furent que legerement blesez, & les autres pour le moins sans peril de mort. Il s'est peu cognoistre en ce combat deux ou trois choses si extraordinaires & miraculeuses, que elles ont deu faire iuger, que Dieu y a voulu besongner. La premiere ha esté ceste ferme resolution, qui a tousiours esté au cœur de ce Prince, de chercher de donner vne bataille à ses ennemys, avec ferme constance que la victoire luy en demeure-roit: l'autre qu'en vne mesme place du combat, au mesme temps qu'il a voulu commander, il a semblé que la terre ait faict naistre des hommes armés pour son seruice, cōme il s'est veu que la vueille & le iour du combat, il luy arriua plus de six cens cheuaux, sans lesquels neantmoins il estoit tout resolu de combattre: Et la troisieme que de deux mil Gentilshommes François, dont il n'y en a pas eu plus de douze cens, qui auoyent combattu, ayent desfaict & mis en telle route vne armée de quatre mil cheuaux, & de douze mille hommes de pied, leur caualerie estant fresche, bien montée & bien armée. Depuis cette victoire se rendirent à sa Majesté les villes de Vernon & de Mâte, qui ont deux prin-

tipaux ponts de la riviere de Seine. Touchant cette mesme victoire du 14. Mars, audiēt an 1590. Sa Majesté escriuit au Duc de Longueville, & à plusieurs autres, pour s'en rel-iouyr & en faire rendre graces à Dieu. Le Roy seiourna quinze iours dedans Mante, pour refreschir son armée: cependant les Parisiens & ceux de saint Denys pensoyent à se mutiner: & le Duc de Mayēne ayant seiourné quelques iours à saint Denys, print le chemin de Flandres pour aller querir du secours: le Commandeur Morré courut en poste vers le Duc de Parme, pour luy dire des nouvelles de France. Quant au Roy, il s'aprocha de Paris, au moys d'Auril, se rendit maître de Corbeil sur Seine, de Lagny sur Marne & de Melun, puis tenta Sens en Bourgongne, où il ne fit rien par la faute de quelques vns, desquels il pensoit deuoir estre mieux seruy. Retourné en diligence vers Paris, il se saisit du Pont Charenton, & de quelques autres places es environs, pour la commodité de son armée, où il y auoit environ douze mille hommes de pied & trois mille cheuaux. Les Parisiens estoient six fois autāt, & le Duc de Nemours y commandoit, lequel fai-

loit faire quelques sorties. Cependant pour
monstrer l'animosité de grands & petits,
contre leur Seigneur souuerain, la Cour
de Parlement de Rouën donna vn Arrest
contre les Gentilshommes & autres qui
persistoyent à la suite de Henry de Bour-
bon, Roy de Nauarre: du Mardy dixiesme
Auril 1590. & fut publié le Mercredy en-
suivant. En cette mesme année apres cette
tant signalée bataille d'Yury. cy deuant
mentionnée, le Roy bloqua Paris & sainct
Denys, dont les habitans furent reduicts
à telle extremité de famine, qu'au moys
de Iuliet, la ville de S. Denys se remit en
son obeyffance: & Paris fut lors sur le
point de se rendre. En consideration du
siege de Paris furent faiets diuers traitez,
qui ont esté publiés de part & d'autre,
pour le contentement des deux partis, &
pour instruction à la posterité: comme la
resolution de Messieurs de la faculté de
Theologie de Paris, sur les Articles à eux
proposez par les Catholiques habitans de
ladiète ville, touchant la paix ou capitula-
tion avec l'heretique, & admission de Hé-
ry de Bourbon à la couronne de France:
avec vne lettre aux habitans Catholiques
des villes de la France, qui ont iuré la sain-
cte

Ette vnion. La conclusion & resolution fut prinse sans aucune contradiction le septiesme iour de May l'an 1590. en la troisieme congregation generale sur ce faicte en la grande sale du college de Sorbonne, tous les Docteurs de ladiete faculte en general & chacun en particulier, ayans este appellés par serment à ladiete congregation: Plus ont este imprimés à Paris deux discours, qui monstrent ce que l'on pouuoit penser de l'estat de cette pauvre ville. Le premier est suiuant le tiltre d'iceluy, de tout ce qui s'est passé en la ville de Paris, és environs, tant de la part du Roy de Navarre & de son armée, que de la part de Monseigneur le Duc de Nemours, & les habitans de Paris, depuis la retraite dudict Roy de Navarre de deuant Sens, iusques au douzieme Iuin 1590. avec vn Arrest de la Cour de Parlement, par lequel il estoit defendu, à peine de la vie, de ne faire aucun traité, ny composition avec ledict Roy de Navarre. Au moyen dequoy appert, comme les Parisiens se roidissoient contre la tempeste, incités à ce faire par leurs chefs, qui semoyent des bruits de leurs valeureux exploits, pour enuenimer & endurcir le menu peuple, qui eut à cō-

batre contre la famine, tādīs qu'on le paif-
soit de l'esper d'vne prochaine deliuran-
ce: L'autre discours est, ſuiuant le tiltre qui
luy est donné, des choses plus notables,
arriuées au ſiege memorable de la renom-
mée ville de Paris, & deſenſe d'icelle, par
Monſeigneur le Duc de Nemours, contre
le Roy de Navarre. Par lequel discours
faict par vn nommé Pierre Cornejo, l'on
peut voir le miſerable eſtat de ladiète vil-
le, encores qu'il n'en ait dict que le moins
qu'il a peu. Il amoindroit des choses en
quelques endroits & les groſſit en autres,
fait le cenſeur & diſcoureur tres-imperti-
nement en la plus-part de ſon discours:
& neantmoins a recogneu beaucoup de
choses qui deſcouurent les malheurs de la
Ligue, nommément de la ville de Paris,
lors reduite ſouz le pouuoir des chefs Li-
gueurs, lesquels pendant que le peuple
mouroit de faim de tous coſtez, faiſoyent
bōne chere tirās viures de diuers endroits,
par la faueur qu'ils auoyent en l'armée du
Roy. Autres discours ont eſté imprimez,
qui donnent encore vne plus ample co-
gnoiſſance des miſeres de Paris. Durant le
ſiege y eut vne conference de l'Eueſque
de Paris & de l'Archeueſque de Lyō avec

le Roy: à la fin de laquelle, le Roy monstra ausdicts sieurs de Gondy & de Lyon, les lettres qui venoyent d'estre surprinses, enuoyées par Mendozze au Roy d'Espagne, par lesquelles il se plaignoit que trop tost, les Theologiens auoyent resolu qu'il estoit licite à ceux de Paris, d'enuoyer vers le Roy qu'ils apelloyēt le Prince de Bearn, pour traicter de pacification, & finit sa lettre par ce mot, Dieu sauue vostre Catholique Majesté, & me vueille consoler: & estoit ladiète lettre escrite du cinquiesme de ce moys. Et sur cette occasion, la Majesté conta ausdicts sieurs de Gondy & de Lyon, qu'il auoit nouuelles certaines de Bearn, de la Rochelle & d'Angleterre que l'armée nauale d'Espagne qu'il enuoyoit en Bretagne, cōposée de deux mille cinq cens hommes (& que toutesfois ils s'estoyent vantez par tout estre de quinze mille hommes) auoit esté desfaicte sur la coste de Biscaye par les Anglois, & quinze nauires retournées à Coraga, & les gēs de pied mis en garnison sur la coste de Navarre: auoit aussi nouuelles qu'un des principaux Secretaires du Roy d'Espagne nommé Antoine Perez, ayant esté prins prisonnier & mis à la question, & cōdam-

né à mort, estoit euadé en Arragon, & que ceux de la Justice l'ayans receu, auoyent mādé au Roy d'Espagne, que s'il luy vouloit demander quelque chose, ils luy feroient iustice, & cependant ont esslargy ledict Perez. Il s'est fait & imprimé vn sommaire discours, de ce qui aduint en l'armée du Roy, depuis que le Duc de Parme se joignit à celle de la Ligue, iusques au 15. du mois de Septembre, qui seruoit d'instruction aux gouuerneurs, lieutenans generaux des Prouinces, à fin d'en informer les affectionnez seruiteurs & subiects de sa Majesté. Tandis que les Parisiens luttoyent avec la famine & la mort, le Pape Sixte cinquiésme mourut le 27. d'Aoult & eut pour successeur vn geneuois, surnommé Urbain 7. qui ne tint le sainct Siege que 13. iours, pour faire place à Sfondrate Cardinal de Cremone, qui fut surnommé Gregoire 14. du tout Espagnol. Le Duc de Parme avec sa puissance ayant debouclé Paris, assiegea Corbeil, laquelle il print avec tres grande perte de ses gens, & encores plus de sa reputation: car ce fut là que la forte armée s'affoiblit, & que durāt qu'elle s'y amusoit, le Roy se remit sus, & dressa des nouveaux desseins qui reduirēt

la Ligue en plus grandes difficultés que parauant. Les Agêts du Roy d'Espagne estimoient bien remplir deslors sa bõne ville de Paris (ainsi l'Espagnol l'appelloit il en ses lettres) de compagnies Espagnolles & Vuallonnes : mais d'vn costè il n'y auoit gueres à manger: De l'autre, si tost que les chefs de la Ligue & les Seize & quarante de Paris se virent vn peu au large, ils commanderent à remercier le Duc de Parme, & le prier de s'en retourner prendre repos à Bruxelles. Cette priere estoit vn secret commãdement: car d'vne part son armée diminueoit à veuë d'œil, de l'autre, il se voyoit au milieu d'vne populace inconstãte, & leur laisser les forces pour les maistriser, c'estoit les perdre, & se hazarder luy mesmes à estre desfaiët, par-ce que le Roy luy seroit incontinent sur les bras. Pourtant delibera de s'en retourner le mieux accompagné qu'il peut, de peur d'estre battu, & partit sur la fin de Nouembre. Toutes ses forces luy firent bien besoin: encore le Roy ne laissã il de le conuoyer, harcelant & harassant iusques aux frontieres d'Artois, & dismant de iour en autre son armée, pour aprendre aux Espagnols que France est vn fardeau trop pelant pour

leurs espaules. Si tost qu'ils fuirent, Corbeil & les autres places qu'ils auoyēt prises se virent regaignées sur eux. Sur cette retraite du Duc de Parme, le Roy se trouua en personne, & toute la Noblesse là y vint trouuer de toutes les Prouinces voisines : ce qui fit marcher l'armée dudict Duc fort serrée, dont luy aduint qu'elle fut fort incommodée, & qu'il en demeura neantmoins tousiours quelque proye. Et par ce moyen le Roy contraignit le Duc de Mayenne d'aller avec ses meilleures forces, accompagner ledict Duc de Parme, & ce faisant laissa quelques places desgarnies, sur lesquelles l'armée de sa Majesté, ce-pendant, plus facilement peut entreprendre & proffiter quelque chose. Sa Majesté aduertie de la volôté que le Duc de Parme auoit de se retirer, se resolut de partir d'Escony en Normâdie, le quatriesme du mois de Nouembre, avec ce quelle auoit de caualerie Françoisse, qui n'estoit pas en grâd nombre, & quelques harquebusiers à cheual, laissant son armée souz la charge de Monsieur le Marechal de Birõ, pour l'employer en ce qu'il cognoistroit le plus propre, & y laissa Monsieur le Chancelier, & trois de ses Secretaires d'Etat,

pour vacquer aux affaires qui se pour-
royent presenter, pendant son voyage.
Elle se rendit bien tost apres à Compie-
gne, où elle ne seiourna gueres que toute
la Noblesse de Picardie ne se vinst rendre
à luy, & fist incontinent vn corps de huit
cens bons cheuaux. Elle eut peu de iours
apres la nouvelle, comme la ville de Cor-
beil, la nuit de la veille de saint Martin,
auoit esté reprinsé. Le Duc de Parme ne
retourna pour la reprendre, ains seiourna
quelque temps aux enuirs de chasteau
Thierry, qui fut cause que sa Majesté y
fut, & y laissa Monsieur de la Nouë, avec
bonne troupe de Noblesse pour l'y atten-
dre, sil le fust venu assieger. Lediect Duc
faisoit ce seiour pour attendre les forces
du Duc de Mayenne, à fin qu'il peust che-
miner plus seurement. Lesquelles arriuées
lediect Duc commença à cheminer, & sa-
dicté Majesté à aller aussi droict à luy, &
commença à le ioindre de pres, le 23. du-
dict mois de Nouembre, & l'ayant à l'in-
stant enuoyé recognoistre, elle en eut ce
mesme iour, pour sa bien venuë, vne com-
pagnie de gens de pied, Espagnols, qui fu-
rent tous taillés en piéces. Le vingt-trois-
me, le Duc deslogea de Feismes, pour aller

loger à Pontauers, où passe la riuere d'Esne, la Majesté le fut aussi rencontrer, partât de Fere en Tartenois, accompagnée de huit cens bons cheuaux & autant d'arquebusiers à cheual, & fatigua tellement cette armée, qu'il leur rompit le dessein de leur logis. Ce qu'ayant fait, la Majesté se retira au village de Longueual, où les ennemis vindrent donner des coups de lance iusques dedans les portes: mais les arquebusiers qui estoient sur les murailles, leur firent vne salue, quasi à mire, de sorte qu'ils en tuerent grand nombre, & les contraignirent de s'en tenir plus loin. Ainsi la Majesté se retira & fut son logis à Pontarsy, & l'ennemy fut contrainct de camper toute la nuit, se doutant du deuant & du derriere: par-ce que ce mesme iour Monsieur de Neuers, deuoit ioinde le Roy, avec cinq cens cheuaux qu'il amenoit de Champagne, & les sieurs de Giury & Parabelle qui venoyent de Melun, & amenoient encore vne bonne troupe, qui se rendirent tous ce mesme iour, pres de la Majesté. Le vingt-neufiesme la Majesté estoit partie avec mille bons cheuaux, en intention de faire vne bonne charge, & emporter toute leur arrieregarde: mais

deux canons estans demeurez embourbés, comme ils cheminoyent, leur auantgarde qui estoit des-ja aduancée, rebroussa, & demeura toute leur armée cediēt iour en bataille, au lieu où estoient lesdicts canons, & y campa toute la nuiēt, de sorte que pour ce iour, il ne se peut rien entreprendre sur eux. Le lendemain qui fut le dernier dudiēt mois, sa Majesté leur dist à Dieu par vn combat de cauallerie, qui ne fut pas moins honorable qu'auoit esté sa retraite du precedent. Sadiēt Majesté aduertie que l'ennemy partoit, prenant le chemin de Marle, pour gagner l'arbre de Guyse, & sortir hors du Rôyaume, elle ordonna à toute sa cauallerie, de se rendre à Crecy, avec les armes & sans bagage. Et estant le premier arriué au rendez vous (les autres ayans esté vn peu paresseux) ne voulant perdre l'occasion de voir l'ennemy, lediēt iour, qui deuoit estre celuy de leur departement, elle fit partir lediēt sieur Baron de Biron, & le suivit de cent pas, avec quarante gentilshommes seulement. Depuis y suruint Monsieur de Longueuille, avec cinquante cheuaux & le reste de la Cornette. Sadiēt Majesté ioignit le premier lediēt sieur Baron de Biron, ayant

laissé la troupe vn peu derriere. Il parut au mesme temps, au coing d'vn bois, en deux troupes, environ cent lances, y ayant en chacune troupe, vne cornette de Caradins: soudain ils partent pour charger les coureurs dudiect sieur Baron. Sa Majesté fit aduancer sa troupe, & y estant le sieur de Charmont, qui menoit environ vingt cheuaux arriué le premier, lediect sieur Baron leur fit vne si rude charge, qu'il leur fit tourner teste, iusques à leur gros qui estoit de six vingts lances que menoit Georges Bate, qui faisoit la retraicte, lesquels tous ensemble reuindrent à la charge. Et par-ce que le cheual dudiect sieur Baron de Biron auoit esté blessé d'vn coup de lance, & d'vn coup d'espée, il eust esté en danger de se perdre, sans que la Majesté rallia ceux qui s'estoyent separez, & fist auancer le reste de sadiecte troupe, laquelle r'assemblée fit vne charge si furieuse, à toute cette arrieregarde, des ennemys, qu'elle plia & se sauua à toute bride, laissant leurs morts tous armez sur la place, & plusieurs chariots: mais si le reste de l'armée eust esté si diligent, que sadiecte Majesté, il en fust bien demeuré dauantage, & toute l'arrieregarde y eust esté desfaicte.

Par ce moyen le Roy empescha le Duc de Parme de rien entreprendre en son passage, & en cette retraicte, fit sur luy plusieurs desfaiçtes: l'ayant contrainct de loger si ferré, & faire de si grandes iournées, qu'il a fallu qu'il ait laissé vne grande file de ceux qui n'ont pas peu marcher si legerement, & de leurs bagages, qui est tout demeuré à la mercy des payfans, qui leur ont fait mauuaise guerre. En outre le Roy occupa en ce passage les meilleures forces dudict sieur de Mayenne, de sorte que le Marechal de Biron, durant iceluy, print cinq ou six villes, & vne vingtaine de forts & chasteaux, où les ennemys tenoyent garnison. Depuis la sortie du Duc de Parme & de ses forces hors du Royaume, sa Majesté alla faire son entrée en la ville de saint Quentin, où elle fut receuë avec vne allegresse extreme des habitans d'icelle, qui mesmes à cette occasion, firent vne fort honorable despense. Sa Majesté y eut nouvelle le dixiesme de Decembre, comme le mesme iour, la ville de Corbie auoit esté

*Surprise
de Corbie.*

remise en son obeyssance, par vne entreprinse que les sieurs de Humieres, de la Boissiere son beau-frere, & de Parabelle y executerent fort heureusement, à la poin-

te du iour, avec vn petart & vne escalade, ayant eu grand combat par ceux de la garnison, qui y estoient en grand nombre, lesquels y furent tous tuez, mesmes le sieur de Bellefourier qui en estoit gouverneur, pour la Ligue, sans que lesdicts sieurs y ayent perdu que deux de leurs troupes. Ils trouuerent dedans ladicte ville deux gros canons, deux couleutines, & plusieurs autres pieces môtées sur rouës, & vne grande quantité de munitions de guerre & de viures, comme estant vne des plus fortes places de Picardie, & laquelle seruira beau coup à recouurer ou à faire reduire les autres qui sont detenuës par ceux de la Ligue, & maintenant par les Espagnols. En diuers endroits du Royaume, comme en Bretagne, Prouence & Languedoc, la Ligue se remuoit & faisoit quelques exploits, au preiudice des affaires du Roy. Au commencement de lan mil cinq cens nonante vn, le Roy continua de reserrer ceux de Paris, lesquels ayans esté quelque peu soulagés, se retrouuerēt en mesmes difficultez que deuât. La Royne d'Angleterre, sa Noblesse & quelques marchands enuoyerent bonne somme d'argent au Roy pour le soulagemēt de ses forces. Le sieur

des Diguieres chassa la ligue hors de Greble, parlement de Dauphiné, contraignant vn nommé d'Arbigny qui y commandoit d'en sortir, sans que le Duc de Sauoye ny aucun autre Ligueur peust venir à temps au secours. Ce fut vn exploit de tres-grande importance, & vn coup que la Ligue n'ayant sceu parer, depuis ses affaires allerent en decadence, sur tout en Dauphiné & ailleurs. En Normâdie le Duc de Montpensier s'empara de Honfleur, & contraignit les Ligueurs de se referrer. Le Vicôte de Turenne venu en Alemagne, pour la leuée des Reistres, commença à dresser l'armée de laquelle le Prince d'Anhalt fut déclaré chef. D'autre costé, le nouueau Pape promit à la Ligue, huit mille hommes de pied, & quatre mille cheuaux, souz la côduite de Sfondrate son nepueu. Pendant ces entreprinse le Cheualier d'Aumale en fit vne sur saint Denys, le iour sainte Geneuiefue, estimant s'en rendre maistre. Il y alla avec beaucoup de forces, mais il n'en retourna pas, d'autât que Monsieur de Vic gouuerneur de la ville, ayant ouy l'alarme le vint rēcontrer pres de l'épée Royale, où ledict Cheualier estoit deli-jà, & le chargea là si rudement qu'il

*Mort du
Cheualier
d'Aumale.*

luy fit perdre la vie, & par ce moyen garantir la ville pour le Roy. Les Parisiens furent fort estonnés de cette perte notable de ce chef & de plusieurs autres, des plus asseurez en leurs troupes, & neantmoins ils s'entretenoient en leurs miseres, en grande esperance du secours d'Italie & d'Espagne. Quant au nouveau Pape ayant assemblé le Consistoire, il excommunia derechef le Roy & ses adherans, faisant dresser vn monitoire, enuoyant à cette fin Landrian Nonce dudit Pape en France, où estoit le Cardinal de Plaisance son Legat, & n'en bougea de long temps apres. Pareillemét il octroya aux Ligueurs vn secours de six mille Suisses, deux mille pictons & quinze eens cheuaux, souz la conduite de Francisque Sfondrale son nepueu, accompagné du Marquis de la Corne, de Vergile Ursin & autres chefs. Le Roy d'Espagne enuoya vne armée Nauale en Bretagne, qui se saisit du port de Blauet, que les Espagnols ont depuis rendu plus fort qu'il n'estoit. La Nouë y fut enuoyé pour faire teste aux Espagnols, lesquels pretendent droiët sur cette Pro vince, alleguans que n'estant demeuré aucun successeur de la race de Valois, Eliza-

beth Royne d'Espagne fille de France, ayant deux filles, à l'aînée d'icelles appartient la Duché de Bretagne: Mais cette Duché estât annexée à la couronne, pour n'en pouuoir estre desmembrée, comme les histoires en font foy, l'Infante d'Espagne peut autant selon le droict estre Duchesse de Bretagne que Royne de France. Le Comte de Brissac deliuré de prison où il auoit esté detenu sept mois, fut enuoyé demander secours pour la Ligue au Duc de Parme, lequel fit du froid, au regard des gens, mais pour tenir la Ligue en haleine, la secourut de quelque somme de doubblons, pour subuenir à ce qui estoit vrgét. Tandis le roy ne dormoit pas, ains fit l'entreprinse sur Chartres, ville de tres-grande importance, de laquelle finalement il se rendit Maistre, à l'ayde entre autres du sieur de Chastillon, qui par son industrie, fit dresser vn pont (comme il estoit l'vn des plus rigoureux & valeureux gentils-hommes de France) & contraignit les assiegez de venir à composition. Au mois d'Auril de ladiète année, fut faiète en Prouence, la desfaiète d'vne armée Ligueuse, par les sieurs des Diguieres & la Valette, & estoit cette armée cōposée de mille mai-

*Chartres, se
 riel au Roy.*

stres, & de seize ou dix-huict cens harque-
 busiers, tant Prouençaulx, Espagnols que
 Sauoyards : & fut cette desfaiete à Espar-
 rō de Pallieres le 15. dudict moys. Le Duc
 de Mayenne n'ayant peu secourir Char-
 tres, poursuiuit en ce temps l'entreprinse
 sur chasteau Thierry qu'il assiegea & print
 estant abandonné, & peu apres eut aise-
 ment le chasteau, par capitulation. Le sieur
 d'Essomme frere du Cardinal de Lenon-
 court, apres auoir quitté & remis les seaux
 de la Ligue, és mains du Presidēt de Nul-
 ly, se retira dedans chasteau Thierry, dont
 il eut le gouuernement, à cause de son Ab-
 baye d'Essomme, qui est aux faux-bourgs,
 & son lieutenant fut le capitaine Pelcher.
 Apres cet exploit, le Duc de Mayenne &
 autres de sa maison, firent vn voyage à
 Reims, où ils establirent vn nouveau Ar-
 cheuesque: D'autre part le duc de Sauoye,
 l'Agent du Duc de Lorraine, & le Presi-
 dent Ianin, l'vn des principaux conseillers
 du Duc de Mayenne s'embarquerent à
 Marseille sur la fin d'Auril, pour aller en
 Espagne, à fin d'en r'apporter argent & in-
 structions bien particulieres de ce que la
 Ligue auroit à faire à l'aduenir, tant delà
 que deçà les monts : tandis que la famine

continuoit à presser les Parisiens, que les garnisons du Roy à sainct Denys, & sur les riuieres espuisoyent de deniers.

En ce mesme moys, le sieur de Brion fut surprins par Guyonuelle Ligueur dedans Mirebeau en Bourgongne, & arresté prisonnier. On luy tua huit soldats, & fut trouuée bonne somme de deniers, force bleds, nombre de cheuaux & beaucoup d'armes en ce chasteau. Au mesme moys le Vicomte de Tutentic arriva à Francfort, pour haster l'armée des Reistrés qui s'aprestoit pour le secours du Roy, lequel estoit après à s'asseurer toute la Normandie, auant que penser à la Picardie, tandis que le Côte Maurice & les Estats de Hollande tailloyent de la besongne au Duc de Parme, lequel és moys de May, Iuin & Iuillet, perdit plusieurs places & beaucoup de gens en rencontres & escarmouches. Le Roy estant à Mante, fit au commencement de Iuillet son Edict, contenant re-stablissement des Edicts de Pacification, faiets par le deffunct Henry troisieme sur les troubles de ce Royaume. Il fit aussi vne declaration qu'il auoit des ce temps là, de maintenir l'Eglise & Religio Catholique, Apostolique & Romaine en ce Royau-

me : ensemble les droicts & anciennes libertés de l'Eglise Gallicane. Aussi y eut vn Arrest de la Cour de Parlement scante à Tours, sur les Bulles monitorialles de Gregoire, se disant Pape &c. comme aussi y en eut vn autre de la Cour de Parlemēt de Chaalons au moys de Iuin de ladiete année 1591. Le parlement de la Ligue à Paris indigné de ce qui auoit esté fait à Chaalons fit vn Arrest contraire, i'estime qu'il n'en fit pas moins contre celuy de Tours. Le ienne Duc de Guyse qui estoit prisonnier à Tours se sauua de la prison le 15. iour d'Aoust, s'estāt glissé avec vne corde du plus haut du Chasteau où il estoit prisonnier: trouua ce qu'il luy falloit aposté de longue main, puis se retira vers le sieur de la Chastre, qui auoit disposé en chemin vne bonne troupe, pour le conduire à sauueté: la Ligue fit des feux de ioye de cette deliurance. Cependant le Roy ne dormoit pas, qui mit le siege deuant Noyon, & la print par composition à la veuë du Duc de Mayenne & de toute son armée, le 19. iour d'Aoust audict an. Le 18. du moys de Septembre ensuiuant, fut desfaiete l'armée du Duc de Sauoye, par le sieur des Diguietes, en la plaine de

*Monsieur
de Guyse se
sauue.*

Pontcharra, pres le chasteau de Bayard, vallée de Graisiuodan. Apres ces exploits de guerre, plusieurs qui auoyent adheré à la Ligue, voyans que les affaires ne succedoyent pas selon qu'ils l'auoyent estimé, commâcerent à se refroidir, & à chercher les moyens de se repatrier. De ce nombre estoyent quelques officiers de Justice, cōtre lesquels (pour-ce qu'ils vouloyent de plein tault, r'entrer és charges publiques) fut faiçte au grand Conseil du Roy, vne belle remonstrance, par M. François de Claris, Conseiller & Aduocat general de sa Majesté audiçt Conseil. Le quinzième de Nouëbre audiçt an, Messieurs le President Brisson, Larchet Conseiller en la Cour, & Tardif Conseiller au Chastelet de Paris, furent estranglez au petit Chastelet par les seize, puis leurs corps mis en Greue & exposez à la veuë du peuple, où ils furent deux iours. Le Duc de Mayenne aduertiy de ce faiçt, alla à Paris, fit sortir Bussy le Clerc de la Bastille, & le quatrième de Decembre ensuiuant fit emprisonner plusieurs desdicts seize, & en fit pēdre quatre au Louure, & des cette heure là, les seize perdirent leur autorité, qui leur fut ostée. Il s'est faiçt vn discours sur la mort

*Mort du
President
Brisson.*

dudià sieur President, contenant les Arrests donnez à l'encôtre des assassinateurs. Le Duc de Sauoye en ce temps, faisoit la guerre contre Geneue, laquelle il commença en Aoust 1589. & acheua à la fin de cette année 1591. les gens y commirent vne infinité de maux, sur les subiects de la dicte ville de Geneue, avec toute sorte d'hostilité. L'année ensuiuant commençante, le Roy assiegea la ville de Roüen, en laquelle commandoit le sieur de Villars, & fut long temps deuant: mais en fin en leua le siege, pour aller au deuant d'vne puissante armée d'Espagnols, conduits par le Prince de Parme, qu'il ferra de telle façon entour la riuere de Seine, que sans l'intelligence qu'il peut auoir à cette heure là, pour se sauuer en passant la riuere, il eust faict, avec toute son armée, son cimetiere en Normandie: mais luy qui estoit vn grand Capitaine voyant le danger auquel il estoit, vñ de sa dexterité au faict de la guerre. pour eschaper ce danger, le Roy apres la retraicte de l'armée ennemye, qui fut par luy suivie iusques aux limites du pays d'Artois, à son retour fit plusieurs exploits de guerre, assiegea & print la ville d'Espernay, & comme sa Majesté voulut

inuestir la ville, tailla en pieces trois cens tant Vualons qu'Espagnols qui vouloyēt se ietter dedans. Et estāt comme tousiours elle ha esté la plus forte, Dieu l'inspira en l'an 1593. de desirer à estre instruiete, en la Religion Catholique, & sans aucune contraincte, mais considerant en elle mesme que la Religion qu'on luy auoit enseignée de ses ieunes ans n'estoit que depuis peu d'années auparauant, & que celle des Catholiques estoit bien plus ancienne, surquoy il desiroit auoir quelque resolution, pour scauoir laquelle estoit la vraye: & de fait il eut satisfaction de son desir, par le moyen de Monseigneur l'Archeuesque de Bourges, de Maistre René Benoist Docteur en Theologie, & de quelques autres Docteurs, par lesquels (cooperant la grace de Dieu) il fut si bien instruit de tous les points de la Religion, & de toutes les vrayes marques de l'Eglise de Dieu, qu'il cogneut manifestement son erreur, en remercia Dieu, & requit qu'il fut admis au giron de l'Eglise, de laquelle des sa naissance il auoit esté eslongné. Au commencement de cette mesme année 1593. commancerent les Estats de la Ligue à Paris, & suivit la trefue & conference qui fut ac-

cordée de part & d'autre, & faicte à Surene & autres lieux, où fut proposée la volonté du Roy, ne tendant qu'au repos de son Royaume, à laquelle les deputez de la part de sa Majesté ne pouuans auoir response, furent contraints en escrire aux deputez establis de la part du Duc de Mayenne qui estoient retournez à Paris, ce qui fut le 23. Iuin 1593. & estoient les deputés de la part du Roy les sieurs Archeuesque de Bourges, Chauigny de Belieure, Gaspar de Scomberg, Camus A. de Thou, & Reuol, lesquels en escriuirét aussi à Monsieur de Belin, le 27. dudiect moys, faschés d'une telle longueur & temporisement, tant ils desiroyēt le repos de l'Estat, cōblé lors de toute misere. Et neantmoins ne sceurent si bien faire que pour lors, ils tirassent de cette Conferēce le fruiēt qu'ils en auoyent esperé. Durant icelle le Roy print la ville de Dreux, & quelque temps apres estant bien & deuēment instruiēt de la foy Catholique, delibera de se conuertir, & abiurer l'erreur qu'il auoit creu par le passé, & bien tost apres donna, deuāt tous suffisant tesmoignage de sa saincte cōuersion, le 25. Iuillet iour de sainct Iacques & sainct Christophe, en la grande Eglise de

sainct Denis, de laquelle le chœur estoit tendu de tapifferie releuée de soye & d'or: & l'Autel paré d'ornemens Royaux, de velour cramoisy brun, couuerts de fleurs de lys, où les armes de France & de Navarre estoient attachées, avec la chapelle de mesme parure. Vis à vis y auoit vn Dais de mesme veloux & de toile d'or: & au dessous, vn oratoire couuert de mesme veloux, avec deux oreillés, l'vn en bas, & l'autre dessus pour s'agenouiller & appuyer. Dedās les chaires du chœur, du costé droict, estoient toutes les Dames & Damoiselles, qui y peurent prendre place: & le costé gauche estoit vuide. Monseigneur le Cardinal de Bourbon, accompagné de neuf Euesques, de Monsieur l'Archeuesque de Bourges, & de tous les Religieux de sainct Denys, qui portoyent la croix & le liure de l'Euangile, s'acheminèrent iusques à l'entrée de l'Eglise, vis à vis du Beneficier: où y auoit vne chaire couuerte de damas blac, & sur les deux bouts du dossier, estoient les armes de France: dedans laquelle Monsieur de Bourges qui faisoit l'office, s'assist: & là attendirent le Roy vne bonne heure & demye: Pendant lequel temps, l'autre porte qui est au com-

mancement de la place, vis à vis l'Eglise, demeura fermée: iusques à ce qu'oyant le tambour des Suisses, qui accompagnoyēt le Roy, elle fut ouuerte. Sa Majesté sortit du logis Abbatial, accompagné de quarante Archers de ses gardes, portans le hocqueton escaillé d'argent, & vestus de ses liurées. Et apres douze trompettes, suivies de toute la Noblesse: Au milieu de laquelle, sa Majesté estoit environnée des Archers de la garde Escossoise, & marcha de cette façon à pied, les ruës tendues, & couuertes de jonchées, iusques à l'Eglise, avec vne grande alegresse de tout le peuple, criant, Viue le Roy, A l'entrée de la porte, il trouua Monsieur l'Archeuesque de Bourges, accompagné de tous les Euesques & Religieux de l'Abbaye: Aux pieds duquel il se ietta, où estant, protesta de viure & mourir en la Religion, Catholique, Apostolique & Romaine: & iura de la maintenir enuers tous & contre tous: Et apres bailla vn papier audict sieur Archeuesque, dedans lequel estoit sa profession de Foy. Puis ayant receu l'absolution & benediction, il fut releué par les Euesques, & s'achemina droit au chœur de l'Eglise, ayant tous les Ec-

clesiastiques deuant luy, & au milieu de tous les Suisses qui faisoient deux rangs dedans la Nef, battant le tambour. Il arriva iusques à l'Autel où l'attendoit ledict sieur Archeuesque, deuant lequel il s'agenouilla, puis se releuant alla faire le signe de la croix sur l'autel, & le baisa, puis se retira avec ledict sieur Archeuesque derriere l'autel, lequel l'ouyt en confession, & le ramena s'agenouiller & accouder sur l'oratoire qui estoit préparé souz le Poisse, ayant à sa main droite ledict sieur Archeuesque, faisant sa charge de grand Ausmonier, & à la gauche feu Monseigneur le Cardinal de Bourbon: Et là ouyt en grande deuotion la Messe, qui fut celebrée par Monsieur l'Euuesque de Nantes. A l'entour de sa Majesté estoient tous les Euesques & Abbés, les Curés de saint Eustache de saint Sulpice & saint Merry, & derriere eux, les Seigneurs & Gentilshommes de la Cour. Dedans les chaires du chœur, à la main gauche estoient Monseigneur le Chancelier, Messieurs de la Cour de Parlement, & aucuns de la Chambre des Comptes. Durant la Messe sa Majesté

alla à l'offrande, conduite par feu mondict
 Seigneur le Cardinal à main gauche : le-
 dict sieur de Bourges à la droicte, & Mon-
 seigneur le Comte de saint Pol derriere
 luy : où apres auoir baisé la platine, il ietta
 dedans le bassin vn escu, que luy bailla le-
 dict sieur Comte. Apres l'Euangile dict,
 Monseigneur le Cardinal luy apporta le
 liure à baiser : puis apres, *l'Agnus Dei*, la
 paix luy fut présentée par ledict feu sieur
 Cardinal. La Messe dicte, on chanta *Vive le
 Roy*, en musique, & largesse fut faicte par
 toute l'Eglise, d'vne grande quantité d'ar-
 gent: Puis tambour battant, la Majesté fut
 conduite en mesme ceremonie iusques en
 son logis, avec vne grande estouyffance &
 clameur du peuple, criant, *Vive le Roy*, &
 grand bruit de l'artillerie, qui tiroit de des-
 sus les murailles de la ville. A son disner
 ledict sieur Archeuesque consacra la ta-
 ble, & fait chanter les graces en Musique,
 puis alla faire son sermon, auquel sa Maje-
 sté assista, & aux vespres aussi. Le ledemain
 fut receu encôres en l'Eglise, en ceremo-
 nie, par tous les Religieux, qui vestus d'ha-
 bits sacerdotaux, allerent au deuant de luy,
 à l'entrée de l'Eglise, supplier sa Majesté
 les auoir en sa protectiô : ce qu'il leur pro-

mit faire. Au moys d'Aoust ensuiuant la trefue generale commença, & dura trois moys, & fut cōtinuée iuſques au premier iour de l'an 1594. Et icelle finie le Roy ſe fit ſacrer & courōner en ſa ville de Chartres, par l'Eueſque dudiēt lieu, le 27. de Feurier, avec grandes pompes & magnificences, comme il appartenoit à vn ſi grād Prince. De là ſuiuit la reductiō de Meaux, par le moyen du gouuerneur Monsieur de Vitry, qui ſe ietta de ſon bon gré entre les bras du Roy, auſſi toſt qu'il le ſceut eſtre conuertſy & ſacré : Surquoy il ha faiēt vne belle remonſtrance, qui teſmoigne ſa fidelité, apres qu'il ha decouuert les ruſes & piperies des Eſpagnols. Monsieur de la Chastre, Seigneur non moins iudicieux & genereux François en a faiēt de meſmes, remettant en l'obciſſance du Roy ſes villes d'Orleans & de Bourges : & pour ce faire, lediēt ſieur de la Chastre Mareſchal de France, fit vne belle declaration aux habitans de la ville d'Orleans, en l'aſſemblée tenüe en ſon logis, le Ieudy 17. Feurier 1594. pour les induire à recognoiſtre le Roy, representant par icelle les cauſes & raiſons, pour les y eſmouuoir. Le Roy fit vn Ediēt ſur la reductiō de ladiēt ville

d'Orleans, donné à Mante au moys de Feurier audict an & publié le dernier iour dudict moys. En ce mesme temps les habitans de Lyon, s'opposerent aux desseins & entreprinſes que pouuoit auoir dessus le Roy d'Espagne, & se rangerent de leur bon gré au party du Roy, auquel ils sont tres-affectionnés, comme depuis ils luy ont bien fait paroistre, par tous les honneurs qu'ils ont peu faire à sa Majesté. Le Roy enuoya lettres à sa Cour de Parlemēt sur cette reduction de sa ville de Lyon, pour estre de tres-grande importance à l'aduancement de ses affaires, & escriuit de Melun le treiziesme iour de Feurier audict an. Je declareray en brief ce qui se passa en la reduction de ladicte ville en l'obeissance de ladicte Majesté, le septiesme, huitiesme & neufiesme de Feurier. Le Roy d'Espagne, lors auoit confirmé plus que iamais les pratiques & intelligences avec la Ligue, comme l'on descouurit par les lettres escrites à Madric l'onzieme de Ianuier, à ceux de sa faction en la ville de Lyon, par lesquelles il les asseuroit de secours d'hommes & d'argent: En execution dequoy, le Duc de *Terra Noua*, Gouverneur de Milan, en mesme temps leur

escriuit, donnant assurance d'une levée de gens, & mesmes de douze cens Suiffes par le commandement de son Maistre, qu'il deuoit avec autres forces, souz pre-
texte de secours, contre le Marquis de S. Sorlin, faire approcher de ladicte ville, pour apres les auoir introduits & faict glif-
fer parmy les habitans, avec la faueur de ceux du party d'Espagne, se rendre mai-
stre de la ville. Sur ces termes quelques bons seruiteurs du Roy, proposant le dan-
ger de leurs personnes, à la conseruatiõ de leur liberté, & au tesmoignage qu'ils desi-
royent rendre de leur affection au seruice du Roy, en vne si grande necessité & peril si euident, de voir leur ville tomber en la domination & tyrannie de l'Estranger, du consentement de quatre Escheuins serui-
teurs du Roy, le Sammedy cinquiesme à huiët heures du soir, se resolurēt qu'ils prē-
droyēt les armes, pour remettre la ville en l'obeissance de sa Majesté: & pour favori-
fer l'execution d'une si belle & perilleuse entreprinse, en aduertirent le sieur Al-
phonse Corse de l'amitié & secours du-
quel, en vne si bonne occasion, ils a-
uoyent assurance. A quoy il ne faillit pas, ains en toute diligence, se rendit au faux-bourg de la Guillotiere, le Lundy

ensuiuant septiesme dudiect moys, avec de belles troupes de gens de guerre. Le mesme iour entre les trois & quatre heures du matin, le sieur Iaquet Escheuin, & l'vn des quatre assisté des sieurs de Liergues & de Seue, suiuis de bõ nombre de gens armés, du quartier du Plastre, donnerét au corps de garde de l'Herberie, au pied du põt, où commandoit en personne Thierry Escheuin, l'vn des plus perdus & factieux, lequel apres beaucoup de resistance, fut en fin forcé de quitter la place. Au bruit des harquebusades l'alarme fut donnée par toute la ville, & les barricades aussi tost faictes, en la pluspart des quartiers par ceux qui estoient aduertis de ce qui se deuoit faire. Sur cette premiere esmotion chacun en son quartier cria, viue la liberté Françoisë, & qu'il se falloit deliurer de toute tyrannie & seruitude estrãgere. L'Archeuesque voyant vne si prompte & inopinée prinse des armes, accompagné des sieurs Baron de Luz & de Chafeul ses nepueux, apres auoir demeuré deux heures, auant que de pouuoir passer le pont de la Saïne, se rendit en fin en l'hostel de ville, & remonstra en l'assemblée qu'il falloit estre neutre, attendant la resolution du Pape, & le retour

de Monseigneur de Neuers. Cette opiniõ fut si mal receuë par ceux qui estoient en ladicte assemblée, que sur leur murmure & mescontentement, ledict Archeuesque se retira assés tost en son logis, & neãtinoins, pour ce iour là, ne fut parlé que sourdemēt du seruice du Roy, ny faiçt autre executiõ, sinon que les Imprimeurs se saisirent de l'Arсенac & qu'on s'asseura des personnes des sept Escheuins, de quelques Penons & autres factieux. Mais la nuit du Lundy au Mardy, la vigilance & sollicitation de ceux qui auoyent hardiment acheminé cette affaire, eut tel pouuoir sur le peuple, que le Mardy mesme au matin, on commancea à prendre les vns des autres, des pennaches blancs, & peu de temps apres, des escharpes blanches: & à dix heures de matin, ne se trouuoit plus de tafetas ny de crespes blancs dedans la ville, tant fut grande l'affluence de ceux, & iusques aux enfans qui voulurēt porter les marques & enseignes des bons François. Quelques seruiteurs du Roy en firent largesse, & se perdit le son des cloches, par la force de la voix du peuple qui crioit, viue le Roy. Il n'y eut ruë ny carrefour, où l'on ne fist feu de ioye, & où l'on ne bruslast les armes & liurées d'Es-

*Lyon se vënd
à l'obeïssance
du Roy.*

pagne, de Sauoye & de Nemours, & l'effigie de la Ligue, faicte & peincte en forme de Sorciere. Et au meisme instant furent les armes du Roy, mises & esleuées en triomphe par tout. Aux places & barricades les seruiteurs du Roy firent liberalité au peuple, tenans table ouuerte, & beuuás à la santé du Roy. Sur les deux heures apres midy le sieur Colonel Alphôse entra dedâs la ville à pied, botté & espetonné, accompagné des sieurs d'Andelot, de Cheurieres, de S. Forjeul, de Bouteon, la Liègue, la Baume, de Mures & plusieurs autres Seigneurs & Gentils-hommes du pays, tous avec l'escharpe blanche. Ledict sieur Colonel estant entré, l'on aduisa à ce qui restoit pour la seureté de la ville, & à la requeste & cry du peuple, furent remis de leur charge sept Escheuins: sçauoit Amable, Thierry, Iean Baptiste Renaud, Ponsion Bernard, Guillaume Gella, Charles Noirat, Deberny & Claude du Rubis, par deuant Conseiller au siege Presidial, & Procureur de la maison de ville, qu'on peut appeller le flambeau de Lyon, & qui par son liure imprimé en quatre vingts & neuf & par routes ses parolles a tellement blasphemé, ainsi que plusieurs autres, de
 mesme

mesme farine, contre la memoire du feu Roy (que Dieu absolue) & contre la Majesté du Roy regnant, qu'il ne peut plus viure au monde qu'à la honte de tous les François. Ce dernier auoit esté suspendu depuis l'emprisonnement du Duc de Nemours. Au lieu des sept Escheuins desmis, furent creés les sieurs de Combelandes, de Montmartin, le Tresorier Henry, Pelletier, Laurens Conseruateur, Pollalion & Mornieu. Les Capitaines Penons suspects ont esté ostez, & le sermēt de fidelité faict solennellement au Roy, avec plus de ioye, d'allegresse & de contentement qu'on ne scauroit exprimer. Les factieux & adherās à l'espagnol furent depuis mis dehors, scauoir les sept Escheuins, & avec eux Tourueon, Lieutenāt Criminel, Austrain Lieutenant particulier, du Prē & de Bourg, Conseillers au Presdial, le Barō de Vaux, Platel, Piguieres, Prost, Maleual, Antoine Teste, Mathieu Balbany & tous les siens, & les deux de Poggio, ledict Balbany & Poggio Lucquois. Quant au Thresorier Barraillo, Ianetto, d'Allequi & Refinand, ils se sauuerēt en habits desguizez des l'emprisonnement du Duc de Nemours. Mais ce qui est le plus remarquable en cette

execution est, qu'encores que la vie & les biens de tous les partisans d'Espagne fut en la main des fideles habitans, & que par le droict de la guerre, ils peussent venger la mort de plusieurs gens de bien qu'ils auoyent iniustement fait excuter par des bourreaux, & la perte des biens par eux pillés, neantmoins ils ont vsé de toute douceur, tant en leurs personnes qu'en leurs commodités, mesmes leur fut donnée seureté & retraite en leurs maisons aux champs, attendans de les remettre & r'appeller, quand la ville auroit obtenu pardon & grace de la Majesté pour eux. L'Archeuesque eut quelque mécontentement de ce qui estoit ainsi changé, & ayant demandé à sortir, fut prié de demeurer. Il fut resolu en la maison de ville & iuré de n'admettre jamais aux charges publiques, aucuns Italiens. Il faut recognoistre en cette conduite & execution vne grace speciale de Dieu, qui miraculeusement deliura les Lyonnois de la seruitude, iusques à la porte de laquelle ils auoyent donné. L'exemple de cette ville, comme des autres ja reduictes, seruit comme d'un clair phanal, pour ramener au port de la clemence du Roy, toutes les autres villes, qui s'y sont

tendues: comme Mascō, pres dudiēt Lyō, les villes de Roüen, le Haure, Harfleur, Montiuillier, Ponteaudemer & Verneuil, sur la reduëtion desquelles villes, y eut lettres patentes en forme d'Ediët du Roy, qui furent publiées à Roüen, en Parlemēt le 26. jour d'Auril, audiët an: car de parler de la ville de Paris, remise miraculeusomēt en l'obeissance du Roy, c'est plustost la reduëtio de tout l'Estat que d'vne ville, puis que sa rebellion auoit esté la cause de tous ces troubles & sousleuemens. Cette reduëtion est telle, qu'elle semble vn songe, pour la nouveauté & grâdeur du faïët, qui se passa comme ie diray maintenant. La porte sainët Denys & la porte neufue furent ouuertes par Messieurs de Brissac, Gouverneur de la ville, Jean Luillier, Preuoist des Marchands, Langlois & Neret Escheuins, hommes renommés, & qui ont par ce moyen beaucoup meritè du public. Le Roy sans peur aucune entra dedans avec sa gendarmerie, iustement au point du temps, qui estoit tres-propre, pour faire vne tres-bonne prië & tres-salutaire changement en l'Estat, à scauoir, lors que le Soleil accōpagné de la Lune voltigeoit par les premiers degrés du Belier, signe du

*Reduction
de Paris
miraculeu-
se.*

ciel qui domine à la teste, & par ce moyen au conseil qui reside en icelle. Et comme il estoit bien seant, qu'il aduint à vn Roy Martial, ce fut au vingt-deuxiesme iour du mois de Mars, & de ce iour à la fine premiere heure de Mars: ô iour remarquable! iour heureux! auquel tout fut paisible dedans la ville: tous les gens de bien qui estoient encorés en plus grand nombre que les peruers, prindrent l'escharpe blanche, prièrent pour la santé & prosperité du Roy. Les Espagnols avec leur grand Duc Feria, leur D. Diego & Taxio, inuenteurs & fabricateurs de tous les aguets dressez contre les François, n'allerēt point à l'encontre, ne se mirēt point en defense, mais se desarmerent & mirent bas leurs armes. Sega Cardinal de Plaisance, ny la faction des seize voleurs, par la tyrannie desquels iusques à lors, la ville auoit esté grandemēt affligée, n'oserēt dire vn mot ny paroistre en vne place. Toute la ville quitta le party, & toutesfois comme toute estonnée, attendoit quelle seroit l'issue de ce grand changemēt. Avant que le Roy entrast dedans la ville, il auoit prins le serment de tous les Capitaines de ses bandes, à ce qu'il ne fust fait tort ne dommage à aucun ci-

toyẽ, si ce n'estoit quelqu'un qui s'opinia-
 strast à faire resistance, à faute dequoy il
 leur auoit protesté, qu'il se prendroit aux
 chefs & capitaines desquels les soldats fe-
 royẽt autrement. En ce mesme iour, le Roy
 cõmanda à toutes les garnisons estrange-
 res de vider la ville, ce qu'elles firẽt incõ-
 tinent. Le iour d'apres se faisant fort de son
 innocẽce & integrité (qui est le plus fidele
 gardien de tous, & le rempart d'un Roy
 inexpugnable, & qui n'ha besoin d'autre
 fossé ny casemate) il enuoya autre part sa
 gendarmerie, à fin que plus long temps,
 elle ne fust espouuantable à ses citoyens,
 freschement recouurez : à la sauuegarde
 desquels il se mit, & eux voyans vn si glo-
 rieux acte, ils ne cessoyent d'exalter la
 grande clemẽce & generosité du Roy, qui
 d'esclaves, les rẽdoit par sa victoire citoyẽs
 ayãs recouuré leurs cheres espouses, leurs
 bien ayms enfans, leur tant desirée cité,
 leurs biens necessaires, leurs souhaités hõ-
 neurs, leurs Magistrats, voire eux mesmes.
 De cette grãde obeissance des soldats qui
 furent retenus du cõmandement du Roy,
 nous pouuõs estimer cõbiẽ grãde est l'au-
 thorité de luy qui leur commada. Sa Ma-
 jesté enuiron les 5. heures du matin entra

dedans la ville, & peu apres, à huit heures, elle s'achemina droict en la grande Eglise de nostre Dame, où avec grãde ioye il fut receu des Chanoynes : il baisa la croix de nostre Sauueur que l'on luy presenta, puis ietté à deux genoux en terre deuant le grãd autel, & leuant les mains au ciel, rëdit grãces à Dieu tout-puissant, pour le merueilleux benefice qu'il recognoissoit auoir receu, ce iour là de luy, en recouurant sa ville deliurée de l'horrible seruitude & tyrannie des Espagnols, & de la factiõ des seize. Le chœur des Ecclesiastiques chantoit cependãt les loianges de Dieu, avec vn grãd bruit, & avec vne telle affluence de peuple (qui du premier sault, auoit esté aucunement estonné, mais qui aussi tost s'estoit ref-jouy) frappant des mains & des pieds en signe d'alegresse, & criant tout ensemble viue le Roy, que le lieu n'estoit grand assez pour les contenir tous, ny la voix des Chantres n'en pouuoit estre entëdue: on n'oyoit pour tout que par plusieurs fois rechanter, viue le Roy, viue le Roy. Finalement, comme s'il fust venu dedans cette Eglise, durant vne assuree paix, & qu'il en fust sorty, s'estant departy pour aller en son chasteau du Louure, les mesmes

eris mille fois estans faiets par toutes les rues qu'il passoit, icelles rues & toutes les boutiques & fenestres estâs remplies d'hōmes de tout sexe & de tout aage. Chacun des le mesme iour retourna à la besongne, toutes choses demeurantes appaisées & tranquilles par toute la ville, non autrement qu'elles y auoyent esté le iour precedent, ie dy par toute la ville en laquelle ny pere ny mary quelconque n'auoit eu occasion aucune d'auoir peur. La clemence du Roy fut tres-grande enuers ce peuple, qui durant le temps de cette malheureuse rebellion, s'estoit monstré à luy plus contraire, & plus plein de cruauté, & lequel quand quelques vns des autres citadins se plaignoyent de leur misere, tenoit pour vn crime de demander seulement du pain, ou la paix, & demander du pain & la paix ensemble, le tenoit pour vn cas pendable. Cette clemence est si grande qu'elle ne se peut dechifrer comme elle merite: & ne peut estre imaginée ny entendue de personne, que de celuy qui aura bien sceu combien grande est la tache du crime, d'ōt cette Cité est souillée. Tous ses habitans (encores qu'ils fussent tres riches & fort à leur aise, souz le regne de Henry troisiés-

me) de leur propre mouuement sans contrainte, s'armerent contre leur Roy, remplirent contre luy, toutes les ruës de barricades: car quant aux garnisons & sentinelles que le Roy auoit posées és places publiques & aduenues de la ville, encore que eilles n'offensassent perionne, & tel en auoyent le cōmandement, ils les assaillirent les premiers, en tuerēt, & chasserēt le reste. Et ce qui est bié pis, avec les barricades, on ferra de telle sorte le Roy, qu'il fut cōtraint se retirer soudainement, & s'il ne fust sorty par vne fausse porte de derriere avec bien petite compagnie, & ne les eust trōpez de cette façon, ie pense tant la rage leur auoit occupé la ceruelle, ou qu'ils l'eussent massacré, ou luy auāt raté la teste, comme à vn moyne, l'eussent enfermé dedans vn monastere, pour transporter la couronne de France sur la teste d'vn autre, ou viure en vne confusion la plus estrange qui fut iamais, sans Roy, sans Prince, sans Magistrat: qui estoit bien ce que plusieurs desiroyēt. Et apres cette frenesie tellement quellement adoucie, & qu'il y eut quelque interualle à sa remise, cōme l'on eut proclamé & publié l'assemblée des Estats, pour estre tenue en la ville de Blois (qui sembloit

estre le moyen de remedier à la grande maladie de cet Estat) ils y enuoyerēt ceux qui sçauoyent bien estre à lors les plus mal affectionnés au feu Roy, & au mesme iour qu'ils eurent nouvelle de la mort de feu Messieurs de Guyse, sans faire aucune perquisition du faict, ils entreprendrent tout soudain d'en prendre la vengeance, qui se deuoit reseruer à Dieu seul, veu que c'est aux subiects d'obeyr & non pas de faire la Loy, & que les Roys seuls dependent de Dieu. Ils coururent en grande haste pour en prendre la vengeance: ils firent vne leuée de deniers pour fournir aux frais de la guerre: ils s'armerent non pour se tenir sur la deffensue, mais pour aller assaillir, ils firent reuolter toutes les autres bonnes villes de France, avec libelles diffamatoires, pleins de toute sorte de calomnies: ils foulerent aux pieds le renom du Roy, pillerent ses thresors, rauirent tous ses precieux meubles, allerent arracher & faire sortir du liēt de Iustice, tout le Senat en corps, & en plein iour, deux à deux, les chasserent en la Bastille: Quelques vns ne firent riē de cela, mais aussi n'ēpescherent ils pas ceux qui le faisoient à leur barbe. Ils allumerent toute cette guerre quelque

grande qu'elle ayt esté, en chacune Province de France, villes & villages: & a esté la plus pernicieuse qui fut iamais, durant laquelle tant de milliers de François y ont laissé la vie, tant de femmes y sont demeurées veufues, tât d'éfans y ont perdu leurs peres. Nous en voyôs beaucoup de villes abbatues, plusieurs murs des villes iettez par terre, leurs beaux faux-bourgs rafez: & bien plus encore les champs desolez & gastez. Tout cela sont crimes horribles, mais encotes en a esté cōmis vn plus grād, qui n'auoit iamais esté ony, vn crime execrable, crime qui ne sçauroit trouuer de supplice assez grād, pour la chastier, il sortit de leurs Conuents & lieux saincts vn monstre en habit de Religieux de l'ordre des Iacobins qui tua le Roy: Et à la nouvelle de sa mort, ils en firent vn iour de feste solemnelle. Et lors qu'ils deuoyent au moins par vne mort si detestable leur arrester, & aller se ietter comme dedans vn port de salut, entre les bras de son successeur Henry quatriesme, plus farouches, perfides & mutins que deuant, ils l'empescherent d'aller s'asseoir dessus le tribunal du Royaume, qui luy estoit donné par la grace de Dieu. Il n'y a iniure, pour insolent-

te qu'elle soit, superbe, vilaine, qu'ils ne luy ayent craché au visage : il n'y a fraude ny embusche qu'ils n'ayent dressée pour le surprendre : il n'y a cousteau ny alumelle qu'ils n'ayent forgée, emoulüe & esguilée, pour l'offenser, & ce qui est le plus admirable de tout, est que la faction des seize, a esté si temeraire que decrire diverses lettres souffignées par les principaux de leur faction, par lesquelles ils deferoyent au Roy d'Espagne, le Royaume de France, comme s'il eust esté à eux. En fin ils desnuerent la ville de ses habitans, pour la réplir d'estrangers, pour l'espuiser de ses propres deniers, pour abbatre & renuerter les maisons de la ville & des faux-bourgs, cōme nous les voyons renuerées : Et ce qui est le plus horrible, ils ont fait sauter quelques vns de leurs concitoyens, de dessus le pont aux meufniers au beau milieu de la Seine : aux autres ils ont coupé la gorge dedans leurs liets, & (pour la plus gracieuse cruauté par eux cōmise) ils en ont chassé aucuns de la ville & de leurs maisons, & contrainct abandonner leurs femmes, leurs petis enfans, leurs parents & amys, la plus-part desquels ont souffert vne extreme necessité & misere, & les autres sont

morts de faim. Par l'immense & incroyable grandeur, & par vn si grand nombre de leurs crimes & offences, l'on void clairement combien est grande la clemence du Roy Henry quatriesme enuers eux, qui leur ha plustost pardonné, & à plustost embrassé tous ses citoyés qu'il n'en a esté prié & requis. Il ha renuoyé sans perte & sans danger les Espagnols, les Italiens, Vualons & Laniquenets qui s'y trouuerent à l'heure de son entrée: de sorte qu'il leur seroit maintenant bien malaisé à dire, s'ils ont plus redouté sa vertu en bataille rangée, ou estans ainsi vaincus, s'ils doyuent plus aimer & louer sa douueur. Et ayans esté quelques vns chassés de la ville, mais fort peu, encores hommes tres-seditieux, hommes nais souz vn mal-heureux astre, à la ruine de la ville & de toute la France, il a rendu la tranquillité à tous les autres, a ramené la gayeté ja de long temps bānie, a estably la seureté d'vn chacun, & a restitué à la Cité qui estoit sans Roy, sans Magistrat, sans Euesque, sans ses ordres, son Roy, son Magistrat, son Euesque & tous ses ordres. Et bié que la gloire de cete clemence soit si grande, elle n'est routesfois semblable à ses autres Royalties, & belli-

queues loüanges, qui se peuent amoindrir de paroles, & aucunement departir avec plusieurs, de sorte qu'elles ne sont totalement siennes. Et à dire vray pour mener cette guerre & recouurer son Royau- me, il a eu vn grand support d'vne bonne multitude, de Cardinaux, Euesques, Ab- bés, Magistrats, hommes de robbe lōgue, en tous estats, qui ont fuiuy apertement, ou en cachette son party, & en toutes les occasions qu'ils ont peu, se sont trouués prests & appareillés à son seruice. Et puis la Noblesse Françoisē (qu'on ne pourra ia- mais assez exalter de loüanges, pour n'a- uoir iamais abandonné son Roy, apres a- uoir souffert tant de trauaux, trauerſé tant de mauuais passages, se rencontrant en tāt de dangers & tant de pertes de la vie & de tous biens) s'en doit attribuer vne bonne part, & presque estimer sienne la prosperi- té de tout le suceez: les secours aussi des confederez de sa Majesté, les Suissēs, les Alemans, les Anglois y ont aussi bien ay- dé: mais quant à la gloire qui luy reuient de cette clemence, il n'y a compagnon au- cun: le tout luy appartient: ny les coura- geux secours de ses Princes, de sa Nobles- se, de ses confederez, ny les conseils des

robes longues, pas vn de ses Colonnels, pas vn de ses Capitaines, pas vne de ses bādes & troupes ne luy en ostent rien. Et qui est bien plus la fortune, qui est (ainsi que veulent les Poëtes) la maistresse des affaires des hommes, n'oseroit prendre avec luy aucune parcelle de cet honneur: elle le luy quitte, elle confesse qu'elle est à sa Majesté seule.

Incontinēt apres & en ce mesme moys, le Roy fit vn Ediēt & Declaration ample, sur la reduction de sadiēte ville de Paris, en son obeyssance, qui fut leu, publié & enregistré, ouy, & ce requerant son Procureur general, en la grande chambre du Parlement, Monsieur le Chancelier y seant, avec les officiers de la couronne, Ducs & Pairs de France, Conseillers de son Conseil d'Estat, & aucuns des Maistres des Requestes ordinaires de son hostel, le 28. de Mars audict an. Et le trentiesme ensuiuant y eut Arrest de la Cour de Parlement, sur ce qui s'est passé durant les presens troubles: contenant la reuocation de ce qui a esté fait au preiudice de l'autorité du Roy & des loix du Royaume. Quelque peu de temps apres se rendit au Roy la ville de Sens, sur la reduction de laquelle, & sur ce qu'il a

pleu à sa Majesté leur accorder, elle fit vne
 Declaracion en forme d'Edict, donné à
 Paris au moys d'Auril 1594. A l'exemple
 de Paris, sembloit y auoir contention, par
 toutes les Prouinces, qu'elles des bonnes
 villes auoyent l'honneur de se remettre
 les premieres en la voye de l'obeyssance
 deuë à leur Prince, de laquelle elles s'e-
 stoyent par vn si long temps detraquées:
 ie serois trop long à vous les deduire tou-
 res par le menu. Enuiron ce temps la ville
 de Laon fut assiegée & rendue, à l'imita-
 tion de laquelle la Champagne & la Pi-
 cardie, se remirent en l'obeyssance de sa
 Majesté. A laquelle meisme Monsieur le
 Duc de Guyse se reünit, luy fit le serment
 de fidelité, enuiron le moys de Nouem-
 bre, avec vœu de sincere affectiõ & obeis-
 sance: & à son exemple, se reünirent bon
 nombre de Noblesse, de villes & de peu-
 ples, qui tenoyent son party: sur laquelle
 reünio dudiët sieur de Guyse, de Messieurs
 ses freres, de la ville de Rheims, & autres
 villes & chasteaux, en l'obeissance de sa
 Majesté, elle fit & oëtroya vn Edict à S.
 Germain en Laye au moys de Nouëbre,
 audiët an. Le Roy estant retourné à Paris,
 fut blessé en la face, d'vn cousteau, par vn

*Reduction
 de Monsieur
 de Guyse.*

ieune escolier deſeſperé, nommé Ieã Chaſtel, eſtudiant au college des Ieſuiſtes, & par Arreſt de la Cour, fut tiré à quatre cheuaux, en la place de Greue, le Ieudy 29. de Decembre audiect an. Plusieurs gentils eſprits diſcoururent pertinemment ſur cette bleſſeure, & ſur l'abominable parricide attenté par ce petit bout d'homme façonné à l'eſcole des Ieſuiſtes, ſur la perſonne du Roy. Par le meſme Arreſt, tous les Ieſuiſtes furent condamnés à vuidier du Royaume, comme corrupteurs de la ieuneſſe, perturbateurs du repos public, ennemys du Roy & de l'Eſtat. Voicy la teneur de l'Arreſt, que j'ay inſeré pour eſtre fort remarquable.

*Arreſt de la
Cour contre
Iean Chaſ-
tel.*

Veü par la Cour, les grand' Chambre & Tournelle aſſemblées, le procès criminel commencé à faire par le Preuoſt de l'Hoſtel du Roy, & depuis paracheué d'inſtruire en icelle, à la requette du Procureur general du Roy, demandeur & accuſateur à l'encontre de Iean Chaſtel natif de Paris, eſcholier ayant fait le cours de ſes eſtudes au College de Clermont, priſonnier és priſons de la Conciergerie du Palais: Pour raiſon du tres-execrable & tres-abominable parricide attenté ſur la perſonne du
Roy:

Roy: Interrogatoires & confessions dudit Iean Chastel, ouy & interrogé en ladicte Cour ledit Chastel sur le faict dudit patricide. Ouyz aussi en icelle Iean Gueret Prestre, soy disant de la congregation & société du nom de Iesvs, demeurant audict College, & cy deuant Precepteur dudit Iean Chastel: Pierre Chastel, & Denise Hazard, pere & mere dudit Iean. Conclusions du Procureur general du Roy, & tout consideré.

Il sera dit, que ladicte Cour a déclaré & declare ledict Iean Chastel, atteint & cōuaincu du crime de leze Majesté, diuine & humaine au premier chef, par le tres-mechant, & tres-detestable patricide attenté sur la personne du Roy: pour reparation duquel crime a condamné & condamne ledict Iean Chastel à faire amende honorable deuant la principale porte de l'Eglise de Paris, nud en chemise, tenât vne torche de cire ardâte du poix de deux liures, & illec à genoux dire & declarer, que malheureusement & proditoirement il a attenté ledit tres-inhumain & tres-abominable patricide: & blessé le Roy d'vn cousteau en la face; & par faulses & damnables instructions il a dit audit procès. estre per-

mis de tuer les Roys, & que le Roy Henry quatriefme à present regnant n'est en l'Eglise, iusques à ce qu'il ait l'approbation du Pape: dont il se repent, & demande pardon à Dieu, au Roy & à Iustice. Ce faict, estre mené & conduit en vn tumbereau en la place de Gréue. Illec tenaillé aux bras & cuisses, & sa main dextre, tenant en icelle le cousteau duquel il s'est efforcé commettre ledict parricide, couppee. Et apres, son corps tiré & demembré avec quatre cheuaux, & ses membres & corps iettez au feu & consumez en cendres, & les cendres iettées au vent. A déclaré & declare tous & chacuns ses biens acquis & confisquez au Roy. Auant laquelle execution, fera ledit Iean Chastel appliqué à la questiō ordinaire & extraordinaire, pour scauoir la verité de ses complices, & d'aucuns cas resultans dudiect procès. A faict & faict inhibitions & defenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, sur peine de crime de leze Majesté, de dire ne proferer en aucun lieu public, ne autre, lesdicts propos: lesquels ladiete Cour a déclaré & declare scandaleux, seditieux, contraires à la parole de Dieu, & condamnez comme heretiques par les

ſaincts Decrets. Ordonne que les Prestres & Escholiers du College de Clermont, & tous autres, ſoy diſans de ladite ſocieté, comme corrupteurs de la ieuneſſe, perturbateurs du repos public, ennemis du Roy & de l'Eſtat, vuideront dedans trois iours, apres la ſignificatiõ du preſent Arreſt, hors de Paris, & autres villes & lieux où ſont leurs Colleges: & quinzaine apres, hors du Royaume, ſur peine où ils y ſeront trouuez ledict temps paſſé, d'eſtre punis cõme criminels & coupables d'udit crime de leze Maieſté. Seront les biens, tant meubles qu'immeubles à eux appartenãts employés en œures pitoyables, & diſtribution d'iceux faite ainſi que par la Cour ſera ordonné. Outre, faiët deſenſes à tous ſujets du Roy d'enuoyer des eſcholiers aux Colleges de ladiete ſocieté, qui ſont hors du Royaume, pour y eſtre inſtruits, ſur la meſme peine de crime de leze Maieſté. Ordonne la Cour que les extraits du preſent Arreſt ſeront enuoyés aux Bailliages & Senefchauffées de ce reſſort, pour eſtre executé ſelon ſa forme & teneur. Enioint aux Baillifs & Senefchaux, leurs Lieutenans generaux & particuliers, proceder à l'execution dedans le delay contenu en

iceluy : Et aux Substituts du Procureur general, tenir la main à ladicte execution, faire informer des contranentions, & certifier ladicte Cour de leurs diligences, au moys, sur peine de priuatiõ de leurs estats.

Or est il que se faisant la recherche en la maison desdicts Iesuistes, scauoir le College de Clermont, l'on trouua entre les liures de l'vn d'eux quelques escripts contre la Majesté : L'auteur d'iceux atteint & cõuaincu se voulut ayder de la grace & pardon du Roy, faict & octroyé à la reductiõ de sa ville de Paris: ce neantmoins voyans que ces manieres de gens ne laissoyent de troubler l'estat, donnoyent mauuaise instruction à la ieunesse, & que ce Iesuiste, depuis la grace par le Roy octroyée à ses subiects rebelles fut trouué saisi de ces libelles diffamatoires contre ladicte Majesté, il fut condamné à la mort, & executé par iustice. I'ay touché cy deuant de leur fondateur Loyola, qui fut premierement guerrier & ennemy de la maison d'Albret: lequel depuis quittant le monde s'adonna aux choses spirituelles, alla visiter le lieu de Monserrat, où il fit vne neuuaine: puis donna aux pauures tout son bien, & se retira aux montaignes de Mauresa, où il me-

Loyola au-
teur des
Iesuistes.

navne vie solitaire par l'espace de 7. moys
Après il descendit à Barcelone, d'où par
mer il passa à Venise, & trouuant le nauire
des Pelerins qui partoit, se mit dedans &
alla en Palestine, rechercher les lieux des-
quels est faicte mention aux sainctes escri-
tures: mais le pere Gardiè des Cordeliers
du mont de Sion, le contraignit de s'en
retourner. Estant ignorant, se mit à estu-
dier la Grammaire en Barcelone, & fre-
quenta l'vniuersité d'Alcala de Henares,
allant tousiours deschaussé, dont aucuns
le reprindrèt & s'en scandaliserent: Ce que
voyant, il s'en alla en Salamanque, où pa-
reillement on trouua mauuaise cette ma-
niere d'aller pieds nuds. Ainsi se voyant
empesché en ses estudes, par telles perse-
cutions, pour ce que l'on se moquoit de
luy, il laissa l'Espagne & vint à Paris, où il
ouyt maistre Pierre Fabri, & ne demeura
gueres, qu'estant harassé par les vns & sou-
stenu par les autres, en fin approuué par
nostre maistre Ory, l'on eut opinion que
c'estoit vn sainct homme, & d'escolier de-
uint maistre, & eut plusieurs sectateurs, qui
se rangerent tous à sa reigle, & firent vœu
de perpetuelle pauureté & chasteté. Tous
ses successeurs iusques aujourd'huy n'ont

pas gardé ce vœu : Tant y a qu'il s'en retourna en Espagne, & se retira au lieu de sa naissance, en l'Hospital d'Azpeytia, sans qu'il se donnast à cognoistre, & se mit à prescher, avec grande reputation: & recogneu par vn Nauarrois qui l'auoit veu à Paris, les parents essayerēt par tous moyēs de le retirer de cette mendicité, mais ce fut en vain. Il auoit attesté avec ses compagnōs de faire le voyage de la Terre sainte, & à cet effect les alla trouuer à Venise, d'où ils passerent à Rome, & obtindrent du Pape Paul 3. congé. Ils retournerent à Venise, où ils s'arresterent long temps à cause de la guerre, qui lors estoit entre cette Republique & le Turc. Ce qui les fit cognoistre en Italie, non sans grandes traueses. Desireux d'auoir plus de renom obtindrent permission d'ouyr en confession, & aucuns d'entr'eux receurent les ordres, pour dire & celebrer la sainte Messe, & ils preschoyent & faisoient œuures de leur profession, & acqueroyent bruit; tant que l'an 1538. ils se retrouuerent tous à Rome, où ils obtindrent du Pape Paul confirmation & approbation de leur maniere de viure, status & reigles de leur secte, avec l'ayde & faueur du Cardinal Cō-

rareno, & furent receuz en la protection du sainct Siege, seulement *viua vocis oraculo*, les remettant pour l'expedition de la perpetuation de leur secte, au Cardinal Guidiccion Lucquois, qui les embrassa & approuua (nonobstant que peu parauant il eust mis vn liure en lumiere, *De non multiplicandis religionibus*,) se rendit leur solliciteur. Ainsi furent confirmés par lettres & bulles du premier d'Octobre 1540. données à Tiouli, souz le nom & tiltre de la compagnie de I E S V S, avec faculté de recevoir en leur compagnie, qui estoit lors de dix seulement, iusques à soixante personnes par prouision. Le Roy de Portugal D. Iean 3. ayant eu par son Ambassadeur, nouvelle de ces nouueaux religieux, en voulut auoir en son pays. L'an 1543. ils eurent congé du Pape Paul d'augmenter tant qu'ils pourroyent leur compagnie, & l'an 1545. il leur eōceda tous les priuileges, facultés & graces dont ils iouyssent à present. Le Pape Iules de Monté qui vint apres, confirma cet ordre, l'an 1550. Le Duc de Gandie & Marquis de Lombay aymāt cette secte se fit Iesuiste, receu par Inigo de Loyola, auteur de l'ordre. Le Duc fit la renonciation de la Duché de Gandie, &

de ses autres biens à son fils D. Charles de Borgia & d'Arragon, au College des Iesuites, d'Ognate, ou il print l'habit & receut tous les ordres, & peu apres voulut que son second fils D. Iean Borgia & d'Arragó espousat D. Laurence de Loyola, & Ognos la fille de D. Bertrand de Loyola, neveu du pere Inigo, lequel avec l'aide & faueur du Cardinal Iean Mouró edifia a Rome le College Germanique, pour instruire la ieunesse de cette nation, contre la doctrine de Luther. Il veid auant que mourir seize Prouinciaux de son institution & ordre, & plus de cent septante Colleges, lesquels ont depuis beaucoup multiplié, il mourut à Rome l'an 1556. aagé de soixante & vn an, & fut enterré en la maison principale & chef de cet ordre, diète S. Marie de la Strada. En cette Religion, sont trois manieres de Religieux: vne de profex, qui ne peuent tenir aucuns biens: l'autre d'aprouvés, & la troisiéme de Collegiés. A ces deux il est licite de posseder tât de biens qu'ils pourront. Les Iesuites ne sont pas Theatins: car ceux qu'on appelle Theatins eurent autre origine, & autre maniere de viure: c'estoyent certains gentilshômes & autres gens, meuz de deuotion, lesquels

s'adōnoyent à prieres, chants & autres telles œuures, & se nōmerent premierement de la cōpagnie de l'amour diuin, ausquels s'estant ioinct Ieā Pierre Carrafe Napolitain Euesque de Chieti, on commancea à les apeller Chietins, & puis corrompant le mot, Theatins, & furent en renō du temps du Pape Clement 7. & se retirerēt à cause du sac de Rome, à Ostia, & de là à Venise, où ils se logerent 11 ans, deuāt que Loyola & ses compagnōs y arriuaissent. Les Iesuites sont nōmés en Arragon Iniguistes, du nō de leur auteur, & en Portugal apostres, mais par tout ailleurs Iesuites, selon les bulles & brēfs des Papes : Voila ce qui se trouue en l'histoire Espagnole de l'institution des Iesuites : s'ils se mesloyēt simplement de leur profession, ils ne troubleroyēt pas les Estats Chrestiens, & n'instruiroyēt pas la ieunesse, à attēter sur les roys oingts de Dieu, ausquels l'ō doit obeissance quels qu'ils puissent estre : à plus forte raison à nostre legitime Roy, maintenant par la grace de Dieu, Tres-chrestien & Tres-catholique. Le Roy estant guery de sa blessure fit ses cheualiers du S. Esprit, en Ianuier 1595. Le dixseptiesme dudiēt moys, le Roy declata sa volonté sur l'ouuerture de la guerre contre le Roy d'Espagne.

Au mois de Iuin de la mesme année, le Roy estant party de Paris pour s'en aller en son armée, & s'opposer aux progres que celle du Connestable de Castille faisoit sur ses seruiteurs qui estoient au Comté de Bourgogne, & entreprendre sur le pays de ses ennemis estant arriué à Monglas, maison de son premier maistre d'hôtel, receut nouvelles de Monsieur le Marechal de Biron, de la prinse qu'il auoit faicte de la ville de Nuys en Bourgogne & qu'il s'en alloit pour secourir le chasteau de Vezou audict Comté, defendu par le sieur de Tremblecourt, & en passant pres la ville de Dijon fomenter la volonté du peuple, qui commanceoit à s'eschauffer & prendre les erres de celles de Beaulne, Authun & Nuys, de n'agueres rangez à l'obeissance du Roy, pour se remettre entre les bras de sa Majesté. Cette nouvelle la fit hastier d'aller à Troyes, où estoient ja arriuéees vne partie des forces qui la deuoient accompagner en son armée, auxquelles elle commanda s'aduancer vne iournée par delà ladiete ville, en laquelle ladiete Majesté arriua & fit son entrée le Mardy trentiesme iour du mois de May: où elle receut lettres dudict sieur Marechal, par les-

quelles il luy mandoit, que les habitans de ladicte ville de Dijon estoient bandez cōtre ceux du chasteau, qui auoit esté cause, que lediēt sieur Mareschal auoit faict approcher ladicte armée de ladicte ville, & que luy mesmes estoit venu sur le bord du fossé parler ausdicts habitans, pour les fortifier en leur bōne volonté, en leur remonstrās ce qui estoit de leur deuoir. Ces parolles ne furent de peu d'effect. Dequoy s'aperceuant le Vicomte de Tauannes qui commandoit au pays, pour le Duc de Mayenne, & Francesque au chasteau, ayās mandé les garnisons voisines, tenterent de reduire lesdicts habitans à leur volonté, par la voye de la force. Ce qu'ils eussent faict aisément, sans le secours dudiēt sieur Mareschal, lequel ils precipiterēt tant par plusieurs messagers, qu'il entra en ladicte ville, le Dimenche 28. dudiēt moys, accompagné seulement de 25. ou 30. hōmes: avec lesquels par la grace de Dieu & sa vertu, il rechassa lesdicts ennemys, qui auoyent reduict les habitans en vn coin de la ville, & les alloient forcer sans sa venue, qui fut suivie de pres de ladicte armée, preparée à cet effect: où il fut tenu vn tel ordre, que lesdicts habitans n'y perdirēt aucune cho-

*Trouble à
La reduction
de Dijon.*

le: & ne fut rié prins, mesmes pour le viure des soldats, sans payer, au grand honneur dudict sieur Marechal, & contentement des habitans, soudain ledict sieur Marechal depescha vn courrier vers sa Majesté, qui arriua à Troyes le Mercredy à cinq heures du matin, où cette nouvelle fut receüe avec grande resiouissance pour l'importance d'icelle. Au mesme temps la Majesté enuoya querir messieurs de Neuers, le Chancelier & autres de son Conseil, & pourueut aux affaires necessaires auât son partement, & commanda aux Marschaux de camp, le chemin qu'elle vouloit que ses troupes tinsent, & tailla ses iournées les plus grandes que les gens de guerre pouuoient faire selon la saison, iugeant bien que l'armée dudict Conestable estant libre, apres la prise dudict chasteau de Vezou, rendu par composition, dont il auoit eu aduis, seroit employée par ledict Duc de Mayenc, à secourir celuy de ladiete ville de Dijon, auquel estoit la principale resourcé, & où les partisans s'estoyent retirez: surquoy la Majesté bastit à l'heure mesmes le dessein qu'elle ha depuis executé. Et ayant auât que partir fait remercier Dieu, de la reduction de ladiete ville, môta

à cheval à midy, & arriva le Dimëche en-
suiuant en celle de Dijon. Estant à S. Sey-
ne distant de cinq lieuës d'icelle, ladicte
Majesté eut aduis dudiët sieur Mareschal,
que le Connestable de Castille faisoit fai-
re vn pont de bateaux, pres de Grey sur la
riuiere de la Saosne, & accómoder celui
de ladicte ville, pour passer son armée, sur
l'vn, & son artillerie sur l'autre: & à son ar-
riuée à Dijó, sceut qu'vne partie de ladicte
armée estoit ja passée, & que le reste de-
uoit suivre le lendemain, pour venir des le
Lūdy en diligéce, secourir lediët chasteau,
lediët Duc de Mayenne ayant celé audiët
Cōnestable de Castille l'arriuée de sa Ma-
jeste, & celle des Suisses qui estoient ve-
nus des le Samedy. Si tost que la Majesté
fut arriuée, elle remonta à cheval, accom-
pagnée dudiët sieur Mareschal, pour reco-
gnoistre le chasteau, & le fort de Talon,
assis à vne canonnade de ladicte ville (de-
dans lequel s'estoit retiré lediët Vicom-
te de Tauanes) & toutes les aduenues,
par lesquelles l'ennemy pouuoit entre-
prendre de secourir la place, choisissant
les places de bataille propres, pour l'ẽ em-
pecher, & les lieux pour dresser des forts,
à fin de boucler du tout lediët chasteau.

Cela ne se peut executer que iusques à la nuit. Cependant sa Majesté proposa audit sieur Marechal, le dessein qu'elle auoit proietté, qui estoit de prendre mille cheuaux, & cinq cens harquebusiers à cheual, & aller prestre vne estrette aux ennemis, deuant qu'ils fussent bien assurez de son arriuée: & par ce moyen retarder leur venue d'vn iour ou deux, pour auoir plus de loisir de faire vn retranchement par dedàs la ville, pour en separer le chasteau, y laisser mille hommes avec les Bourgeois, & prendre le reste de son armée, pour aller combattre lediët Connestable, à trois ou quatre lieües de ladiët ville. Lediët sieur Marechal n'approuua pas seulement cet aduis, mais le fortifia encores de plusieurs raisons. Sa Majesté ayant pourueu à ce qui estoit necessaire, tant pour les viures, qu'à enuoyer querir de l'artillerie, pour battre lediët chasteau, & à cet effect, ordonné toutes les escortes necessaires, depescha aux troupes, & leur donna le rendez vous, le lendemain à Lux, à huit heures du matin, maison du Baron dudiët Lux, assise sur la riuere de la Tille, estât au milieu des villes de Dijon & de Grey, & distant de l'vne & de l'autre de quatre lieües, & manda

à tous ses seruiteurs qui sont sur les frontieres dudiect Côté, de luy donner au mesme temps, audiect lieu, les plus certaines nouvelles des ennemis qu'ils pourroyent. Sadiecte Majesté partit de Dijon à quatre heures du matin, y laissant Monsieur le Comte de Thorigny, l'un des Mareschaux de camp de l'armée, pour continuer le siege dudiect chasteau, & se rendit audiect Lux, à l'heure dicte, où ayant de la contradictiõ entre les aduis qu'elle y trouua, se resolut d'y repaistre deux heures, & le reste de ses troupes en trois villages circonuoisins, pour donner loisir au sieur Dauffonuille, que sa Majesté enuoya avec cent cheuaux, donner iusques où il trouueroit les ennemis, pour luy dõner aduis s'ils marchoyët ou s'ils seiurnoyent, luy commandant d'estre de retour à trois heures apres midy à Fontaine Françoise, lieu appartenant au sieur de Brion, où à la mesme heure, sa Majesté auoit donné son secõd rendez vous, & qu'il print garde s'ils ne deslogeoyent point: le moyen qu'il y auroit de donner à couuert, audiect village où ils estoyent. Sadiecte Majesté partit à vne heure apres midy dudiect Lux avec lediect sieur Mareschal, à fin qu'arriuant le premier, il mit les trou-

pes en l'ordre de marcher, qui auoit esté resolu, menant vne compagnie de gens de pied, pour ietter dedâs deux chasteaux qui sont au village de saint Seyne, sur la riuere de Vigenne, pour leur empescher ce passage, d'autât que c'estoit le plus beau & le plus droict chemin, que les ennemis pouuoient tenir pour venir a Dijon, avec leur armée. Sa Majesté estant à vne lieuë dudit Fontaine François, receut aduis par trois soldats, enuoyés par le Marquis de Mirebeau, qu'il auoit rencontré trois cens cheuaux, qui l'auoyent ramené plus vite que le pas audit lieu, qu'il luy sembloit auoir veu des files d'armes derriere; mais qu'ils ne luy auoyent pas donné loisir, de les bien recognoistre. Soudain sa Majesté depescha ledict sieur Marechal avec la compagnie dudit Baron de Lux, qui estoit la seule quelle auoit pour lors avec elle, pour recognoistre si c'estoit veritablemēt l'armée, ou vne troupe qui fust venue à la guerre. Au mesme temps la Majesté fit prendre les armes à sa troupe, & s'achemina au grand trot apres ledict sieur Marechal, lequel ayant passé ledict village de Fontaine, veit soixante cheuaux qui estoient sur vne coline, à moitié chemin dudit

dudiect lieu à S. Seine, qui est situé au pied d'une coste, laquelle empesche que les villages ne se puissent veoir. Lediect sieur Marechal iugea qu'il deuoit chasser lesdicts soixante cheuaux, pour veoir ce que l'ennemy faisoit derriere. Ce qu'il fit fort facilement, & recognoit l'armée des ennemis descendre dedans lediect S. Seyne, & auprès d'un bois proche dudiect lieu, deux ou trois cens cheuaux qui auoyent chassé lediect sieur Daussionille que sa Majesté auoit auparauât enuoyé recognoistre l'ennemy, lesquels debanderent vne troupe à main droicte, & l'autre à main gauche, pour recognoistre ce qui estoit derriere lediect sieur Marechal. A quoy il pourueut, enuoyant pour les empescher le Marquis de Mirebeau à vne main, & à l'autre lediect Baron de Lux. Cette troupe de caualerie ennemye, sentant approcher toute leur armée, derriere laquelle ce bois empeschoit que l'on ne veist, commancea à s'aduancer vers lediect Marechal, qui ayant recogneu ce pour quoy il s'estoit aduancé (qui estoit pour sçauoir si c'estoit leur armée ou non) se retira. Ce que les ennemys voyans monstrerēt le vouloir presser, mais il en fit peu de compte, n'estans pas gens pour le deli-

faire, bien qu'ils fussent deux fois autant que luy. Lediect Baron de Lux estoit avec dix chevaux derriere, à qui il sembla deuoir faire vne charge à quelques vns qui s'auançoient deuant le gros: ce qu'il fit tres-bien - mais son cheual y fut tué, de façon qu'il fallut que lediect sieur Marechal tournast avec sa troupe pour le desengager; & fit vne charge, où il mit en fuite ce gros qui estoit deuant luy. En mesme instant sortirent du coing du bois sept ou huit gros de cavallerie, qui pouuoient faire avec ce qui estoit deuant, douze cens chevaux. Ce que voyant lediect sieur Marechal, commença à faire sa retraite, au petit trot deuers la Majesté, tant pour l'aduertir que toute l'armée marchoit, qu'aussi pour luy dire qu'il y auoit moyen, avec toute sa cavallerie, de combattre la leur, avant que leur infanterie fust iointe: mais il ne peut arriuer iusques à ladiete Majesté, que les troupes du Baron de Thianges, Thenisse, Villers Houdan, & vne compagnie de Carabins estant iointe avec eux, qu'il auoit del-ja challez, ne le cōtraignissent de tourner. Ce qu'il fit, vray est que ce ne fut qu'avec vingt chevaux: car le grand nombre des ennemys estonna la plus grã-

de partie de ceux qui estoient avec luy. Il y fut blessé : quoy voyant sa Majesté, ennoya vne troupe de cauallerie qui luy estoit arriuée pour le soustenir, laquelle aperceuant venir cette grande nuée d'ennemys, le renuersa sur sadiète Majesté, qui s'aduança vers eux, & en fit tourner quelques vns qui se ioignirent à la troupe. Sur ces entrefaïtes, la compagnie du sieur de Tauannes arriua, laquelle sa Majesté fit mettre à sa main gauche, & lesdicts cinq cens cheuaux qui auoyent chargé ledict sieur Marechal, feirent ferme à my coste, attendans que tout le reste de leur cauallerie qui les suiuoit fust arriuée, qui parut aussi tost sur le hault, & à la presence de sa Majesté les mirent tous en cinq escadrōs, & ietterent leurs Carabins deuant eux. Des que les ennemis firent ferme, ledict sieur Marechal vint trouuer sa Majesté, pour la supplier de departir sa troupe en deux, & luy en bailler vne partie, ne luy estant resté des siens que huiēt ou dix : Ce que sa Majesté voulant faire, vne partie de la compagnie dudict sieur Marechal arriua : Partant il print seulement douze ou quinze hommes de la troupe de sa Majesté, l'heure du rendez vous n'estant point

encore escheüe, nulle des autres compaignies n'estoit encore arriüée, que les sus-nommés, qui pouuoient faire enuiron deux cens cheuaux. Cela ne fut pas si tost executé, que ledit Duc de Mayenne, estât encorés suruenu avec vn gros de trois cés cheuaux, commanda aux autres marcher droict vers sa Majesté, contre laquelle il enuoya trois gros qui estoient à sa main droicte, & deux contre lediët sieur Marechal. Mais Dieu qui est protecteur des iustes causes, se monstra tellement favorable à sa Majesté & aux siens, qu'avec ce qu'elle auoit, qui n'estoit que soixante cheuaux, elle desfit le premier escadron composé de trois cens cheuaux: puis avec ce qu'elle peut r'allier, le second, qui estoit pres de deux cens, & apres avec vingt ou vingt-cinq cheuaux qui luy restoyét (car le reste suiuoit la victoire) le troisième, qui estoit de cent cinquante. Lediët sieur Marechal, de son costé, tout blessé qu'il estoit d'vn coup d'espée sur la teste, & d'vn coup de l'ance au petit vêtre, qui toutesfois ne faisoit que luy couper la peau, avec enuiron cinquante cheuaux, desfit l'vn apres l'autre, ces deux escadrons qui venoyent à luy à soixante pas du Duc de Mayenne, qui

faisoit ferme sur le hault, avec son gros, où les fuyards se ioignirent, p̄sans y trouver du salut, furent mis à vau de route avec luy mesme, & furent menez tousiours batans à coups d'espée pelle mesle iusques au coin du bois, où sadicte Majesté trouua leurs bataillons de gens de pied & force mousquetaires & harquebusiers, departis en files, le long d'iceluy, avec quatre cens chevaux frais, qui vindrent recevoir le Duc de Mayenne & ses troupes, environ à cent pas des bataillons. Sa Majesté ayant fait ferme: & les ennemis estâs separez d'avec les siens, trouua avoir fait cet effect avec quatre vingts chevaux, & lors commença à se retirer sans toutesfois estre pressée: bien fut elle suivie par toute la cavallerie iusques sur le haut, où elle se remit en bataille: Et estant en la place d'où elle estoit partie pour faire la charge, retourna derechef, & se remit en deux troupes avec ledict sieur Marechal, demeurant par ce moyen maistre des corps des ennemys, & du champ du combat, accompagné seulement de cent chevaux, en la presence de plus de quinze cens. Là elle commença à rallier ceux qui s'estoyent escartez, à fin de s'en servir pour le moins de monstre, si

mieux elle n'en pouuoit faire. Sur ce point arriuerēt Monsieur le Côte de Clermont, le sieur de Vitry, la cōpagnie des cheuaux legers du Roy, celle de Cesar Mōsieur, de Monsieur, le Duc d'Elbeuf, du sieur Comte de Chiuerny, du Cheualier d'Oyse, & des sieurs de Riffé & d'Aix, fort faschez de n'auoir esté au combat: mais par-ce qu'il falloit qu'ils passassent à la file, au trauers dudit village de Fontaines, si tost que celle dudit sieur de Vitry & ses Carabins, & celle dudit Cheualier d'Oyse, furent arriuez, sa Majesté, sans attendre lesdictes cōpagnies, feit aduancer lesdicts Carabins, deuant ledi& sieur Marechal, lequel marchant apres, vers les ennemis, comme sa Majesté fit de son costé, ils tournerent & gangnerent leur infanterie, auant qu'on les peust ioindre, encores que sa Majesté, quand tout y fut arriué, n'eust peu auoir que six cens cheuaux: & eux, au raport des trompettes du Conestable de Castille, & dudit Duc de Mayenne & des prisonniers, plus de deux mille. Ils retournerent loger à sainct Seyne, & sa Majesté demoura maistre d'vn costé & d'autre de la coline, depuis le village de Fontaines iusques au bois dudit sainct Seyne, logeant la ca-

nallerie legere audiēt Fontaines, & luy à Lux, qui est à vne lieüe & demye de là. Les ennemys deslogerēt des le lendemain dudict S. Seine, pour aller repasser l'eau sur les ponts qu'ils auoyent dressez, avec vn grād effroy : & si les cheuaux de ceux de la Majesté eussent esté frais, & qu'elle eust eu quelque infanterie, sans doute l'on pouuoit faire vn bon effect sur leur retraicte. Sa Majesté les suiuit avec cent cheuaux iusques à deux lieües dudict Grey. La perte de son costé n'ha esté que de quatre & vn prins: & celle des ennemis de six vingts morts sur la place, soixāte de prias, & deux cens de blesez: il y est mort cent cheuaux d'une part & d'autre. Entre les ennemys se trouuerent morts le capitaine Sanfon, le lieutenant de Dom Rodericq de Binelle, lieutenant de la cauallerie legere du Roy d'Espagne, & le lieutenant & la cornette de Mongane, duquel le drapeau fut prins à la derniere charge que feit ladiete Majesté, qui feit tous ces combats, sans autres armes que la simple cuirasse, au grand regret de ses seruiteurs, desquels elle se louë d'auoir esté si bien assistée. Entre iceux estoyēt Messieurs d'Elbeuf, de la Trimoille, de Pizauy d'Inteuille, Roquelaure, Cha-

steau-vieux, Liencourt, Montigny, Myre-
poix, le Marquis de Treynel & autres, &
quelque chose que peurent faire les Li-
gucurs, peu de temps apres le chasteau de
Dijon & presque toute la Bourgongne
fut reduite en l'obeissance du Roy: car l'on
sçait bien comme auparauant, & des le
moys de Feurier, de ladicte année, la ville
& chasteau de Beaune, furent remis en l'o-
beyssance du Roy, par la fidelité des habi-
tans, qui y firent entrer le sieur Mareschal
de Biron, & se deliurerent du ioug insup-
portable de la Ligue. Aussi tost que cette
place fut reduite, ledit sieur Mareschal de-
pescha vers le Roy vn courrier, pour l'ad-
uertir de ce bon succès, qui arriua vers sa
Majesté à Vincennes, la veille de Pasques,
dont sa Majesté receut vne telle ioye, que
tout aussi tost, elle fit sçauoir cette prinse
par tout dedans la ville de Paris. Et le len-
demain en l'Eglise & chapelle de Vincen-
nes, fit chanter le *Te Deum*, comme il fut
aussi chanté solennellement à Paris, à no-
stre Dame, le Mardy ensuiuant, où tous
Messieurs de la Cour de Parlement de Pa-
ris se trouuerent en corps. Est à noter en
cest endroit vne vieille prophetie de S.
Brigide, maintenant accomplie, portant

Que les guerres de France pour la rebellion des faux François, finiront par un choc ou bataille, qui se donnera à la Fontaine Charles, à l'issue de laquelle le victorieux entrera dedans Dijon. Cette fontaine retenant ce nom est vne lieuë de Dijon sur le chemin de Beaune. Cependant de ces grands & heureux succez, il faut estre aveugle pour ne voir que Dieu conduict la main du Roy, est avec luy, & soustient sa cause: qui doit faire pëser à ceux, qui luy voudroyent encotes dresser des parties à leur conscience. Le liure de la Toison d'or raporte que le Roy S. Loys eut de mesmes attaintes & entorces à son aduenement à cette couronne, à sçauoir que les descendus de Robert Côté de Dreux, s'esleuerent à l'encontre de luy: entre autres Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, le Comte de la Marche, & les Seigneurs de Coussi, de ce Robert, appelez Robertois qui esleuerët & attirerët à eux Philippe Côté de Bolongne oncle du Roy, luy promettant le faire Roy: à quoy dit l'histoire, il se laissa imprudément & legeremët aller: mais que cognoissãs la magnanimité du courage de S. Loys, iugeans par ses heureux succès que Dieu luy aidoit & estoit avec luy, ils se deporterent tous

de leur entreprinse, & se vindrēt rendre à sa mercy. En ce sacre surgeon de ce sacré tige, telles entreprinſes renouuellées ſont repouſſées & confondues par vne meſme aſſiſtance de Dieu, euidente & aparente, par tant de dangers qu'il ha cuité, quel que mal que l'on machine contre luy. Il eſt remarqué en Cyrus, Romulus, Dauid & au Roy Charles 7. que les Roys qui reçoÿuent des traueſes & empelchemens en leurs Royaumes, & cōtre lesquels la puissance humaine ſe bande pour les garder d'y paruenir, ſont ordinairement les plus grands Monarques & reſtaurateurs des Eſtats, preſque perdus: Comme il ſe voit en noſtre Roy, qui eſt ja tellement aduancé, qu'il ha conqueſté preſque tout ſon Royaume, & en eſt venu là que les rebelles ſont combatus & deſfaicts aux lieux meſmes de leur retraite, c'eſt à dire aux liſieres, & extremitez, qui eſt la fin de la guerre ciuile, comme elle fut ſouz l'Empire d'Auguſte, quand les fils de Pompée & Marc Antoine furent deſfaits en Elpaigne & en Egypte. Et ce que l'on a dict du tēps de Charles 7. d'vn Poton de Saintrailles, d'vn Comte de Dunois d'vn la Hire, ſe dira des valeureux Seigneurs & capitaines,

qui ont assisté le Roy en cette guerre: & parmy ces louanges, particulièrement de feu Monsieur le Marechal de Biron, qu'il ha reconquêté au Roy la Bourgongne: honneur qui sembloit luy estre deu & le regarder, d'autant que du costé maternel, il estoit Bourguignon, à sçauoir de la maison d'Authun tres-noble & tres-ancienne. Monsieur le Marechal de Biron son fils ha bonne part en ces louanges, pour auoir en tant d'endroits si valeureusement exploité, à l'aduancement des affaires de sa Majesté, si ie voulois nommer tous les autres, la liste en seroit infinie.

En cette mesme année, au moys de Iuin, fut prinse la ville de Han en Picardie, les Espagnols desfaiçts, & fut le chasteau reduict en l'obeissance du Roy. Au combat qui fut donné, à cette prinse & reduction ne se sauuerent pas vingt hommes des ennemis qui n'ayent esté tuez ou prins: & se trouuerent entre les morts six vingts Espagnols & plusieurs capitaines & soldats, iusques au nombre de six à sept cens: de prisonniers, le sieur Chicque Napolitain, qui commandoit à toutes les troupes, fut blessé de deux coups de picques: les sieurs Marcel Carraccio, le sieur Alexandre & lo

*Prise de la
ville de Han.*

Mort de
M^r de
Humieres.

capitaine des Lanquenets & autres capitaines en chef, qui furent baillez au sieur d'Oruillier pour retirer le sieur de Gommeron son frere qui estoit detenu prisonnier à Bruxelles. Il y eut trois ou quatre cens prisonniers, tant officiers des compagnies que soldats. Du costé Royal, Monsieur de Humieres y fut tué, qui laissa un extreme regret & desplaisir à toute l'armée: aussi regrettable à toute la France, apres sa mort, que ses vertus & merites lauoient rendu recommandable & necessaire au seruice du Roy durant sa vie. Le sieur de la Croix maistre de camp, Desmaziere Lieutenant du sieur de Suruille le Bayencourt, Capitaine des gardes dudict feu sieur de Humieres y moururent, apres auoir rendu tel tesmoignage de leur valeur, qu'ils en serôt à iamais reputez, y ont pareillement esté tuez, iusques au nombre de quinze ou vingt, tant Gentilshommes que Capitaines & enuiron cent soldats, avec quelque nombre des blesez, entre lesquels furent les sieurs d'Ampierre Capitaine des gardes de Monseigneur le Côté de S. Pol, qui estoit à cette entreprinse & combat, Lieuille maistre de camp, d'Apapeon, & Chaumont Chalandre. La

huit ensuiuât cette execution, en laquelle estoit aussi M^oseigneur le Duc de Bouillon, le secours que les estrangers auoyent enuoyé demander à leur armée qu'on auoit lediét iour eu aduis certain, auoir assiegé le Castellet, arriua à deux lieues dudiét Han, composé de quatre mille hommes de pied, & huit cens cheuaux avec quatre piéces de canon : mais aussi tost qu'ils eurent nouvelles de ce qui estoit aduenu à Han, ils s'en retournerent en leurdicté armée. L'entreprinse fut hazardeuse, & heureusement executée, comme se peut voir par le particulier & veritable discours qui fut imprimé à Paris incontinent apres. Les ennemys incontinent apres prirent le Castellet, la Capelle, & la ville de Doullans par assaut, non par faute d'hommes ny munitions, mais par le peu d'ordre, & par l'intelligence qu'auoyent parmy eux les chefs qui estoient dedans la dicté ville, laquelle on croit ne fust perdue si la proposition de M^oseigneur de Neuers eust esté approuuée, de mettre dedans toute l'infanterie & caualerie, comme il se pouuoit sans difficulté au hazard de quelque coup de canon. Ayant esté prins resolution au Conseil tenu

le premier iour d'Aoult de ladicte année, à Pequigny que Messieurs les Comte de S. Paul & Duc de Bouillon iroyent donner ordre aux places du costé du Boullonois, & que Monsieur de Neuers viendroit du costé de deçà, contremont la riuere de Somme, pour en faire de mesme. Il partit le lendemain & alla coucher à Amiens où il trouua vn esfroy & estonnement si grand, non seulement au peuple, mais aux plus grands, à cause de ce qui s'estoit passé à Dourlans, par la cruauté des Espagnols, qu'il fut cōtraint pour les assurer de mettre à part la qualité de sa personne, & de leur promettre d'aller le lendemain cōme il fit, à Corbie, distāt de quatre lieues d'Amiens, pour s'y enfermer & la garder contre l'armée Espagnole. Ils furent fort reſiours & esmerueillez de cette offre, & l'en remercièrent infinimēt avec grāde louange. Ainsi pour effectuer la promesse de laquelle il estoit engagé, mondict sieur de Neuers partit d'Amiens le Teudy troisieme dudiēt mois, & alla coucher à Corbie, laquelle sans descendre de cheual, il visita par dehors, & le matin ensuiuant par dedans, & soudain se fit donner par estat les munitions de guerres & de viures qui s'y

trouuoient, pour recognoistre le default qui estoit en icelle, qu'il trouua grand à fin d'y remedier au plustost, par-ce que les ennemys qui estoient encore aux enuironns de Dourlans, pouuoient venir en deux iours l'assieger, pour n'en estre eslongnez que de sept lieues. Lediect sieur pourueut le mieux qu'il luy fut possible, à tout ce qui estoit necessaire pour defendre & conseruer la place. Le Vendredy les ennemys partirent d'aupres de Dourlans, & s'aduançerent d'un logis. Et le Samedy ensuiuant ayans prins le chemin tirant entre Peronne & Corbie, mondiect sieur de Neuers se partit aussi tost de Corbie, puis qu'il n'y auoit plus que faire, & alla coucher à Arbōnier, & le matin ensuiuant passa à Peronne: & ayant entendu que les ennemys estoient allez loger entre saint Quentin & Cambray, il se resolut de passer outre, pour s'aprocher ce soir là le plus pres qu'il pourroit de S. Quentin, à fin de se ietter de nuict dedans la ville, mesmes que Monsieur le Vicomte d'Auchy gouverneur d'icelle, l'auoit aduertie que les ennemys s'estoyent aprochez de luy. Estant arriué à S. Quentin, il eut aduis certain, que les ennemys estoient logez aux enuironns de

Cambray pour l'assieger, lequel aduis fut confirmé par quatre lettres qu'il receut l'une apres l'autre du sieur de Balagny des 11. 12. 13. & 14. dudiect moys, par lesquelles il demâdoit secours prompt, pource que le peuple estoit estonné de ce qui estoit adueni à Dourlans, & que la ville estoit mal garnie d'hommes. A cette cause, le Duc de Neuers y enuoya son fils vniue le Duc de Rethellois, assisté des sieurs de Buhy & de Trumelet, avec environ trois cens cinquante cheuaux, meit à la teste le sieur de Vaubecourt, avec quatre compagnies de cheuaux legers. Pres dudiect Duc de Rethellois estoient aussi les sieurs de Sugry, de Fleury, de Chaltray, de Buroselin, avec quelques capitaines, qui s'acheminèrent en bon ordre, armez de toutes pieces, par vn grand vent & pluye qui dura toute la nuit. La guide qui les conduisoit, les fait passer sur vn meschant petit pont de bois, proche d'vn village qui s'appelle Anne, distant deux lieuës de Cambray, au lieu qu'il les deuoit faire passer hors du village, à main droicte où il n'y auoit ruisseau ny pont. Aduint qu'en passant s'osta vne planche du pont, qui fit trebucher vn cheual, qui retarda le passage de

de toute la troupe : & feit faire alte lediēt sieur duc de Rethelois l'espace d'vne heure & demye, pour attēdre que tous fussent passez : Ce qui donna loisir aux ennemys de se mettre en bataille, sur l'alarme que les paysans donnerent par le son de leurs cloches, de village en village : estant lediēt sieur Duc arriué à la plaine proche de Câbray, à vne heure de iour, il veit en bataille la cauallerie des ennemys, presque sur le droiēt chemin qu'il deuoit prendre : ce qui fut cause qu'il chemina à quartier, tirant droiēt à vn petit corps de garde de 25. lanciers, qui estoient au deça d'vn chemin creux, lesquels furent taillez en pieces, à la veüe de la cauallerie, qui ne les pouuoit secourir à cause dudiēt chemin. Lediēt sieur Duc de Rethelois, passant outre, pour entrer dedans la ville, rencontra vn gros de deux cens cinquante cheuaux, auquel il alla droiēt & les escarta en vn instant, & passant outre arriua sur le fossé, & bien tost estant recogneu, entra dedans la ville, avec vn grand honneur, & ioye des habitans, voyās venir vn si braue secours. Ces choses se passerent durant le voyage que sa Majesté feit en la ville de Lyon, en laquelle il fit son entrée le quatriesme iour

*Entrée du
Roy à Lyō.*

*Absolution
du Roy.*

de Septembre, avec grande magnificence & somptueux preparatifs, cōme l'on voit par le Discours qui en ha esté faiçt & imprimé en ladicte ville de Lyon. Au commencement dudict moys, vindrent nouvelles de Rome, de l'absolution du Roy par le Pape Clement huitiesme : & au mesme temps fut publiée la seconde trefue generale, pour trois moys, qui ha amené la reconciliation du Duc de Mayenne, & de tous ceux qui l'ont suiuy, avec la Majesté, au grand bien & repos de l'Éstat, pour ce qu'estés tous les François réunis, il sera aisé de chasser les estrangers Espagnols qui nous veulent asservir & empierter sur cette couronne. Ils l'ont bien montré des le commencement des troubles là où ils ont peu se rédre les plus forts cōme à Blanct en Bretagne, à la Fere en Picardie, places qu'ils ont merueilleusement fortifiées & autres qu'ils ont surprinses, avec entiere resolution de mourir plustost que d'en desloger: & de n'agueres par la prise de la ville de Dourlans, en laquelle ils ont commis les plus grandes cruautéz du monde, celle de la Capelle & du Catellet, pratiquans tousiours comme

ils ont fait par le passé des intelligences de ceux qui sont encores secrettement enforcelez du poison de la Ligue, pour surprendre les meilleures places qu'ils pourront, comme freschement ils ont fait de la ville de Cambray, place des plus fortes & de tres-grande importance, lors desgarnie d'hommes & de munitions, qui ha esté par eux aisément emportée par la perfidie de quelques habitans, nonobstant la diligence que le sieur de Ballagny fit, d'auoir le secours susdict de Monseigneur le Duc de Rethellois, qui eust sauué la ville indubitablement, si bien tost il eust esté secondé de plus grandes forces. Peu de temps apres mourut Monseigneur le Duc de Neuers, qui ha fait de grands seruices à cette courone, fasché d'un costé, de la perte d'une place de si grande importance, de l'autre, content de ce que Monseigneur le Duc son fils se monstra si vaillant, en la conduite du secours qu'il ietta avec sa personne mesme dedans ladicte ville. Enuiron ce mesme temps mourut vn grand chef de la ligue, le sieur Duc de Nemours. Sa Majesté ha donné à Monsieur de Guyse le gouvernement de Prouence, & tient-on que le sieur Duc d'Espernon, qui en estoit

*Mort de
Monsieur
de Neuers.*

pourueu, le debat fort & ferme contre le-
 dict sieur de Guyse. Est venue nouvelle ces
 iours passez que ledict sieur d'Espernon
 estoit fort blessé, par vne trainée de pou-
 dre à canon que l'on auoit faicte en son
 logis, on ne sçait par qui. Le Roy, à son re-
 tour de sa bonne ville de Lyon, alla met-
 tre le siege deuant la Fere, où il est encotes
 à present, ayant faict faire des blocuz tout
 à l'entour, pour empescher les sorties des
 assiegez, & les secours qui leur pourroyét
 venir, sadiete Majesté est resoluë ne partir
 de là, & ne leuer le siege qu'il ne l'ait prinse,
 encotes qu'il coure vn bruit sourd, que les
 Espagnols assiegez là dedans ne sont prêts
 de se rendre, qu'ils ont encore vne liure
 de pain à manger tous les iours, & qu'ils
 attendent sur le renouveau vne forte &
 puissante armée, pour les venir desgager
 & deliurer du siege. Le dixiesme de No-
 uembre de cette mesme année, Monsei-
 gneur le Duc de Montmorency, Pair de
 France arriua à Paris: Monseigneur le
 Prince de Conty assisté de toute la No-
 blesse estant lors pres de luy, alla au deuant
 hors les portes, avec les archers de la ville
 & autres des plus apparens bourgeois, &
 luy fut faict fort grand honneur & recep-

*Arrivée de
 Monsieur le
 Conestable
 à Paris.*

tion, comme il meritoit, eſtât aujourdhuy l'un des plus ſages & experimenté chefs qui ſoyent en France: & pour eſtre le premier, à juſte cauſe le Roy luy a oſtroyé lettres de l'office de Conneſtable de France, qui eſtoit auparauant en ſa maiſon: & eſpere-on de luy, qu'eſtant arriué à la catastrophe de cette tragedie François, il donnera ſi bon ordre aux affaires de la guerre & de la republique, que ce pauvre Royaume reſſorira, garanty de la tyrannie Eſpagnolle, trouuera moyen que la gendarmerie ſera bien payée, & que les pauvres officiers de ſa Maieſté, & bons ſeruiteurs d'icelle, apres tant de pertes par eux ſouffertes, pour auoir, comme ils deuoyent, ſuiuy leur maistre & Prince legitime, ſeront aucunemēt releuez de l'extremité en laquelle ils ſe voyent tous les iours, pour n'eſtre ie ne diray, recompensez des pertes qu'ils ont faiçtes en ſeruāt, mais ſeulement payez de leurs gages. Lediçt ſieur de Montmorency presenta ſes lettres dudiçt office de Conneſtable, en Parlement le 21. iour de Nouembre audicē an: apres la lecture deſquelles, M. Ant. Arnauld tres-fameux Aduocat en la Cour, commança à parler & diſcourit ſur les loüanges, hōneurs & me-

rites de ce grand Capitaine, & de ses predecesseurs. La harangue se void imprimée a Paris, par Mamert Patisson, chez Robert Estienne. A la fin de laquelle, il conclud que mondict sieur le Connestable voulant participer à l'esperance de son bon maistre, remettoit de cette heure là tous les triumphes & tous les lauriers, entre les mains de la bonne fortune de la France, promettât au lieu le plus celebre, & en la lumiere la plus esclatante de l'Europe, d'employer toute l'authorité & toute la puissance de ce premier office de la couronne, pour faire, que la iustice soit obeye en tous les endroits du Royaume, comme elle est audict lieu du Parlement, que les armes soyent effroyables aux ennemys, douces & gracieuses aux subiects, & que les deniers publics soyent bien & sainctement maniez: à fin que (si c'est chose qui se puisse) il se rende digne Connestable d'un si grand Roy, que Dieu, sans doute, a reserué à ces derniers temps, pour r'establir l'ancienne gloire de cette courōne, voire l'accroistre & rehausser par dessus le comble, auquel elle ha esté autresfois esleuée. Autant que cette charge est grāde (pour vser des memes termes de monsieur Arnaud) autant

se trouue elle tousiours à la fin necessaire: car la personne des Roys estant saincte & sacrée, & la moindre goutte de leur sang si chere à tout leur Estat, qui ne respire que de leurs poulmōs, ne bat que de leur cœur & ne vit que de leur estre, & d'ailleurs estās souuent appellez en diuers endroits fort eslongnez, il est du tout necessaire qu'ils soyent soulagez par ce grand officier, tout reluisant de la gloire de son maistre, portant en sa main l'espée de la France, deuāt laquelle marche la terreur & l'effroy accompagnée d'honneur & reuerence. Ce qui ha esté pratiqué en tous les grands Estats souz diuers noms, & quelquesfois puiffances dissemblables, mais en fin l'experience ha tousiours faiēt cognoistre, que pourueu qu'enuers le Maistre & le Souuerain, il soit humilié comme le moindre vassal, que pour le regard des subiects il ne peut estre trop esleué, pour le bien des affaires publics, qui ne sont aduancez que par vne grāde puiffance & autorité, mettant promptement à fin, les belles & hautes entreprinſes de la guerre, que la longueur ruine ordinairement. Le Connestable de France ne faiēt pas seulement le serment, mais aussi l'hommage lige de son

office: il est par dessus tous autres qui sont dedans l'ost, exceptée la personne du Roy: il ordonne toutes les batailles, & toutes les fois que l'ost se remue, il liure les places & logis au Roy & à tous autres, il a le soin de toutes les espies, de toutes les sentinelles, de camper & generalement de tout ce qui est necessaire en l'armée. Il est chef de tous les Conseils du Royaume en l'absence du Roy, & a ce priuilege qu'encor qu'il ne fust Pair, neantmoins il assiste au iugement des Pairs. Les François ont estably vn Empire qui ne respire que la guerre, tout bouillant & tout fremissant d'armes & de cheuaux, ayans affecté tous les grâds fiefs & arrierefiefs aux Gentils-hommes François, naturels enfans & nourrissons de Mars: & la plus guerriere race qui soit sur la terre: qui est aussi la colone de la Monarchie, l'appuy du sceptre, la force & l'honneur du Royaume, qui ne scauroit estre assubiectie par les estrangers. Les villes peuvent estre domptées par garnisons & citadelles: mais ce grand corps de noblesse respandu par tous les champs diffus & epars en tous lieux, ne peut estre reduit souz autre domination que celle de son Roy legitime, qu'elle recognoist des sa

naissance, selon l'ordre de la succession certain, estably de Dieu, & qui ne peut estre esbranlé qu'en coupant la gorge à tout ce qu'il y a de vrais François. Cette noblesse assemblée en vn corps d'armée avec l'infanterie Françoisise reiglée & disciplinée, fait le plus vif & le plus rude effort qu'autre quelconque qui se puisse presenter, pourueu qu'elle soit conduite par vn chef digne de sa valeur, & qui ait autant d'expérience & de generosité, que ce qu'il conduit a de force & de vigueur. On scait assés en quel hault degré de gloire & de splendeur, doit estre tenue la Majesté des Roys, oingts de Dieu, & qui doiuent estre reservez aux coups d'Estat, qu'eux seuls peuent executer: *Temetipsum ad ea serua pericula, que magnitudinem tuam capiunt.* Du surplus ils doiuent estre soulagez par celuy duquel ils choisissent la suffisance & la fidelité propre pour vne telle & si pesante charge. Monsieur le Connestable outre la generosité de son sang ha esté esleué dans les armées, il est creu parmy les alarmes: & son esprit n'ha eu autres obieets que ceux qui le formoyent à ce qui est de plus excellent en l'art militaire. Sa ieunesse s'est passée au milieu des batailles, des batteries

furieuses & des assaults : tout son aage s'est passé en continuelles guerres, tât s'en fault que son esprit esleué & adonné à toutes choses grandes puisse maintenant penser au repos, qu'au contraire les prosperitez de ses proüesses passées luy engendrent vne imaginatiõ de plus belles & plus hautes entreprinſes : combatant continuellement en luy l'esperance de l'aduenir avec la gloire du passé. A ceux qui sont esleuez en ces grandes & supereminentes dignitez, ou plustost en ce solstice de tous honneurs, rien de iuste n'est impossible: principalement y estans aydez par la puissante main du Roy, qui veut le bien, si iamais Prince l'a desiré: mais il a receu tant & tant de trauerses, & son esprit est occupé en tât de grandes & importantes cogitations, qu'il fault necessairement qu'il soit soulagé par ce premier officier de la couronne. Iceluy apres auoir protesté à la Cour par ledict sieur Arnauld qu'entre tous les subiects du Roy il ne s'en trouueroit iamais vn plus humble, & plus obeissant que luy, qui plus volõtiers s'employast de tout son pouuoir à restabliſſer l'ancienne gloire de cette courõne, voire mesmes l'accroistre, supplia humblement la Cour d'ordonner

que sur le reply des lettres de provision de l'office de Connestable de France, & Lieutenant general du Roy par tout son Royaume, duquel il ha pleu au Roy de l'honorer, & d'en recevoir le serment & l'hommage, fust mis, Qu'elles ont esté leües, publiées & enregistrées. Ce que la Cour accorda & fit sur le champ tresvolôtiers. Dieu luy fasse la grace de venir à bout de ses beaux & glorieux desseins, souz le plus grand & le plus heureux Monarque de la Chrestienté, qui ha souz la main de Dieu aduancé ses affaires iusques où elles se voyent miraculeusemēt contre toutes les plus grandes forces humaines, tant de ses subiects rebelles, que des estrangers, qui conspiroyent sa ruine. Dieu le nous vueille bien preserver, à fin de deraciner proprement, avec l'aide d'un si grand Connestable, & d'une si braue Noblesse Françoisse, cette nation d'Afrique, ces Espagnols de la Picardie & de la Bretagne, où ils ont pris pied y a six ans, rompans ouuertemēt la paix, iusques là, que d'auoir planté leurs garnisons dans la capitale de l'Estat, dans cette grāde ville de Paris, qu'ils mettoyent entre leurs villes de conqueste, & benir son entreprinse tres-iuste sur la ville de la

Entreue
du Roy &
Monsieur le
Duc de
Mayenne.

Fere en Picardie, occupée par ces Barbares, qu'il tient encores à present bloquée & assiégée: sur la fin du mois de Ianuier 1596. le Roy s'estant venu esbatre a Monceaux, Monsieur le Duc de Mayenne luy est venu trouuer, auquel lieu il a fait la reuerence a sa Majesté. & apres auoir seiourné quelques jours audict lieu, est allé conduire sadiete Majesté audict siege de la Fere: à ce qu'ayant par force reconquis le sien en France, & la France mesme, il employe dehors ses armes tant glorieuses & triomphantes à la reconqueste & recouurement de son Royaume de Nauarre, vsurpé par les Roys d'Espagne, qui de droict luy appartient, & duquel est icy representée sommairement la vraye & notable histoire.

F I N.

TABLE DES MATIERES
plus remarquables, contenues en
ceste histoire de Nauarre.

A.

A	<i>ACTE memorable des Castellans.</i>	
		24
	<i>ACTE temeraire de Dom Henry d'Arragon.</i>	38
	<i>Accord entre les Nauarrois & Arragonnois contre les Castellans.</i>	263
	<i>Accord entre le Roy D. Iean d'Arragon & sa fille D. Leonor. 531 entre ledit Iean & les Barcelonnois.</i>	536
	<i>Admiral Bonninet en Guipuscoa.</i>	652
	<i>Admiral de Chastillon bleſſe.</i>	693
	<i>Admiral de Caſtille ſe retire en Nauarre.</i>	447
	<i>Aſiournement donné deuant Dieu au Roy de France & au Pape.</i>	226
	<i>Alliances de France & d'Eſpagne rompues.</i>	548
	<i>Alphonſe 18. Roy de Nauarre ſe trouue en neuf batailles.</i>	70
	<i>Alphonſe Infant de Caſtille, dōne pluſieurs tē-</i>	

- Alvaro de Lune Connestable hay du Roy de Navarre. 395 par luy accusé de plusieurs crimes. 416 tue un Escuyer. fait maistre de S. Iaques. 438 commencement de sa royne. 439 fait gouverneur de Toledo. 453 estoit venu de petit lieu. 457 decret contre luy donné. 459 executé a mort. 460 les qualitez & mœurs abid. laisse de grans biens. abid. & trompé par deuins. 461
- Alpharo assiegee par le Comte de Foix. 515
- Ambassadeurs François en Castille. 404
 Voyent un Lyon vis aux piés du Roy de Castille. 405
- Ambassadeur Catelan en Castille. 492
- Ambassadeur Castillan arresté prisonnier en Bearn. 628
- Amand d'Albret estant en Castille se plaint du Roy de France. 590
- Amoury Bouchard prisonnier. 663
- Anglois au secours du Roy. 751
- Antiespagnol liuret. 765
- Anciennes armoiries d'Arragon. 63
- Anglois empoisonneur executé. 339
- André de Turilles executé a mort. 346
- Anthoine Manrique, Viceroy au Royaume de Navarre. 639
- Anthoine de Bourbon Roy de Navarre, sa bonne

- conscience. 661 est fait Lieutenant general du Roy. 664 est Prince sans ambition. 665 fait association avec Monsieur de Guise & le Connestable. 670 tué deuant Rouen.
- Arnault fameux aduocat. 869
- Armee des Nauarrois defaite par 800. Guis-
puscoans. 231
- Articles iurez par les Roys de Nauarre a leur
couronnement. 237
- Armee d'Espagne defaite par les Anglois. 787
- Armee de Reistres defaite a Auneau. 719
- Armee Francoise contre les Espagnols. 631
- Aspre naturel du Roy Charles de Nauarre. 341
- Aspre guerre contre le Comte de Lerin. 612
- Atienca ville assiegee par le Roy de Castille. 443
s'estant randue est sacagee & bruslee. 444

B

- B**Ataille de Ronceuaux. 6
- Bataille d'entre les Castellans & Nauarrois.
435
- Bataille de Senlis. 732
- Bataille d'Iury. 774. & 75
- Bastiments faits par le Roy Charles en Nauar-
re. 384
- Barcelone & Catelogne mouuants de la couron-

ne de France.	126
Barcelonnois declarent leur Roy decheu de tout droit. 492. luy font la guerre. idem font assiegez par le Roy D. Jean.	499
Benehard gouverneur de Vandosme executé a mort.	756
Bernard de Cabrera grand fauorité du Roy d'Arragon. 299 vint depuis en sa male grace. idem est prisonnier. idem executé a mort.	301
Beaune en l'obeissance du Roy.	856
Bermond Roy de Leon perté d'vn coup de lance.	42
Bessario Cardinal en Nauarre.	474
Beauxamis Carme escrit en faueur des Rois.	763
Blanche de Nauarre espouse D. Jean d'Arragon.	386
Bourgoing prier des Iacobins executé.	735
Bonté & clemence du Roy de France & de Nauarre.	725

C

Castillans refugiés en Nauarre.	206
Castillans quittent leurs pretensions sur le Royaume de Nauarre.	220
Castillans portent honneur a la vertu d'un simple gentil-homme.	253
Castillans	

l'Histoire de Nauarre.

Castillans essayent de troubler les Catelans.

502

Calorra se rend au Roy d'Arragon. 512

tue leur garnison peu apres. 515

Capitaine Froget degradé de noblesse. 656

Catelans intercedent en vain pour le p. Dom

Charles de Nauarre. 476 luy font tres-affe-

ctionnez. 478 entreprenent contre le Roy

D. Jean d'Arragon. 479 faillent a leurs

entreprises. 480. se mettent tous en armes

pour la deliurance du Roy Charles. 480

enuoient nouvelle ambassade vers le Roy de

Castille. 500 leur offre audict Roy de Ca-

stille. 501 se donnent aux Portuguais. 510

eslisent vn Roy qui peu apres fut empoison-

né. 517. toute diuisee par le Comte de Pil-

lars. 489

Ceremonies faictes par le Roy Jean d'Arragon

estant Roy de Nauarre. 392

Cerueva se rend au Roy d'Arragon. 516

Cesar Borgia quite l'Euesché de Pápelone pour

susure les armes. 601 trouue moyen de re-

concilier le Roy de Nauarre avec sa femme.

605 poursuit le Comté de Lerin. 608

est tué. 609 son epitaphé. 610

Charlemaigne fait desmanteler la ville de Pam-

pelone. 4

Charles premier du nom Roy de Nauarre sur-

Table de

nommé le mauuais.	267	ſucite de grans troubles en France.	270
eſponſe la fille du Roy Iean.	271	a en recompense la Comté de Mante & Meulan.	273
ſaiet aſſaſſiner le Conneſtable de France.	274	pris priſonnier a Rouë.	276
ſe ſauue de priſon.	280	eſt ſouſtenu des Pariſiens. idem ſe recõilie avec le Roy Iean.	282
Va en Nauarre.	283	eſt ſurpris par le Roy de Caſtille.	286
fait guerre au Roy d'Arragon.	287	taſche de le tromper.	302
ſa grande inconſtance.	305	ſe ſaiet prendre priſonnier.	308
taſche de diuertir le Roy de Caſtille de l'amitié des François.	321	ne peut ſurpreñdre Logrogno.	331
a recours aux Anglois.	333	eſt malade de lepre.	344
ſa mort merueilleuſe.	346		
Charles ix. preſente vn anneau au Cardinal Saluati.	690		
Charbonniere & de Bory defaits.	718		
Dom Charles Infant de Nauarre, ſa deuſe & vertus admirées.	454	bien verſe en l'hiſtoire & Philoſophie.	455
aymé de tous fors de ſa maratre.	457	ne la peut ſouffrir gouuerner ſon bien.	460
declare a ſon pere ſon intention.	461	ſe declare Roy de Nauarre.	466
eſt defaiet & pris priſonnier.	467	va a Naples	468
refuſe la courõne.			

l'Histoire de Navarre.

- dudit Roy. 470 est reconcilié avec son
 pere. 471 est accordé avec l'Infante de Por-
 tugal. 472 est trompé des Castellans. 473
 veut recommencer la guerre. 475 est pris
 prisonnier. 476 est empoisonné. 481
 sa mort. 485
 Chasteau de Pignafiel demoli. 404
 Charles 5. met le siege deuant Fontarabie &
 la prent. 655 tafche de faire quitter au Roy
 Henry d'Albret le nom du Roy de Navarre.
 657
 Chartres se rend au Roy. 799
 Comte de Lerin desire se faire Roy en Navarre.
 549 espouse la bastarde du Roy d'Arragon
 & se fait son vassal. 552 tue le Marechal
 de Navarre. 569 sont nommez Marquis
 de Falses. 570 se reconcilie avec le Maref-
 chal de Gramont. 573 sa trahison descou-
 uerte. idem tue de sa propre main plusieurs
 grans Seigneurs. 574 remet Pampelone en-
 tre les mains du Roy Francois Phebus. 576
 reçoit dudit Roy plusieurs dons. 577
 fait vn acte temeraire, qui fut sa ruine. 605
 est condamné a mort. 607
 Couuent de saint Francois d'Olite abatu. 642
 Commencement des demolitions des forteresses
 de Navarre. 641
 Comte de Rindan se saisit d'Yssoire. 743

Table de

Comte d'Égmont vient en France au secours de la Ligue. 766 sa mort.	780
Carbie surprinse.	795
Conversion du Roy.	807
Concilles tenus en Navarre.	38
Comte Raymond de Toulouse se fait vassal du Roy d'Arragon.	73
Coniure contre le Roy de Navarre.	101
Comtes de Champagne grans terriens.	132
Connestable de Navarre s'empare de la ville d'E- stella.	509
Couronnement de Philipès d'Eureux.	239
Couronnement de Charles ij. du nom.	361
Couronne de Navarre en la maison de Foix.	529
Cour de Parlement erigee en Navarre.	244
Conditions de paix d'entre Castille, Arragon & Navarre.	411
Comte de Castro se retire en Navarre.	447
Comte de Benavent se retire en Portugal.	449
Comte de Roussillon cause des querelles d'entre les Arragonnois & François.	544
Complot contre le Roy d'Arragon & le Comte de Foix.	496
Cordeliers Ambassadeurs.	599
Coloque de Poissi.	668
Comte de Montgomery va en Bearn.	675
prend les forces des Vicomtes.	676

l'Histoire de Navarre.

<i>sa promptitude trompe les Catholiques.</i>	679
<i>fait lever le siege de Navarre.</i>	680
<i>assiege Terride & le prend prisonnier.</i>	681
<i>prend Pau.</i>	682
<i>Comparaison des anciens chevaliers a ceux de maintenant.</i>	858
<i>Corps de garde d'Espagnols taillés en pieces.</i>	865
<i>Cruauté des seditieux de Pampelone.</i>	198
<i>Cruelle boucherie des Pampelonois.</i>	206
<i>Cuença en vain assiegee.</i>	450

D

D <i>Effaitte des Arragonnois.</i>	224
<i>Effaitte des Castellans.</i>	399
<i>Effaitte des Espagnols.</i>	791
<i>Demandes inciviles du Roy de Castille.</i>	621
<i>Demande impudente de Henry d'Arragon.</i>	389
<i>Demolitions grandes en Navarre.</i>	653
<i>Denis deca fidelle au Roy Jean d'Albrét.</i>	628
<i>Des Cluseaux prisonnier a la Rochelle.</i>	716
<i>Detestable entreprise du Roy Charles de Navarre.</i>	338
<i>Diego Sanchez met le feu en Pampelone.</i>	212
<i>Dijon se rend au Roy.</i>	845
<i>Division des Royaumes d'Arragon & Navarre par ialousie.</i>	91
<i>Dit de Roy Alphonse Roy de Naples.</i>	469

Table de

Don fait par le Roy de Castille au Comte d'Ar- magnac.	404
Doien de Fudelle se sauuant est tué.	321
Dreux en l'obeissance du Roi.	806
Duc d'Orleans prisonnier.	591
Duc de Saouie se saisit du Marquisat de Salus- ses.	721
Duc de Mercur assuiettit a lui presque toute la Bretagne.	727
Duc de Maienne a Paris. 803 fait pèdre Lou- chart. idem son voiage en Guienne.	715
est reconcilié avec le Roi.	866
Duc d'Espernon va conferer avec le Roi de Na- uarre. 708 sa blessure.	867
Duc de Rethelois dans Cambrai.	865

E

E Diçt de Ianuier.	668
Ediçt de la paix.	705
Eglise de Pampelone rebastie.	379
Enfans de Iean d'Albret.	602
Engagement de la Comté de Roussillon.	490
Entreueue des Rois de Castille, Arragon & Na- uarre.	171
Entreueue des Rois de France & Castille.	507
du Roi de France & de Nuarre.	729
Entreprise contre le Connestable de Castille	

L'Histoire de Nauarre.

deſcouuerte.	458
Entrée du Roi a Lion.	865
Erection du Comté de Caſtille en Roiaume.	40
Eſpagnols deſcendent en Bretagne. 798 prennent le Caſtelet, la Capelle & Dourlan.	861
veulent aſſeruir les François.	866
leurs cruautés a Dourlan.	idem
Eſtats de Blois.	722
Eſtats de Nauarre mal contents.	508
Eſtat miſerable des Nauarros.	481
Eſtandart du Cid Ruus porté par des Moines.	
114	
Eueſques de Palerme ſe diſent Comtes de Perma.	40
Eueſque d'Oſtia patron & protecteur des vignes en Nauarre.	67
Eueſque de Pampelone grand auſmonier.	147
faict ceſſer les meſſes en Nauarre.	163
grandement travaillé par le Roi de Nauarre.	
180 fauteur des ſeditieux. 197. eſt inſolent. 514 cauſe de la perte de pluſieurs villes.	
516 tué par le Conneſtable de Nauarre.	
543	
Euſtache de Bellemarche Viceroi en Nauarre.	
194 met le Roiaume en paix.	idem
en danger d'eſtre tué. 195 reuient en France.	
203	
Execution de pluſieurs grands Seigneurs.	276

Table de

F

F Action de Beaumont & Grammont com- mence en Navarre.	461
se seme par la Cour du Roy.	625
Faux bruit semé de l'ame du Prince Dom Char- les.	489
Federic de Benauent prisonnier.	374
Finit ses iours au chasteau d'Almodauar. idem	
Fernand Comte de Castille detenu prisonnier. 23 se sauue de prison.	24
Fernand Roy de Castille reient son frere pri- sonnier. 49 se sauue par argent. idem vient en Castille avec armee. 50 a debat avec S. Dominique. idem. est tué par ses subiets. 51	
Ferdinand de la Cerde avec armee entre en Na- uarre.	188
Ferdinād Infant de Castille tué par le comman- dement de son frere.	296
Ferdinand Prince d'Arragan intitulé Prince de Gironne.	488
Ferdinand Roy de Castille met tresue entre les façions de Navarre. 550 donne secours contre le Roy de France. 591 tafche de trom- per le Roy de Navarre. 600 veult partager avec le Roy de France le Rozaume de Navar- re. 604 se saisit de Pampelone.	625
Feu se print en la chambre des Comptes de Pam- pelone.	201

I Histoire de Navarre.

Fortin Roy de Navarre se fait moine.	16
Fortin Almoravid & Martin Ximenes prisonniers.	221
Foncarabie assiegee.	548
Formulaire du serment que les Rois de Navarre prestent au peuple.	361
Froila Roy d'Oniedo le premier des Espagnes qui a use du nom de Dom.	4
François ruinent 27. villes en Catalogne.	209
vont en Arragon. 491	refusent de combattre contre les Castellans.
defaits en Navarre.	640.645. & 50
François d'Estunega Viceroy en Navarre.	651
François premier Roy de France enuoye une armee en Navarre.	646
François Phebus receu en son Royaume.	576
Fait plusieurs dons.	577
est admiré pour sa sagesse.	578
sa mort subite.	580
sacres dont vsoit sa mere.	578
Fucutes Docteur executé a mort.	431
G	
G arcia Ximenes premier Roy en Navarre.	3
G arcia Sanchez Roy de Navarre abattu d'un coup de lance.	25
sort de prison. idem	ses donations aux Eglises.
sa mort.	26
Garcia le Tremblant ne refusoit rien.	27
	30

Table de

Garcia Infant de Nauarre accuse fausement sa merc. 33 puis se repent. 35 demande par- don.	36
Garcia Ramires se fait vassal du Roi de Ca- stille.	95
Gasteis ville maintenant Victoire.	123
Gaston de Foix au secours du Royaume de Na- uarre. 256 entre avec son armée en Nauar- re. 257 tué par les Maures d'Algerie. 263 se veut faire Roi en Nauarre. 518. grand Capitaine.	528
Geufroi de Beaumont Viceroy en Nauarre.	174
Genealogie de Nauarre.	558
Grande defaute des Maures.	63
Grande fidelité de D. Pedro Ansurés. se presente a son Roi un licol en main. idem	87
Grande hardiesse d'un cheualier Nauarrois.	333
Grande armée de Castellans.	483
Grande armee du Duc de Mayenne.	747
Grande amour du Comte de Lerin enuers le Prince Charles.	468
Grans Seigneurs qui s'esleuerent contre saint Louys.	857
Grammont en Nauarre pour y remettre la Mes- se.	694
Grand dessein du Roy Louys xj.	579
Guerre renouuellee en Nauarre.	565
Guitieres d'Aluarado decapité.	436

I Histoire de Nauarre.

Guillaume Brache gouverneur en Nauarre.

261

H

- H** An prise par le Roy. 859
 nombre des hommes qui y furent tuez. 860
- Henry de Montmorency a Paris. 867 cōman-
 de apres la personne du Roy. 871 est faict
 Connestable de France. idem
- D. Henry regent en Nauarre. 178
 sage responce qu'il fit aux Castillans. idem
 reçoit nouuelles de la mort de son frere Thi-
 baud. 179 est declaré Roy en Nauarre. 180
- Henri de Solibert Viceroy en Nauarre. 245
- Henri de Transtamare tue son frere legitime &
 se faict Roy.
- Henri Roy de Castille impuissant. 418
 persecute sa Noblesse. 474
- Henri d' Albret prisonnier a la iournee de Pa-
 uie. 656 se sauue de prison. idem espouse
 Marguerite de France. 658
- Henri de Bourbon Prince de Condé se retire en
 Allemagne. 697
- Henri iij escrit au Roy de Nauarre. 709
 donne aux ligueurs ce qu'ils demandent. 710
 rompt son edict de paix. idem baille aux li-

Table de

guezurs plusieurs villes.	711	leur donne grã-	
de somme d'argent.		idem	
faiçt accort avec le Roy de Nauarre.	728		
luy baille Saumur.	idem.	denonce la guerre	
aux ligueurs.	idem.	est tué par un Iacobin.	
Henry de Bourbon Roy de Nauarre apres la			
mort du Roy son frere harangue ses subiets.			
741	separe en trois son armée.		744
faiçt conduire le corps du Roy defunt a Com-			
piegne.	idem	prêt Meulan, Gisors & Cler-	
mont.	idem.	va a Diepe.	745
prent Neuchastel.	746	surprent les faul-	
bours de Paris.	752	prent Vandosme d'af-	
saut.	756	sa conuersion.	807
son sacre a Chartres.	811	est blessé a Paris.	
832	son absolution.		866
Honfleur en l'obeissance du Roy.			797
Hospital a qui tornaui.			200

I

Jaques Roy d'Arragon ialoux des François.	186
Jaques de la rue & Pierre du Tertre executez	
a mort.	329
Jaques de Bourbon esponse Beatrix de Nauarre.	
385	
Jaques Clemēt homme desbauché.	735
solicité	
pour uier le Roy.	idem
son anagramme.	739

L'Histoire de Navarre.

<i>Jeanne de Navarre amenée en France.</i>	186
<i>grandement louée pour ses vertus.</i>	266
<i>Jean Ramires ne veut estre meurtrier.</i>	290
<i>depuis bien recompensé.</i>	291
<i>sa grande integrité.</i>	312
<i>Jean de Fresnai chevalier Francois gouverneur de Navarre.</i>	336
<i>Jean Roy de Castille sa liberalité enuers le Roy de Navarre.</i>	347
<i>Jean de Pacheco fait Marquis de Vileña.</i>	441
<i>son frere fait M. de Calatraua.</i>	idem
<i>Jeanne Royne d'Arragon empoisonne le Prince Dom Charles.</i>	482
<i>est punie de la main de Dieu.</i>	483
<i>Jean d'Aquillon executé a mort.</i>	496
<i>Jean d'Arondo bien recompensé.</i>	540
<i>D. Jean Roy d'Arragon recommence la guerre aux Catalans. 512 son ij. mariage funeste aux Navarrois. 551 en son extreme vieillesse devient amoureux. 552 se rend inferieur a son fils. 554 est tourmenté de gouttes. 556 fait son testament idem. son aage. 557 sa mort.</i>	idem
<i>Leine d'Albret mariee a Anth. de Bourbon. 658 est citée a Rome. 672 sa sagesse.</i>	673
<i>se retire a la Rochelle.</i>	674
<i>solicitee d'aller en Cour.</i>	687
<i>vient a Paris.</i>	688

Table de

sa dernière volonté. 691	sa mort.	690
Jesuistes semeurs de lettres. 760	auteurs de la blessure du Roy. 832	dechassés de Paris. 835 de Bourdeaux.
Jean Chastel executé a mort.		833
son arrest.		idem
Jeanne Royne d'Arragon confesse avoir empoi- sonnez le Prince Charles. 521	frapée de le- pre.	sa mort.
Jean d'Albret refuse des Pampelonois.		595
le dernier Roy couronné en Navarre.		idem
ses titres. idem	divisé d'avec sa femme. 598	
se retire en France. 622	avec armée entre en son pays. 631	assiége Pampelone. 634
plusieurs villes se rendent a luy.		632
Institution des Hieronimites.		393
Institution de l'ordre de Cisteaux.		68
Institution des Templiers.		idem
Institution des Cheualiers S. Esprit.		705
Inhumanité plus que barbare des Pampelonois.		198
Inhumain conseil pour rendre le pays Navar- rois desert.		639
Interdit du Pape sur le Royaume de Navarre.		615
Juifs sacagez partout le Royaume de Navarre.		235
grand nombre d'iceux tuez.		idem

L'Histoire de Nauarre.

L

- L** Auerdin s'empare de Marens. 716
L An en l'obeissance du Roy. 831
 Lesdiguieres chasse les Ligueurs de Grenoble.
 797 defaict les Ligueurs en Prouence. 799
 defaict le Duc de Sauoye. 802
 Les seize de Paris donnent congé au Prince de
 Parme. 889
 Le Royaume de Nauarre en proye aux Castillās
 & Arragonnois. 136
 Leonor Roynne de Nauarre sans amitié. 351
 se retire en Castille. idem ne veut retour-
 ner en Nauarre. 352 son excuse enuers son
 frere. 352 ses reproches. 354 taxe couuer-
 tement son mari. 355 renuoye ses deux ais-
 nees filles en Nauarre. 360 se ligue avec le
 Connestable de Castille. 373 & contre son
 nepueu. idem delaissee de tous. 374 con-
 trainte de retourner en Nauarre. 377
 honorablement receue. idem
D. Leonor succede en Nauarre. 557
 meurt de fischerie. 563
 Le Roy de Nauarre refusé de l'entree de Bor-
 deaux. 702 aproche de Paris avec armee.
 733 prend Estampes & Pontoise. 734
 Ligueurs defaits en Normandie. 731 commen-
 cent la guerre. 708 le Pape n'aproue leur
 guerre entreprennent sur le Roy. 723

Table de

defaits à Arques. 748 forcent le Roy de faire la guerre aux Princes de son sang. 712 auteurs des barricades. 721 repaissent le peuple de bouzdes. 760. iusques à 764. tiennent les estats à Paris.	805
Ziuret du Manifeste.	708
Lyon en l'obeissance du Roy.	812
Louys surnommé Hutin & la cause.	225
Louys xj. Roy de France arbitre des Rois de Ca- stille, Arragon & Navarre.	505
mal contens de cest arbitrage.	506
Louys xj. donne à l'Eglise de S. Iaques en Espa- gne dix mil escus.	589
Louys de Beaumont Comte de Lerin confiné en Castille. 597 fait Marquis de Hueja. 598 surprennent Miranda.	566
fait ietter en l'eau la garnison.	idem
Lopez de Bariento subtil.	422
meilleur soldat que Theologien.	450
Lopez d'Ayala gouverneur de Toledo dechas- sé.	441
Loyola premier auteur des Iesuisles au chasteau de Pampelone.	647
a les deux piez brisez.	idem
ennemi de la maison d'Albret.	idem
fait le voyage de la terre saincte.	837
fait edifier un college à Rome.	840

Machination

L'Histoire de Navarre.

M.

- M**achination du Roy D. Garcia contre son frere D. Fernand. 46. leurs bastiments & dons. 48.
- Machination des Castellans & Arragonnois contre les Navarrois. 204.
- Machination du Roy de Navarre contre le Comte Gaston de Foix. 342.
- Marques illustres de la maison d'Olera. 79.
- Marquis de Vilena prend pension du Roy de France. 505.
- Maseres & Montault surprinses. 585.
- Mays forteresse inessugnable. 653.
- Madame de Roze prisonniere. 663.
- Mareschal de Cossé à la Rochelle. 685. de Biron à la Rochelle. 687. de Montmorency & Cossé hors de prison. 698. de Matignon fidelle au Roy. 727.
- Mandoza escrit au Roy d'Espagne. 787.
- Mariage du Prince de Condé avec Marie de Cleves. 688. du Prince de Navarre avec Marguerite de Vallon. 672. de Jehan d'Aragon avec l'heritiere de Navarre. 385.
- Meurtre de D. Pero Sanchez de Môtagu. 198.
- Meaux en l'obeissance du Roy. 811.
- Miracles de S. Iques s'espendent par l'Europe. 9.
- Michel Perez prisonnier des Castellans. 254.

L

Table de

Monluc prend le mont de Marsan. 683. *va en Pologne.* 695.
Mort de l'Infant D. Fernand. 143. *de Pierre Roy d'Aragon.* 210. *d'Estienne Marcel Preuost de Paris.* 282. *du ieune Gaston miserable.* 343. *du Roy Iehan de Castille.* 369. *des deux Infants de Nauarre.* 383. *de Charles Roy de Nauarre.* 395. *de la Royne sa femme.* 421. *de deux Roynes empoisonnees.* 430. *de Henry Infant d'Aragon.* 436. *d'Alphonse Roy de Naples* 469. *de la Royne Ieanne d'Aragon.* 521. *de Gaston de Foix.* 522. *de Gaston 3. du nom.* 541. *du Roy François Phebus.* 580. *du Duc François de Bretagne.* 592. *de Magdelaine de France.* 596. *de Ferdinand Roy de Castille.* 638. *du Roy Iean d'Albret.* 643. *de la Roine Catherine sa femme.* idem. *de François premier Roi de France.* 658. *du Roi Henry d'Albret.* idem. *de l'Empereur Charles v.* 659. *du Roi François 2.* 664. *d'Anthoine de Bourbon Roi de Nauarre.* 671. *du Prince de Condé à Iarnac.* 675. *du Capitaine Arnay.* 683. *du Roi Charles 9.* 697. *du Duc d'Anjou.* 707. *du Duc de Bouillon.* 720. *du Prince de Condé à saint Iean.* ibid. *d' Duc de Guise & de son frere.* 723. *de Catherine de Medicis.* 726. *de Henry 3. Roi de France & de Pologne.* 740.

l'Histoire de Nauarre.

Mort du Pape Urbain. 788. du Cheualier d'Aumale. 797. du President Brisson. 803. de Monsieur de Humieres. 860. de Mon- sieur de Neuers. 866. de Monsieur de Ne- mours.	idem.
Morts & prisonniers à la bataille d'Yri. 780.	
Monsieur de Guise se sauue de prison. 802. est gouuerneur de Prouence.	866.
Monsieur de Ioieuse prent saint Maixant. 719. est fait à Coutras.	idem.
Monsieur frere du Roi se retire de la Cour. 698.	
Monsieur de Neuers à Amiens. 862. enuoie son fils dedans Cambray.	864.
Moens du Pape & Roi de Castille pour ruiner le Roi de Nauarre.	619.
Moines de Cisteaux restablis.	159

N.

N auarre, sa description & principales vil- les.	1.
Nauarerie de Pampelone restablie.	233.
Natiuité de Henri premier du nom Roi de Nauarre. 602. deux pelerins Alemans ses pareins.	idem.
Naissance merueilleuse de D. Sancho. 9. Roi de Nauarre.	12.
Naissance de Ieanne d'Albrei.	698.
Neiges merueilleuses.	404.
Niort surprise par le Roi de Nauarre.	726.

Table de

Noion en l'obeissance du Roi	802.
Nourrice mal songneuse tue son enfant à Navarre.	183.
Noblesse de France soutènement de la Couronne.	872.
la Nyüe fait beaucoup de voïages en Cour.	701.
Nuys en Bourgogne à l'obeissance du Roi.	842.

O.

Offre fait au Roi de Navarre pour faire tuer D. Henry.	289.
Offre du Roi de Grenade.	452.
Olivier de Manny prisonnier.	310.
Ordre du Lis institué à Navarre.	44. des Cheualiers de S. Sauueur par qui institués.
Templiers.	75. des 223.
Orleans & Bourges en l'obeissance du Roi.	811.
Origine de la maison de Hortados.	78. des Héris en Navarre.
184. de plusieurs Ordres.	223.
de la maison de Beaumont en Navarre.	241.
des Marquis de Falces.	272. des Marquis de Cortes. idem.
des Contes à Aguilhar.	291.
de la maison de Medina Ce'z.	343. de la maison de Foix.
522. de la maison de Lautrec.	529. de la maison de Peralta.
569.	

P.

Pampelone se mutine.	144.
P.amp. partie en deux faclions.	197.
se met en tumulte.	337. assiegent le Marechal

l'Histoire de Nauarre.

- de Nauarre, idem, le tuent de sang froid, id.
font distinction entre subiect & vassal, 678.
reconnoissent le Roy de Castille, 631. sont as-
sieges. 634.
- Paix entre Castille & Nauarre. 259.
- Pape Clement octroie au Roy de France les de-
cimes. 219.
- Paris en l'obeissance du Roy. 819.
- Pape Pie veut destourner le mariage du Roy
de Nauarre. 688.
- Parolle piquante de la Roine de Nauarre, 625.
- Parpignan prise par les François. 209.
- Parpignois veulent tuer les François. 544.
ne veulent endurer le ioug des François, 545.
leur haine contre les François, 546. enduret
grande famine, 547.
- Partage du Roiaume de Castille auant que l'a-
uoir gaigné. 294.
- Pedro le cruel, Roi de Castille dechassé de son
Roiaume par son frere bastard, 304.
remis par le Prince de Galles tué par son fre-
re bastard, ne veut faire paix avec le Roy
d'Arragon s'il ne fait tuer ses deux freres.
288.
- Pedro de Valses, bon Cheualier, 451. prend le
parti de Nauarre, idem
- Pedro de Artado reiecté de la Couronne de Na-
uarre pour son arrogance. 89

Table de

<i>Pelage cruellemēt meurtry par les Maures.</i>	14.
<i>Perfidie des habitans de Cambrai.</i>	866.
<i>Perpetuelle defiance entre les Princes.</i>	302.
<i>Poste au camp des François.</i>	211.
<i>Philippes le Bel espouse l'heritiere de Navarre.</i>	142.
<i>Philippes d'Enreux Roy de Navarre.</i>	236.
<i>Va contre les Maures. 263. sa mort.</i>	264.
<i>Pierre Roy d'Arragon hay des Catelans.</i>	208.
<i>fit le massacre des vespres Siciliennes.</i>	209.
<i>est excommunié. idem. despouille son propre frere de l'Isle de Majorque.</i>	idem.
<i>Pierres tombant es du ciel.</i>	414.
<i>Piteux estat de Navarre.</i>	551.
<i>Posterité de Gaston de Foix.</i>	530.
<i>Prince de Condé arresté prisonnier.</i>	662
<i>reçoit dur traitement. idem. sa justification.</i>	666.
<i>se reconcile avec monsieur de Guise.</i>	671.
<i>surprend la Fere. 706. espouse la sœur du sieur de la Trimoile.</i>	716.
<i>Premiere femme qui succeda à la courõc de Castille.</i>	39.
<i>Premiere lignée des Rois de Navarre de longue durée.</i>	156.
<i>Premier Comte en Navarre.</i>	99
<i>President Lanin va en Espagne.</i>	800
<i>Pretensions des Rois d'Arragon au Royaume de Navarre.</i>	186
<i>Prise de la Navarrevie de Pampelõne.</i>	200

L'Histoire de Navarre.

Prise du Roy Jean.	279
Privilege donné aux habitans de Ronçal.	7
Prince Mahometiste tenant religieusement sa foy.	136
Prince de Parme assiege Corbeil	788
Princesses accusees d'adultere.	225

Q.

Querelles entre les Navarrois. 193. contre la maison de Gramond & celle d'Asiayn.	544.
---	------

R.

R Amir Roy d'Arragon se sauva de Pampelone.	98.
Rapel des seigneurs Castellans qui estoient refugiés en Navarre & ailleurs.	440.
Recompense faite au Roi de Navarre	383.
Reduction de monsieur de Guise.	831.
Renault de Pont Viceroy en Navarre.	260.
Rencontre de S. Seine. 849. jusques à 853. morts en ladicte rencontre.	854.
Repentence du p. Dom Charles.	485.
Responce du Roy d'Arragon au Roy de France.	544.
Retour du Roy de Pologne en France.	697
Reconciliatiõ de mōsieur le Duc avec le Roi son frere.	703.
Rochellois assiegez. 695. font difficulté de recevoir le Roy de Navarre.	699.
Rodorigo de Vris traître contre son Roi.	324.

Table de

esté decapité à Pampelone. 325. regretté par après pour ses vertus.	330.
Royaume de Navarre l'un des ennemis d'Es- pagne. 2. gasté des chenilles.	67.
est en la puissance des François.	192.
Roy d'Arragon faisant amande honorable.	57.
Rois de Navarre & Arragõ prisonniers.	408.
delivrez sans payer rançon.	409.
Roy de Navarre aduerti de tout ce que faisoit le Roy de Castille. 323. totalement abandonné.	437.
fait vassal du Roy de Castille.	171.
ne sçait quel party prendre. 618. se resont à l'alliance de France. 619. ennoie en Angle- terre. 707. fait lever le siege de Castels.	716.
Roy de Castille refuse la bataille. 431. son Roi- aume à lancant.	314.
Roi-aux de Paris en prisonnez.	737.
Ruys Dias de Gona meurt de defendant son pays.	257.

S.

Sancho Abarca Roy de Navarre occis par celui de Castille. 19. sa memoire celebre entre les Rois de Navarre. 20. ses bastiments idem. ses donations aux Eglises. • idem.	
Sancho 13. Roy de Navarre Empereur des Es- pagnes.	31.
Sancho Ramires Roy d'Arragon & Navar- re tué devant Huesca.	61.
	Sancho

l'Histoire de Nauarre.

Sancho le sage Roy de Nauarre, porte pour deuise vne bande d'or tiree par deux Lions.	116
Sancho le fort Roy de Nauarre par sa chicheté amassa de grans thresors.	130
preste au Roy d'Arragon cent mil escus.	151
ses mœurs estranges. 153. donne son Royaume au Roy d'Arragon.	153
Sancho Lodogno grand ennemy des Castillans.	398
Sancho d'Erbitu Cheualier opiniastre. 491 surnomme le Porfiado.	552
Sancho Rota fameux brigand.	519
Sanglant combat entre les Castillans & Nauarrois.	447
Sainct Emiliam patron des Chrestiens en Espagne.	29
Sainct Dominique de Berger se fait moyne.	51
Sauuese defaict par monsieur de Chastillon.	731
Sainct Denys en l'obeissance du Roy.	784
Seconde defaictte du Prince dom Charles de Nauarre.	468
Seditions par tout le Royaume de Nauarre	467.
autre sedition.	536
Seigneur d'Asparault se fait maistre de la ville de Pampelone. 648. est mis en route par les Castillans. 650. paye dix mil escus pour sa rançon.	651
Seigneurs de Guise & autres se liguent contre les Huguenots.	669

Table de

Seigneur de Brion surprins.	801
Sens en l'obeissance du Roy.	830
Siege de Saragosse. 72. sa prise.	74.
Siege de Toriso. 445. de Rouan. 671. de Paris, de la Fere.	867
Sixte pape 5. du nom meurt.	788

T.

T Aragonne voyant son secours defait se rend. 500	
Temerité de la Princesse D. Leonor. ses esclaves.	537. 541
Templiers source de tous les ordres militaires de la Chrestienté.	69
Testament prodigieux du Roy Alphonse, de Na- uarre & Arragon. 83. est defait des Mauves & tué.	86
Therese mere de Sancho, femme vindicative.	22
Thibaud Comte de Champagne Roy de Navar- re. 154. a de grandes controuerses avec ses sub- iects. 192 refuse de faire hommage au Roy de Ca- stille. 169. son voyage en Syrie.	160
Titres du Royaume de Navarre bruslés. Titre de Comté d'Eureux hors la maison de Navar- re.	384
Traité de mariage mal fait.	249
Traité entre les Castellans & Navarrois.	511
Troubles à Lion par l'Archeuesque dudict lieu.	

l'Histoire de Navarre.

Tudelle surprinse par le Comte du Perche. 72

V

Virtu plus forte que les armes. 455

Vernon & Mante en l'obeissance du Roy. 782.

Viane & la garde prise par les Castillans. 335

Viane erigee en principauté. 390. assiegee par le Roy de Navarre & secourue par le Comte de Lerin. 606

Victoire de 90. hommes sur 600. Aragis. 633.

Villes principales de Navarre. 414

Ville d'Estella assiegee. 454

Ville de S. Croys de Campero est surprinse. 447

Ville-franche prinse d'assault. 400. 400. des habitans pendus. idem.

Villes de Navarre vsurpees par les Castillans. 617.

Ville de Pampelone, le chasteau d'Estelle, Lombie & Pont la Royne seuls espargnés de desmantellement. 642

Ville du Mons en l'obeissance du Roy. 757

Vilalua donne conseil de desmanteler les villes de Navarre. 641. est empoisonné. 643

Vicomte de Narbone querelle les Comtes de Foix & seigneur de Bearn. 585. entrant en Sauter-dun rencontrant son ennemy, au lieu de luy messaire, s'acorde avec luy. 587

Table de l'Histoire de Nauarre.

Vnion de Leon & Ouido au Royaume de Castille.

42

Vrraca femme du Roy Alphöce peu honneste. 70
ingrate, superbe & legiere. idem. est mise en pri-
son au chasteau de Castelar. 75. dechassée de s^{on}
mary. 76. paillarde avec le Comte Gomes. 77.

Y.

Ynigo a esté le premier des Roys de Nauarre qui a
esté sacré. 10.

ftk

. a

ed





